

CLOVIS

GODEFROID KURTH

Ouvrage auquel l'Institut de France a accordé le 1er prix d'Antiquités
nationales.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE. — PARIS — VICTOR RETAUX,
LIBRAIRE-ÉDITEUR — 1901

PRÉFACES.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

I. La Belgique romaine. — **II.** Les Francs en Germanie. — **III.** Les Francs en Belgique. — **IV.** Les Francs en Belgique (suite).

LIVRE DEUXIÈME.

I. L'église des Gaules. — **II.** Clodion. — **III.** Mérovée. — **IV.** Childéric.

LIVRE TROISIÈME.

I. Les débuts de Clovis et la conquête de la Gaule romaine. — **II.** La conquête de l'Entre-Seine-et-Loire. — **III.** La soumission des royaumes francs de Belgique. — **IV.** Le mariage de Clovis. — **V.** La conversion de Clovis. — **VI.** Le baptême de Clovis.

LIVRE QUATRIÈME.

I. La guerre de Burgondie. — **II.** Clovis attendu en Aquitaine. — **III.** La conquête de l'Aquitaine. — **IV.** La guerre de Provence. — **V.** L'annexion du royaume des Ripuaires. — **VI.** Le concile d'Orléans. — **VII.** Clovis et l'Église. — **VIII.** Derniers jours et mort de Clovis. — **IX.** Conclusion.

APPENDICES.

I. Les sources de l'histoire de Clovis. — **II.** La controverse sur le baptême de Clovis. — **III.** Le lieu du baptême de Clovis, par M. L. Demaison.

PRÉFACES.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION.

Le lecteur qui voudra prendre la peine de contrôler les deux éditions de ce livre se convaincra facilement que les mots *revue, corrigée et augmentée* placés en tête de celle-ci sont d'une rigoureuse exactitude. Depuis cinq ans, j'ai eu l'occasion de serrer de plus près quelques-uns des problèmes que soulève en grand nombre l'histoire de Clovis. Je n'ose dire que j'en ai donné la solution, mais on reconnaîtra peut-être que j'ai fait ce qui était possible dans l'état actuel de nos connaissances. D'autre part, j'ai profité de tous les travaux spéciaux qui ont paru depuis 1895. La bibliographie critique a été tenue au courant et par endroits refondue ; elle présente le tableau méthodique et complet des ressources qui sont à la disposition, de l'historien. Les appendices II et III ont été ajoutés ; celui-là est le remaniement d'un travail qui a paru y a une douzaine d'années¹ ; celui-ci discute à fond la question du baptême de Clovis si souvent controversée en ces dernières années. Dans l'Appendice IV on retrouvera l'intéressante dissertation dont M. Louis Demaison a bien voulu enrichir la première édition de ce livre, et qu'il a retouchée pour tenir compte des recherches récentes.

La table des noms placée à la fin de chaque volume répond à un désir qui m'a été témoigné par des lecteurs bienveillants.

Saint-Léger-lez-Arlon, le 28 août 1900.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

J'entreprends une tâche que personne n'a abordée avant moi. Il n'existe pas d'histoire de Clovis à l'usage du public. L'homme qui ouvre les annales du monde moderne, le fondateur de la France n'a jamais eu de biographe.

La raison en est simple. Les matériaux nécessaires pour écrire cette histoire sont si rares, si fragmentaires, si peu sûrs, qu'à première vue il semblerait qu'il faille renoncer à les employer. Le règne créateur qui a imprimé sa trace d'une manière si puissante dans l'histoire n'en a laissé aucune dans l'historiographie. Les archives en sont totalement perdues. De tous les documents émanés de la main de Clovis, nous ne possédons qu'un bout de lettre adressé aux évêques de son royaume. Les six diplômes conservés sous son nom sont apocryphes. La première rédaction de la LOI SALIQUE paraît de lui ; mais on ne le saurait pas sans le témoignage d'un inconnu qui, à une époque postérieure, en a écrit le prologue. Il ne nous reste pas une seule monnaie de lui. Childéric lui-même a été moins maltraité, puisque la tombe nous a rendu son portrait, gravé en creux dans un cachet.

Clovis était mort depuis deux générations lorsqu'il se trouva un chroniqueur pour raconter à la postérité ce qu'on croyait alors savoir de lui. Mais les souvenirs exacts se réduisaient à fort peu de chose : quelques lignes très sèches sur ses

¹ Dans le *Compte Rendu du Congrès scientifique international des catholiques*, 1re session, t. II, Paris, 1889, et dans la *Revue des questions historiques*, t. 44. (1888).

guerres, empruntées aux annalistes du cinquième siècle ; quelques légendes, les unes populaires et les autres ecclésiastiques, et où la part du vrai et du faux était bien difficile à démêler, voilà tout ce que Grégoire de Tours put mettre en œuvre. Il en fit le récit qui est resté jusqu'à nos jours la base de toute l'histoire de Clovis, et qui, malgré ses défauts, était pour son temps une œuvre remarquable. Tous ceux qui vinrent après lui se bornèrent à le copier, et n'ajoutèrent à ses renseignements que des fables. L'oubli, d'ailleurs, descendit de bonne heure sur le fondateur de la monarchie : sa gloire vint se fondre dans celle de Charlemagne, qui resta seul en possession de l'attention des masses, et qui apparut bientôt comme le vrai créateur de la monarchie franque. Les noms mêmes de ces héros sont à ce point de vue bien instructifs : Charlemagne est un nom populaire, qui a vécu sur les lèvres de la multitude ; Clovis est un nom archaïque, tiré des vieux parchemins par l'érudition. Si le peuple s'était souvenu de Clovis et l'avait fait vivre dans ses récits, nous l'appellerions Louis.

On comprend que les historiens modernes aient été peu encouragés à traiter un sujet si difficile à aborder, et promettant si peu de résultats. L'époque de Clovis était pour eux ce que sont pour les nations anciennes leurs âges héroïques : on redisait ce qu'on avait entendu raconter par la tradition, et, sans prendre la peine d'en contrôler le témoignage, on avait hâte de quitter ces régions ténébreuses. La critique seule y descendait de temps en temps, armée de sa lampe ; mais chaque exploration qu'elle y faisait avait pour résultat de biffer quelques traits de l'histoire traditionnelle, et de diminuer encore le peu d'éléments positifs qu'elle contenait. Dans les tout derniers temps, ce travail de destruction a pris une allure des plus prononcées. En même temps que la critique pénétrante et acérée de Julien Havet réduisait à néant plusieurs documents de la plus haute importance, tels que la lettre du pape Anastase II et le colloque des évêques de Lyon, l'auteur de ce volume, s'appuyant sur les recherches antérieures de Junghans et de Pio Rajna, établissait définitivement le caractère légendaire de tous ces récits relatifs au mariage de Clovis, à sa guerre de Bourgogne et à ses luttes avec ses proches.

La vérité historique pouvait gagner à ces constatations, mais la vie de Clovis devenait de plus en plus difficile à écrire.

Fallait-il cependant renoncer à l'entreprise, et le quatorzième centenaire du baptême de Reims devait-il s'écouler sans qu'on essayât de déterminer la place que ce grand événement occupe dans l'histoire de la France et du monde ? Je n'ai pu me décider à répondre à cette question autrement que par la publication de ce livre. Il m'a paru que je pouvais, sans témérité, me risquer à traiter un sujet auquel j'ai été ramené à plusieurs reprises au cours de vingt ans d'études historiques, et auquel j'ai consacré une bonne partie de mes travaux antérieurs.

Je ne parlerai pas du plan de mon livre : le lecteur me jugera d'après ce que j'ai fait, et non d'après ce que j'ai voulu faire. Il me suffira de dire que, comme on s'en apercevra aisément, cet ouvrage est écrit pour le grand public, et non pour un petit cénacle d'érudits. J'en aurais doublé le volume si j'avais voulu discuter tous les problèmes que je rencontrais en route, et citer toutes les autorités sur lesquelles je m'appuie. Bien que j'aie lu tout ce qui se rapporte à mon sujet, et que j'aie même compulsé les œuvres des érudits des trois derniers siècles, j'ai pensé qu'on me saurait gré de mettre enfin à la portée des lecteurs instruits les résultats positifs de la science, plutôt que de résumer les discussions des savants. On trouvera d'ailleurs, dans l'Appendice, un aperçu critique de tous mes documents, qui me dispensera de multiplier les notes au bas des pages.

Le travail de la critique n'est que l'élément négatif de l'histoire. Je le sais, et j'ai essayé plus d'une fois de suppléer à l'insuffisance de mes documents par l'effort intense de l'esprit pour arriver à l'intuition du passé. Je puis dire que j'ai vécu avec mon héros, et sans doute, si je l'avais montré tel que je l'ai vu, ce livre pourrait se présenter avec plus d'assurance devant le public.

Arlon, le 30 septembre 1895.

INTRODUCTION.

L'histoire de la société moderne a gravité pendant plusieurs siècles autour d'un peuple prédestiné, qui en a écrit les pages les plus mémorables : je veux parler du peuple franc. Le premier après la chute du monde antique, il a jeté un germe de vie dans la poussière de mort où gisait l'humanité, et il a tiré une civilisation opulente de la pourriture de l'Empire. Devenu, par son baptême, le fils aîné de l'Église, il a fondé dans les Gaules le royaume le plus solide de l'Europe, il a renversé les orgueilleuses monarchies ariennes, il a groupé sous son autorité et introduit dans la société chrétienne les nationalités germaniques, il a humilié et tenu en échec l'ambition de Byzance, et, dès le sixième siècle, il a été à la tête du monde civilisé. Devant l'orage formidable que l'islam déchaînait sur le monde, il a été seul à ne pas désespérer de l'avenir : il s'est attribué la mission de défendre la chrétienté aux abois, et il a rempli sa tâche dans la journée de Tours, en posant au croissant des limites qu'il n'a plus jamais franchies. Maître de tout l'Occident, il a donné au monde une dynastie qui n'a pas sa pareille dans les fastes de l'humanité, et dont toutes les gloires viennent se réunir dans la personne du plus grand homme d'État que le monde ait connu : Charlemagne. Au faite de la puissance, il s'est souvenu de ce qu'il devait à l'Église : après l'avoir sauvée de ses ennemis, il l'a affermie sur son trône temporel, et, armé du glaive, il a monté la garde autour de la chaire de saint Pierre, tranchant pour plus de mille ans cette question romaine qui se pose de nouveau aujourd'hui, et qui attend une solution comme au temps d'Astolphe et de Didier. La papauté lui a témoigné sa reconnaissance en consacrant par ses bénédictions une autorité qui voulait régner par le droit plus encore que par la force ; elle a jeté sur les épaules de ses rois l'éclat du manteau impérial, et elle a voulu qu'ils prissent place à côté d'elle, comme les maîtres temporels de l'univers. La haute conception d'une société universelle gouvernée tout entière par deux autorités fraternellement unies est une idée franque, sous le charme de laquelle l'Europe a vécu pendant des siècles. Après s'être élevé si haut qu'il n'était pas possible de gravir davantage pour le bien de la civilisation, le peuple franc, par une disposition providentielle, s'est morcelé lui-même, se partageant pour mieux se multiplier, et léguant quelque chose de son âme à toutes les nations qui sont nées de lui. Son nom et son génie revivent dans la France ; mais la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont eu leur part de l'héritage commun, et l'on peut dire que l'Italie et l'Espagne elle-même ont été vivifiées par leur participation partielle et temporaire à sa féconde existence.

C'est dans le groupe des peuples issus de la souche franque que la civilisation occidentale a eu ses plus brillants foyers, et l'on peut dire que toutes les grandes choses du moyen âge y ont été conçues et exécutées. Nulle autre race n'a servi l'idéal avec la même passion et le même désintéressement ; nulle autre n'a su, comme elle, mettre l'épée au service de la croix, méritant que l'on écrivît de ses faits d'armes : *Gesta Dei per Francos*. La croisade fut, par excellence, l'œuvre des Francs, et l'histoire leur a rendu justice en plaçant deux de leurs princes sur les trônes de l'Orient : Godefroi de Bouillon à Jérusalem et Baudouin de Flandre à Constantinople. Mais les combats sanglants n'ont pas épuisé l'ardente activité de leur génie, et toutes les entreprises de paix ont trouvé en eux leurs plus vaillants zéloteurs. La Trêve-Dieu, qui a commencé la pacification du monde, est l'œuvre

de leur épiscopat, et la réforme de Grégoire VII, qui a arraché la civilisation au joug mortel de la féodalité guerrière, est celle de leurs moines.

Grand par l'épée, le génie franc a été grand aussi par la pensée. Il a créé la scolastique, cette vigoureuse méthode d'éducation de l'esprit moderne ; l'art ogival, qui a semé de chefs-d'œuvre le sol de l'Occident ; l'épopée carolingienne, plus haute dans son inspiration et plus parfaite dans son plan que le chef-d'œuvre d'Homère. Après quatorze siècles d'une vitalité incomparable, il n'a point encore défailli : il brûle sous la cendre des révolutions, il reste plein de chaleur et de vie, et quand on y porte la main, on sent palpiter l'âme du monde. La foi catholique n'a pas de centre plus radieux, et la civilisation ne peut pas se passer de la race franque.

Rien dans l'origine de cette race ne semblait présager de si hautes destinées. Cantonnée à l'extrémité du monde civilisé, dans les marécages incultes de Batavie, elle était une des plus arriérées au moment où l'héritage de la civilisation antique s'ouvrit. Le nom des Francs, qui se résumait alors dans celui de leurs protagonistes les Sicambres, était synonyme de destructeurs sauvages, et la réputation qu'ils s'étaient faite dans l'Empire ressemblait à celle qu'eux-mêmes ont faite plus tard aux Normands et aux Hongrois. Braves et entreprenants, comme l'étaient d'ailleurs tous les barbares, ils ne se distinguaient pas par les aptitudes supérieures qui brillaient à un si haut degré chez d'autres peuples germaniques. Sans notion d'État ni de civilisation, sans lettres, sans art, sans idée nationale, ils étaient bien en dessous des Goths qui, au lendemain de la crise universelle, fondèrent des royaumes où ils convièrent à une fraternelle collaboration le passé et l'avenir, la vieillesse du monde romain et la jeunesse du monde barbare. Eux, ils portaient le fer et le feu dans les régions qu'ils conquéraient, et ne s'y établissaient qu'après avoir exterminé les habitants et anéanti la civilisation.

D'où vient donc la grandeur historique du peuple franc ? Tout entière du choix fait de ce peuple par la volonté transcendante qui a créé le monde moderne. A l'aurore de ce monde, il a été appelé, et il a répondu à l'appel. Avec une joyeuse confiance il a mis sa main dans la main de l'Église catholique, il a été son docile disciple et plus tard son énergique défenseur, et il a reçu d'elle le flambeau de la vie, pour le porter à travers les nations. C'est l'histoire de cette féconde alliance de l'Église et du génie franc qui fait l'objet de ce livre.

Il semblait, pendant les premiers siècles de notre ère, que l'Empire romain eût créé l'état définitif dans lequel l'humanité devait achever ses destinées. Ses penseurs l'ont cru, ils l'ont dit avec des accents d'une majesté étonnante, et tout le genre humain a partagé pendant longtemps leur conviction. Les chrétiens eux-mêmes ne refusaient pas leur créance à cette espèce de dogme politique. Ils trouvaient dans leurs Livres saints des prophéties qui, interprétées au sens usuel, annonçaient l'Empire romain comme le dernier et le plus durable de la terre, et, se persuadant qu'après lui viendrait la fin de tout, ils le respectaient comme la suprême sauvegarde que Dieu avait accordée à la paix terrestre. Il faut entendre leurs apologistes, Mélicon et Tertullien par exemple, s'en expliquer vis-à-vis des persécuteurs. **Comment, leur disent-ils en substance, pourrions-nous être des ennemis de l'Empire, nous qui sommes persuadés qu'il durera autant que le monde ?** Telle était, chez les fils et les frères des martyrs, l'intensité du patriotisme romain : ils croyaient à l'éternité de Rome, même alors qu'ils mouraient plutôt que de se soumettre à ses injustes lois.

Cette conviction s'affermait singulièrement à partir du jour où le *Labarum* victorieux flotta au sommet du Capitole. Lorsque la fin des persécutions eut fait disparaître la seule cause qui pût rendre l'Empire odieux à une partie de ses sujets, alors il apparut vis-à-vis d'eux dans tout l'éclat d'une majesté sans pareille. C'est qu'il n'était pas seulement un État, il était la civilisation elle-même. Sa conception de la société humaine ne rencontrait pas de négateur. Les formes sociales qu'il avait réalisées semblaient les seules possibles. Nul n'imaginait une autre organisation des pouvoirs publics, une autre constitution de la famille, un autre principe de classification sociale, une autre répartition des richesses, une autre interprétation de la beauté. Toutes ces nouveautés hardies étaient réalisées depuis longtemps au sein de la société chrétienne, mais les plus grands esprits ne s'avisèrent pas d'en poursuivre l'application à la société politique. Un perfectionnement, un progrès graduel de celle-ci sous l'influence bienfaisante de l'Évangile, toutes les âmes religieuses y croyaient et y travaillaient. Une société politique nouvelle, qui ne serait pas la continuation de la romaine, mais qui surgirait sur ses ruines, personne ne se la figurait. Étant, si l'on peut parler ainsi, le moule du royaume de Dieu, l'Empire était éternel comme lui.

Telle était, sinon la conviction raisonnée, du moins la persuasion sincère de la grande moyenne des intelligences. Qu'ils fussent chrétiens ou païens, qu'ils s'appelassent Ausone et Sidoine Apollinaire, ou encore Symmaque et Rutilius Namatianus, qu'ils considérassent dans l'Empire le protecteur de l'Église chrétienne ou qu'ils adorassent en lui l'incarnation de l'âme divine du monde, ils avaient sous ce rapport la même foi. Ce qui établissait l'union dans la diversité de leurs tendances, c'était ce puissant instinct de conservation qui est une des plus grandes forces de la vie sociale, même alors qu'elle agit à l'aveugle et sans le contrôle d'une haute raison. Tout conspirait à entretenir ces dispositions : le souvenir des grandeurs du passé et la terreur des maux futurs, le tour d'esprit que donne la civilisation, l'impossibilité de concevoir une autre forme d'existence, l'habitude si douce et si forte de vivre au jour le jour dans les jouissances élaborées par les ancêtres dont on était les heureux héritiers.

La foi de ces dévots de l'Empire ne se laissa pas déconcerter par les rudes leçons des événements. L'indignité et l'impuissance toujours plus manifestes des organes dans lesquels s'incarnait la civilisation romaine ne leur ouvrirent pas les yeux. Ils ne voulurent pas voir, ils n'essayèrent pas de comprendre les phénomènes qui révélaient graduellement, à l'observateur le moins perspicace, le divorce du genre humain et de Rome. Leur culte ne fit que gagner en ferveur mystique et en enthousiasme voulu. L'émancipation de l'humanité, quand elle frappait leurs yeux par quelque manifestation trop éclatante, ne leur inspirait que des sentiments d'irritation et d'indignation amère. Enfermés dans le cercle enchanté des grands souvenirs patriotiques, et se cramponnant à la foi impériale, en dehors de laquelle il leur semblait que l'univers dût rentrer dans le néant, ils se refusaient à envisager l'éventualité d'un monde privé du Capitole et du Palatin. Ils étaient ballottés entre l'adoration passionnée d'une société dont ils portaient déjà le deuil, et l'horreur profonde pour ces barbares grossiers, ignorants et malpropres, qui apparaissaient comme ses seuls successeurs.

Ce n'est pas que vis-à-vis d'une situation, qui allait s'assombrissant depuis le troisième siècle, tous les esprits aient également manqué de clairvoyance. L'affaiblissement progressif de l'Empire, la puissance grandissante des barbares étaient des phénomènes parallèles, dont ceux-là surtout pouvaient mesurer l'étendue qui les envisageaient du haut du trône, et qui, ayant passé leur jeunesse dans les camps, y avaient vu toutes les forces vives du monde

concentrées dans les seuls barbares. L'idée de mettre fin au conflit tantôt ouvert et tantôt latent entre la civilisation et la barbarie, et de sauver celle-là en apprivoisant celle-ci, fut une pensée haute et vraiment impériale, à laquelle les grands empereurs chrétiens se consacrèrent avec énergie. Aller aux barbares, leur tendre une main amie, les introduire comme des hôtes pacifiques dans ce monde qu'ils voulaient détruire, les faire vivre côte à côte avec les Romains au sein de la même civilisation, et raviver l'Empire en y versant la sève jeune et ardente de la Germanie, c'était, certes, une tâche qui valait la peine d'être entreprise ; c'était, tout au moins, le dernier espoir du monde et sa suprême chance de salut.

Il faut honorer les hommes qui ont conçu ce rêve ; il faut reconnaître ce qu'il avait de séduisant, puisqu'après avoir été caressé par les plus grands des Romains, par Constantin et par Théodose, il put encore, un siècle après, en pleine décomposition de l'Empire, faire la conquête de ce qu'il y avait de meilleur parmi les barbares, d'un Ataulf et d'un Théodoric le Grand. Mais il faut reconnaître aussi que ce n'était qu'un rêve, que l'assimilation d'une race entière était précisément le plus gigantesque effort et la plus grande preuve de vitalité, et que si l'Empire avait été capable de réaliser un tel programme, c'est qu'il aurait été dans la plénitude de sa vigueur et de sa foi. Mais Rome se mourait, et la tâche qu'on lui imposait exigeait toutes les ressources de la force et du génie. Au fur et à mesure que l'expérience se renouvelait, l'échec devenait de plus en plus visible, et, à la fin, la chimère qui proposait le problème dévora les audacieux qui essayèrent de le résoudre.

Alors se posa pour l'Église chrétienne la solennelle question. Allait-elle, s'attachant au cadavre de l'Empire, partager ses destinées et périr avec lui, en refusant de tendre la main à l'avenir qui s'avavançait ? Ou bien, se sentant appelée à des destinées éternelles, allait-elle abandonner l'Empire à lui-même, se porter au-devant des barbares, et commencer avec eux un monde nouveau ? Il nous est facile, à la distance où nous sommes et à la lumière de l'histoire, de constater qu'il n'y avait qu'une seule réponse à faire à cette question. Mais les problèmes que l'histoire résout avec aisance, la vie les pose dans des termes qui ne laissent pas découvrir la solution avec la même facilité. Cette triple vérité, que l'Empire était irrémédiablement condamné, que l'avenir était du côté des barbares, et qu'il ne fallait pas chercher le salut dans la combinaison de ces deux mondes, était couverte d'épaisses ténèbres. La fermeté d'esprit qu'il fallait pour l'entrevoir était regardée comme de l'impiété, et le courage qui consistait à prendre une attitude amicale vis-à-vis des barbares, c'était de la trahison.

L'Église ne se troubla pas devant les difficultés de sa pénible tâche. Elle avait d'ailleurs, dans ses traditions, le souvenir d'un divorce non moins douloureux et non moins nécessaire. Lorsque, dans les premiers jours de son existence, les chrétiens de nation juive prétendirent faire du christianisme une religion nationale, et exigèrent que pour entrer dans la communion des fidèles on passât par la synagogue, le cénacle s'était opposé avec une énergie surhumaine à ces revendications du patriotisme, qui confisquaient au profit des seuls Israélites le patrimoine légué par le Christ à toute l'humanité. En proclamant le caractère universel de l'Évangile, en ouvrant les portes de l'Église toutes grandes aux Gentils, sans autre condition que le baptême, les Apôtres avaient sauvé le christianisme et la civilisation.

L'Église du cinquième siècle se souvint de ce sublime exemple. Elle voulut rester la religion de l'humanité, et non celle d'un peuple, ce peuple fût-il le peuple

romain. Elle voulut s'ouvrir aux barbares comme elle s'était ouverte aux Gentils, et les recevoir dans son sein sans qu'ils fussent obligés de passer par l'Empire. Et, pour pouvoir remplir cette haute mission, elle se détacha de Rome comme elle s'était détachée d'Israël. Sacrifice cruel sans doute, qui dut coûter bien des larmes à ceux qui le firent, qui dut leur valoir bien des anathèmes de la part de ceux qui estiment que le salut de l'humanité et la gloire de l'Église importent moins au monde que les couleurs d'un drapeau politique. Le sacrifice fut consommé cependant, et la merveilleuse souplesse du génie catholique s'affirma une fois de plus dans la manière victorieuse dont il traversa cette grande crise.

Cette évolution mémorable n'a jamais été racontée. Elle se compose d'une multitude de faits dont l'œil ne voit pas le lien, et ses proportions sont tellement vastes, que les contemporains n'ont pu en apercevoir que des épisodes isolés, dont le rapport au tout leur échappait. Comme un pont gigantesque jeté sur l'abîme qui sépare deux mondes, et que le divin ingénieur a laissé couler après qu'il n'en a plus eu besoin, le grandiose itinéraire de l'Église ne se reconnaît qu'à des arches brisées et à des piliers épars, dont l'architecture ne se laisse deviner que par le regard exercé, et qui effraye la paresse de l'imagination. Essayons de marquer les principaux jalons que l'histoire a laissés debout, comme pour défier la sagacité de l'historien.

C'est la chrétienté d'Afrique qui semble, la première, avoir entrevu la direction de l'avenir et prononcé le mot de l'émancipation. Moins liée aux traditions romaines, plus rapprochée, par son génie, par son climat, par son passé, de ce monde oriental où fut le berceau de l'idée chrétienne, elle était faite pour oser dire tout haut la pensée qui tourmentait le sein oppressé du monde. Mais il ne fallut pas moins que son plus grand génie, ou, pour mieux dire, le plus grand génie de l'Église latine, pour parler avec autorité et pour trouver la formule qui devait rendre l'idée acceptable. Lorsque l'Empire, épouvanté de la prise de Rome par Alaric, se recueillait dans une angoisse sans bornes devant ce sacrilège auquel il ne s'était pas attendu, et qu'il demandait à Dieu l'explication de ce qui confondait la raison, alors saint Augustin éleva la voix, et révéla à ses contemporains la signification des terribles événements dont ils étaient les témoins. Avec une netteté et une hardiesse qui déchiraient tous les voiles, il leur enseigna que l'Empire n'était pas la cité éternelle, et qu'il n'avait pas, comme le croyaient ses fidèles, reçu la mission de réaliser la fin de l'humanité. L'Empire n'était que la cité des hommes ; mais il y avait une cité de Dieu qui seule possédait des promesses d'éternité, et qui seule était la patrie commune des âmes. Étrangère à ce monde, à travers lequel elle s'acheminait en pèlerinage, la cité de Dieu reconstituait en dehors de l'Empire une communauté humaine plus vaste, plus durable, plus parfaite, dont la loi était établie par Dieu lui-même, et qui reposait sur la charité universelle. Pour la cité des hommes, dont l'Empire était la réalisation, sa mission était close : il pouvait périr sans que l'humanité fût entraînée dans sa ruine ; s'il refusait de faire partie de la cité de Dieu, Dieu recommencerait avec les seuls barbares l'œuvre de l'avenir.

Telles furent les vues sublimes que le penseur d'Hippone ouvrit devant les yeux de son siècle, et que les écrivains de son école développèrent avec chaleur et éloquence. Salvien, qui s'inspire directement d'Augustin, parle avec une visible sympathie de ces barbares grossiers, hérétiques, ignorants, dont il ne nie pas les vices, mais dont il proclame bien haut les vertus. Il les oppose à la dégradation des Romains de son temps, et il fait rougir les civilisés d'être moins vertueux et moins forts que ces hommes qu'ils méprisent. Paul Orose, autre disciple d'Augustin, est plus catégorique encore ; c'est lui surtout qui semble répudier

l'Empire : Si, dit-il, la conversion des barbares doit être achetée au prix de la chute de Rome, il faut encore se féliciter¹. Il y avait dans cette simple parole le germe d'une nouvelle philosophie de l'histoire de l'humanité.

De pareils enseignements étaient bien faits pour scandaliser le patriotisme des Romains et les préjugés des civilisés. Que de réclamations, que de protestations indignées il dut y avoir, dans les milieux éclairés, contre ces audacieuses négations de tout ce qu'on avait tenu pour sacré ! L'Église trahissait la cause de la conservation sociale, elle enhardissait la barbarie, elle décourageait les derniers défenseurs de la civilisation. Les évêques abandonnaient les nobles traditions de l'épiscopat ; ils étaient les successeurs indignes des grands pontifes du quatrième siècle, qui avaient été les colonnes du monde ; ils démentaient la générosité de leurs collègues, qui montaient sur les murs de leurs villes pour repousser Attila ; ils semblaient se complaire à attiser les flammes et à provoquer la foudre, et Augustin mourant, en proie aux plus sinistres prévisions, dans les murs de sa ville épiscopale assiégée par les Vandales, n'expiait-il pas trop justement la faute d'avoir cru qu'on pouvait désertir la cause de Rome, et bâtir l'avenir sur les masses branlantes et orageuses de la barbarie ?

Certes, en présence de ces démentis apparents que les faits infligeaient à l'idée, il y avait du courage à lui rester fidèle. Il y en avait plus encore à la faire descendre des hauteurs de la spéculation dans le champ clos de la vie, et à lui permettre de s'incarner enfin dans les réalités concrètes de l'histoire. Aller au devant des destructeurs avec la confiance et la sécurité de la foi, les acclamer au moment où ils brûlaient les églises, et leur demander de réaliser cette chimère sublime qu'on peut appeler d'un nom bien fait pour en marquer l'audace : une civilisation barbare, c'était là une entreprise qu'on dut qualifier d'insensée, aussi longtemps qu'elle n'eut pas réussi. Pour l'avoir osé, l'épiscopat gaulois est resté grand devant l'histoire, et l'homme dont le nom résume et représente cette attitude de l'épiscopat, saint Remi de Reims, doit être placé plus haut dans les annales du monde moderne que Clovis lui-même. Fut-ce de sa part un acte d'héroïque abnégation, et dut-il étouffer dans son cœur le regret de la civilisation déclinante, lui qui en avait été une des dernières gloires et qui avait remporté des palmes dans l'art de bien dire, cette suprême consolation des hommes de la décadence ? Ou bien alla-t-il d'enthousiasme aux barbares, séduit par la pensée de devenir l'agent d'une œuvre providentielle, dont la grandeur subjuguait son esprit, et de nouer le lien vivant qui rattacherait le passé et l'avenir ? L'histoire n'a pas pris la peine de nous révéler ce secret : elle nous place en présence des résultats sans nous dire au prix de quels sacrifices ils furent obtenus. Et, après tout, qu'importe ? C'est l'œuvre qui juge l'ouvrier, et l'œuvre est sous nos yeux. Le Sicambre a courbé la tête sous les ondes baptismales, il est devenu le chef d'un grand peuple, et l'union de l'Église et des barbares a sauvé le monde.

Le baptême de Clovis est donc plus qu'un épisode de l'histoire universelle : c'est le dénouement victorieux d'une de ses crises. En relisant cette page fatidique des annales de l'humanité, le chrétien éprouvera le sentiment puissant et profond d'une entière sécurité devant les problèmes sans cesse renaissants, puisqu'il y

¹ *Quamquam si ob hoc solum barbari romanis finibus immissi forent, quod vulgo per Orientem et Occidentem ecclesiae Christi Hunnis et Suevis, Validis et Burgundionibus, diversisque et innumeris credentium populis replentur, laudanda et attollenda Dei misericordia videretur : quandoquidem, etsi cum labefactione nostri, tantæ gentes agnitionem veritatis acciperent, quam invenire utique nisi hac occasione non possent.* Paul Orose, *Histor.*, VII, 41.

voit la Providence accorder à l'Église, dans une de ses heures les plus sombres, ce qu'elle ne lui a refusé dans aucune autre : des penseurs qui ont tracé sa voie à travers les ténèbres de l'Océan, et des pilotes qui, au moment décisif, ont hardiment donné leur coup de barre dans la direction de l'avenir.

LIVRE PREMIER.

I. — LA BELGIQUE ROMAINE.

La civilisation romaine, en s'emparant de la Gaule, y avait tout transformé. Comme ces parcs improvisés que l'horticulture crée dans les solitudes en y plantant de grands arbres et des bosquets adultes, ainsi éclatait tout d'un coup, au milieu d'une contrée jusqu'alors engourdie, la splendeur de la vie romaine. Nulle part cette transformation n'avait été plus radicale que dans la partie de ce pays qui s'appelait la Gaule Belgique, et qui était comprise entre la Somme et le Rhin. Sur cette vaste région occupée par d'immenses forêts, dont les ombrages s'étendaient de Reims à Cologne, et dont les derniers plans allaient se perdre au milieu des marécages boisés de la Batavie, le travail obstiné des légions avait fait surgir partout les monuments durables d'une société civilisée. Parcourant à grands pas leurs solitudes, elles avaient éventré les forêts, et laissé derrière elles ces magnifiques et indestructibles chaussées qui couraient d'un bout du pays à l'autre, bordées de colonnes milliaires et garnies de villes et de bourgades. Prodigieuse avait été l'action de ces routes. Les chemins de fer de notre temps n'ont pas pénétré d'une manière plus profonde au sein de notre vie sociale que ne le firent alors, dans la barbarie celtique du pays, ces bras gigantesques par lesquels, du haut des sept collines, Rome saisissait les extrémités du monde et les rattachait à elle. Les chaussées avaient avant tout un but stratégique ; il s'agissait d'assurer à l'Empire la possession des provinces, et de faire arriver le plus rapidement possible ses armées à la frontière menacée. Telle était la raison d'être de leur direction et de leur aboutissement. De Reims, qui était la tête de ligne de tout le réseau du Nord, elles rayonnaient dans tous les sens vers les extrémités de la Gaule, et mettaient cette grande ville en communications rapides avec Cologne, avec Boulogne et avec Utrecht. Une autre ligne, qui venait directement de Lyon, parcourait toute la vallée du Rhin sur la rive gauche, depuis Bâle jusqu'à la mer du Nord, et décrivait autour de la Gaule quelque chose comme l'immense chemin de ronde de la civilisation.

Ces travaux d'art avaient déplacé dans nos provinces le mouvement de la vie. Les cours d'eau, ces chemins naturels des contrées incultes, cédèrent leur rang aux chaussées militaires des hautes plaines. Celles-ci étaient comme les canaux par lesquels la civilisation coulait à pleins bords à travers la sauvagerie primitive. Elles venaient brusquement aérer les fourrés, sécher les marécages vivifier les landes, réveiller les populations, entraîner et mettre en circulation tout ce qu'il y avait de ressources latentes. Pendant que l'État les jalonnait de relais et de stations à l'usage des postes publiques, les grands propriétaires accouraient fonder leurs exploitations rurales au milieu des terrains qu'elles traversaient et qu'elles mettaient en valeur. Tout un peuple de colons, d'ouvriers et d'esclaves s'y groupait autour d'eux, abandonnant les demeures d'autrefois. Aujourd'hui encore, si l'on jette les yeux sur une carte archéologique des Pays-Bas, on peut y lire, comme dans un livre, l'histoire de ce phénomène qui n'a pas eu d'historien¹ ; les localités habitées se serrent de droite et de gauche contre le fil de la chaussée, se ramifient en colonnes accessoires le long des voies intermédiaires,

¹ Voyez, par exemple, la carte qui accompagne le livre de Van Dessel, intitulé : *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877.

et vont enfin s'enfoncer, avec les diverticules, jusque dans les fermes les plus reculées du pays. C'est le tracé des routes qui a déterminé le groupement des populations¹.

Du côté par où le pays touchait à la barbarie, dont il n'était séparé que par le Rhin, l'Empire avait créé, sous le nom de Germanie, ce qu'on pourrait appeler la zone de ses confins militaires. Sur aucun autre point de son vaste territoire, il ne massa jamais de telles forces. Huit légions, formant un ensemble d'environ cent mille hommes et représentant presque le tiers de l'armée romaine, s'échelonnaient le long du Rhin, jusqu'à son embouchure. Deux camps puissamment fortifiés, Mayence, au sud, et Vetera, près de Xanten, au nord, rattachés entre eux et soutenus par une chaîne de cinquante forts qui dataient du temps de Drusus, et par une flottille qui croisait en permanence dans les eaux du fleuve, telle était la première ligne de défense. Elle avait comme ses glacis sur la rive droite, dont tout le thalweg était commandé par les positions de la rive gauche, et dont l'accès était interdit aux armées des Germains. Un limes formé de retranchements en terre, parfois à des distances considérables de la vallée, délimitait de ce côté la zone que se réservait Rome². Ce *limes* était lui-même défendu par des têtes de ponts comme Deutz, en face de Cologne, et Castel, vis-à-vis de Mayence, redoutables poternes par lesquelles, à l'occasion, les légionnaires débouchaient sur le monde barbare. Une seconde ligne de défense était formée par la Meuse, elle aussi hérissée de châteaux forts par les soins de Drusus, et où Maestricht sur la rive gauche, avec Wyk en face sur la rive droite, était le solide verrou qui fermait la grande voie de circulation de Bavay à Cologne. Tout cet ensemble de travaux, qui en grande partie dataient de la première heure, répondit à sa mission aussi longtemps qu'il y eut des Romains pour monter la garde sur le fleuve.

Tant que la sécurité dura, la civilisation put se développer en deçà du Rhin, dans le calme majestueux de la paix romaine. Elle n'eut pas dans le nord l'intensité ni l'opulence qu'elle déployait dans le sud ; elle ne fut, en toute chose, qu'un reflet affaibli de l'éclatante lumière qui brillait dans les régions méditerranéennes. A mesure que de Lyon on s'avancait vers le nord, on sentait comme une raréfaction de l'atmosphère romaine. Le pays était moins peuplé, la terre moins féconde, les villes moins nombreuses et moins florissantes, l'assimilation à Rome moins complète. La Gaule Belgique n'était que le prolongement de la Lyonnaise, dont le chef-lieu servait de centre religieux et stratégique à la Gaule entière. Quelques villes importantes, Reims, Cologne, Trèves surtout, pouvaient rivaliser avec les cités du Midi ; mais elles rayonnaient sur des solitudes, tandis que la Narbonnaise fourmillait de municipes. La supériorité de culture du Midi sur le Nord était reconnue par les septentrionaux mêmes³ ; ils convenaient que les Gaulois (c'est le nom qu'ils se donnaient) n'étaient pas à la hauteur des Aquitains, et ils craignaient de parler la langue latine en leur présence.

¹ V. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, p. 152 et suivantes.

² Schneider, *Neue Beiträge zur alten Geschichte und Geographie der Rheinlande*. Il y a quatorze brochures sous ce titre, imprimées entre 1860 et 1880.

³ *Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendant vestras nimium urbanas aures sermo rusticior*. Sulpice Sévère, *Dialog.*, I, 27.

Nos rustici Galli... vos scholastici. *Id.*, *ibid.*, II, 1.

Neque enim ignoro quanto inferiora nostra sint ingenia Romanis. Siquidem latine et diserte loqui illis ingeneratum est, nobis elaboratum, et, si quid forte commode dicimus, ex illo fonte et capite facundiæ imitatio nostra derivat. *Panegy. latin.*, IX, 1. (Baehrens.)

Mais la différence de niveau social qui existait entre la Belgique et l'Aquitaine s'accusait avec non moins d'énergie entre les diverses régions de la Belgique elle-même. La culture romaine s'était assimilée assez vite la partie du sol qui ne demandait pas trop de fatigues au colon, elle avait reculé devant les autres, et jusqu'à la fin de l'Empire elle y laissa en friche de vastes régions. Elle ne toucha presque pas aux terres de la Basse-Belgique, elle ne disputa pas aux Ménapiens le sol mouvant et perfide qui leur, servait de patrie. Rien ne l'attirait vers ces côtes découpées par des golfes ensablés, et entamées par de profonds estuaires, ni dans l'intérieur de ces provinces envahies par d'immenses marécages boisés, au milieu desquelles se mouvaient des îles flottantes, dont les dernières se sont fixées seulement au siècle passé dans les environs de Saint-Omer.

Dans ces plaines humides et spongieuses où les grands fleuves de la Gaule septentrionale achevaient avec une lenteur mélancolique les derniers pas de leur itinéraire, le pied du légionnaire romain ne se sentait pas en sécurité, car on ne savait où commençait et où finissait la terre ferme, et les forêts elles-mêmes semblaient peser sur des flots cachés, toujours prêts à engloutir ce qu'ils portaient à leur surface. A partir de Boulogne et de Cassel vers le nord et l'est, en allant dans la direction d'Utrecht, de Bruges, de Tongres, c'étaient des solitudes sans fin, noyées de brouillards et attristées de pluies infatigables, que Rome n'aimait pas disputer aux divinités locales, et où elle ne faisait que passer pour atteindre la ligne du Rhin¹. La Morinie resta pour l'Empire l'extrémité du monde. La riche et plantureuse terre de Flandre, aujourd'hui le jardin de l'Europe, n'était, pour ainsi dire, qu'une seule forêt, remplie de fondrières et de bêtes fauves, que les chroniqueurs du moyen âge appelaient *la forêt sans miséricorde*. Les plaines basses qui se mirent dans les eaux de l'Escaut et de la Meuse aux confins de leurs embouchures étaient occupées par la Merwede, dont le nom signifie *la forêt ténébreuse*. Sur les hautes terres, à d'immenses plateaux dénudés succédaient des immensités d'ombrages sylvestres. C'était une zone ininterrompue de sauvagerie à travers laquelle la vie civilisée traçait ses clairières et ses sentiers. L'Ardenne, L'Eifel, la Charbonnière, l'Arouaise, la Thiérache, la Colvide, autant de forêts envahissant les espaces qui s'étendent entre Arras et Cologne. Le plateau de Hundsrück, entre la Moselle et le Rhin, était une solitude qu'au quatrième siècle encore on pouvait traverser de part en part sans y rencontrer une âme vivante². Plus de la moitié de la Gaule septentrionale était en friche, et faisait le désespoir du colon romain.

Mais ces régions lugubres étaient coupées, traversées, bornées par des districts qui offraient l'aspect de la plus riante culture. Les confins orientaux de la Gaule, et notamment la rive gauche du Rhin depuis Mayence jusqu'à la mer, dessinaient sur le sol de l'Empire une large bande de civilisation enfermant les déserts que nous venons de décrire. Le charme d'un beau fleuve, les facilités qu'il offrait aux relations de la vie civilisée, le besoin de consolider la digue qui protégeait la Gaule contre les Barbares ; toutes ces raisons s'étaient réunies pour accumuler de ce côté les efforts et les ressources du monde romain. Le voyageur qui descendait le fleuve passait à côté d'une série de villes riches et prospères : Mayence, Bingen, Coblenz, Andernach, Bonn, Cologne, Neuss, Nimègue, Batavodurum, et enfin Lugdunum, descendu aujourd'hui sous les flots en face de

¹ César, *Bell. Gall.*, II, 16 et 28 ; III, 28 ; VI, 31. Strabon, IV, 3. Pline, *Hist. nat.*, XVI, 1 ; *Panegy. latini*, V, 8 (Baehrens). Cf. Schayes, *la Belgique et les Pays-Bas avant et après la domination romaine*, II, p. 6.

² Ausone, *Mosella*, 5.

Katwyk. Mais les villes ne donneraient qu'une idée insuffisante de cette intense activité de colonisation qui se déployait dans les régions rhénanes. Les campagnes elles-mêmes étaient romanisées. Il suffit de soulever le léger voile de l'orthographe germanique pour voir reparaître, se serrant en rang épais sur les riches sillons, les villages romains qui, comme en pleine France, s'appellent Martigny, Louvigny, Sinseny, Vitry, Fusigny, Lésigné, Langénieux, Vériniac, Juilly¹. Qu'on ne se figure pas toutefois la civilisation des provinces septentrionales de la Gaule comme une espèce de plante exotique, cultivée pour leur usage personnel par les conquérants qui l'avaient apportée. La Belgique ne fut jamais une Algérie, c'est-à-dire une colonie occupée militairement par un peuple qui lui reste étranger. Les Romains de ce pays, ce furent en grande majorité des indigènes. C'étaient les anciens sujets de Comm l'Atrébate, de Boduognat le Nervien, d'Ambiorix l'Éburon. C'étaient encore les Bataves et les Ubiens, conquis par la civilisation de Rome plutôt que par ses armes, et devenus, par les mœurs, par la langue, par le cœur, de véritables Romains. Les immigrés qui venaient chercher fortune dans le nord, les capitalistes accourus pour tirer parti des nouvelles ressources créées par l'annexion, les marchands qui fouillaient les recoins les plus cachés du pays, les soldats retraités qui, leur service terminé, allaient goûter le repos dans quelque tranquille et riante villégiature, ne comptaient que pour une modeste partie dans l'ensemble de la population civilisée².

Rien d'intéressant comme de suivre dans ses diverses phases la romanisation progressive de la Belgique. Elle commença par les couches supérieures, et elle pénétra peu à peu dans les autres par une espèce d'infiltration lente et irrésistible. Dès les premières années qui suivirent la conquête, les chefs de clan, qui étaient les arbitres des peuplades celtiques, s'étaient empressés d'adhérer au régime nouveau. Groupés dans les villes, qui surgissaient alors autour des palais des gouverneurs, ils en remplirent les magistratures, ils y vécurent à la semaine, se vêtant de la toge, parlant latin et oubliant le plus possible leur origine barbare. Ce qui les rattachait à l'Empire, c'était le charme nouveau et séducteur du régime impérial, c'était le bien-être matériel et la sécurité qu'il procurait, c'était la gloire de faire partie d'une société policée, où quiconque se sentait quelque supériorité avait la certitude d'en tirer le plus large parti. Voilà comment un patriotisme romain se développa parmi les descendants des hommes qui avaient versé leur sang pour combattre la domination romaine. Ceux même d'entre eux qui, pendant la première génération, essayèrent de réveiller l'idée nationale, nous apparaissent dans les récits de l'histoire sous des noms romains, comme le Trévire Julius Florus ou le Batave Civilis. Il est à remarquer que le nom gentilice du vainqueur des Gaules est particulièrement populaire dans les provinces qui lui ont opposé la plus rude résistance, et ce simple fait nous permet de juger des sentiments que la population y professait pour ses maîtres nouveaux.

La politique romaine mit un art consommé à favoriser cette évolution : elle n'agit que par voie d'attraction, jamais par voie de contrainte. Nul ne devint Romain malgré lui, et personne ne put se plaindre de voir de chères traditions nationales froissées ou profanées. La civilisation ne fut pas le lit de Procuste sur lequel la

¹ Les formes allemandes de ces noms sont Merzenich, Lövenich, Sinzenich, Wichterich, Füssenich, Linzenich, Lingenich, Viernich, Gürlich. Je ne cite que quelques exemples : il serait facile de les multiplier indéfiniment.

² Fustel de Coulanges, *la Gaule romaine*, p. 96.

tyrannie mutilait ou disloquait les nations annexées, elle fut plutôt le vêtement large et ample qui s'adaptait à tous les besoins et ne gênait aucun mouvement. L'Empire comprit qu'il restait parmi les peuples gaulois, malgré la sincérité de leur attachement au régime nouveau, un fonds de sentiment national qu'il fallait respecter. Il laissa subsister leurs anciens groupements politiques, auxquels ils tenaient, se bornant à faire coïncider les limites de ses cités, avec les limites des peuplades, qui gardèrent leurs noms et dans une certaine mesure leur autonomie. Il fit plus : il ne craignit pas de susciter un vrai patriotisme gaulois, en rapprochant les cités par des liens plus intimes et plus sûrs qu'à l'époque de l'indépendance. La Gaule, naguère si morcelée, commença de se sentir une nationalité compacte et puissante, à partir du jour où les délégués de ses soixante cités furent appelés à siéger ensemble, tous les ans, dans une assemblée à la fois religieuse et administrative. Cette assemblée se tenait à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, devant l'autel de Rome et de l'empereur¹, ces deux grandes divinités dont le culte était le seul qui fût commun à toutes les provinces. Ainsi la Gaule arrivait à la conscience de son unité nationale par le lien même qui semblait marquer sa dépendance ; invention admirable de la politique romaine, qui faisait aimer l'Empire au nom de la patrie.

Le *Conseil national des Gaules*, réuni tous les ans, contrôlait l'administration des gouverneurs des provinces, et au besoin lançait contre eux un acte d'accusation qui était transmis à l'empereur ; de plus, il procédait à l'élection annuelle du grand prêtre de Rome et d'Auguste, le plus haut dignitaire religieux de tout le pays. La Belgique eut à trois reprises l'honneur de voir ce sacerdoce national confié à un de ses enfants. Le premier fut un Nervien, L. Osidius, qui avait gravi tous les degrés de la hiérarchie civile dans sa patrie, l'autre un Morin, Punicus Genialis, de Térouanne ; le troisième, un Médiomatrique, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom².

Le travail d'attraction auquel elle soumettait les Belges, Rome le faisait également auprès des Germains. Sur la rive gauche du Rhin, on le sait, vivaient depuis l'époque d'Auguste des peuples barbares transportés là par le grand empereur et par ses lieutenants : les Sicambres, qui, sous le nom de Gugernes, occupaient le pays de Gueldre ; les Ubiens, établis plus au sud avec Cologne pour centre ; les Tongres, auxquels on avait abandonné les terres désertes depuis l'extermination des Éburons. La puissance d'assimilation du génie romain se faisait sentir avec la même énergie auprès de ces barbares qu'au milieu des peuplades celtiques de l'intérieur de la Gaule. Cologne était devenue, pour les Germains, comme Lyon pour les Gaulois, un centre religieux qui aurait groupé autour du culte d'Auguste, près de l'*Ara Ubiorum*, tous les peuples de la Germanie, si la catastrophe de Varus, en l'an 9 après Jésus-Christ, n'était venue limiter le champ d'action de la civilisation dans le nord³. Mais la colonie d'Agrippine n'avait rien perdu de son importance, ni les Ubiens de leur fidélité. Ce peuple, rallié dès le premier jour à l'Empire avec une espèce d'enthousiasme, s'était constitué le gardien de la frontière contre ses frères germaniques, et ne cessa de déployer dans cette tâche un dévouement à toute épreuve. Aux Germains révoltés qui agitèrent devant eux le drapeau de l'indépendance et qui leur parlèrent de fraternité, les Ubiens répondirent en massacrant dans une seule

¹ *Ara Romæ et Augusti*. Auguste désigne ici l'empereur vivant, et non seulement le fondateur de l'Empire. V. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, p. 191.

² E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, pp. 449 et 450.

³ Mommsen, *Römische Geschichte*, t. V. p. 107.

nuit tous les barbares qui se trouvaient à Cologne¹. Aussi longtemps que l'Empire exista, leur zèle romain ne se démentit pas, ni leur haine pour les autres Germains, qui les payaient largement de retour. Ils sont pour l'historien la preuve lumineuse que le génie barbare n'avait rien de réfractaire à la civilisation, et qu'à la longue Rome aurait assimilé les Germains, si sa vigueur éducatrice ne s'était épuisée avant le temps.

Toutefois l'intensité de la culture n'excluait pas la survivance de la barbarie celtique et germanique dans les couches inférieures. C'étaient les classes supérieures et moyennes qui s'étaient romanisées de bonne heure, et qui vivaient comme on vivait en Italie. Les campagnes, comme toujours, furent plus lentes à se laisser entraîner.

A la fin du quatrième siècle, on parlait encore la vieille langue gauloise dans les environs de Trèves, qui était depuis deux générations la capitale de la Gaule et même de l'Occident². Malgré la suppression légale du druidisme dès 49, on rencontrait encore en Gaule, pendant toute la durée du troisième siècle³, des femmes qui se faisaient donner le nom de druidesses. On restait fidèle aux dieux nationaux, on leur élevait des sanctuaires et des autels, et toute une mythologie celtique se révèle à nous dans les monuments figurés et dans les inscriptions votives⁴. Les moins curieuses de ces divinités locales ne sont pas les *Mères* ou les *Matrones*, qui nous apparaissent si souvent, toujours au nombre de trois, avec des fleurs sur les genoux, la tête prise dans leurs gigantesques coiffures barbares. Les petites gens ont gardé le costume national, dont le *bardo-cucullus* est la partie la plus caractéristique, et sur leurs pierres tombales foisonnent des noms qui se reconnaissent d'emblée à leurs allures barbares. Des hommes qui s'appelaient Haldaccus, Ibliomarius, Otteutos ou Amretoutos représentent, au sein de la civilisation de nos provinces, ce qui survit de barbarie celtique dans le peuple. Ajoutons que l'élément celtique, pour tenace que fût sa résistance à l'absorption, était condamné à s'éteindre à la longue, et qu'il diminuait toujours sans se renouveler jamais. Il était indispensable de lui assigner une place dans ce tableau ; mais la vérité oblige à dire qu'il n'a joué, dans le développement de la vie sociale de nos provinces sous l'Empire, qu'un rôle entièrement négatif. Confiné à la campagne, autour des vieux sanctuaires nationaux, il y représentait, avec la grossièreté des mœurs et la rudesse de la vie, un état social que les classes supérieures de la nation avaient depuis longtemps laissé derrière elles.

Groupées dans les villes, ces dernières s'habituèrent à la douceur de l'existence romaine et aux bienfaits de la paix. Indigènes de distinction et Romains immigrés s'y rencontraient dans une société polie et brillante qui s'intéressait aux choses publiques, qui avait le culte des lettres, et dont les membres doués de quelque ambition ou de quelque talent rêvaient d'aller un jour conquérir les honneurs suprêmes à Rome. Les villes étaient riches et belles. Il ne leur manquait aucune forme de l'opulence et du confortable. Elles avaient des temples, des basiliques, des écoles, des thermes, des aqueducs, des théâtres, des amphithéâtres, des cirques. D'imposantes avenues sépulcrales s'ouvraient au dehors de leurs enceintes, et de riantes villas étaient disséminées dans leur voisinage.

¹ Tacite, *Histor.*, VI, 79.

² Saint Jérôme, *Commentaire à l'épître aux Galates*, c. 3.

³ Lampride, *Alexander Severus*, c. 60 ; Vopiscus, *Numerianus*, c. 14.

⁴ Rien que les inscriptions du musée de Saint-Germain ont permis à M. Alex. Bertrand de dresser un catalogue de trente-neuf divinités gauloises (*Revue archéologique*, 1880), et depuis lors le nombre s'en est augmenté.

L'architecture moderne n'a pas encore dépassé les œuvres que le génie romain a élevées dans nos provinces. La *Porta Nigra* de Trèves évoque des souvenirs de grandeur impériale dont les siècles n'ont pu effacer le vestige ; l'aqueduc de Jouy-aux-Arches, près de Metz, est un des plus étonnants monuments de l'antiquité ; les mosaïques de Reims et de Nennig attestent la richesse des constructions où elles ont été trouvées, et le tombeau d'Igel, surgissant dans sa beauté mélancolique et solitaire au milieu des cabanes d'un pauvre village, dans la vallée de la Moselle, raconte le luxe de la vie privée dont il fut le témoin.

La campagne n'existait pas, politiquement parlant. Elle appartenait tout entière aux citadins, et ne servait qu'à les nourrir et à les récréer. Les bourgades rurales étaient peu nombreuses et peu considérables. A la place des villages d'aujourd'hui, il n'y avait que de grandes exploitations rurales, des fermes garnies d'un personnel, souvent nombreux, d'esclaves agricoles, et dominées par une maison de maître qui servait de résidence d'été au grand propriétaire. Là, dans les années de calme et de prospérité, la vie devait être bien douce pour le riche, qui jouissait de la grande paix des champs et de l'heureuse oisiveté si enviée de l'antiquité païenne. De la véranda de sa maison, située d'ordinaire à mi-côte sur quelque colline ensoleillée, il embrassait de l'œil tout le domaine que fécondaient les sueurs de ses esclaves, et que bordait, à l'horizon, la sombre lisière de ses bois. Le type de l'habitation rurale, telle que l'avaient conçue Caton l'Ancien et Varron, avait subi quelques modifications dans nos climats : l'*impluvium* et l'*atrium* avaient disparu ; mais de vastes galeries extérieures, ornées de colonnades, les remplaçaient, et les salles de bains chauffées par des hypocaustes ne manquaient dans aucune maison de maître, non plus que les élégants pavés de mosaïque, dont il nous est resté plus d'un somptueux spécimen. Un écrivain du Midi de la Gaule a pris la peine de nous apprendre comment, à la fin du cinquième siècle, on passait son temps dans ces riantes villégiatures, et la peinture qu'il a tracée s'adapte également bien aux contrées septentrionales. La chasse, qui était particulièrement attrayante dans les vastes forêts de l'Ardenne, prenait une grande partie de la journée ; l'autre était consacrée à l'équitation, aux exercices de la palestra et du jeu de paume, et surtout à l'usage des bains chauds et froids, devenus un véritable besoin dont la satisfaction était entourée de toute espèce d'excitations sensuelles. On lisait et on dormait beaucoup ; au surplus, la société était agréable, se plaisait aux jeux de l'esprit, accueillait les petits vers avec la passion qu'on apporte aujourd'hui à la musique, et se retrouvait volontiers, le soir, dans de plantureux festins qu'égayaient les danseurs et les joueurs de fifre¹.

Nulle part la vie romaine n'avait déployé plus de richesse et plus de charme que dans l'heureuse vallée de la Moselle, en aval et en amont de la ville de Trèves, qui était la quatrième de l'Empire. Lorsque, à la fin du quatrième siècle, Ausone visita cette contrée, elle lui rappela, par sa fécondité comme par son apparence prospère, les rives de son fleuve natal, la Garonne, et le beau pays de Bordeaux. Partout les flancs des coteaux étaient égayés par de charmantes villas, celles-ci comme suspendues au milieu des vignobles, celles-là descendant jusqu'à la vallée où elles recueillaient dans des bassins artificiels les flots et les poissons de la rivière. L'activité du travail champêtre animait le calme souriant de cette

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 1 et 9. Lire, pour ce qui concerne les contrées belges, un excellent article de M. Bequet, dans le tome XX des *Annales de la Société archéologique de Namur (Les grands domaines et les villas de l'Entre-Sambre-et-Meuse sous l'Empire romain)*.

contrée idyllique, et les bateliers qui descendaient la Moselle lançaient de loin leurs quolibets aux joyeux vigneronns épars sur les hauteurs, dans les pampres et les suc de la vendange¹.

L'agriculture était la source principale de cette prospérité. Elle s'était rapidement développée depuis l'arrivée des Romains. On avait apporté du Midi les procédés savants qui avaient transformé les conditions de l'économie rurale, et on les avait combinés avec certaines pratiques particulières à nos contrées. L'art d'amender la terre au moyen de la marne était une invention gauloise. Tous les dix ans, les Ubiens défonçaient leur sol jusqu'à la profondeur de trois pieds, pour renouveler la couche supérieure². Quand, dans les régions montagneuses, il arrivait que la récolte gelât l'hiver, on ressemait au printemps, et on avait de bons résultats³. Nos contrées n'étaient plus ces terres sans arbres fruitiers dont parlaient Varron et Tacite⁴. Plusieurs espèces de fruits savoureux y mûrissaient, notamment la cerise de Lusitanie et la pomme sans pépins, spécialité de la Belgique, au dire de Pline⁵. La vigne, introduite de bonne heure dans la Gaule méridionale, s'était répandue tard dans les régions du Nord ; toutefois, au quatrième siècle, elle couvrait de ses ceps les coteaux du Rhin et de la Moselle⁶. Divers produits du pays jouissaient même d'une faveur universelle dans le monde romain : tels étaient les jambons de la Ménapie, vantés par Martial⁷, et les oies du pays des Morins. Tous les ans elles émigraient par bandes nombreuses jusqu'à Rome ; on leur faisait faire le voyage pédestre, parce qu'on croyait que leur chair était plus délicate après de longues fatigues⁸. La Belgique prenait donc sa place dans la géographie des gourmets, et on y poussait loin le raffinement gastronomique, à preuve ces parcs d'huîtres en eau douce, dont on retrouve les traces dans nombre de ses villas⁹. Ajoutons, pour compléter ce tableau, qu'elle n'était pas moins avancée dans l'art de la vénerie que dans celui de la cuisine. Dans ses immenses forêts on chassait de toutes les manières : on avait dressé dans ce but des chiens, des autours et jusqu'à des cerfs. Et pour la pêche, on peut se faire une idée des progrès de cet art en lisant, dans le poème d'Ausone, le catalogue des poissons de la Moselle, qui émerveille par le nombre et par la variété des espèces connues des gastronomes de ce temps.

Une industrie assez active dans plusieurs centres utilisait un grand nombre de bras. L'État lui-même avait réparti sur le sol de la Belgique plusieurs de ses importantes manufactures. Un nombreux personnel féminin travaillait dans ses ateliers d'habillements militaires à Trèves, à Metz, à Reims et à Tournai. Des manufactures d'armes de luxe existaient à Reims et à Trèves, des fabriques de boucliers à Trèves et à Soissons, une fabrique d'épées à Reims, une fabrique de batistes à Trèves. Tout le monde sait l'importance que l'industrie textile avait prise dans les plaines de la Morinie et dans les régions voisines. Tous les Morins,

¹ Ausone, *Mosella*.

² Pline, *Hist. nat.*, XVII, IV (VI), 5.

³ *Id.*, *ibid.*, XVIII, 20.

⁴ Varron, *De Re rustica*, I, 7, 8 ; Tacite, *German.*, 5 : *terra... frugiferarum arborum impatiens*.

⁵ Pline, *Hist. nat.*, XV, 51 et 103.

⁶ Ausone, *Mosella*, 21, 25, etc.

⁷ Martial, XIII, 54.

⁸ Pline, *Hist. nat.*, X, 22, 53.

⁹ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XIV, p. 117, note. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XXXII, 6.

dit Pline, faisaient de la toile à voile¹. Pour la fabrication des étoffes, Arras et Tournai avaient une réputation de premier ordre, et habillaient une grande partie de l'Occident. L'industrie plastique était également cultivée par l'État et par les particuliers ; on sait que les légions faisaient elles-mêmes leurs tuiles, et un grand nombre de fabricants envoyaient au loin les produits de leurs poteries sigillées. Les noms de quelques-uns de ces industriels nous ont été conservés ; celui qui marque **BRARIATUS** était certainement un Belge, et probablement aussi celui dont les produits portent le sigle **HAMSIT**².

La vie intellectuelle ne paraît pas avoir été languissante. Le Nord avait comme le Sud ses écoles, avec ses professeurs de littérature grecque et latine, et ses professeurs d'éloquence, dont les constitutions impériales vinrent régler les traitements au quatrième siècle³. Celles de Trèves étaient une véritable université ; elles comptaient parmi leurs maîtres des célébrités comme le panégyriste Claude Mamertin, et comme Harmonius, le commentateur d'Homère ; Lactance y enseigna, et saint Ambroise y passa comme élève. Reims avait également une grande réputation, et le rhéteur Fronton ne craignait pas de la traiter d'Athènes gauloise⁴. Même des localités inférieures, comme Xanten, étaient dotées, dès le second siècle, d'une institution d'enseignement : détruite par un incendie, elle fut rebâtie par Marc-Aurèle et par Verus⁵. On est donc fondée à croire que les classes aisées recevaient une éducation intellectuelle assez soignée, et même que la population libre en général avait un certain degré d'instruction. Il n'y aurait pas dans toutes les localités tant d'inscriptions romaines, dues souvent à de petites gens, si elles n'avaient pas eu un bon nombre de lecteurs.

Quant aux arts, ils furent cultivés avec succès, surtout pendant la belle époque de l'Empire, qui est le deuxième siècle. C'est dans le pays même qu'on a dû prendre et qu'on a trouvé les artistes qui ont dessiné les grands monuments, et les ouvriers qui les ont exécutés. Nul doute que la grande majorité de nos statues et de nos bas-reliefs ait été faite sur place et soit due à des ciseaux indigènes. Et il y a dans ces œuvres, à côté de pièces qui trahissent une exécution grossière ou une inspiration tarie, beaucoup de produits d'une facture excellente et d'un modelé très pur, qui ne seraient pas indignes d'une mention dans l'histoire de l'art. Peut-être n'est-il pas impossible d'y retrouver, avec la toute-puissante influence de la tradition classique, certaines inspirations plus particulièrement nationales, dans telle ou telle œuvre marquée au cachet d'un réalisme discret, qui tantôt confine au pathétique, tantôt arrive à l'expression d'un *humour* de bon aloi.

Il faut les lire, ces œuvres de pierre, il faut les parcourir l'une après l'autre dans leur pittoresque multiplicité, comme on feuilletterait les pages d'un volume illustré : mieux que des textes écrits, elles nous racontent la vie intime de la Belgique romaine. Ce sont les tombeaux seuls qui nous les ont fournis ; car le tombeau, cette porte ouverte sur l'autre vie, n'est pour les Romains qu'un miroir qui reflète celle-ci, en y ajoutant le charme douloureux de ce qui est à jamais perdu. Ces monuments funéraires nous offrent la vive et saisissante image d'un

¹ Pline, *Hist. nat.*, XIX, 8.

² Schuermans, *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X.

³ *Codex Theodosianus*, XIII, 3, 11.

⁴ *Item Fronto ait : et illæ vestræ Athenæ Durocorthoro*. Consentius dans Keil, *Grammatici latini*, V, p. 349.

⁵ Brambach, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, 216.

monde que leur réalisme rapproche de nous avec une puissance d'évocation étonnante. En rôdant au milieu des bas-reliefs d'Arlon ou de Neumagen, on est transporté en pleine civilisation romaine, et partout on a autour de soi l'illusion d'une vie pleine d'activité et de mouvement. Chacun vaque à sa besogne dans le calme quotidien du travail : des marchands vendent du drap, des propriétaires reçoivent les redevances de leurs fermiers ; des pédagogues fustigent des élèves récalcitrants, des femmes sont occupées à tisser de la toile, des époux se tiennent par la main avec une expression de tendresse, des malades, se soulevant dans leurs lits, dictent leurs dernières volontés. Puis ce sont des chasseurs lancés éperdument, avec leurs lévriers, à la poursuite de quelque vieux sanglier des Ardennes, ou des cavaliers qui se précipitent au galop de leurs montures dans la direction de quelque ennemi invisible, ou foulent aux pieds un vaincu. Les postes impériales brûlent le pavé des chaussées publiques ; le commerce circule sur les cours d'eau dans de grandes embarcations remplies de tonnes ; derrière celles-ci, la face du pilote s'épanouit d'un large sourire à la pensée du moût délicieux qu'elles contiennent, et dont il se promet quelques vigoureuses lampées. L'ombre de la mort vient parfois se répandre sur la sérénité de ces tableaux ; mais elle s'indique en traits fugitifs et symboliques, non comme la destruction, mais comme la séparation. Un tombeau d'Arlon a résumé la poésie de l'éternel adieu dans une image pleine de grâce mélancolique. Un jeune homme portant un enfant apparaît à droite et à gauche du monument ; d'un côté, l'enfant qu'il tient dans ses bras et qu'il regarde face à face est couronné de fleurs ; de l'autre, l'enfant repose sur l'épaule du jeune homme, qui se retourne pour jeter sur lui un regard attristé. Entre les deux figures se lit cette inscription pleine d'une poignante simplicité :

AVE SERTI IVCVNDE

VALE SERTI IVCVNDE

Cette tombe, oubliée dans une petite ville, raconte l'histoire de la félicité romaine en Gaule. Elle y fut douce et rapide comme la vie éphémère de l'enfant : on en savoura le parfum pendant un jour, puis vinrent les orages, et les fleurs de la civilisation périrent au milieu de catastrophes qui semblaient annoncer la fin de l'univers.

Dire comment la chose arriva, c'est une tâche qui dépasse le cadre de ce livre. La Gaule n'était qu'un des membres du grand corps de l'Empire ; elle n'avait pas de vie propre, elle vivait, souffrait et prospérait de ce qui le faisait vivre, prospérer ou souffrir. C'est donc la constitution intime de l'Empire qu'il faudrait faire connaître pour rendre compte des rapides destinées de la Gaule. On y verrait comment la société romaine vécut tant qu'elle travailla à la réalisation de son idéal, qui était la grandeur de l'État et la domination universelle de Rome. Une fois ce but atteint, elle crut les destinées du genre humain fixées à jamais, et elle se reposa dans la jouissance de ce qu'elle appelait pompeusement la *félicité romaine*. Elle oublia la pratique des vertus qui l'avaient fait arriver à ce degré de prospérité, et elle se déroba aux âpres labeurs qui l'empêchaient de savourer à son aise les délices du monde conquis. Les Romains cessèrent de rêver et de faire de grandes choses ; leurs âmes, détendues comme un arc hors d'usage, retombèrent sur elles-mêmes, sans ressort, sans vigueur morale, dans la platitude d'une existence de plus en plus frivole, d'où la pensée du devoir et le sentiment de la dignité avaient disparu. Le dieu mortel à qui cette société avait confié son existence perdait la tête sur les sommets vertigineux où il se voyait élevé, et dans sa démence il brouillait de ses mains furieuses l'écheveau des

destinées du monde. Les ressources infinies qu'il lui fallait pour son régime de plaisir et de corruption drainaient incessamment les provinces, et faisaient couler du côté de l'État les revenus du travail, comme les aqueducs pompaient jusque dans les plus ombreuses retraites les cours d'eau pure dont ils alimentaient les places publiques des grandes villes. Là battait son plein, jour et nuit, la grande orgie de la civilisation païenne. Là, dans le brasier des voluptés homicides, se consumaient, comme si on les avait réduites en cendres, toutes les richesses morales et matérielles créées par des peuples de travailleurs sacrifiés. A force de puiser toujours plus largement à ces sources fécondes, sans jamais rien leur rendre, il vint un moment où l'on s'aperçut qu'elles tarissaient. Alors commença la crise suprême. Toutes les forces vives de l'Empire furent gagnées tour à tour par la nécrose. La mort était l'aboutissement fatal : elle arrivait lentement, mais les événements extérieurs se chargèrent de la précipiter.

La Belgique avait connu pendant quelques générations les bienfaits de la paix romaine et de la sécurité. Mais l'ère du développement pacifique cessa pour elle avec le règne de Marc-Aurèle, et celui du monstre Commode inaugura l'ère des crises et des catastrophes. En 178, les Chauques, s'avançant par la chaussée de Cologne à Bavay, traversèrent la deuxième Germanie jusqu'au delà de Tongres, aux environs de Waremme, pillant et brûlant tout sur leur passage. Ils allaient gagner la deuxième Belgique, et déjà les habitants de cette province enterraient fiévreusement leurs trésors, lorsque Didius Julianus, qui la gouvernait à cette époque, rassemblant en toute hâte une armée, se jeta au-devant des barbares et parvint à les refouler¹. La province de Belgique fut épargnée, mais celle de deuxième Germanie avait été éprouvée cruellement, et jamais elle ne se releva de ce désastre. Les villas incendiées restèrent ensevelies sous leurs couches de cendres, et c'est de nos jours seulement que l'archéologie, en lisant les monnaies retrouvées dans les ruines, est parvenue à déterminer l'itinéraire des ravageurs².

Moins d'un siècle après, les terreurs recommencèrent, et cette fois la désolation fut universelle. Après la mort d'Aurélien, des torrents de barbares se répandirent sur la Gaule entière, qui fut inondée de sang et jonchée de ruines. Au milieu de l'indicible détresse de cette fatale époque, il ne s'est pas trouvé d'historien pour nous raconter les souffrances de nos ancêtres, mais l'archéologie supplée au silence des annalistes, et quelle éloquence dans son témoignage ! Depuis la rive droite du Rhin jusqu'aux bords de la mer du Nord, en traversant les provinces de deuxième Germanie et de deuxième Belgique dans toute leur étendue, tout fut massacré, pillé, incendié. Les ruines des villas romaines, qui avaient été si nombreuses au deuxième siècle, se retrouvent partout sous des couches d'incendie, avec des monnaies perdues ou négligées qui nous donnent la date du drame. Plus d'une fois, des cadavres d'hommes et de femmes massacrés sont étendus au milieu des ruines, et quantité de petites Pompéi, plus tragiques encore que celle du Vésuve, surgissent aujourd'hui sous la pioche de l'explorateur dans l'état où les ont laissées, il y a seize siècles, les barbares envahisseurs de l'Empire. Quiconque possédait quelque chose le cacha au fond du sol ;, mais les trésors furent mieux conservés que leurs possesseurs, car depuis des siècles on ne cesse d'en exhumer tous les jours, preuve éloquente que ceux qui les avaient confiés à la terre ne vécurent pas pour les reprendre.

¹ Spartien, *Didius Julianus*, 1. Cf. sur la date Bergk, *Zur Geschichte und Topographie des Rheinlandes*, p. 51, et Dederich, *Der Frankenbund*, p. 34.

² V. *Bulletin des Comm. d'Art et d'Archéologie*, t. V. et S(chuermans) dans le *Bulletin de l'Institut. archéol. liégeois*, 13e année, 1877.

Au milieu de tant de maux, pillée par les agents du fisc, pillée par les envahisseurs barbares, seule obligée de peiner pour un monde qui vivait d'elle, et ne trouvant plus dans son travail de quoi subsister elle-même, la classe rurale perdit courage et se révolta. C'est un phénomène terrible que le soulèvement de ces masses laborieuses et tranquilles qui supportent sur leurs patientes épaules le poids des civilisations ; il éclate chaque fois qu'après de grands désastres nationaux, les pouvoirs ne sont plus à la hauteur de leur tâche, et augmentent les charges publiques pour conjurer une ruine dont ils sont la cause. Sous le sobriquet de *Bagaudes*, emprunté à leur vieux langage gaulois, les Jacques Bonhomme du troisième siècle, massés par bandes tumultueuses, parcoururent toute la Gaule en devastateurs impitoyables. On ne sait au juste quel était leur but, ni s'ils en avaient un autre que de soulager, à force d'excès, leurs âmes aigries par de vieilles et longues souffrances. Ils avaient à leur tête deux chefs, Aelius et Amandus, qui parvinrent, comme autrefois Eunius et Spartacus, à constituer une véritable armée de l'anarchie. Il ne devait pas être difficile, pour des troupes régulières, de venir à bout de ces hordes ignorantes, fanatiques et désespérées. Au moins elles surent mourir sans demander de quartier, et on ne leur en fit point. Seulement, la victoire sur ces pauvres gens coûta plus cher qu'une défaite : quand on les eut massacrés, on s'aperçut qu'on avait converti les campagnes en déserts, et qu'il ne restait plus personne en Gaule pour faire le pain et le vin.

A partir de ces jours funestes, la dépopulation, et la ruine s'accéléchèrent d'une manière effrayante. La Gaule ne produisait plus même assez pour nourrir les troupes qui devaient la défendre : il fallut faire venir le blé de la Bretagne, et cette île, jusque-là épargnée, devint pour le continent gaulois ce qu'étaient pour l'Italie les provinces d'Afrique et de Sicile¹. Ce ne sont pas seulement des provisions, mais aussi des ouvriers qu'il fallut demander à la Bretagne pour les travaux publics du continent, où les bras manquaient non moins que les moissons². Pour repeupler les solitudes qui envahissaient la Gaule septentrionale et centrale, on imagina d'y verser tous les prisonniers que l'on faisait dans les guerres contre les barbares, et d'y laisser pénétrer, en qualité de colons, des tribus entières de Germains à la recherche d'une patrie. Ces multitudes de travailleurs agricoles rendaient au sol provincial un peu de fertilité ; quant à l'Empire, il était heureux de retrouver en eux de la matière imposable pour le fisc et des recrues pour les armées. Toutes les provinces reçurent de ces colonies de barbares, dont les forts contingents, répartis en groupes compacts sur les divers points du pays, y parlaient leur langue nationale, et s'y faisaient appeler du nom qui désigne chez eux un peuple, les Lètes³ ! A la présence de ce seul nom, qui reparait dans toutes les provinces⁴, on a comme le sentiment anticipé d'une invasion de barbares ; mais celle-ci est pacifique, appelée et voulue par l'Empire

¹ Ὅστε παραχρήμα λαδεις ὀμήρους καὶ τῆ σιτοπομπία παρασεῖν ἀσφάλῃ κομιδῆν. Julien, *Lettre aux Athéniens*, éd. Paris, 1630, pp. 493-527. *Annona a Britannis sueta transferri*. Amm. Marcell., XVIII, 2, 3.

² *Panegy. Latini*, IV, 4 ; V, 21.

³ C'est ce qu'ont fort bien vu Ozanam, *Études germaniques*, I, p. 361, 4e édition, et Pétigny, *Études etc.* I, p. 132, qui fait remarquer aussi que le mot *gentiles*, employé concurremment avec *Laeti* dans la *Notifia imperii*, est exactement la traduction latine de ce dernier. J'ajoute que pendant la période impériale, ce semble avoir été la transcription latine du *eu* barbare : *leuticus* devient *laeticus*, comme *Theutricus* (plus tard Theodoriciens) devient *Tetricus*. *Laeti* est donc l'équivalent de *leudes*.

⁴ Voir l'énumération de Guérard, *Le Polyptyque d'Irminon*, t. I, p. 251.

lui-même. Les déserts de la Nervie et de la Trévirie furent remis en culture par des colons de race franque¹ ; le Hunsrück en friche reçut une colonie de Sarmates², les Chamaves et les Hattuariens repeuplèrent les cantons solitaires du pays de Langres³, où leur souvenir s'est conservé jusqu'au cours du moyen âge⁴ dans les noms locaux ; les villes d'Amiens, de Beauvais et de Troyes virent des villages de colons barbares se grouper autour de leurs murailles romaines, et quantité d'autres tribus, dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, ont laissé la trace de leur établissement sur le sol gaulois dans des noms significatifs comme Sermoise, la colonie des Sarmates, Tiffauges, le poste des Taifales, Aumenancourt, le domaine des Alamans.

Ainsi, tous les jours, on comblait, au moyen de barbares, les vides immenses qui se creusaient dans la population gauloise. Les optimistes du temps se réjouissaient. N'était-ce pas pour l'Empire un triomphe éclatant que de faire contribuer les ennemis eux-mêmes à sa prospérité ? Et ne fallait-il pas reconnaître comme l'image du progrès et de la civilisation dans ces nomades et ces pillards qui, hier encore, menaçaient de mettre le monde romain à feu et à sang, et qui aujourd'hui, solidement attachés au sol de quelque province en qualité de colons, et tout couverts de la poussière du travail des champs, venaient marcher en vente, sur les marchés des villes gauloises, des produits agricoles arrosés de leurs sueurs⁵ ? C'était une illusion. Les transplantations de barbares infusaient, par intervalles, un peu de sang nouveau au vieux corps émacié du monde romain, mais rien ne fermait la blessure par laquelle sans relâche s'écoulait le flot sacré de la vie.

Quant aux villes, elles dépérissaient. Les barbares et les Bagaudes en avaient fait des monceaux de ruines, et deux années (274-275) avaient détruit l'œuvre opulente que la civilisation avait mis deux siècles à édifier. Lorsqu'après cette catastrophe elles secouèrent la couche de cendres sous laquelle elles dormaient, elles s'aperçurent que c'en était fait du rêve de la félicité romaine. Alors, sous la pression de la funèbre nécessité qui pesait sur l'Empire, elles durent renoncer aux libres allures de la sécurité d'autrefois, rétrécir les vastes proportions que leur avaient données les années de prospérité, et s'enfermer tristement dans les hautes murailles qui furent désormais leur seule défense. D'un bout à l'autre de la Gaule, les villes se blottirent dans une enceinte étroite qui ne comprenait que leur quartier central, et qui laissait à l'abandon la plus grande partie de la circonférence. Dans les fondements de ces constructions, on jeta les débris des superbes monuments qui avaient fait, aux siècles précédents, l'orgueil et la joie de la civilisation ; on y jeta même les pierres des tombeaux qui, au beau temps de l'Empire, s'alignaient en avenues solennelles à la sortie des villes, soit qu'on voulût, en les incorporant à l'enceinte sacrée des remparts, les protéger contre les profanations dont les menaçaient les envahisseurs, soit que la pénurie des matériaux à bâtir ait fait sacrifier aux Romains jusqu'à la religion des tombeaux. Tout le monde gaulois fut ainsi embastillé vers la même époque, et des citadelles

¹ *Tuo, Maximine Auguste, nutu Nerviorum et Trevirorum arva jacentia velut postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit. Panegy. latin., V, 21 (Baehrens).*

² *Ausone, Mosella, 9.*

³ *Nunc per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quicquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino solo Lingonicoque restabid, barbaro cultore revirescit. Panegy. latin., V, 21.*

⁴ V. sur ce point Zeuss, *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme*, pp. 582 et suivantes.

⁵ *Panegy. latin., V, 9.*

s'élevant sur des cimetières, tel est l'étrange spectacle qu'offrent aujourd'hui à l'explorateur toutes les cités romaines de ce pays.

Comme il dut faire triste dans les provinces après ces lugubres travaux ! Les villes, transformées en casernes maussades, avaient perdu leur charme ; leurs abords, profanés et dépouillés de la majesté de la mort, n'avaient plus de poésie ; le rétrécissement des enceintes était comme l'emblème de la raréfaction de la vie. Le monde perdait visiblement de sa gaieté ; la joie de vivre s'envolait, les sombres nuages qui se levaient à l'horizon de l'Empire couvraient le soleil de la civilisation romaine. On avait le sentiment vague et douloureux que la fin des choses arrivait ; on ne croyait plus à l'éternité du Capitole, et l'on se redisait avec tristesse que les douze siècles promis à Rome par les vautours de Romulus touchaient à leur terme.

Aux moins ces funèbres pronostics rappelaient-ils aux devoirs sérieux de l'existence un peuple qui voyait passer sur lui l'ombre de la mort ? En aucune manière. Il ne se laissa pas détourner de son culte du plaisir par l'aspect des catastrophes imminentes ; il descendit gaiement la pente rapide du précipice. Rien de plus saisissant que le contraste entre la gravité des événements et la frivolité des esprits. Tous semblaient occupés, avec une ardeur fiévreuse, à détacher encore quelques rapides et malsaines jouissances de ce monde qui allait périr. Quand l'ennemi arriva, c'est au cirque ou à l'amphithéâtre qu'il trouva les populations romaines. Parvenait-on à lui reprendre, pour quelque temps, les villes qu'il avait pillées et incendiées, le premier souci de leurs habitants rentrés au milieu des ruines fumantes, ce n'était pas le rétablissement des sanctuaires et des écoles, c'était le retour des cochers et la reprise des jeux du cirque, et ils fatiguaient de leurs pétitions les pouvoirs publics pour qu'on leur rendît sans retard ces misérables divertissements. Mourir en s'amusant, tel semblait le mot d'ordre de la civilisation expirante.

Les plaisirs intellectuels ne valaient pas mieux, et ceux qui se flattaient d'appartenir à l'aristocratie de l'intelligence étalaient une indigence de pensée, une stérilité d'imagination qui trahissaient l'épuisement total de l'âme antique. Les plus vigoureux efforts de l'esprit n'aboutirent, à partir du quatrième siècle, qu'à des panégyriques. La Gaule septentrionale a excellé dans ce genre, et ce sont des Tréviriens et des Éduens qui en manient le sceptre. Il n'est rien d'affligeant comme leur sonore rhétorique d'antichambre, qui enfle les faits comme les mots, et qui, avec une naïve indifférence, est toujours prête à l'apothéose du maître vivant, quel qu'il soit. L'impudence de ces malheureux déclamateurs n'a pas de bornes, et la sérénité avec laquelle ils usent de l'hyperbole finit par appeler le rire au lieu de l'indignation. L'un d'eux ose dire à Maximien qu'il est le premier empereur qui ait passé le Rhin, et voudrait insinuer que les passages attribués à ses prédécesseurs ne sont que des fables¹. Un autre déclare tranquillement que c'est l'expédition de Valentinien, en 368, qui a fait découvrir les sources du Danube² ; un autre encore affirme que Trèves se félicite d'être tombée en ruines, pour avoir le bonheur d'être rebâtie par Constantin³ !

¹ *Quod autem majus evenire potuit illa tua in Germaniam transgressione ? qua tu primus omnium imperatorem probasti Romani imperii nullum esse terminum nisi qui tuorum esset armorum, etc. etc. Panegy. lat., II, 7. — Hic, quod jam falso traditum de antiquis imperatoribus putabatur, Romana trans Rhenum signa primus barbaris gentibus intulit. Panegy. lat., VI, 8.*

² Ausone, *Mosella*, 424.

³ *Panegy. lat., VII, 22.*

Voilà ce qu'est devenue l'éloquence romaine. Quant aux lettres pures, elles sont tombées plus bas encore, car il semble qu'elles se soient interdit, comme une preuve de vulgarité et de grossièreté d'esprit, toute trace de pensée sérieuse, toute préoccupation d'ordre moral ou social. Il faut, si l'on veut être un esprit délicat et un vrai lettré, qu'on isole le domaine littéraire de tout contact avec la vie, qu'on se fasse l'adorateur de la forme pour l'amour d'elle-même, et que l'on consacre toutes les ressources de son talent à un seul but : la difficulté à vaincre, le tour de force à exécuter. L'admiration imbécile du savoir-faire devient peu à peu la dernière manifestation de l'intérêt du public pour les choses de l'esprit. On se fera une réputation par une épigramme, par un bon mot, par un trait piquant et nouveau d'ingénieuse flatterie, on colportera soi-même ses petits vers, ou l'on fera des recueils de sa propre correspondance pour ne pas priver la postérité de beaux modèles littéraires, écrits beaucoup plus pour elle que pour le correspondant d'occasion. Toutes ces sénilités viendront aboutir finalement à la plaisante extravagance de lettrés qui se persuaderont que la gloire consiste à n'être pas compris de ses lecteurs. On se rendra illisible de parti pris, et le dernier écrivain que l'antiquité romaine puisse revendiquer, ce sera le décadent connu sous le nom de Virgile de Toulouse !

Ainsi l'épuisement est partout, et toutes les sources de la vie tarissent à la fois. Comme pour résumer en une seule et lamentable catastrophe tant de phénomènes douloureux, la natalité s'arrête définitivement. Il y avait des siècles qu'on la voyait diminuer dans l'empire, et qu'on prenait des mesures législatives pour en conjurer le ralentissement toujours plus accentué. Mais les lois n'apportaient que des remèdes dérisoires, qui n'atteignaient pas la racine du mal. Elles étaient désarmées contre la volupté, qui tarissait la vie dans sa source, en frappant de stérilité volontaire ou involontaire les adorateurs groupés autour de ses autels. Elles étaient impuissantes contre la misère publique, qui, en s'appesantissant sur les classes laborieuses, exterminait graduellement tout ce qui était capable de se reproduire. Ainsi, se manifestant aux deux extrémités de l'échelle sociale à la fois, sous les formes les plus opposées, le même fléau aboutit de part et d'autre au même résultat, qui est l'horreur de la vie. On ne veut plus naître dans cette société qui se flatte d'avoir donné au genre humain la *félicité romaine* ! *Rome*, disait un saint solitaire, *ne sera pas détruite par les barbares, mais elle séchera sur pied*¹.

¹ *Roma a gentibus non exterminabitur, sed... marcescet in semetipsa*. S. Grégoire le Grand, *Vita sancta Benedicti*, dans Mabillon, *Acta Sanct.*, I, p. 12.

II. — LES FRANCS EN GERMANIE.

Pendant que l'Empire se mourait, ses impatients héritiers, debout le long de ses frontières, attendaient l'heure de partager son héritage. Depuis des siècles, le Rhin et le Danube, fortifiés et gardés par les légions, suffisaient à peine à les contenir. Retranchée derrière les lignes de ses confins militaires, Rome, pour la première fois, se contentait de la défensive, et n'essayait plus de soumettre ces turbulents voisins. Elle se désintéressait de ce qui se passait chez eux, et se bornait, quand elle y faisait sentir son action, à intriguer pour les diviser. Elle y réussissait plus d'une fois, et ces succès peu glorieux de sa diplomatie étaient la dernière consolation du patriotisme romain. Dès le premier siècle de l'Empire, il s'était habitué à compter beaucoup plus sur les querelles intestines des barbares que sur les armes des légions¹.

Qu'étaient-ils donc, ces hommes devant qui l'Empire s'arrêtait stupéfait et immobile, comme devant les avant-coureurs de ses derniers destins ? Rien, en définitive, que de pauvres barbares, semblables en tout à des centaines d'autres peuples que Rome avait domptés pendant des siècles dans toutes les provinces du monde civilisé. Ils ne surpassaient sous aucun rapport leurs congénères de la rive gauche du Rhin, les Ubiens et les Sicambres, qu'elle avait encore eu la vigueur de s'assimiler au temps d'Auguste. Ils étaient de la même race, ils avaient le même genre de vie, le même degré de développement social. Leur courage n'était pas supérieur à celui des Celtes, dont la bravoure fabuleuse faisait l'admiration et la terreur du monde antique. Ils n'aimaient pas la liberté avec plus de passion que ces peuples pauvres et fiers de la Corse et de l'Illyrie, qui se faisaient périr sur les champs de bataille ou dans les prisons, plutôt que de porter le joug de l'esclavage. Leurs qualités, en un mot, avaient brillé avec le même éclat chez beaucoup de nations soumises depuis longtemps à l'autorité des maîtres du monde. S'ils furent choisis par la Providence pour mettre fin à l'Empire, c'est parce qu'ils se trouvaient être ses voisins au moment où s'ouvrit la crise mortelle qui l'emporta. Toute l'explication de cette grande catastrophe doit être cherchée de ce côté du Rhin. Rome n'a succombé sous les coups des Germains qu'après qu'elle fut devenue assez faible pour succomber devant n'importe quel peuple étranger. La description que nous allons faire de ses vainqueurs n'est donc pas pour expliquer la chute du monde ancien, mais plutôt pour éclairer l'origine du monde nouveau.

On connaît déjà cette région qui s'étend le long de l'Océan et du bas Rhin, dans les plaines immenses qui portent de temps immémorial le nom de Pays-Bas. Rome avait dédaigné de les occuper, même sur sa propre rive, tant elles étaient inhospitalières et rebutantes pour le colon. Elles se partageaient, des deux côtés de la frontière, en deux plans, dont le premier appartenait presque autant à la mer qu'à la terre ferme, tant les deux éléments y confondaient leurs domaines et, pour ainsi dire, leurs attributs. En s'avancant dans l'intérieur, on rencontrait ensuite de vastes étendues uniformément désertes et incultes, qui faisaient comme un second rivage à la mer, toujours prête à avaler le premier. Puis le sol allait se relevant lentement, à mesure que, remontant le cours du fleuve, on

¹ Tacite, *Germania*, c. 33 : *Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui, quando urgentibus imperii fatibus nihil jam præstare fortuna magis potest, quam hostium discordiam.*

gagnait les environs de Cologne, où l'on était en vue des collines du pays de Berg, sur la rive droite, et des hauteurs volcaniques de l'Eifel, sur la rive gauche. De là, en revenant vers l'ouest, les vastes rideaux de verdure de l'Ardenne et de la Charbonnière, et les chaînes de collines qu'ombrageaient ces forêts, formaient des étages naturels au pied desquels venait expirer la monotone immensité.

Telle était la contrée prédestinée qui allait devenir le berceau de la monarchie franque, et balancer dans les annales de l'histoire la gloire séculaire du vieux Latium. Elle avait à peu près la même largeur sur les deux rives du grand fleuve de la Germanie. Seulement, la zone romaine, dépeuplée depuis l'extermination des Ménapiens, des Nerviens et des Éburons, et, comme nous l'avons déjà dit, négligée par la charrue, n'avait retrouvé des habitants que grâce à la transplantation des barbares germaniques. Sur la rive droite, au contraire, il y avait tout un fourmillement de petites nationalités actives et ardentes, qui donnaient beaucoup d'ouvrage aux commandants romains de la frontière. Chacune vivait sous l'autorité d'un roi, à moins qu'une circonstance fortuite n'écartât momentanément du pouvoir la famille faite pour régner. Le roi était le descendant des dieux, et c'était leur sang qui, circulant dans ses veines, faisait de lui un être unique et sacré. La qualité de roi était un attribut inamissible de sa personnalité, et qu'il ne pouvait ni aliéner ni communiquer à d'autres qu'à ses propres enfants. Entouré d'une garde d'honneur dont les membres se liaient à lui pour la vie et pour la mort par des serments solennels, revêtu d'un prestige qu'il rehaussait par ses qualités personnelles de bravoure, de force et de générosité, le roi occupait dans la pensée de son peuple une place prééminente. Il était sa gloire et son orgueil, son espoir dans les combats, son refuge dans la détresse, le lien vivant qui le reliait à ses dieux, le centre qui groupait autour de lui, dans les occasions, toutes ses ressources. Ces occasions étaient rares, il n'y en avait que deux dans l'année : l'assemblée générale et la réunion de l'armée. Encore n'y avait-il guère de différence entre l'armée et l'assemblée ; celle-ci n'était que la nation armée, réunie sous le commandement du roi, et délibérant sur l'expédition à entreprendre. Mais c'est le roi qui avait l'initiative et qui entraînait le peuple ; les résolutions ne se prenaient guère qu'en conformité de ce qu'il avait proposé, et le dernier mot, comme le premier, lui appartenait.

Il n'y avait pas d'autre vie publique. Éparpillée sur toute l'étendue de son territoire sans villes, en groupes très lâches, la nation se décomposait en un certain nombre de familles, dont les membres formaient entre eux de véritables ligues défensives envers et contre tous. L'individu qui voulait que son droit fût respecté devait le mettre à l'abri de cette société naturelle au sein de laquelle régnait la paix ; elle le protégeait s'il était attaqué, elle le vengeait s'il avait été lésé. Tout conflit entre individus devenait une guerre entre familles, qui dégénérait souvent en terribles atrocités. D'ordinaire, le juge public n'intervenait que si la partie la plus faible faisait appel à lui, pour dire le droit et pour forcer son adversaire à s'y conformer. La royauté, organe central qui représentait les intérêts publics et le droit de tous, et la famille, groupe naturel qui protégeait les intérêts privés de ses membres, tels étaient les deux pôles de l'État barbare, et il n'y avait rien entre eux.

Des groupements locaux, eux aussi déterminés sans doute par les liens de famille, exploitaient le sol. Chaque groupe occupait, dans ces contrées primitives et mal peuplées, un immense domaine rural, enclos de vastes forêts, au milieu duquel il éparpillait les habitations de ses membres. On se logeait à sa guise, en toute liberté, à l'écart de tout voisin, dans une maison de bois et de torchis, facile à transporter en cas de besoin. Le sol qui était à la disposition des groupes

se partageait en plusieurs zones. La majeure partie, y compris la forêt, servait à la pâture du bétail, et notamment des nombreux troupeaux de porcs qui étaient la grande richesse des familles germaniques. Une partie moindre était attribuée à l'agriculture : on la découpait en autant de lots qu'il y avait de familles, et le sort assignait le sien à chacun. Cette culture, qui ignorait l'art des assolements et celui des engrais, avait bientôt épuisé le sol, et alors il fallait s'adresser à un autre canton de la même zone ; c'est ainsi que la charrue faisait le tour de toute la terre labourable, soumettant successivement toutes ses parties à la même exploitation sommaire et peu productive. Cette inexpérience de l'économie rurale explique pourquoi de vastes régions devenaient bientôt trop petites pour une peuplade qui se multipliait on faisait une énorme consommation de terre, et on ne savait pas renouveler les ressources du sol quand elles étaient épuisées.

La vie de ces peuplades était pauvre, rude et non exempte de privations et même de souffrances, lorsqu'une mauvaise année avait compromis les récoltes ou que l'ennemi avait passé. Mais cette pauvreté même les préservait de la corruption, qui est l'apanage des sociétés trop civilisées. Il était facile aux moralistes romains d'énumérer les vices dont les barbares étaient exempts. Chez ces derniers, les femmes étaient respectées, les familles nombreuses ; les esclaves, vivant séparés du maître, ne pâtissaient pas trop de ses caprices ; les relations entre les sexes offraient un tableau beaucoup plus consolant que dans l'Empire. Mais la barbarie a aussi ses vices à elle : elle présente le type de l'homme brute, dans lequel toutes les facultés morales et intellectuelles sont à l'état somnolent, et qui est incapable de s'imposer un effort civilisateur. La paresse était la malédiction de cette société, car c'est le propre du barbare de ne pas trouver de quoi remplir l'existence, et de passer indifférent à côté des plus beaux emplois de l'activité humaine. Le labour des champs était abandonné aux femmes et aux esclaves ; les hommes croupissaient dans l'oisiveté, ne goûtaient que l'exercice violent de la chasse dans les forêts giboyeuses ou le fiévreux divertissement des jeux de hasard auprès des grands pots de bière qu'on vidait sans relâche.

Cette pesante existence, sans joie et sans beauté, et pleine d'interminables ennuis, se traînait jusqu'au retour de la guerre, but suprême du Germain, unique occupation qu'il jugeât digne de lui. Ce qu'il saluait dans le printemps, ce n'était pas le charme de la résurrection universelle, ni la fraîcheur de la vie nouvelle qui semait ses fleurs : c'étaient, au fond du ciel, les ailes de cygne de la walkyrie qui venait planer au-dessus des champs de bataille, et cueillait, aux lèvres sanglantes des blessures, pour les transporter dans le Walhalla, les âmes des guerriers qui tombaient les armes à la main. Son printemps à lui commençait avec la première rencontre de l'année. Alors tout s'illuminait dans sa vie, tout flambait dans son âme, et le lourd paysan se transformait en un ardent et joyeux apôtre du dieu des combats. Son regard étincelait, son cœur battait plus vite, des strophes ailées s'envolaient de ses lèvres, le héros sortait de la brute, comme le papillon de la chrysalide. Dans ce grand effort vers un idéal barbare encore, mais noble pourtant, on voyait apparaître la richesse latente de ces natures incultes, mais fécondes, qui savaient conquérir la gloire au prix du sang, et mourir pour quelque chose.

Or, tous les ans, c'était par milliers que la Germanie produisait les guerriers de cette espèce, qui se trouvaient à l'étroit sur ses maigres sillons, et qui cherchaient dans la vie militaire les ressources et les satisfactions que ne leur donnait pas la patrie. Les uns allaient offrir leurs bras aux Romains, et se perdaient dans le grand courant de la civilisation occidentale : ceux-là, loin d'être

un danger, furent pendant des siècles l'une des meilleures ressources de l'Empire. Mais leur départ ne soulageait pas suffisamment les nations gonflées par l'afflux incessant de la vie. Elles débordaient les unes sur les autres, et elles semblaient se pousser mutuellement au delà du fleuve, derrière lequel veillait l'inquiète sollicitude de la politique romaine.

Passons-les en revue au moment où elles occupent encore, sur la rive barbare, leurs derniers cantonnements de Germanie. Elles nous présentent, en quelque sorte à l'état atomique, les éléments qui se combineront bientôt pour former par leur réunion la plus grande des nationalités modernes. Le moment est unique pour faire cette étude. Lorsque nous les retrouverons de ce côté-ci du fleuve, elles se seront fusionnées d'une manière si intime, que leurs diverses individualités nationales auront entièrement disparu.

Le premier de ces peuples que nous rencontrons en partant de l'Océan, ce sont les fiers et belliqueux Bataves, établis dans l'île longue et étroite que forme le Rhin en se bifurquant au-dessous de Nimègue. On les disait descendus de la grande nation des Chattes, les plus redoutables des barbares. Ils en avaient gardé la bravoure, et Tacite les place sous ce rapport au premier rang des peuples germaniques¹. Il n'y avait pas de nageurs plus intrépides ni de plus adroits cavaliers². Ils fournissaient dix mille hommes de troupes auxiliaires aux armées romaines, et leur valeur était tellement appréciée, qu'on a vu des légions refuser de combattre sans eux. Leur fidélité égalait d'ailleurs leur bravoure : c'est parmi eux que les empereurs avaient l'habitude de recruter leur garde du corps. Une fois, le dévouement des Bataves à l'Empire avait branlé, et il en était résulté une secousse formidable ; ce fut quand un personnage princier de cette nation, Civilis, imagina de nouer contre Rome la plus ancienne des ligues germaniques. Mais, ce moment d'oubli passé, le peuple batave redevint le constant et solide appui de l'autorité romaine sur le Rhin, et c'est principalement à sa fidélité qu'elle dut de pouvoir s'y maintenir environ quatre siècles.

En arrière des Bataves, et aussi vaillants, mais moins nombreux, venaient les Caninéfates, répandus le long des rivages de la Hollande³ ; eux aussi ils vécurent, du moins pendant le premier siècle, dans la zone d'influence de Rome⁴. Leurs voisins septentrionaux, les Frisons, avaient une condition semblable : ils payaient des tributs en peaux de bœufs à l'Empire et ils lui fournissaient des soldats⁵. Mais, s'ils le servaient, c'était en alliés et non en sujets. Pauvres mais fiers, ils ne tremblaient pas devant le colosse romain, et leurs ambassadeurs, en arrivant pour la première fois dans la capitale du monde, ne s'y laissèrent pas déconcerter par l'aveuglante splendeur de la civilisation. Aux jeux de l'amphithéâtre, voyant devant eux des places d'honneur qui ne leur avaient pas été offertes, ils allèrent hardiment les occuper⁶. Après qu'ils eurent brisé le léger lien qui les rattachait à l'Empire, les Frisons ne voulurent pas être de la curée lorsque les barbares se partagèrent ses dépouilles, et ils ne quittèrent pas les rudes et libres rivages de l'Océan germanique. Aucun peuple barbare n'est resté plus fidèle aux mœurs primitives et à la première patrie : lorsqu'au

¹ Tacite, *Germania*, 29.

² *Id.*, *Histor.*, IV, 12 ; Dion Cassius, *Epit.*, LXIX, 9 ; cf. Tacite, *Annal.*, II, 11.

³ Leur nom paraît subsister dans celui du Kennemerland, qui est celui d'une région de la Hollande septentrionale.

⁴ Tacite, *Histor.*, IV, 15.

⁵ Tacite, *Annal.*, IV, 72 ; *German.*, c. 34.

⁶ Tacite, *Annal.*, XIII, 54.

huitième siècle ils furent soumis par les Carolingiens, ils étaient encore tels que les avait connus Germanicus.

Le grand peuple des Chauques, voisin des Frisons sur les bords de l'Ems, semble avoir inspiré à Tacite quelque chose comme une sympathie secrète. Il les dépeint sous des couleurs poétiques, vante leur grandeur d'âme et leur esprit de justice. Exempts, selon lui, de la cupidité qui fait aimer la guerre et de la lâcheté qui la fait craindre, ils donnent, au milieu de toutes ces tribus belliqueuses, le spectacle d'une grande nation pacifique. Et toutefois, lorsqu'ils sont dans l'obligation de faire la guerre, ils savent déployer sur le champ de bataille des forces imposantes¹. Maîtres d'un vaste rivage que protégeait la terreur de leurs armes, les Chauques voyaient leur réputation s'étendre au loin parmi les peuplades de pirates qui occupaient les îles et les presqu'îles du Nord : leur nom était, pour les Scandinaves et les Anglo-Saxons, ce que celui des Sicambres était pour les Romains, la désignation par excellence des Germains du continent. Odieux aux vikings qui écumaient le littoral des Pays-Bas, il est resté attaché, comme un titre de gloire, au souvenir de plusieurs monarques mérovingiens du sixième siècle, à un moment où, peut-être, il avait cessé d'être porté par la nation².

Au-dessus de Bataves, en remontant le Rhin, on rencontrait les Chamaves³, qui après avoir plusieurs fois changé de séjour, avaient fini par se fixer sur les bords de ce fleuve, où leur souvenir s'est conservé dans le nom du Hamaland. Ce petit peuple a été mêlé à presque tous les combats qui se sont livrés sur les bords du Rhin, et il n'en est guère qui soit plus souvent mentionné dans les annalistes de l'Empire et du haut moyen âge. Les Chattuariens venaient ensuite⁴, puis les Ampsiviens, que Tacite dit exterminés⁵, et que nous retrouvons encore au quatrième siècle aux prises avec les légions romaines⁶. Venait encore la grande et florissante nation des Bructères, sur la Lippe, qui avait eu son jour de célébrité universelle lors de la guerre de Civilis, lorsqu'une fille de ce peuple, la prophétesse Velléda, rendait du haut de sa tour des oracles aux barbares soulevés contre le joug romain⁷.

Les voisins méridionaux des Bructères étaient les Chattes, celui de tous les peuples barbares qui, après la soumission des Sicambres, inspira le plus de terreur aux Romains. A la différence des autres barbares, ils connaissaient la discipline militaire, chose qui ne se rencontrait que dans les camps des légions romaines ; ils pratiquaient la guerre savante, et ils avaient des généraux qui valaient une armée. Chez eux, la passion des combats avait engendré des usages dont l'atroce barbarie était bien faite pour épouvanter les civilisés. Leurs jeunes guerriers laissaient pousser leur barbe et leur chevelure jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi, et, parmi ceux qui s'étaient acquittés de cette obligation d'honneur, beaucoup s'astreignaient par un vœu à porter aux bras et aux jambes des anneaux de fer qu'ils ne déposaient qu'après un nouvel homicide. Ces chevaliers de la mort formaient une milice d'élite, qui se reconnaissait à son extérieur redoutable, et qui jouissait, au sein de la nation, des plus larges

¹ Tacite, *Germania*, c. 35.

² G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 528, cf. p. 338.

³ Tacite, *Germania*, c. 33.

⁴ *Id.*, *ibid.*, c. 34.

⁵ *Id.*, *Annal.*, XIII, 56.

⁶ Grégoire de Tours, II, 9.

⁷ Tacite, *German.*, 33.

privilèges : ils dédaignaient toute espèce de travail, et en temps de paix ils se faisaient nourrir à tour de rôle par leurs compatriotes¹.

A ces peuples indépendants de la rive droite, nous devons en ajouter plusieurs qui s'étaient laissé transférer par les Romains sur la rive gauche, mais qui appartenaient au même groupe. C'étaient d'abord les Tongres, qui les premiers avaient porté le nom de Germains et l'avaient rendu fameux en Gaule² ; les Ubiens, dont les Romains avaient fait leurs amis, et qui, comme on l'a vu, montaient pour eux la garde du Rhin³ ; enfin les Sicambres, qui, transplantés sur la rive gauche, au nombre de quarante mille, occupaient depuis le règne d'Auguste⁴, sous le nom de Gugernes⁵, une partie de la Gueldre actuelle dans le voisinage de la Batavie. Nous l'avons déjà dit, aucun peuple germanique n'avait plus fortement frappé l'imagination des Romains. A plus d'une reprise, ils s'étaient signalés par la hardiesse insolente avec laquelle ils s'étaient attaqués au colosse impérial, lorsque, sous le règne d'Auguste, l'attention du monde civilisé fut attirée sur eux par un acte d'une atrocité jusque-là inouïe dans les annales de l'Empire. Vingt centurions étant tombés dans leurs mains, on ne sait comment, ils les firent périr sur la croix ; puis ils contractèrent avec leurs voisins une alliance offensive contre les Romains, dans laquelle, partageant d'avance le butin avec leurs alliés, ils se réservèrent les captifs. Lorsque l'armée coalisée passa le Rhin, précédée de la sinistre réputation que venaient de s'acquérir les Sicambres, la terreur des provinces ne connut pas de bornes. Les barbares saccagèrent tout sur leur passage, massacrèrent dans une embuscade les escadrons de cavalerie qui essayèrent de leur barrer le chemin, puis vainquirent en bataille rangée Lollius, gouverneur de la province, s'emparèrent de l'aigle de la 5e légion et regagnèrent leur patrie en triomphateurs. Ces événements se passaient en l'an 17 avant notre ère, environ un quart de siècle avant le massacre des trois légions de Varus⁶. C'était la première fois que de pareilles nouvelles étaient apportées à Rome, depuis le commencement de sa lutte avec les barbares. Bien que l'affront fût plus grand que le désastre, l'Empire en ressentit douloureusement toute l'humiliation, et il n'y eut pas désormais, dans le monde civilisé, de nom plus tristement fameux que celui du peuple qui avait battu un consul, sacrifié ses officiers et profané la majesté jusqu'alors intacte des aigles romaines⁷. Dans ce seul nom, comme autrefois dans celui des Germains pour les Gaulois, se résuma pour les peuples de l'Empire tout ce qu'ils connaissaient, tout ce qu'ils craignaient de la race germanique. Longtemps après que la nation des Sicambres, transportée sur le sol de la Gaule, eut cessé d'avoir un nom à elle et une existence indépendante, elle continua de survivre dans les hexamètres des poètes et dans le souvenir des multitudes comme l'incarnation de la barbarie elle-même, et l'on disait un Sicambre quand on voulait dire un barbare⁸.

¹ Tacite, *German.*, 30 et 31.

² *Id.*, *ibid.*, 3.

³ *Id.*, *ibid.*, 28.

⁴ Suétone, *August.*, 21 ; Tacite, *Annal.*, II, 26.

⁵ Müllenhoff, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXIII ; Schroeder, dans la *Historische Zeitschrift*, XLIII, p. 1.

⁶ Dion Cassius, LIV, 19, 1 ; Florus, IV, 12, 24 ; Scholiaste d'Horace à *Carm.*, IV, 2, 34 et suiv.

⁷ Strabon, *Geograph.*, VII, 2, 4.

⁸ C'est ce dont il est facile de se convaincre par la lecture des poètes et des orateurs romains. V. Horace, *Carm.*, IV, 2, 36, et IV, 15, 51 ; Juvénal, *Satir.*, IV, 147 ; Ovide,

Les peuples que nous venons d'énumérer étaient ceux qui composaient le groupe occidental des nations germaniques, connu dans la tradition populaire sous le nom d'Istévens. La même tradition appelait Ingévons les peuples qui habitaient plus au nord sur les rivages de la mer, et Herminons ceux qui occupaient l'intérieur du continent. Ces trois groupes descendaient de trois ancêtres mythologiques : Istion, Ingon et Herminon, qui étaient frères, et qui avaient pour père Mannus, l'ancêtre commun de la race humaine¹. Sans doute, cette légende généalogique établissait entre les divers peuples istévens un lien plus étroit que celui qui les rattachait aux autres tribus germaniques. On peut croire qu'ils se rencontraient auprès des mêmes sanctuaires, qu'ils écoutaient les mêmes oracles, qu'ils étaient en général plus portés les uns vers les autres par le sentiment de leur fraternité primitive et par la communauté des dangers et des inimitiés. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'ils fussent organisés en une vraie confédération, bien que, leurs intérêts étant les mêmes en face de Rome envahissante, ils fussent souvent dans le cas de marcher la main dans la main contre le même ennemi.

A partir d'un moment qu'il est difficile de déterminer avec exactitude, ces peuples, ou du moins ceux de la rive droite, apparurent sous une nouvelle appellation collective : ils cessèrent de s'appeler Istévens et prirent le nom de Francs, qui était réservé à de plus brillantes destinées. A l'époque où ce nom mémorable retentit pour la première fois dans les annales de l'Empire, c'est-à-dire vers le milieu du troisième siècle, il est indubitable qu'il existait déjà depuis assez longtemps comme désignation ethnique, et ce n'est pas être téméraire d'en faire remonter l'origine au deuxième siècle de notre ère. Voici dans quelles circonstances il fait irruption dans l'histoire.

Aurélien, réservé à l'Empire, était, en 241, tribun de la 6^e légion, qui portait le nom de *Gallicana*, et qui était campée à Mayence². Or, en cette année, les Francs, nous dit le biographe de ce prince, s'étaient répandus à travers toute la Gaule. Aurélien eut avec eux une rencontre dans laquelle il leur tua sept cents hommes et fit trois cents prisonniers, qu'il vendit à l'encan. Cet exploit devint le sujet d'une chanson militaire dont un vers nous a été conservé par les historiens. *Nous avons tué des milliers de Sarmates, chantaient les soldats d'Aurélien en partant pour l'Orient, nous avons tué des milliers de Francs, nous cherchons maintenant des milliers de Perses*³...

Ces Francs dont les légionnaires étaient si satisfaits d'avoir triomphé, je crois pouvoir affirmer qu'ils appartenaient à la nation des Chattes, car les Chattes étaient les voisins immédiats des troupes campées à Mayence. Le nom de Franc était-il, dès ce moment, donné à toutes les tribus istévonnes, ou bien ne se communiqua-t-il à elles que plus tard et d'une manière successive ? Nous ne sommes pas en état de répondre à cette question, et nous ne pouvons pas même affirmer que les Chattes aient été les premiers à porter le nom nouveau,

Aurores, I, 14, 15 ; Properce, *Eleg.*, IV, 6, 77 ; Martial, *De Theatris*, III, 9, et quantité d'autres passages. Au quatrième et au cinquième siècle, dans Sidoine Apollinaire et dans Claudien, le nom de Sicambres n'éveille plus absolument aucune idée ethnique et n'est qu'un simple équivalent poétique de barbare. C'est avec ce sens que le mot a passé à la langue mérovingienne. Cf. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 525.

¹ Tacite, *German.*, 2 ; Plin, *Hist. nat.*, IV, 28.

² Comme Aurélien est parti pour la Perse en 242, sous le règne de Gordien III (Capitolin, *Vita Gordiani*, c. 23), c'est en lui au plus tard que se place sa lutte contre les Francs.

³ Vopiscus, *Aurelianus*, c. 7, d'après le chroniqueur grec Theoclius.

bien qu'ils soient les premiers qui l'aient fait redire par l'histoire. Le combat n'eut pas d'ailleurs les proportions d'une bataille ; ce fut l'engagement d'une seule légion contre un ennemi de forces probablement égales, et il ne resta que trois cents barbares sur le carreau. L'importance de la victoire a donc été grossie par des vainqueurs qui, en fait de succès militaires, commençaient à ne plus se montrer fort exigeants. Du reste, ce ne fut pas la seule rencontre de cette campagne : l'historien nous dit en termes formels que les Francs s'étaient répandus sur toute la Gaule. Et quelque exagération qu'il puisse y avoir dans ce langage, il faut bien qu'Aurélien ait remporté sur eux d'autres succès encore, puisque le titre de pacificateur de la Gaule lui fut officiellement décerné par l'empereur Valérien, dans sa lettre au préfet de Rome¹.

On a beaucoup discuté pour savoir quel sens précis attachaient à leur nom collectif les premiers peuples qui se firent appeler les Francs. La question n'en est pas une, si nous nous en tenons aux témoignages rendus à une époque où il était encore possible de le savoir. Le mot ne veut pas dire *homme libre*, comme on l'a souvent soutenu par erreur ; Franc était une épithète exprimant bien la valeur insolente que le barbare considérait comme la première qualité de l'homme, et que nous traduirions le plus exactement en français par le double adjectif *fier et hardi*. En d'autres termes, les Francs étaient le peuple des braves² ! Par ce qualificatif qu'ils se donnaient à eux-mêmes, les Istévois semblent avoir voulu marquer cette exubérance de vitalité guerrière qui fermentait dans le sein de leur race, et qui allait les mettre pour plusieurs siècles aux prises avec les maîtres du monde.

Les circonstances qui ont amené l'apparition du nouveau nom des Istévois ont-elles eu aussi pour résultat de resserrer les liens qui les unissaient entre eux ? En d'autres termes, la confédération dont nous n'avons pas trouvé de trace chez les Istévois a-t-elle existé chez les Francs, et peut-on considérer l'ensemble des peuples groupés sous ce nom comme ayant formé une ligue offensive ou défensive contre l'autorité romaine ? On l'a tour à tour soutenu et contesté, mais, en l'absence de tout témoignage positif, la question reste indécise. D'un côté, nous voyons que des peuples compris à l'origine dans le groupe des Francs ont plus tard cessé de lui appartenir, comme les Bructères et les Chauques, que nous retrouverons parmi les Saxons. De l'autre, les peuplades franques, chaque fois qu'elles sont en lutte avec les Romains, nous donnent le spectacle d'alliances au moins partielles³. Il faut bien d'ailleurs qu'un puissant principe d'unification les ait travaillées dès l'origine, puisque, d'une génération à l'autre, nous voyons que leurs différences nationales vont s'effaçant, et que leurs noms distinctifs se perdent l'un après l'autre dans celui de Francs, comme pour attester la fusion de tous ces petits groupes nationaux en une seule nationalité plus large et plus compréhensive. A la fin du cinquième siècle, il ne restera plus que trois royaumes francs ; au commencement du sixième, ils se seront fondus en un seul. Ce grand mouvement de concentration ne s'accuse pas moins dans l'apparition d'un nouveau nom géographique, celui de Francia, que la carte routière de l'Empire écrit au travers de tous les territoires occupés par des tribus de race franque. Il y a désormais un pays des Francs, comme il y a un peuple

¹ Vopiscus, *Aurelianus*, c. 9.

² G. Kurth, *la France et les Francs dans la langue politique du moyen âge* (*Revue des questions historiques*, t. LVII, pp. 357 et suiv.)

³ G. Kurth, *la France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*, recueil cité, pp. 359 et suiv.

des Francs¹. Au reste, pour que cet harmonieux nom de France, qui a fait battre tant de cœurs, traversât le Rhin et passât des contrées barbares de la Germanie aux provinces de la vieille Gaule, il a fallu tout l'ensemble des événements racontés dans ce livre.

Parallèlement au travail d'unification qui s'ébauche parmi les peuplades germaniques établies sur le cours inférieur du Rhin, nous voyons se produire le mouvement qui entraîne dans le même sens celles qui occupent le cours supérieur du fleuve. Ici encore, un nom nouveau, celui d'Alamans, devient la désignation collective des diverses peuplades voisines, et un rapprochement plus intime, sinon une confédération en forme, se produit entre elles sous l'action de la même cause qui a agi parmi les Francs. C'est, de part et d'autre, une notion plus claire de leur parenté et un progrès de leur vie sociale qui a déterminé ces groupements spontanés, œuvre en quelque sorte instinctive de l'âme populaire plutôt que des combinaisons de la politique. La force qui produit de pareils mouvements de concentration n'est pas quelque chose de nouveau dans le sein des nations barbares, elle est aussi ancienne que la force centrifuge qui les morcelle en tant de peuplades diverses, elle en est le contrepoids nécessaire et naturel. Concentration et morcellement s'opposent et se font pendant chez les Germains, comme, sur les flots de l'Océan, le flux et le reflux, et leurs activités opposées ne cesseraient de se neutraliser continuellement, sans des circonstances historiques qui mit rompu l'équilibre à jamais.

Qu'on ne se figure donc pas les groupes nouveaux comme ayant été appelés à la vie par le besoin de la lutte contre l'Empire. Depuis Varus, la Germanie ne craignait plus les légions romaines. Il ne faut pas se les figurer davantage comme organisées dans le but de détruire le monde romain. Rien de plus suranné que le point de vue qui fait d'eux les irréconciliables ennemis et les sauvages destructeurs de la civilisation. Vraie peut-être en ce qui concerne les Huns ou d'autres peuplades congénères, cette manière de concevoir le rôle des barbares est absolument fautive quant aux Germains. Ni les Francs ni les Alamans n'étaient insensibles au charme de la vie civilisée. Elle les plongeait dans une espèce d'extase admirative semblable à celle des Indiens d'aujourd'hui, lorsqu'ils sont transportés pour la première fois dans quelque une des grandioses cités du nouveau monde. Ils éprouaient, devant les merveilles qu'elle leur révélait à chaque pas, une stupeur enfantine. L'Empire leur semblait quelque chose de surnaturel ; le dogme de sa divinité n'avait rien de choquant pour leurs esprits, et ils le confessèrent plus d'une fois, se réservant seulement, en vrais barbares qu'ils étaient, de ne pas plus obéir à ce dieu qu'à ceux de leur nation². S'ils se jetèrent si souvent sur les provinces les armes à la main, ce ne fut pas pour détruire la civilisation, mais plutôt pour en disputer les fruits aux indigènes, et ces expéditions, selon la vive expression d'un historien, leur tenaient lieu de moisson³.

Encore faut-il dire que les passions qui les leur faisaient entreprendre, à savoir, l'amour de la gloire et le désir du butin, conduisirent aussi souvent leurs guerriers sous les drapeaux de l'Empire. Les barbares qui ont combattu contre lui sont-ils plus nombreux que ceux qui l'ont défendu ? Je ne sais, mais ces derniers étaient innombrables. Il n'est pas un nom de peuplade franque qui fasse défaut

¹ *Id.*, *ibid.*, pp. 338 et suiv.

² G. Kurth, *les Origines de la civilisation moderne*, 4e édition, pp. 170 et suiv.

³ Dubos, *Hist. crit. de l'établiss. de la monarchie franç.*, II, p. 215.

dans la liste des corps d'auxiliaires qui gardaient les frontières de l'Empire, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux bords du Tigre et de l'Euphrate. Nous y rencontrons, à côté des Bataves, des Sicambres et des Tongres, les Saliens, les Bructères, les Ampsivariens, les Mattiaques et les Chamaves¹. Une fois revêtus de l'uniforme romain, ces mercenaires devenaient d'excellents soldats. Comme les Suisses du seizième siècle, ils faisaient de la guerre un métier, et versaient largement leur sang pour le maître qui les payait, sans trop se préoccuper de savoir contre qui il fallait marcher. On ne voit pas une seule fois dans l'histoire qu'ils aient refusé de combattre leurs compatriotes lorsqu'ils en étaient requis, ni que leurs généraux aient craint de les employer dans une lutte où il y aurait eu d'autres Germains en face d'eux. Il semble même que plus d'une fois ils aient mis un étrange point d'honneur à tourner de préférence leurs armes contre ces frères d'autrefois. Leurs chefs les plus populaires avaient appris sous les étendards romains la science militaire qui les aida à vaincre Rome. Depuis Arminius jusqu'à Odoacre, il n'y a peut-être pas d'exception à cette règle.

Ces contingents barbares n'étaient pas versés dans les légions, mais formaient des corps spéciaux d'auxiliaires placés sous leurs chefs nationaux, et gardant leur caractère germanique jusque sous les drapeaux romains. Dans l'origine, il est vrai, ils prenaient la peine de se romaniser dans une certaine mesure, et cachaient sous des noms latins leur extraction barbare ; à partir du troisième siècle il n'en fut plus ainsi. Dans une lettre de l'empereur Valérien, nous lisons les noms de quatre généraux qui s'appellent Hariomund, Haldegast, Hildemund et Cariovisc². Et dès le quatrième siècle, les pages de l'historiographie se couvrent de noms germaniques. Les défenseurs de l'Empire s'appellent Laniois, Malaric, Teutomir, Mellobaud, Merobaud, Arbogast, et ainsi de suite. Tout ce monde, soldats et chefs, servit fidèlement l'Empire tant que l'Empire fut capable de commander. Le régime des camps était pour eux une excellente école, qui les familiarisait avec l'idée d'autorité, et qui, s'il ne suffisait pas à en faire des Romains, leur donnait au moins, avec le culte de leur drapeau, un certain patriotisme de caserne dont l'Empire faisait son profit. Il y en eut, parmi ces mercenaires, qui parvinrent même à se hisser aux dignités de l'ordre civil, aux magistratures curules, et à se faire conférer les insignes de consulat. D'autres conquièrent un nom dans les lettres, comme le poète Merobaud qui, sous Valentinien, écrivit un poème en l'honneur d'Aétius, le vainqueur des barbares. Merobaud glorifie la civilisation romaine : il célèbre ses triomphes sur les peuples germaniques, et il déploie toute la faveur du plus pur patriotisme. Les Romains, en récompense, lui érigèrent au forum de Trajan une statue avec une inscription qui le glorifiait d'être aussi habile avec la plume qu'avec l'épée³. Voilà donc le spectacle que nous offre l'Empire au cinquième siècle : c'est un barbare qui se charge de sa défense, et c'est un autre barbare qui fait le panégyrique de son dernier défenseur.

Tous les barbares ne terminèrent pas leur carrière sous les drapeaux de l'Empire. Beaucoup, lorsque leurs années de service étaient écoulées, avaient plaisir à retourner dans leur patrie, et ils y devenaient, à leur insu, les instruments de l'influence romaine. A mesure que le contact avec les provinces devenait plus fréquent, les peuples de la rive droite du Rhin semblaient s'ouvrir insensiblement, et laissaient pénétrer chez eux les mœurs de leurs ennemis. Ils

¹ *Notitia dignitatum imperii*, passim.

² Flavius Vopiscus, *Aurelianus*, 11.

³ Ozanam, *Études germaniques*, t. I, pp. 370 et suiv.

bâtissaient des maisons qui se rapprochaient du type romain¹, ils maniaient l'argent, ils buvaient du vin², portaient même, sans avoir jamais servi dans les légions, des noms romains³, et subissaient, sans le vouloir, l'ascendant d'une civilisation qui aurait fini par les entraîner dans son orbite, si, dès le jour où elle fit leur connaissance, elle n'avait porté au flanc la blessure mortelle dont elle devait périr. Qu'on se rappelle ici la dévotion romaine des Ubiens, et qu'on se souvienne, pour apprécier l'aptitude des Germains au progrès social, de cet étonnant roi des Marcomans, nommé Maroboduus, qui, dès le premier siècle, avait ébauché au-delà des montagnes de la Bohême un royaume germanique civilisé. Ce ne sont là sans doute que des exceptions ; mais, s'il est vrai de dire qu'en général les Germains furent rebelles au joug romain comme d'ailleurs à toute espèce de joug, il faut ajouter que jamais, ni comme individus ni comme nation, ils ne se montrèrent rebelles à la culture romaine. S'ils restèrent barbares, c'est parce que l'Empire manqua à sa tâche, c'est parce que Rome n'avait plus dans son sein la vertu et la vigueur morales qui sont nécessaires pour assimiler les peuples. Ce fut là l'irréparable malheur de la civilisation antique. Elle fut détruite par les premiers barbares dont elle négligea de faire l'éducation.

Ainsi, c'est bien manifeste, les Francs et les autres peuples germaniques ne devinrent un vrai danger pour le peuple romain que le jour où il sentit se ralentir dans son sein la circulation de la vie. Il s'aperçut alors de la supériorité de leurs qualités militaires et autres, mais lui-même avait perdu les siennes, qui avaient fait de lui le dominateur du monde. Le courage fou des barbares en face du danger n'eût pas fait trembler les soldats qui avaient combattu contre Pyrrhus et contre Annibal, et leur simplicité de mœurs n'aurait pas été un objet de surprise pour les armées de Fabricius ou de Curius Dentatus. Quant à leur nombre, il n'eût eu rien de particulièrement alarmant pour les hommes qui menaient les colonies de la République prendre possession du sol de l'Italie et des provinces. Mais lorsque les Romains amollis par les jouissances de la vie civile eurent vu leur nombre diminuer en même temps que leur valeur, alors les qualités qui leur avaient été longtemps communes avec les Germains leur apparurent chez ceux-ci comme l'apanage exclusif de la barbarie. Elles le furent en effet, mais de par l'histoire et non en vertu des lois de la nature. Ce qu'une civilisation corrompre avait fait perdre aux uns, une barbarie robuste l'avait conservé aux autres. Si les Francs manquèrent de gladiateurs, de cochers, d'histrions et de courtisanes, c'est parce qu'ils étaient jeunes et pauvres, nullement parce qu'ils étaient Germains. Ils avaient les vertus de leur état social, et s'ils en acquirent de nouvelles par la suite, ils les durent à l'Évangile et non à leur race.

On put voir alors, par un exemple à jamais mémorable, à quel point les qualités morales pèsent plus dans la destinée des peuples que les supériorités intellectuelles. Arrivé au maximum de civilisation dont était capable la société antique, riche, lettré, policé, jouissant d'une organisation politique et administrative sans pareille, disposant des ressources incalculables d'un État qui était l'héritier des siècles, le monde romain devint la proie lamentable de barbares grossiers, pour lesquels les grands mots de patrie et de civilisation n'avaient pas de sens, et dont tout stratéliste pouvait se flatter d'avoir raison sur un champ de bataille, avec une armée disciplinée. Mais ces barbares avaient

¹ Ammien Marcellin, XVII, 1, 7.

² Tacite, *German.*, 5.

³ Ammien Marcellin, XVI, 12, 25.

la fougue, l'élan, l'enthousiasme, l'horreur du repos, le génie de la lutte et la passion de la gloire. L'exubérance d'une jeunesse intacte bouillonnait dans ces rudes et forts tempéraments, ouverts avec avidité à toutes les jouissances de la vie, mais énervés par aucune. Capables de tous les efforts pour conquérir le monde, comment n'eussent-ils pas fini par l'arracher à ceux qui n'étaient pas capables même de le garder ?

Comme on l'a déjà indiqué, l'ardente vitalité de ces natures se traduisait par une étonnante puissance de reproduction. En face de la Gaule qui se mourait, épuisée comme le reste du monde romain, la Germanie était une fourmilière dont les noirs essaims se renouvelaient avec une persistance désespérante. On avait beau les écraser dans des batailles meurtrières, en réduire d'innombrables multitudes en esclavage, promener le fer jusque dans leurs retraites les plus cachées ; ils reparaissaient dès le lendemain de leurs défaites, aussi nombreux et plus acharnés que jamais. Ils semblaient sortir de dessous terre, et l'on eût dit, écrit un contemporain, qu'ils étaient restés intacts pendant des siècles¹. A plusieurs reprises nous voyons les empereurs, sur le point d'engager la lutte contre eux, s'effrayer de l'exigüité de leur armée en regard de la multitude des ennemis². En réalité, ils étaient nombreux parce que les Romains devenaient rares, et parce que la natalité chez eux suivait un cours régulier et continu. Ils ne connaissaient pas, dit avec amertume un moraliste romain, l'art de limiter le nombre des enfants³ ; au contraire, ce nombre était pour les parents la richesse, pour la nation l'avenir. Aussi, chaque fois qu'une génération succombait sur les champs de bataille, une autre surgissait derrière elle qui prenait sa place, comme le flot succède au flot dans une source intarissable. Ni les misères nombreuses de leur genre de vie, ni les abondantes saignées que pratiquait la guerre, ni l'écoulement continu de leurs forces les plus jeunes vers l'Empire, ne parvenaient à entamer leur supériorité numérique sur les Romains, chez lesquels l'extinction progressive de la natalité était comme la plaie béante qui vidait les artères et le cœur.

Si, dans de pareilles conditions, l'empire ne devint pas plus tôt la proie des barbares, cela tient à la supériorité qu'il retirait des énormes ressources emmagasinées par le travail des générations antérieures. Il y avait là un capital qui, à la vérité, ne se renouvelait plus, mais qui, pendant longtemps encore, lui permit de vivre de son passé. Dans l'héritage qu'il était réduit à dévorer, il trouvait en première ligne l'antique prestige qui l'entourait, aux yeux des barbares eux-mêmes, d'une espèce d'auréole divine. L'idée de le détruire ne leur vint que peu à peu ; ils avaient pour lui une vénération superstitieuse ; ils croyaient à la puissance surnaturelle qui châtiât les violateurs de la majesté romaine. Le moment vint où ils se défirent de cette superstition, mais alors elle se transforma en une espèce de dogme politique : l'Empire leur parut, comme aux Romains, la forme naturelle du monde civilisé ; il convertissait ses négateurs, et Ataulf en est resté l'étonnant exemple.

Il y avait ensuite la discipline militaire, qui suffirait, presque à elle seule, pour expliquer la conquête du monde par les Romains. La discipline militaire est une force étonnante ; fille de la vertu, elle peut survivre longtemps à sa mère, et en

¹ Amm. Marcell., XXVIII, 5, 9 ; *Panegy. latin.*, X, 17, et Libanius, *Orat. III basilic.*, p. 138 (Paris, 1627) ; Zosime, I, 30, 68.

² Zosime, *l. c.*

³ Tacite, *Germania*, c. 19.

présenter la vive image au point de faire illusion à des moralistes superficiels. Nulle part, dans l'antiquité, elle ne s'était affirmée avec plus d'énergie que dans les armées romaines, et les écrivains de Rome, avec une perspicacité remarquable, l'ont signalée comme la cause principale des triomphes de leur patrie. Quelle merveille, aux yeux des barbares, qu'une armée romaine en marche, et quelle merveille que son camp ! Introduit dans ce sanctuaire du dieu des combats, le barbare était saisi du même frisson d'admiration qui le prenait dans les rues des grandes villes. Il faut voir la stupeur des rois alamans Macrien et Hariobaud, lorsque, conduits dans un campement romain pour y traiter de la paix, ils se trouvèrent au milieu des aigles et des enseignes, et qu'ils contemplèrent pour la première fois l'éclat des armes et la richesse des uniformes ! Un autre roi, Vadomarius, venu avec eux, se souvenait avec une espèce d'orgueil d'avoir déjà été témoin d'un si imposant spectacle, parce qu'il vivait dans le voisinage de la frontière romaine ; mais il partageait leur joie et leur admiration¹. On se tromperait si l'on se figurait que la supériorité de l'armée romaine ne reposait que sur la savante cohésion de toutes ses parties : elle se retrouvait dans chacun de ses soldats. Le plus chétif légionnaire, grâce à l'éducation reçue, l'emportait sur les géants des armées germaniques ; même dans les luttes corps à corps, il ne leur était pas inférieur². Quant à la stratégie, qu'en connaissaient les Germains ? Prévoir l'imprévu, déjouer les ruses les plus savantes de l'ennemi, le surprendre lui-même, enlever ses chefs par quelque hardi coup de main, amener à l'heure voulue sur le champ de bataille les forces nécessaires pour décider le succès, c'était un art que les Romains possédaient seuls. Les barbares finirent cependant par l'apprendre à leur école, et, à leur tour, ils en enseignèrent le secret à leurs compatriotes restés outre Rhin. Souvent même la trahison des officiers romains, lorsqu'il leur arrivait de se souvenir de leur sang barbare, livrait à leurs anciens compatriotes le secret des opérations dirigées contre eux³. Ainsi la supériorité militaire passait aux barbares⁴ en même temps qu'elle disparaissait des armées romaines, que nous voyons, par endroits, retourner à la guerre de partisans, à la guérilla, à l'exploit isolé du coupeur de têtes⁵. Ce qui resta le plus longtemps à l'Empire, même après qu'il n'eut plus de soldats, ce furent les généraux ; mais, comme ils devenaient de plus en plus rares, et qu'il eut l'aveuglement de faire périr les deux derniers⁶, il se trouva finalement destitué de tout.

La diplomatie enfin, cette stratégie des pouvoirs qui ont renoncé à la guerre, mettait dans la main de Rome tous les fils qui faisaient mouvoir les affaires humaines. Par elle, l'Empire maintenait les barbares dans un état de division, leur suscitait des ennemis au moment le plus critique, pénétrait le secret de leurs projets pour les déjouer d'avance, renversait des chefs nationaux qui le gênaient et les remplaçait par des hommes à sa dévotion. L'Empire a beaucoup recouru à ce moyen de gouvernement, et, on l'a déjà vu, ses écrivains considéraient les divisions entre barbares comme une des garanties de la paix romaine. Il ne s'est

¹ Amm. Marcell., XVIII, 2, 16-17.

² *Id.*, XVI, 12, 47 : *Pares enim quodammodo coivere cum paribus, Alamanni robusti et celsiores, milites usu nimio dociles : illi feri et turbidi, hi quieti et cauti : animis isti fidentes, grandissimis illi corporibus freti.*

³ Par exemple Ammien Marcellin, XIV, 10, 8 ; XXIX, 4, 7 ; XXXI, 10, 3.

⁴ Végèce, III, 10. *Hanc solam (sc. artem bellicam) hodie barbari putant esse servandam : cetera autem in hac arte consistere omnia, aut per hanc assequi se posse confidunt.*

⁵ Zosime, III, 7.

⁶ Stilicon et Aétius.

pas borné à échanger des ambassades avec eux, et à compter, pour le succès, sur la supériorité de ses négociateurs ; il a eu à sa disposition tout un peuple d'agents subalternes qui recouraient aux artifices les plus vulgaires, comme ce Bonosus, le plus grand buveur de son temps, qui, le verre en main, tenait tête aux envoyés des barbares, et leur faisait révéler après boire tout ce qu'ils avaient intérêt à cacher¹. L'assassinat politique faisait partie de cette diplomatie savante, et il ne sort pas la moindre protestation de la bouche de l'historien qui raconte ces flétrissants procédés². Seulement, sur ce terrain-là aussi, les barbares finirent par battre les Romains. L'on verra Honorius devenir la dupe d'Attila, Majorien succomber sans combat sous les intrigues de Genséric, et le Suève Ricimer se maintenir avec une prospérité étonnante à la tête de l'Empire pendant plusieurs règnes consécutifs. Ainsi les diplomates auront passé dans le camp des barbares, suivis par la Fortune qui n'aime pas la vieillesse.

Il est temps de voir comment s'accomplit cette longue et lente substitution du monde germanique au monde romain. L'histoire du peuple franc et de ses luttes de deux siècles avec l'Empire expirant va nous en présenter le tableau dans toute sa vérité dramatique.

¹ Vopiscus, *Bonosus*, 14.

² Ammien Marcellin, XXVII, 10, 3.

III. — LES FRANCS EN BELGIQUE.

A partir du jour où les noms des Francs et des Alamans viennent de retentir dans l'histoire, l'Empire ne connaîtra plus un instant de repos sur sa frontière septentrionale. De la mer du Nord jusqu'à Mayence, c'est le premier de ces deux peuples qui frappe à coups redoublés à ses portes ; de Mayence jusqu'au Danube, c'est l'autre qui ne cesse de tenir les légions en haleine. L'immensité de la ligne de défense, l'impétuosité des attaques, souvent même leur simultanéité, qui permettrait de croire qu'elles étaient concertées, c'en était plus qu'il ne fallait pour convertir en un labeur écrasant la tâche de veiller à la sécurité des frontières romaines sur le Rhin et sur le Danube.

Ce sont les Alamans qui entrent en scène les premiers. En 214, l'empereur Caracalla les bat sur les bords du Rhin et les poursuit jusque sur ceux du Danube, d'où il rapporte le titre d'Alémanique. Leurs incursions, renouvelées sous le règne d'Alexandre Sévère, forcèrent le jeune empereur à revenir d'Orient : ce fut pour tomber sous les coups des assassins (234), soudoyés probablement par le Goth Maximin, qui se fit son successeur. Maximin continua la guerre contre les Alamans, et, au retour de sa campagne, il écrivit au sénat avec une emphase ridicule : *J'ai fait plus de guerres que personne avant moi. J'ai apporté dans l'Empire plus de butin qu'on n'en eût pu espérer. J'ai fait tant de captifs que c'est à peine si le sol romain pourra les porter tous*¹...

Ce grossier fanfaron disparut de bonne heure ; mais les troubles prolongés qui suivirent sa mort, et qui laissèrent l'Empire sans maître pendant plusieurs années, ouvrirent la porte à de nouveaux barbares. C'est alors que les Francs, comme nous l'avons vu, apparurent pour la première fois sous leur nom national. Leur défaite aux environs de Mayence, en 241, eut lieu dans le moment où l'Empire cherchait un empereur, et leurs modestes débuts ne semblaient pas annoncer les futurs destructeurs de la domination romaine,

Le danger paraissait venir bien plutôt d'un autre côté. En 251, l'empereur Decius périssait, à la tête d'une armée, romaine, dans une lutte acharnée contre les Goths en Illyrie, et son cadavre, abandonné sur le champ de bataille, devenait la proie des loups. La destinée de son successeur Valérien fut plus tragique encore : obligé d'abandonner le Rhin pour aller en Orient repousser les Perses, il tomba dans leurs mains après une défaite, et devint le jouet de son féroce vainqueur. Vivant, il servit de marchepied à Sapor pour monter à cheval ; mort, sa peau tannée et teinte en rouge fut suspendue dans un temple, trophée cruel qu'on y exhibait pendant que son fils Gallien célébrait à Rome de prétendus triomphes sur les Perses.

Ainsi toutes les forces de la barbarie se déchaînaient à la fois sur le monde romain : les Perses en Orient, les Goths sur le Danube, les Francs et les Alamans sur le Rhin. A ces deux derniers peuples, Valérien, en partant pour l'Orient d'où il ne devait pas revenir, avait opposé son fils Gallien, qui, d'abord, ne parut pas inférieur à sa tâche. Il s'était donné pour mission de protéger le passage du Rhin, il avait remporté quelques succès sur les Francs, et il était parvenu à s'assurer l'alliance d'un des chefs barbares, ce qui lui avait permis de resserrer un peu son

¹ Julius Capitolinus, *Maximini duo*, c. 13.

énorme ligne de défense¹. Son père s'était montré satisfait de lui et lui avait décerné le titre de Germanique. Mais bientôt il se montra sous son vrai jour. Non dépourvu de talent, Gallien était une nature absolument énervée par la décadence, incapable de prendre rien au sérieux, même sa mission de chef du genre humain. Viseur spirituel et dénué de sens moral, il se consolait par des bons mots de la perte des provinces, et il menait en riant le monde à sa ruine.

Les Francs avaient beau jeu contre un pareil adversaire. Ils se répandirent de nouveau à travers les provinces de la Gaule, comme à l'époque d'Aurélien ; ils la traversèrent d'un bout à l'autre, pillant et saccageant tout, pénétrèrent de là en Espagne, saccagèrent la grande ville de Tarragone, s'emparèrent ensuite d'une flotte et allèrent continuer la série de leurs dévastations sur les côtes de l'Afrique². Les populations gauloises eurent alors l'avant-goût de toutes les horreurs de l'invasion ; elles se rendirent compte que l'Empire ne les protégeait plus, et, abandonnées de leur protecteur naturel, elles éprouvèrent le besoin de veiller elles-mêmes à leur défense. Telle fut l'origine du mouvement séparatiste qui se produisit dans leur sein. Il était dirigé moins contre la civilisation romaine que contre l'Empire, moins contre l'Empire que contre l'empereur. On voulait un empereur gaulois pour remplacer le César de Rome, qui ne remplissait plus sa tâche ; on voulait un défenseur qui pût se porter immédiatement sur le théâtre du danger, au lieu d'être rappelé en Orient quand le Rhin était forcé par les bandes germaniques. En d'autres termes, ce qu'on a appelé l'Empire gaulois était l'ébauche d'un système nouveau réclamé par les circonstances, et auquel Dioclétien devait plus tard attacher son nom par la fondation de la tétrarchie.

L'homme qui se mit à la tête de la sécession gauloise avait jusque là mérité au plus haut point la confiance des empereurs. Postumus, duc du Limes d'outre Rhin, était un homme de basse naissance, dont tout le monde s'accordait à reconnaître le mérite. Valérien l'avait comblé des plus grands éloges, l'avait même comparé aux héros de l'ancienne république, aux Corvinus et aux Scipions, et déclaré digne de la pourpre impériale. Bien plus, il lui avait confié la direction de son fils Gallien, et celui-ci, devenu empereur à son tour et obligé de partir pour l'Orient, n'avait pas cru pouvoir remettre en des mains plus sûres la tutelle de son jeune fils Saloninus.

Mais il est des circonstances qui mettent en défaut les dévouements les plus éprouvés. Postumus se crut-il prédestiné à sauver sa patrie, ou la vision de la pourpre mise à sa portée lui troubla-t-elle le sens moral ? on ne sait. Il fit périr l'enfant dont il avait la garde, se laissa proclamer empereur des Gaules, et s'établit à Cologne, dans la grande ville du Rhin, qui devint pour quelques années la capitale d'un empire, et la Rome du Nord avant Trèves. Il y avait quelque grandeur, pour le nouveau souverain, à prendre possession d'un poste si dangereux, à l'extrémité de la civilisation et vis-à-vis de l'ennemi. Postumus, en cela, justifiait l'appréciation de Valérien, et montrait qu'il avait l'âme d'un Romain d'autrefois.

La nouvelle monarchie, qui comprenait avec la Gaule l'Espagne et la Bretagne, dura treize ans (260-273), et l'on peut même s'étonner de cette longévité relative. En somme, la proclamation d'un empire gaulois semblait un attentat à l'unité sacrée du monde romain ; c'était presque un schisme religieux, et elle froissait quelque chose dans la conscience des hommes civilisés. Cependant ses

¹ Zosime, I, 30.

² Aurelius Victor, *Cæsar*, 53 ; Eutrope, IX, 17 ; Paul Orose, VII, 22.

débuts furent pleins d'espairs. Postumus se montra digne de la confiance de la Gaule, qui respirait à l'aise sous son gouvernement. Il la nettoya des bandes franques et alémaniques, il reprit les postes dont les barbares s'étaient emparés, il releva sur la rive droite du Rhin les châteaux et autres ouvrages de défense destinés à protéger le fleuve¹ ; il se fit de ses ennemis des alliés, et, comme d'autres empereurs avant lui, il enrôla quantité de Francs dans ses armées. Menacé par Gallien, il s'adjoignit un collègue (nouvel exemple dont Dioclétien devait faire son profit !) et tint tête, non sans succès, au tyran qui le traitait d'usurpateur. Malheureusement il tomba sous les coups d'un assassin, après sept ans d'un règne qui n'avait pas été sans gloire².

Sa mort rendit le courage aux Francs : ils se jetèrent de nouveau sur la Gaule et brûlèrent une seconde fois les châteaux romains. On dit que Lollianus, successeur de Postumus, parvint à les reprendre et à les rebâtir ; cela est douteux, puisqu'il ne régna pas en tout une année, et qu'il tomba, comme son prédécesseur, sous les coups des soldats que sa sévérité rebutait³. Victorinus, le troisième empereur gaulois, avait aussi quelque mérite ; mais sa passion pour les femmes le fit tuer avec son fils, à Cologne, par un mari outragé⁴. Sa mère, Victorine, à l'ascendant de laquelle il devait la pourpre, et qui, sous le nom de mère des camps, avait gardé une énorme influence sur l'armée, fit alors élever au trône un jeune soldat qui avait travaillé dans une fabrique d'armes : il s'appelait Marius. Ce forgeron, qui avait pour trône son enclume, n'eut que le temps d'adresser la parole à ses soldats. Dans le discours qu'il leur tint après son avènement, faisant allusion à son ancienne profession, il émit l'espoir de faire sentir à tous les barbares que le peuple romain savait manier le fer comme son chef. Trois jours après, Marius n'était plus : un ancien camarade, jaloux de son élévation, l'avait assassiné⁵. Cette fois, Victorine désigna au choix des soldats Tetricus, qui fut le dernier empereur gaulois. C'était le moment où Rome, si longtemps ébranlée, se ressaisissait enfin sous un de ses souverains les plus énergiques, ce même Aurélien qui avait commencé sa carrière par une victoire sur les Francs, et qui venait de rétablir sur tous les points l'unité de l'empire. Tetricus n'osa pas résister au vainqueur de l'Orient lorsqu'Aurélien pénétra en Gaule, il trahit sa propre cause et sauva sa vie en se rendant sans lutte⁶. Aurélien acheva la pacification de la Gaule en refoulant les Francs qui l'avaient envahie⁷, et alla célébrer à Rome un triomphe où des captifs de ce peuple figurèrent à côté des représentants de vingt autres nations⁸.

L'Empire gaulois périssait parce qu'il n'avait plus de raison d'être, et la déposition de Tetricus était le dénouement le plus vrai d'une situation sans issue. Elle aurait à peine attiré l'attention, sans un manque de grandeur qui faisait contraste avec l'importance des intérêts en cause. Autrefois, l'empereur vaincu se passait une épée au travers du corps : Tetricus, lui, se laissa servir une pension et fit une fin bourgeoise.

¹ Trébellius Pollion, *Lollianus*. Il y a des monnaies de lui à l'Hercule Deuonienis. (Dom Bouquet, I, 611, note c.)

² Trébellius Pollion, *Triginta tyranni*, 3.

³ *Idem*, o. c., 5.

⁴ *Idem*, o. c., 6.

⁵ *Idem*, o. c., 8.

⁶ *Idem*, o. c., 24.

⁷ Aurelius Victor, *Cæsar.*, c. 35.

⁸ Vopiscus, *Aurelianus*, c. 33.

Qu'on ne croie pas, cependant, que l'Empire gaulois ait été inutile. S'il n'avait pas été là pour défendre la ligne du Rhin et du Danube, comment Rome, assaillie sur tous les points de son immense frontière, eût-elle suffi à la tâche ? On le vit bien en 270, lorsque l'invasion alémanique en Italie, malgré les victoires remportées sur elle par Aurélien, mit la Ville aux abois et détermina le sénat à ouvrir les livres sibyllins. Et cependant c'était à un moment où toutes les forces des barbares étaient divisées ; une partie seulement menaçait la péninsule, pendant que les autres luttèrent pour et contre les empereurs de Cologne. On comprend donc que des écrivains du troisième siècle aient considéré ces derniers comme des hommes providentiels, suscités à leur heure pour servir de boulevard contre la barbarie¹.

Si l'empereur Glaive-au-Poing, comme l'appelaient les soldats, avait tenu les barbares en respect pendant le reste de son règne, sa mort fut pour eux le signal d'un déchaînement sans pareil. Francs et Alamans, comme s'ils s'étaient donné le mot d'ordre, forcèrent aussitôt les lignes du Rhin et du Danube. Le Rhin fut sans doute franchi sur plusieurs points à la fois, après que les travaux de défense de la rive droite eurent été emportés ; la flottille qui croisait dans les eaux inférieures du fleuve fut incendiée, les châteaux de la rive gauche réduits en cendres, soixante-dix villes livrées au pillage et à la destruction. Toute la Gaule fut littéralement jonchée de ruines. De tous les désastres que lui ont infligés, au cours des siècles, ses divers envahisseurs, celui-ci fut le plus cruel ; les horreurs n'en ont été égalées ni par l'avalanche de peuples qui ouvrit d'une manière si tragique le cinquième siècle, ni, plus tard, par les incursions répétées des Normands².

Heureusement pour Rome, cette fois, les légions d'Orient, qui s'étaient attribuées la nomination de l'empereur, avaient mis la main sur un héros. Probus, qui s'était illustré par de précédentes campagnes contre les Francs, fut un des plus grands généraux qui aient occupé le trône impérial, et son règne un des plus beaux dont l'histoire ait gardé le souvenir. Probus tint tête aux Francs et aux Alamans : il en extermina, dit-on, quatre cent mille sur le sol de la Gaule ; il refoula ceux qui restaient, les uns au-delà du Rhin, les autres au-delà du Neckar ; il reprit les villes envahies, il alla dompter les Francs jusqu'au fond de leurs marécages ; il rétablit la ligne du Rhin, il releva même les avant-postes romains sur la rive droite du fleuve, comme avait déjà fait Postumus. Cette guerre de frontières avait quelque chose de particulièrement atroce ; c'était une véritable chasse à l'homme, et tous les jours on apportait à l'empereur des têtes d'ennemis, qu'il payait un sou d'or la pièce. Enfin les barbares perdirent courage, et neuf de leurs rois vinrent demander la paix. Probus ne céda pas facilement. Il voulut des otages, il exigea ensuite du blé et du bétail pour nourrir son armée, il désarma ceux des ennemis qu'il dut renoncer à châtier ; quant à ses captifs, il versa les uns dans son armée, et établit les autres, à titre de colons, dans les provinces dépeuplées³.

L'Empire fut à bon droit reconnaissant envers le grand homme qui l'avait sauvé. Le sénat l'acclama avec enthousiasme et lui décerna le titre de francique, et les

¹ Trébellius Pollion, *Triginta tyranni*, 5. *Adsertores Romani nominis extiterunt. Quos omnes datos divinitus credo, ne... possidendi romanum solum Germanis daretur facultas.*

² Innombrables dont les séries monétaires trouvées dans les ruines des maisons romaines incendiées, et qui s'arrêtent aux empereurs gaulois ou encore à Aurélien. V. ce que dit déjà Bucherius, *Belgium Romanum*, p. 203.

³ Vopiscus, *Probus*, 13 et 14.

fêtes de son triomphe furent les plus éclatantes qu'on eût vues depuis longtemps. Des gladiateurs francs combattirent dans l'amphithéâtre : Rome, après avoir tremblé devant leur bravoure, ne dédaignait pas de s'en faire un spectacle et un divertissement. En voyant ce qui restait de ses redoutables ennemis s'entre-tuer pour lui faire plaisir, elle put, selon la parole d'un historien, se persuader que Probus allait faire ce que n'avait pu Auguste : réduire la Germanie en province romaine¹. C'était une erreur, et un incident qui se passa vers cette époque montre bien que ce n'étaient pas les barbares qui étaient menacés du joug.

Parmi les Francs que Probus avait cantonnés dans les diverses provinces de l'Empire, il s'en trouvait à qui il avait assigné des terres près du Pont-Euxin. Ces exilés, qui regrettaient la terre natale et la liberté, mirent la main sur des vaisseaux, pillèrent les côtes de la Grèce et de l'Asie, de là visitèrent le littoral de la Libye, qu'ils désolèrent également, allèrent épouvanter Carthage, vinrent ensuite s'emparer de la ville de Syracuse, puis, entrant dans l'Océan par les colonnes d'Hercule, regagnèrent triomphalement les bouches du Rhin, après une des navigations les plus audacieuses dont l'histoire ait gardé le souvenir². Le chroniqueur qui raconte cet exploit se montre stupéfait de tant d'audace et indigné de tant de succès ; mais ce qui nous frappe autant que l'énergie virile de ces héros barbares, c'est l'impuissance d'un empire qu'ils traversent d'un bout à l'autre, non pas en fugitifs qui se, cachent, mais en pirates qui font flamber partout l'incendie pour raconter leur passage. Quel présage pour l'avenir, et quel légitime sujet d'inquiétude pour le patriotisme romain

Malgré les victoires de Probus, les Francs du Rhin n'étaient pas domptés, et le moindre trouble dans l'intérieur de l'Empire pouvait les ramener en Gaule. Ce fut l'espoir d'un usurpateur du nom de Proculus, qui, s'étant revêtu de la pourpre à Lyon, et ayant été battu par Probus, se réfugia chez eux : il était, paraît-il, d'origine franque, et il comptait sur la fidélité des hommes de sa race. Mais, dit le chroniqueur romain, les Francs, qui se font un jeu de trahir leur parole³, abandonnèrent leur compatriote, et Proculus tomba dans les mains de Probus, qui le fit mettre à mort⁴. Ils semblent avoir été un peu plus fidèles à un autre usurpateur du nom de Bonosus. Ce dernier, qui occupait un commandement en Basse-Germanie, avait laissé brûler par les barbares la flottille du Rhin ; puis, pour se dérober au châtement qu'il redoutait, il avait imaginé de se proclamer empereur. Ce fut sans doute l'appui des Francs eux-mêmes qui lui permit de s'affermir à Cologne et de résister pendant quelque temps à Probus ; finalement toutefois, il fut vaincu, et il termina ses jours par le suicide⁵.

Ainsi, partout Probus triomphait. Un historiographe romain a dit que, s'il avait vécu, le monde n'aurait plus connu de barbares⁶. Mais les barbares remplissaient l'Empire au moment où s'écrivait cette phrase pompeuse ; ils ne se contentaient pas d'amuser par le spectacle de leur mort les désœuvrés de l'amphithéâtre : ils fertilisaient par leurs sueurs le sol de ses provinces, ils défendaient ses frontières contre leurs propres compatriotes, en sorte qu'on eût pu dire que dès lors

¹ *Id.*, o. c., 3.

² *Panegy. lat.*, V, 18 ; Zosime, I, 71. Cf. Fustel de Coulanges, *l'Invasion germanique*, p. 369, qu'il faut lire avec précaution.

³ *Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere*. Vopiscus, *Proculus*, c. 13.

⁴ *Id.*, *ibid.*, l. c.

⁵ Vopiscus, *Bonosus*, 14 et 15.

⁶ *Id.*, *Probus*, 20.

l'Empire était une proie que se disputaient ses défenseurs et ses ennemis. Dans de pareilles conditions, à quoi servait la valeur militaire d'un empereur ? Les victoires ne faisaient qu'ajourner la crise, elles ne la conjuraient pas. On le vit bien à la mort de Probus. Sans perdre de temps, les hordes franques se répandirent de nouveau sur la Gaule septentrionale, l'assaillant par terre et par mer à la fois, car on a vu que parmi ces peuples il y en avait qui étaient familiarisés avec les flots, et que n'effrayaient pas les hasards de la navigation la plus lointaine.

Dioclétien eut le mérite de comprendre que, pour sauver l'Empire, c'étaient des réformes intérieures et non des succès militaires qu'il fallait. Il ne vit pas la vraie cause du mal dont mourait l'État, parce qu'elle était trop haute et trop lointaine pour se laisser découvrir par la perspicacité de l'homme politique, mais il se rendit parfaitement compte des phénomènes par lesquels se traduisait son influence sur la vie publique du monde romain. Devant les difficultés intérieures, les plus brillants succès militaires restaient inefficaces : à quoi servaient les victoires d'un Probus, puisque, grâce à l'électivité de l'empereur, le bras d'un vulgaire assassin pouvait décapiter l'Empire et le jeter sans défense aux pieds de l'ennemi ? D'autre part, il n'était plus possible qu'un seul homme, quelle que fût sa supériorité, tînt tête à des adversaires qui étaient disséminés depuis les rivages de la mer du Nord jusqu'aux bords de l'Euphrate. Il fallait donc, avant tout, assurer la transmission régulière du pouvoir et alléger les charges de l'empereur. Toute la réforme de Dioclétien pivota sur ce double principe, et vint se concentrer dans l'établissement de la tétrarchie. Désormais, tout en conservant l'indestructible unité qui était sa force et sa raison d'être, l'Empire partagea entre deux Augustes le fardeau des sollicitudes et des labeurs du trône, et il leur adjoignit deux Césars, cooptés par eux-mêmes, qui devaient être leurs lieutenants de leur vivant et leurs successeurs après leur mort. Telle était la réforme, suggérée par les nécessités contemporaines, et qui pouvait, dans une certaine mesure, se réclamer des illustres exemples donnés, sous la dynastie antonine, par le plus beau siècle de l'Empire. Œuvre d'un génie sagace et pondéré, elle a incontestablement produit des résultats considérables. Si le quatrième siècle est parvenu à enrayer l'affreux travail de décomposition politique et sociale du troisième, il le doit en grande partie à un ensemble de mesures qui ont conjuré les crises dynastiques et facilité la défense des provinces. Sans doute, le remède était purement empirique, et son efficacité ne dura qu'un temps ; mais, appliqué à une des heures les plus critiques dans la vie de l'État romain, il peut être considéré comme une de ces inspirations du génie qui, sur les champs de bataille, rétablissent soudain les chances d'une armée fléchissante, en améliorant ses positions stratégiques.

Il était temps, car la Gaule était à deux doigts de sa perte. A l'intérieur, la révolte des Bagaudes remplissait tout le pays de troubles et de violences. Au dehors, la ligne des frontières cédait de nouveau sous l'assaut d'une multitude de peuplades. A côté des Francs et des Alamans, ennemis de vieille date, apparaissaient les Burgondes, les Hérules, les Chaibons, d'autres encore¹. La mer elle-même était sillonnée par des multitudes d'embarcations saxonnes et franques qui pillaient les rivages. Les empereurs avaient confié le commandement de la flotte romaine à un Ménapien du nom de Carausius, qui connaissait la navigation pour l'avoir pratiquée dans sa jeunesse. Établi à Boulogne, à l'entrée du détroit par lequel les pirates barbares pénétraient dans la

¹ *Panegy. lat.*, II, 5.

Manche, Carausius était le maître des communications entre cette mer et celle du Nord ; s'il eût été fidèle, les rivages de la Gaule n'auraient eu rien à craindre de la part des envahisseurs. Mais l'Empire s'aperçut bientôt que l'amiral était de connivence avec les pirates : il les laissait passer impunément, et se contentait, quand leurs flottes se présentaient à l'entrée du détroit pour regagner leur pays, de prélever sa part sur le butin qu'ils avaient fait¹.

Rude était donc la tâche de Maximien, le nouveau collègue que Dioclétien s'était adjoint en qualité d'Auguste, avec la mission de défendre l'Occident et en particulier la Gaule. Maximien était un soldat énergique et un assez bon général, mais un esprit sans élévation et une âme sans grandeur. Il possédait les qualités qu'il fallait pour écraser une révolte, et il noya celle des Bagaudes dans des flots de sang, de même qu'au dire des traditions ecclésiastiques, il avait exterminé par les supplices les chrétiens qu'il avait trouvés dans son armée. Sa lutte contre les barbares fut longue et acharnée. Il commença par vaincre les Alamans et les Burgondes, avec plusieurs tribus saxonnes dont le nom apparaît pour la première fois dans nos annales². Il tourna ensuite ses armes contre les Francs ; mais ceux-ci le prévinrent par un de ces hardis coups de main qui leur étaient familiers.

Le 1er janvier 287³, Maximien était à Trèves, où il inaugurerait son premier consulat par les fêtes habituelles, lorsque soudain on annonça que les Francs étaient dans le voisinage. Aussitôt le trouble et l'émoi succédèrent à l'allégresse : l'empereur dut jeter les insignes de consul pour revêtir les armes, et courut en hâte à la rencontre de l'ennemi. Ce ne fut sans doute qu'une escarmouche, car dès le même jour il rentrait victorieux à Trèves. Nous connaissons cet épisode par un panégyriste qui glorifie l'empereur d'avoir trouvé le temps, en une courte journée d'hiver, d'être consul le matin et général victorieux le soir⁴. Ce qui mérite plus d'admiration, c'est l'audace de quelques barbares traversant une province romaine et venant braver un empereur sous les murs de sa capitale !

L'explication de cette témérité se trouve en partie dans les événements qui se passaient alors au sein de la Gaule. Maximien, ayant eu connaissance de la conduite de Carausius, avait prononcé contre lui une sentence de mort, et le Ménapien, jetant aussitôt le masque, s'était fait proclamer empereur par ses soldats. Maître de la mer, il s'empara de la Bretagne, dont il fit le siège principal de sa puissance, pendant que la possession de la flotte et celle du port de Boulogne lui permettait de fermer l'accès de son île à la vengeance des Romains. Aidés, encouragés, appelés par lui, les pirates barbares, devenus ses alliés, s'installèrent dans de solides positions le long du rivage. C'est à cette époque sans doute qu'il faut faire remonter les colonies fondées autour de Boulogne par les Saxons, et dont la trace se retrouve encore aujourd'hui, très reconnaissable, dans les noms des villages qui entourent cette vieille ville romaine⁵. Quant aux Francs, jusque-là toujours cantonnés au delà du Rhin, il leur laissa prendre l'île de Batavie⁶ à peu près déserte, et même, de ce côté-ci du fleuve, une partie du

¹ Eutrope, IX, 21 : Aurelius Victor, *Cæsares*, 39, 16.

² *Panegyri. lat.*, II, 5 ; III, 7.

³ Et non 288, comme dit Am. Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II, p. 51, qui brouille ainsi toute la chronologie du règne de Maximien.

⁴ *Panegyri. lat.*, II, 6.

⁵ G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*.

⁶ *Terram Bataviam sub ipso quondam alumno suo* (sc. Carausio) *a diversis Francorum gentibus occupatam*. *Panegyri. lat.*, VIII, 5. — *Purgavit ille* (sc. Constantius Chlorus)

pays de l'Escaut¹. Toujours menacés sur leurs derrières par les Chauques, les Francs se débarrassaient ainsi d'une lutte sans cesse renaissante avec ces redoutables voisins, et se mettaient à l'aise en prenant possession de terrains abandonnés, qui, pour Rome, n'avaient guère qu'un intérêt stratégique.

Le Ménapien faisait un coup de maître en installant ses alliés dans les plaines humides de sa patrie. Les trois fleuves qui venaient y déboucher dans la mer du Nord, en face de la Bretagne, étaient les larges chaussées flottantes par lesquelles l'ennemi pouvait pénétrer dans cette île sans avoir besoin de Boulogne ; y installer les Francs, c'était en prendre possession lui-même. C'est ainsi que les Francs et les Saxons, s'appuyant les uns sur les autres, couvraient les abords de la Bretagne et assuraient à leur allié la possession tranquille de toute la côte gauloise. Il n'avait rien à craindre tant que les uns lui gardaient le port de Boulogne, et les autres les bouches du Rhin.

Il fallait donc de toute nécessité crue, pour châtier l'usurpateur, Maximien reprît l'un de ces postes et, si possible, tous les deux. Il se décida pour une expédition contre les Francs, sans doute parce que ces barbares lui paraissaient plus dangereux que les Saxons, et qu'il eût craint de leur laisser les mains libres en Gaule pendant que lui-même serait, en Bretagne². Nous voyons qu'au cours de cette expédition il franchit le Rhin et dévasta le pays des barbares. Les Francs de l'Escaut et du Wahal, intimidés par ce déploiement de forces et incapables de résister à son armée, se hâtèrent de faire leur soumission et de se déclarer les vassaux de l'Empire ; à ces conditions, il leur laissa la jouissance des terres qu'ils avaient usurpées. L'acte d'hommage eut lieu dans une de ces cérémonies imposantes par lesquelles Rome s'entendait à impressionner l'imagination des barbares. Tout le peuple franc, conduit par son roi Genobaud, se présenta humblement à l'empereur, et s'engagea d'une manière solennelle à être désormais fidèle, et, sans doute, à fournir à l'empereur des contingents militaires pour prix des territoires qu'il lui laissait. La scène est restée dans la mémoire des Romains, qui n'étaient plus habitués à des spectacles si flatteurs pour leur patriotisme ; ils se racontèrent longtemps ce roi barbare dont ils ne comprenaient pas le langage, mais dont ils interprétaient les gestes, et qui, tourné vers les siens, leur montrait l'empereur en leur commandant de le vénérer comme il faisait lui-même³. Ce Genobaud est le premier roi franc dont l'histoire ait fait mention. Si notre conjecture est fondée, il aura été le souverain de ceux de Belgique, et, à ce titre, c'est lui et non le fabuleux Faramond qui devrait ouvrir la série des rois saliens. Devenu le vassal de l'empereur, il tint

Bataviam advena hoste depulso, Id., IX, 25 — Multa ille (sc. Constantius Chlorus) Francorum millia qui Bataviam aliasque cis Rhenum terras invaserant interfecit, depulit, cepit, abduxit. VI, 4.

¹ V. le dernier passage cité dans la note précédente, et ajouter celui-ci : *Quamquam illa regio divinis expeditionibus tuis, Cæsar, vindicata atque purgata, quam obliquis meatibus Scaldis interfluit quamque divortio sui Rhenus amplectitur pœne, ut cum verbi periculo loquar, terra non est. Panegy. lat., V, 8.* Changer *Scaldis* en *Vahalis* est inadmissible, les manuscrits s'y opposent absolument.

² *Panegy. latin., II, 7, et III, 5.* Ces sources ne font pas connaître le nom du pays qui fut ainsi désolé par Maximien ; mais tout indique que ce fut la région des embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut.

³ *Cum per te regnum receperit Genobaudes a teque cominus acceperit.* Ce passage, mal coupé dans certains manuscrits, a donné **Genobaud Esateque**, et a induit plusieurs historiens, notamment Fauriel, I, p. 165, et Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II, p. 53, admettre deux rois, Genobaud et Esatech.

désormais à titre légal la rive gauche du Rhin, mais ce titre ne changea rien à la situation des choses. En réalité, la colonie franque de l'Escaut était l'avant-poste de l'invasion et non le boulevard de l'Empire¹.

Tout en battant les alliés de l'usurpateur, Maximien pressait les mesures qui devaient lui permettre d'aller le châtier à son tour. Il fallut commencer par construire une nouvelle flotte, puisque Carausius était maître de l'ancienne. Pendant tout l'été on y travailla avec ardeur sur les chantiers qui se trouvaient à l'embouchure des fleuves. L'expédition échoua toutefois : le silence des panégyristes en est la preuve sans réplique ; l'un d'eux n'y fait une allusion timide que pour attribuer l'échec à l'inclémence du temps et à l'inexpérience de l'équipage². Les empereurs crurent prudent de ne pas renouveler la tentative : ils traitèrent avec le rebelle qu'ils n'avaient pu vaincre, et lui laissèrent la Bretagne³. Il est fort peu probable qu'ils lui aient accordé le titre d'Auguste ; mais Carausius ne craignit pas de se l'attribuer dans les médailles qu'il fit frapper pour célébrer une réconciliation si heureuse pour lui. Il y figure à côté de Dioclétien et de Maximien avec l'exergue : *Carausius et ses frères. Paix des trois Augustes*⁴.

Carausius et les Francs ses alliés ne jouirent pas longtemps d'une tranquillité qu'eux-mêmes, peut-être, auraient voulu laisser à l'Empire. Tout changea de face lorsque le César Constance Chlore vint remplacer Maximien dans le gouvernement de la Gaule. Ce vaillant homme ne se considérait pas comme lié par la politique de son prédécesseur vis-à-vis de l'heureux brigand ménapien ; il entendit régler lui seul, et à titre souverain, les destinées de la Gaule et de la Bretagne. Son premier exploit fut de reprendre Boulogne, à la suite d'un siège mémorable, où l'armée romaine dut recourir à toutes les ressources de la poliorcétique ancienne. Après cela, pour achever d'isoler Carausius, et pendant qu'il faisait construire une flotte pour aller le chercher en Bretagne, il fonda sur ses alliés francs dans la Ménapie et dans l'île des Bataves ; il poussa même au delà du Rhin, et alla donner la chasse aux ennemis de l'Empire jusque dans leurs plus lointaines retraites⁵. Ni les marécages ni les forêts ne protégèrent cette fois les barbares contre les légions romaines : il leur fallut se rendre avec femmes et enfants, et aller cultiver, pour le compte de l'Empire, les terres qu'ils avaient pillées peut-être auparavant⁶. Constance les répartit dans les solitudes des pays d'Amiens et de Beauvais, et dans les cantons abandonnés des cités de Troyes et de Langres⁷. Les habitants des provinces assistèrent avec un joyeux étonnement

¹ *Tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Trevirorum arva jacentia velut postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit. Panegy. lat., V, 21.* Sur l'interprétation de ce passage intentionnellement obscur, voir Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, I, p. 149, note.

² *Exercitibus autem vestris licet invictis virtute, tamen in re maritima novis... Illam inclementiam maris, quæ victoriam vestram fatali quadam necessitate distulerat, Panegy. lat., V, 12.*

³ Eutrope, IX, 22 ; Aurelius Victor, *Cæsar*, 39.

⁴ Eckel, *Doctrina nummorum*, VIII, 47 ; Mionnet, II, p. 169.

⁵ *Panegy. lat.*, VII, 6.

⁶ *Ibid.*, V, 8 et VII, 4.

⁷ *Ibid.*, V, 21. Pendant tout le moyen âge, le souvenir de ces Francs transplantés s'est conservé au pays de Langres dans le nom du *Pays Hattuariorum* et en Franche-Comté dans celui du *pays Amavorum* ou *Chamavorum*, sur lesquels voyez Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, Munich 1837, p. 582 et suivantes, et Longnon, *Atlas historique de la France*, texte explicatif, pp. 96 et 134.

au défilé de ces longues chiourmes de captifs que l'on conduisait aux travaux forcés de la terre romaine. En attendant qu'ils arrivassent à destination, ils étaient employés à diverses besognes dans les villes qu'ils traversaient. Un témoin oculaire nous les montre, dans une de leurs haltes, accroupis ou couchés pêle-mêle sous les portiques des cités. Les hommes, plongés dans le morne abattement du vaincu, avaient perdu cette allure farouche qui les rendait si redoutables ; leurs femmes et leurs mères les contemplaient maintenant avec mépris, tandis qu'enchaînés côte à côte, les jeunes gens et les jeunes filles gardaient le confiant abandon de leur âge et échangeaient des paroles de tendresse.

Ainsi donc, s'écrie le témoin cité tout à l'heure, le Chamave et le Frison labourent maintenant pour moi ; ces pillards, ces nomades sont aujourd'hui des manœuvres aux mains noircies par le travail des champs ; je les rencontre au marché, vendant leur bétail et débattant le prix de leur blé. Ce ne sont pas seulement des colons ; vienne l'heure du recrutement, on les verra accourir, conscrits volontaires qui supporteront toutes les fatigues, et qui courberont le dos sous le cep du centurion, heureux de servir l'Empire et de porter le nom de soldat¹.

Maître de Boulogne et vainqueur des Francs, Constance pouvait entreprendre la conquête de la Bretagne, Il monta sur la flotte qu'il avait fait construire et partit pour une expédition contre Allectus, qui, après avoir assassiné Carausius, venait de se mettre à sa place. Le vieux Maximien, pendant ce temps, devait veiller sur la ligne du Rhin et en écarter les barbares². Mais, soit qu'il fût affaibli par l'âge, soit qu'il lui répugnât d'être en quelque sorte le lieutenant de son César, il laissa passer les Alamans, et Constance, revenu de sa campagne victorieuse d'outre-Manche, qui avait remis la Bretagne sous l'autorité romaine, eut toutes les peines du monde à refouler ces nouveaux agresseurs. Après avoir failli tomber dans leurs mains sous les murs de Langres, il finit par les tailler en pièces, courut infliger le même sort à leur seconde armée près de Vindonissa, puis ramena prisonniers un grand nombre de leurs guerriers qui s'étaient réfugiés dans un île du Rhin gelé.

Ce prince humain, tolérant, généreux, simple dans ses mœurs et dans ses goûts, qui savait vaincre, gouverner et pardonner, mourut trop tôt pour le bonheur de la Gaule. Son fils Constantin hérita des qualités militaires de son père ; seulement il donna à la lutte contre les barbares un caractère d'atrocité qu'elle n'avait pas encore eu. Deux rois francs, Ascaric et Ragais, avaient été à la tête des troupes qui avaient envahi la Gaule pendant l'absence de Constance Chlore. Constantin courut les chercher en Batavie, s'empara de leurs personnes, et les ramena enchaînés à Trèves, où il les livra dans l'amphithéâtre aux dents des bêtes féroces, avec une multitude de leurs compatriotes³. Les panégyristes parlent avec enthousiasme de ces cruelles hécatombes de victimes humaines, et l'un d'eux compare le jeune vainqueur qui, pour ses débuts, fait périr des rois, à Hercule, qui, dans son berceau, étrangla deux serpents⁴.

Un cri d'indignation retentit dans le pays franc, et plusieurs peuplades jurèrent de tirer vengeance de ces atrocités. Les Chamaves, les Tubantes, les

¹ *Panegy. lat.*, V.

² *Ibid.*, X, 13.

³ Eutrope, X, 3 ; *Panegy. lat.*, VI, 4 ; VII, 10, 11, et X, 16.

⁴ *Panegy. lat.*, X, 16.

Chérusques, les Bructères se soulevèrent ensemble contre l'opresseur de leur nation¹. C'était bien, cette fois, une véritable ligue qui réunissait contre les Romains toutes les forces barbares des Pays-Bas. Il fallait tenir tête à tous ces peuples en même temps qu'aux Alamans, qui eux-mêmes rentraient en campagne sur le haut Rhin. Constantin n'hésita pas un instant. Franchissant de nouveau le Rhin, il apparut comme la foudre au beau milieu de ces nations guerrières qui se préparaient à le surprendre. Elles se dispersèrent épouvantées, mais il les poursuivit jusqu'au fond de leurs marécages, brûlant leurs bourgades et massacrant indifféremment les hommes et les bêtes, jusqu'à ce que les soldats furent rassasiés de carnage. Quand il reparut enfin sur les bords du fleuve, il traînait à sa suite une multitude de captifs réservés aux plus tristes destinées. Les moins malheureux furent envoyés dans les provinces comme colons, d'autres réduits en esclavage ; ceux qui étaient trop fiers pour devenir esclaves et trop peu sûrs pour le service militaire défrayèrent les jeux sanglants de l'amphithéâtre, où leur nombre, dit un panégyriste, fatigua la multitude des bêtes féroces².

Ces grandes et lamentables victoires furent couronnées par une série de mesures stratégiques destinées à en affermir les résultats. Un pont permanent fut jeté sur le Rhin à Cologne, et la citadelle de Deutz construite en face pour le garder : Rome semblait affirmer sa volonté de reprendre possession de la rive droite. Les châteaux forts que les dernières guerres avaient détruits se relevèrent de leurs ruines, des postes militaires échelonnés jusque vers les embouchures du Rhin gardèrent la rive gauche, et la flottille qui occupait le fleuve recommença de croiser dans ses eaux. Si profonde était redevenue la tranquillité, au dire des panégyristes, que les Francs n'osaient plus se montrer dans la vallée, et que le laboureur romain promenait tranquillement sa charrue dans les plaines de la rive droite³. Pour perpétuer le souvenir de ses triomphes, Constantin institua les jeux franciques, qui se célébraient tous les ans du 14 au 20 juillet avec un éclat extraordinaire.

Tous ces travaux n'étaient pas encore achevés lorsque éclata la grande crise qui décida des destinées religieuses du monde romain, et qui se dénoua dans la bataille du Pont Milvius, le 26 octobre 312. Maxence avait compté sur la diversion que feraient les Francs, et il faut bien, en effet, que ces barbares, si souvent écrasés, aient été un sérieux danger pour la Gaule, puisque, à peine délivré de son rival, Constantin se hâta de regagner les bords du Rhin. Il y trouva les Francs en pleine ébullition, et qui brûlaient de venger leurs précédents désastres. Déjà leurs troupes massées sur la rive droite se disposaient à passer sur l'autre bord, lorsque Constantin s'avisa d'un stratagème hardi. Déguisé en simple soldat et suivi de deux seuls compagnons, il se glisse dans le voisinage de leur armée, et parvient à leur faire croire que l'empereur vient d'être appelé sur le haut Rhin. Sur la foi de ces renseignements, les barbares passent en hâte sur la rive romaine, et viennent se faire tailler en pièces dans une embuscade qu'il leur avait dressée. Lui-même passe le fleuve à la suite des fuyards et va achever l'extermination. Pour la troisième fois, l'arène de Trèves se remplit de victimes humaines destinées aux bêtes sauvages, et l'on vit plus d'un de ces infortunés se

¹ *Quid memorem Bructeros ? Quid Chamavos ? Quid Cheruscos, Vangiones, Alamanos, Tubantes ?... Hi omnes singillatim dein pariter armati conspiratione foederatæ societatis exarserant. Panegyri, lat., X, 18.*

² *Panegyri, lat., VII, 12.*

³ *Panegyri, lat., VII, 11.*

jeter lui-même au-devant des morsures, pour en finir plus vite¹. Leur courage désespéré excite un instant, sinon la pitié, du moins l'admiration du panégyriste ; mais c'est pour mieux louer leur bourreau : *Il y a quelque gloire, dit-il, à vaincre de pareilles gens*².

Au moins, en avait-on fini, cette fois, avec l'opiniâtre barbarie franque ? Les orateurs officiels se le persuadèrent, et l'un d'eux crut pouvoir affirmer à Constantin que le nom de Franc ne serait plus prononcé désormais³. L'histoire n'a pas confirmé cette prophétie ; elle s'est bornée à oublier le nom du prophète. Constantin, lui, fut d'un autre avis que ses flatteurs. En quittant pour toujours ces rives septentrionales où il laissait chez les ennemis de l'Empire un nom si redouté, il crut devoir les placer sous la surveillance de son propre fils (317). La précaution n'était pas superflue, car dès que les barbares ne se sentirent plus sous le feu du regard de Constantin⁴, ils reprirent les armes, et le jeune Crispus eut à recommencer les combats de son père. L'intrépide optimisme des rhéteurs ne se démentit pas ; si les Francs repoussaient si vite après avoir été exterminés, c'était, à leur sens, pour fournir au prince impérial l'occasion de commencer sa carrière par des victoires⁵.

La campagne de Crispus se place aux environs de l'année 320 ; depuis cette date, il s'écoula une vingtaine d'années sur lesquelles nous manquons de toute espèce de renseignements. Il est possible que les Francs soient restés en repos pendant tout ce temps. Ils avaient eu tour à tour en face d'eux trois fils de Constantin. Crispus, qui périt en 326, avait été remplacé par Constantin II ; lorsqu'en 332 celui-ci fut rappelé pour aller combattre les Goths, il eut pour successeur son frère Constant, qui n'était âgé que de quinze ans, mais qui sans doute avait été placé sous la direction de quelque général expérimenté. Apparemment on ne se serait pas avisé de ces mutations dans le haut personnel, si le pays n'avait joui au moins d'une tranquillité relative.

Mais la situation allait bientôt changer, et les guerres intestines des fils de Constantin permirent aux Francs de faire reperdre à l'Empire tous ses avantages antérieurs. Constantin II, à qui était échue la Gaule avec l'Espagne et la Bretagne, étant allé se faire tuer en Italie dans une guerre contre son frère Constant (340), la Gaule dut rester quelque temps sans maître, car on ne peut supposer qu'elle se soit jetée d'emblée dans les bras du vainqueur de son souverain. Les Francs profitèrent de ce moment de crise pour reprendre les armes, et dès l'année suivante, les chroniqueurs nous signalent les combats que Constant eut à leur livrer. Ils remplissent les années 341 à 345, si la chronologie de nos annalistes est exacte, et il ne paraît pas que la victoire ait souri aux armes impériales. On parle bien de succès remportés sur les Francs et de la paix qui leur aurait été imposée par l'empereur⁶ ; mais ce sont là, chez les écrivains de la décadence, des formules presque officielles, sous lesquelles il n'est pas

¹ *Panegy. lat.*, IX, 23.

² *Ex quo ipso apparet quam magnum sit vicisse tam prodigos sui. Panegy. lat.*, IX, 23.

³ *Tantumque cladem vastitatemque perjuræ genti intulisti ut post vix ullum nomen habitura sit. Panegy. lat.*, IX, 22.

⁴ *Hic imperatorius ardor oculorum. Panegy. lat.*, VI, 9.

⁵ *Fecunda malis suis natio ita raptim adolevit robusteque recreata est ut fortissimo Cæsari primitias ingentis victoriæ daret. Panegy. lat.*, X, 17.

⁶ Saint Jérôme, *Chronic.*, ann. 344 et 345 ; Idatius, ann. 341 et 342 ; Cassiodore, *Chronic.*, ann. 344 ; Socrate, *Hist. ecclés.*, II, 10 ; Sozomène, *Hist. ecclés.*, III, 6 ; Libanius, *Orat.*, III, pages 138-139, éd. de Paris.

malaisé de discerner des réalités beaucoup moins flatteuses. La sécheresse même des notices et l'absence de toute mention un peu précise attestent l'embarras des historiographes, et une ligne de la Chronique de saint Jérôme¹, disant qu'on a combattu contre les Francs avec des succès divers, montre ce qu'il faut penser des uniformes bulletins de victoire enregistrés par des contemporains moins sincères. Quand ceux-ci nous disent qu'on a fait la paix avec les Francs, il faut entendre par là qu'on a traité avec un ennemi qu'on n'a pas vaincu, nullement qu'on lui a dicté ses conditions ; personne ne s'y trompera pour peu qu'il soit habitué au langage conventionnel de cette époque, Concluons que l'Empire a dû laisser les Francs en possession des terres qu'ils avaient envahies, et que tout son triomphe sur eux consista à leur faire promettre de lui fournir des soldats². Les barbares, on l'a vu, ne refusaient jamais un pareil engagement. Quant au territoire qui dut leur être abandonné, il n'y a pas de doute que ce fut la Toxandrie : c'est là, en effet, que nous les trouvons installés à la date de 358, et l'historien qui mentionne leur établissement dans cette contrée nous apprend qu'ils y sont déjà depuis quelque temps³.

Ce qui confirme singulièrement cette conjecture, c'est qu'au dire des archéologues, la plupart des trésors romains enfouis en pays flamand datent des années qui suivirent le règne de Constantin le Grand⁴. Il en faudrait conclure que dès cette époque les Francs débordèrent sur toute la Belgique septentrionale, et qu'ils se répandirent depuis la Campine jusque vers les côtes de la mer du Nord. Ils durent trouver dans ces régions, à côté des Saxons qui occupaient les rivages, ceux de leurs compatriotes qui étaient venus s'établir en Ménapie du temps de Carausius, et que ni Maximien ni les autres empereurs de la maison flavienne n'avaient totalement délogés de cette province.

Cette seconde immigration des Francs dans la Gaule, qui eut pour conséquence la germanisation définitive de la Belgique septentrionale, a passé, comme la première, à peu près inaperçue des contemporains, parce qu'ils ne pouvaient pas en apprécier la portée lointaine. Qui leur eût dit que c'était le premier acte d'une prise de possession irrévocable du territoire romain par les héritiers de l'Empire ? Sans doute ils éprouvèrent une certaine humiliation à voir la frontière violée impunément par des tribus rebelles ; mais l'Empire lui-même, depuis plusieurs générations, n'avait-il pas multiplié les colonies barbares sur son sol ? C'étaient, il est vrai, des vaincus qu'il y avait installés ; mais si les nouveaux venus acceptèrent, comme on peut le croire, l'obligation de se soumettre au service militaire, on n'aura pas vu une différence essentielle entre l'indépendance des

¹ Saint Jérôme, *Chron.*, l. I. : *Vario eventu adversum Francos a Constante pugnatur.*

² Cf. Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, II, p. 211, suivi par V. Duruy, *Hist. des Romains*, VI, p. 223, et Richter, *Annalen des Fränkischen Reichs*, I, p. 10. Fauriel, I, pp. 166 et suiv., induit en erreur par une fausse citation d'Idatius, admet l'année 331, mais il ne se trompe que de quelques années, et rapporte aussi l'entrée des Francs en Gaule au règne de Constant, qu'il appelle à tort Constance. V. encore Dederich, *Der Frankenbund*, p. 113 et Luden, II, p. 165, cité par Dederich.

³ Parlant de l'expédition de Julien contre les Francs Saliens en 358, Ammien Marcellin écrit : *Petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxiandriam locum habitacula sibi figere prælicenter.* XVIII, 8, 3.

⁴ Aussi les autres médailles romaines qu'on a déterrées jusqu'à présent en Flandre finissent la plupart à Constantin le Grand. De Bast, *Recueil d'antiquités*, etc. (1808), p. 100. — Cf. Heylen, *De antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitionibus* (*Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. IV, 1783), passim.

uns et le vasselage des autres. D'ailleurs, les terres dont les Francs venaient de s'emparer étaient précisément celles dont Rome n'avait rien su faire, et qui, composées de landes stériles vers l'est, vers l'ouest de forêts marécageuses, étaient restées depuis quatre siècles barbares et inhabitées. Aucune portion du sol effectivement occupé par la civilisation romaine ne leur fut abandonnée. Ils ne pénétrèrent dans aucune cité, dans aucune ville forte. Tongres et Tournai restèrent au pouvoir de l'Empire, avec les, grandes chaussées stratégiques qui maintenaient les communications entre Cologne et la Gaule. Plus d'un optimiste de l'époque aura pu se dire, en renouvelant un mot de Gallien, que les sables de la Campine n'étaient pas indispensables au bonheur de l'Empire.

Nous avons maintenant à exposer d'où venaient les peuplades franques qui s'établirent ainsi en Belgique. Toutes les deux, celles de la Ménapie comme celles du pays des Toxandres, sortaient de l'île des Bataves, qui était depuis longtemps devenue le vestibule de l'Empire pour toutes les tribus de la famille franque. Attirées par la richesse du sol provincial, ou poussées par les peuples cantonnés en arrière d'elles, elles passaient en Batavie, y absorbaient plus ou moins ce qu'elles trouvaient de population indigène, puis, après cette halte, se remettaient en marche et pénétraient en pays romain. Le souvenir de ces migrations nous a été conservé d'une manière un peu vague, mais exacte cependant, par un historien du cinquième siècle ; selon lui, c'est pour échapper à la pression de leurs voisins les Saxons que les Francs se sont établis en Batavie¹. Une de leurs peuplades, celle des Saliens, a pendant quelque temps conservé son nom sur la rive gauche. Il se retrouve, en effet, au milieu du quatrième siècle, sous la plume des historiens contemporains², puis encore un peu plus tard dans l'Almanach de l'Empire³. Après cela il disparaît, ou du moins, les rares fois qu'il en est fait mention, il n'a plus, comme celui des Sicambres, qu'une valeur purement poétique⁴. Il n'est pas prouvé qu'il faille l'identifier avec l'adjectif salique, qui semble désigner plutôt la qualité du propriétaire libre. La loi salique, c'est, selon toute apparence, la loi des hommes de condition salique, et non celle des hommes de race salienne.

Les Saliens ne sont donc, en réalité, qu'une fraction du groupe occidental des Francs, qui comprenait encore des Bataves, des Gugernes, des Chamaves et des Tongres. Dès le cinquième siècle, tous ces noms étaient oubliés, et le peuple sorti de leur fusion s'appelait, comme sur la rive droite, le peuple des Francs. Les historiens ont pris l'habitude de comprendre sous la désignation de Saliens les peuples francs autres que les Ripuaires⁵. C'est une erreur. Le peuple sur lequel régna la dynastie mérovingienne ne s'est connu lui-même que sous le nom de Francs, qui désignait également les Ripuaires. L'opposition entre ceux-ci et les

¹ Zosime, III, 3.

² Julien, *Opera*, éd. de Paris, 1630, p. 514 ; Ammien Marcellin, XVII, 8 ; Zosime, III, 6.

³ La *Notitia dignitatum imperii* mentionne une cohorte de Saliens dans l'armée du *magister peditum* d'Occident, une de *Salii seniores* dans celle du maître de la cavalerie des Gaules, une de *Salii juniores Gallicani* en Espagne.

⁴ Ainsi dans Claudien, *De laudibus Stilichonis*, I, 211, et dans Sidoine Apollinaire, *Carmina*, VII, 237.

⁵ Le nom des Ripuaires apparaît pour la première fois dans Jordanès, c. 36, qui distingue entre *Riparii* et *Franci*, avec la même inexactitude que, par exemple, Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 236 et 237, oppose *Salii* à *Francus*.

Saliens est une conception assez tardive, ignorée encore des Francs de Clodion et de ceux de Clovis¹.

Ainsi, deux colonies franques, l'une vers 287, l'autre en 341, ont osé, selon le mot d'un historien, s'établir sur la rive romaine sans l'aveu des empereurs, et s'y sont ensuite maintenues avec leur permission. L'une s'est cantonnée sur le bas Escaut et s'est répandue dans les deux Flandres ; l'autre a pris pied dans le Brabant septentrional et dans la Campine actuelle. Fondues ensemble à un moment qui doit coïncider avec l'invasion de 341, elles ont constitué le noyau du peuple de Clodion. Le berceau de la monarchie française est dans les plaines des Pays-Bas.

¹ Depuis que ces lignes sont écrites, ma thèse a été reprise et développée par M. O. Dippe, *Der Prolog der Lex Salica* (dans *Historische Vierteljahrschrift*, 1899, pp. 178 et 186-188).

IV. — LES FRANCS EN BELGIQUE (Suite).

Plus d'un demi-siècle va s'écouler sans que les colonies franques de la Toxandrie et de la Flandre attirent l'attention de l'histoire. Les rares fois qu'il sera question d'elles, on n'en parlera que pour signaler leurs revers. On dirait qu'elles cherchent à se faire oublier de l'Empire, ou à le réconcilier avec leur prise de possession irrégulière et violente. Tout le poids de la lutte entre Francs et Romains pèsera sur leurs compatriotes restés en Germanie, et qui, à leur tour, essayeront de forcer le passage. Mais, dans les assauts répétés qu'ils livreront à la frontière du Rhin, ce seront des Francs encore qu'ils rencontreront en face d'eux comme derniers défenseurs du monde romain. Rien ne montre mieux la vitalité de ce peuple, et la place qu'il prend dès lors en Occident. Il ne s'agit déjà plus de savoir si la Gaule sera romaine ou germanique ; la seule question qui se pose, c'est si elle appartiendra aux Francs romanisés ou aux Francs restés barbares. De toute manière, sous l'uniforme romain ou sous les étendards de ses rois nationaux, le Franc sera le maître de la Gaule. Voilà ce qu'enseignent les vicissitudes, souvent fort compliquées, du siècle dont l'histoire va passer sous nos yeux.

Le 18 janvier 350, le jeune empereur Constant, sous le règne duquel les Francs s'étaient établis en Toxandrie, périssait assassiné à la suite d'un complot qui paraît avoir été ourdi par le parti païen. Dans cette tragédie, tous les principaux rôles furent joués par des Francs. L'usurpateur, Magnence, était de race barbare et très probablement d'origine franque : il avait pour père un Lète et pour mère une devineresse¹. L'assassin fut un Franc du nom de Gaiso, et le dernier fidèle du malheureux empereur fut encore un Franc, nommé Laniogais, qui l'accompagna dans sa fuite jusqu'au delà des Pyrénées. C'étaient les Francs aussi qui, avec les Saxons, formaient les éléments les plus solides de l'armée de Magnence, lorsque celui-ci dut aller défendre contre l'empereur légitime la couronne qu'il avait usurpée. Mais ce n'est pas tout, car Constance se procura à prix d'or l'alliance des Francs du Rhin, et c'est avec leur appui, intéressé mais efficace, que l'empereur franc fut renversé du trône. Enfin, l'homme qui, en passant du camp de Magnence dans celui de son adversaire, décida du sort des deux rivaux, c'était le Franc Silvanus. On cherche vainement le nom d'un Romain dans cette lutte où tous les intérêts de Rome sont en jeu. Vaincu à Mursa (351), Magnence s'enfuit jusqu'à Aquilée, et d'Aquilée jusqu'à Lyon. Là, il apprit que la Gaule s'était révoltée contre son frère Decentius, à qui il en avait confié la garde pendant son absence, que Trèves lui avait fermé ses portes, qu'il avait été battu par l'Alaman Chnodomar en voulant secourir la ville de Mayence, et que dans son désespoir il s'était tué. Tout croulait autour de lui : il n'avait plus qu'à imiter son frère, et il mit fin à ses jours par le suicide. Constance restait seul maître de l'Empire.

Il paya de la plus noire ingratitude la fidélité du général franc. Silvanus était né en Gaule, d'un père nommé Bonitus, qui avait rendu de signalés services à Constantin le Grand dans la guerre contre Licinius. Il était chrétien, et l'on peut le regarder comme le premier de sa race qui ait été conquis à la fois par le christianisme et par la civilisation romaine. Entraîné, sans doute malgré lui, dans le mouvement qui avait élevé Magnence, il s'en était dégagé à l'heure où la

¹ Julien, *Cæsar.*, p. 20, éd. de Paris ; Zosime II, 45 et 54.

destinée était indécise encore, et où il y avait quelque courage à se prononcer comme il fit. Sa loyauté inspirait d'ailleurs tant de confiance, qu'aussitôt après la défaite de l'usurpateur, Constance l'avait renvoyé en Gaule pour y tenir les Francs en respect. Il s'était vaillamment acquitté de ce devoir, et de sa résidence de Cologne il ne cessait d'avoir l'œil sur ses compatriotes. Mais il était dit que l'Empire s'acharnerait à détruire tout ce qu'on faisait pour le sauver. Silvanus a ouvert la longue liste des barbares dont le bras est le dernier appui de l'Empire, et qui périclitent par ordre des empereurs. La bouche des envieux et des intrigants, toute-puissante sous l'inepte Constance, eut bientôt fait de ruiner le crédit du fidèle serviteur dans l'esprit de son maître. Des lettres apocryphes attribuées à Silvanus et parlant de ses espérances impériales furent divulguées, et leurs prétendus destinataires arrêtés. L'imposture était évidente, mais tout le monde tremblait devant les combinaisons scélérates qu'avait ourdies l'intrigue, car chacun pouvait craindre d'en devenir à son tour la victime. Seuls les officiers francs, assez nombreux à la cour¹, et dont plusieurs étaient liés d'amitié avec Silvanus, eurent le courage de protester. L'un d'eux, Malaric, flétrit tout haut l'infamie des délateurs, convoqua ses collègues pour les associer à ses démarches, déclara répondre de la loyauté de son compatriote Silvanus, offrit même d'aller le chercher et de le ramener à la cour, pour le mettre à même de s'expliquer sur les accusations lancées contre lui. Il voulait laisser sa famille en otage et fournir, comme répondant, un autre de ses compatriotes, le tribun des armatures. Mellobaud, ou encore envoyer Mellobaud à sa place et devenir lui-même sa caution.

Mais c'est en vain que ces généreux barbares se débattaient au milieu de ces toiles d'araignées, qu'ils essayaient, sans y parvenir, de trancher avec l'épée. Au lieu de suivre la voie indiquée par Malaric, on imagina de dépêcher à Silvanus une espèce d'agent provocateur, nommé Apodemius. Ce misérable, pour le décider à la révolte, fit tout son possible pour lui laisser croire qu'il était déjà condamné. Pendant qu'il se consacrait à cette tâche odieuse, les calomniateurs de cour, mis en verve, s'avisèrent d'entraîner dans la chute de Silvanus celui-là même qui avait essayé de le sauver. Cette fois encore Malaric sembla venir à bout, à force de loyauté et d'énergie, de l'abominable complot : il rassembla les Francs, leur dévoila les nouvelles intrigues qui s'ourdissaient, leur montra que la cause de Silvanus était leur cause commune à tous et parla un langage tellement décidé, que l'empereur, plutôt par crainte que par esprit de justice, se décida enfin à ouvrir une enquête. L'enquête fit découvrir les faussaires et mit à nu toute la trame de l'intrigue. Néanmoins des influences puissantes sauvèrent les principaux coupables, et les autres ne furent punis que pour la forme.

Au milieu de tous ces légitimes sujets d'inquiétude et d'indignation, Silvanus, qui se sentait perdu, ne savait à quelle résolution s'arrêter. Un instant il rêva de se jeter dans les bras des Francs d'outre-Rhin, ses compatriotes après tout ; mais un ami fidèle lui exposa qu'il leur avait fait trop de mal pour pouvoir compter sur eux : **Ils vous tueront, lui dit-il, ou tout au moins vous trahiront à prix d'argent.** Et, sans doute, il lui rappela la tragique histoire de Proculus, qui, Franc d'origine comme lui, et comme lui maître de Cologne, avait eu le malheur de se fier aux Francs et avait été livré par eux aux Romains. Silvanus se laissa persuader ; seulement, obligé de mettre ses jours en sûreté, il recourut au moyen suprême

¹ *Francis, quorum ea tempestate in palatio multitudo florebat.* Ammien Marcellin, XV, 5, 11.

des désespérés, et il se fit proclamer empereur. Quelques lambeaux d'étoffe rouge, arrachés à un étendard militaire, furent la pourpre de son inauguration.

La nouvelle de la révolte de Silvanus tomba comme un coup de foudre sur la cour imbécile qui avait tout fait pour pousser cet honnête homme à la défection. Lorsqu'elle arriva le soir au palais de Milan, le conseil impérial fut convoqué d'urgence, et l'on siégea au milieu de la nuit pour délibérer sur la situation. Tout le monde fut d'accord qu'il n'y avait qu'un homme pour la rétablir : c'était un vieux général du nom d'Ursicinus, que de basses intrigues avaient récemment dépouillé de son commandement militaire en Orient. On convint que l'empereur ferait semblant d'ignorer la révolte de Silvanus, qu'il lui présenterait Ursicinus comme son successeur et qu'il le rappellerait à la cour par une lettre conçue en termes de plus flatteurs pour lui. Ursicinus avait carte blanche pour le reste. On ne lui donna pas seulement le temps de prouver qu'il était innocent des prétendus crimes qui avaient entraîné sa disgrâce, tant on était pressé de le voir partir, et tant on croyait peu à sa culpabilité. Les conseillers de l'empereur étaient heureux d'avoir mis aux prises les deux serviteurs les plus méritants de leur maître ; de toute manière, ils avaient gagné quelque chose. Ursicinus partit en toute hâte, accompagné d'une escorte dans laquelle se trouvait l'intègre narrateur auquel nous devons la connaissance de ce triste épisode¹. Il voulait arriver assez tôt pour que Silvanus pût le croire parti de Milan avant que la nouvelle de sa révolte y fût arrivée.

Ursicinus trouva Cologne dans une animation extraordinaire ; elle était remplie de soldats, et agitée par les préparatifs que Silvanus faisait pour recevoir l'assaut des troupes impériales. Il vit bien qu'il était inutile d'attaquer de front un homme si bien entouré, et qu'il ne fallait compter, pour réussir, que sur la ruse. Lui qui avait été récemment encore victime des intrigants et des calomniateurs, il recourut, pour perdre Silvanus, aux basses et honteuses manœuvres dont il avait eu à souffrir lui-même. Il faut remarquer qu'Ursicinus passait pour avoir du mérite, et qu'il travaillait pour son maître légitime ; mais c'est le propre de la décadence de marquer d'une tare de dégradation les vertus les plus respectables, en les employant à des œuvres indignes d'elles. Ursicinus gagna la confiance de Silvanus en affectant de se plaindre avec lui des procédés de la cour, et de l'ingratitude qui était la seule récompense des honnêtes gens. Pendant que de la sorte il endormait Silvanus et le plongeait dans une fausse sécurité, sous main il gagnait ses officiers et préparait sa chute. Un beau matin, au lever du soleil, le complot éclata. Attaqué par une bande de rebelles qui massacrèrent sa garde du corps, Silvanus, qui se rendait à la messe, fut obligé de se réfugier en toute hâte dans la chapelle chrétienne ; mais il y fut poursuivi et massacré.

Ainsi périt cet infortuné, qui avait mieux mérité de l'Empire, et dont la cour était parvenue à faire un usurpateur malgré lui. Il laissait une mémoire sans reproche, et le silence de l'historien qui fit partie de l'ambassade envoyée pour le perdre est un éloquent témoignage rendu à ses vertus d'homme et à son honneur de guerrier. Il avait su inspirer des amitiés fidèles, comme fut celle de Malaric, et de nobles dévouements, comme celui dont on va parler. Parmi ses domestiques, il y avait un chétif petit homme du nom de Proculus, qu'on avait mis à la torture après sa mort pour lui faire avouer les crimes imaginaires de son maître, et révéler les noms de ses prétendus complices. Tout le monde tremblait que le

¹ Lire toute l'histoire de Silvanus dans Ammien Marcellin, XV, 5 et 6.

malheureux, vaincu par les souffrances, ne dénonçât une multitude d'innocents. Mais Proculus supporta les plus cruels tourments sans accuser personne, et, pendant que le bourreau lui brisait les membres, il ne cessa de protester de l'innocence de Silvanus, qu'il établit par des arguments sans réplique. Un dévouement aussi sincère, mais moins pur, fut celui de cette esclave de Silvanus qui était échue, après la confiscation de ses biens, à l'un des auteurs de sa mort, nommé Barbation. Elle le dénonça avec sa femme pour crime de lèse-majesté, et, les ayant fait condamner à mort, elle eut la satisfaction d'offrir ces têtes odieuses aux mânes du maître qu'elle pleurait.

Il était juste de nous arrêter un instant devant la figure de Silvanus ; il montre ce qu'on pouvait faire, au quatrième siècle, d'un barbare converti, et quelle somme de ressources morales les peuples germaniques mettaient à la disposition de l'Empire, qui s'acharnait à les gaspiller de la manière la plus criminelle. Que fallait-il attendre de souverains qui, n'ayant pas de meilleurs défenseurs que leurs volontaires barbares, plongeaient eux-mêmes le poignard dans ces vaillantes et loyales poitrines, et qui, aussitôt après, tremblaient de peur «en s'apercevant de ce qu'ils avaient fait ? Il n'y a rien de plus misérable, et c'est un spectacle que Rome ne se lassera plus de donner jusqu'à la fin.

Les Francs d'outre-Rhin se chargèrent de faire de sanglantes funérailles au compatriote qui leur avait été un voisin si redoutable¹. A peine avait-il disparu, qu'ils se précipitèrent sur la Gaule désormais sans défense. Cologne, le boulevard de la Germanie, soutint quelque temps leur assaut à l'abri de ses solides murailles ; mais, sans doute parce qu'ils y trouvèrent des intelligences parmi les fidèles de Silvanus qui voulaient le venger, elle finit par tomber dans leurs mains, et ils y mirent tout à feu et à sang. La porte des Gaules leur était toute large ouverte maintenant, et le pont de Constantin, qui jusqu'alors avait été un ouvrage avancé de la défense, devint pour eux la triomphale chaussée par laquelle ils passèrent en masses compactes sur la rive gauche. Pendant le même temps, le haut Rhin était forcé par les Alamans, et, depuis ses sources jusqu'à son embouchure, le beau fleuve ne vit plus sur ses deux rives que des déprédateurs barbares, qui détruisirent quarante-cinq villes sans compter une innombrable quantité de châteaux forts et de fortins. Rien ne leur résistait, ni enceinte ni armée ; au seul bruit de leur arrivée, les villes étaient abandonnées par les populations affolées². Mis en appétit par l'odeur du carnage, les Lètes cantonnés dans l'intérieur de la Gaule sentirent se réveiller leur instincts barbares ; ils voulurent avoir leur part de la curée, et comme de nouveaux Bagaudes, ils promènèrent le fer et le feu jusqu'au fond des provinces les plus éloignées de la frontière³.

Que pouvait faire dans de telles conjonctures la cour de Milan, sinon de nouveau recourir à un de ces hommes qu'on tenait à l'écart tant qu'on n'avait pas besoin d'eux, et à qui l'on confiait les destins de l'État aussitôt qu'il était menacé ? Il fallut bien que l'empereur se résignât, malgré ses répugnances, à s'adresser à son jeune parent Julien, dernier survivant des neveux de Constantin le Grand massacrés au lendemain de sa mort.

Julien était alors un jeune homme à l'esprit sérieux et réfléchi, avec assez de talent et de caractère pour faire honneur à son origine dans tous les postes où il

¹ Ammien Marcellin, XV, 8.

² Julien, *Lettre aux Athéniens* ; Zosime, III, 1.

³ Ammien Marcellin, XVI, 11.

plairait à la fortune de l'employer. Il avait gardé jusque là l'attitude effacée qui convenait à ses malheurs et à sa dignité : il vivait dans la solitude, n'ayant d'autre société que celle de ses livres, trop timide et trop gauche d'ailleurs pour se faire valoir, même s'il l'avait voulu, dans un monde prosterné devant tous les caprices de l'étiquette. On ne se doutait guère, à la cour, de ce qui se cachait sous ces dehors réservés. On le savait passionné pour la littérature, et plein de vénération pour les rhéteurs qui avaient été ses maîtres, et parmi lesquelles brillait le sophiste Libanius. Ce qu'on ignorait, c'est que cette imagination ardente, refoulée sur elle-même et condamnée à ne trouver de satisfaction que dans la vie purement intellectuelle, avait été conquise entièrement par les grandeurs du monde antique, entrevu à travers la splendeur sans pareille dont l'entouraient ses poètes et ses philosophes. Les Muses l'avaient ramené devant les autels des dieux oubliés ; il s'y était épris du charme d'une mythologie que d'ailleurs les lettrés de son temps rajeunissaient au moyen d'ingénieux symbolismes. Son besoin d'idéal trouva une satisfaction dans ces poétiques rêveries ; la grandeur morale du christianisme, compromis à ses yeux par les royaux meurtriers de sa famille et par les sophismes de l'hérésie, ne fit pas d'impression sur cette âme d'écolier trop bien doué. Toutefois, dissimulé comme le sont d'ordinaire les opprimés, il cacha soigneusement au fond de son cœur les sentiments qui le remplissaient, et seuls les confidents les plus intimes de sa pensée purent entrevoir ce qui était réservé au monde, le jour où il serait donné à Julien d'en occuper le trône¹.

Tel était l'homme sur lequel Constance venait de jeter les yeux pour délivrer la Gaule des barbares. On le tira de sa solitude, on lui fit déposer le manteau de philosophe pour la pourpre impériale, on lui donna la main d'Hélène, sœur de l'empereur, puis, sans lui révéler la terrible nouvelle de la chute de Cologne, on le dirigea vers la Gaule avec la mission de faire rentrer cette province sous l'autorité impériale. Il partit sans joie, l'âme pleine de sombres pressentiments, se considérant comme une victime vouée à une mort certaine. Lorsque, revenant de la cérémonie de son inauguration, il était descendu du char impérial pour entrer dans le palais de Constance, on l'avait entendu murmurer un vers d'Homère qui parlait du destin fatal d'un héros : et c'est par cette lugubre prophétie, enveloppée dans un souvenir classique, que le nouveau César débuta dans sa carrière.

Il fut d'ailleurs à la hauteur de sa mission. De Vienne, où il avait passé l'hiver, il courut au printemps de 356 délivrer Autun ; puis, par des chemins tout infestés de barbares, il gagna Auxerre et Troyes, où l'on osa à peine lui ouvrir lorsqu'il se présenta à l'improviste devant les portes, tant on y avait peur de l'ennemi qui tenait toute la campagne. De là il partit pour Reims, où il avait donné rendez-vous à ses troupes, et de Reims, s'avançant avec les plus grandes précautions, et en rangs serrés, à travers un épais brouillard qui masquait la présence de l'ennemi, il prit la route de l'Alsace. Il enleva aux barbares la ville de Brumagen, et, après en avoir nettoyé la contrée tant bien que mal, il courut en toute hâte à Cologne. Cologne, en effet, était le but avéré de l'expédition : il n'y avait rien de plus urgent que de reprendre cette position, d'une importance sans égale, qui

¹ Il faut lire sur Julien l'Apostat les pages pénétrantes où M. Paul Allard analyse avec un remarquable talent de psychologue les divers éléments qui se sont réunis pour faire l'éducation littéraire et théurgique de ce personnage, et pour le faire retomber dans les bras du paganisme. V. *Julien l'Apostat*, tome I, Paris 1900, livre qui paraissait au moment où je corrigeais les épreuves de cette seconde édition.

commandait à la fois le cours du Rhin et la grande chaussée de Reims. Voilà pourquoi Julien brûlait les étapes, sans prendre le temps de détruire les ennemis qu'il rencontrait. Il fallut traverser une région désolée par les invasions successives, et qui offrait aux soldats le triste spectacle des ruines qu'ils n'avaient pu empêcher, et des désastres qu'ils avaient à venger. Tout le long du Rhin, les villes et les châteaux forts n'étaient plus qu'un amas de décombres ; seule, Remagen était encore debout, ainsi qu'une tour solitaire dans le voisinage de Cologne. Julien pénétra sans obstacle dans la ville démantelée et à peu près déserte, que les barbares ne purent pas défendre : ils n'avaient pas encore déposé leur aversion pour les enceintes murailles, qu'ils regardaient comme des tombeaux, et ils ne savaient que faire des ruines qui étaient leur œuvre. Le général romain s'y établit avec ses soldats ; il en releva les murs, la remit en état de défense, et sans doute y rappela la population. Une série d'opérations militaires contre les Francs répandit la terreur parmi eux ; leurs rois furent forcés de faire la paix, et de respecter la sécurité du boulevard de l'Empire. Ce grand résultat obtenu, Julien revint par Trèves, et alla prendre ses quartiers d'hiver à Sens, au cœur de la Gaule.

Il venait de fermer ce pays à de nouveaux envahisseurs ; mais il y avait enfermé les anciens, et ils restaient terribles. Les provinces étaient sillonnées dans tous les sens par des bandes de Francs, d'Alamans et de Lètes, qui tenaient la campagne, qui coupaient les communications entre les villes, et qui, servis par des quantités d'espions et de traîtres, fondaient à l'improviste sur les endroits qui semblaient le plus en sûreté. Julien, qui avait cru pouvoir disperser ses troupes dans leurs cantonnements fut lui-même assailli à Sens par ces hardis pillards, et pendant trente jours il dut soutenir leur siège, sans que durant tout ce temps, soit trahison, soit impuissance, les troupes romaines des villes voisines pussent venir à son secours. Il se défendit tout seul, et finit par repousser l'ennemi. Au printemps de 357, il reprit l'offensive ; cette fois, c'était le haut Rhin qu'il s'agissait de reconquérir, et les Alamans qu'il fallait humilier. Mal servi, trahi même par un lieutenant inepte que Constance avait attaché à ses flancs, Julien parvint cependant à rebâtir Saverne, qui commandait la route du Rhin vers l'intérieur de la Gaule ; il arriva ensuite jusque près de Strasbourg, où il livra une sanglante bataille à sept rois alamans. Dans cette journée, dont les principaux honneurs furent pour les auxiliaires barbares, Julien se couvrit de gloire, et il poursuivit les vaincus au delà du Rhin pour achever leur soumission.

Les Francs avaient profité de son absence pour reprendre le cours de leurs déprédations en Gaule Belgique. Sévère, maître de la cavalerie de Julien, allant de Cologne à Reims, était tombé sur eux dans le pays de Juliers, et il put rapporter à son général en chef les ravages qu'ils commettaient dans cette contrée de Belgique toujours éprouvée. La chose parut assez importante à Julien pour qu'au lieu de prendre pendant la mauvaise saison un repos mérité, il donnât tout de suite la chasse à ces insolents pillards. Ceux-ci, apprenant son arrivée, se jetèrent à la hâte dans deux forts à moitié ruinés sur les bords de la Meuse, dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms, et, pendant près de deux mois d'hiver (décembre 357 et janvier 358) ils y résistèrent aux efforts qu'il fit pour les réduire. Comme le fleuve était gelé, et qu'il pouvait craindre que les assiégés ne s'échappassent à la faveur des ténèbres, il y fit circuler nuit et jour des bateaux qui ne cessaient d'en casser les glaces. Enfin la constance des Romains triompha de la fermeté des barbares ; épuisés de faim et de fatigue, ils furent obligés de se rendre, et Julien les envoya à l'empereur. Une armée de ravitaillement qui venait à leur secours rebroussa chemin en apprenant cette nouvelle, et le jeune

César alla passer le reste d'une année si laborieuse dans une ville des bords de la Seine pour laquelle il avait une vive prédilection, et qu'il appelait sa chère Lutèce.

L'immense capitale qui est aujourd'hui le rendez-vous de l'univers entier n'avait alors rien de ce qui a fait la grande destinée de Paris, si ce n'est l'étonnante ampleur de son site prédestiné et le charme souverain de son beau fleuve. Les forêts et les marécages en occupaient les deux rives : au bas de Ménilmontant s'étendaient des eaux croupissantes ; le bois de Boulogne arrivait jusqu'au Louvre ; la Bièvre se frayait son chemin jusqu'à la Seine à travers des forêts de roseaux. Paris n'était encore que l'îlot de la Cité. Là, enfermée dans la double enceinte que lui faisaient les flots et les murs romains du troisième siècle, la ville surgissait comme une de ces citadelles de la civilisation qui sont à la fois un arsenal et un atelier. L'élément principal de la population était constitué par une puissante corporation, marchande, celle des nautes parisiens, dont les barquettes sillonnaient incessamment la Seine et dont le souvenir est resté dans les armes de la ville : un navire aux voiles gonflées. Paris avait dès lors, si l'on peut ainsi parler, le caractère cosmopolite et international qu'il devait prendre au cours des siècles. Dans son étroite enceinte se dressaient les monuments de toutes les religions. Le dieu Esus y avait ses autels, ainsi que Cernunnos, le dieu aux cornes chargées d'anneaux, et le taureau Trigaranos qui portait trois grues sur son dos ; Jupiter y présidait au cours des flots, du haut de l'autel que les nautes lui avaient consacré sous Tibère ; Mithra y avait ses adorateurs, et, depuis longtemps, le Dieu qui devait détrôner toutes les idoles y possédait, sous le vocable de saint Étienne, un sanctuaire qui est aujourd'hui Notre-Dame de Paris. Au surplus, la ville, riche et pleine d'habitants, avait débordé sur les deux rives de son fleuve, où l'on a retrouvé ses monuments et surtout ses tombeaux. La rive gauche était particulièrement recherchée : c'est là que Constance Chlore, à ce qu'il paraît, avait bâti le palais des Thermes. Ce gigantesque monument, alimenté par l'aqueduc dont Arcueil garde encore les ruines et le nom, était le centre d'un vaste quartier romain qui s'échelonnait le long des voies conduisant à Orléans et à Sens. Julien, qui y demeurait, achève lui-même cette description ; il faut laisser parler ici la première voix qui ait présenté Paris au monde civilisé :

J'étais alors en quartier d'hiver dans ma chère Lutèce : les Celtes appellent ainsi la petite ville de Parisii. C'est un îlot jeté sur le fleuve, qui l'enveloppe de toutes parts. Des ponts de bois y conduisent des deux côtés. Le fleuve diminue ou grossit rarement ; il est presque toujours au même niveau été comme hiver ; l'eau qu'il fournit est très agréable et très limpide. L'hiver y est très doux, à cause, dit-on, de la chaleur de l'Océan, dont on n'est pas à neuf cents stades, et qui, peut-être, répand jusque-là quelque douce vapeur : or, e paraît que l'eau de mer est plus chaude que l'eau douce. Quoiqu'il en soit, il est certain que les habitants de ce pays ont de plus tièdes hivers. Il y pousse de bonnes vignes, et quelques-uns se sont ingénies d'avoir des figuiers, en les entourant, pendant l'hiver, d'un manteau de paille ou de tout autre objet qui sert à préserver les arbres des intempéries de l'air. Cette année-là, l'hiver était plus rude que de coutume : le fleuve charriait comme des plaques de marbre¹.

C'est là, dans la future capitale du royaume des Francs, que le dernier des empereurs païens passa l'hiver à former des plans de campagne contre ce peuple. Sa tête roulait de vastes projets. Avoir remis la Gaule dans l'état où elle

¹ Julien, *Misopogon*, trad. Talbot, dans les *Œuvres complètes de Julien*, p. 294 et 295.

se trouvait avant la mort de Silvanus ne lui suffisait pas. Ce qu'il rêvait, c'était de faire rebrousser chemin aux événements qui avaient amené l'établissement des Francs en Gaule, et de rejeter au delà du Rhin ces audacieux violateurs du territoire impérial. Il y avait un intérêt capital pour l'Empire à redevenir le maître du cours inférieur de ce fleuve. C'était la plus importante voie de communication entre la Gaule et la Bretagne. Les flottilles qui revenaient tous les ans de l'île avec le blé nécessaire à la subsistance des troupes remontaient le Rhin et ses affluents, et déchargeaient leur cargaison dans les localités qui s'élevaient sur leurs rives ; de là, elles étaient distribuées facilement dans les divers campements de leurs vallées.

Mais depuis que les barbares occupaient les deux bords du fleuve ainsi que ses embouchures, rien n'était plus difficile que le ravitaillement des garnisons de Belgique et de Germanie. Il fallait tout décharger à Boulogne et dans d'autres ports de la Manche, d'où, au prix de difficultés considérables, et non sans grands frais, on faisait les transports dans l'intérieur au moyen de chariots. Outre cette difficulté vraiment capitale, qui devait être très vivement ressentie par les gouverneurs de la Gaule, on devine les embarras du commerce paralysé par la fermeture des principaux débouchés. Telle était la détresse, que le préfet du prétoire des Gaules, Florentins, avait offert aux Francs deux mille livres d'argent s'ils consentaient à rétablir la liberté de la navigation sur le Rhin.

Julien trouva cette négociation indigne d'un général romain : il résolut d'ouvrir le Rhin de vive force, en mettant à la raison ces orgueilleux Saliens qui prétendaient en interdire la navigation aux flottilles romaines. Faisant prendre à ses soldats des approvisionnements pour vingt jours, il se dirigea avec une célérité extrême du côté de la Toxandrie, au sud du Rhin et de la Meuse, où ils étaient établis depuis 341. Les barbares le croyaient encore à Paris que déjà il était à Tongres, et l'ambassade qu'ils lui envoyèrent le trouva dans cette ville. Leur arrogance était tombée : ils ne demandaient plus que la faveur de vivre en paix dans leurs nouvelles demeures, et, pour le reste, ils promettaient sans doute fidélité et service militaire à l'Empire. Julien crut à bon droit qu'on ne pouvait pas compter sur ces natures mobiles, tant qu'on ne leur aurait pas fait sentir le poids des armes romaines. Il renvoya donc leurs ambassadeurs avec une réponse évasive ; puis, rapide comme l'éclair, il apparut immédiatement dans leur pays avec une portion de son armée, pendant que l'autre partie, qui s'avancait le long de la Meuse sous la conduite du maître de la cavalerie, venait les prendre à revers.

Surpris et désorganisés, les Saliens ne purent songer à la moindre résistance, et furent trop heureux de voir le général romain, victorieux sans avoir combattu, accorder enfin la paix à leurs instantes supplications. Il va sans dire que la libre navigation du Rhin fut pour les barbares la condition et pour les Romains le plus précieux résultat de la paix¹. Julien, qui avait fait construire quatre cents barques en Bretagne, et qui en avait rassemblé deux cents en Gaule, disposa, dès le lendemain de sa victoire, d'une flottille nombreuse, qui rétablit immédiatement les communications de l'Empire avec sa grande province d'outremer. Pour un demi-siècle encore, grâce à ces opérations, la frontière de

¹ On le voit, les Saliens occupent tout le cours inférieur du bas Rhin sur la rive gauche, et une victoire remportée sur eux en Toxandrie suffit pour ouvrir ce fleuve. Il n'y a donc eu qu'un seul peuple franc sur cette rive, du moins à partir de 341.

l'Empire fut ramenée au mur d'Adrien, et les Francs semblèrent redevenus un peuple tributaire enclavé dans ses frontières¹.

Il restait à dompter une autre peuplade franque, les Chamaves, qui, ayant pénétré en Gaule les armes à la main, venaient de s'établir à l'est des Saliens entre le Rhin et la Meuse. Julien, qui avait laissé aux Saliens leurs résidences, parce qu'ils les occupaient depuis deux générations avec la tolérance de l'Empire, ne pouvait user de la même longanimité envers ces nouveaux venus : ceux-ci ne devaient pas être domptés, mais chassés. Les Chamaves, prévenus par l'exemple des Saliens, avaient eu le temps de se mettre en garde, et ils opposèrent une vigoureuse résistance. Julien engagea à son service une espèce de géant barbare du nom de Charietto, qui, à la tête d'une troupe de Saliens, fit beaucoup de mal à l'ennemi, par des expéditions nocturnes d'où il rapportait quantité de têtes coupées. Après avoir tué ou pris un grand nombre de ces barbares, le général romain eut enfin la satisfaction de voir leurs envoyés lui demander la paix à genoux². Alors il les traita avec générosité, et rendit à leur roi Nebisgast son fils prisonnier, que le père tenait déjà pour mort ; mais il insista sur l'évacuation du sol de la Gaule, et il leur fit repasser le fleuve³.

Cette double expédition, au dire d'Ammien Marcellin, avait été achevée en moins de vingt jours, et les seuls barbares que Rome gardât désormais sur son territoire, c'étaient des tributaires ou des vassaux. Julien crut devoir affermir ces résultats en allant, au delà du Rhin, porter une terreur salutaire chez les incorrigibles envahisseurs. Deux expéditions, l'une en 359 et l'autre en 360 contre les Hattuariens, un autre peuple du groupe franc, les mit pour longtemps hors d'état de nuire. La pacification de la frontière était complète, et Julien put descendre le Rhin de Bâle jusqu'à son embouchure, rencontrant partout, le long de ses rives, les traces de ses victoires. On peut se figurer ce voyage comme une tournée d'inspection entreprise par le César pour reconnaître et activer les travaux de restauration de la frontière rhénane. Sous ses auspices, la ligne du Rhin se reformait rapidement ; les légionnaires encouragés et stimulés par lui, échangeaient l'épée contre la truelle ; les soldats auxiliaires eux-mêmes, si dédaigneux du travail manuel, s'en chargeaient pour faire plaisir au général, et les Alamans pacifiés s'employaient au charriage. Sept villes fortes se relevèrent ainsi de leurs ruines avec leur ceinture de murailles : ce sont Bingen, Andernach, Bonn, Neuss, Tricensimum, Quadriburgium et Castra Herculis. De vastes greniers y surgirent pour abriter les approvisionnements que les flottilles radoubées ou nouvellement construites apportaient de Bretagne. A l'abri de la frontière bien gardée, les villes de l'intérieur sortirent à leur tour du lit de cendres dans lequel elles gisaient. Fidèle à la tradition de Drusus, Julien rétablit la seconde ligne de défense de la Gaule sur la Meuse, et, sur les hauteurs qui dominant le cours de ce fleuve, il releva trois châteaux forts qui devaient en garder la vallée. Quant aux Saliens et aux Chamaves, ils furent obligés de fournir des auxiliaires à l'armée romaine, et leurs contingents nationaux, qui sont mentionnés dans la *Notice de l'Empire*⁴, existaient encore du temps de l'historien Zosime⁵. Tels furent les principaux résultats d'un gouvernement Ode quatre années qu'on peut

¹ Sur cette campagne, lire Julien, *Lettre aux Athéniens* ; Ammien Marcellin, XVII, 8 ; Zosime, III, 7.

² Zosime, III, 7.

³ Ammien Marcellin, XVII, 8.

⁴ *Notitia Dign.*, éd. O. Seeck, *Oc.*, V, 62, 177, 210 : VII, 129.

⁵ Zosime, III, 8.

résumer en trois mots : la Gaule pacifiée, la Germanie tenue en respect, et la Bretagne rattachée à l'Empire¹.

Le malheur du monde voulut que l'homme qui brillait d'un si vif éclat au second rang fût élevé subitement au premier. On sait le reste, et comment, à ce sommet des choses humaines, le vertige impérial s'empara d'une tête que les strictes obligations d'un rôle subalterne avaient jusque-là protégée contre elle-même. On voudrait savoir ce que devint la Gaule après son départ, et si les mesures qu'il avait prises suffirent pour lui assurer le repos, au moins pendant les premières années. Mais l'attention de l'histoire se détourne d'elle au moment où Julien la quitte, et ne s'y laisse ramener que par le nouvel empereur Valentinien. Encore l'intérêt des événements qui se passent sur ce théâtre a-t-il singulièrement baissé pour l'historien qui les raconte, depuis qu'il n'y rencontre plus son héros de prédilection. Il déclare passer sous silence quantité de conflits avec les barbares, parce qu'ils n'eurent pas de résultats appréciables, et parce qu'il n'est pas de la dignité de l'histoire de se traîner à travers des détails oiseux². Il est certain toutefois que le départ de Julien avait enhardi les barbares transrhénans au point qu'ils recommencèrent leurs incursions. Valentinien se hâta de ravitailler et de fortifier les villes du Rhin³. Mais la preuve éloquente des inquiétudes que les barbares, et en particulier les Francs, inspirèrent pendant ce règne à l'Empire, nous la trouvons dans ce fait que la capitale de l'Occident fut de nouveau transférée, et cette fois de Milan à Trèves, en quelque sorte au seuil de la barbarie. Valentinien y passa presque tout son règne, et ses successeurs également. Cette mesure était imposée par les circonstances. Depuis le milieu du troisième siècle, c'était sur le Rhin, soit à Cologne, soit à Trèves, que se trouvait le centre de la résistance à la barbarie. Les empereurs gaulois l'avaient compris en prenant position à Cologne ; les tétrarques de Dioclétien le comprirent aussi, en s'établissant à Trèves. Tous les Malheurs de la Gaule étaient dus à l'abandon de ces postes sous le règne de Constance, et il était d'une sage politique de retourner, comme fit Valentinien, à une stratégie qui avait donné de bons résultats.

Trèves redevint donc, pour un nouveau demi-siècle, la capitale de l'Empire d'Occident. De là, pendant plusieurs rudes années, Valentinien dirigea la lutte contre les Alamans, qui rentrèrent les premiers en campagne, contre les Francs qui reparurent peu de temps après, et contre les Saxons, qui, partie leurs rivaux et partie leurs complices, semblent associés alors à toutes leurs expéditions par terre et par mer⁴.

L'empereur, homme énergique et consciencieux, paya vaillamment de sa personne. Nous le voyons un jour enlever leur butin aux Saxons ; un autre, courir d'Amiens à Trèves, sans doute pour refouler les Francs⁵. Ce sont les

¹ Les meilleures sources pour l'histoire du gouvernement de Julien en Gaule sont sa *Lettre aux Athéniens*, où il résume les actes de son gouvernement, et l'ample récit qu'en fait Ammien Marcellin dans ses livres XVI, XVII et XVIII. L'exposé de Zosime, au livre III de sa chronique, est un sommaire beaucoup moins digne de foi, et particulièrement défectueux au point de vue de la chronologie

² Ammien Marcellin, XXVII, 2, 11. Cf. ce que raconte Zosime, IV, 3. Cela n'empêche pas ce méchant historien de dire plus loin (VI, 3) que depuis Julien jusqu'à Constantin (411), rien ne fut fait sur le Rhin.

³ Ammien Marcellin, XXVII, 8, 5.

⁴ Ammien Marcellin, XXVII, 8, 5.

⁵ *Id.*, XXVII, 8, 1.

Alamans qui lui donnèrent le plus de souci. En 368, ils s'emparèrent de Mayence, où ils massacrèrent la population réfugiée dans l'église chrétienne¹. Les Romains se débarrassèrent de leur roi Vithicab par un perfide assassinat², de leur roi Macrianus par un traité qui en faisait un allié de l'Empire³. Plus tard, de nouveaux soulèvements s'étant produits parmi ces peuples, Gratien alla remporter sur eux la sanglante victoire d'Argentaria (377) après laquelle ils se résignèrent, pour obtenir la paix, à livrer toute leur jeunesse aux recruteurs de l'armée romaine⁴.

Il n'est pas douteux, bien que nos sources soient muettes, que Valentinien traita également avec les Francs. A la bataille d'Argentaria, il y avait dans les rangs romains un roi franc du nom de Mellobaud, chef d'une des peuplades de la rive droite, qu'Ammien Marcellin qualifie de roi très belliqueux⁵. Mellobaud avait alors, dans l'armée romaine, le rang de comte des domestiques, et il semble avoir été depuis plusieurs années l'ami de l'Empire, car on doit croire que c'est à sa demande que Valentinien était allé, en 373, battre les Saxons à Deuso, en pays franc⁶. Faut-il croire qu'il se lassa de sa fidélité, et que c'est contre l'empereur qu'il combattait dans la campagne où l'Alaman Macrianus, qui servait sous les étendards romains, perdit la vie⁷ ? Il est difficile de le dire, et il suffit de constater qu'amis ou ennemis de l'Empire, les Francs, comme leurs voisins les Alamans, ne cessaient de le tenir en haleine.

On dirait aussi qu'ils eurent la main dans l'assassinat de Gratien en 383, et que l'usurpateur Maxime s'était assuré leur appui avant de s'emparer du trône. Autrement il serait difficile d'expliquer pourquoi ces hommes, si portés à profiter de toutes les occasions, ne bougèrent pas pendant les troubles que la mort de l'Empereur déchaînait sur la Gaule. D'ailleurs, Maxime montra dès l'abord une sécurité et une puissance étonnantes : Théodose, pendant les premières années ; n'osa pas l'attaquer malgré ses trop justes griefs, et la hardiesse avec laquelle il se jeta plus tard sur le jeune Valentinien II atteste combien il se sentait tranquille du côté des barbares.

Tout changea de face lorsque Maxime, forcé d'engager le meilleur de ses troupes dans la lutte contre Théodose, eut laissé la frontière du Rhin dégarnie. La foi des peuplades franques ne tint pas contre la séduction du pillage assuré. Oubliant les traités qui les liaient à l'Empire, trois monarques francs, Genobaud, Marcomir et Sunno⁸, passèrent le fleuve et pénétrèrent dans la deuxième Germanie. Ils paraissent avoir commandé aux peuplades qui vivaient sur la rive droite au nord de Cologne. L'un d'eux, Marcomir, pourrait avoir été le roi des Ampsivariens, et les deux autres, ceux d'une peuplade voisine. On remarquera que Genobaud porte un nom que nous avons déjà rencontré au troisième siècle chez une autre peuplade franque, et, à une date aussi reculée, l'identité des noms portés par les barbares est souvent l'indice d'une certaine parenté de race. Ces trois chefs

¹ *Id.*, XXVII, 10, 1.

² *Id.*, XXVII, 10, 3.

³ *Id.*, XXX, 3, 4.

⁴ Ammien Marcellin, XXXI, 10.

⁵ *Id.*, XXXI, 10, 7.

⁶ *Saxones cæsi Deusone in regione Francorum*. S. Jérôme, *Chronicon Eusebii cont.* ; Paul Orose, VII, 32. Ce Deuso ne doit pas être confondu avec Deutz, qui est Divitia ; il faut plutôt penser à Duisburg.

⁷ Ammien Marcellin, XXX, 3, 3.

⁸ Sulpice Alexandre dans Grégoire de Tours, II, 9.

s'avançaient alliés, et semblent avoir formé une de ces confédérations temporaires et partielles qui ont toujours été pratiquées par les peuples de race franque. Cologne se crut perdue lorsqu'elle les vit passer le Rhin ; mais, on ne sait au juste pourquoi, ils ne s'arrêtèrent pas devant ses murailles, et allèrent faire une tournée dévastatrice en Belgique. Cependant les généraux romains, Quintinus et Nannenus, auxquels Maxime en partant avait confié la garde de la Gaule, rassemblèrent à la hâte leur armée à Trèves. Lorsqu'ils arrivèrent à Cologne pour fermer le chemin du retour à l'ennemi, celui-ci avait déjà en grande partie repassé le Rhin avec les dépouilles des provinces ravagées. Les Romains durent se contenter de courir sus au reste des pillards, qu'ils atteignirent à l'entrée de la forêt Charbonnière, et dont ils tuèrent un grand nombre. Ils délibérèrent ensuite s'il ne fallait pas poursuivre l'ennemi chez lui. Nannenus alléguait que les chemins étaient trop difficiles, et que les Francs, prévenus, ne se laisseraient pas atteindre ; il refusa de s'associer à l'expédition et retourna à son poste de Mayence. Mais Quintinus, suivi des autres chefs, passa le Rhin près du château de Neuss, et pénétra dans ce qui s'appelait alors la France.

Dès la deuxième journée de marche à partir du fleuve, on tomba sur les habitations de l'ennemi ; c'étaient de grandes bourgades entièrement abandonnées. L'armée romaine incendia les bourgades et passa la nuit sous les armes. Le lendemain, à la pointe du jour, elle s'engagea, sous la conduite de Quintinus, dans les défilés boisés qui menaient à la retraite des Francs. Après s'y être avancée sans chemin jusque vers midi, elle vint enfin se heurter à des barricades formées d'arbres abattus, derrière lesquels l'attendaient les ennemis. Aussitôt une grêle de flèches empoisonnées accueillit les légionnaires surpris. Pendant qu'ils reculaient, non sans quelque désordre, dans les plaines marécageuses qui s'étendaient au pied des barricades, les Francs, profitant de cet instant critique, tombèrent sur eux de toutes parts. Alors s'engagea une lutte affreusement inégale. Cernés, enfonçant dans la fange, s'écrasant les uns les autres, cavaliers et fantassins, dans un pêle-mêle lamentable, sous la pluie incessante des traits ennemis, les soldats romains se débandèrent dans un véritable sauve-qui-peut. Un petit nombre seulement trouvèrent le salut dans la fuite ; le gros de l'armée, y compris la plupart des chefs, succomba sous les coups de l'ennemi¹.

Ces événements se passaient pendant qu'en Italie Maxime, vaincu et prisonnier, périssait à Aquilée sous les coups des soldats de Théodose (388). Peu après, le comte Arbogast, envoyé par l'empereur victorieux, venait mettre à mort le malheureux Victor, fils de Maxime², et ramenait en Gaule le jeune empereur Valentinien II. A partir de ce moment, les destinées de la Gaule reposèrent dans les mains de ce barbare ambitieux, violent et sans scrupules. Arbogast était Franc d'origine. Comme tant d'autres de ses compatriotes, il avait pris du service dans les armées impériales, et il venait de s'élever de proche en proche au rang de maître des milices. Son énergie, ses talents militaires, les services qu'il avait rendus faisaient de lui l'homme indispensable, bien qu'il fût resté païen, et qu'il ne s'en cachât nullement au milieu d'une cour chrétienne. Il mettait à profit cette haute situation, ainsi que son prestige auprès des soldats, la plupart Germains comme lui-même, pour asservir totalement le jeune empereur confié à sa garde. Valentinien II passa obscurément les quelques années de son règne nominal à Vienne, où il était tenu comme en chartre privée, pendant qu'Arbogast décidait

¹ Sulpice Alexandre, *l. c.*

² Idacius, a. 388 ; Prosper Tiro ; Zosime, IX, 47.

de toute chose, se préoccupant moins des intérêts de l'Empire que de la satisfaction de ses passions barbares.

Pour une nature si hautaine, c'était une affaire d'honneur de réprimer les compatriotes qui avaient osé envahir l'Empire qu'il servait. Des haines de race et de famille¹, les plus vivaces de toutes, étaient le seul souvenir qu'il gardât de son ancienne patrie : il voulait à tout prix humilier Marcomir et Sunno, et il se sentait assez fort pour l'entreprendre. Ainsi, de plus en plus, la lutte de la civilisation contre la barbarie tendait à n'être plus qu'une lutte personnelle entre barbares, les uns intéressés à maintenir l'Empire parce qu'ils le dominaient, les autres à le détruire pour s'emparer de son héritage. Arbogast passa le Rhin dès l'année suivante (389), et ne consentit à faire la paix avec les Francs qu'à la condition qu'ils restitueraient le butin, et qu'ils livreraient à l'Empire les auteurs de la guerre. Il formula ces conditions, à ce qu'il paraît, dans une entrevue qu'il eut avec Marcomir et Sunno, et à la suite de laquelle ces deux chefs consentirent à lui livrer des otages. Selon l'habitude barbare, un banquet couronna les négociations, et l'on trinqua fraternellement². La fortune de leur compatriote romanisé était pour les deux princes l'objet d'une admiration qui n'était pas sans quelque respect ; ils s'informèrent de beaucoup de choses ; ils lui parlèrent aussi de ce grand évêque de Milan nommé Ambroise, dont le nom était venu à eux sur les ailes de la légende. **Le connais-tu ? dirent-ils à Arbogast. — Oui répondit-il, je suis son ami, et je dîne fréquemment avec lui. — Alors nous savons, reprit ses interlocuteurs, le secret de tes victoires, puisque tu es l'ami de l'homme qui dit au soleil : Arrête-toi, et qui le fait s'arrêter**³.

Après sa victoire, Arbogast revint passer l'hiver à Trèves, d'où il pouvait surveiller de près les allures des Francs. Il faut croire qu'elles ne lui donnèrent aucun sujet d'inquiétude, et qu'il se crut assez tranquille de leur côté pour exécuter enfin le criminel projet qu'il nourrissait. En 392, il assassina son jeune maître Valentinien H à Vienne, et lui substitua le rhéteur Eugène, qui était son ami, et qui ne devait être sur le trône que son docile instrument. Mais les Francs se considérèrent comme dégagés des traités qui les avaient liés à l'empereur défunt : ils prirent les armes, et, au moment où il se prémunissait contre la vengeance de Théodose, Arbogast se vit obligé d'aller de nouveau mettre à la

¹ *Gentilibus odiis insectans*, dit Sulpice Alexandre dans Grégoire de Tours, II, 9. C'est mal comprendre ce passage que de dire, comme Pétigny, *Études*, etc., I, p.153, qu'Arbogast était parent de Marcomir et de Sunno.

² Paulin de Milan, *Vita Ambrosii*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XIV, 39. Ce passage remarquable vient compléter d'une manière fort heureuse les indications de Grégoire de Tours, II, 9, qui, par ses extraits de Sulpice Alexandre, nous force à admettre deux campagnes d'Arbogast tout en n'en racontant qu'une seule. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale sous la domination des Romains*, I, p. 173, avait déjà conclu à deux campagnes, bien qu'il ne paraisse pas avoir connu le passage de Paulin de Milan.

³ Paulin de Milan, *l. l.* Si j'ai bien compris M. Lot dans son compte rendu de *l'Histoire poétique des Mérovingiens (Moyen âge, 1893, p. 130)*, cette parole serait une invention du biographe. M. Lot n'a pas l'ombre d'une raison à alléguer en faveur de cette assertion. Paulin de Milan était le secrétaire de saint Ambroise ; la vie qu'il nous a laissée de ce saint est digne de toute confiance, et il a pris la peine de nous faire connaître la source à laquelle il a puisé ce détail : *Nam et nos, referente juvene quodam Arbogastis admodum religioso cognovimus qui tunc interfuit ; erat enim in tempore quo hæc loquebantur vini minister*. L'histoire serait vraiment trop facile à écrire si le procédé de M. Lot venait à se répandre. Nous en bifferions de part et d'autre tout ce qui répugne à notre tour d'esprit, et il resterait une série de pages blanches.

raison ces turbulents voisins. Il partit de Cologne au cœur de l'hiver, c'est-à-dire à un moment où les forêts, entièrement dénudées, ne pouvaient ni cacher des embuscades ni servir de retraite à des fuyards. Il ravagea d'abord le territoire des Bructères, et se jeta ensuite sur celui des Chamaves. Aucune résistance ne fut opposée par les Francs au cruel qui promenait le fer et le feu dans sa terre natale. Tout au plus quelques bandes d'Ampsivariens et de Cattes, sous les ordres de Marcomir, se montrèrent-elles au loin sur les hauteurs, mais sans oser descendre dans la plaine, et Arbogast revint après avoir humilié les barbares et vengé l'échec de Quintinus¹.

Le contraste entre ces deux faits d'armes est bien instructif. Invincibles pour des généraux romains les Francs n'étaient vaincus que par un des leurs. C'était un barbare qui était allé reprendre leur butin à des barbares, et Rome ne tenait debout qu'en s'appuyant sur les gens de cette race. Après avoir épouvanté ces peuplades, Arbogast pouvait traiter avec elles ; ainsi il les désarmait deux fois, et il assurait ses derrières au moment d'aller combattre Théodose. C'est ce qui explique l'apparition de son faux empereur Eugène sur les bords du Rhin, en 393, pour renouveler, dit un écrivain, les anciens traités avec les Alamans et les Francs². Entraînés sans doute par la parole d'Arbogast, beaucoup de ces barbares, d'ailleurs avides de butin, et apprenant qu'il s'agissait de conquérir l'Italie, s'enrôlèrent sous les drapeaux de l'usurpateur. Appuyés sur la coalition des deux paganismes, le romain et le barbare, Arbogast et Eugène étaient presque sûrs du triomphe, et en réalité ils mirent Théodose à deux doigts de sa perte. Mais la prodigieuse victoire d'Aquilée, remportée par l'empereur chrétien, ruina totalement les espérances des rebelles. Il fallut fuir, et Arbogast, réfugié sur les sommets des Alpes, préféra, comme Magnence, le suicide au supplice³.

Théodose ne survécut pas à sa victoire. Le 15 janvier 395, ce grand homme expirait, âgé de cinquante ans à peine, et laissant son trône à deux enfants mineurs. Tout semblait perdu dès lors, quand un homme parvint à conjurer encore pour quelques années l'explosion de la catastrophe. Ce sauveur de l'Empire, c'était de nouveau un barbare. Descendant le Rhin à cheval et sans escorte pendant l'année 396, Stilicon vit partout accourir au-devant de lui les chefs des peuples barbares, qui, au dire de son panégyriste, baissaient humblement la tête devant le général romain désarmé⁴. Il est probable que ces succès furent dus principalement à son habile diplomatie, appuyée de raisons d'ordre purement matériel auxquelles les barbares n'étaient jamais insensibles. C'est l'or romain, sans contredit, qui l'aïda à faire renverser chez eux les rois partisans de la guerre, et à leur en substituer qui étaient favorables à l'alliance avec Rome⁵. Il n'en fallut pas moins une rare habileté pour obtenir des Francs l'extradition de leur roi Marcomir. Ce prince, qui mérite une place dans l'histoire des origines franques, alla terminer son orageuse carrière dans l'Étrurie, où il fut

¹ Sulpice Alexandre, dans Grégoire de Tours, II, 9.

² Sulpice Alexandre, *l. c.*

³ Sur Arbogast : Claudien, *De III et IV consulatu Honorii* ; Zozime, IV, 53 ; Sulpice Alexandre, dans Grégoire de Tours, *l. c.* ; Paul Orose, VII, 35 ; le comte Marcellin, a. 392 ; Idacius, même année ; Eunape, XVIII, p. 111 ; Socrate, V, 25 ; Sozomène, VII, 24 ; Théodoret, V, 24 ; Philostorge, II, 1 ; Suidas, s. v. *Ἀρβογάστης*.

⁴ Claudien, *De laudibus Stilichonis*, I, 202 et suiv.

⁵ Pétigny, *Études etc.*, I, p. 381.

relégué, et où l'histoire le perd de vue. Quant à Sunno, il fut assassiné par les siens en essayant de venger Marcomir sur les traîtres qui l'avaient livré¹.

Ces résultats de la diplomatie romaine sont étonnants : ils le paraîtront davantage encore, quand on se souviendra qu'en 402, Stilicon crut pouvoir sans danger dégarnir les bords du Rhin, pour opposer le plus de forces possible à l'invasion d'Alaric. Ce fut une démarche d'une gravité exceptionnelle dans l'histoire. Renonçant à une domination qui avait près de cinq siècles d'existence, Rome reculait devant l'avenir qui s'avancait sur elle, incarné dans des barbares, et l'Empire abandonnait nos provinces pour n'y plus reparaître. Comme s'il eût voulu faire son testament, il laissait le Rhin à la garde des Francs, et ce seront les Francs, en effet, qui deviendront ses héritiers légitimes, dans la pleine acception du mot. Ils ne cherchèrent pas à s'emparer du patrimoine par la fraude ou par la force, ou à en déposséder avant l'heure la société dont ils allaient hériter. Ils le gagnèrent loyalement, fidèles à son service, et en versant leur sang pour la défendre².

La catastrophe qui mit leur dévouement à l'épreuve pour une dernière fois éclata en 406. Vers la fin de cette année, une avalanche de peuples germaniques, Alains, Vandales, Suèves, d'autres encore, roula dans la direction du Rhin. Cette masse énorme semble avoir été partagée en deux colonnes, qui essayèrent de passer le fleuve sur deux points différents. Rome eut le temps de gagner un des chefs alains, Goar, qui fit défection ; d'autre part, dans le voisinage de Mayence, les Francs opposaient une résistance héroïque aux Vandales : ils leur tuèrent vingt mille hommes avec leur roi Godegisel, et ils auraient exterminé toute l'armée, si les Alains n'étaient venus à la rescousse sous leur roi Respendial.

Cette fois, les Francs succombèrent, et, le dernier jour de l'an 406, le gros de l'invasion leur passa sur le corps pour se répandre sur la première Germanie³. Une autre partie de l'armée avait passé le Rhin plus bas, probablement vers Cologne ; de là, gardant toujours la direction de l'ouest, elle traversa la seconde Germanie et la seconde Belgique jusqu'à Boulogne, ne laissant pas une ville debout sur son passage. Reims, Amiens, Arras, Thérouanne, Tournai, sont citées parmi celles qui périrent alors, et dont le sol fut transformé en pays barbare⁴. Rien ne fut épargné, et ce qui restait de la culture romaine disparut dans la plus effroyable des tourmentes. D'innombrables villas incendiées et quantité de trésors enterrés à cette date racontent encore, avec leur muette éloquence, les souffrances inouïes qui frappèrent alors la race humaine dans nos contrées. Ce qui étonne, c'est qu'elles aient pu se relever après un pareil désastre. La stabilité de la civilisation romaine devait être grande, pour qu'on en retrouve encore tant de restes après cette date néfaste de 406. Du coup, le gouvernement des Gaules recula de Trêves Arles, aussi loin que possible des barbares. Rome n'essaya plus même de reconquérir la Gaule septentrionale. Les Francs Saliens redevinrent un peuple indépendant ; les autres n'avaient pas cessé de l'être. Ainsi toutes les basses plaines arrosées par les grands fleuves belges, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, échappaient à l'autorité romaine. L'Empire rétréci était désormais renfermé, dans

¹ Claudien, *o. c.*, I, 211 et suiv.

² Ce qui vient d'être dit exclut totalement l'hypothèse de Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid. sous la domination des Germains*, I, p. 174, d'une invasion franque en 399, au cours de laquelle Trêves aurait été prise une première fois.

³ Paul Orose, VII, 40 ; Prosper d'Aquitaine, a. 406 ; Cassiodore, *Chronicon*, a. 406 ; Renatus Frigeridus Profuturus, dans Grégoire de Tours, II, 9.

⁴ S. Jérôme, *Epist.*, CXXIII (*ad Ageruchiam*).

des frontières dont Arras, Famars, Tongres, Andernach, marquaient les derniers postes fortifiés du côté du Nord. Cologne était perdue, et, maîtres des deux rives du Rhin, les Francs se tendaient la main depuis les côtes de la mer jusqu'à la forêt Hercynienne. Eux seuls avaient profité de l'invasion : elle les avait violemment secoués, mais elle avait brisé les liens qui les attachaient à l'Empire, et elle avait mis à leur disposition les provinces sans maîtres abandonnées par les aigles romaines.

Mais il est dans les destinées des peuples naissants de s'avancer vers l'avenir à tâtons, dans les ténèbres qui couvrent leur crépuscule matinal. A peine débarrassés du joug, et loin d'apprécier l'avenir qui s'ouvrait devant eux, les Francs s'attachèrent immédiatement aux premiers aventuriers qui voulaient prendre le titre impérial, comme si le monde barbare, pas plus que le romain, ne pouvait se passer d'empereur. Ils accueillirent d'abord un soldat de fortune dont le principal mérite était de porter le grand nom de Constantin, et qui, après s'être fait proclamer en Grande-Bretagne, passa sur le continent en 407. Il rallia autour de lui ce qui restait de garnisons romaines et d'auxiliaires barbares ; il renouvela, paraît-il, les traités avec les Francs, et il choisit parmi eux deux des plus hauts dignitaires de son armée, Nebiogast et Edobinc¹. Mais la carrière de Constantin fut aussi rapide qu'agitée. Trahi par Gerontius, son lieutenant, assiégé dans Arles par le général romain Constance, il fit un suprême appel aux Francs, et Edobinc partit pour aller lever de nouveaux contingents parmi ses compatriotes. Le lieutenant de l'usurpateur fut assailli et mis en déroute par Constance avant d'avoir pu opérer sa jonction avec son chef, et il périt dans la fuite. Constantin, abandonné de tout le monde, tomba aux mains d'Honorius, qui le fit mettre à mort (411). Un autre aventurier, du nom de Jovin, se fit alors proclamer à Mayence, et chercha lui aussi son point d'appui chez les Francs et les autres barbares. Mais Jovin ne put tenir que jusqu'en 413, et périt à son tour sous les coups des Visigoths, qui envoyèrent sa tête et celle de son frère Sébastien à Honorius. L'autorité de l'empereur de Ravenne fut ainsi rétablie dans le sud de la Gaule, grâce à une coûteuse alliance avec le peuple qui avait pillé Rome ; mais elle n'arriva plus même jusqu'à la Loire. Pendant plusieurs années, les villes de la Gaule centrale n'obéirent plus à personne, et tâchèrent de se gouverner et de se défendre elles-mêmes ; c'est seulement en 416 que les efforts d'Exsuperantius les ramenèrent pour quelque temps encore sous l'autorité romaine².

On dirait que les Francs avaient voulu attendre les résultats de la dernière tentative faite pour conserver en Gaule un gouvernement romain. Lorsqu'il fut avéré que les empereurs improvisés dans le Nord étaient au-dessous de leur tâche, alors seulement ils commencèrent à reconnaître que c'en était fait de l'Empire, et à s'adjuger ses dépouilles. Trèves, une première fois éprouvée par l'invasion de 406, tomba entre leurs mains en 413³. Un chroniqueur du septième siècle raconte qu'elle leur fut livrée par un grand seigneur nommé Lucius, qui voulait venger l'honneur de sa femme indignement outragée par l'empereur

¹ Zosime, VI, 2.

² Zosime, VI, 5. C'est sur ce passage principalement que l'abbé Dubos a échafaudé sa fameuse thèse d'une confédération armoricaine.

³ *Treverorum civitas a Francis direpta incensaque est secunda inruptione*. Renatus Profuturus Frigeridus, dans Grégoire de Tours, II, 9.

Avitus¹ ; mais il n'est nul besoin de cette historiette équivoque pour expliquer la chute de la Rome du Nord.

Le comte Castinus, qui commandait les dernières forces romaines de la Gaule septentrionale, se mit en devoir de la leur reprendre et réussit probablement, puisque, au dire d'un témoin qui a écrit vers le milieu du cinquième siècle, Trèves a été prise jusqu'à quatre fois ; de suite pendant ces années calamiteuses. Ces paroles sont la seule lueur qui vacille encore sur l'histoire de ce pays ; elle va être plongée dans les ténèbres les plus épaisses pendant près d'un demi-siècle. Avant que toute vie romaine s'éteignît, avant que les derniers tendons du puissant organisme qui avait rattaché la Gaule Belgique au monde romain fussent coupés ou séchés, il dut y avoir plus d'un tressaillement douloureux ; mais ces mouvements convulsifs d'un corps livré à l'agonie n'ont pas inspiré d'intérêt à l'historien, et peut-être n'en méritaient-ils pas non plus.

¹ Frédégaire, *Chronic.*, III, 7. Cette légende est évidemment calquée sur celle qui met aux prises, pour une raison analogue, l'empereur Valentinien III et le sénateur Pétrone Maxime. Procope, *Bell. Vandal.*, II, 4. — Au reste, Pétigny. *Études* etc., I, p 311 (note) est distrait en attribuant le récit de Frédégaire à un écrivain byzantin et en mettant en cause l'usurpateur Jovin au lieu d'Avitus.

LIVRE DEUXIÈME.

I. — L'ÉGLISE DES GAULES.

Lorsque, après plusieurs siècles de combats opiniâtres, les barbares pénétrèrent enfin dans ce monde civilisé dont ils battaient depuis si longtemps les portes, ils eurent à soutenir de nouvelles luttes pour lesquelles ils n'étaient pas armés. Victorieux des vivants, ils devaient être vaincus par les morts. Rome, se faisant le spectre de ses propres ruines, venait épouvanter et égarer les malheureux envahisseurs. Avec cet ascendant prodigieux qu'elle gardait sur toutes les imaginations, elle troublait la tête des maîtres nouveaux, les entraînait dans des chemins perdus, leur suggérait de construire sur des fondements croulants, ou au milieu des atmosphères les plus malsaines. Bientôt ils disparaissaient, empestés par les miasmes ou écrasés sous la chute des fragiles édifices qu'ils avaient élevés. Ces scènes tragiques ont été pour les hommes de cette époque un spectacle familier. Il semblait que ce fût la vengeance de l'Empire, sortant de sa tombe pour y entraîner à sa suite tous les peuples qui avaient mené ses funérailles. L'un après l'autre, ils ne mirent les pieds dans l'enceinte sinistre que pour y être immolés aux mânes des Césars.

Les Francs toutefois échappèrent à cette destinée. Au seuil du monde romain détruit, ils rencontrèrent un génie bienveillant qui les prit par la main, et qui les guida à travers les ruines des cités. Il prononça les paroles magiques qui les protégeaient contre le retour des spectres irrités ; il les écarta des endroits empestés où achevaient de se corrompre les cadavres ; il leur apprit à ne considérer les monuments qui croulaient autour d'eux que comme des matériaux pour construire des édifices plus durables. En leur montrant le parti qu'ils pouvaient tirer de ce qui restait de la civilisation romaine, il leur enseigna l'art de s'en passer. Ce génie, c'était l'Église catholique. Elle seule, au milieu de l'affolement universel des civilisés et de l'erreur grossière des barbares, elle gardait une claire conscience d'elle-même, se rendait compte des misères du passé et entrevoyait les formes naissantes de l'avenir. Il est donc essentiel de la connaître telle qu'elle était, au moment où allait avoir lieu sa rencontre providentielle avec le peuple des Francs.

Le nord de la Gaule a tout reçu de la Gaule méridionale : le christianisme comme le reste. On peut dire que pendant des siècles, la vie sociale de la Belgique et des deux Germanies a été la copie affaiblie de celle qui florissait dans la Narbonnaise et dans la Viennoise. De même qu'en midi, les villes étaient plus nombreuses et plus grandes, l'opulence plus répandue, la vie publique plus animée, la splendeur des lettres et des arts plus éclatante, de même, dans le nord, l'Église était moins organisée, ses diocèses plus étendus, ses fidèles plus éparpillés, ses institutions moins achevées, son influence moins ancienne et moins féconde. Pour la civilisation chrétienne comme pour la civilisation païenne, les prototypes étaient dans le midi, et c'est du midi que rayonnait toute culture sur les marécages de la Batavie et sur les vastes solitudes de l'Ardenne.

De Lyon, où il avait fait comme une première étape, le christianisme s'était répandu vers le nord, à la fois dans la direction de l'ouest et de l'est, s'affermissant le long des chaussées dans les villes. On ne peut pas marquer exactement la date de son introduction, et l'histoire ne nous a gardé aucun

souvenir de ses premières années dans ces provinces ; mais il est certain qu'il a dû y pénétrer de bonne heure. De même que l'apparition de la verdure à la surface de la terre suppose une longue et forte germination invisible dans les entrailles du sol, de même les plus anciennes manifestations de la vie chrétienne en Belgique ont derrière elles tout un passé de laborieux efforts et de pénibles épreuves.

On ne peut donc nier qu'il y ait eu, dès les premiers temps, des chrétiens dans les villes du nord de la Gaule. Le mouvement de la vie amenait dans cette région des gens de tous les pays et de toutes les catégories, et parmi les marchands, les esclaves, les juifs, les Syriens, les Grecs, les soldats qui venaient s'y établir, il a dû y avoir plus d'un adorateur du Christ. Dès le premier jour aussi, il s'y sera trouvé des âmes que la doctrine de la Rédemption aura conquises, et qui se sentaient attirées vers elle par un mystérieux attrait. Si des divinités orientales comme Isis et Mithra ont eu des fidèles en Gaule¹, et si des traces de leur culte ont été relevées dans plusieurs villes de la Belgique et de la Germanie, comment pourrait-on supposer que le plus populaire et le plus consolateur de tous les cultes y serait resté totalement inconnu ? Il est vrai qu'il n'a laissé aucune trace dans l'épigraphie ; mais ce silence des pierres funéraires n'est autre chose qu'un éloquent témoignage du danger que les premiers chrétiens de nos pays couraient à manifester ouvertement leur foi.

On voudrait savoir quelle était, dans les diverses cités de la Gaule, la condition de ces premiers chrétiens : Vivaient-ils dans la dispersion, selon le langage de l'Écriture, ou étaient-ce des groupes assez compacts pour former une église locale, avec un évêque à leur tête ? Évidemment, et surtout dans les premières générations, toutes les villes n'auront pas possédé une communauté en règle : leurs chrétientés restaient, dans ce cas, sous l'obéissance d'une ville voisine où les fidèles étaient plus nombreux. Le nombre des diocèses était donc fort inférieur à celui des cités, et il est permis de croire qu'à l'origine il n'y en a eu que dans les métropoles, c'est-à-dire dans les chefs-lieux des provinces. Plus favorisées de la circulation, contenant une population plus dense et remuées par un plus grand nombre d'affaires et d'idées, les métropoles durent naturellement devancer leurs cités dans la connaissance de l'Évangile. La première forme sous laquelle se présente à nous l'organisation de l'Église dans le nord de la Gaule, c'est donc celle de diocèses immenses, grands comme des pays entiers, dont les sièges sont à Reims, à Trèves, à Cologne, et qui embrassent les deux Belges et la deuxième Germanie. Cette rareté des sièges épiscopaux, opposée à leur prodigieuse multiplicité en Italie, en Afrique et en Orient, est un des caractères distinctifs du régime ecclésiastique de l'Occident : il a été signalé au quatrième siècle par un écrivain bien informé², quoiqu'à cette époque il fût déjà beaucoup moins accentué que dans les trois premiers.

Les légendes elles-mêmes ont gardé le souvenir lointain de cet âge en quelque sorte préhistorique de l'Église des Gaules : elles nous montrent un seul évêque occupant les trois sièges de Trèves, de Cologne et de Tongres, et Soissons rattaché avec d'autres cités encore à une chrétienté unique dont le centre est à

¹ Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, pp. 158 et suivantes.

² Théodore de Mopsueste, *In Epist. S. Pauli comment.*, II, p. 24, cité par Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, pp. 36-38, qui est à lire sur toute cette question des origines.

Reims¹. Ce sont là tous les renseignements qu'on peut emprunter aux légendes ; il serait dangereux de les interroger sur des dates ou sur des faits précis. En général, elles obéissent toutes à une même tendance, qui consiste à faire remonter l'origine des sièges épiscopaux le plus haut possible. D'ordinaire elles la rattachent directement au prince des apôtres lui-même, dont les premiers évêques de la Belgique et de la Germanie auraient été les disciples. Ces légendes, dont on a longtemps considéré l'authenticité comme inattaquable parce qu'on les prenait pour des traditions immémoriales, ne remontent guère au-delà du neuvième siècle, et rien n'égalait la naïveté avec laquelle ont procédé leurs auteurs pour vieillir les principales églises de la Gaule. Ils se sont bornés, en général, à reporter du troisième siècle au premier le fondateur ou le premier titulaire connu d'un siège épiscopal, sans se douter des mille invraisemblances que cette migration chronologique entraînait dans sa biographie. L'énorme écart qui en résultait entre lui et ses successeurs avérés était expliqué ensuite, lorsqu'on s'en apercevait, par les persécutions qui avaient interrompu la série des évêques, à moins qu'on préférât le combler tant bien que mal par des noms empruntés aux diptyques d'autres sièges. Lorsque, dans la suite, on a essayé de porter un peu de lumière dans ces obscurités légendaires, les historiens se sont trouvés bien embarrassés : voyant un même évêque placé par la légende au premier siècle et attesté par l'histoire au troisième, ils ont cru se tirer d'affaire en le dédoublant, et cet expédient fallacieux a été accueilli avec empressement par des fidèles plus désireux de sauver une tradition locale qui leur était chère, que de parvenir à retrouver l'aspect austère de la vérité. Nous ne reproduirons pas ces traditions ; elles sont nées longtemps après l'époque dont nous racontons les annales. Quelque valeur qu'on puisse leur accorder pour l'histoire des idées, ce serait fausser la couleur des temps et brouiller la succession des siècles que de leur assigner une place dans notre tableau. Il perdra en pittoresque ce qu'il gagnera en vérité, et beaucoup de lecteurs se plaindront peut-être de ne pas retrouver dans ces pages le charme poétique de ces fictions que le patriotisme ou la piété aimaient à accueillir sans contrôle. Mais rien ne peut prévaloir contre les droits de la vérité scientifique, pas même le désir légitime du narrateur de vivifier et d'embellir son récit.

Chose remarquable, de toutes les églises du nord de la Gaule, ce sont celles des deux Germanies dont l'antiquité est la mieux établie. Saint Irénée invoque leur foi comme une preuve de la catholicité des doctrines orthodoxes ; et ce Père de l'Eglise, qui écrivait vers la fin du deuxième siècle, et qui était le voisin des deux Germanies, n'a pu ignorer ce dont il parle avec tant d'assurance². Le témoignage de saint Irénée est bien précieux, car Mayence et Cologne, les deux sièges auxquels il fait allusion, ne possèdent que de vagues et lointains souvenirs de leurs premières années, et c'est l'histoire, cette fois, dont, par une exception assez rare, les affirmations suppléent au silence de la légende. Cela montre que les églises n'ont pas toujours conservé leurs traditions historiques, et que souvent les chroniques pèchent par oubli autant que par fiction. Rien n'est mieux fait pour rendre réservé l'historien qui prétendrait nier l'existence d'une chrétienté primitive, pour la raison qu'il n'en reste pas de traces. Innombrables sont les phénomènes dont les traces mêmes ont disparu.

Les deux Belges sont-elles restées en arrière des deux Germanies, et peut-on croire qu'elles aient manqué d'organisation ecclésiastique alors que déjà les villes

¹ Heriger, *Gesta episc. tungrensium*, c. 7 ; Flodoard, *Hist. Ecclés. rem.*, I, 3.

² Saint Irénée, *Adversus hæreses*, II, X, 2.

du Rhin en étaient pourvues ? Il faudrait répondre non, s'il suffisait qu'une thèse fût vraisemblable pour être vraie. Il faudrait répondre oui, si l'on pouvait soutenir qu'un fait historique n'a pas existé du moment qu'il n'est pas attesté à suffisance. Sans doute, les traditions de Reims et de Trèves font de saint Sixte et de saint Materne des disciples du prince des Apôtres ; mais leur valeur est loin d'être à l'abri de toute contestation, et on ne peut opposer aucun argument péremptoire aux critiques qui veulent faire descendre l'un et l'autre jusqu'au milieu du troisième siècle. Qu'importe d'ailleurs ? Ce qui est certain, c'est que les sièges de Reims et de Trèves sont les plus anciens des deux Belges, et qu'ils ont surgi bien avant que l'édit de Constantin reconnût les droits de l'Eglise catholique à l'existence.

Quant aux autres sièges épiscopaux, ils n'ont pas l'antiquité de ceux des quatre métropoles. C'est en vain qu'ils exhibent des généalogies par lesquelles ils prétendent remonter jusqu'à saint Pierre. Les légendes qui leur attribuent une si illustre origine sont récentes, et l'on s'aperçoit, à leur manque de netteté et de précision, combien elles sont peu sûres de ce qu'elles racontent. Ni saint Materne de Tongres, ni saint Saintin de Verdun, ni saint Mansuy de Toul, ni saint Lucien de Beauvais, ni saint Piaton de Tournai ne peuvent être considérés comme des personnages du premier siècle. Pour les sièges d'Arras, de Thérouanne et de Cambrai, ils sont, de leur propre aveu, postérieurs à l'époque apostolique, puisqu'ils ne se sont jamais réclamés de saint Pierre ni de ses disciples. S'ils ont eu des chrétiens avant la date où apparaît leur premier pasteur connu, c'est à Reims ou à Trèves qu'ils avaient alors leur évêque. On n'enlève rien à l'ancienneté de leur foi en le constatant, et en s'efforçant de mettre leurs annales primitives d'accord avec les enseignements généraux de l'histoire.

Les diocèses de la deuxième Belgique ont d'ailleurs une gloire plus haute et plus enviable, qu'on leur contestera moins facilement. A l'exemple des églises de Reims, de Trèves et de Cologne, plusieurs trempent leurs racines dans un sol arrosé en abondance par le sang des martyrs. Elles ont rendu témoignage du Christ rédempteur devant les juges et devant les bourreaux, et le scepticisme le plus systématique ne peut, écarter la masse imposante des traditions qui établissent ce grand fait. Quelque part qu'il faille accorder à l'imagination dans les récits des hagiographes locaux, l'œil découvre, sous le tissu des légendes, le fond de vérité historique qu'elles se sont attachées à orner de fleurs. Dès le quatrième siècle, Cologne vénérât, dans un oratoire aujourd'hui remplacé par l'église Sainte-Ursule, les vierges *qui avaient versé leur sang pour le nom du Christ*¹. La gloire des martyrs thébéens, dont les reliques se conservent dans les principales villes rhénanes, était célébrée dès lors ; Cologne leur rendait un culte², et la ville de Xanten vénérât, dans les saints Mallosus et Victor, deux soldats de cette phalange héroïque³. Reims, au sixième siècle, se souvenait avec reconnaissance de Timothée et d'Apollinaire, dont l'un périt pour avoir prêché l'Evangile au peuple, et l'autre pour s'être converti en assistant à son supplice⁴. Saint Piaton à Tournai, saint Quentin⁵ dans la ville qui porte aujourd'hui son

¹ V. l'inscription de Clematius dans Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, p. 570, qui la dit antérieure à 464 de notre ère. Klinkenberg, dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXXXVIII, la croit de la seconde moitié du quatrième siècle.

² Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 64.

³ Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 63.

⁴ Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 54 ; Flodoard, *Hist. Ecclés. rem.*, I, IV.

⁵ *Vita S. Eligii*, l. II, c. 7.

nom, étaient l'objet d'un culte immémorial. Soissons entourait d'une vénération particulièrement touchante la mémoire de deux ouvriers martyrs, Crépin et Crépinien, qui avaient rendu leur témoignage dans la dernière persécution¹.

L'Eglise des Gaules grandissait ainsi dans les épreuves, Mais il semble que l'histoire, complice des persécuteurs, ait voulu lui enlever jusqu'à la gloire de ce sacrifice, tant elle a plongé dans l'ombre le courage des confesseurs et les généreux combats des martyrs. L'édit de tolérance de 313, qui lui rendit le droit à l'existence, a permis aussi que désormais le grand jour brillât sur sa vie jusqu'alors cachée. A peine fut-elle libre qu'elle sortit de ses retraites, et qu'on la vît apparaître partout, organisée et agissante. Dès 314, un concile convoqué à Arles par Constantin le Grand pour juger les querelles des chrétiens d'Afrique y amenait, dans les voitures de l'Etat, les principaux métropolitains de l'Occident. La Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne et l'Afrique avaient envoyé leurs prélats les plus éminents. La Gaule en particulier était représentée par les titulaires de sept métropoles, et parmi eux nous rencontrons Imbetausius de Reims, Agroecius de Trèves et Materne de Cologne. Imbetausius avait amené son diacre Primogenitus ; Materne était également accompagné d'un diacre, nommé Macrinus ; un exorciste du nom de Félix était le compagnon de l'évêque de Trèves. Les actes du concile portent la signature de ces six personnages, les plus anciens représentants des trois grandes églises franques dans un document authentique². Cette assemblée d'Arles est comme l'ébauche de celle qui devait, quelques années après, siéger à Nicée ; elle a d'ailleurs un intérêt spécial pour l'Occident, car elle nous montre ce qu'était l'Eglise des Gaules au lendemain des grandes persécutions ; avec son organisation universelle et ses cadres encore incomplets.

Les annales des sièges épiscopaux sont désormais entrées dans une phase de certitude ; les diptyques vont nous offrir des noms qui ont leur place marquée dans l'histoire et non plus dans la légende. Ceux de Trèves sont éclairés par la vive lumière des événements auxquels furent mêlés ses évêques, et des mérites éclatants que s'acquièrent plusieurs d'entre eux. Depuis Agroecius, on voit se succéder dans la chaire de cette ville Maximin, Paulin, Brito, Félix, puis la liste s'arrête à l'entrée fatale du cinquième siècle. A Reims, nous rencontrons, à partir d'Imbetausius, une succession ininterrompue de pontifes formée par Aper, par Maternien, par Donatien, par Viventius, par Sévère, et terminée par saint Nicaise. La liste de Cologne est moins complète : après Materne, nous n'y trouvons pour tout le quatrième siècle que deux pontifes, Euphratas et saint Séverin. Ces noms suffisent d'ailleurs pour montrer qu'à Cologne comme ailleurs, la hiérarchie n'a pas subi d'interruption ; ce n'est point parce que l'histoire a oublié les noms des autres évêques qu'il doit être permis de contester leur existence.

A la faveur de la paix profonde dont l'Eglise ne cessa de jouir sous le règne de Constantin, en Gaule comme ailleurs, elle put compléter ses cadres, multiplier ses diocèses, et donner de ces signes de vie qui attirent l'attention des annalistes. Toutefois, à part les trois sièges métropolitains dont il vient d'être question, nous ne voyons qu'un seul diocèse qui soit représenté dans les conciles du quatrième siècle ; c'est celui de Tongres, gouverné vers 343 par saint Servais. Une tradition assez digne de foi veut, d'autre part, que saint Sinicius,

¹ *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 25 octobre, t. XI.

² V. Sirmond, *Concilia Galliarum*, t. I, p. 8.

premier évêque de Soissons, ait été un disciple de saint Sixte, ce qui placerait son existence aux abords de l'an 300. Partout ailleurs, l'histoire reste muette encore, et les listes épiscopales qu'elle nous fournit manquent de garanties suffisantes. Nous n'en concluons pas que les divers sièges de la Belgique première et de la Belgique seconde n'ont été fondés que plus tard, mais nous nous abstenons d'invoquer des annales sur lesquelles continue de planer une incertitude absolue.

Les métropoles restent donc seules en possession de fixer nos regards pendant toute la durée de ce quatrième siècle, si grand et si fécond dans l'histoire de l'Église. Il fut grand et fécond aussi pour les régions de la Gaule septentrionale, où le nombre des chrétiens se multiplia bientôt d'une manière extraordinaire. On peut affirmer sans témérité que, dans les grandes villes, la majorité de la population adorait Jésus-Christ. C'est le témoignage formel d'un écrivain de cette époque¹, et nous en avons une autre preuve dans les nombreuses inscriptions chrétiennes de Trèves, où la présence de la cour devait naturellement gagner à la religion nouvelle une multitude de fidèles². L'histoire de Mayence est peut-être plus éloquente encore. En 368, nous dit un contemporain, le chef Alaman Rando profita, pour s'emparer de cette ville, d'un moment où la population était rassemblée pour une fête religieuse dans l'église chrétienne³. Partout, les édifices sacrés de la première heure étaient devenus insuffisants, et l'on travaillait activement à en bâtir de plus vastes et plus beaux. On en élevait un à Trèves du temps que saint Athanase y était exilé, et l'on y célébrait les saints mystères même avant son entier achèvement⁴. Reims avait plusieurs sanctuaires : à côté de sa vieille cathédrale de Saint-Sixte, qui surgissait en dehors de son enceinte, l'illustre préfet Jovin avait bâti la basilique de Saint-Agricole, et l'évêque Imbetausius avait élevé, à l'intérieur de la ville, l'église Saint-Symphorien, qui pendant quelque temps remplaça Saint-Sixte comme cathédrale, jusqu'à ce qu'elle fut à son tour remplacée par celle que saint Nicaise éleva en l'honneur de la Vierge Marie⁵. Beauvais possédait, à proximité de son enceinte, un sanctuaire où reposait le corps de son martyr saint Lucien : il fut livré aux flammes pendant les invasions⁶. L'existence d'une église chrétienne à Cologne est attestée au moins à partir du milieu du quatrième siècle ; c'est là que voulut se rendre le malheureux Silvanus, lorsqu'il fut surpris par les émeutiers qui le massacrèrent⁷. Ce sanctuaire toutefois le cédait en importance et en richesse à la splendide basilique qui s'élevait hors les murs, sur le tombeau de saint Géréon et des autres martyrs thébéens, et que le peuple nommait

¹ *Signum quod perhibent esse crucis Dei
Magnis qui colitur solus in urbibus
Christus perpetui gloria numinis
Cujus filius unicus.*

Severus Sanctus (Migne, *Patrologie latine*, t. XIX).

² Elles sont recueillies dans Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in-4°, Paris, 1856, et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1892, et dans Kraus, *Die Christlichen Inschriften der Rheinlande*, 2 volumes, Fribourg en Bade, 1890-1891.

³ Ammien Marcellin, XXVII, 10.

⁴ S. Athanase, *Apologie*, I, 682.

⁵ Flodoard, *Hist. Ecclés. rem.*, I, 3, 4, 6.

⁶ Diplôme de Chilpéric Ier, dans Pardessus, *Diplômes*, t. I, p. 148 ; Pertz, *Diplomata*, p. 12.

⁷ Ammien Marcellin, XV, 5.

l'église des Saints-d'Or à cause de la richesse de ses mosaïques¹. Une autre basilique suburbaine, celle de sainte Ursule et de ses compagnes, était bien ancienne aussi, puisque, dès la seconde moitié du quatrième siècle, elle fut reconstruite par un pieux fidèle du nom de Clematius². Ces indications, que le hasard seul nous a conservées, nous permettent de nous figurer les révélations que ferait l'histoire, s'il s'était trouvé à cette époque, en Gaule, des annalistes pour raconter, comme faisaient ceux d'Orient, les progrès et les vicissitudes de l'Église de Dieu.

Tout nous autorise à croire que les chrétientés de la première heure étaient en possession d'une organisation régulière. Si maigres que soient nos renseignements, ils nous font voir que tous les échelons de la hiérarchie sacerdotale y sont occupés, et les prescriptions canoniques observées dans la vie du clergé. Nous avons déjà rencontré, sous la date de 314, des diacres à Reims et à Cologne, et un exorciste à Trèves. Les inscriptions de cette dernière ville mentionnent les noms de quelques ecclésiastiques encore : un prêtre Aufidius³, un diacre Augurinus⁴, un sous-diacre Ursinianus⁵, un portier Ursatius⁶. Nous constatons aussi que les clercs revêtus de l'un des ordres mineurs pouvaient être engagés dans les liens du mariage : les marbres nous font connaître le nom de Lupula, femme d'Ursinianus, et celui d'Exsuperius, fils d'Ursatius. Quant au prêtre Aufidius, la mention de sa femme Augurina et de son fils Augurinus prouve qu'il avait, lui aussi, une famille et un foyer ; mais Augurina ne prend sur le marbre funéraire que la qualité de sœur du défunt : chaste et touchante attestation de la continence gardée, au sein du mariage, par l'époux qui était devenu l'oint du Seigneur.

Toutes les conditions sociales, toutes les professions, toutes les races se rencontraient dans le troupeau du Christ. Depuis que la doctrine du Nazaréen était devenue celle des empereurs convertis, cela n'avait plus rien d'extraordinaire. Il serait donc oiseux d'énumérer les préfets du prétoire et les consulaires qui allèrent dormir l'éternel sommeil dans les cimetières chrétiens de Reims et de Trèves, à côté d'autres personnages de distinction dont les pierres tumulaires nous ont conservé la mémoire. Mais ce qu'il importe de noter, c'est l'accession spontanée à l'Évangile d'un grand nombre de barbares entrés au service de l'Empire, et qui acceptèrent sa religion comme le reste de la civilisation romaine.

Si, à cette date, ils n'avaient pas obéi à l'habitude de latiniser leurs noms germaniques, il est probable que nous en reconnâtrions plus d'un dans le recueil des inscriptions chrétiennes du temps. Nous savons du moins que Silvanus, dont on a vu plus haut la fin tragique, était Franc d'origine, et nous avons le droit de supposer le christianisme de ses compatriotes Malaric et autres, qui lui témoignèrent dans ses malheurs un si chaud et si stérile dévouement. C'est, sous un nom romain, un chrétien encore que ce centurion Emeterius, qui servit pendant vingt-cinq ans dans une cohorte (*numerus*) de *Gentils*, et dont on a retrouvé la pierre au Drachenfels, près de Bonn, ornée, en signe de sa foi, du

¹ Saint Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 61.

² Klinkenberg dans *Bonner Jahrbücher*, t. LXXXVIII (1889).

³ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 233, 341.

⁴ *Id.*, *ibid.*, l. c.

⁵ *Id.*, *ibid.*, n° 293, p. 396.

⁶ *Id.*, *ibid.*, n° 292, p. 395.

monogramme du Christ¹. Combien d'autres, dont la tombe n'a pas livré le secret, mais qui, sous la tunique du légionnaire, ont confessé le Dieu de Mallosus et de Victor, apportant à l'Évangile, bien des générations avant Clovis, les prémices de la nation franque. A vrai dire, tous les barbares qui vendirent leur sang à l'Empire n'étaient pas chrétiens ; sous les souverains les plus zélés pour l'Évangile, les armées comptèrent dans leurs rangs, et jusque dans les grades supérieurs, un grand nombre d'adorateurs de Wodan, qui s'enorgueillissaient de ne pas fléchir le genou devant le Dieu de César². Mais ceux-là mêmes subissaient à leur insu le charme mystérieux que l'Église, par l'intermédiaire de ses grands hommes, exerçait alors sur les âmes les plus rebelles ; ils se vantaient d'être les amis des évêques, et, au loin, leurs compatriotes d'outre-Rhin se persuadaient que cette amitié leur portait bonheur.

On voudrait pénétrer plus avant dans la vie cachée de ces chrétientés primitives, dont à peine nous venons de signaler les éléments matériels ; on voudrait s'asseoir à ces foyers domestiques placés sous la protection du Christ, respirer, en quelque sorte, l'atmosphère de ces fidèles, être le témoin de leur existence quotidienne, voir comment l'Évangile était pratiqué par les âmes qui se réclamaient de lui. Mais l'histoire est muette, et les tombeaux seuls élèvent leur voix de pierre pour trahir, par les éloges qu'elles décernent aux défunts, de quelle manière elles entendent les devoirs des vivants. Peu importe que ces éloges soient mérités, ou qu'ils ne soient que des formules banales ; ce qu'ils nous apprennent, c'est la conception que cette société se faisait de l'humanité régénérée, c'est l'idéal qu'elle assignait à la vie, et pour lequel il lui semblait doux de mourir.

Cet idéal, c'était la réalisation des conseils évangéliques. Ils étaient suivis par l'élite des âmes chrétiennes bien longtemps avant qu'il existât des institutions pour grouper en familles religieuses les amants de la vie parfaite. Les marbres de Trèves nous ont gardé la mémoire d'une jeune religieuse du nom de Léa, enlevée à l'âge de vingt-deux ans³, et d'une autre, nommée Hilaritas, morte à cinquante *après avoir servi le Seigneur tous les jours de sa vie, et observé de toutes ses forces les préceptes du Rédempteur*⁴. Ces servantes du Christ ajoutaient-elles déjà la retraite et la réclusion à l'existence religieuse qu'elles avaient choisie ? Nous ne le savons pas, mais il est certain que, dès le quatrième siècle, la solitude était pratiquée à Trèves même et sous les yeux de la cour impériale. Saint Athanase, exilé de cette ville, y avait jeté la semence de la vie monastique, et il y avait laissé sa *Vie de saint Antoine*, ce livre dont le charme étrange a gagné tant d'âmes aux austères joies du sacrifice et du renoncement absolu. On y lisait comment ce saint, à l'aurore d'une vie riche de promesses et d'espérances, étant entré un jour dans une église d'Alexandrie, avait entendu lire le texte évangélique où il est dit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens, distribuez-en le produit aux pauvres, puis venez et suivez-moi*. Cette parole était descendue sur son cœur comme un oracle d'en haut : il s'y était conformé à la lettre et sans tarder. Après s'être débarrassé du fardeau de ses biens temporels qui avaient été sa richesse et qui n'étaient plus que sa chaîne, il était parti pour la solitude, et là, pendant le reste d'une vie qui dura au delà d'une siècle, seul en présence du ciel dans l'immensité du désert, il mena cette

¹ Leblant, n° 359, t. I, p, 485.

² Par exemple, au quatrième siècle, le célèbre Arbogast.

³ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, numéros 258-259, p. 366.

⁴ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 336.

existence surhumaine dans laquelle l'admiration de ses contemporains voyait l'idéal monastique réalisé¹.

Les anachorètes chrétiens de Trèves s'étaient inspirés de cet exemple. Ils avaient dit adieu au monde, et, n'emportant que les saintes Ecritures et la biographie d'Antoine, ils s'étaient retirés dans d'humbles cabanes disséminées aux alentours de la ville, où ils cachaient sous les livrées de la pauvreté une existence désormais vouée au mépris des mondains. Pendant que la foule se pressait aux jeux publics et courait fiévreusement à la recherche de tous les plaisirs d'une société décadente, ils jeûnaient et priaient, les yeux fixés sur les vérités éternelles, et vivaient d'une vie toute céleste aux portes d'un monde dont ils s'étaient fait oublier. Or, un après-midi de l'année 386, pendant que l'empereur Gratien assistait aux courses du cirque avec la cour, quatre jeunes gens de son entourage, que le spectacle fatiguait, étaient allés se promener au milieu des jardins et des vignobles qui, alors comme aujourd'hui, touchaient aux murs de la cité. Deux d'entre eux, conduits par le hasard de la promenade, passèrent devant une cabane où vivaient des anachorètes. Ils y entrèrent, et l'un d'eux, y ayant trouvé une vie de saint Antoine, l'ouvrit par curiosité. Dès les premières lignes, une émotion extraordinaire s'empare du jeune homme ; c'est comme le parfum lointain du désert sacré qui vient à lui, à travers ces pages qui parlent un si nouveau et si sublime langage. L'amour divin vient de s'allumer dans son âme ; il en est tout transporté, et, comme rempli d'indignation contre lui-même, il interpelle son ami :

Dis-moi, je t'en prie, où prétendons-nous arriver au prix de tant d'efforts ? Quel est notre but et pourquoi servons-nous ? Notre plus grand espoir est de devenir les amis de l'empereur ; n'est-ce pas tout ce qu'il y a de précieuse et de dangereux ? Et si nous y parvenons, par combien de périls arriverons-nous à un autre péril, qui sera le plus grand de tous ? Et puis, combien de temps cela durera-t-il ? Mais si je veux être l'ami de Dieu, je puis le devenir sur l'heure.

Et, tout troublé de la vie nouvelle qu'il sentait naître en lui, le jeune homme reprit sa lecture. Cette fois, c'en était fait ; décidé à se vouer sans retard au service de Dieu, il le signifia à son ami.

Ne me contredis pas, ajouta-t-il, si tu n'as pas le courage de m'imiter.

Mais l'autre déclara qu'il voulait, lui aussi, entrer au service de Dieu et s'assurer la même récompense. Lorsque les deux camarades qui les cherchaient les retrouvèrent dans la cabane, vers la chute du jour, ils apprirent de leur bouche le récit de leur étonnante métamorphose. Ils n'essayèrent pas de les détourner de leur généreux dessein, mais ils pleurèrent sur eux-mêmes, dit le narrateur, et, après les avoir félicités et s'être recommandés à leurs prières, ils revinrent au palais impérial, le cœur à terre. Mais les deux nouveaux anachorètes ne quittèrent pas leur cellule, où ils vivaient dans le ciel. L'un et l'autre avaient des fiancées : apprenant leur résolution, elles ne voulurent pas se laisser vaincre en générosité par ceux qu'elles aimaient, et elles consacrèrent leur virginité à Dieu².

Tel est le récit qu'un jour, à Milan, l'un des deux jeunes gens qui avaient assisté à la conversion de leurs amis, et dont le nom était Pontitianus, faisait à un jeune et brillant rhéteur du nom d'Augustin. Et, par un prodige nouveau de cette force mystérieuse qui avait agi sur les jeunes gens de Trèves, Augustin se sentit à son

¹ S. Athanase, *Vita sancti Antonii*.

² Saint Augustin, *Confessions*, VIII, 6.

tour saisi par la main invisible de la grâce ; sa conversion fut décidée sans retour. Si quelqu'un veut savoir ce qu'est, au sein de l'Eglise catholique, cette solidarité des mérites qu'elle appelle la communion des saints, la voilà dans un de ses plus étonnants spectacles. Du fond de son désert, un solitaire de la Thébàïde convertit, après sa mort, les pages de l'empereur d'Occident circulant autour du cirque de Trèves, et se sert d'eux pour aller conquérir, dans une ville d'Italie, l'âme noble et orageuse qui avait jusque-là résisté aux larmes de Monique et aux enseignements d'Ambroise. Trèves paya sa dette de reconnaissance à l'Orient, auquel elle devait ses premiers moines, en suscitant, par l'exemple de ses anachorètes, le génie sublime qui devait être la lumière de l'Eglise d'Occident. Et l'instrument providentiel qui avait servi à opérer tant de grandes choses, c'était l'exil d'Athanase !

Ce sont ces hommes, les moines de la première heure, les ascètes de la solitude ou les anachorètes de la cour, ce sont toutes ces âmes fortes et incorruptibles de vrais chrétiens qui ont maintenu et sauvé la loi de Dieu dans un siècle où elle semblait menacée par ses propres fidèles. Depuis que le christianisme était devenu la religion à la mode, la multitude des vicieux et des mondains n'avait fait que changer l'étiquette de sa corruption et couvrait de l'étendard du Christ les hontes de la décadence. En entrant dans les rangs de l'Eglise, ils la compromirent plus qu'ils ne la servaient, et au lieu d'être sauvés par elle, ils furent sur le point de l'entraîner avec eux. Les tableaux que les contemporains nous tracent des mœurs d'une grande partie de la population chrétienne des villes sont lamentables. On y rencontre cette espèce de lèpre particulière des vieilles sociétés, qui consiste en une soif malsaine des plaisirs les plus frivoles, quand ils ne sont pas les plus corrupteurs. Trèves chrétienne semble à peine meilleure que Rome païenne : rie qu'il lui faut, ce sont des Francs expirant sous la dent des bêtes féroces dans l'arène, ce sont des cochers aux couleurs multiples se disputant le prix des courses dans le cirque, ce sont les émotions puériles et factices de l'estrade, substituées à tout autre sentiment dans ces cœurs devenus froids pour les grands intérêts de l'âme humaine et de la civilisation. La vie monastique fut la salutaire et indispensable réaction de l'esprit chrétien contre ce débordement de paganisme : elle affirma hautement l'idéal évangélique, elle en dressa devant tous les yeux le type réalisé ; elle replaça l'homme en face de sa mission, et dans sa condition véritable de pénitent et de travailleur. Tous les ascètes qu'elle enleva au monde pour en peupler les déserts, tous ceux que l'Eglise allait chercher dans les déserts pour les mettre à la tête de ses diocèses, contribuèrent, à leur insu, à la plus grande œuvre sociale de l'époque. La somme de leurs austérités et de leurs mortifications constituait le contre-poids nécessaire des voluptés mortelles, et maintenait l'équilibre moral du monde.

Il est temps, après avoir parlé des fidèles, de faire connaître les pasteurs. L'épiscopat du nord de la Gaule a été à la hauteur de sa mission, et ceux qui en ont porté le lourd fardeau ont mérité de prendre place parmi les grands hommes qui ont été la gloire de l'Eglise du quatrième siècle. Dès l'origine, ils ont apparu comme les fermes et inébranlables défenseurs de la foi catholique. Éloignés des influences délétères du milieu byzantin, et éclairés par la vive lumière que projetait sur toute la Gaule le grand confesseur de la Trinité, saint Hilaire de Poitiers, ils étaient comme la solide et compacte réserve de l'orthodoxie, et ils ne se laissèrent pas entamer. Quand ils parurent dans les conciles du quatrième siècle, ce fut pour résister avec vigueur à la propagande arienne qui s'exerçait du fond de la cour impériale. Plusieurs d'entre eux ont conquis une gloire durable

par le courage avec lequel ils affirmèrent leur foi dans ces jours particulièrement pénibles pour la chrétienté. Maximin de Trèves fut l'hôte et le consolateur de saint Athanase pendant l'exil de ce grand confesseur, et il resta toute sa vie inébranlablement fidèle à la foi de Nicée. Il prit même la plume pour défendre la doctrine orthodoxe, et il faut déplorer la fortune qui a enfié à l'église de Belgique le testament littéraire de son premier docteur. Paulin, son successeur, résista avec un courage héroïque aux injonctions de l'arianisme victorieux. A l'heure sombre où, selon la forte parole de saint Jérôme, le monde gémit de se réveiller arien, il ne fléchit pas : il refusa de signer l'équivoque formule de Sirmium, et en 353, au concile d'Arles, où les légats du pape eux-mêmes se laissèrent arracher la condamnation d'Athanase, il fut le seul qui ne se prêta pas à l'immolation de la justice et de l'innocence. Condamné à l'exil, il se vit entraîner loin de son diocèse, qu'on ne lui permit pas de revoir, et relégué au fond de la Phrygie, où, cinq ans après, il expirait dans les tribulations, léguant à l'église de Trèves la gloire d'un nom qui figurerait au catalogue des martyrs aussi justement que sur celui des confesseurs.

Les diocèses de la Germanie, s'ils ne jouèrent pas un rôle si prépondérant que celui de Trèves, ne lui cédèrent cependant pas la palme du courage apostolique. Eux aussi eurent à leur tête des chefs qui défendirent avec énergie la foi du monde chrétien dans le dogme fondamental de la Trinité. Euphratas de Cologne et Servais de Tongres ont figuré avec honneur dans l'histoire du grand conflit entre la liberté de l'Église et les prétentions des Césars. Tous deux avaient pris part au concile de Sardique, où la doctrine de Nicée avait été de nouveau proclamée d'une manière solennelle, et dit les évêques d'Occident avaient tenu à attester leur union avec les Pères du premier concile œcuménique. A l'issue de cette assemblée, Euphratas avait été délégué avec Vincent de Capoue par les Pères de Sardique auprès de l'empereur Constance, alors à Antioche, pour lui porter les décrets et les vœux de l'assemblée. Arrivé dans la capitale de la Syrie, le vieillard y devint le héros d'une aventure retentissante qui mit dans un plein jour et sa propre innocence et la scélératesse du parti arien, lequel n'avait pas reculé devant les manœuvres les plus infâmes pour perdre la réputation du représentant de l'orthodoxie auprès de l'empereur. Il est permis de croire qu'Euphratas rapporta d'Antioche une horreur plus profonde encore, pour une hérésie qui se défendait avec des armes aussi honteuses, et que la tradition qui le fait condamner pour arianisme par un concile réuni dans sa propre ville de Cologne n'est que l'écho d'un autre complot, moins pervers peut-être, mais plus dangereux, ourdi contre sa mémoire.

Servais, évêque de Tongres, fit trois fois le voyage d'Orient. Après avoir assisté au concile de Sardique, il avait, quelques années plus tard, accompagné saint Maximin auprès de Constance, avec une mission de l'usurpateur Magnence. En 359, nous le retrouvons au concile de Rimini, où, avec Phœbadius d'Agen, il fut l'âme du groupe de vingt opposants qui osa refuser de signer la formule officielle, entachée d'arianisme. S'il céda enfin à d'insidieuses supplications, après avoir résisté à toutes les menaces, ce fut avec des réserves telles que la doctrine orthodoxe était sauvée, et que l'hérésie ne pouvait tirer aucun argument de sa signature. Servais vint mourir à Maëstricht ; sa tombe, creusée le long de la chaussée romaine, y fut bientôt entourée d'un culte assidu, et tout un cycle de

légendes formé autour de son nom atteste la popularité dont ce confesseur a joui de son vivant auprès des fidèles de la Gaule¹.

Ajoutons ici une réserve importante. Ce serait une erreur de se figurer la Gaule septentrionale comme totalement chrétienne. Au quatrième siècle, le christianisme y occupait la même situation qu'y avait eue la civilisation romaine au deuxième et au troisième. Il possédait les villes et leurs environs immédiats, il rayonnait plus ou moins dans les bourgades, il n'avait pénétré que faiblement dans les campagnes. Au cœur de la France, il y avait des régions entières où personne n'avait encore reçu le baptême². Les sanctuaires païens s'élevaient partout, ombragés de vieux arbres et desservis par des prêtres qui vivaient du culte proscrit³. Les populations rurales continuaient de porter les statues de leurs dieux en procession à travers les champs, enveloppées de voiles blancs⁴ ; les lacs sacrés recevaient toujours leurs habituelles offrandes, et les multiples lois rendues par les empereurs contre les sacrifices idolâtriques étaient restées lettre morte. Si de tels spectacles nous sont donnés par des régions centrales comme le Berry et la Bourgogne, combien ne -devait-on pas rencontrer d'éléments païens dans les solitudes incultes de l'Ardenne et de la Campine, et dans tous ces cantons dépeuplés où l'Empire n'avait ramené un peu de vie qu'en y versant des multitudes de barbares ? Étrangers à la civilisation romaine, ces nouveaux colons l'étaient plus encore à sa religion, et leur paganisme germanique rivalisait avec celui des paysans indigènes pour fermer la porte à la doctrine du Christ. Il restait donc un immense champ d'action pour les évêques et pour les missionnaires. Il est bien probable qu'ils y ont prodigué leur activité, mais l'histoire n'a pas conservé le souvenir de leurs méritoires labeurs ; elle a en quelque sorte noyé leur mémoire et leurs œuvres dans le rayonnement prodigieux d'un nom qui résume pour la Gaule toutes les gloires de l'apostolat et toutes les austérités de la vie monastique. Ce nom, c'est celui du grand thaumaturge saint Martin de Tours.

Martin était ce soldat venu de Pannonie, dont tout l'Occident connaissait le nom, depuis l'héroïque inspiration de la charité qui lui avait fait partager son manteau en plein hiver avec un pauvre, aux portes de la ville d'Amiens. Avidé d'une gloire plus haute et plus pure que celle des armes, il avait échangé le service de l'empereur contre celui de Jésus-Christ, et il était venu se faire, à Poitiers, le disciple de saint Hilaire, le plus illustre pontife de la Gaule. La première de ses œuvres, ce fut la fondation du ministère de Ligugé près de Poitiers, qui a fait de lui l'initiateur de la vie monastique en Gaule et le patriarche des moines d'Occident avant saint Benoît. Appelé quelques années après au siège épiscopal de Tours, Martin resta un moine sous les habits du pontife ; il combina en sa personne deux caractères qui, aux yeux de beaucoup de chrétiens, passaient alors pour opposés, presque pour contradictoires. Le monastère de Marmoutier, fondé par lui dans le voisinage de sa ville épiscopale, resta son séjour de prédilection ; il y accorda à la vie monastique tous les instants qu'il put dérober aux absorbantes fonctions de l'épiscopat. La vie de cet homme étonnant, écrite par son disciple Sulpice Sévère, est un tissu de miracles qui ont eu, comme ceux de saint Bernard, le privilège d'être racontés par des contemporains. Lui même

¹ Grégoire de Tours, II, 5, et *Gloria confessorum*, c. 71.

² *Ante Martinum pauci admodum, immo pæne nulli in illis regionibus Christi nomen receperant*. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, c. 13.

³ *Id., ibid.*, c. 13 et 14.

⁴ *Id., ibid.*, c. 14.

était un miracle vivant de charité, de pénitence et de zèle pour le salut des âmes. Ce moine-évêque avait un troisième caractère, qui, plus encore que les deux premiers, a fait la gloire de son nom et la grandeur de son rôle historique. Il était né missionnaire. Le feu sacré de l'apostolat le dévorait. Il s'attribuait une mission partout où il y avait une idole à renverser ou un païen à convertir. Il trouva les campagnes de la Gaule plongées encore dans la nuit de l'idolâtrie : il les laissa chrétiennes et semées d'institutions qui continuaient et affermissaient son œuvre rédemptrice. Il fut, et c'est la plus haute de toutes ses gloires, le créateur des paroisses rurales ; c'est lui qui a fait prendre racine à la loi de Dieu dans le sol fécond de la vieille Gaule, et qui a préparé à l'Évangile les vaillantes légions de laboureurs chrétiens d'où sont sortis des saints comme Vincent de Paul, des saintes comme Geneviève et Jeanne d'Arc.

Bien que l'apostolat de saint Martin se soit surtout exercé dans la Gaule centrale, il n'est pas douteux que les provinces septentrionales de ce pays lui soient grandement redevables. Nous savons qu'il s'est rendu deux fois à Trèves, à la cour de l'empereur Maxime, et nous devons croire qu'il aura profité de ces voyages pour évangéliser les populations par lesquelles il passait. A la cour de Trèves on fit grand accueil à l'homme de Dieu ; on admira ses vertus et ses miracles¹, on respecta sa noble franchise, et il revint chaque fois avec les grâces qu'il avait sollicitées. L'une de celles-ci lui coûta un dur sacrifice. Pour conjurer les rigueurs dont était menacée l'Espagne priscillianiste, il lui fallait recevoir dans sa communion ceux-là même qui avaient fait condamner à mort, par le pouvoir séculier, Priscillien et ses principaux disciples. Ces hommes étaient les frères de Martin dans le sacerdoce : à leur tête était Ithacius, qui avait été le grand promoteur de la persécution, et qui jouissait d'un crédit dangereux à la cour de Maxime. La conscience de Martin se révoltait à l'idée de fraterniser avec ces prélats aux mains sanglantes, mais son cœur le poussait à tout faire pour empêcher que leur fureur sanguinaire causât de nouvelles victimes. Ne pouvant venir à bout de lui, Maxime donna enfin ordre aux commissaires impériaux de partir pour l'Espagne, avec droit de vie et de mort sur les malheureux qui leur seraient dénoncés. Alors enfin, la charité l'emporta chez Martin sur ses scrupules d'orthodoxie : au milieu de la nuit il courut au palais impérial, et promit de communier avec les ithaciens si l'Espagne était épargnée. On lui accorda sa demande, mais il ne goûta pas la joie de son triomphe. Il quitta la ville, la conscience troublée, plein de douleur et de remords à l'idée qu'il avait manqué à son devoir en communiant avec les persécuteurs. Pendant qu'il revenait à pied par la chaussée qui allait de Trèves à Reims, sa pensée inquiète repassait tous les détails du compromis qu'on lui avait arraché, et plus il y réfléchissait, plus il sentait la nuit et l'amertume envahir sa conscience. Arrivé au delà de la station d'Andethanna, à l'entrée de la grande forêt des Ardennes, il laissa ses compagnons prendre les devants, et, tout entier à son combat intérieur, il s'assit à terre, abîmé dans son deuil, et tour à tour s'accusant et se défendant. Alors un ange lui apparut qui le consola et l'exhorta à reprendre courage. Le saint se laissa rassurer par le céleste consolateur, mais à partir de ce moment il sentit sa force atteinte, et pendant les seize années qu'il vécut encore, il ne remit plus les pieds dans un concile.

L'histoire ne nous a pas conservé d'autres traces du passage de Martin par les contrées belges, mais on est bien fondé à lui attribuer une action efficace sur ces pays, à en juger d'après l'extraordinaire diffusion qu'y a prise son culte. Une

¹ Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, c. 16-18.

multitude de paroisses urbaines et rurales, et des plus anciennes, l'invoquent en qualité de patron, et sa popularité n'y est contrebalancée que par celle du prince des apôtres. D'ailleurs, il a eu des disciples qui ont continué son œuvre civilisatrice, et qui ont voulu mettre sous son nom plus d'un des sanctuaires qu'ils ont fondés en Belgique. L'un de ceux-ci nous est connu : il s'appelait Victrice, et il était archevêque de Rouen. Cet homme remarquable fut l'ami de saint Martin, le témoin de ses miracles, le compagnon d'une partie de son existence¹.

Né, à ce qu'il paraît, vers les extrémités septentrionales de la Gaule-Belgique, il se souvint de sa patrie lorsqu'il fut à la tête du diocèse de Rouen, et il y envoya des missionnaires qui évangélisèrent ce pays avec grand succès. Du fond de sa retraite de Campanie, saint Paulin de Nole le félicitait de ses œuvres apostoliques. Lui rappelant les paroles des prophètes qui saluaient la lumière de la foi se levant sur les peuples assis à l'ombre de la mort, il lui disait : Grâce à vous, la Morinie, ce pays qui est à l'extrémité du monde, se réjouit de connaître le Christ et dépose ses mœurs sauvages. Là où il n'y avait que l'épaisseur des forêts et la solitude des rivages visités par les barbares, peuplés par des brigands, règne maintenant l'Évangile dans les villes et les bourgades, et les monastères le font fleurir jusqu'au sein des forêts. Et cette lointaine Morinie, où la religion chrétienne n'était jusqu'à présent que comme un souffle affaibli, le Christ a voulu que vous en fussiez l'apôtre, que par vous la foi y brillât d'un éclat plus vif et plus ardent, et que la distance qui nous sépare de ces régions fût diminuée par la charité qui nous en rapproche². Ces paroles ouvrent l'histoire religieuse de la Flandre et du Brabant ainsi que de l'Artois, et le témoignage du confesseur de Nole est pour ces pays ce qu'est pour la Germanie celui de saint Irénée, l'acte de naissance de leur foi, s'il est permis de s'exprimer de la sorte.

Ainsi, chaque jour qui s'écoulait marquait un progrès pour les chrétientés de la Gaule du nord. Bientôt elle fut à même de payer sa dette aux églises du midi. C'est un enfant de Toul, saint Honorat, qui alla fonder, en 405, cet illustre monastère de Lérins, foyer de la vie monastique en Gaule et pépinière de l'épiscopat gaulois. C'est un fils de Trèves, Salvien, qui brilla au premier rang des écrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, et dont la pathétique éloquence n'a pas vieilli pour l'histoire. C'est à Trèves encore, dans la société du saint prêtre Bonosus, que se développa la vocation religieuse de saint Jérôme ; et si l'on se rappelle que cette ville a eu pour professeur Lactance et pour élève Ambroise, on trouvera que l'église de Belgique n'a pas été inutile à l'Eglise universelle.

On ne comprendrait pas bien le grand rôle réservé à cette église dans l'histoire de la jeunesse du monde moderne, si à l'étude de sa vie intime on n'ajoutait celle de ses organismes essentiels. Comme l'Eglise universelle elle-même, l'église des Gaules alors était une fédération de diocèses reliés entre eux par la communion, par les assemblées conciliaires et par l'obéissance à l'autorité du souverain pontife. En dehors de ce triple et puissant élément d'unité, toute son activité et toute sa vie résidaient dans les groupes diocésains. Chaque diocèse était comme une monarchie locale dont l'évêque était le chef religieux et tendait à devenir le chef temporel. Chef religieux, il était la source de l'autorité, le gardien de la discipline, le dispensateur des sacrements, l'administrateur de la charité, le protecteur-né de tout ce qui était pauvre, faible, souffrant ou

¹ Sulpice Sévère, *Dialog.* III, 2.

² Saint Paulin de Nole, *Epist.*, XVIII, 4.

abandonné. Chacune de ces attributions concentrait dans ses mains une somme proportionnée d'autorité et d'influence. L'État lui-même avait reconnu et affermi cette influence en accordant à l'épiscopat les deux grands privilèges qui lui garantissaient l'indépendance : je veux dire l'exemption des charges publiques et la juridiction autonome. Les constitutions impériales lui accordaient même une part d'intervention dans la juridiction séculière, chaque fois qu'une cause touchait particulièrement à la morale ou au domaine religieux. La confiance des peuples allait plus loin. N'ayant plus foi dans les institutions civiles, ils s'habituèrent à confier la défense de tous leurs intérêts aux autorités ecclésiastiques. Ils ne se préoccupèrent pas de faire le départ du spirituel et du temporel : ils donnèrent tous les pouvoirs à qui rendait tous les services. Sans l'avoir cherché, en vertu de sa seule mission religieuse et grâce à l'affaiblissement de l'État, les évêques se trouvèrent chargés du gouvernement de leur cité, c'est-à-dire de leurs diocèses. Gouverneurs sans mandat officiel il est vrai, mais d'autant plus obéis que tout ce qui avait un caractère officiel inspirait plus de défiance et d'aversion, ils furent, en Gaule surtout, les bons génies du monde agonisant. Ils fermèrent les plaies que l'État ouvrait ; ils firent des prodiges de dévouement et de charité. **Les évêques**, dit un historien protestant parlant de la Gaule, **pratiquèrent alors la bienfaisance dans des proportions que le monde n'a peut-être jamais revues**¹.

Telle était la situation, lorsque éclata la catastrophe de 406. Ce fut un coup terrible pour les chrétientés de la Gaule septentrionale. Nous ne savons que peu de chose de ces jours pleins de troubles et de terreurs, où l'histoire même se taisait, comme écrasée par l'immensité des souffrances qu'il eût fallu enregistrer. Même les quelques souvenirs qu'en ont gardés les peuples ont été brouillés et confondus avec celui de l'invasion hunnique, arrivée un demi-siècle plus tard. Un seul des épisodes consignés par l'hagiographie peut être rapporté avec certitude aux désastres de 406 ; il s'agit de la mort du vénérable pontife de Reims, saint Nicaise, égorgé par les Vandales au milieu de son troupeau, qu'il n'avait pas voulu abandonner. Comme saint Servais de Tongres, il avait, dit la tradition, prévu longtemps d'avance les malheurs qui allaient fondre sur sa ville épiscopale. Mais, tandis qu'une faveur de la Providence enlevait le pasteur de Tongres avant l'explosion de la catastrophe, saint Nicaise était réservé pour en être le témoin et pour y gagner la couronne du martyr. Après avoir enduré, avec son peuple, toutes les horreurs d'un long siège, le saint, voyant la ville envahie, alla attendre l'ennemi victorieux au seuil de l'église Notre-Dame, qu'il avait bâtie lui-même : il se préparait à la mort en chantant les psaumes, et sa vie s'exhala sous leurs coups avec l'accent des hymnes sacrés. Sa sœur Eutropie, qui se tenait à ses côtés, et que sa beauté menaçait de la flétrissante pitié des barbares, provoqua elle-même son martyr en frappant au visage le meurtrier de son frère, et elle fut égorgée sur son cadavre. Après s'être rassasiés de carnage et avoir pillé la ville, les vainqueurs se retirèrent, et Reims resta longtemps abandonnée.

Un sort plus cruel encore dut frapper à cette date toutes les chrétientés de la seconde Belgique, puisqu'elles n'ont même pas trouvé de narrateur pour leurs longues infortunes. Partout se réalisait la parole du prophète : **Je frapperai le pasteur et je disperserai le troupeau**. Après ces funestes journées, c'en fut fait, dirait-on, des chrétientés de Belgique et de Germanie. Plus aucune vie religieuse ne se manifesta dans ces provinces à partir de cette date. Les diptyques épiscopaux d'Arras, de Tournai, de Théroüanne, de Tongres et de Cologne ne nous apprennent plus rien, ou ne contiennent que des noms dépourvus

¹ Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 79.

d'authenticité. Le diocèse de Boulogne disparaît pour toujours. Les bêtes fauves reprennent possession du sanctuaire d'Arras ; l'herbe repousse sur les travaux de Victrice et de ses successeurs. L'Eglise, semble-t-il, a reculé aussi loin que l'Empire : il n'y a plus trace d'elle dans toute la région qui vient de tomber au pouvoir des Francs.

L'avenir s'annonçait plus sombre encore pour elle que le présent. Qu'allait-elle devenir dans l'immense reflux de la civilisation par lequel venaient de s'ouvrir les annales du cinquième siècle ? N'était-elle pas menacée de partager en tout les destinées de cet Empire dont elle était solidaire, et n'allait-elle pas, comme lui, périr graduellement sous les coups des barbares qui la morcelaient au nord et au sud ? Tout devait le faire croire. Dans la Gaule du moins, ses jours semblaient comptés. Ouverte aux Francs, sans frontières, sans armées, sans espérance, la Gaule voyait arriver les barbares avec la muette résignation du désespoir. Et le triomphe de la barbarie, c'était, comme dans les provinces du nord, la destruction des sanctuaires, la dispersion des fidèles, la fin de la hiérarchie, l'extinction du nom chrétien.

Mais la cause de la civilisation n'était pas perdue. L'Eglise et l'épiscopat des Gaules restèrent debout derrière les limites rétrécies de l'Empire romain. Reims garda son siège métropolitain chargé de la responsabilité de toute la deuxième Belgique, avec la plus grande partie de ses diocèses suffragants. En arrière de cette grande province, la hiérarchie du reste de la Gaule romaine brillait d'un vif éclat, et ses chefs eurent le temps de se préparer à une invasion plus durable. Les envahisseurs du commencement du cinquième siècle n'avaient été que les précurseurs des Francs, qu'ils avaient, si l'on peut ainsi parler, annoncés à l'épiscopat. Lorsque ceux-ci apparurent enfin, ils trouvèrent, debout sur les ruines de l'Empire, cette puissance morale dont ils n'avaient pas même l'idée, dont le prestige allait les conquérir eux-mêmes, et qui allait courber sous ses bénédictions le front du Sicambre. Ici commence, à proprement parler, l'histoire moderne.

II. — CLODION.

La catastrophe de 406 avait rompu brusquement le lien qui rattachait les Francs à l'Empire. Lorsque le grand flot de l'invasion se fut écoulé, ils se retrouvèrent seuls sur les deux rives du Rhin. Ceux qui occupaient déjà le nord de la Belgique n'eurent pas de peine à se mettre en possession de son cours inférieur, depuis Nimègue jusqu'à la mer, ceux qui étaient restés cantonnés sur la rive droite passèrent sur la rive gauche, et prirent possession de la deuxième Germanie. Cologne tomba dans leurs mains, et le pont de Constantin, qui avait été jusqu'à une porte ouverte par l'Empire sur la barbarie, servit désormais aux barbares pour pénétrer sans obstacle dans l'Empire. La brèche faite dans les lignes de défense du monde romain ne fut plus jamais refermée, et tout le peuple franc passa par ce triomphal chemin.

L'année 406 marque donc une date décisive dans l'histoire des Francs. Ils ne sont plus partagés en deux tronçons dont l'un, enfermé de ce côté du Rhin dans les lignes romaines, était comme le captif de la civilisation, tandis que l'autre se voyait retenu au delà du fleuve par la terreur des armes et par la puissance des traités. Désormais leurs deux groupes se rencontrent sur la rive gauche, coude à coude, faisant face à la Gaule abandonnée, et appuyés solidement sur les puissantes réserves d'outre-Rhin. Situation extraordinairement redoutable, si on la compare à celle des peuples barbares qui, plus heureux en apparence, s'étaient emparés des riches provinces du midi. Ceux-ci, déracinés et isolés au cœur de leur conquête, y périrent bientôt, épuisés, consumés, empoisonnés par le milieu dans lequel ils venaient de se verser. Au contraire, la vitalité des Francs se renouvela incessamment aux sources fécondes de leur nationalité. Comme le géant de la mythologie antique, ils s'affermirent sur le sol maternel, et il leur fournit assez de forces pour se soumettre tout l'Occident.

C'est cette position stratégique qui rend compte, en bonne partie, des grandes destinées de cette race. Elle explique aussi pourquoi le rôle prépondérant a été joué, dans l'origine, par les tribus occidentales plutôt que par les orientales, ou, pour parler le langage reçu, par les Saliens plutôt que par les Ripuaires. Ces derniers se virent fermer de bonne heure la carrière des conquêtes par leurs voisins. Les Saliens à l'ouest, les Alamans au midi, en les isolant des provinces romaines, les confinaient dans les régions du Bas-Rhin, où ils ne pouvaient s'agrandir qu'en arrière, dans des combats sans gloire et sans profit contre des peuples frères. Les Saliens, par contre, restés en face des provinces sans maître, y trouvaient une ample occasion de satisfaire leur amour de la gloire et leur soif de combats. Dans ce milieu sonore de l'ancien empire, où tout se passait encore au grand jour de la civilisation, ils ne pouvaient faire un pas qui ne retentit avec un bruit de gloire dans tous les échos de la renommée. Ils traversaient en vainqueurs d'opulentes contrées qui se courbaient devant eux, et où ils trouvaient la richesse et la puissance. Voilà comment les Saliens devinrent pour deux siècles l'élément actif et le groupe prépondérant de la race franque. C'est eux qui fondèrent la nationalité, qui lui soumirent la Gaule, et qui lui donnèrent sa dynastie. Les Ripuaires, tenus en réserve par la Providence pour le jour où la civilisation défaillante aurait besoin d'une nouvelle infusion de sang barbare, ne furent, jusqu'à la fin du septième siècle, que les obscurs alliés de leurs glorieux congénères.

Toutefois, cette différence dans les destinées historiques des deux groupes francs ne devait s'accroître que plus tard, et seulement à partir du règne de Clovis. Jusqu'alors, ils vécurent dans une entière communauté de combats et de gloire. S'il avait pu être question de supériorité, elle aurait paru plutôt du côté des Ripuaires, qui s'emparèrent du beau pays du Rhin avec les grandes villes de Cologne et de Trèves, à un moment où les Saliens, toujours confinés dans les sables de la Campine et dans les marécages de la Flandre, ne faisaient que convoiter la possession de Tournai et de Cambrai. Mais les Francs du cinquième siècle ne connaissaient pas de distinction entre les Ripuaires et les Saliens. Leur fédération, lâche au commencement, s'était resserrée ; les noms nationaux sous lesquels leurs groupes se reconnaissaient étaient tombés dans l'oubli ; une seule famille royale donnait -des souverains à toutes leurs tribus, et si nous voyons plus tard les rois de Cologne, de Tournai et de Cambrai unis entre eux par les liens du sang, ce sera le souvenir d'un temps d'étroite fraternité où toutes les dynasties franques se rattachaient à la même souche.

L'origine de cette famille est plongée dans les ténèbres. Elle était déjà en grande partie oubliée au sixième siècle, probablement à cause du caractère mythologique de la tradition qui la racontait, et on ne peut guère espérer d'en reconstituer autre chose que ce que le père de l'histoire des Francs en a conservé. Le cachet hautement poétique dont elle était empreinte se retrouve dans le nom qu'elle donne au pays où naquit la dynastie, et à la plus ancienne de ses résidences. Ce pays, c'était la Toxandrie, mais la tradition l'appelle *Thoringia*, soit parce qu'elle confond le nom des Tongres (*Tungri*) avec celui des Thuringiens (*Thuringi*), soit pour quelque autre motif qu'on ne peut plus deviner¹. Quant à la résidence royale, que la tradition désigne sous le nom de *Dispargum*, les recherches les plus obstinées n'ont jamais pu en faire découvrir l'emplacement, et tout porte à croire que cette localité n'a existé que dans la poésie². Du moins, ces deux noms n'apparaissent que dans les récits populaires des Francs : ignorés des écrivains et des géographes, ils font partie de tout un cycle de légendes qui, dès les plus anciens jours, s'est formé autour de la nation.

¹ Grégoire de Tours, II, 9. Sur toute la controverse relative à la *Thoringia* de Grégoire, v. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 110-119. Depuis lors, M. W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 49, s'est à son tour prononcé pour l'identité de la *Thoringia* de Grégoire de Tours avec le pays de Tongres.

² Déjà le *Liber historiae*, c. 5, trompé par le nom de *Thoringia* et dupé par sa propre manie de rectifications géographiques, avait fait fausse route et place *Dispargum* au-delà du Rhin. Depuis lors, sur la foi d'une simple ressemblance de noms, on a tour à tour à tour identifié *Dispargum* avec Diest, avec Duysborch en Brabant, et avec Duisburg dans la Prusse rhénane. Voir l'historique fort instructif de ce long débat dans Plathe, *Die Koenigspfalzen der Merovinger und Carolinger*, I. *Dispargum*, Bonn, 1884, qui a d'ailleurs le tort d'augmenter la confusion en rompant une nouvelle lance pour Duisburg, au moment même où l'historien de cette ville, M. Averdunk (*Geschichte der Stadt Duisburg*, Duisburg, 1894) établissait d'une manière péremptoire que son nom n'a rien de commun avec *Dispargum*. Hélas ! le même M. Averdunk avait à peine lu le si peu concluant mémoire de M. Plathe que, lâchant la proie pour l'ombre, il se déclarait converti et que, dans le tome II de son livre, publié en 1895, il admettait de nouveau l'identité fantastique de *Dispargum* et de Duisburg (*o. c.*, p. 738). D'autres tentatives d'identification, encore bien plus aventureuses, ont été faites ; on a pensé notamment à Famars et même à Tongres ; mais rien ne prouve mieux l'impossibilité de fixer l'emplacement de la ville légendaire sur le sol de la réalité. Laissons-le donc dans les nuages de la fiction !

De ce cycle national, rien ne nous a été conservé, si ce n'est une fable généalogique et quelques lignes fort sèches dans lesquelles, à ce qu'il paraît, Grégoire de Tours a résumé les récits relatifs, dans sa source, à l'origine des Francs. Mais, en élaguant soigneusement tout ce qui présentait un caractère trop mythologique, le vénérable narrateur a mutilé sa narration jusqu'au point de la rendre presque inintelligible. On y lit avec surprise qu'au dire de la tradition populaire, les Francs étaient originaires de la Pannonie, et qu'ils avaient quitté ce pays pour venir demeurer sur les bords du Rhin. Plus tard, continue le narrateur, ils passèrent le fleuve, et, après s'être établis en Thuringie, ils mirent à la tête de leurs diverses tribus des princes choisis dans leur famille la plus noble¹.

Si l'on peut s'en rapporter à cette tradition, c'est vers le milieu du quatrième siècle qu'il faudrait placer l'origine de la dynastie mérovingienne. Mais, au moment où l'on écrit pour la première fois son histoire, les souvenirs ne remontaient pas si haut. L'historien des Francs a fait de sérieux mais stériles efforts pour percer les ténèbres qui couvraient les origines de son peuple, et pour retrouver, dans les chroniqueurs et les annalistes du quatrième siècle, la trace de ses premiers rois ; il n'y a pas réussi, et, trompé par leur langage, il s'est finalement demandé si c'étaient bien des rois, ou plutôt de simples ducs, qui étaient à la tête des conquérants de la Belgique². Mieux informé, Grégoire de Tours aurait ajouté à sa liste les noms de quelques personnages que nous avons rencontrés au cours de cette histoire : Genobaud, que nous avons vu, à la fin du troisième siècle, s'humilier devant Maximien ; Ascaric et Ragaise, dont le sang coula sous la dent des bêtes féroces à Trèves par ordre de Constantin le Grand ; le prince Nebisgast, prisonnier de Julien l'Apostat, dont le père gouvernait une peuplade franque vers le milieu du quatrième siècle ; Mellobaud, qui devint sous Valentinien l'allié fidèle de l'Empire. Tous ces personnages sont restés inconnus de l'historiographie franque, qui aurait peut-être trouvé parmi eux les ancêtres de Clovis. Elle connaît, à vrai dire, les noms de Genobaud, de Marcomir et de Sunno, trois chefs d'outre-Rhin qui, comme nous l'avons vu, ont envahi la Gaule du temps de Théodose le Grand ; mais il serait téméraire d'affirmer qu'ils sont alliés à la famille qui régna sur les Francs de la Belgique, et Grégoire de Tours ne paraît pas le croire. En revanche, il semble bien qu'il considère comme Mérovingien le roi Richimir, dont le fils Théodemir tomba avec sa mère Ascylla au pouvoir des Romains, qui firent périr la mère et le fils sous le glaive du bourreau. Ces trois personnages sont mentionnés par le chroniqueur immédiatement après le passage où il a raconté l'origine des rois chevelus, et avant celui où il fait mention de Clodion pour la première fois³. Il semble bien que, dans sa pensée, ils fassent partie de la même souche que ce dernier.

¹ *Tradunt enim multi, eosdem (sc. Francos) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagos vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia.* (Grégoire de Tours, II, 9.) Je renvoie le lecteur au commentaire que j'ai donné de ce passage dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 101 à 120.

² Voir la trace de ces curieuses hésitations dans le chapitre IX de son livre II. Il se trompe d'ailleurs manifestement sur la portée du passage de Sulpice Alexandre qu'il cite, et où il est dit : *Eo tempore Genobaude Marcomere et Sunnone ducibus Franci in Germaniam prorumpere.* Sur quoi Grégoire écrit : *Cum multa de eis (sc. Francis) Sulpicii Alexandri narret historia, non tamen regem primum eorum ullatinus nominat, sed duces eos habuisse dicit.* Le contresens est manifeste.

³ Je suis obligé de mettre le passage tout entier sous les yeux du lecteur pour qu'il puisse se rendre compte de l'enchaînement des idées. *Tradunt enim multi eosdem (sc.*

Frédégaire va plus loin : il déclare formellement que Théodemir fut le père de Clodion, et il ajoute qu'il fut fait prisonnier par le comte Castinus, dans l'expédition de ce gouverneur romain contre les Francs, au cours des premières années du cinquième siècle¹. Il se peut que les assertions de Frédégaire ne soient que des conjectures plus ou moins vraisemblables sur le texte de Grégoire de Tours² ; mais il est certain que Théodemir et son père Richimir sont les plus anciens princes connus que l'on puisse, avec quelque vraisemblance, rattacher à la famille de Clovis. Donc, en admettant même qu'Ascaric et Ragaise appartiennent à une autre famille, c'est toujours sous la hache du bourreau romain qu'a roulé la tête du plus ancien membre de la dynastie mérovingienne. Peut-être Clovis se souvenait-il de ce même grief le jour où, dans les prisons de Soissons, il faisait monter sur l'échafaud celui qui fut pour la tradition franque le dernier roi des Romains³.

Les Mérovingiens avaient, comme toutes les familles royales en Germanie, leur légende généalogique, qui les reliait à leurs dieux eux-mêmes par une série ininterrompue d'ancêtres glorieux. Les chroniqueurs n'ont pas daigné s'informer de cette légende païenne, et peut-être était-elle oubliée déjà au sixième siècle ; le seul qui en ait gardé un vague souvenir nous la présente sous une forme rajeunie et la rattache au nom d'un roi relativement récent⁴. Cela s'explique en bonne partie par la conversion des Francs au christianisme, qui fit tomber dans le discrédit les traditions incompatibles avec la foi chrétienne : nous n'essayerons donc pas de les retrouver, mais nous gardons le droit, d'en affirmer l'existence. Les Francs voyaient dans leurs rois les descendants de leurs dieux : le secret de leur inaltérable fidélité à leur dynastie se trouve dans cette croyance religieuse. Seuls les dieux et leurs enfants avaient le droit de commander aux peuples ; la royauté était une qualité de naissance, et le titre de roi était l'apanage naturel de

Francos) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia. Quod postes probatum Chlodovechi victuriæ tradiderunt, itaque in sequenti digerimus. Nam et in consolaribus legimus, Theudomerem regem Francorum, filium Richimeris quondam, et Ascylam matrem ejus gladio interfectos. Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum. Grégoire de Tours, II, 9.

¹ Frédégaire, III, 8 et 9.

² Je crois avoir mis en pleine lumière le travail conjectural auquel Frédégaire se livre sur le texte de Grégoire de Tours, dans mon étude intitulée : *l'Histoire de Clovis dans Frédégaire* (*Revue des questions historiques*, t. XLVII, 1890).

³ Quant à Faramond, qui a si longtemps figuré en tête de la dynastie mérovingienne, c'est tout bonnement un apocryphe. Le seul écrivain qui en parle, c'est, au huitième siècle, l'auteur du *Liber historiæ*, qui en fait le fils Marcomir et le petit fils de Priam ! Marcomir ayant persuadé aux Francs de se donner un roi, comme les autres peuples, ils auraient choisi son fils Faramond : *Elegerunt Faramundo, ipsius filio, et elevaverunt eum regem super se crinitum*. Voilà, on en conviendra, une bien fâcheuse généalogie ! On a cru longtemps pouvoir sauver au moins l'existence de Faramond, parce qu'on le trouvait mentionné dans la chronique de Prosper d'Aquitaine en ces termes : *Faramundus regnat in Francia*. Mais cette notice est une interpolation récente, de même que celle-ci : *Priamus quidam regnat in Francia quanto altius colligere potuimus*, et que : *Meroveus regnat in Francia* ; toutes les trois sont postérieures au *Liber historiæ*, dont elles reproduisent les données fabuleuses. Faramond reste donc définitivement biffé de la série des rois de France. V. la démonstration de Pétigny, *Études*, II, pp. 362-378.

⁴ Frédégaire, III, 9.

tout fils de roi, qu'il portât ou non la couronne. Là était la force des dynasties barbares, et aussi le plus grand obstacle à leur conversion. Se faire chrétien, c'était renier ses ancêtres, c'était couper la chaîne de sa généalogie, c'était se priver de son titre à régner. Il fallait un courage très grand pour embrasser la foi du Christ, et l'on entendra plus tard saint Avitus féliciter Clovis d'avoir osé commencer sa généalogie à lui-même¹.

Ces rois fils des dieux se reconnaissaient à une marque matérielle de leur origine céleste. Tandis que les guerriers de la nation se rasaient le derrière de la tête², eux, ils portaient dès l'enfance leur chevelure intacte, qui leur retombait sur les épaules en longues boucles blondes. Revêtus de ce diadème naturel comme le lion de sa crinière, tous les Mérovingiens ont gardé, jusqu'à l'expiration de la dynastie, ce glorieux insigne de la royauté. C'est sous le nom de rois chevelus qu'ils font leur première entrée dans l'histoire³, et la seule fois que la main d'un contemporain ait gravé les traits de l'un d'eux, ils apparaissent dans l'encadrement de ces boucles souveraines. La chevelure royale resplendit autour de la tête victorieuse de Clovis ; enfermée sous le casque aux jours des combats⁴, elle se déroule en longs anneaux sur la nuque du roi lorsqu'il veut se faire reconnaître de ses ennemis⁵ ; plus fidèle qu'une couronne, elle reste attachée à la tête sanglante du prince tombé sur le champ de bataille⁶, et jusque dans l'horreur du tombeau, elle sert à désigner son cadavre décomposé au respect et à la douleur des fidèles⁷. Se transmettant avec le sang de génération en génération, elle prêta encore sa majesté impuissante aux descendants dégénérés de Clodion, sur le front desquels elle n'était plus que l'emblème archaïque d'une supériorité désormais effacée par des supériorités plus grandes⁸.

Les Romains ne comprenaient pas la poésie de ce symbolisme germanique : ils virent avec étonnement se promener dans leurs rues l'adolescent chevelu qui vint demander l'appui des empereurs dans une querelle domestique⁹, et plus tard, lorsque les Mérovingiens eurent cessé d'être redoutables, ils se moquèrent de leur crinière royale en prétendant que le signe distinctif des rois francs, c'étaient des soies de porc qui leur poussaient dans la nuque¹⁰. Il y avait dans cette opposition des points de vue la profonde différence qui sépare les civilisés des barbares, les sociétés vieillies des peuples restés à l'état primitif. Pour ces derniers, l'homme qui marchait à la tête des autres devait les dépasser en beauté et en force : ils ne voulaient pas que celui qui les conduisait à la guerre, et sur qui se portaient les regards des amis et des ennemis, fût bâti de manière à ne pas leur faire honneur. Or l'intégrité de la crinière était, chez les Francs, une des marques extérieures qui distinguaient le roi ; il ne pouvait pas la perdre sans perdre par là même son droit de régner. Tondre un roi équivalait par conséquent

¹ *Vos de toto priscæ originis stemmate sola nobilitate contentus, quidquid omne potest fastigium generositatis ornare, prosapiæ vestræ a vobis voluistis exurgere.* S. Avitus, *Epist.*, 46 (41), éd. Peiper.

² Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VIII, 9, v. 28.

³ Grégoire de Tours, II, 9, dans le passage ci-dessus.

⁴ S. Avitus, *Epist.*, 46 (41), éd. Peiper : *sub casside crinis nutritus.*

⁵ *Liber historiæ*, c. 41.

⁶ Agathias, I, 3 (Bonn).

⁷ Grégoire de Tours, VIII, 10.

⁸ Théophane, *Chonographie*, p. 619 (Bonn) : Eginhard, *Vita Karoli*, c. 1.

⁹ Priscus, *Fragmenta*, VIII, p. 152 (Bonn).

¹⁰ Théophane, *Chonographie*, p. 619 (Bonn).

à le déposer. Il est vrai que la nature réparait bientôt l'œuvre de l'homme ; tel était déposé aujourd'hui qui se flattait de reprendre possession du trône¹ ; mais une tonsure perpétuelle équivalait à une déposition définitive, et dans ce sens une reine-mère s'écriait en parlant de ses petits-fils : **J'aime mieux les voir morts que tondus !**²

A la date où les premiers rois chevelus apparaissent en Belgique, nous devons placer aussi celle de la rédaction de la loi salique. Le peuple se sentait grandir ; il avait conscience des nombreuses influences extérieures qui pesaient sur lui et qui tendaient de plus en plus à l'enlever à lui-même ; instinctivement, il voulut mettre son patrimoine à l'abri de toutes les fluctuations des événements, et arrêter d'une manière définitive les coutumes qui constituaient sa loi. Une très ancienne légende croit savoir comment la chose se passa. Les Francs, dit-elle, firent choix de quatre prud'hommes qui se réunirent dans trois localités différentes pour examiner tous les cas et pie trancher toutes les questions. Les quatre prud'hommes s'appelaient Wisogast, Bodogast, Salogast et Widogast, et les trois endroits où ils tinrent leurs assises : Saleheim, Bodeheim et Widoheim. Tous ces noms sont manifestement légendaires³ ; ce qui est historique, c'est le souvenir d'une rédaction arrêtée de commun accord par une commission d'anciens qui modifia la coutume et qui en livra le même texte aux délibérations des juges du *malberg*. Ce texte conçu dans la langue nationale des Francs, et peut-être mis par écrit en caractères runiques, portait probablement le nom même de l'endroit où il devait être employé, c'est-à-dire qu'il s'appelait le *malberg*, comme, chez les Visigoths, la loi s'appelait le *forum* (*fuero*) : du moins c'est exclusivement sous ce nom qu'il est connu⁴. L'œuvre des sages qui délibérèrent sous l'ombre des chênes de Saleheim, de Bodeheim et de Widoheim nous est restée dans une traduction latine d'une époque plus récente, et peut-être déjà amplifiée ; elle constitue le plus ancien monument de tout le droit barbare, et elle garde dans ses dispositions le cachet d'une antiquité presque inaltérée.

Nous arrivons enfin à Clodion, et ce n'est pas encore pour quitter la région de la pénombre historique. Si son existence nous est garantie, nous ne sommes pas même sûrs de son nom ; car Clodion n'est qu'un diminutif⁵, et semble trahir une de ces appellations familières sous lesquelles, de tout temps, les soldats ont désigné un chef aimé. Quelques vers d'un panégyriste du cinquième siècle⁶, où il est cité en passant, et six lignes d'un chroniqueur du sixième⁷, qui n'en sait pas plus que nous-mêmes, voilà tous les matériaux dont nous disposons pour écrire son histoire. Nous renonçons donc à tracer les frontières de son royaume, et nous nous résignerons, pour les raisons exposées plus haut, à ignorer l'emplacement de sa capitale. Tous nos efforts pour résoudre ces intéressants problèmes sont condamnés à une éternelle stérilité. Les peuples sont comme les individus : ils ne gardent pas la mémoire de leurs premières années.

¹ Grégoire de Tours, II, 41.

² Grégoire de Tours, III, 18.

³ G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 124-129.

⁴ V. Hessels et Kern, *Lex Salica*, Londres, 1880, col. 435.

⁵ Pétigny, *Études*, II, p. 24. Chlodio est d'ailleurs un nom usité chez les Francs, il est porté en 751 par un *missus* de Pépin le Bref (Pertz, *Diplomata*, pp. 46, 108).

⁶ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, V, 209-230.

⁷ Grégoire de Tours, II, 9.

Ce qui a valu à Clodion une place dans les annales du monde naissant, c'est qu'il a su profiter des circonstances qui s'offraient à lui. Le moment était propice pour qui savait oser. Il n'y avait plus d'Empire. L'autorité de Rome n'arrivait plus même jusqu'à la Loire : elle s'usait à disputer fiévreusement le midi de la Gaule aux Visigoths et aux Burgondes. Quant au nord, on l'avait abandonné. La préfecture du prétoire des Gaules avait reculé d'un coup jusqu'à Arles, et l'on ne sait s'il restait encore dans le pays des magistrats supérieurs recevant directement les ordres du préfet¹. Les Francs allaient-ils laisser au premier venu les belles contrées, désormais sans maître, pour la possession desquelles ils versaient leur sang depuis des siècles ? Ils avaient sans doute des traités avec l'Empire, mais envers qui ces traités pouvaient-ils encore les obliger ? D'ailleurs, ils n'étaient pas hommes à se laisser arrêter par la foi jurée, à en croire l'unanimité des écrivains romains : la perfidie franque était passée en proverbe au cinquième siècle. Il ne fallait pas s'attendre à les voir rester à la frontière, l'arme au bras, gardant pour le compte d'un maître disparu l'opulent héritage qu'ils avaient si longtemps convoité. C'est en transportant leurs foyers des marécages de la Flandre dans les fertiles contrées de la Gaule qu'ils pouvaient devenir un grand peuple. Sur l'Escaut, ils appartenaient au passé barbare ; sur la Seine, ils devenaient les ouvriers de l'avenir.

L'intérêt de l'histoire de Clodion est dans la promptitude et dans l'énergie avec lesquelles il a répondu à l'appel de la fortune. A vrai dire, il ne dut pas avoir grand-peine à entraîner son peuple à sa suite. Les Francs étaient toujours prêts aux aventures, et ne se plaignaient que du repos. Or, il y avait longtemps qu'ils n'avaient plus été à la fête des épées, et leurs derniers combats, livrés péniblement contre des agresseurs de même nation, ne leur avaient valu ni triomphe ni butin. Il dut y avoir des clameurs de joie et des bruits de boucliers entrechoqués dans l'assemblée où le roi, conformément à la coutume, vint proposer à ses guerriers une expédition en terre romaine. Car la terre romaine, la terre des belles cultures et des riches cités, ne cessait d'être la tentation du barbare relégué sur un sol pauvre et dans une nature inculte. Toujours ses désirs et ses rêves le portaient vers le sud, où le ciel plus clément faisait tomber en abondance dans la main de l'agriculteur les fruits qu'il fallait arracher au sol de sa patrie.. C'est là, derrière les murailles des vieilles villes opulentes, qu'on trouverait l'or rouge et la riche vaisselle que les habitants, il est vrai, enterraient à l'approche des barbares, mais qu'on saurait bien les forcer à rendre. L'expédition, sans nul doute, fut décidée d'enthousiasme.

Tel est le triste état de l'historiographie de cette époque, que nous ne savons qu'à vingt ans près la date de l'expédition conquérante de Clodion. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle se place entre 431 et 451. Les historiens hésitent entre ces deux termes extrêmes : les premiers admettent 431, en se fondant sur un passage d'Idacius qui place en cette année une expédition d'Aétius contre les Francs² ; les autres penchent pour 445 ou une année postérieure, parce que

¹ Peut-on admettre avec Pétigny, *Études*, I, p. 356, que le Julius d'Autun, mentionné dans la vie de saint Germain d'Auxerre (*Acta Sancti*, 31 juillet, t. VII, p. 202 D) avec les titres de *reipublicæ rector*, et de *gubernator Galliaë*, et quelques lignes plus bas avec celui de *præfectus*, soit réellement un magistrat chargé du gouvernement de toute la Gaule au nord de la Loire ? La question mérite d'être posée ; elle n'est pas résolue.

² Aetius a fait sa première guerre contre les Francs en 428 ; il leur reprit les contrées voisines du Rhin : c'est donc avec les Ripuaires qu'il se trouva aux prises (*Cassiodori Chronicon*, éd. Mommsen, p. 652 ; Prosper Aquitanus ; Jordanès, c. 84). Une deuxième

l'empereur Majorien, qu'un écrivain appelle jeune en 458, a participé à la bataille. Aucune raison n'est absolument probante, et nous sommes réduits à ignorer la place exacte que prend dans la chronologie le grand fait d'armes qu'on pourrait appeler l'acte d'émancipation du peuple franc.

Ce fut, sans contredit, un jour fatidique dans l'histoire de ce peuple, que celui où, sortant résolument de sa longue inaction, il déboucha de derrière les épais ombrages de la forêt Charbonnière, qui jusque-là l'avaient en quelque sorte caché aux Romains de la Gaule. Le soleil de la civilisation descendait alors à l'horizon de l'Empire ; il éclaira de ses derniers rayons la vigoureuse entrée en scène des conquérants.

Tournai fut le premier poste romain qui tomba au pouvoir des soldats de Clodion¹. Située sur la rive gauche de l'Escaut, à l'entrée des vastes plaines de la Flandre, cette ville s'était développée au cours des temps, et elle était devenue la capitale des Ménapiens. L'Empire y avait un gynécée, c'est-à-dire un atelier pour la confection des vêtements militaires. Elle était la résidence d'un évêque on ne sait depuis quelle époque, et possédait une communauté chrétienne de quelque importance avant l'invasion de 406. Bien que protégée par un solide quadrilatère de murailles, elle avait succombé comme toutes les autres sous les coups des barbares, et saint Jérôme la cite dans le funèbre catalogue où il énumère les pertes de la civilisation en Gaule. Toutefois l'orage ne fut que passager, et la ville avait retrouvé une bonne partie de sa population au moment où Clodion s'en empara. Il est sans doute difficile d'exagérer les violences que les envahisseurs durent se permettre contre les hommes et les choses dans les premiers jours de la conquête ; en général, ces violences n'avaient aucune limite, et le vainqueur faisait tout ce qui lui plaisait. Il faut cependant remarquer que le gros de la population fut épargné, et qu'on ne vit pas se reproduire à Tournai les scènes sanglantes qui avaient marqué la prise de Mayence en 368. Tournai garda sa population et sa langue romaines, même après qu'elle fut devenue la capitale d'un royaume barbare : elle assimila rapidement le contingent franc que la conquête versa dans sa population indigène, et, restée fidèle à la civilisation de Rome, elle est, aujourd'hui comme au temps de Clodion, à la frontière extrême du monde romain, la gardienne de la tradition gauloise en face des descendants de ses anciens vainqueurs.

De Tournai, le roi des Francs jeta les yeux sur Cambrai sa voisine, sise en amont sur les bords de l'Escaut, dont les marécages constituaient sa meilleure défense. Cambrai s'était développée au détriment de Bavai, qui dut lui céder, sans doute vers le troisième siècle, le rang et les avantages de cité des Nerviens. On se souvenait, parmi les Francs, que cette expédition avait été préparée avec soin :

guerre se place dans Idacius en 431 ; ceux qui la croient distincte de la première supposent qu'elle est dirigée contre Clodion et les Saliens. Mais il n'y en a aucune preuve, et puisque Sidoine Apollinaire, *Carm.*, V, 137, veut que Majorien fût un *puer* lors de la bataille contre Clodion, et prétend qu'il était encore *juvenis* en 458 (*id.*, *ibid.*, V, 523), il faut bien qu'il n'y ait pas eu un écart de vingt ans entre cette dernière date et l'inconnue à trouver.

¹ Grégoire de Tours ne parle pas de la conquête de Tournai par Clodion : mais elle a dû précéder celle de Cambrai et n'a pu être faite que par lui, puisque nous trouvons encore Tournai au pouvoir de Rome dans la *Notitia imperii*. Le *Liber historiæ*, c. 5, complète le récit de Grégoire, et bien qu'il y mêle des inexactitudes, il est conforme à la vérité historique au moins dans ce détail : *Carbonaria silva ingressus Tornacinsem urbem obtinuit. Exinde usque Camaracum civitatem veniens*, etc.

des espions avaient exploré les lieux, et l'armée ne s'était mise en marche qu'après que son chef eut été parfaitement renseigné. Néanmoins, l'arrivée des barbares, à ce qu'il paraît, ne fut pas tout à fait une surprise pour les Romains, puisqu'ils essayèrent de résister en avant de Cambrai. Mais Clodion leur passa sur le corps et pénétra dans la cité terrifiée. Là aussi, à part les inévitables violences de la première heure, la population ne fut pas exterminée ; les vainqueurs se contentèrent du pillage avec son cortège d'horreurs, mais respectèrent les murs qui devaient les abriter, et un peuple qui ne leur opposait pas de résistance¹.

Court fut le repos que s'accordèrent les vainqueurs, et bientôt ils étaient debout, la framée à la main, pour continuer leur joyeux itinéraire parmi les plaines fertiles de la seconde Belgique. Poussant droit devant eux, dans la direction de l'ouest, ils traversèrent tout l'Artois sans trouver de résistance, pas même à Arras, qui, paraît-il, dut leur ouvrir ses portes. Déjà ils venaient de pénétrer dans la vallée de la Canche, d'où ils allaient atteindre le rivage de la mer, lorsqu'enfin ils tombèrent sur quelqu'un qui les arrêta. C'était, encore une fois, cet Aétius que, depuis une vingtaine d'années, les barbares rencontraient partout sur leur chemin, alerte et vigoureux génie qui courait d'une extrémité à l'autre du monde occidental, se multipliant en quelque sorte pour multiplier la défense. Peu d'hommes ont consacré au service de l'Empire un plus beau talent militaire, de plus grandes ressources de diplomate, une plus infatigable ardeur d'activité. Né, si l'on peut ainsi parler, aux confins de la civilisation et de la barbarie, il passa chez les Huns une bonne partie de son existence comme otage, comme négociateur, comme réfugié politique, et il fit profiter Rome de l'expérience qu'il avait, acquise de ce monde ennemi. Invincible sur les champs de bataille, il ne l'était pas moins quand il suivait chez eux les peuples qu'il venait de vaincre, et, que, persuasif et pressant, il désarmait leur colère et faisait d'eux des alliés de l'Empire. Si son patriotisme avait eu la pureté et le désintéressement des anciens jours, il eût été digne d'être placé à côté des meilleurs citoyens de la République. Mais tel qu'il fut, avec ses grandeurs et ses faiblesses, il n'eut pas d'égal de son temps, et il mérita d'être appelé le dernier des Romains.

Tous les envahisseurs avaient senti tour à tour le poids des armes d'Aétius. Il avait refoulé les Visigoths de la Provence, il avait arrêté sur le Rhin la marche victorieuse des Francs orientaux, il avait humilié et battu les Burgondes dans une journée décisive, et maintenant il accourait jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Gaule pour mettre à la raison le seul de ces peuples sur lequel il n'eût pas encore remporté de trophées. La seconde Belgique, abandonnée de l'Empire, dut avoir l'illusion d'un retour de l'ancienne grandeur romaine, lorsqu'elle vit reparaître dans ses plaines des légions que leur général avait réconciliées avec la victoire.

Nous ne connaissons malheureusement de la campagne d'Aétius qu'un seul épisode, et encore ne le voyons-nous qu'à travers l'imagination grossissante d'un panégyriste romain. Mais, dans la totale absence de toute autre source, les quelques coups de pinceau du poète, tracés d'ailleurs avec une singulière vivacité, acquièrent la valeur d'un vrai tableau d'histoire.

¹ Le *Liber historiae*, c. 5, dit le contraire : *Exinde usque Camaracum veniens illicque resedit pauco temporis spatio, Romanos quos ibi invenit interficit*. Mais ce n'est là qu'une mauvaise glose de Grégoire de Tours, II, 9 (*Romanus proteret civitatem adpræhendit*) mal compris. Grégoire parle d'un massacre des Romains en bataille rangée, avant la prise de la ville.

Eparpillés dans la vallée de la Canche, les Francs, semble-t-il, ne s'attendaient pas à une attaque, et Aétius, selon son habitude, les surprit en pleine sécurité. Un de leurs groupes, campé auprès de la bourgade que le poète appelle *vicus Helena*¹, et qui, selon toute probabilité, correspond à Vieil-Hesdin, célébrait alors avec une bruyante gaieté la noce d'un chef. Au milieu de l'enceinte des chariots groupés en cercle au pied du pont sur lequel la chaussée romaine passait la rivière, les plats circulaient de main en main, et les grandes jarres au col orné de feuillages et de fleurs odorantes versaient à la ronde des flots d'hydromel et de cervoise. Déjà l'ivresse commençait à allumer les têtes, et les collines du voisinage répercutaient le son joyeux des chants nuptiaux entonnés en chœur. Tombant à l'improviste au milieu de toute cette allégresse, les légionnaires romains jetèrent le trouble et la terreur parmi les convives. Pendant qu'Aetius, débouchant par la chaussée surélevée qui dominait la vallée, occupait le pont et fermait aux barbares le chemin de la fuite, son jeune lieutenant Majorien, à la tête de la cavalerie, remportait un facile triomphe sur les festoyeurs désarmés et alourdis par les libations. Après une courte résistance, les Francs s'enfuirent en désordre, abandonnant aux mains de l'ennemi tout l'attirail de la noce, avec la blonde fiancée tremblante sous son voile nuptial.

Ce ne fut là, à proprement parler, qu'une échauffourée : le narrateur s'étend sur des détails insignifiants et se tait sur tout ce qui caractériserait une bataille en règle. Il serait autrement emphatique si, au lieu d'un succès remporté sur un parti de Francs, il avait à chanter la défaite de toute leur armée. Clodion n'y était pas, c'est certain, puisque le poète ne fait pas mention de lui. Sans doute, il est permis de croire qu'à la suite de cette rencontre il y eut entre lui et le général romain des engagements plus sérieux. Cependant il est plus vraisemblable que, préoccupé d'autres ennemis et voulant à tout prix rétablir les affaires de la Gaule centrale, Aetius, après avoir fait sentir aux Francs le poids de ses armes, aura préféré traiter avec eux. La preuve, c'est qu'après cette campagne, ils restèrent maîtres de la plus grande partie du pays qu'ils avaient occupé avant la bataille². On est donc fondé à croire qu'Aetius traita les barbares comme auparavant Julien l'Apostat avait traité leurs ancêtres, c'est-à-dire qu'il leur laissa leurs nouvelles conquêtes sous la condition qu'ils resteraient les fidèles alliés de Rome et qu'ils continueraient de lui fournir des soldats. Nous n'avons pas le droit de supposer qu'une telle politique, pratiquée par les plus grands hommes de guerre de l'Empire au quatrième et au cinquième siècle, ne fût pas la meilleure ou, pour mieux dire, la seule possible. Ce qui est certain, c'est que depuis lors on n'entend plus parler d'un conflit entre Rome et les Francs, et qu'au jour suprême où elle poussera vers eux un grand cri de détresse, ils accourront encore une fois se ranger sous ses drapeaux.

¹ On a beaucoup discuté sur l'emplacement de ce vicus Helena, qu'on a identifié tour à tour avec Lens (Pas-de-Calais), avec Allaines (Somme), avec Vieil-Hesdin (Pas-de-Calais), avec Helesmes (Nord). Je ferai remarquer qu'avant tout il faut chercher Helena au sud de l'Artois (*Francus qua Chloio patentes Atrebatum terras pervaserat*, Sidoine, *Carm.* V), ce qui écarte Lens et Helesmes, situés au nord de cette province, ensuite qu'il est sur le cours d'une rivière et près d'une chaussée romaine, ce qui se rapporte parfaitement à Vieil-Hesdin. Cf. W. Schultze, *o. c.*, p. 50.

² Fauriel, *Hist. de la Gaule merid.*, I, p. 214, a donc tort d'écrire que : Clodion fut sans aucun doute chassé d'Arras, de Cambrai et de tout l'espace qu'il avait conquis entre l'Escaut et la Somme, et qu'il ne garda que Tongres.

En attendant, les Francs purent se répandre à l'aise dans le vaste domaine qu'ils venaient d'ajouter à leur royaume. Il allait jusqu'à la Somme, dit Grégoire de Tours sur la foi d'une tradition qui avait cours parmi eux. Il est certain que la colonisation franque s'est avancée à une très faible distance de cette rivière. Remontant le cours de la Lys jusqu'à sa source, elle s'est répandue dans les vallées de la Canche et de l'Authie, se raréfiant à mesure qu'elle s'approchait de cette dernière, et envoyant encore quelques pionniers isolés dans la vallée de la Somme. Tout ce qui s'étend entre la Lys, la Canche et la mer a fait l'objet, de la part des Francs, d'une occupation en masse qui semble avoir trouvé ce pays presque désert, puisque c'est un de ceux qui offrent le moins de traces romaines. Par contre, dans les régions qui s'étendaient sur la rive droite de la Lys, et en particulier dans les environs de Tournai et de Cambrai, les Francs rencontrèrent un fond de population au milieu duquel ils s'établirent, mais qui, plus dense que les envahisseurs, finit par absorber ceux-ci et par les noyer, ainsi que leur langage, dans ses irréductibles masses romaines¹.

Telles furent les origines du nouveau royaume de l'ouest, ou Neustrie, comme les Francs l'appelaient dans leur langue. Aujourd'hui encore on peut, comme dans un livre ouvert, lire l'histoire de leurs immigrations dans les cartes géographiques : on y retrouve la trace de leur itinéraire dans les noms qu'ils ont donnés à leurs premières habitations, comme on reconnaît le passage d'une armée en marche aux objets qu'elle laisse traîner derrière elle dans ses campements. L'immense majorité des noms de lieux habités sont germaniques depuis les rives du Démer en Brabant jusqu'à celles de la Canche ; au sud de cette limite ils deviennent de plus en plus rares, et se perdent dans la masse nombreuse des noms romains, jusqu'à ce qu'ils ne forment plus que des exceptions dans la région de la Somme. Rien n'est plus éloquent que cette répartition des vocables géographiques : elle nous permet de délimiter avec une précision remarquable l'aire d'expansion des Francs barbares, et les proportions dans lesquelles ils se sont mêlés à la population indigène du Tournaisis, du Cambrésis, du Boulonnais et de l'Artois.

Le règne de Clodion ferme, dans l'histoire du peuple franc, l'ère des migrations et des changements de pays. Désormais la nation est assise : chaque famille a son domaine à elle, son lot de terre qui suffit à la faire vivre, et dont elle ne veut plus se séparer. Le peuple devient sédentaire enfin et s'attache à sa nouvelle patrie. Belliqueux toujours, et prêt à s'élancer chaque fois qu'il entendra appeler aux armes, ce n'est plus à la guerre désormais, mais aux travaux de la paix qu'il demandera sa subsistance. Ces pacifiques et laborieux paysans dont les nombreux enfants arrosent de leurs sueurs les fertiles plaines de la France du nord et de la Belgique flamande, ils descendent en droite ligne des guerriers que Clodion y a amenés à sa suite, et qu'il a installés sur ce sol après le leur avoir partagé.

Essayons de nous rendre compte de ce qu'était le royaume de Clodion. Il allait le long du rivage de la mer, depuis la Somme jusqu'à l'embouchure du Rhin, et de l'île des Bataves jusqu'au cours moyen de la Meuse. Né de la conquête, il contenait deux races : les envahisseurs francs qui en formaient la seule population dans la région septentrionale, et les Romains, qui constituaient la grande majorité dans les régions du Midi. Les Francs étaient seuls vainqueurs, partant les maîtres ; ils s'étaient emparés du pays l'épée à la main, et leurs

¹ G. Kurth, *la Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, t. I. (*Mémoires couronnés de l'Acad. royale de Belgique*, coll. in-8°, t. XLVIII.)

conquêtes avaient été accompagnées des mille violences que peut se permettre une soldatesque barbare dans l'ivresse du triomphe. Mais quand la première fièvre de la conquête fut passée, les rapports entre les indigènes et les envahisseurs se réglèrent et prirent un caractère plus pacifique. Les barbares laissèrent les Romains en possession de tout ce dont ils n'avaient pas besoin ou envie pour eux-mêmes. Les indigènes gardèrent la vie, la liberté, les petits héritages, la jouissance presque exclusive des enceintes murillées, que les barbares continuaient de regarder comme des tombeaux, et où ils n'aimaient pas d'aller s'enfermer. Les vainqueurs s'installèrent à la campagne, dans les domaines enlevés aux grands propriétaires et au fisc, les exploitèrent, et y vécurent en paysans laborieux et rudes qui avaient peu de besoins. Ils ne pensèrent pas à relever les luxueuses villas incendiées au cours de tant d'invasions, et dont eux-mêmes avaient fait flamber les dernières ; ils n'avaient que faire d'hypocaustes, de salles de bains, de mosaïques et de bibliothèques ; eussent-ils éprouvé le désir de ces objets de luxe, il n'y avait plus personne pour reconstituer ces richesses anéanties. Ils firent comme, après la Révolution, ont fait tant de paysans voisins des grands monastères détruits : ils bâtirent dans les ruines ou à côté, parfois adossant à quelque vieux pan d'architecture leurs cabanes sans étage, sans plancher, sans plafond, couvertes de chaume, et qui ne se distinguaient que par leurs proportions de celles de leurs serfs et de leurs colons. Et là, attachés désormais à la terre comme à une mamelle opulente, ils s'habituaient à la vie laborieuse du paysan, ils prirent même le goût du travail devenu fructueux, gardant d'ailleurs, comme un héritage de race, leur passion pour la guerre et pour la chasse, qui en est l'image affaiblie.

Au prix de quelle interminable série de souffrances et d'injustices se fit cette substitution d'une race à une autre, il serait difficile de le dire, car les gémissements mêmes des vaincus ne sont pas venus jusqu'à nous, et les effroyables convulsions des premières heures ne rendent qu'une rumeur sourde et confuse dans laquelle l'oreille ne perçoit rien de distinct ni de compréhensible. Un brusque renversement s'est fait, qui a mis les barbares brutaux et cruels au sommet de l'échelle sociale, et qui a précipité dans la pauvreté ou dans le prolétariat quantité d'opulentes familles déshabituées du travail des mains. Une nation s'est constituée sur les têtes des Romains, dans laquelle les Romains ne sont pas admis. Ils sont des vaincus, et à ce titre, ils ne constituent que la seconde catégorie de la population. Et puis, ils ne sont que des civils, et un peuple qui ne connaissait d'autre gloire que celle des armes devait les tenir en mépris. Ils gardent donc leur liberté et, dans une certaine mesure, leurs terres, mais ils sont exclus de l'armée et des fonctions publiques, et le droit national des Francs consacre leur infériorité vis-à-vis des vainqueurs, en ne leur accordant que la moitié de la valeur du barbare. Là où la personne de ce dernier vaut deux cents sous d'or, celle du Romain n'en vaut que 100¹ ! Tous les délits dont il a à se plaindre sont tarifés à la même proportion ; tous ceux qu'il commet sont punis le double de ceux du Franc. Telle sera, dans le nouveau royaume, la condition faite aux Romains, jusqu'au jour où Clovis viendra rétablir l'égalité entre les deux races dans son royaume agrandi.

Par contre, tout ce que les Francs rencontrèrent de soldats germaniques établis avant eux sur le sol qu'ils conquièrent, ils leur tendirent la main et les associèrent à leur triomphe, de même que, sans doute, ils les avaient eus pour alliés dans leurs combats. Barbares, ils reconnaissaient leurs égaux dans les barbares :

¹ *Lex Salica*, passim.

n'étaient-il pas, les uns et les autres, des soldats¹ ? Tout ce qui portait les armes se vit conférer par eux, si je puis ainsi parler, le bénéfice de la grande naturalisation franque. Il en fut ainsi, notamment, des Saxons que Carausius avait établis le long de la mer du Nord pour garder la côte de Boulogne : ils restèrent en possession de leurs villages et de leurs biens. Très probablement d'ailleurs ils grossirent les rangs de l'armée de Clodion, et l'aidèrent à faire la conquête du reste du pays.

Ce n'était pas un réjouissant spectacle que le nouveau royaume offrait au regard des civilisés de cette époque. Il dut être pour eux à peu près ce que sont, pour les chrétiens d'Orient, les sultanies turques fondées au milieu des ruines grandioses de l'Asie Mineure. On y voyait la foi chrétienne et la culture romaine foulées aux pieds de barbares grossiers, sectateurs d'une religion de sang et de carnage, qui brûlaient les bibliothèques, qui profanaient les églises, et qui cassaient sous la hache les chefs-d'œuvre de l'art ancien. Ces maîtres ignorants se promenaient les armes à la main, avec toute l'outrecuidance d'une soldatesque victorieuse, à travers des populations qu'ils regardaient avec mépris, et qui ne comprenaient pas même leur rauque langage, que Julien avait comparé autrefois au croassement des corbeaux. Tout ce qui fait le charme de la vie avait disparu des contrées tombées en leur pouvoir. L'élégance, l'atticisme, la distinction des mœurs et du ton s'étaient réfugiés au sud de la Loire, et se préparaient à fuir plus loin encore. La foi chrétienne, déjà si éprouvée par les désastres de 406, languissait maintenant sans hiérarchie, sans clergé, sans ressources, comme une religion d'inférieurs dont les jours sont comptés. Pendant ce temps, les sources et les forêts redevenaient les seuls sanctuaires de ces contrées, sur lesquels la lumière de l'Évangile semblait ne s'être levée que pour s'éteindre aussitôt. Au lendemain de la conquête de Clodion, on eût pu croire que c'en était fini de tout avenir pour la civilisation de la Gaule-Belgique. Qui eût dit alors que le crépuscule qui venait de s'abattre sur ces pays, c'était celui qui précède l'aurore ?

¹ Sur l'identité des termes de barbare et de soldat au haut moyen âge, voir G. Kurth, *les Francs et la France dans la langue politique du moyen âge* (*Revue des questions historiques*, t. LVII, p. 393), d'après Ewald (*Neues Archiv.*, t. VIII, p. 354).

III. — MÉROVÉE.

Après le brillant fait d'armes par lequel il a inauguré la carrière militaire du peuple franc, Clodion est rentré dans la nuit. Son apparition a duré le temps d'un éclair. Ses exploits, sa résidence, la durée de son règne, le lieu et l'année de sa mort, tout cela nous est également inconnu. Une chronique du huitième siècle veut qu'il ait régné vingt ans ; mais où a-t-elle pris ce renseignement ? Quant au chroniqueur du onzième siècle qui prétend savoir qu'il a pour capitale Amiens, il est la dupe de sa propre imagination¹. Si Clodion s'est fixé quelque part, c'est apparemment à Tournai ou à Cambrai.

La monarchie qu'il avait créée eut le sort de toutes les royautés barbares : elle fut morcelée. Si nos sources ne le disent pas, en revanche les faits l'indiquent. En 486, il y avait un roi franc à Tournai, il y en avait un autre à Cambrai ; un troisième enfin semble avoir eu pour lot ce pays de *Thuringia*, où était la mystérieuse Dispargum, la plus ancienne capitale des Francs de ce côté-ci du Rhin. Et nous savons que les rois de Tournai et de Cambrai étaient parents, c'est-à-dire que Clodion était leur ancêtre commun. Qu'est-ce à dire, sinon qu'après la mort de ce prince, conformément au droit barbare qui resta en usage parmi les Francs jusqu'à la fin du neuvième siècle, ses fils partagèrent sa monarchie comme un héritage privé ? Il y eut à tout le moins trois parts. L'une, qui comprit Tournai avec la Morinie et la Ménapie, devait aller depuis le Wahal jusqu'à la Somme. La seconde, qui avait pour capitale Cambrai, correspondait dans les grandes lignes à l'ancienne cité des Nerviens, et comprenait les futures provinces de Hainaut et de Brabant. La troisième enfin, c'était probablement, comme nous venons de le dire, la Thuringie cisrhénane ; dans ce cas, elle correspondait à la cité de Tongres en tout ou en partie. S'il était permis de croire que l'autorité de Clodion s'est étendue aussi sur les Francs Ripuaires, on pourrait dire que le royaume de Cologne, qui occupait l'ancien pays des Ubiens, échut à un quatrième héritier : ainsi du moins s'expliquerait le lien de parenté qui reliait, au commencement du sixième siècle, le roi des Ripuaires de Cologne à celui des Saliens de Tournai.

De ces quatre royaumes, c'est celui de Tournai qui s'empare énergiquement de toute notre attention, refoulant celui de Cologne au second plan, et ceux de Dispargum et de Cambrai dans l'ombre. Il n'est pas facile d'en dire le pourquoi. Supposer que le royaume de Tournai aurait eu dès l'origine une situation prépondérante par rapport aux autres, ce serait se condamner à admettre sans preuve l'existence du droit d'aînesse chez les Francs du cinquième siècle. On ne peut pas admettre non plus que Tournai l'emportât au point de vue stratégique : sous ce rapport, en effet, tout l'avantage était pour Cambrai, d'où un conquérant de quelque ambition pouvait étendre la main sur toute la Gaule romaine. Il semble plus naturel de laisser aux personnages historiques leur part légitime

¹ Roricon, dans dom Bouquet, III, p. 4. Il est manifeste que cet auteur, qui copie le *Liber historiae*, s'est laissé suggérer le nom d'Amiens par la mention de la Somme, qu'il a trouvée dans son original : *usque ad Summam fluvium occupavit, dit-il, et ingressus Ambianorum urbem, ibidem et regni sedem statuit, et deinceps pacato jure quievit*. A. de Valois, qui en général attribue à Roricon une importance exagérée, a tort d'accueillir cette conjecture comme un témoignage historique, *Rerum Francicarum*, t. I, pp. 130, 146 et 319.

d'influence sur le cours des événements, et d'interpréter la supériorité du royaume de Tournai par celle de ses rois.

Le premier de ceux-ci, Mérovée, a eu l'honneur de donner son nom à la dynastie royale des Francs. Il y eut même un moment où le peuple tout entier portait, comme ses souverains, le nom de Mérovinges, c'est-à-dire d'hommes de Mérovée¹. Pendant bien longtemps, dans les âges crépusculaires qui ouvrent l'histoire Moderne, les chants poétiques des Germains ont redit ce nom glorieux et redouté. Et pourtant nous ne savons rien du héros éponyme de la race franque. Il est pour nous bien plus inconnu que son père Clodion. Des deux chroniqueurs qui nous parlent de lui, l'un se borne à le nommer, l'autre à raconter sur lui une légende mythologique². Nous ne parvenons pas même à deviner la raison qui a valu à son nom l'illustration refusée à sa mémoire, et pourquoi le même homme est à la fois si célèbre et si inconnu. Dans le désespoir que leur cause le mutisme de la tradition, plusieurs historiens ont imaginé de reléguer Mérovée lui-même parmi les fictions de l'imagination épique. Il aurait été simplement inventé pour rendre compte du nom de Mérovingien ; ou du moins, à supposer qu'il eût existé un, Mérovée, il faudrait reculer son existence au delà de celle de Clodion, dans le passé lointain où s'élaborent les légendes nationales³.

Ce scepticisme historique est exagéré. Il a existé un Mérovée, père de Childéric : on ne peut contester là-dessus le témoignage formel de Grégoire de Tours. Et ce Mérovée est bien, dans la pensée du vieil écrivain, le fils de Clodion. Ceux qui soutiennent le contraire tirent argument de la formule dubitative par laquelle le chroniqueur indique cette filiation : Certains, dit-il, affirment que Mérovée était de la race de Clodion. Mais Grégoire de Tours a l'habitude de mentionner ses sources orales avec des réserves semblables, surtout lorsque, comme ici, elles contenaient des légendes mythologiques contre lesquelles protestait sa conscience d'évêque. S'il n'avait pas cédé à sa répugnance pour les récits de ce genre, il nous eût sans doute communiqué la fable franque sur l'origine de Mérovée, qu'un chroniqueur postérieur, moins scrupuleux que lui, a reproduite en l'altérant quelque peu⁴. D'après cette fable, un jour d'été que Clodion était assis sur le rivage de la mer avec sa femme, celle-ci voulut prendre un bain dans

¹ G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 521.

² *De hujus* (sc. *Chlodionis*) *stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt cujus fuit filius Childericus*. Grégoire de Tours, II, 9. Pour le passage de Frédégaire auquel il est fait allusion, le voir ci-dessous.

³ Cf. *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 153.

⁴ Cette explication du langage de Grégoire de Tours, que j'ai développée plus longuement dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 151-153, a été contestée. Il n'en a été que plus agréable pour moi de la trouver confirmée de tout point, depuis bientôt deux siècles, dans le célèbre mémoire par lequel Fréret a renouvelé, en 1714, l'étude des origines franques : Le récit que fait Frédégaire de la fabuleuse tradition qui donnait pour père à Mérovée une divinité marine qui était devenue amoureuse de la femme de Clodion en la voyant se baigner toute nue dans la mer, ce récit, dis-je, peut servir à expliquer Grégoire de Tours, qui se sera contenté d'indiquer les doutes que plusieurs personnes formaient sur la légitimité de Mérovée, et qui n'aura pas voulu s'engager dans un détail trop puéril, mais encore peu convenable à la pureté de son caractère épiscopal, etc. (Fréret, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 115.)

les flots. Pendant qu'elle s'y ébattait, un dieu marin se jeta sur elle, et elle conçut un fils qui fut Mérovée¹.

Les mythologies nous montrent fréquemment des traditions de ce genre auprès du berceau des dynasties royales. Mais celle-ci a été de bonne heure éliminée de la mémoire des Francs. Depuis leur conversion au christianisme, elle n'était plus compatible avec la religion : le dieu ne pouvait être, à leurs yeux, qu'un monstre marin, et c'est ce qu'il est devenu en effet sous la plume du narrateur qui nous a conservé cette légende. Bien que résumée et mutilée, elle présente un haut intérêt, puisqu'elle nous fait voir que les Francs, comme tous les autres peuples, étaient préoccupés de rattacher au ciel le premier chaînon de leur généalogie².

Nous n'en avons pas fini avec les incertitudes relatives à Mérovée : l'histoire est aussi peu fixée sur son compte que la légende. Selon l'historien Priscus, qui est un des meilleurs narrateurs byzantins, la raison qui aurait déterminé Attila à s'attaquer à la fois aux Romains, aux Goths et aux Francs, serait la suivante. Le roi des Francs était mort, et ses deux fils se disputaient sa succession. L'aîné demanda du secours au roi des Huns, le cadet se mit sous la protection d'Aétius. Celui-ci l'adopta pour fils, le combla de présents et l'envoya à Rome auprès de l'empereur pour qu'il en fût son allié. Priscus déclare avoir vu ce prince dans la Ville éternelle, jeune encore et imberbe, et il se souvient de la longue chevelure qui flottait sur les épaules du prétendant barbare³.

Dans ce fils adoptif d'Aétius, plusieurs historiens ont voulu reconnaître Mérovée⁴, qui serait ainsi devenu le roi de son peuple grâce au patronage impérial. L'hypothèse est séduisante, mais trop hardie pour qu'on puisse l'enregistrer comme une probabilité historique. A supposer même qu'il n'y eût à cette époque qu'un seul royaume salien, il y avait incontestablement plusieurs royaumes francs, et en particulier celui des Francs Ripuaires, et celui des Francs de la Haute-Germanie, alors établis sur le Neckar. Lequel de ces royaumes se trouvait sans souverain au moment où Attila préparait son expédition en Gaule ? Ce n'était pas celui des Francs Saliens, dont le souverain combattit à Mauriac, et qui avait déjà un enfant d'un certain âge ; il ne répond en rien, celui-là, au portrait de l'adolescent imberbe rencontré par Priscus dans la capitale de l'Empire. D'autre part, nous voyons que l'itinéraire suivi par Attila laisse de côté les Francs Saliens, et que l'envahisseur passe le Rhin à proximité du royaume du Neckar.

¹ *Fertur super litore maris æstatis tempore Chlodeo cum uxore residens, meridiæ uxor ad mare labandum vadens, bïstea Neptuni Quinotauri similis eam adpetisset. Cumque in continuo aut a bïstea aut a viro fuisset concepta, peperit filium nomen Meroveum, per eo regis Francorum post vocantur Merovingii.* Frédégaire, III, 9.

² *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 147-151. Mais si cette tradition, est vraiment ancienne, le Mérovée dont il y est question n'est-il pas distinct du personnage historique qui porte son nom, et ne doit-il pas être considéré, tout au moins, comme antérieur à Clodion ? Cela est fort possible, et dans ce cas il faudrait supposer que le chroniqueur n'a nommé ici un second Mérovée que par un vrai transfert épique, c'est-à-dire en attribuant l'histoire d'un héros ancien à un personnage plus récent qui a porté le même nom. Seulement l'antiquité de la légende n'est point démontrée elle-même, et rien ne défend de croire qu'elle a concerné, dès l'origine, le père de Childéric.

³ Priscus, *Fragmenta*, VIII, p. 152 (Bonn).

⁴ Entre autres Fréret, *o. c.*, p. 79, et Pétigny, *Études*, II, p. 107. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, I, pp. 217 et suiv., qui combat fortement l'identification proposée, ne se prononce pas sur la nationalité du jeune prince dont parle Priscus, et de même fait M. A. de Barthélemy (*Revue des questions historiques*, t. VIII (1870), p. 379).

N'est-ce pas à ce dernier qu'il faut, en conséquence, abandonner les deux jeunes compétiteurs dont parle l'historien byzantin¹ ?

Mérovée continue donc d'échapper à nos investigations. Et cependant, si obscure que soit pour nous sa carrière, elle a été mêlée aux événements les plus grandioses de son temps, et lui-même y a joué un rôle qui aurait dû lui valoir la reconnaissance de la postérité. C'était au moment où s'ouvrait pour la civilisation occidentale l'ère la plus terrible qu'elle eût jamais traversée. Attila s'avancit vers elle, et le seul bruit de ses pas dans l'Europe silencieuse glaçait les peuples de terreur. On savait ce que ce farouche destructeur réservait au monde ; on n'ignorait pas ce que valaient les hordes bestiales qu'il traînait à sa suite. Ce n'était plus ici une invasion de barbares germaniques, grossiers, mais capables de culture, sanguinaires, mais accessibles à des sentiments généreux, habitués au surplus, depuis des siècles, à voir de près le tableau d'un régime civilisé, et à en apprécier les bienfaits dans une certaine mesure. Les Huns n'étaient pas des barbares, mais des sauvages. C'est à peine s'il y avait quelque chose d'humain dans ces êtres hideux, dont la vie semblait un éternel défi aux aspirations les plus nobles de l'humanité. Étrangers à la pitié, à la pudeur, à toute culture morale et intellectuelle, ils se promenaient par le monde comme les génies de la destruction. On eût dit de ces vols de sauterelles qui s'abattent sur les moissons avec l'irrésistible impétuosité d'une force de la nature, et contre lesquels toutes les ressources du génie sont vaines. Où ils avaient passé, le sol était rasé, l'herbe ne repoussait plus, et le concert harmonieux des mille voix de la civilisation expirait dans le grand silence de la mort.

Heureusement pour l'Occident, Aetius lui restait. Cet homme de génie fit alors des prodiges d'énergie et d'habileté pour grouper contre le fléau de Dieu toutes les forces de la civilisation et toutes celles de la barbarie. Il semblerait que ce dut être une tâche facile, car civilisés et barbares avaient les mêmes intérêts à défendre contre les immondes cohortes d'Attila. Mais les hommes qu'il fallait grouper sous les bannières romaines aujourd'hui, c'étaient ceux-là mêmes qu'en vingt rencontres récentes Aetius avait humiliés et écrasés. Nous savons par les contemporains au prix de quels efforts multipliés il réussit à triompher des hésitations des Visigoths, qui, dans le début, semblaient vouloir attendre Attila chez eux et abandonner l'empire romain à ses destinées². Nous aimerions surtout de savoir quelles furent à cette occasion ses négociations avec les Francs. Si, comme nous l'avons supposé précédemment, il avait traité avec eux à la suite de sa guerre contre Clodion, il put se borner à leur rappeler leurs engagements : sa force de persuasion et la conscience du danger commun auront fait le reste. Quoi qu'il en soit, nous voyons qu'au jour de la lutte décisive, les Saliens et les Ripuaires se retrouvaient sous les drapeaux impériaux à côté des Alains, des Burgondes, des Visigoths et de tous les autres barbares qui vivaient à l'ombre de l'ancienne paix romaine. Tous ces groupes, réunis aux légions, formaient dans la main d'Aetius une armée compacte et résolue, qui avait la conscience de défendre contre un ennemi sans entrailles les suprêmes biens de l'existence. Il passait comme un souffle de christianisme dans ses bannières diverses, dont plus d'une portait les emblèmes des divinités païennes. La religion avait prêté son concours tout-puissant à l'organisation de la défense :

¹ L'opinion que je défends est celle de Dubos, *Histoire critique* etc., II, p. 85, et d'Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, I, p. 130.

² Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 329 et suiv. ; Jordanès, c. 36.

en arrière d'Aétius, les évêques de la Gaule faisaient de chaque ville épiscopale un solide boulevard contre l'envahisseur.

Attila, de soit côté, n'avait pas laissé dormir ces étonnantes facultés de diplomate et d'organisateur qui contrastent si étrangement, dans sa physionomie, avec sa violence et sa brutalité de sauvage. Longtemps il y avait eu entre Aétius et lui comme une lutte de génialité : c'était à qui déjouerait les plans de l'autre, et le terrifierait par les coups les plus foudroyants. Aetius l'avait finalement emporté auprès des barbares de la Gaule ; mais qu'Attila restait redoutable, et quelle armée il traînait à sa suite lorsqu'il apparut sur les bords du Rhin ! Depuis le jour où Xerxès franchit l'Hellespont à la tête de ces légions innombrables où étaient représentés tous les peuples de l'Orient, jamais le monde civilisé n'avait assisté à un pareil défilé de nations. Le Nord tout entier, dit un contemporain, avait été versé sur la Gaule. Outre les Huns et les autres tribus scythiques, telles que les Massagètes, qui formaient le noyau de l'armée d'Attila, on y rencontrait des multitudes de peuplades slaves ou germaniques : des Ruges, des Gelons, des Scyres, des Gépides, des Burgondes, des Bastarnes, des Thuringiens, des Bructères et des Francs du Neckar¹. Tous ces peuples étaient venus sous la conduite de leurs chefs nationaux, dont les humbles royautes tournaient comme des satellites autour du grand roi de la destruction. Dans cette immense armée, Odoacre put rencontrer Oreste, qu'il devait détrôner, et lui-même combattit peut-être coude à coude avec le père et les oncles de Théodoric, sous les coups duquel il devait périr trente années plus tard². Comme si les deux tendances contradictoires qui la possédaient l'avaient disloquée, la barbarie se trouvait partagée ce jour en deux camps. Les Goths d'Espagne allaient combattre contre des frères qui se souvenaient d'avoir vécu avec eux sous l'autorité du vieux Hermanaric, dans le pays de la mer Noire, les Francs Saliens et Ripuaires allaient échanger des coups avec les alliés dont ils avaient si souvent serré la main au troisième et au quatrième siècle, lors des luttes communes contre l'Empire. Ce n'était pas une guerre de races ni de nationalités qui mettait aux prises les deux moitiés du monde ; il s'agissait de savoir si l'Occident resterait un pays civilisé ou s'il retomberait dans le néant.

Tout fait croire que les Francs se rendirent compte de la gravité des intérêts en jeu, le jour où, sous la conduite de leur jeune souverain, ils quittèrent les bords de l'Escaut, et qu'à marches forcées ils allaient prendre part à la grande bataille des nations. On a conjecturé que dans leur itinéraire ils se heurtèrent à une partie de l'armée d'Attila, et que dans cette rencontre la femme et l'enfant de leur roi tombèrent dans les mains de l'ennemi³. Faisant un pas de plus dans la

¹ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 321 et suiv.

² Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, t. I, p. 235.

³ A cela se rattacherait la légende racontée par Frédégaire, III, 11 : *Wiomadus Francus fidelissimus ceteris Childerico, qui eum cum a Munis cum matre captivus duceretur, fugaciter liberaverat...* On y peut rattacher également une curieuse notice faisant partie d'une interpolation du XI^e siècle dans plusieurs manuscrits du *Liber historiae*, c. 5 : *Eo tempore Huni in istas partes citra Renum cum grandi exercitu hostile pervenerunt, vastantes terram. Fugatoque Meroveo rege, usque Aurelianis civitatem pervenerunt* (*Script. Rer. Meroving.*, t. II, p. 217). M. A. de Barthélemy (*Revue des questions historiques*, t. VIII (1810), p. 380) pense qu'un parti de Huns aurait profité du départ de Mérovée pour pousser une pointe dans le royaume des Saliens ; mais le texte du chroniqueur de Saint-Hubert, sur lequel il s'appuie, est une légende sans autorité, (V. G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*) et l'argument tiré de la vie de

voie des conjectures, d'autres ont supposé qu'il fallait rattacher à la campagne d'Attila, en 451, les atrocités commises en pays franc, au dire d'une tradition épique, par les Thuringiens d'outre-Rhin. Après s'être fait livrer des otages comme des gens qui veulent la paix, ils les auraient mis à mort et se seraient ensuite déchaînés sur la contrée avec une véritable sauvagerie. Ils auraient pendu les jeunes gens aux arbres par les nerfs des cuisses ; ils auraient attaché plus de deux cents jeune filles au cou de chevaux sauvages lancés à travers la campagne ; d'autres auraient été étendues à terre, liées à des pieux, et leurs bourreaux auraient fait passer de lourds chariots sur leurs corps¹. Voilà ce que, longtemps après, on racontait aux guerriers francs quand on voulait les entraîner à la guerre de Thuringe. Mais on ne sait ce qu'il faut croire de pareils récits, et dans l'histoire de ces temps obscurs il faut renoncer à une précision qui ne s'obtiendrait qu'au prix de l'exactitude.

La monstrueuse avalanche de peuples continuait de s'écrouler sur la Gaule. Après avoir franchi le Rhin sur plusieurs points à la fois, au moyen de radeaux construits avec les arbres de la forêt Hercynienne, elle était arrivée devant Metz, qui succomba le jour du samedi saint ; puis elle avait continué son itinéraire dévastateur. Il est difficile d'en marquer les étapes ; dans le souvenir qu'en ont gardé les générations, cette invasion a toujours été confondue avec celle de 406, qui ne fut pas moins meurtrière. Nous voyons toutefois que les Parisiens tremblaient de la voir passer par leur ville, et que, dans leur épouvante, ils se préparaient à se réfugier avec leurs biens dans des localités plus sûres, lorsqu'une jeune fille du nom de Geneviève parvint à les détourner de ce projet : *Ces villes que vous croyez mieux à l'abri que la vôtre, leur dit-elle, ce sont précisément celles qui tomberont sous les coups des Huns ; quant à Paris, il sera sauvé par la protection du Christ*². La prophétie de la sainte fille se réalisa. De Metz, le roi des Huns gagna la Champagne, et de là il déboucha dans la vallée de la Seine. Arrêté sous les murs d'Orléans par l'héroïsme de saint Aignan, et obligé de se retirer de cette ville à l'approche d'Aétius, il rebroussa chemin, et il vint chercher à Mauriac un champ de bataille où il pût se déployer à l'aise avec sa nombreuse cavalerie. C'est là qu'Aétius, qui marchait sur ses pas, l'atteignit et le força d'accepter la bataille.

Les Francs de Mérovée eurent l'honneur de commencer le terrible engagement qui allait décider les destinées du monde³. La nuit qui précéda la bataille, ils se heurtèrent aux Gépides, commandés par leur roi Ardaric, qui semblent avoir formé l'arrière-garde d'Attila, et une lutte furieuse éclata dans les ténèbres entre ces deux nations. Cette première rencontre coûta quinze mille hommes : large et cruelle saignée pratiquée sur la vaillante nation franque, qui dut laisser sur le carreau la fleur de sa jeunesse⁴. Mais qu'était-ce au regard de l'effroyable tuerie du lendemain, pour la description de laquelle les historiens ont épuisé toutes les

sainte Geneviève prouverait aussi bien que les Huns ne sont jamais arrivés dans le pays de Paris.

¹ Grégoire de Tours, III, 7. Cf. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, t. I, p. 138.

² *Vita s. Genovefæ*, (*Script. Rer. Merov.*, t. III, p. 219).

³ Le plus ancien écrivain qui ait parlé de la présence de Mérovée à Mauriac est l'auteur d'une Vie de saint Loup de Troyes, écrite au IX^e siècle : *Postremo Aurelianus eis (sc. Hunnis) obsidentibus, ad subsidium Galliarum advolavit patricius Romanorum Etius, fultus et ipse Theoderici Wisigothorum et Merovei Francorum regis aliarumque gentium copiis militaribus. Acta Sanctorum* des Bollandistes, 29 juillet, t. VII, p. 77 E.

⁴ Jordanès, c. 41.

formules de l'horreur ? Ce fut, dit l'un d'eux, une lutte atroce, multiple, monstrueuse, acharnée. L'antiquité n'a rien de comparable à nous raconter, et celui qui n'a pas été témoin de ce merveilleux spectacle ne rencontrera plus rien qui le surpasse dans sa vie¹. Si l'on en peut croire la tradition, un petit ruisseau qui passait sur le champ de bataille fut tellement grossi par les flots de sang, qu'il se changea en torrent impétueux². Le lendemain, au dire du même narrateur, cent soixante mille cadavres jonchaient la plaine de Mauriac, et les soldats d'Aétius, plongés dans la stupeur, reconnaissaient leur victoire au sinistre silence que gardait l'armée d'Attila, enfermée derrière son retranchement de chariots³. On n'osa pas l'y inquiéter, et le roi des Huns, obligé de se retirer, le fit à la manière du lion blessé, qui reste la terreur de son ennemi. Toutefois l'Europe était sauvée. Aétius se trouva assez fort pour se passer du dangereux concours des Visigoths, et pour surveiller seul la retraite des Huns. Une relation nous apprend qu'il s'adjoignit les Francs⁴, et l'on peut admettre que ce peuple, qui avait après la victoire le plus grand intérêt à refouler l'ennemi de ses frontières, ait été associé à la dernière tache de la campagne⁵. Mérovée aura donc terminé cette lutte de même qu'il l'avait inaugurée, et c'est l'épée des Francs que les Huns fugitifs auront eue constamment dans les reins, pendant qu'ils reculaient de Mauriac jusqu'aux confins de la Thuringe, où Aetius les reconduisit à la tête de ses soldats victorieux.

La victoire de Mauriac avait été le triomphe du génie militaire sur la force brutale du nombre, et la gloire en doit être laissée au grand général romain. Mais les barbares qui avaient servi sous ses ordres dans cette journée n'entendirent pas qu'elle leur fût disputée : c'était, à les en croire, leur triomphe national à eux ; chacun voulait avoir vaincu les Huns à lui seul. Les Visigoths allèrent plus loin : ils mirent en circulation une légende d'après laquelle Aétius, pour s'attribuer les honneurs du triomphe et conserver le champ de bataille, en aurait écarté par la ruse d'une part Attila, de l'autre le roi des Visigoths⁶. Colportée chez les Francs, cette légende y reçut un complément inévitable : le roi de cette nation, dit-on, avait été éloigné⁷ grâce au même artifice. C'est ainsi que de toutes parts la vanité barbare s'attachait à diminuer l'auréole que mettait autour de la tête d'Aétius son incomparable triomphe de 451. Elle n'y est point parvenue ; l'histoire a oublié les traditions épiques des foules, et elle a retenu les paroles des annalistes. Nous n'avons donc pas à nous en occuper davantage, non plus que des traditions locales sur le passage d'Attila en Gaule, à l'aller et au retour. Elles ne contiennent que des récits fallacieux, et ce n'est pas la peine d'en remplir l'imagination du lecteur, puisqu'il faut, au nom d'une bonne critique, les biffer de l'histoire⁸.

¹ Jordanès, c. 40.

² Jordanès, c. 40.

³ Jordanès, c. 40.

⁴ *Agecius vero cum suis, etiam Francos secum habens, post tergum direxit Chunorum, quos usque Thoringia a longe persecutus est.* Frédégaire, II, 53.

⁵ Wietersheim, *Geschichte der Völkerwanderung*, 2e édition, t. II, p. 258.

⁶ Frédégaire, *l. c.*

⁷ Grégoire de Tours, II, 7.

⁸ Lire sur la bataille de Mauriac l'excellente étude critique de M. A. de Barthélemy, intitulée : *la Campagne d'Attila. Invasion des Huns dans la Gaule en 451 (Revue des questions historiques, t. VIII)*, et le mémoire de G. Kaufmann, *Ueber die Hunnenschlacht des Jahres 451 (Forschungen sur Deutschen Geschichte, t. VIII)*, ainsi que les chapitres

Quelques années après le grand triomphe qui avait fait de lui le sauveur de l'Empire, Aétius tombait assassiné par un empereur du nom de Valentinien III, qui n'est connu dans l'histoire que par cet exploit. Aétius disparu, il n'y eut plus d'Empire. Pendant qu'au fond de l'Italie des ombres d'empereur se disputaient le trône et se renversaient mutuellement, la Gaule, sans maître, restait en proie au premier envahisseur venu. Les barbares comprirent que leur heure venait de sonner, et de toutes parts, [semblables à des loups affamés qui flairent l'odeur des grasses étables](#)¹, ils se ruèrent sur les provinces occidentales. Les Saxons, montés dans leurs canots de peaux, reparurent sur les rivages de la mer du Nord ; les Chattes ou Francs du Neckar se jetèrent sur la première Germanie, et les Francs Saliens reprirent leurs courses victorieuses à travers la deuxième Belgique². L'œuvre de Clodion, interrompue par l'intervention décisive d'Aétius, était maintenant continuée par son successeur. Jusqu'où Mérovée poussa-t-il ses conquêtes, c'est ce que nous sommes réduits à ignorer. Il est toutefois bien difficile de croire que dès lors une bonne partie de la France septentrionale et de la Belgique méridionale ne soit pas tombée définitivement au pouvoir du peuple franc. On nous dit, il est vrai, que la nomination d'Avitus en qualité de maître des milices de la Gaule mit un terme aux ravages des barbares, que les Alamans firent amende honorable, que les Chattes se laissèrent confiner dans leurs domaines³. Mais celui qui parle ainsi, c'est le gendre d'Avitus, et il ne convient pas d'attacher beaucoup d'importance aux assertions d'un panégyriste. Somme toute, la campagne franque de 455 coûta à l'Empire un nouveau lambeau de la Gaule, qui ne devait jamais lui être rendu.

Mérovée doit avoir disparu de la scène peu après ces événements. Dès 457, nous le voyons remplacé par son fils Childéric. Tout fait croire qu'il mourut jeune, comme d'ailleurs presque tous les princes de sa lignée.

correspondants d'A. Thierry, *Histoire d'Attila*, et de Wietersheim, *Geschichte der Völkerwanderung*.

¹ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 363.

² *Francus Germanum primum Belgamque secundum Sternebat...* Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 372.

³ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 388 et suiv.

IV. — CHILDÉRIC.

Les ténèbres épaisses qui couvrent le règne de Clodion et celui de Mérovée commencent à se dissiper au moment où nous abordons celui de leur successeur Childéric. L'histoire de ce prince ressemble à ces paysages de montagnes dont certaines parties sont baignées dans l'éclatante lumière du jour, tandis que d'autres disparaissent sous le voile d'un brouillard opaque. La moitié du tableau qui va passer devant nos yeux nous est garantie par le témoignage positif et contemporain des annalistes de la Gaule, reproduit de bonne heure par Grégoire de Tours, et offrant tous les caractères de certitude. L'autre, au contraire, est obscurcie par tant de fictions, qu'il est impossible d'y faire le départ de la légende et de la réalité. Ce sont deux domaines opposés, dont l'un appartient à l'histoire et l'autre à la poésie.

Malheureusement, comme il arrive d'ordinaire, le domaine qui reste à l'histoire est sec et aride, et ne contient que la mention sommaire de quelques faits d'ordre public. Celui de la légende, au contraire, est plein d'animation et de couleur ; un intérêt dramatique en vivifie toutes les scènes, et l'éblouissante lumière de la fiction, versée à flots sur ses héros, concentre la curiosité et la sympathie sur leurs traits. Aussi, quoi d'étonnant si le Childéric de l'histoire est demeuré presque un inconnu, alors que celui de la légende, comme un prototype de Henri IV, est resté dans toutes les mémoires. Il peut y avoir de l'inconvénient à vouloir remanier un type arrêté, à ce qu'il paraît, dès le milieu du sixième siècle. Dans les traits qui constituent la physionomie du Childéric légendaire, il s'en trouve peut-être plus d'un qui aura été fourni par l'histoire ; les biffer toute indistinctement serait une entreprise téméraire et décevante. D'ailleurs la légende elle-même méritera toujours, dans les récits les plus austères, une place proportionnée à l'intérêt que lui ont donné les siècles. Et lorsqu'elle nous apparaît, comme ici, à peu près contemporaine du héros qu'elle glorifie, n'a-t-elle pas droit à notre attention presque au même titre que l'histoire elle-même ? Celle-ci nous fait connaître la réalité, celle-là nous montre l'impression que la réalité a produite en son temps sur l'âme des peuples, et les formes idéales dont l'a revêtue à la longue le travail inconscient de l'imagination nationale.

Le Childéric de la légende prendra donc place, dans notre récit, à côté du Childéric de l'histoire. Nous avons déjà rencontré le premier, dont les aventures extraordinaires commencent dès l'enfance. Tombé avec sa mère, nous dit la tradition, au pouvoir des redoutables cavaliers d'Attila, il avait vu de près les horreurs de la captivité et peut-être les apprêts de sa mort. Mais le dévouement d'un fidèle, auquel la tradition donne le nom de Wiomad, sauva les jours de l'enfant menacé. On ne nous dit pas de quelle manière eut lieu l'enlèvement : ce fut sans doute une de ces fuites dramatiques, savamment préparées et réalisées au travers des plus terribles dangers, comme l'histoire et l'épopée de ces époques nous en ont raconté plusieurs¹. Mais les péripéties nous en sont restées ignorées, et nous sommes hors d'état de dire la part qui revient à l'histoire dans ce premier épisode de la carrière poétique du héros franc.

¹ J'ai reproduit le récit de quelques-unes dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, au chapitre intitulé : *la Jeunesse de Childéric*, pp. 161-178.

Au dire du chroniqueur du huitième siècle, c'est en 457 que Childéric succéda à son père¹. Admettons cette date, bien que l'exactitude des calculs chronologiques de cet écrivain soit loin d'être établie. Toutefois le nom de Childéric n'est pas prononcé dans nos annales avant 463. Nous ignorons ce qu'il fit pendant les six premières années de son règne ; mais la légende le sait, et elle nous en trace un récit des plus animés. Laissons donc ici la parole aux poètes populaires ; le tour des annalistes viendra ensuite.

A peine monté sur le trône, le jeune prince se livra à tout l'ardeur d'un tempérament qui ne connaissait pas de frein. Indignés de lui voir débaucher leurs filles, les Francs le déposèrent et projetèrent même de le tuer. Ce fut encore une fois le fidèle Wiomad qui vint au secours de son maître : il lui conseilla de fuir, et promit de s'employer pendant son absence à lui ramener les cœurs de ses guerriers. **Emportez, lui dit-il, la moitié de cette pièce d'or que je viens de casser en deux ; lorsque je vous enverrai celle que je garde, ce sera le signe que vous pourrez revenir en toute sécurité.** Childéric se retira en Thuringe, auprès du roi Basin et de la reine Basine². Pendant ce temps, les Francs mettaient à leur tête le comte Ægidius, maître des milices de la Gaule.

La domination d'Ægidius sur les Francs et l'exil du roi Childéric durèrent huit années. Wiomad les employa, avec une rare ténacité, à aigrir les Francs contre le maître qu'ils s'étaient donné. Pour cela il s'insinua dans sa confiance, et lorsqu'il s'en fut emparé complètement, il poussa le Romain à prendre des mesures qui devaient bientôt le rendre impopulaire. Un premier impôt d'un sou d'or par tête, qu'il leva sur eux, fut payé sans protestation. Alors, sur l'instigation de Wiomad, Ægidius tripla l'impôt. Les Francs s'exécutèrent encore et dirent entre eux : **Mieux vaut payer trois sous d'or que de supporter les vexations de Childéric.** Mais toujours poussé par l'homme qui s'était fait son mauvais génie, Ægidius alla plus loin : il fit arrêter un certain nombre de Francs, et les fit mettre à mort. **Ne vous suffisait-il pas, dit alors Wiomad au peuple, de payer des impôts écrasants, et laisserez-vous maintenant égorger les vôtres comme des troupeaux ? — Non, lui répondirent-ils, et si nous savions où est Childéric, volontiers nous le replacerions à notre tête, car avec lui sans doute nous serions délivrés de ces tourments.** Wiomad n'attendait que cette parole : il renvoya aussitôt à Childéric la moitié de la pièce d'or qu'ils avaient partagée ensemble. Childéric comprit ce langage muet, et rentra dans son pays, où il fut reçu comme un libérateur³.

A peine avait-il repris possession du trône de ses pères, qu'il reçut une visite inattendue. Basine, la reine de Thuringe, n'était pas restée insensible aux charmes qui avaient rendu autrefois Childéric si redoutable aux ménages de ses guerriers : entraînée par l'amour, elle quitta son mari et vint rejoindre l'hôte aimé. Celui-ci lui ayant témoigné son étonnement du long voyage qu'elle s'était imposé : **C'est, dit-elle, que je connais ta valeur. Sache que si j'en avais connu**

¹ *Liber historiæ*, c. 9.

² Plusieurs savants, en dernier lieu M. W. Schultze, *o. c.*, p. 51, se demandent si nos sources entendent parler ici des Thuringiens cisrhénans, c'est-à-dire des Tongres ou des Thuringiens d'Allemagne. Il n'est pas douteux qu'il s'agisse de ces derniers, puisque ces mêmes sources nomment ici Basin ou Bisin, le roi historique et non légendaire de ce peuple.

³ Grégoire de Tours, II, 12 ; Frédégaire, III, 11 ; *Liber historiæ*, 6-7. La combinaison que j'ai faite, dans le texte, du récit de ces trois auteurs, me semble représenter la version primitive de la légende. Pour la justification de ce point de vue, je renvoie à *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 179-187.

un plus vaillant qui demeurât outre-mer, je n'aurais pas hésité à faire la traversée pour aller demeurer avec lui. Il n'y avait rien à répondre à de pareilles déclarations : Childéric en fut charmé, dit la légende, et fit de Basine sa femme¹.

C'était, chez les barbares germaniques, une croyance fort populaire que, si l'on passait dans la continence la nuit des noces, on avait des visions prophétiques de l'avenir. Basine, en digne sœur des devineresses de son pays, voulut plonger un regard dans les destinées mystérieuses de la dynastie qui devait sortir de ses flancs. Cette nuit, dit-elle à son époux, nous nous abstiendrons de relations conjugales. Lève-toi en secret, et viens dire à ta servante ce que tu auras vu devant la porte du palais. Childéric, s'étant levé, vit comme des lions, des rhinocéros et des léopards qui cheminaient dans les ténèbres. Il revint et raconta sa vision à sa femme. Retourne voir encore, seigneur, lui dit-elle, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu. Childéric obéit, et cette fois il vit circuler des bêtes comme des ours et des loups. Une troisième fois, Basine l'envoya avec le même message. Cette fois, Childéric vit des bêtes de petite taille comme des chiens, avec d'autres animaux inférieurs, qui se roulaient et s'entre-déchiraient. Il raconta tout cela à Basine, et les deux époux achevèrent la nuit dans la continence. Lorsqu'ils se levèrent le lendemain, Basine dit à Childéric : Ce que tu as vu représente des choses réelles, et en voici la signification. Il naîtra de nous un fils qui aura le courage et la force du lion. Ses fils sont représentés par le léopard et le rhinocéros ; ils auront eux-mêmes des fils qui, par la vigueur et par l'avidité, rappelleront les ours et les loups. Ceux que tu as vus en troisième lieu sont les colonnes de ce royaume ; ils régneront comme des chiens sur des animaux inférieurs, et ils auront un courage en proportion. Les bêtes de petite taille que tu as vues en grand nombre se déchirer et se rouler sont l'emblème des peuples qui, ne craignant plus leurs rois, se détruiront mutuellement².

Ainsi parla la reine Basine. Elle venait de tracer, en quelques lignes prophétiques, l'histoire de la grandeur et de la décadence de la maison mérovingienne, telle qu'elle apparaissait aux yeux du chroniqueur du septième siècle qui nous a conservé cet intéressant récit. Peu de temps après, la première partie de la vision de Childéric recevait son accomplissement. Basine donna le jour à un fils qui reçut le nom de Chlodovich, et que l'histoire connaît sous le nom de Clovis ; ce fut, ajoute la légende, un grand roi et un puissant guerrier³.

Nous n'avons pas voulu interrompre ni alanguir, par nos commentaires, le poétique récit des chroniqueurs ; toutefois, avant de passer outre, il convient de le caractériser rapidement. Il se partage en deux parties assez distinctes, contenant l'une l'histoire politique, et l'autre l'histoire matrimoniale de Childéric. De cette dernière, il suffira de dire qu'elle est fabuleuse d'un bout à l'autre, et qu'elle renferme tout au plus un seul trait réel : c'est que la mère de Clovis s'appelait Basine. C'est d'ailleurs ce nom, identique à celui que portait le roi des Thuringiens, qui est devenu le point d'attache de toute la légende⁴.

L'histoire de l'exil et du retour de Childéric contient peut-être un fond de vérité plus substantiel, mais il est bien de le déterminer. La royauté franque d'Ægidius, difficile dans les conditions où elle se présente, n'est peut-être que la forme poétique sous laquelle l'amour-propre national des Francs se sera résigné à

¹ Grégoire de Tours, II, 12 ; Frédégaire, III, 12 ; *Liber historiæ*, c. 7.

² Frédégaire, III, 12.

³ Grégoire de Tours, II, 12 : *Hic fuit magnus et pugnator egregius*.

⁴ *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 196 et suivantes.

raconter les événements qui ont forcé Childéric à fuir devant Ægidius, et qui ont ramené une dernière fois les aigles romaines sur les bords de l'Escaut. D'après cela, il faudrait croire que les Francs, qui, comme nous l'avons vu, s'étaient révoltés après la mort d'Aétius, avaient été mis à la raison par le maître des milices des Gaules, qui avait le gouvernement militaire du pays, et que Childéric lui avait fait sa soumission sous la forme ordinaire, c'est-à-dire en s'engageant à lui fournir des troupes en cas de guerre. Ces relations très naturelles, et que nous avons retrouvées à toutes les pages de l'histoire des Francs, auraient été altérées par la légende, qui, ne comprenant rien aux raisons politiques, et cherchant partout des mobiles individuels, aurait fait intervenir ici l'éternel mythe des femmes outragées, seule explication qu'elle donne, si je puis ainsi parler, de tous les problèmes de l'histoire¹ !

Voilà tout ce que l'on peut, à la rigueur, considérer comme historique dans la tradition relative à l'exil du roi franc : pour le reste, loin d'avoir chassé Ægidius des terres des Saliens, il fut, depuis 463 jusqu'à la mort de ce général, survenue peu après, le plus fidèle de ses alliés. La légende et l'histoire se contredisent donc ici de la manière la plus formelle. N'essayons pas de les concilier ; mais, après avoir nettement séparé leurs domaines, hâtons-nous de mettre le pied sur le terrain plus solide de l'histoire.

On ne sait pas au juste en quelle année Childéric succéda à son père ; mais, Mérovée étant mort jeune, son fils devait être jeune lui-même lorsqu'il devint roi des Francs de Tournai. Ses premières années nous sont entièrement inconnues, et nous n'entreprendrons pas d'en deviner l'emploi. Les annales qui nous ont gardé quelques rares souvenirs de cette époque ne jettent les yeux sur lui qu'à partir du jour où il se mêla, comme un acteur important, aux débats entre les peuples qui se disputaient alors la Gaule. Il y apparut en qualité d'allié de Rome, conformément à une tradition salienne que les exploits de Clodion et de Mérovée avaient interrompue sans l'éteindre, mais à laquelle, si nos conjectures sont fondées, Aetius et Ægidius n'avaient pas eu trop de peine à ramener les Francs.

La civilisation romaine était alors représentée par un homme dont le moment est venu de faire la connaissance. Ægidius appartenait à une grande famille de la Gaule orientale, peut-être à ces illustres Syagrius dont Lyon était la patrie². Il avait l'âme romaine, et il semble avoir, pris à tâche de se faire en Gaule le continuateur d'Aetius, que la tradition populaire a plus d'une fois confondu avec lui. La conservation de ce qui restait du patrimoine de l'Empire, et le maintien de l'union de la Gaule avec l'Italie, centre du monde civilisé, telle semble avoir été la double cause à laquelle Ægidius consacra sa laborieuse carrière. Il y a dans l'unité de cette vie une grandeur indéniable. En un temps où chacun ne travaillait plus que pour soi, et où quiconque dépassait le niveau de la foule aspirait à ceindre le diadème impérial, un homme qui luttait pour une idée et non pour le pouvoir était une glorieuse exception. Ægidius eut d'ailleurs le bonheur de débiter sous un souverain qui était digne d'être égalé aux meilleurs, mais qui fut

¹ Cf. Pétigny, *Études*, II, p. 129.

² Lire sur Ægidius l'intéressante étude de Tamassia, intitulée : *Egidio e Siagrio (Rivista storica italiana*, t. II, 4882). — Rien ne prouve qu'il faille l'identifier, comme fait Pétigny, avec le Syagrius que Sidoine Apollinaire (*Epist.*, V, 5) appelle le Solon des Burgondes, et qu'il félicite, en termes d'une ironie voilée, de la manière dont il sait la langue des barbares. Il y avait à cette époque plus d'un membre de la famille Syagrius ; Sidoine lui-même (*Epist.*, VIII, 8) nous en fait connaître un jeune encore, et auquel il reproche un goût trop exclusif pour la vie des champs.

trahi par une époque incapable de supporter la vertu sur le trône : c'était Majorien. Pourquoi refuserait-on d'admettre, avec un historien, que c'est le prestige personnel de l'empereur qui a gagné Ægidius à la cause de l'Empire, et qui a fait de lui ce qu'il est resté jusqu'à la fin, le champion de la civilisation aux abois¹ ? Devenu maître des milices, Ægidius se consacra tout entier à la Gaule, et nous le retrouvons partout où il s'agit de tenir tête aux barbares. En 459, il protège la ville d'Arles contre les Visigoths. En 460, il accompagne Majorien en Espagne pour prendre part à l'expédition projetée contre les Vandales. Lorsque, victime de toutes les trahisons, l'empereur eut succombé (460), Ægidius, dont le point d'appui était la Gaule, projeta d'aller le venger en Italie même. Et il l'aurait fait, si Ricimer n'avait eu l'art de jeter sur lui les Visigoths, qui l'occupèrent dans son propre pays. Ægidius leur tint vaillamment tête ; mais un autre traître, le comte Agrippinus, de connivence peut-être avec Ricimer, leur livra la ville de Narbonne². Ce fut un coup sensible pour le patriote romain. Il se vit obligé d'évacuer toute la Gaule méridionale, et de se retirer sur la Loire, laissant le Midi à l'influence barbare, et coupé de ses communications avec la Ville éternelle.

Sa destinée était fixée désormais, et celle de la Gaule ultérieure également. Lui, il cessait d'être le général de Rome pour n'être plus que le défenseur d'une province. Celle-ci était définitivement détachée de l'Empire, et commençait, au travers de mille épreuves, le cours de son existence désormais séparée.

Ægidius ne resta pas longtemps en repos. Les Visigoths le poursuivirent jusque dans la vallée de la Loire, bien décidés, paraît-il, à en finir avec le seul homme qui mît obstacle à l'accomplissement de leurs plans. Mais le sort des armes leur fut contraire. Frédéric, le frère de leur roi, périt dans une sanglante défaite que lui infligea le général romain entre la Loire et le Loiret, en avant d'Orléans menacé³. Cette victoire assura pour une génération encore l'indépendance de la Gaule centrale, devenue au milieu du déluge de la barbarie le dernier îlot de la vie romaine.

Or, c'est dans la bataille d'Orléans que nous retrouvons Childéric, combattant à titre d'allié dans les rangs de l'armée d'Ægidius. Était-ce la première fois qu'il y apparaissait à la tête de son peuple, ou n'avait-il pas participé aux campagnes antérieures du général romain ? Ce n'est certes pas sa jeunesse qui l'en eût empêché. Il n'avait guère qu'une vingtaine d'années, mais l'âge de la majorité sonnait tôt pour les barbares, et chez les Saliens, dès douze ans on portait la framée. Ç'avait été un trait d'habileté d'Ægidius que d'attacher à sa fortune le jeune roi des Francs ; en cela encore il continuait la tradition politique d'Aétius. Le secours de Childéric lui venait d'autant plus à point qu'un nouvel ennemi venait d'entrer en scène : c'étaient les Saxons.

Il s'en fallut de peu que ce peuple, prévenant les Francs ses rivaux, ne fît lui-même la conquête de la Gaule. A partir du troisième siècle, on les vit sur tous ses rivages, depuis l'Escaut jusqu'à la Seine, et on les y rencontrait si souvent, que la côte avait fini par s'appeler la côte saxonne (*littus saxonicum*). Un de leurs groupes s'était fixé de bonne heure, on l'a vu, dans le pays de Boulogne ; un second avait pris possession des environs de Bayeux en Normandie ; un troisième s'était emparé des îles boisées qui remplissaient le lit de la Loire, près

¹ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, V, 553 ; *Vita sancti Lupicini* dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 21 mars ; Grégoire de Tours, II, 11 ; Idacius, 218 (Mommsen).

² Idacius, 217 (Mommsen) ; Isidore, *Chronicon Gothorum*. Cf. le *Vita Lupicini*.

³ Idacius, 218 (Mommsen).

de son embouchure¹. Ils écumaient la mer, ils ravageaient la terre ; ils étaient dès lors, pour la civilisation expirante, le fléau que furent les Normands pour la jeune société du neuvième siècle. Ce fut sans doute à l'instigation de Ricimer qu'ils vinrent se jeter dans les flancs d'Ægidius, et menacer, avec leur chef Odoacre, l'importante position d'Angers (463). Ægidius voulut parer le coup. Par-dessus la tête de Ricimer, il ouvrit des négociations avec Genséric, à qui sa situation exceptionnelle donnait dans tous les débats européens le rôle d'un arbitre tout-puissant. Il dut en coûter à l'ancien fidèle de Majorien de tendre la main à ces mêmes ennemis qui avaient brisé le cœur de son maître avant qu'il succombât sous le poignard d'un assassin. Mais la politique a ses lois impérieuses, qui ne tiennent pas compte des sentiments. La mort, d'ailleurs, dispensa Ægidius d'aller jusqu'au bout de son sacrifice et de devenir l'ami de Genséric. Une maladie contagieuse, qui se déclara au milieu de ces contrées empestées par les champs de bataille, l'emporta au mois d'octobre de l'année 464, et quand ses ambassadeurs revinrent d'Afrique avec la réponse du roi des Vandales, ils ne le trouvèrent plus². Les siens le pleurèrent : ils vantaient, avec ses talents militaires, sa piété et les bonnes œuvres qui le rendaient agréable à Dieu³, et ils se souvenaient que saint Martin lui-même, invoqué par lui, était venu un jour mettre en fuite les ennemis qui l'assiégeaient⁴.

On connaîtrait mal le rôle d'Ægidius et on se ferait une idée bien insuffisante de la situation, si on se le figurait comme le défenseur de la Gaule ralliée tout entière autour de lui. Il y avait longtemps que la Gaule était désabusée du rêve impérial. Tout le monde avait le sentiment qu'il ne fallait plus attendre de l'Empire le salut de ce pays. On revenait d'instinct au gouvernement local, à l'organisation spontanée de la défense des intérêts par les intéressés. Partout s'ébauchaient des états municipaux visant à l'indépendance, et qui semblaient devoir aboutir à une espèce de fédération défensive des provinces gauloises. Le mouvement séparatiste de 409, apaisé en 416, avait repris de plus belle en 435, à la voix d'un agitateur nommé Tibaton, qui avait ressuscité les jacqueries du troisième siècle⁵. Ce mouvement fut réprimé par la défaite et la mort de l'agitateur ; mais, peu après, les cités du nord de la Loire recommencèrent à se remuer.

Aétius, dans son désespoir de porter remède à ces troubles toujours renaissants, ne trouva rien de mieux que de confier la répression des rebelles aux Alains, peuplade féroce qu'il établit dans la vallée de la Loire, sur les confins de l'Anjou. On vit alors, à la voix du généralissime des Gaules, ces hordes barbares

¹ Sur l'emplacement de ces îles, voir Pétigny, *Etudes*, II, p. 237 ; Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 173 ; Monod, p. 15, note 1 de sa traduction de Junghans. Ce dernier hésite ; quant à Lœbell, *Gregor von Tours*, p. 548, il pense aux îles situées au sud de la Bretagne.

² *Magna tunc lues populum devastavit. Mortuus est autem Ægidius*. Grégoire de Tours, II, 18. — *Ægidius moritur, alii dicunt insidiis, alii veneno deceptus*. Idacius, 228 (Mommsen). Il faut remarquer que Grégoire de Tours, qui probablement a reproduit ici des Annales d'Angers, est beaucoup mieux renseigné qu'Idacius. Ce dernier écrit à distance et d'après la rumeur populaire ; l'alternative même qu'il formule montre le vague de ses renseignements.

³ Idacius, *Chronic.*, 218 : *virum et fama commendatum et Deo bonis operibus complacentem*.

⁴ S. Paulin de Nole, *Vita S. Martini*, VI, 114, et d'après lui Grégoire de Tours, *Virt. Mart.*, I, 2.

⁵ Prosper.

s'ébranler sous leur roi Eucharic pour le pillage et le massacre des populations gauloises. La terreur fut grande dans les villes menacées de l'Entre-Seine-et-Loire. Elles s'adressèrent à saint Germain d'Auxerre, qui jouissait d'un ascendant immense, et qui parvint à arrêter pour quelque temps la répression. On se souvint longtemps, en Gaule, de ce vieux prêtre qui traversa les rangs de la cavalerie alaine en marche pour sa mission sanglante, et qui alla saisir par la bride le cheval d'Eucharic. Le barbare céda aux supplications du saint vieillard, mais en réservant la ratification d'Aétius ou de l'empereur, et le pontife partit aussitôt pour aller chercher cette ratification à Ravenne. Mais, dans l'intervalle, un nouveau soulèvement des villes gauloises vint mettre fin aux bonnes dispositions qu'il avait rencontrées à la cour, et Germain mourut à Ravenne sans avoir eu la satisfaction de faire signer une paix durable (448)¹.

Le grand danger que la Gaule courut de la part d'Attila, en 451, ne put la rallier tout entière contre le roi des Huns. Peut-être même avait-il un parti parmi les Gaulois, car, vers cette époque, un médecin du nom d'Eudoxius, ayant ourdi un complot qui échoua (on ignore lequel), se réfugia chez les Huns². Ce qui confirme cette supposition, c'est l'excommunication fulminée, en 453, par le concile d'Angers, contre tous ceux qui avaient livré des villes à l'ennemi³. Quel ennemi, si ce n'est Attila ? quelles villes, si ce n'est celles qui jalonnaient son itinéraire de Metz jusqu'à Orléans, ou d'autres qui se levèrent pour l'appeler ?

Ægidius lui-même, on l'a vu, avait rencontré la trahison sur son chemin, dans la personne de cet Agrippinus qui livra Narbonne aux Visigoths. Mais le plus étonnant symptôme de la décomposition n'était-il pas Arvandus, qui avait occupé la plus haute dignité civile de l'Empire, celle de préfet du prétoire, et qui écrivit à Euric pour lui proposer un partage de la Gaule entre les Visigoths et les Burgondes⁴ ? Qu'on le remarque bien : Arvandus ne rougissait pas de ces négociations, il les avouait hautement, et il avait plus d'un partisan dans les rangs de l'aristocratie gallo-romaine. On se tromperait gravement si l'on ne voulait voir dans ces hommes autre chose que des traîtres. Les contemporains eux-mêmes étaient loin de s'accorder sur cette question. Si les uns, légitimistes convaincus, identifiaient le patriotisme avec le culte de l'empereur de Ravenne, les autres ne se croyaient pas moins bons patriotes en cherchant dans l'alliance ou dans l'amitié des barbares germaniques une protection qu'on ne pouvait plus attendre de l'Italie. Les prétendus traîtres étaient en réalité des désabusés qui ne croyaient plus à la félicité romaine : leur trahison consistait à dire tout haut ce qu'ils pensaient, et à agir conformément à leur opinion.

Si de pareilles dispositions se rencontraient dans la Viennoise et dans la Narbonnaise, terres que tout semblait rattacher à l'Italie, on peut bien penser qu'elles étaient plus prononcées encore outre Loire. Il y avait longtemps que les populations de ces contrées, tout en appréciant les bienfaits de la civilisation romaine, s'étaient persuadé que le gouvernement de cette civilisation ne devait pas nécessairement être fixé à Rome. L'empire gaulois de Postumus et de ses

¹ Sur tout cet épisode, lire la *Vie de saint Germain d'Auxerre*, écrite au Ve siècle par le prêtre Constance ; elle est dans les Bollandistes au t. VII de juillet (29 juillet) ; le passage que nous analysons se trouve plus bas.

² Prosper Tiro.

³ *Si qui tradendis vel capiendis civitatibus fuerint interfuisse detecti, non solum a communione habeantur alieni sed nec conviviorum admittantur esse participes.* Sirmond, *Concilia Galliæ*, t. I, p. 117.

⁴ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 7.

successeurs avait eu sa capitale à Cologne ; plus tard, sous les princes de la maison flavienne, Trèves était devenue la capitale de tout l'empire d'Occident. Les Gallo-romains étaient donc habitués à trouver dans leur propre pays le centre de leur vie politique, et ils regardaient avec défiance toutes les tentatives de le ramener à Rome ou en Italie. Aussi Egidius eut-il à compter plus d'une fois avec les répugnances des populations parmi lesquelles il voulait maintenir l'autorité de l'Empire. Un écrivain du sixième siècle nous le montre assiégeant les habitants de la Touraine dans le château de Chinon, et saint Mesme, enfermé dans cette ville, obtenant par ses prières une pluie abondante qui soulagea les assiégés torturés par la soif. Ægidius fut obligé de se retirer, et le souvenir de cette libération miraculeuse vécut longtemps parmi les habitants de Chinon. Un siècle plus tard, ils racontaient encore à Grégoire de Tours comment ils avaient été débarrassés, par une protection surnaturelle, de leurs injustes ennemis¹.

Ce n'est donc pas la Gaule entière qui pleura Ægidius ; c'est le parti romain, c'est son armée, ce sont ses alliés. Sa disparition fut un coup dont ne se releva plus la cause de l'Empire : elle découragea les fidèles, elle enhardit les ennemis. Dès qu'il eut fermé les yeux, les Goths se jetèrent sur les provinces, sur la deuxième Aquitaine en particulier. Plusieurs villes s'émancipèrent dans l'Entre-Loire-et-Seine. Angers, qui paraît avoir résisté jusque-là aux Saxons, se hâta de leur livrer des otages². La situation des derniers défenseurs de l'Empire fut donc amoindrie encore. Ils tinrent bon cependant, et Ægidius eut un continuateur de sa fâche. Ce ne fut pas son fils, mais un certain comte Paul, que l'histoire ne désigne pas autrement, et qui apparaît à la tête de la résistance à partir de 462³. De même qu'Ægidius avait été une réduction d'Aétius, de même Paul fut comme un Ægidius en raccourci. Les proportions des acteurs diminuaient avec celles de leur théâtre, à moins qu'il ne faille croire que celui-ci leur prêtait les siennes.

Paul n'hérita pas de la dignité de maître des milices qu'avait eue son prédécesseur, et l'on ne sait pas en quelle qualité au juste il prit en mains la conduite de la guerre. On voit du moins qu'il ne resta pas inactif. Il sut conserver l'alliance des Francs, malgré l'intérêt manifeste qu'ils avaient à conquérir pour leur propre compte, et il est probable que sa main est dans les négociations qui permirent à Rome de jeter sur les Visigoths les Bretons campés près de Bourges. Ces insulaires y avaient été établis au nombre de douze mille sous leur chef Riothamus, par l'empereur Anthémios, avec la mission principale de défendre le pays contre les Visigoths. Euric ne dédaigna pas de les combattre lui-même : il leur infligea à Déols une défaite qui fut un véritable désastre pour Rome (469)⁴. Paul, de son côté, remporta quelques succès. Grâce à un annaliste de cette époque qui vivait à Angers, et qui nous a rapporté les faits les plus mémorables

¹ Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum*, 22. *Quod castrum cum ab Egidio obsederetur, et populus pagi illius ibidem esset inclusus... Cum antedictus Dei tumulus, qui tunc cum reliquis infra castrum munitioem conclusus erat..., videret populum consumi sitis injuria, orationem nocte tota fudit ad Dominum, ut respiciens populum hostes improbos effugaret.* — Ce passage montre à suffisance l'erreur d'A. de Valois, *Rerum Francicarum*, I, p. 195, et de Pétigny, *Études*, II, p. 194, qui se sont persuadés que les ennemis assiégés par Ægidius à Chinon étaient des Visigoths. Dubos, II, p. 72, a établi l'inanité de cette opinion.

² Grégoire de Tours, II, 18 ; Wietersheim, *Geschichte der Völkerwanderung*, II, p. 314.

³ Grégoire de Tours, II, 18.

⁴ Sur cette colonie militaire de Bretons, voir Jordanès, c. 44 et 45 ; Grégoire de Tours, II, 13. Sur Riothamus, v. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, III, 9.

dont sa ville avait été le théâtre depuis un demi-siècle¹, nous sommes en état d'apporter un peu de précision dans le récit de ces événements.

C'est à cette occasion aussi que nous retrouvons le roi Childéric,- dont nous avons perdu les traces depuis longtemps. En 468, comme en 463, il est au service des généraux romains, et il remplit consciencieusement son devoir d'allié. Vainqueurs des Visigoths, les Romains avaient cru pouvoir tourner leurs armes contre les Saxons. Leur chef Odoacre, apprenant qu'il était menacé, était accouru à Angers, pour défendre cette ville qui lui servait d'avant-poste. Mais Childéric y arriva sur ses pas dès le lendemain, et peu après le comte Paul fit sa jonction avec son allié barbare. Il s'engagea alors, sous les murs et jusque dans les rues d'Angers, un combat opiniâtre dans lequel un incendie, allumé on ne sait par laquelle des deux armées, consuma l'église de la ville. Le comte Paul succomba dans la lutte, mais Childéric la continua et resta maître du terrain².

Les vainqueurs ne perdirent pas de temps, et surent tirer parti de leur victoire. Sous la conduite de Childéric, — du moins les annales ne nomment que lui, — Romains et Francs poursuivirent les Saxons l'épée dans les reins, en massacrèrent un grand nombre, et leur donnèrent la chasse jusque dans leurs îles. Cette difficile conquête affranchissait la navigation romaine sur la Loire, et mettait les Romains de la Gaule en possession exclusive d'une ligne de défense de premier ordre. Le roi franc avait eu seul la gloire d'un si grand résultat. Continuateur d'Aétius, d'Ægidius et de Paul, il était légitime qu'il finît quelque jour par être leur héritier.

Combien il serait important, pour l'intelligence de l'histoire franque, de pouvoir suivre Childéric pendant les années qui vont de ses combats sur la Loire jusqu'à sa mort ! C'est là qu'on surprendrait le secret des origines de la royauté gauloise de Clovis. Malheureusement l'annaliste d'Angers perd de vue Childéric à partir de 467 : son horizon s'arrête aux murs de sa ville, et quand les héros l'ont quittée, ils disparaissent de son regard. Tout au plus peut-il encore nous apprendre que, réconcilié avec Odoacre et ses Saxons, il alla, de concert avec eux, subjuguier les Alamans qui venaient de piller l'Italie³.

Ce dernier renseignement est trop vague pour que l'histoire en puisse tirer quelque chose. Faut-il croire que les deux rois barbares passèrent les Alpes pour aller combattre leurs compatriotes germaniques, et qu'ils tombèrent sur eux au moment où ceux-ci revenaient de leur expédition ? Ou bien la guerre eut-elle lieu aux confins de la première Belgique, où les barbares avaient déjà pris plusieurs villes, et où ils devenaient des ennemis redoutables pour le reste de la Gaule ? Nous sommes réduits à n'en rien savoir⁴.

¹ Sur cet annaliste, voir l'Appendice.

² Dubos, l. III, ch. XI, essaye en vain d'établir que c'est Odoacre qui est resté maître de la ville ; ses raisonnements sont ingénieux, mais ne prouvent rien. L'interprétation correcte du passage de Grégoire est dans Pétigny, *Études*, II, p. 236. Je ne saurais me rallier aux conclusions présentées par M. Lair (*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XXXV, 1898.) qui soumet à un nouvel examen les chapitres 18 et 19 du livre II de Grégoire de Tours et qui a la mauvaise idée de vouloir interpréter cet auteur par Frédégaire, par le *Liber historiæ*, par Aimoin et même par Roricon [trop décrié par les critiques modernes](#) !

³ Grégoire de Tours, II, 19.

⁴ Wietersheim, *Geschichte der Völkerwanderung*, II, p. 15, pense qu'il faut corriger *Alamanorum* en *Alanorum* dans le texte de Grégoire de Tours, et qu'il s'agit d'une

Tout fait supposer cependant qu'après la mort d'Ægidius et de Paul, Childéric, entouré de l'éclat de la victoire et disposant d'une armée éprouvée, garda assez longtemps dans la Gaule romaine une situation prépondérante. Y exerça-t-il les importantes fonctions de maître des milices¹, qui mettaient dans la main de leur titulaire toute la force publique, ou tenait-il simplement de son épée une autorité de fait, reconnue à l'égal d'une mission officielle ? Il n'est pas facile de le dire. Mais, si le doute est possible quant à la modalité de son pouvoir, on ne peut pas en contester l'existence. Non seulement les vraisemblances historiques la supposent, mais les témoignages de l'historiographie civile et religieuse l'affirment. Nous voyons le roi Euric traiter avec ce barbare du Wahal comme avec le vrai monarque de la Gaule septentrionale², et un hagiographe, confirmant ces données d'un contemporain, nous le montre commandant en souverain dans la ville de Paris³.

Ce barbare savait faire accepter par les populations l'autorité qu'il exerçait sur elles. Ce n'était pas l'autorité d'un usurpateur : c'était celle d'un protecteur plutôt que d'un maître, et, à tout prendre, elle était bienfaisante. Païen, il se montrait plein de déférence pour l'Église catholique. Il n'est pas prouvé qu'il lui ait accordé des immunités pour ses sanctuaires et pour son clergé⁴ ; mais on voit que celui-ci a gardé un bon souvenir du père de Clovis⁵, et la seule fois qu'il soit mentionné dans l'hagiographie, c'est en termes respectueux. Souvent, nous apprend-on, sainte Geneviève lui arracha la grâce des condamnés à mort. Un jour, pour se dérober aux instances de la sainte fille, il était rentré à Paris en faisant fermer derrière lui les portes de la cité. Mais Geneviève s'étant mise en prière, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et, rejoint malgré lui par l'infatigable

invasion d'Alains en Italie à la date de 464 (Cf. Marcellin, Cassiodore, Jordanès, c. 45). Il est certain que la confusion des deux noms *Alamanni* et *Alani* est un fait ordinaire dans l'historiographie de l'époque.

¹ Comme le croient Dubos, II, p. 494, et après lui Pétigny, II, pp. 239 et suiv., s'appuyant principalement sur le texte corrompu de la première lettre de saint Remi à Clovis, où il est écrit : *Rumor ad nos pervenit administrationem vos secundum rei bellicæ suscepisse*. Mais le texte rectifié de cette lettre (voir l'Appendice) enlève toute base à cette supposition, qui avait d'ailleurs été réfutée déjà par Montesquieu, *Esprit des lois*, I, XXX, ch. xxiv.

² Sidoine Apollinaire, écrivant à Léon de Narbonne, dit : *Sepone pauxillulum conclamatissimas declamationes, quas oris regii vice conficis, quibus ipse rex inclitus modo corda terrificat gentium transmarinarum, modo de superiore cum barbaris ad Vachalin trementibus fœdus victor innodat, modo per promotæ limitem sortis ut populos sub armis, sic frenat arma sub legibus*. *Epist.*, VIII, 3.

³ *Vita sanctæ Genovefæ*, VI, 25 (Kohler).

⁴ Pour qu'il fût visé dans l'édit du roi Clotaire, disant, c. 11 : *Ecclesiæ vel clericis nullam requirant agentes publici functionom, qui avi vel genitoris [aut germani] nostri immunitatem meruerunt* (Boretius, *Capitul.*, I, p. 19). Il faudrait que ce Clotaire fût Clotaire Ier et non Clotaire II. La question serait tranchée si les mots *aut germani* étaient authentiques, car alors il ne pourrait s'agir que de Clotaire Ier ; malheureusement, le dernier éditeur, Boretius, les tient pour apocryphes, ne les rencontrant pas dans le meilleur manuscrit. Il ne reste donc plus que des arguments internes à invoquer ; aussi le débat n'est-il pas clos.

⁵ C'est à lui principalement que saint Remi pensait lorsqu'il écrivait à Clovis, à l'occasion de son avènement : *Non est novum ut cœperis esse quod parentes tui semper fuerunt*. M. G. H., *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, p. 113.

suppliante, le roi ne put lui disputer plus longtemps la vie des malheureux pour qui elle l'implorait¹.

Et toutefois cet homme si puissant, cet arbitre des destinées de la Gaule, ce chef d'armée dont les victoires eurent pour théâtre Orléans et Angers, disparaît brusquement de la scène à partir de 468, et le silence gardé sur lui par les annalistes n'est plus une seille fois interrompu. Il revient terminer obscurément sa carrière à Tournai, dans cette ville qui fut la première conquête de son grand-père Clodion, comme si une destinée ironique lui avait fait refaire, en sens inverse, toutes les brillantes étapes qui l'avaient mené, par le chemin de la gloire, des bords de l'Escaut à ceux de la Seine, puis à ceux de la Loire ! Que s'est-il donc passé pour qu'il ait tout reperdu, et que Clovis soit obligé de reconquérir pied à pied le domaine où avait gouverné son père ? Sur ce point comme sur tant d'autres, l'historiographie n'a rien à répondre, mais la conjecture n'est pas interdite. Si l'on se souvient que Childéric n'avait en Gaule qu'une autorité de fait, et que la famille d'Ægidius y était entourée d'une grande popularité, on se figurera facilement comment les choses ont pu se passer. Ægidius laissait un fils, qui était peut-être en bas âge au moment de sa mort, mais à qui le père léguait l'héritage de sa gloire et de son influence. Après être resté dans l'ombre pendant les premières années, Syagrius aura profité de la mort du comte Paul pour dresser en face du général barbare l'autorité d'un civilisé, d'un Romain, d'un fils d'Ægidius. Nous ne savons pas s'il y eut une lutte formelle entre les deux rivaux, mais on serait porté à le croire. En effet, lorsque les premières années du règne de Clovis nous montreront de nouveau le roi des Francs et le roi des Romains en présence, l'un apparaîtra refoulé jusqu'aux extrémités de la Gaule franque, l'autre, installé en face de lui, à Soissons, semblera vouloir observer de là son redoutable adversaire. On dirait les positions stratégiques des deux armées ennemies au lendemain d'une bataille inégale, mais non décisive. Et l'on est tenté de croire que la lutte devait avoir laissé de singulières animosités du côté des vaincus, puisque Clovis, après avoir remporté un éclatant triomphe sur le vieil ennemi, se fait livrer le malheureux fugitif au mépris des droits de l'hospitalité, et n'est satisfait que lorsqu'il a vu rouler sa tête sous la hache du bourreau.

S'il en est ainsi, la tradition qui fait fuir Childéric devant un rival romain ne serait pas tout à fait dénuée de vraisemblance : il suffirait d'y remplacer le nom d'Ægidius par celui de son fils. Les treize années qui s'écoulaient de 468 à 481 offrent un espace de temps assez long pour embrasser tous les revirement racontés par la légende. Les historiens qui tiennent à raconter quelque chose de celle-ci seraient donc bien inspirés s'ils en cherchaient l'origine dans les relations hostiles que Childéric doit avoir eues avec le comte Syagrius. Mais nous n'insisterons pas sur ces hypothèses, qui peuvent être considérées tout au plus comme des demi-probabilités. Lorsque Childéric descendit dans la tombe, il y avait longtemps que ces combats avaient pris fin, et que le peuple des Francs jouissait des bienfaits de la paix².

Rentré au pays natal, dans son palais près des flots tranquilles de l'Escaut, Childéric n'eut pas la satisfaction de vieillir auprès de sa famille. Basine lui avait

¹ *Vita sanctæ Genovefæ*, VI, 24 (Kohler).

² *Gentem Francorum prisca ætate residem feliciter in nova prælia concitastis*, écrit Théodoric à Clovis dans Cassiodore, *Variar.*, II, 41. *Mandamus ut gentes quæ sub parentibus vestris longa pace floruerunt, subita non debeant concussione vastari*. Le même au même, *ibid.*, III, 4.

donné plusieurs enfants. Clovis, à ce qu'il paraît, fut son fils unique ; mais il avait trois filles, peut-être les aînées de ce prince, qui s'appelaient Lanthilde, Alboflède et Aldoflède, et que nous retrouverons dans la suite de cette histoire. Childéric fut enlevé aux siens par une mort prématurée : il mourut à Tournai en 481. Il ne devait avoir guère plus de quarante ans, puisqu'il était encore enfant lors de la terrible invasion de 451.. Son père Mérovée n'avait pas eu une existence plus longue, et celle de ses descendants fut tranchée en général par une fin plus brusque encore. Le dieu qui, au dire de la tradition franque, était l'auteur de cette race royale, ne lui avait pas même légué la vitalité moyenne des autres mortels : tant qu'elle dura, ses rejetons semblèrent pressés de passer du berceau sur le trône, et du trône au tombeau.

On fit à Childéric des funérailles royales. Selon les prescriptions de la loi romaine, sa tombe fut creusée hors ville, dans le cimetière qui longeait la chaussée publique sur la rive droite de l'Escaut, et qui sans doute abritait depuis longtemps la population de Tournai. Toute la pompe du rite barbare paraît avoir été déployée dans la funèbre cérémonie. Il fut revêtu d'habits de soie brochée d'or, et drapé dans les larges plis d'un manteau de pourpre semé d'abeilles d'or sans nombre. A son ceinturon, garni de clous de même métal, on suspendit une bourse contenant plus de trois cents monnaies d'or et d'argent aux effigies des empereurs romains. On lui mit au cou un collier formé de médailles, au bras un bracelet, au doigt sa bague nuptiale et son anneau sigillaire, dont le chaton était orné de son image gravée en creux, avec cette légende : *Childirici regis*. Ses armes prirent place à côté de lui comme des compagnes inséparables : c'étaient, d'une part, la framée ou lance royale, qui était comme le sceptre du roi germain ; de l'autre, sa grande épée et la francisque ou hache d'armes, l'instrument national du peuple qu'il gouvernait. Conformément à l'usage barbare, il reçut pour compagnon dans le tombeau son fidèle cheval de bataille, qui descendit à côté de lui harnaché et revêtu du masque bizarre qui faisait ressembler sa tête à une tête de taureau. Puis la terre se referma et l'oubli descendit peu à peu sur le dernier roi païen des Francs. Lorsque les destinées de la nation eurent arraché la dynastie à son berceau et le peuple franc à la religion de ses pères, nul ne se souvint plus de la tombe solitaire où le père de Clovis dormait son dernier sommeil aux portes d'une capitale abandonnée. On ne savait pas même où il était mort, et un historien du dixième siècle pouvait écrire que c'était à Amiens¹. Près de douze siècles s'étaient passés lorsqu'un jour, — le 27 mai 1653, — en creusant pour faire les fondations d'un bâtiment près de l'église Saint-Brice à Tournai, des ouvriers mirent à nu la sépulture royale. Reconnue aussitôt, grâce à l'inscription de l'anneau, elle dut restituer aux archéologues tout le trésor qui lui avait été confié par les ancêtres barbares. Cette précieuse découverte a permis d'achever l'histoire de Childéric, et jette sur les funérailles du héros une lumière que la fortune a refusée à sa vie².

Tel est le Childéric de l'histoire, celui qui a jeté les bases du trône de son fils. S'il est juste d'appeler Clovis un nouveau Constantin, comme l'ont fait les hommes de son temps, Childéric méritera d'être comparé à Constance Chlore. C'est la large bienveillance, c'est la sympathie instinctive du père pour l'idée chrétienne et son respect pour ses représentants, qui ont créé entre les populations et la famille mérovingienne un lien d'affection et de confiance anticipées. Si les

¹ Roricon, dans dom Bouquet, III, p. 5.

² Lire, sur le tombeau de Childéric, J.-J. Chillet, *Anastasis Childerici I Francorum regis*, etc., Anvers, 1655. — Abbé Cochet, *le Tombeau de Childéric Ier*, Paris, 1859.

habitants de la Gaule accueillirent Clovis avec un abandon que l'on ne remarque nulle part ailleurs, c'est en bonne partie peut-être à cause du bon souvenir qu'ils ont gardé de Childéric. Leur reconnaissance semble lui avoir créé une espèce de légitimité, et le patriarche religieux de la Gaule, saint Remi de Reims, ne craignit pas d'écrire à Clovis, lors de son avènement au trône : Vous prenez en mains le gouvernement de la Gaule Belgique : il n'y a rien de nouveau à cela ; vous êtes ce qu'ont été vos pères¹.

¹ M. G. H., *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, p. 113.

LIVRE TROISIÈME.

I. — LES DÉBUTS DE CLOVIS ET LA CONQUÊTE DE LA GAULE ROMAINE.

Clovis avait quinze ans lorsqu'il succéda à son père comme roi des Francs de Tournai. Il était né en 466, au fort des combats que Childéric, après la mort d'Ægidius, livrait dans la vallée de la Loire aux Visigoths et aux Saxons. Si, comme c'est probable, la reine Basine avait accompagné son mari, Clovis aura vu le jour dans une des villes de la France centrale, peut-être à Orléans.

Quand mourut Childéric, il y avait longtemps que son fils portait la framée. Chez les peuples barbares, les jeunes gens ne se voyaient pas soumis à la séquestration studieuse que leur inflige le régime civilisé : ils étaient initiés plus tôt à la vie publique, et proclamés majeurs à un âge où de nos jours ils sont encore sur les bancs. La majorité commençait à douze ans dans la coutume des Francs Saliens¹ : il n'y eut donc aucune interruption dans l'exercice du pouvoir royal à Tournai.

Clovis succédait de plein droit à son père, en vertu d'une hérédité qui était dès lors solidement établie dans son peuple. Il était roi de par la naissance, et les Francs n'eurent pas à délibérer sur la succession de Childéric². Il ne fut pas élevé sur le pavois : ce mode d'inauguration n'était pratiqué que dans le cas d'un libre choix fait par le peuple, c'est-à-dire quand le nouveau souverain manquait d'un titre héréditaire bien constaté. Les guerriers se bornèrent à acclamer le prince qui continuait leur lignée royale, et dont la jeunesse était pour eux le gage d'un règne long et glorieux.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis l'avènement du fils de Childéric, lorsqu'un messenger apporta à Tournai une lettre qu'un heureux hasard nous a conservée. Elle était écrite par Remi, le saint évêque de Reims, un des plus illustres personnages de la Gaule. Métropolitain de la deuxième Belgique, il était la plus haute autorité religieuse de ce pays, et sa parole avait la valeur d'un oracle pour les fidèles. Remi, en félicitant le jeune monarque nouvellement monté sur le trône, lui envoyait des conseils et des exhortations empreints de confiance et d'affection paternelle. On se souviendra, en lisant sa lettre, que le destinataire avait quinze ans, et que dans ce siècle les barbares païens eux-mêmes s'inclinaient avec respect devant la grandeur morale des évêques.

Une grande rumeur est arrivée à nous, écrivait l'évêque de Reims ; on dit que vous venez de prendre en main l'administration de la deuxième Belgique. Ce n'est pas une nouveauté que vous commencez à être ce qu'ont toujours été vos parents. Il faut veiller tout d'abord à ce que le jugement du Seigneur ne vous abandonne pas, et à ce que votre mérite se maintienne au sommet où l'a porté votre humilité ; car, selon le proverbe, les actes des hommes se jugent à leur fin. Vous devez vous entourer de conseillers qui puissent vous faire honneur. Pratiquez le bien : soyez chaste et honnête. Montrez-vous plein de déférence pour vos évêques, et recourez toujours à leurs avis. Si vous vous entendez avec

¹ Pardessus, *Loi salique*, pp. 451 et suiv.

² Junghans, p. 20.

eux, votre pays s'en trouvera bien. Encouragez votre peuple¹, relevez les affligés, protégez les veuves, nourrissez les orphelins, faites que tout le monde vous aime et vous craigne. Que la voix de la justice se fasse entendre par votre bouche. N'attendez rien des pauvres ni des étrangers, et ne vous laissez pas offrir des présents par eux. Que votre tribunal soit accessible à tous, que nul ne le quitte avec la tristesse de n'avoir pas été entendu. Avec ce que votre père vous a légué de richesses, rachetez des captifs et délivrez-les du joug de la servitude. Si quelqu'un est admis en votre présence, qu'il ne s'y sente pas un étranger. Amusez-vous avec les jeunes gens, mais délibérez avec les vieillards, et si vous voulez régner, montrez-vous-en digne².

Bien que cette lettre ne contienne que des conseils généraux et des recommandations banales, elle ne laisse pas d'avoir une grande signification. Toute l'histoire des Francs est en germe dans la première rencontre du roi et de l'évêque. L'Église, de tout temps, s'était sentie attirée vers les barbares par le mystérieux instinct de sa mission ; cette fois elle allait résolument à eux, avec la pleine conscience de ce que signifiait une pareille démarche. Il faut noter la première manifestation de cette initiative hardie, qui aura pour conséquence le baptême de Clovis et la fondation de la monarchie très chrétienne.

Qu'on ne s'étonne pas, d'ailleurs, de voir le clergé de la deuxième Belgique saluer en Clovis son souverain. Nous l'avons déjà vu : Clovis était le successeur du dernier homme qui eût exercé sur cette province une autorité respectée et bienfaisante. Que l'épiscopat gallo-romain l'ait préféré à Syagrius, il n'y a là rien qui doive nous surprendre : en supposant même qu'ils fussent restés fidèles à l'illusion impériale, pouvait-on soutenir que Syagrius était le représentant de l'Empire plutôt que Clovis ? La nationalité de celui-ci n'entraîne pas en ligne de compte ; il y avait des siècles que l'armée était composée de barbares. Quant au gros de la population, elle était sans doute bien indifférente à la question nationale et au maintien de l'unité romaine. On a vu les répugnances de la Gaule centrale contre la domination d'Ægidius ; sans doute, des répugnances croissaient à mesure qu'on approchait de la frontière septentrionale. Dans ces provinces en grande partie germanisées, Rome n'était plus qu'un fantôme, et les barbares apparaissaient comme des disciples pleins de promesses.

Les premières années du règne de Clovis paraissent avoir été une période de recueillement : du moins nous ne connaissons aucun acte de lui jusqu'en 486. On dirait que, bien inspiré ou bien conseillé, il ne voulut pas faire parler de lui

¹ *Cives tuos*. Dubos, II, p. 496, commet une faute grave en traduisant ainsi : **Faites du bien à ceux qui sont de la même nation que vous**. Le mot *cives*, dans l'occurrence, ne se traduit pas mieux par citoyens que par sujets ; j'ai choisi un terme intermédiaire.

² *M. G. H. Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, t. I, p. 113. Cette lettre ne portant pas de date, on l'a tour à tour supposée écrite en 486, après la victoire sur Syagrius, et en 507, avant la guerre d'Aquitaine. La question serait sans doute en suspens si une nouvelle collation du manuscrit 869 de la Vaticane n'avait montré qu'il faut lire le début de la manière suivante : *Rumor ad nos magnum pervenit administrationem vos secundum Belgice suscepisse*. Et une heureuse conjecture de Bethmann, qui corrige *secundum* en *secundæ*, restitue à la phrase son sens vrai. (V. *Neues Archiv.*, t. XIII, pp. 330 et suiv.) Dès lors la date de 507 est écartée, et le débat reste entre celles de 481 et de 486. Je me suis prononcé pour la première, parce que tout, dans le texte, désigne un jeune souverain qui vient de monter sur le trône, rien un vainqueur qui vient d'écraser un rival. La date de 481 avait déjà été proposée par Pétigny, pp. 361 et suivantes. (V. l'Appendice.)

avant d'être en état de se signaler par quelque chose de grand. Peut-être aussi, dans son entourage, aura-t-on craint de faire une entreprise considérable en Gaule tant que vécut Euric, le tout-puissant arbitre des destins de ce pays : c'est ce qui expliquerait pourquoi la première campagne du roi franc eut lieu immédiatement après la disparition du monarque visigoth, qui mourut en 485¹. Dans l'intervalle, le temps, en s'écoulant, apportait à Clovis l'expérience du gouvernement et affermissait son autorité. Il n'est pas douteux cependant que dès lors la fougueuse activité qui le caractérise n'ait tourmenté cette âme passionnée, et qu'il n'ait promené autour de lui des regards pleins d'ardeur et d'impatience. Qu'allait-il faire de sa jeunesse et de sa force, et quel emploi donnerait-il à l'activité d'un peuple qui cherchait le secret de son avenir dans les yeux de ce roi de quinze ans ?

Il n'y avait ni doute ni hésitation possible : l'avenir était du côté du Midi, et la voix prophétique des choses appelait le jeune monarque des Saliens à prendre possession de la Gaule. Mais il ne s'agissait plus, comme au temps de Clodion, de répandre sur les terres romaines des masses avides de barbares sans patrie, qui en expulseraient les anciens habitants. Les Francs étaient maintenant en possession de leurs foyers et de leurs champs. Ces domaines agricoles, tant convoités par eux aussi longtemps qu'ils avaient été confinés au delà du Rhin, ils les occupaient désormais, et chacun d'eux, devenu un propriétaire rural, versait joyeusement ses sueurs sur la glèbe flamande. La période de colonisation était close. Ce n'est pas pour eux, c'est pour leur roi que les guerriers de la nation allaient se remettre en campagne. Ils allaient non pas partager la Gaule entre eux, mais la mettre tout entière, telle qu'elle était, sous l'autorité de leur monarque. Pour celui-ci, l'entreprise devait avoir, si elle réussissait, des résultats incalculables ; pour son peuple, ce n'était qu'une expédition militaire, et pour les populations gallo-romaines, un simple changement de maître.

Pour mieux dire, la Gaule au nord de la Loire n'avait plus de maître du tout : c'était une proie pour le premier occupant. Depuis que les Visigoths s'étaient avancés jusqu'à Tours et dans l'Auvergne, que les Burgondes avaient pris possession de la vallée du Rhône, et que les conquêtes des Francs avaient rompu sur le Rhin les lignes de défense qui la protégeaient contre eux, elle semblait n'être plus, au milieu du déluge de la barbarie, qu'un de ces flots qui émergent encore quelque temps, mais qui sont faits pour être recouverts d'un instant à l'autre par les eaux. Entièrement coupée de l'Italie, malgré les héroïques efforts d'Aétius et d'Ægidius, elle n'avait plus rien à attendre de ce côté. La suppression du titre impérial en Occident était venue relâcher encore, si elle ne l'avait brisé entièrement, le faible lien qui la rattachait à l'Empire. Les empereurs d'Orient se trouvaient maintenant les seuls souverains nominaux du monde civilisé. Officiellement, c'étaient eux qui parlaient en maîtres à la Gaule, et qui étaient en droit de lui envoyer des ordres. Mais quelle apparence que des rives de la Propontide ils pussent faire respecter une autorité qui était déjà sans action alors qu'elle s'exerçait des bords du Tibre ? L'Empire, en réalité, ne gardait sur la Gaule que des prétentions désarmées. Entourés de tous côtés de barbares, les Gallo-romains ne rêvaient plus de percer les lignes profondes qui se mettaient entre eux et le fantôme romain. Mais ils tremblaient à l'idée de perdre les

¹ Cf. W. Schultze, *Das merovingische Frankenreich*, p. 56. Ce livre forme le tome II de l'ouvrage intitulé : *Deutsche Geschichte von der Urzeit bis zu den Karolingern*, par Gutsche et Schultze.

suprêmes biens de la vie sociale, et tout cet ensemble de jouissances morales et intellectuelles qui semblait compris sous le nom de civilisation romaine.

On ne sait pas ce qu'étaient devenues ces populations depuis la mort d'Ægidius et de Paul. La lampe de l'histoire s'éteint subitement après leur sortie de scène, plongeant dans des ténèbres opaques le point qu'il importerait le plus d'éclairer pour connaître le secret des origines de la Gaule franque. Pendant les années crépusculaires qui s'écoulaient de 468 à 486, la désorganisation politique dut être grande dans ce pays. Ceux qui tournaient les yeux vers l'État, pour lui demander de remplir sa mission de protecteur de l'ordre social, constatèrent qu'il avait disparu. Il n'y avait plus d'empereur, il n'y avait plus même de maître des milices. Seuls, les évêques étaient écoutés et obéis dans leurs cités, parce qu'au milieu du désarroi universel, ils représentaient une force qui n'avait jamais capitulé avec aucun ennemi, ni désespéré devant aucune détresse. Chaque évêque était l'arbitre de la cité dont il était le pasteur, et son influence était en proportion du prestige que lui donnaient ses vertus et ses talents. Qui avait les évêques pour lui était le maître de l'avenir.

Il y avait cependant un continuateur de la politique conservatrice d'Ægidius et de Paul. Ægidius avait laissé un fils, du nom de Syagrius, que nous trouvons, vers 486, en possession d'une partie de la Gaule¹. Il ne portait pas, comme son père, le titre de maître des milices, moins encore celui de duc ou de patrice, qui lui est donné par des documents peu dignes de foi². Nulle part on ne voit qu'il ait tenu d'une délégation impériale le droit de diriger les destinées de la Gaule : et quelle eût d'ailleurs été l'autorité d'un mandat qui venait d'être brisé en 476 ? Nous ne pouvons donc regarder le gouvernement de Syagrius que comme un pouvoir de fait, reconnu exclusivement par les cités qui préféraient sa domination à celle d'un autre, ou encore aux dangereux hasards de la liberté. Quelles étaient ces cités ? Nous l'ignorons absolument, et il serait bien téméraire d'identifier le domaine sur lequel s'étendait l'autorité du fils d'Ægidius avec la Gaule restée romaine. Celle-ci allait de la Somme à la Loire et de la Manche à la Haute-Meuse, sans qu'il soit possible de délimiter d'une manière plus précise les frontières de l'Est. Dans cette vaste région, plus d'une cité indifférente aux destinées de Syagrius et sans sympathie pour sa politique, devait posséder un régime semblable à celui de la ville de Rome au septième siècle, c'est-à-dire que l'autorité spirituelle des évêques y avait pris la place du pouvoir civil absent.

L'histoire s'est donc laissé éblouir par le titre de roi des Romains, que Syagrius porte dans les récits de Grégoire de Tours. Elle a supposé qu'à cette royauté correspondait -un royaume, et que ce royaume comprenait toute la partie de la Gaule qui n'était pas soumise pour lors à des rois germaniques. C'est une illusion. Le titre de roi que le chroniqueur attribue à Syagrius, il l'a emprunté aux traditions des barbares eux-mêmes, qui n'en connaissaient pas d'autre pour désigner un chef indépendant³. Sous l'influence de ces traditions, d'autres sont allés plus loin, et ils ont imaginé une dynastie de rois dès Romains de la Gaule, dans laquelle se succèdent de père en fils Aetius, Ægidius, Paul et Syagrius⁴. Si Grégoire avait connu celui-ci par d'autres sources que les légendes franques, il se serait gardé de lui donner un titre si peu en harmonie avec la nomenclature

¹ Grégoire de Tours, II, 18 et 27.

² Frédégaire, III, 15 ; Hincmar, *Vita Remigii* dans *Script. Rer. Merov.*, t. III, p. 129.

³ V. l'article déjà cité de Tamassia, p. 228, et G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 213 et suivantes.

⁴ G. Kurth, *o. c.*, pp. 96 et 214.

officielle de l'Empire. Mais il était dans la destinée du dernier tenant de la civilisation romaine de n'arriver à la postérité que dans les traditions nationales de ses vainqueurs.

Le centre du pays qui reconnaissait alors la domination de Syagrius, c'était le Soissonnais, qui avait déjà appartenu, s'il en faut croire le chroniqueur, à son père Ægidius¹. Ce renseignement, qui ne semble pas puisé dans une source écrite, doit être accepté sous bénéfice d'inventaire. Évidemment, dans la pensée des barbares auxquels il est emprunté, Soissons était un héritage que Syagrius tenait de son père en toute propriété, et il n'y avait aucune différence juridique, à leurs yeux, entre la royauté de Soissons et celle de Tournai. En réalité, toute l'autorité d'Ægidius en Gaule ultérieure reposait sur son mandat de maître des milices, et son fils n'avait pu en recueillir que ce que lui aurait attribué, soit un mandat nouveau, soit encore la confiance des populations. Si donc nous le voyons établi à Soissons aux abords de l'année 486, c'est qu'il s'était emparé de cette ville ou qu'elle s'était donnée à lui.

Bâtie au sommet d'une colline qui commande la rivière de l'Aisne, Soissons était une des cités les plus riches et les plus animées de la Gaule Belgique². L'Empire y avait eu d'importants ateliers militaires, où l'on façonnait des boucliers et des cuirasses, ainsi qu'une fabrique de balistes. Plusieurs édifices considérables surgissaient dans l'enceinte rectangulaire, et les fouilles attestent la richesse et la beauté des constructions privées. L'on croit retrouver, dans les ruines d'un vaste monument situé au nord de la ville, et que la langue populaire appelait le château d'albâtre, les traces du palais des gouverneurs romains et de la résidence de Syagrius. A l'ombre de tant d'opulentes constructions, le christianisme avait élevé ses modestes sanctuaires, tout parfumés des souvenirs de ses premiers combats pour le Christ. Crépin et Crépinien, les deux cordonniers martyrs, avaient un oratoire dans la ville, sur les fondements de la chaumière qui avait abrité leurs restes sacrés ; hors les murs, deux autres églises leur étaient dédiées, l'une à l'endroit où ils avaient été emprisonnés, l'autre au-dessus de leur tombeau. Enfin, au quatrième siècle, une belle basilique sous l'invocation de la sainte Vierge, ainsi que des saints Gervais et Protais, avait surgi sur les ruines, dit-on, d'un temple d'Isis. Tous ces monuments étaient debout encore, les humbles comme les superbes ; car, au dire des historiens, Soissons avait échappé non seulement à la grande invasion de 406, mais aussi à celle d'Attila, en 451. Si l'on peut ajouter foi à ces informations, on s'expliquera sans peine le choix que Syagrius fit, pour y résider, de cette ville si heureusement épargnée. L'œil eût pu s'y croire encore en plein Empire. *L'étendard romain, dit un écrivain, flottait encore sur les murs de Soissons dix ans après que l'épée des barbares l'avait renversé des murs du Capitole*³. Mais cet étendard n'était plus celui de l'Empire : c'était tout au plus celui d'un soldat de fortune, qui n'avait pas plus de titre que Clovis à gouverner la Gaule. Le sort des armes allait seul décider entre les deux rivaux.

Ce fut le roi des Francs qui ouvrit les hostilités. Il avait vingt ans, il était à la tête d'un peuple belliqueux et entreprenant, il s'inspirait de la tradition héroïque de Clodion, et peut-être aussi du souvenir de quelque grave injure à venger. Il dut

¹ *Siacrius Romanorum rex Egidii filius, apud civitatem Sexonas quam quondam supra memoratus Egidius tenuerat, sedem habebat.* Grégoire de Tours, II, 27.

² Voir sur Soissons les histoires de cette ville par Leroux et par Henri Martin et Jacob, auxquelles sont empruntés les renseignements contenus dans le texte.

³ Leroux, *Histoire de Soissons*, t. I, p. 166.

cependant y avoir, au palais de Tournai, bien des délibérations avant qu'on se mît en campagne. Tout d'abord des alliances furent cherchées. Les rois saliens apparentés à Clovis, à savoir Ragnacaire et Chararic, promirent leur participation à l'entreprise¹. Assuré de ce côté, Clovis prit résolument les armes. Au dire de la tradition, il envoya un défi à Syagrius, en le sommant de lui fixer le jour et le lieu de leur rencontre. Il se conformait en cela à l'usage germanique, qui ne voulait pas qu'on attaquât l'ennemi sans l'avoir défié². Pareille coutume, étrangère à toute préoccupation de stratégie, devait singulièrement mettre à l'aise un adversaire au courant de la grande guerre. Mais la décadence de l'art militaire était venue, et avait nivelé les armées des deux partis. Les chances de la lutte se trouvaient donc à peu près égales, le jour où les deux rivaux eurent l'engagement suprême qui décida du sort de la Gaule.

Syagrius dut se préoccuper avant tout de couvrir sa capitale. Selon toute apparence, il se sera donc porté en avant de Soissons pour attendre l'ennemi ; mais on n'a pu faire que de vagues conjectures sur le théâtre de la lutte. D'après les uns, il se trouverait entre Epagny et Chavigny ; d'après les autres, il faudrait le chercher du côté de Juvigny et de Montécouvés³. Le *roi des Romains* avait ramassé tout ce qu'il avait de soldats, je veux dire les vétérans d'Ægidius, qui étaient restés fidèles au fils, et peut-être aussi quelques corps de soldats indigènes et de colons barbares⁴. Mais que pouvaient ces troupes, sans enthousiasme et sans foi, pour résister au choc impétueux des forces franques ?

Le jeune roi salien eut pourtant un moment de vive inquiétude : c'est lorsqu'il vit son parent, le roi Chararic, se tenir à distance de la mêlée, dans l'intention manifeste de ne se prononcer qu'en faveur de l'armée victorieuse⁵. Mais cette défection ne rendit pas beaucoup meilleure la situation de Syagrius, comme on le voit par la suite des faits. Au surplus, l'enchaînement de ceux-ci nous échappe.

L'historien des Francs a résumé en une seule ligne, probablement empruntée aux laconiques annales qu'il consultait, le récit de la lutte entre le Romain et le barbare ; il se borne à nous dire que Syagrius vaincu s'enfuit à Toulouse, auprès du roi des Visigoths, et qu'Alaric, tremblant devant la colère de Clovis, lui livra son hôte, que le barbare fit mettre à mort en secret. Il ne nous apprend pas si le vaincu prolongea sa résistance après sa première défaite, s'il y eut, dans la

¹ Selon Dubos, *Hist. crit. de l'établiss. de la monarchie française*, III. p. 23, suivi par Pétigny, *Études*, II, p. 384, et par Junghans, *Histoire critique des rois Childéric et Clovis*, p. 27, Chararic aurait refusé de prendre part à la guerre. Ces auteurs ont mal lu le texte de Grégoire de Tours, II, 42, cité plus bas. Pétigny ajoute que le roi des Ripuaires refusa de secourir Clovis. Mais sa seule raison pour affirmer cela, c'est que Grégoire de Tours ne dit pas qu'il l'ait secouru en effet. C'est incontestablement une forte mauvaise raison.

² Deux générations après Clovis, quand Sigebert Ier se proposa d'attaquer son frère Chilpéric, il lui envoya le même message. V. Grégoire de Tours, IV, 49. Et l'on voit par Zosime, II, 45, que l'usurpateur Magnence, qui était probablement d'origine franque, avait fait proposer à l'empereur Constance une rencontre à Siscia. On offrait alors le choix du terrain, comme aujourd'hui les bretteurs offrent le choix des armes.

³ Voir les dissertations de l'abbé Lebeuf et de Biet sous le même titre *Dissertation où l'on fixe l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules*, et dans le même volume, Paris, 1736.

⁴ Selon Junghans, p. 27, Syagrius n'aurait eu à sa disposition d'autres ressources que celles de ses propres domaines.

⁵ Grégoire de Tours, II, 42 : *Quando autem cum Siagrio pugnavit, hic Chararicus evocatus ad solatium Chlodovechi eminus stetit, neutre adjuvans parti sed eventum rei expectans, ut cui evenerit victuriam, cum illo ut hic amicitia conligaret.*

Gaule, des cités qui lui restèrent fidèles et qui s'opposèrent au conquérant, ni combien de temps &ira la lutte. Il nous laisse ignorer dans quelles circonstances Syagrius se vit obligé finalement de passer la frontière gothique, et de se jeter dans les bras des anciens ennemis de son père ; il ne nous dit pas davantage pourquoi, au mépris des lois de l'hospitalité, Alaric livra à Clovis l'homme qui était venu se réfugier auprès de son foyer. **C'est**, dit le chroniqueur franc, **l'habitude des Goths de trembler**¹. Cette parole, qui est dictée à Grégoire de Tours par son antipathie à la fois nationale et religieuse pour les Visigoths, est une boutade et non une explication : car encore faudrait-il savoir pourquoi les Goths tremblaient. Ne nous sera-t-il pas permis, devant le silence de nos sources, de tâcher d'arriver à la vérité par les considérations suivantes ?

Selon toute apparence, l'extradition de Syagrius par Alaric et la conquête des régions de la Loire par Clovis sont dans un rapport d'étroite connexité. Chassé de son ancien domaine, soit aussitôt après la première bataille, soit, peut-être, après une série d'échecs successifs, le comte romain avait passé la frontière au moment où tout espoir de relever sa fortune semblait définitivement perdu. Peut-être, dans sa détresse, avait-il fait appel aux armes des Visigoths ; peut-être ceux-ci, en embrassant le parti du vaincu, avaient-ils eu avec le roi des Francs un premier conflit, au cours duquel la fortune des armes les avait abandonnés, les forçant à l'acte suprême de lâcheté que leur imposait le vainqueur irrité. Ce ne sont pas là de simples conjectures, et l'on peut s'en rapporter au témoignage d'un chroniqueur contemporain qui nous fait assister, en 496 et en 498, à des luttes entre Francs et Visigoths à Saintes et à Bordeaux. Cette lutte ne fut pas tout à fait désastreuse pour les Visigoths : s'ils virent l'ennemi s'avancer jusqu'au cœur de leur royaume, ils surent lui arracher une partie de ses conquêtes, et le roi franc comprit qu'il avait intérêt à ne pas les pousser au désespoir. Il laissait derrière lui la Gaule récemment conquise et où, sans doute, il restait encore des partisans de Syagrius ; il devait s'efforcer d'y asseoir sa puissance et de s'y rendre populaire, plutôt que de combattre au loin et de permettre à ses adversaires d'intriguer contre lui. De leur côté, les Visigoths vaincus, qui n'avaient aucune raison de défendre jusqu'à la dernière extrémité le fils de leur ennemi, sentant au contraire le besoin de se recueillir après le règne persécuteur d'Euric, qui avait ébranlé la fidélité des provinces gauloises, durent croire qu'ils n'achèteraient pas la paix à un prix trop élevé, si, en échange de l'intégrité de leur territoire, ils livraient à Clovis l'hôte gênant qui attendait à Toulouse l'arrêt du destin. Ce serait donc seulement à la fin des événements racontés dans ce chapitre et dans une partie du précédent qu'il faudrait placer l'extradition et la mort de Syagrius². La tragique destinée du fils d'Ægidius était, dans une époque comme celle-là, l'inévitable dénouement d'une lutte personnelle entre deux rivaux se disputant le pouvoir. Depuis des siècles, il était dans la tradition romaine que le vainqueur se débarrassait de ses compétiteurs par la mort. Et Syagrius n'était pas de ces rivaux qui peuvent se

¹ *Ut Gothorum pavere mos est.* (Grégoire de Tours, *H. F.*, II, 27.)

² Quoi qu'on pense de toutes ces conjectures, sur lesquelles cf. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodovech* dans *Bonner Jahrbücher*, t. 403, il est une chose que sans doute on m'accordera, à savoir que les événements dont Grégoire nous donne un résumé si sommaire se répartissent sur un certain espace de temps, et comprennent des péripéties que le narrateur a passées sous silence. Que l'on veuille bien comparer, sous ce rapport, l'histoire de la guerre contre les Alamans, qui, dans Grégoire, tient encore une fois dans quelques lignes, et dont les recherches modernes nous ont fait connaître les diverses phases et la durée prolongée. (V. ci-dessous.)

flatter, après la défaite, de rencontrer quelque clémence dans le cœur de leur ennemi.

Tant qu'il vivait, il représentait dans une certaine mesure la tradition romaine. Rien ne garantissait qu'un jour il ne pourrait pas, avec l'appui d'un roi rival, troubler le roi des Francs dans la possession de sa conquête, en évoquant les grands souvenirs de l'Empire disparu. D'ailleurs, si faible que l'eût rendu sa défaite, il avait un parti qui devait garder de l'espoir aussi longtemps que son chef restait vivant et libre : il fallait lui ôter d'un coup toutes ses illusions. Peut-être aussi les suggestions de la rancune personnelle vinrent-elles se mêler aux calculs de la politique. Quoi qu'il en soit, Syagrius, jeté dans les fers, fut épargné quelque temps ; puis, en secret, sans doute pour ne pas provoquer ouvertement ses partisans, Clovis fit tomber sa tête sous la hache du bourreau¹. Par cet acte de froide cruauté, il vengeait sans le savoir, sur le dernier des Romains, la mort des rois francs, ses aïeux peut-être, qui, cent soixante-dix ans auparavant avaient péri dans l'amphithéâtre de Trèves, sous la dent des bêtes féroces.

En relatant cette mort, nous avons sans doute anticipé sur les événements, car Grégoire de Tours, qu'il ne faut d'ailleurs pas prendre au pied de la lettre, nous dit que Syagrius périt seulement après que Clovis eut achevé la conquête de son royaume. Nous savons ce que nous devons entendre par cette expression ambitieuse, et nous ne reviendrons pas sur la distinction que nous avons faite entre la Gaule romaine et la Gaule de Syagrius.

Soissons avait ouvert ses portes au vainqueur dès le lendemain de la bataille, et Clovis s'y était installé aussitôt comme dans sa capitale. Tournai fut oublié, et les Francs germaniques des bords de l'Escaut virent leur souverain abandonner, pour n'y plus reparaître jamais, le palais de la vieille cité mérovingienne. Pendant quelque temps, on se souvint encore de son ancienne gloire, et un hagiographe du septième siècle l'appelle la ville royale². Mais ce fut tout. L'abandon de Tournai, comme celui de la fabuleuse Dispargum, marquait une nouvelle étape de la carrière rapide des rois francs. Clovis s'installa dans le palais de Syagrius, et prit possession de tout le domaine du fisc impérial, resté sans maître. Ce fut l'origine de ses richesses, qui constituèrent un des éléments essentiels de la puissance de sa dynastie. Ce domaine comprenait un bon nombre de villas que nous retrouverons par la suite dans le patrimoine des rois mérovingiens. On sait avec quelle prédilection ils résidèrent dans ces demeures champêtres, et l'on ne peut douter que ce goût n'ait été partagé par Clovis. Lui aussi, il aima le séjour des belles campagnes où il retrouvait le grand air de la liberté germanique, avec le voisinage des forêts giboyeuses. On croit savoir le nom d'une des fermes qu'il aura habitées : c'est Juvigny, à dix kilomètres de sa capitale, à l'entrée d'une vallée étroite et près de la chaussée romaine qui conduit de Soissons à Saint-Quentin³. Le même honneur est revendiqué, mais avec des titres plus douteux, par le village de Crouy, sur l'Aisne, à cinq kilomètres au nord de Soissons⁴. Certes, nous ne pouvons pas garantir l'authenticité des traditions qui font résider Clovis dans ces localités, mais elles ont un degré de probabilité et de vraisemblance qui nous autorise à les mentionner ici. Et il n'est pas indifférent

¹ *Quem Chlodovechus receptum custodiae mancipare praecepit, regnoque ejus acceptum, eum gladio clam feriri mandavit.* Grégoire de Tours, II, 27.

² Voyez la *Vie de saint Eloi* dans Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, III, p. 229.

³ *Vita sancti Arnulfi martyris*, dans dom Bouquet, III, p. 383. Sur cette localité, lire la notice de Melleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*, t. I, p. 328.

⁴ Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, t. I, p. 115.

pour l'historien de pouvoir se figurer ce roi au repos dans une de ses vastes exploitations agricoles, et menant, loin des étroites et sombres enceintes des villes romaines, cette existence de grand propriétaire rural, qui, jusqu'à la fin de la dynastie, resta celle de ses descendants.

Le conquérant ne s'attarda pas, d'ailleurs, dans les jouissances du repos, et il continua le cours de ses succès aussitôt après la prise de Soissons. Il ne paraît pas qu'il ait rencontré beaucoup de résistance dans le reste du pays. Syagrius vaincu, il n'y avait plus de force capable de lui tenir tête. Les villes gauloises qui n'avaient pas reconnu l'autorité du fils d'Ægidius ne pouvaient guère, même si elles l'avaient voulu, fermer leurs portes à son vainqueur : dans cette lutte inégale, elles étaient condamnées à succomber. Au surplus, comme nous l'avons déjà dit, l'autorité des évêques y était grande, et l'on a pu deviner, par l'attitude de saint Remi vis-à-vis des Francs, les dispositions de tous ses frères dans l'épiscopat. Tout permet de croire qu'en général les évêques de la seconde Belgique, à l'exemple de leur métropolitain, reconnurent dans Clovis le légitime souverain de cette province abandonnée. Ils pouvaient beaucoup pour faciliter sa prise de possession et pour diminuer les souffrances qui étaient, en ce temps, le résultat ordinaire d'un changement de domination. D'un côté, ils empêchèrent les résistances inutiles, qui n'auraient servi qu'à exaspérer le vainqueur ; de l'autre, ils déterminèrent ce dernier à se présenter aux populations plutôt comme un ami que comme un conquérant. Cette intervention de l'épiscopat, qui n'est pas explicitement attestée par l'histoire, est clairement indiquée par toute la situation qui résulta de la conquête : on peut y remonter comme de l'effet à la cause, et l'induire avec une espèce de certitude des résultats qu'elle seule a pu produire.

Cela ne veut pas dire que l'occupation du pays eut lieu sans aucune violence. Toute expédition militaire, tout déplacement de force armée était, à cette époque ; un retour momentanément à la barbarie la plus atroce. Les guerriers, à l'heure du combat et du pillage, n'étaient plus dans la main de leurs chefs ; il fallait, si je puis ainsi parler, leur lâcher la bride pour rester maître d'eux. Longtemps après la conquête, les armées franques gardèrent ce caractère primitif : elles ne pouvaient pas traverser leur propre pays sans le piller cruellement, et ne faisaient aucune différence entre les provinces qu'elles devaient défendre et celles qu'elles allaient attaquer¹.

On peut donc juger de quelle manière devait se comporter l'armée de Clovis, lorsqu'elle traversait en triomphe les contrées qui s'humiliaient devant le roi son maître. Pour elle, les distinctions que l'adroite diplomatie des évêques et des rois faisait entre pays conquis et pays, ralliés n'existaient pas : dans son outrecuidance barbare, elle se déchaînait avec une espèce d'ivresse contre tout ce qui ne pouvait pas résister, chaque fois qu'elle ne se heurtait pas à une défense expresse ou à une intervention personnelle de son roi. Et celui-ci ne pouvait intervenir à tout propos, au risque d'user bien vite un pouvoir qui reposait surtout sur sa popularité. Il devait fermer les yeux sur beaucoup d'excès, s'il voulait être en état d'empêcher les plus criants.

Si l'on tient compte de ce qui vient d'être dit, on ne sera nullement étonné de l'épisode que nous allons raconter : il apparaîtra plutôt comme l'indice caractéristique de la situation complexe qui fut celle de la Gaule romaine à cette

¹ Grégoire de Tours, IV, 47-50 ; *id.*, VIII, 30 ; *Vita sancti Galli*, dans *M. G. H. Scriptores*, II, p. 18 ; *Vita sancti Medardi*, c. 21, dans *M. G. H. Auctor. Antiquiss.* t. IV, II, p. 70 ; Procope, *De bello gothico*, II, 25 ; Marculf, *Formul.*, I, 33.

date. Dans une des églises qu'ils avaient pillées, les soldats francs avaient emporté tous les ornements sacerdotaux et tous les vases sacrés. Parmi ceux-ci se trouvait notamment une grande urne, d'une beauté remarquable, et à laquelle l'évêque du diocèse tenait beaucoup. Il envoya donc prier Clovis de lui faire rendre au moins cet objet d'art. Remarquons, en passant, la signification de cette démarche : c'est celle d'un homme qui croit pouvoir compter sur de la déférence, et qui ne voit pas un ennemi dans le roi des Francs. Clovis, dont l'expédition était terminée pour cette année, et qui était déjà sur le chemin du retour, invita le mandataire de l'évêque à le suivre jusqu'à Soissons, où devait avoir lieu le partage du butin. Cette opération difficile se fit selon le procédé traditionnel chez les barbares : on jetait en un tas tout ce qui avait été pris ; une part privilégiée, le cinquième ordinairement, était assignée au roi par le sort ; tout le reste était partagé en lots qu'on tâchait de rendre aussi égaux que possible, et qu'on distribuait entre tous les soldats. Les œuvres d'art les plus précieuses n'étaient évaluées qu'au poids du métal : si elles semblaient dépasser la valeur d'une part ordinaire, elles étaient mises en pièces. Ces usages militaires avaient la force que leur donnait une longue tradition, jointe à l'intérêt commun ; on comprend avec quelle sollicitude tous y devaient tenir, et le roi, qui en tirait tant d'avantages, avait moins que tout autre le droit d'y déroger au détriment des soldats.

Clovis exposait donc une partie de sa popularité pour faire plaisir à l'évêque lorsqu'il demanda qu'on lui adjugeât le vase hors part. Toutefois, comme ses guerriers l'aimaient et que la demande ne semblait pas de conséquence, tous furent unanimes à déférer à son désir. Mais un mécontent, peut-être un des commissaires préposés au partage par leurs camarades, protesta contre la prétention de Clovis et cassa le vase avec sa hache, en déclarant que le roi n'en aurait tout ou partie que si le sort le mettait dans son lot. Clovis dut dévorer sa colère, car, en somme, le soldat insolent était dans son droit strict, et il défendait celui de tous ses camarades. A coup sûr, l'armée franque eût pris ombrage d'une vengeance qui, tirée sur l'heure, eût semblé une atteinte à la liberté du partage plutôt que la punition d'une injure. Au surplus, le vase ayant été attribué au roi par le vote de l'armée, il en prit les morceaux, qu'il rendit à l'envoyé épiscopal.

L'année suivante, Clovis trouva une occasion de se venger, et il le fit cruellement. Passant ses troupes en revue au commencement de la campagne, il rencontra l'homme au vase, et le gourmanda sévèrement sur l'état de ses armes. *Nul, dit-il, n'est aussi mal équipé que toi ; ta framée, ton épée, ta hache, rien ne vaut.* Et lui arrachant cette dernière arme des mains, il la jeta à terre. Comme le soldat se baissait pour la ramasser, Clovis lui abattit sa francisque sur la tête en disant : *C'est ce que tu as fait au vase de Soissons.* Personne n'osa bouger dans l'armée, et cet acte de sévérité frappa de terreur tous les soldats¹.

L'intérêt de cette anecdote ne réside pas, comme on l'a si souvent répété, dans la différence du pouvoir que le roi franc avait sur ses guerriers, selon qu'on était sous les armes ou non. En réalité, comme nous l'avons indiqué, le soldat mutin fut épargné la première fois, parce qu'il fallait trouver un prétexte ou une

¹ Grégoire de Tours, II, 27. *Quo mortuo, reliquos abscedere jubet, magnum sibi per hanc causam timorem statuens.* Junghans, p. 29, et d'autres exagèrent la portée de ce passage en y trouvant la preuve qu'en 487, Clovis put renvoyer l'armée dans ses foyers aussitôt après le champ de mars.

occasion pour le frapper : voilà tout¹. Mais l'épisode nous révèle aussi les ménagements dont Clovis usait vis-à-vis de l'épiscopat au cours de sa conquête, et les difficultés que cette politique prudente et circonspecte rencontrait dans l'humeur brutale des siens. Ceux-ci voulaient du butin et ne rêvaient que pillage : leur donner toute satisfaction, c'était s'exposer à voir se lever la contrée entière, et les évêques se faire l'âme de la résistance. D'autre part, avoir trop d'égards envers les indigènes, c'était risquer de mécontenter l'armée. Il fallait manœuvrer entre ces deux dangers opposés, et laisser passer les violences qu'on ne pouvait empêcher, tout en s'évertuant à réparer aussitôt le mal qui avait été fait. Ainsi, la population irritée contre les soldats s'apercevait qu'elle était protégée par leur chef, et elle se persuadait peu à peu qu'elle avait tout à gagner en reconnaissant l'autorité de ce protecteur.

Le nom de l'évêque qui fut le héros de cet épisode célèbre nous est resté inconnu, Grégoire de Tours n'a pas cru devoir nous le dire ; mais, de bonne heure après lui, on s'est persuadé que c'était saint Remi de Reims, et la conjecture n'a rien d'in vraisemblable². L'archevêque Hincmar, se faisant l'interprète d'une vieille tradition locale, voit même un souvenir du passage des Francs dans le nom du chemin de la barbarie, que l'on montre encore aujourd'hui dans la campagne de Reims, et qui fut suivi, dit-il, par l'armée de Clovis³. Somme toute, il nous importe assez peu de connaître le nom resté dans la plume de Grégoire de Tours. L'anecdote n'a de valeur que par son côté général, en ce sens que tout autre évêque de la Gaule romaine eût pu en être le héros.

La bataille de Soissons avait ouvert la campagne de 486 ; le partage du butin qui a eu lieu dans la même villa en a été l'acte final. Mais, dès le retour du printemps de l'année suivante, l'armée se réunissait de nouveau pour d'autres conquêtes. Nos sources sont malheureusement muettes sur la période de dix années qui s'écoule depuis la bataille de Soissons, en 486, jusqu'à la guerre contre les Alamans, en 496. Une seule ligne de Grégoire de Tours disant que Clovis fit beaucoup d'expéditions et qu'il remporta beaucoup de victoires, voilà, avec la laconique mention d'une lutte contre les Thuringiens, dont nous parlerons tout à

¹ Sigebert, petit-fils de Clovis, se trouvant dans une situation analogue, s'en tira de la même manière. Son armée avait murmuré contre lui, parce qu'il avait interdit certains pillages ; il monta à cheval et parvint à l'apaiser par de bonnes paroles ; seulement plus tard, quand on fut rentré dans le pays, il fit lapider les principaux mutins. (Grégoire de Tours, IV, 49.)

² Grégoire de Tours, II, 27, suivi par le *Liber historiæ*, c. 10, et par Roricon, II, p. 6, ne nomme personne. Frédégaire, III, 16 ; Hincmar, *Script. Rer. Merov.*, t. III, p. 292, et Aimoin, I, XII, p. 36, nomment saint Remi. Hincmar est extrêmement instructif à lire ici : il fait des prodiges pour que saint Remi n'ait pas eu l'affront de se voir enlever le vase, mais aussi pour qu'il garde l'honneur de se le faire restituer, et il a trouvé de complaisants échos dans Dubos, II, p. 32, et surtout dans Pétigny, II, p. 386. Sur cette question controversée, voir G. Kurth, *les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, p. 412, et *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 223 et 224.

³ *Transitum autem rex faciens secus civitatem Remis per viam quæ usque hodie propter barbarorum per eam iter barbarica nuncupatur.* Hincmar, *l. c.* Le chemin de la barbarie existe encore aujourd'hui sous ce nom ; c'est une ancienne voie romaine courant dans la campagne de Reims, du sud-est au nord-ouest, sur un parcours d'une quarantaine de kilomètres, et se reliant à Ambonnay à la chaussée romaine qui va de Reims à Soissons. Il n'y a rien de commun entre le *chemin de la barbarie* et la rue du Barbastre, à Reims, comme l'a déjà montré Dubos, III, p. 28.

l'heure, à quoi se bornent nos informations¹. Seulement, comme au bout de cet intervalle nous trouvons le roi des Francs en possession de toute la Gaule jusqu'à la Loire, nous devons supposer qu'il en aura consacré au moins une partie à faire la conquête de ces riches et belles provinces.

Deux épisodes historiques pleins d'intérêt nous aideraient à combler cette vaste et regrettable lacune, si l'on pouvait écarter tous les scrupules qu'ils éveillent chez l'historien consciencieux, et leur assigner avec quelque certitude la date approximative que nous sommes obligé de leur donner dans ce récit. Ces épisodes montrent, s'ils sont vrais, que l'entrée du roi franc n'eut pas lieu partout sans difficulté, et que, s'il y eut des villes qui lui ouvrirent pacifiquement leurs portes, d'autres lui opposèrent une vive résistance.

De ce nombre fut Paris. Cette belle ville, née dans une île de la Seine, s'était bientôt sentie à l'étroit dans son berceau, et s'était répandue sur les deux rives en opulentes constructions publiques et privées. Mais lorsque les barbares apparurent, elle se renferma dans l'enceinte de la cité, abandonnant à la brutalité de l'armée ennemie les villas et les sanctuaires de ses faubourgs. Pendant cinq ans, s'il en faut croire un hagiographe², Clovis se fatigua devant les murs de sa future capitale : Paris ne voulait pas se rendre. Au bout de quelque temps, la disette éclata, et plusieurs habitants moururent de faim. Alors sainte Geneviève, la voyante qui avait déjà rassuré ses concitoyens lors de l'invasion d'Attila, se fit pour la seconde fois le bon génie de la ville menacée. Malgré un investissement rigoureux, elle parvint à s'échapper en barque sur la Seine, gagna Troyes et Arcis-sur-Aube, où elle équipa une flottille de ravitaillement, et après avoir manqué de périr au cours de sa navigation, elle rentra en triomphe à Paris, rapportant d'abondantes provisions qu'elle distribua aux affamés³. Nous ne savons de quelle manière se termina ce siège, mais nous avons le droit de supposer que l'influence pacifiante de la sainte n'est pas restée étrangère au pacte qui l'aura enfin cédée à Clovis. L'immense popularité dont elle ne cessa de jouir, à partir de cette époque, en est un indice assez éloquent. Paris resta reconnaissant à la mémoire de Geneviève, il en a fait sa patronne et a oublié pour elle le sophiste couronné de Lutèce : c'est dans ses mauvais jours seulement qu'il se détourne de la vierge de Nanterre pour reprendre les traditions de Julien l'Apostat.

Pendant que, protégée par les deux bras de son beau fleuve et par sa vieille enceinte romaine, la capitale de la France inaugurait la série des sièges mémorables qu'elle a soutenus, les Francs achevaient la conquête de la Gaule située au nord de la Seine. Du côté de l'est, ils s'étendaient jusqu'à la première Belgique, où Verdun, sur la Meuse, tombait dans leurs mains après une longue résistance. Il est intéressant de constater que l'évêque de cette ville était mourant lorsque les Francs arrivèrent, et cette lutte inutile trouve peut-être son explication dans l'absence de ce négociateur autorisé. Au dire d'un vieil hagiographe, l'armée franque aurait déployé à cette occasion toutes les ressources de la poliorcétique la plus savante. Du haut des murs, les assiégés virent l'investissement de leur ville progresser tous les jours, jusqu'à ce que les

¹ *Multa bella victuriasque fecit*. Grégoire de Tours, II, 27.

² *Vita sanctæ Genovefæ*, VII, 33 (Kohler) : *Tempore igitur quo obsidionem Parisius quinos per annos ut aiunt perpessa est a Francis*. Quelques manuscrits portent *per bis quinos annos* ; mais un siège de cinq ans est déjà bien difficile à admettre. V. Kohler, pp. 85 et ss.

³ *Vita sanctæ Genovefæ*, II, 7 (Kohler).

lignes de circonvallation furent achevées. Alors le bélier commença à battre les murailles, et une grêle de traits refoula les défenseurs qui se présentaient sur les remparts. Pendant que grandissait le danger, l'évêque expira, et la population démoralisée n'attendit plus son salut que de la clémence du roi barbare.

Mais comment toucher son cœur, maintenant que le protecteur en tare de la cité venait de disparaître ? On jeta alors les yeux sur un vieux prêtre du nom d'Euspicius, qui était universellement vénéré pour ses vertus. Euspicius consentit à aller recommander ses concitoyens au barbare victorieux, et le fit avec un plein succès. Clovis lui accorda une capitulation honorable, et, sans doute, la sécurité pour les personnes et pour les biens. La scène de l'entrée pacifique du vainqueur dans la ville prise a fait une vive impression sur le narrateur : en quelques traits pleins de vivacité il nous montre le vieux prêtre qui, tenant Clovis par la main, l'amène au pied des remparts, les portes de la ville qui s'ouvrent à deux battants pour lui livrer passage, un cortège nombreux, clergé en tête, qui vient processionnellement à la rencontre du généreux vainqueur. Deux jours de festins et de réjouissances scellèrent la réconciliation si heureusement ménagée par l'homme de Dieu. Il avait fait office d'évêque pendant la détresse de la ville ; il avait été pour elle, comme les évêques le furent si souvent, le vrai *defensor civitatis* ; quoi d'étonnant si le barbare lui-même désira le voir succéder au pontife défunt ? Mais Euspicius refusa ce redoutable honneur. La chaire épiscopale n'avait pas d'attrait pour cette âme éprise de la solitude, et les ombrages monastiques de Micy-sur-Loire lui réservaient, grâce à la libéralité de Clovis, la satisfaction d'un vœu bien plus cher à son cœur¹.

¹ *Vita sancti Maximini* dans dom Bouquet, III, pp. 393 et suivantes. Cf. Bertarius, *Gesta episcoporum Vadunensium*, c. 4. (MGH. SS., t. IV, p. 41). Cet épisode n'étant pas daté, il est fort difficile de lui assigner une place certaine dans l'histoire de Clovis. Le document même auquel je l'emprunte parle de la *defectio* et de la *perduellio* des Verdunois, ce qui ferait croire que la ville avait déjà subi le joug des Francs ; mais en même temps il place cet événement dans les toutes premières années du règne de Clovis, à preuve ces paroles : *Sed cum auspicia ejus regni multimodis urgerentur incursibus, sicut se habent multorum voluntates, quæ cupidæ sunt mutationum, et rebus novellis antequam convalerent inferre nituntur perniciem vel difficultatem, plurimi tales in regno ejus reperti sunt talium cupidi rerum. Inter ceteros vero cives Viridunensis opidi defectionem atque perduellionem dicuntur meditati.* La chronologie n'était pas le fort des écrivains du moyen âge ; aussi ont-ils été bien embarrassés de savoir où placer le siège de Verdun. Aimoin le place aussitôt après le baptême de Clovis, en 497, probablement parce que l'attitude du roi après le siège lui semblait trahir un chrétien ; il a été suivi par A. de Valois, I, p. 271, qui donne les mêmes raisons. Hugues de Flavigny, qui paraît avoir été frappé par la dernière partie du témoignage du *Vita Maximini* et n'avoir pas saisi la seconde, a cru devoir rejeter le siège de Verdun après le meurtre de Sigebert de Cologne et de son fils, ce qui en fait comme une protestation contre le crime de Clovis. Cette manière de voir a été adoptée par Dubos, III, p. 375 ; par dom Bouquet, III, pp. 40 et 355 (dans les notes) ; par Rettberg, *Kirschengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 265 ; par Pétigny, II, p. 575 ; par Lœbell, *Gregor von Tours*, p. 269, note 2, et par M. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 89. Junghans, p. 32, et Clouët, *Histoire de Verdun*, p. 78, n'osent se prononcer. Je me suis rallié à la date de 486 ou 487 : 1° parce que le texte du *Vita*, dont nous possédons des manuscrits du dixième siècle, est formel, et que son témoignage n'implique ni obscurité ni contradiction ; 2° parce qu'en effet, vers 486, nous voyons mourir à Verdun l'évêque Possessor, tandis que ses successeurs, Firminus et Victor, meurent l'un en 502, l'autre en 529, c'est-à-dire à des dates qui ne concordent avec aucune des autres hypothèses formulées : 3° parce que la relation

Le pays situé au nord de la Seine passa donc sous l'autorité de Clovis dans des conditions toutes spéciales. Il ne fut ni conquis selon toute la rigueur du droit de la guerre, ni annexé en vertu d'un traité en règle. Clovis en prit possession comme d'une terre sans maître qui avait besoin d'un protecteur et qui en général le salua volontiers comme tel. L'occupation put se faire sans trop de secousse, grâce à l'active intervention de l'épiscopat, qui, s'interposant entre les uns et les autres, mit la confiance et la modération dans les relations mutuelles, et procura aux indigènes une situation si exceptionnellement favorable, qu'on pourrait demander si ce n'est pas eux qui se sont annexés les Francs. Dans tous les cas, ils ont pris le nom national de ce peuple, qui, à partir des premières conquêtes de Clovis, va désigner tout aussi bien les Gallo-romains que les barbares¹. Ce fait capital est en quelque sorte l'emblème de la parfaite égalité politique des deux races sous le sceptre de Clovis. Les indigènes restèrent en possession de leurs biens ; il n'y eut aucun de ces partages qui étaient la plaie incurable des autres royaumes barbares. Les Francs qui, en petit nombre, voulurent s'établir dans les nouvelles acquisitions de leur roi, n'eurent pas besoin de dépouiller les habitants : les terres du fisc, les domaines abandonnés étaient innombrables et les provinces considéraient ces nouveaux colons comme des conquêtes qu'elles faisaient elles-mêmes, puisqu'ils y rapportaient du travail et de la vie. On n'est pas parvenu à déterminer au juste la proportion dans laquelle les guerriers de Clovis se sont mêlés aux Romains de la Gaule septentrionale, mais tout atteste qu'ils furent peu nombreux et peu encombrants. Jamais les sources contemporaines n'ont l'occasion de mentionner le moindre conflit résultant de la différence des races. De vainqueurs et de vaincus, il n'en fut pas un instant question : il y eut des Francs de la veille et des Francs du lendemain, et rien de plus. La seule barrière qui les séparât, c'était la différence de religion ; mais le baptême de Clovis et de ses fidèles vint bientôt la renverser. Alors de fréquents mariages rapprochèrent et confondirent la famille germanique et la famille romaine : au bout d'une ou deux générations, la fusion était complète, et toute trace d'une différence d'origine avait disparu.

établie entre le siège et le meurtre de Sigebert est chimérique, comme on le verra plus loin.

¹ G. Kurth, *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*. (*Revue des questions historiques*, t. 57, 1895.)

II. — LA CONQUÊTE DE L'ENTRE-SEINE-ET-LOIRE.

L'essor victorieux du conquérant ne se laissa pas arrêter par les flots de la Seine. Après s'être rendu maître des cités qui étaient au nord de ce fleuve, il le passa enfin, et se fit reconnaître comme souverain par toutes celles de l'Entre-Seine-et-Loire. Ce fut une seconde conquête qui, sous certains rapports, se distingua de la première, et qu'on aurait tort de confondre avec elle. Si vagues et si obscurs que soient les souvenirs des chroniqueurs, ils ont gardé la notion de la différence que nous indiquons ici : **En ce temps**, dit l'historien du huitième siècle, **Clovis, augmentant son royaume, l'étendit jusqu'à la Seine. Plus tard, il se rendit encore maître de tout le pays jusqu'à la Loire**¹.

L'occupation de la Gaule romaine par Clovis se présente donc à nous comme divisée en deux phases. Ce qui les détermine, c'est la situation politique de la Gaule centrale à cette époque. Au nord de la Seine était la sphère d'influence de Syagrius ; il est probable qu'il prétendait gouverner sur toute cette région, et que, même là où son autorité n'était pas reconnue, il avait des partisans qui travaillaient à la faire valoir. Soissons était ainsi, sinon la capitale d'un royaume véritable, du moins le noyau d'un royaume en puissance. Rien de pareil au midi de la Seine, où, selon toute probabilité, l'influence du fils d'Ægidius était nulle. On a déjà vu cette contrée, dans les derniers temps de l'Empire, secouer avec impatience le joug de Rome et se pourvoir de gouvernements locaux ; on l'a vue plus tard résister avec énergie à Ægidius. Si le fils de ce dernier n'a trouvé de résidence qu'aux extrémités septentrionales de la Gaule romaine, c'est, évidemment, parce que les villes du centre ne voulaient pas supporter son autorité.

Il est sans doute bien difficile de se représenter l'espèce de gouvernement que s'était donné le pays : on ne peut que le deviner, en partant de ce principe qu'il se sera inspiré d'intérêts toujours les mêmes, et qu'il se sera conformé aux circonstances. Or nous voyons que partout, dans l'Empire agonisant, c'est l'autorité spirituelle de l'évêque qui se substitue à l'autorité disparue du comte : les villes qui ont des évêques possèdent en eux des chefs qu'elles aiment et qui jouissent de leur confiance. Ce n'est donc pas exagérer que de supposer l'Entre-Seine-et-Loire sous la forme d'un certain nombre de républiques municipales qui sont, sinon gouvernées, du moins inspirées par leurs évêques, et que l'identité des intérêts aura rapprochées en une espèce de fédération nationale. Supposez les liens de cette fédération aussi lâches que possible : encore est-il qu'elle s'imposait en face du danger commun, et que le témoignage formel d'un historien presque contemporain en atteste l'existence. N'ayant plus d'épée pour la défendre, la Gaule centrale s'était mise sous la protection de ses évêques : elle regardait de leur côté chaque fois que l'orage se levait, attendant plus de leurs prières et de leur influence morale que de la valeur de, ses soldats et du talent de ses généraux. Dans ces centres urbains qui ressemblaient à des navires désarmés, les évêques étaient des hommes providentiels qui venaient remplacer au gouvernail le pilote frappé de vertige, et qui, sereins et calmes au milieu de l'irritation des flots, guidaient vers le port les peuples rassurés. Installés dans les palais des gouverneurs, ils n'héritèrent pas seulement de leurs logis abandonnés, mais encore de leurs fonctions désormais sans titulaire. Ils

¹ *Liber historiæ*, c. 14.

remplirent la mission de l'État, que l'État ne remplissait plus. Partout où l'on peut jeter un regard sur leur activité, on les voit non seulement bâtir des églises et enseigner les fidèles, mais organiser la charité, présider aux travaux publics, veiller à l'hygiène, se faire les protecteurs de leurs ouailles menacées, monter sur les murailles à l'heure où il s'agit de mourir¹. Ce que la papauté fut pour la ville de Rome menacée par les Lombards et abandonnée par les empereurs, les évêques de Gaule l'ont été pour leurs villes, non moins menacées et non moins abandonnées. L'histoire ne nous l'a pas dit, puisque en somme l'histoire ne dit plus rien ; mais cela ressort de tous les faits, qui resteraient inexplicables autrement.

Comment, dans ce pays de gouvernement, épiscopal, l'autorité de Clovis va-t-elle s'implanter ? Est-ce au moyen de la guerre, ou bien par la voie des négociations pacifiques ? Y a-t-il eu conquête, ou y a-t-il eu accord ? Encore une fois, nos annalistes gaulois sont muets. Mais on pense bien que le fils de Childéric, né lui-même dans cette Gaule centrale où son père a laissé de bons souvenirs, n'y est pas le premier venu. Il est puissant, il est irrésistible, il n'est pas l'ennemi de la religion, il est bienveillant ; comment ne l'aurait-on pas reçu ?

Un écrivain étranger, presque contemporain, Procope, qui se trompe naturellement sur les détails locaux, mais qui décrit avec netteté les situations générales, prononce ici une parole révélatrice : **Les Francs, dit-il, ne pouvant avoir raison des Armoriques par la force, leur proposèrent l'alliance et des mariages réciproques. Les Armoriques — c'est le nom sous lequel cet auteur désigne les populations de la Gaule occidentale — acceptèrent cette proposition, car les deux peuples étaient chrétiens, et de la sorte ils n'en formèrent plus qu'un seul et acquirent une grande puissance**². Voilà le grand fait dans toute sa portée : un pacte d'égalité qui unit les Romains et les Francs, et bientôt après, la conversion des derniers aidant, une parfaite fusion des deux peuples, qui mêlent leur sang et leur nom dans une nationalité nouvelle.

On a voulu contester le témoignage de Procope, et l'on a cru trouver, dans certaines inexactitudes de cet auteur, la preuve qu'il n'y a pas lieu d'y ajouter foi. Rien de plus contraire à une bonne méthode historique. Qu'on refuse de s'en rapporter à lui chaque fois qu'il s'agit de choses locales, difficiles à connaître pour qui ne les a vues de ses yeux, ou n'y a été mêlé en personne, c'est parfait. Mais soutenir que cet historien remarquable, qui est venu en Italie, qui a été en rapport avec les Francs, dont l'attention était en éveil sur la situation politique des barbares, et qui avait d'ailleurs le plus grand intérêt à étudier le peuple de Clovis, n'ait pu connaître le fait le plus général et le plus fécond de sa carrière, ou qu'il l'ait inventé de toutes pièces sans ombre de vraisemblance, voilà une prétention qui doit être repoussée énergiquement.

A supposer d'ailleurs que le témoignage de Procope n'existât point, les faits sont là, qui déposent avec une éloquence plus convaincante que la sienne. Cette parfaite égalité qu'il dit avoir existé en vertu d'un pacte entre les indigènes et les conquérants, nous savons qu'elle a existé en effet, et cela dès le premier jour de la conquête franque. Ou, pour mieux dire, — car le mot d'égalité suppose l'existence de deux êtres distincts, — il n'y avait plus aucune distinction, au moment où écrivit Procope, entre les uns et les autres : les deux peuples s'étaient fondus en un seul, dont tous les membres revendiquaient avec le même

¹ Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, pp. 125-126.

² Procope, *De bello gothico*, I, XII, p. 63 (Bonn).

droit comme avec la même fierté le titre de Francs. Voilà ce que l'historien byzantin pouvait constater de son temps par le témoignage de la voix publique, de même que nous le constatons aujourd'hui par celui de l'histoire. Récuser l'explication qu'il en donne, ce serait non seulement une prétention téméraire et injustifiée, ce serait déclarer qu'il peut y avoir des effets sans cause. Ici, ou jamais, l'induction historique a le droit de réclamer sa place. Si, contrairement à la loi de toutes les conquêtes barbares de cet âge, les indigènes ont été reçus par les conquérants dans la jouissance de tous les droits politiques, c'est qu'au lieu d'une conquête proprement dite, il y a eu une prise de possession réglée par un pacte. Et nul ne contestera à l'épiscopat gaulois d'en avoir été le négociateur¹.

Nous n'irons pas plus loin ; nous nous garderons surtout de vouloir être plus précis. Nous ne prétendons pas que ce pacte fut un traité en règle, négocié avant l'entrée de Clovis dans les villes de la Gaule centrale, et dont les clauses auraient été, au préalable, débattues entre elles et lui. Nous n'essayerons pas d'enfermer dans des dates, de traduire par des formules l'influence morale toute-puissante que nous devinons dans ce grand mouvement. Nous ne la connaissons jamais que par ses conséquences les plus générales et les plus durables ; quant à ses manifestations vivantes dans le temps et dans l'espace, nous sommes réduits à les ignorer. Bornons-nous à rappeler que les indigènes de la Gaule n'avaient aucune hostilité préconçue contre les Francs ; que, dégoûtés de l'Empire, ils voyaient plutôt en eux des libérateurs qui les affranchissaient à jamais du fantôme impérial ; que, de leur part, les Francs ne venaient pas pour envahir et pour partager la Gaule, mais simplement pour la soumettre à leur roi ; que, dans ces conditions, rien n'empêchait les villes de les accueillir spontanément ; qu'au surplus, les cités s'inspiraient de leurs évêques, et que les évêques préféraient les Francs païens aux Visigoths hérétiques ; qu'ils durent se borner à demander des garanties ; que Clovis, à l'exemple de son père, était trop déférent envers ces tout-puissants arbitres de la Gaule pour ne pas accueillir leurs propositions, et qu'enfin, il avait tout avantage à les accepter. Si toutes ces données sont exactes, — et nous ne voyons pas qu'elles puissent être contestées, — comment ne pas admettre l'hypothèse d'un accord pacifique au moyen duquel, soit avant, soit après l'entrée de l'armée franque dans l'Entre-Seine-et-Loire, ce pays serait passé sous l'autorité de Clovis ? Et quand ce traité, suggéré presque impérieusement à l'esprit par l'étude des événements, est ensuite attesté d'une manière formelle par un contemporain bien informé, comment refuser de se rendre aux deux seules autorités qui guident la conscience de l'historien, le témoignage des hommes et le témoignage des faits ?

Procope ajoute un renseignement trop précis et trop vraisemblable pour qu'il y ait lieu de le révoquer en doute, même si l'on pouvait en contester certains détails. Il restait, dit-il, aux extrémités de la Gaule, des garnisons romaines. Ces troupes, ne pouvant ni regagner Rome ni se rallier aux ennemis ariens, se donnèrent avec leurs étendards et avec le pays dont elles avaient la garde aux Francs et aux Armoriques. Elles conservèrent d'ailleurs tous leurs usages nationaux, et elles les transmirent à leurs descendants, qui les suivent fidèlement jusqu'à ce jour. Ils ont encore le chiffre des cohortes dans lesquelles ils servaient autrefois ; ils vont au combat sous les mêmes drapeaux, et on les

¹ Cf. W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 57 : In den folgenden Jahren wurden dann allmählich, mehr noch durch friedliche Unterwerfung als durch Waffengewalt, auch die Gebiete zwischen Seine und Loire dem Reiche Chlodovichts einverleibt.

reconnaît aux ornements romains qu'ils portent sur la tête¹. Voilà, certes, un curieux témoignage. Qu'il soit entièrement inventé, c'est ce qu'on ne fera, certes, admettre à aucun historien sérieux.

Procopé parlait de choses de son temps, et l'on ne voit pas bien comment il aurait pu se laisser abuser en cette matière. Son témoignage est d'ailleurs confirmé par des renseignements qui nous viennent d'un tout autre côté. Il est certain qu'il existait en Gaule, au cinquième siècle, un grand nombre de colonies militaires, formées par des barbares de toute nationalité, à qui l'Empire avait donné des terres en échange du sang qu'ils versaient sous les étendards des légions. Un document officiel de l'époque nous montre des lètes Bataves, des Suèves et des Francs répartis dans diverses régions de la Gaule, et principalement dans l'Entre-Seine-et-Loire, à Bayeux, à Coutances, à Chartres, au Mans, à Rennes et dans quelques cités au nord de la Seine ainsi qu'en Auvergne². Au témoignage de la même source, corroboré par un écrivain du quatrième siècle, il y avait des Sarmates cantonnés en Poitou, en Champagne, en Picardie et en Bourgogne³. La colonie des Taïfales du Poitou nous est connue à la fois par ce document et par un chroniqueur contemporain⁴. Enfin, la toponymie, de son côté, non seulement confirme l'existence des colonies de Taïfales⁵ et de Sarmates⁶, mais nous en révèle encore d'autres de Chamaves⁷, de Hattuariens⁸, de Marcomans⁹, de Warasques¹⁰, d'Alamans¹¹ et de Scotingues¹². Plusieurs de ces colonies, comme celles des Bataves, des Chamaves et des Hattuariens, appartenaient au groupe de peuples qui a constitué la nationalité franque. Ces barbares, qui avaient échangé leur patrie germanique pour les foyers que l'Empire leur avait donnés en Gaule, se trouvaient désormais sans maître et sans titre de possession. Ils retrouvèrent l'un et l'autre en saluant Clovis comme leur souverain, et, au prix de cet hommage qui ne devait guère leur coûter, ils conservèrent l'intégrité de leur rang et de leurs biens. Ils continuèrent, comme sous l'Empire, à former des corps militaires distincts sous des chefs à eux, et il n'est pas étonnant qu'ils aient gardé quelque temps, comme le dit le narrateur byzantin, leurs étendards et leurs uniformes traditionnels. Les Francs avaient, dès longtemps, l'habitude d'incorporer de la sorte tous les barbares qu'ils trouvaient établis dans leurs nouvelles conquêtes ; en les admettant à la parfaite égalité des droits civils et politiques dans un temps où ils la refusaient encore aux indigènes. C'était ce que leur loi nationale appelait *les barbares qui vivent sous la loi salique*¹³. Mais cette

¹ Procopé, *De Bello gothico*, I, XII, p. 61 (Bonn).

² *Notitia Dignitatum*, éd. Seeck, XLII.

³ *Notitia Dignitatum*, éd. Seeck, XLII, et Socrate, *Hist. ecclés.*, IV, 11, 32.

⁴ *Notitia Dignitatum*, éd. Seeck, XLII, et Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, V, 7 et *Vit. Patr.*, XV.

⁵ A Tiffauges et dans les environs.

⁶ Localités du nom de Sermaise, Sermoise, etc., dans divers départements français.

⁷ Ils ont laissé leur nom au *pagus Hamaus*, dont le nom subsiste dans celui du village de Saint-Vivant-en-Amous. Cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, texte, p. 132.

⁸ D'où le pays *Attoariensis* au pays de Langres. Longnon, *o. c.*, p. 96.

⁹ Une dizaine de localités françaises portent le nom de Marmagne, sur l'origine duquel v. Quicherat, *Essai sur la formation française des noms de lieu*, p. 28.

¹⁰ *Vita Eustasii* dans Mabillon, *Acta Sanct. O. S. B.*, II, p. 109 ; ils ont laissé leur nom à Varais près de Besançon.

¹¹ Aumenancourt.

¹² Finot, *Le pagus Scodingorum* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 33.

¹³ *Barbarus qui lege salica vivit*. *Lex Salica*, passim.

désignation même devint superflue le jour où tous les hommes libres, quelle que fût leur nationalité, jouirent sous le sceptre de Clovis d'une parfaite égalité de droits. Aussi ne la verra-t-on plus employée par les auteurs contemporains, qui n'ont pour tous, Romains ou barbares, que l'appellation générique de Francs.

Outre ces groupes épars, trop faibles pour échapper à l'absorption même s'ils l'avaient voulu, l'Entre-Seine-et-Loire contenait deux autres peuples plus compacts, plus nombreux, et qu'il n'était pas si facile de priver de leur indépendance. C'étaient les Saxons et les Bretons. Les uns et les autres constituaient de vraies nationalités fort distinctes des Gallo-romains, avec lesquels ils n'avaient rien de commun que la participation au même sol. Quelles furent les relations de Clovis avec eux ?

Les Saxons étaient répandus tout le long du littoral de la Manche, depuis la Belgique jusqu'aux confins de la Bretagne ; au delà de cette presqu'île, ils occupaient encore les rivages de la Loire à son embouchure. Toutes ces régions portaient dès le premier siècle, dans les documents de l'Empire, le nom de *Rivage saxonique*. Nous distinguons sur cette vaste étendue trois groupes de ces barbares. Le premier était formé par les colonies saxonnes établies en grand nombre dans le Boulonnais et aux abords du Pas-de-Calais : ils avaient été incorporés dans le royaume franc, selon toute apparence, dès le temps de Clodion. Un second groupe, plus considérable, occupait le Bessin et avait pour centres les villes de Bayeux et de Coutances. Ici, les Saxons étaient tellement nombreux qu'ils semblent avoir formé la majorité de la population¹. Encore à la fin du sixième siècle, nous voyons qu'ils ont conservé leurs caractères nationaux et qu'ils forment comme une enclave germanique au milieu du royaume franc. Chose remarquable, ils avaient dans une certaine mesure germanisé les populations romaines au milieu desquelles ils vivaient ; du moins est-ce parmi le clergé de cette région que nous rencontrons les plus anciens noms germaniques².

Un troisième groupe de Saxons était établi, dès l'époque romaine, à l'embouchure de la Loire, sur la rive gauche de ce fleuve et dans les îles qui forment l'archipel de son large estuaire. C'est celui-ci qui a le plus souvent fait parler de lui dans l'histoire : il a été la terreur de toutes les populations de la Basse-Loire. On a vu les combats acharnés que leur ont livrés les derniers comtes romains, assistés de Childéric, leur assaut sur Angers, leur défaite, la chasse que les Romains leur donnèrent dans leurs îles. Ces revers ne les avaient pas domptés. Quelques années après — c'était dans les commencements du règne de Clovis — ils menaçaient de nouveau la ville de Nantes. Nantes était un des centres du commerce gaulois ; elle ne le cédait qu'à Marseille et à Bordeaux. De plus, par l'importance de sa position stratégique, qui commande le cours inférieur de la Loire et qui ferme aux vaisseaux la porte de la Gaule centrale, elle

¹ Sur les Saxons de Bayeux (*Baiocassini Saxones*) v. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, V, 26 ; X, 9.

² Voici les plus anciens noms germaniques portés en Gaule par des évêques ; je les relève sur les listes des signatures des conciles du temps, et l'on verra qu'ils sont tous portés par des évêques ou des prêtres du *Littus Saxonicum* : 511. Gildardus, évêque de Rouen, et Littardus, évêque de Séez ; 538, Lauto, évêque de Coutances, Theudobaudis, évêque de Lisieux, Baudastes, prêtre délégué par l'évêque d'Avranches ; 541, Scupilio, prêtre délégué de Coutances et Baudardus, prêtre délégué d'Avranches. C'est seulement à partir de 549 que les listes conciliaires nous offrent des noms germaniques portés par des prêtres qui appartiennent à d'autres diocèses que la Normandie.

était un poste des plus précieux à garder ou à conquérir. Écoutons le récit de Grégoire de Tours :

Du temps de Clovis, la ville de Nantes fut assiégée par les barbares. Déjà soixante jours s'étaient écoulés pour elle dans la détresse, lorsque au milieu de la nuit apparurent aux habitants des hommes qui, vêtus de blanc et tenant des cierges allumés, sortaient de la basilique des bienheureux martyrs Rogatien et Donatien. En même temps, une autre procession, semblable à la première, sortait de la basilique du saint pontife Similien. Quand ces deux processions se rencontrèrent, elles échangèrent des salutations et prièrent ensemble, puis chacune regagna le sanctuaire d'où elle était venue. Aussitôt toute l'armée ennemie se débanda, en proie à la plus grande terreur. Lorsque vint le jour, elle avait entièrement disparu, et la ville était délivrée. Le miracle eut pour témoin un certain Chillon, qui était pour lors à la tête de cette armée. Il n'était pas encore régénéré par l'eau et par l'Esprit-Saint, mais, sans tarder, il se convertit à Dieu dans la componction de son cœur, et né à une vie nouvelle, il proclama à haute voix que le Christ est le Fils du Dieu vivant¹.

Ainsi les Saxons étaient restés le fléau de la Gaule, et l'on peut croire que s'ils avaient eu une base d'opération plus solide, c'est-à-dire s'ils avaient gardé contact avec les masses profondes de la Germanie, ils auraient disputé avec quelque chance de succès la domination de la Gaule au peuple franc. Essayèrent-ils de lui résister lorsqu'ils virent apparaître les soldats de Clovis dans les vallées de la Seine et de la Loire ? Ou bien, reconnaissant dans les conquérants des frères, et heureux de se mettre sous l'autorité d'un roi puissant de leur race, entrèrent-ils dans la nationalité franque au même titre et avec les mêmes droits que tous les autres peuples gallo-romains ou germaniques ? L'histoire ne nous en dit rien ; toutefois, si l'on peut s'en rapporter à quelques indices, il y a lieu de croire à un accord pacifique bien plutôt qu'à un règlement de comptes par les armes. Les Saxons gardèrent fidèlement, pendant cette période, leurs usages et leurs mœurs. Ceux du Bessin sont, de tous les groupes ethniques de la Gaule franque, celui qui a le mieux conservé sa nationalité au sixième siècle, et encore au neuvième siècle, le pays qu'ils habitaient était désigné par leur nom². Les traces si nombreuses que l'immigration barbare a laissées dans la Normandie doivent être en bonne partie attribuées aux Saxons, et les Normands, qui pénétrèrent dans ce pays au dixième siècle, n'ont fait qu'y ranimer une vitalité germanique alors sur le point de s'épuiser. Quant aux Saxons de la Loire, rien ne permet de supposer qu'ils aient été troublés dans la paisible possession de leurs

¹ Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, c. 59. Dans la première édition de ce livre, j'avais admis avec Ruinart, note à Grégoire de Tours, *l. c.*, que Chillon était un Franc, ainsi que son armée. Après plus mûr examen, je me suis convaincu que cette opinion n'est guère soutenable. Grégoire de Tours n'a pu penser à nous présenter la délivrance de Nantes du joug des Francs comme un bonheur ; il était Franc lui-même, et très loyaliste, comme d'ailleurs tout le monde au sixième siècle en Gaule. De plus, devait-il considérer comme un miracle une délivrance qui n'en était pas une, puisqu'en fait Nantes tomba et resta sous l'autorité franque comme toute la Gaule ? Les termes mêmes employés, *tempore regis Clodovechi*, semblent bien indiquer que l'événement n'a avec Clovis qu'un rapport chronologique. Combien, au contraire, tout l'épisode s'illumine vivement si l'on admet que les barbares qui essayent de prendre Nantes, mais qui en sont chassés miraculeusement, sont les Saxons du voisinage, les éternels ennemis ! Cf. Meillier, *Essai sur l'histoire de la ville et des comtes de Nantes*, publié par L. Maître, (Nantes. 1872, p. 25), et Arth. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 329.

² *Otlingua Saxonica*. Capitulaire de 853.

foyers. Ils restèrent païens jusque dans la seconde moitié du sixième siècle, et c'est à l'évêque Félix de Nantes qu'était réservé l'honneur de les introduire dans la communion catholique¹. C'est assez dire que les Saxons ont été traités par les Francs en peuple frère plutôt qu'en ennemis, et que vis-à-vis des barbares la politique du conquérant fut la même que vis-à-vis des Gallo-Romains.

Vis-à-vis des Bretons, cette politique s'inspira des mêmes larges idées, bien qu'avec des modifications rendues nécessaires par des différences de race et de lieu. Les Bretons représentaient en Gaule une nationalité foncièrement étrangère aux deux grandes races qui se la partageaient, et avec laquelle les points de contact étaient fort rares. Installés dès le milieu du cinquième siècle, avec le consentement de l'Empire, dans la presqu'île à laquelle ils ont laissé leur nom, ils y furent tout d'abord des auxiliaires de l'armée romaine, dont on se servait contre les barbares, et qu'on faisait passer où l'on avait besoin d'eux. Mais l'Empire ayant cessé d'exister, et les immigrés voyant grossir leurs rangs d'un grand nombre d'insulaires fuyant devant les envahisseurs, anglo-saxons, il arriva que les Bretons se trouvèrent à la fin plus de liberté d'une part et, de l'autre, plus de force pour la défendre, et telle était leur situation lorsque la fortune des événements les mit en contact avec les Francs. Y eut-il une lutte sérieuse entre les deux peuples ? Encore une fois, il n'y en a pas d'apparence ; tout, au contraire, nous porte à croire qu'il intervint une espèce d'accord, mais d'une espèce particulière cette fois. Les Bretons gardèrent leur indépendance et leurs chefs nationaux ; ils ne furent pas, comme l'avaient été leurs voisins les Saxons, incorporés dans le royaume des Francs, mais ils reconnurent l'hégémonie de ce peuple et la suzeraineté de son roi. C'est ce que le chroniqueur du sixième siècle exprime d'une manière aussi concise que juste quand il écrit : *Après la mort de Clovis, les Bretons continuèrent de rester sous l'autorité des Francs, mais en gardant leurs chefs nationaux, qui portaient le titre de comte et non de roi*².

Ainsi, de quelque côté que nous envisagions la conquête de la Gaule romaine par Clovis, elle se présente à nous avec le même caractère essentiel, celui d'une prise de possession fondée pour le moins autant sur une convention que sur les armes. Si l'on fait abstraction de la situation toute spéciale des Bretons, cette conquête assura aux populations conquises une parfaite égalité avec les conquérants. On ne peut se lasser de le répéter : là est le secret de la vitalité déployée par le peuple franc dès le premier jour. Au lieu de souder ensemble des éléments disparates pour en faire un corps factice et sans vie, à l'imitation des autres barbares, le conquérant franc, guidé par un génial instinct et servi par

¹ *Munere Felicis de verre nata seges,
Aspera gens Saxo, vivens quasi more ferino
Te medicante sacer bellua reddis ovem.*

Fortunat, *Carm.* III, 9.

² *Nam semper Britanni sub Francorum potestatem post obitum regis Clodovechi fuerunt, et comites non regis appellati sunt.* (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 4.) Conclusion de ce passage avec M. A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 263, que les Bretons ne reconnurent la suprématie des Francs qu'après la mort de Clovis, c'est, à mon sens, faire violence au texte, car cela revient à lui faire dire que les Bretons ont attendu cette mort pour faire leur soumission. Dom Lobineau (*Histoire de Bretagne*, t. I, p. 9) se trompe lorsqu'il argue de l'absence des évêques bretons au concile d'Orléans (511) pour nier la soumission de la Bretagne à Clovis. Y avait-il d'autres sièges épiscopaux en Bretagne, à cette date, que ceux de Rennes et de Vannes ? Si oui, étaient-ils assez nombreux pour qu'on ne soit pas autorisé à expliquer leur absence, comme celle d'autres évêques dont les noms manquent, par une circonstance purement fortuite ?

d'intelligents collaborateurs, a fondu tous les métaux dans une même coulée et en a tiré un indestructible airain.

III. — LA SOUMISSION DES ROYAUMES FRANCS DE BELGIQUE.

La conquête du pays de la Loire n'était peut-être pas entièrement achevée, que déjà le conquérant était appelé à l'autre bout de son vaste royaume par une nouvelle entreprise. L'histoire n'a consacré qu'une seule ligne au récit de cette campagne : *La dixième année de son règne, Clovis fit la guerre aux Thuringiens, et les soumit à sa domination...* Voilà tout, et le lecteur aura une idée des difficultés contre lesquelles doit lutter ce livre, si nous lui disons que cette simple ligne contient autant de problèmes que de mots.

Le peuple contre lequel Clovis allait porter ses armes victorieuses, c'étaient ces mystérieux Thuringiens qui représentent pour nous, sous un nom défiguré, les conquérants barbares de la cité de Tongres¹. Voilà ce qu'on peut affirmer avec assurance, encore bien que tous les historiens ne veuillent pas en convenir. Mais le moyen d'admettre qu'il faille penser ici aux Thuringiens de l'Allemagne centrale, desquels Clovis était séparé par toute l'épaisseur du royaume des Ripuaires², et qui, nous le savons, jouissaient encore de toute leur indépendance pendant les premières années du règne de ses fils ! D'ailleurs, l'annaliste de la Gaule occidentale qui a fourni ce renseignement à Grégoire de Tours³ ne connaissait pas la lointaine Thuringe allemande : son regard n'embrassait que les peuples voisins de la Gaule, et, même dans cet horizon borné, il est loin d'avoir tout vu. S'il a nommé ici les Thuringiens, lui qui ne connaît pas quantité d'autres exploits de Clovis, c'est sans doute parce que ce peuple, établi en terre gauloise, et, en définitive, de même race que les Francs de Tournai, était à la portée de son regard et dans le cercle de ses notions géographiques assez restreintes. C'est peut-être aussi parce que cette expédition, pour des raisons qui nous échappent, frappa davantage l'attention de l'annaliste et fut mieux connue dans son milieu.

C'est donc la Tongrie que nous avons à reconnaître dans la Thuringie de l'annaliste⁴. Elle formait à cette date un des royaumes francs issus du morcellement de celui de Clodion. On ne peut pas entreprendre de tracer aujourd'hui les limites de cet état oublié. Se couvrait-il avec le territoire de la vaste cité de Tongres, ou le dépassait-il, ou encore n'en comprenait-il qu'une partie ? Nous ne le savons pas, et il est bien probable que nous l'ignorerons toujours. C'était le plus oriental comme le plus septentrional des trois royaumes saliens. Il touchait à l'est à celui des Ripuaires ; à l'ouest, il était contigu à celui de Cambrai. A l'époque où nous sommes arrivés, il devait avoir à sa tête un

¹ Voir pour la démonstration de ce point G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 110-119.

² Pour ne pas parler de ceux de Cambrai, dont personne ne conteste l'existence, et de Tongres, que j'identifie avec les Thuringiens cisrhénans. Il est vrai qu'on pourrait soutenir que Clovis a eu tous ces royaumes francs pour alliés, mais encore faudrait-il dire la cause qui a pu le décider à combattre en un pays fort éloigné du sien, où il n'avait aucun intérêt à défendre, et qu'il ne pouvait garder dans ses mains.

³ C'est, selon toute vraisemblance, l'auteur des *Annales d'Angers*. G. Kurth, *Les sources de l'Hist. de Clovis (Revue des quest. Hist.)*, t. 41.

⁴ J'ai à peine besoin de faire remarquer au lecteur la distinction que j'établis ici entre la Thuringie et la Thuringe, comme je fais plus loin entre la Burgondie et la Bourgogne. Il y aurait autant d'inconvénient à confondre ces noms entre eux qu'à dire, comme on faisait au dix-septième siècle, les Français pour les Francs.

descendant de Clodion, partant un parent de Clovis. Si l'on admet l'identité proposée par nous entre la Thuringie et le pays de Tongres, il ne sera pas impossible de découvrir le nom de ce souverain. Rappelons-nous qu'il n'y a que trois royaumes saliens attestés, et que, d'autre part, à la fin du cinquième siècle, il y a eu effectivement trois rois saliens connus, qui sont Clovis à Tournai, Ragnacaire à Cambrai, et Chararic dont le domaine n'est pas indiqué. Sera-ce abuser de la conjecture que d'attribuer au seul de ces rois qui n'ait pas de royaume connu le seul de ces trois royaumes dont nous ignorons le roi ?

Les raisons qui mirent aux prises le roi Clovis avec son parent de Tongrie ne doivent pas être cherchées fort loin. Au dire de la légende, Chararic avait pris, lors de la bataille de Soissons, une attitude des plus équivoques. Se tenant à distance des deux armées, il avait attendu la fortune du combat pour offrir son amitié au vainqueur. C'est sous cette forme, d'une simplicité enfantine, que l'imagination populaire aime à se figurer les combinaisons des habiles. Croira qui voudra qu'à l'époque barbare l'habileté ait consisté dans la pire des maladroitures ! Mais enfin, s'il est permis d'interpréter des légendes, la nôtre signifie peut-être que Chararic, qui n'avait aucun intérêt engagé dans la lutte avec Syagrius, dont il n'était pas même le voisin, avait décidé d'observer la neutralité entre les deux belligérants. Qui sait d'ailleurs si la légende elle-même n'a pas été imaginée pour donner à l'entreprise de Clovis contre son parent la couleur d'une vengeance légitime ?

Pour bien comprendre la guerre contre Chararic, il faut la mettre en rapport avec l'expédition contre Ragnacaire de Cambrai, qui est, dans Grégoire de Tours, de la même provenance populaire, et dans laquelle le caractère épique s'accuse encore plus ouvertement. Tout porte à croire, d'ailleurs, que, la guerre contre Ragnacaire précéda l'autre, puisque le royaume de Cambrai, contigu à celui de Tournai, s'imposait entre celui-ci et le royaume de Tongrie. Ragnacaire était, avec Chararic, le parent de Clovis, et l'on ne peut pas douter que les deux royaumes saliens n'aient été attaqués pour le même motif et conquis dans les mêmes circonstances. L'ambition du roi de Tournai, démesurément accrue par ses récents succès militaires, la fierté jalouse des deux autres monarques, qui se considéraient comme ses égaux et peut-être, qui sait ? comme ses supérieurs, c'était plus qu'il n'en fallait pour provoquer tous les jours des conflits et pour amener enfin un dénouement tragique. Mais l'esprit populaire ne se contente pas des lois abstraites qui régissent les événements humains ; il lui faut présenter les choses sous une forme plus concrète et plus dramatique à la fois, et voici comment il nous présente l'histoire de la conquête des royaumes de Tongrie et de Cambrai.

Clovis se dirigea contre Chararic. Celui-ci, appelé au secours par Clovis lors de la bataille contre Syagrius, s'était tenu à distance, sans prêter main forte à aucune des deux armées ; il attendait le résultat des événements pour offrir son amitié au vainqueur. Voilà pourquoi, rempli d'indignation, Clovis prit les armes contre lui. Une ruse lui ayant livré Chararic et son fils, il les fit jeter en prison et tondre, puis il fit ordonner le père prêtre et le fils diacre. On raconte que Chararic s'affligeant de cette humiliation et versant des larmes, son fils lui dit : *On a coupé les feuilles d'un arbre vert, mais elles repousseront bientôt ; puisse périr avec la même rapidité celui qui a fait cela !* Ce propos ayant été rapporté à

Clovis, il fit trancher la tête au père et au fils, après quoi il s'empara de leurs trésors et de leur royaume¹.

A Cambrai régnait alors le roi Ragnacaire. Il était d'une luxure si effrénée qu'à peine il respectait ses plus proches parents. Il avait pour conseiller un certain Farron, souillé des mêmes turpitudes que lui. Tel était l'engouement du roi pour ce personnage, que lorsqu'on lui apportait un cadeau, que ce fût un aliment ou autre chose, il avait, dit-on, l'habitude de dire que cela suffisait pour lui et pour son Farron. Ses Francs étaient remplis d'indignation. Clovis, pour les gagner, leur distribua de la monnaie, des bracelets, des baudriers, le tout en cuivre doré qui imitait frauduleusement l'or véritable. Puis il se mit en campagne. Ragnacaire, à diverses reprises, envoya des espions, et, quand ils revinrent, leur demanda quelle était la force de l'armée de Clovis. *C'est un fameux renfort pour toi et pour ton Farron*, lui répondirent-ils. Cependant Clovis arrive, et la bataille s'engage. Voyant son armée vaincue, Ragnacaire prit la fuite ; mais, fait prisonnier, il est amené à Clovis les mains liées derrière le dos, en compagnie de son frère Richaire. *Pourquoi*, lui dit le vainqueur, *as-tu permis que notre sang fût humilié en te laissant enchaîner ? Mieux valait pour toi mourir !* Et d'un coup de hache il lui fendit la tête. Puis, se retournant vers Richaire : *Si tu avais porté secours à ton frère, on ne l'aurait pas lié.* Et, en disant ces mots, il le tua d'un coup de hache. Après la mort de ces deux princes, les traîtres s'aperçurent que l'or qu'ils avaient reçu du roi était faux. Ils s'en plaignirent à lui, mais on dit qu'il leur répondit en ces termes : *Celui qui livre volontairement son maître à la mort ne mérite pas un or meilleur que celui-là ; qu'il vous suffise qu'on vous laisse vivre, et qu'on ne vous fasse pas expier votre trahison dans les tourments.* Et eux, pour obtenir sa grâce, ils protestèrent que cela leur suffisait en effet. Les deux princes avaient un frère nommé Rignomer, qui, sur l'ordre de Clovis, fut mis à mort au Mans. Après quoi, le roi prit possession de leur royaume et de leurs trésors².

Il est aujourd'hui acquis que les traditions sur la mort de Chararic, de Ragnacaire et des siens, de même que certaines autres dont il sera question dans la suite de ce livre, ne sont que des légendes tirées probablement de chants populaires. A leur insu, les poètes qui ont créé ces chants y ont peint les hommes et les événements, non pas tels qu'ils étaient, mais tels qu'eux-mêmes les concevaient à distance, dans une imagination qui idéalisait les personnages et qui les transformait en types. Mais ces types n'étaient pas d'un ordre fort relevé : s'ils personnifiaient l'énergie de la volonté et la souplesse de l'intelligence, c'était en poussant l'une jusqu'à la férocité, jusqu'à la duplicité l'autre. Toutes les facultés humaines étaient exaltées, sans préoccupation de la loi morale qui doit limiter leur exercice. Clovis devint une de ces figures chères aux barbares : ils en firent un Ulysse qui n'était jamais à court de ressources, et qui assaisonnait d'une jovialité sinistre les scènes de carnage et de trahison. Ils ne se doutaient pas qu'ils rabaissaient leur héros, ils croyaient le glorifier en le peignant tel qu'ils l'admiraient. Quand les historiens sont venus, ils se sont trouvés en face de ces

¹ Grégoire de Tours, *H. F.*, II, 41. Un lecteur peu expérimenté pourrait me demander si ces mots : *et Chararicum quidem presbiterum, filium vero ejus diaconum ordinari jubet*, ne marquent pas que ces rois et Clovis lui-même étaient déjà chrétiens : ils marquent tout au plus que les auteurs de la légende l'étaient. Au surplus, la fable se laisse en quelque sorte toucher du doigt grâce à cette différence hiérarchique observée jusque dans les rigueurs que l'on inflige au père et au fils. Rien de plus hautement invraisemblable et de plus profondément épique.

² Grégoire de Tours, II, 42.

traditions, qu'ils ont accueillies à défaut d'autres sources, et aussi à cause de leur incontestable intérêt dramatique. De nos jours, on les a étudiées de plus près ; on les a décomposées selon un procédé qui ressemble à celui de l'analyse chimique, et on est parvenu à en dégager dans une certaine mesure l'élément légendaire. On ne pourra jamais, sans doute, faire le départ exact et complet de la fiction et de la réalité, et ce serait une tentative stérile que de vouloir, à quatorze siècles de distance, ramener à la précision de la vérité scientifique des notions défigurées par l'imagination dès leur entrée dans le domaine de l'histoire.

On nous demandera peut-être de quel droit nous avons modifié la date de ces faits, que Grégoire de Tours place dans les dernières années du règne de Clovis. Notre réponse sera simple. Rapportées par la voix populaire, les traditions dont nous venons de nous occuper ne portaient pas de date. En les accueillant dans sa chronique, Grégoire de Tours les a placées à l'endroit qu'aujourd'hui encore les érudits réservent aux faits non datés, je veux dire, à la fin de son récit. Peut-être aussi faisaient-elles partie d'un seul tout avec une autre tradition qui raconte des histoires de meurtre analogues, et que nous sommes obligé de placer entre les années 508 et 511. Dans ce cas encore, l'historien des Francs se sera vu amener forcément à les consigner sur les dernières pages de son histoire de Clovis. De toute manière, il faut admettre que lui-même ignorait la date de ces événements poétiques, et que son classement est le résultat d'une conjecture. Nous ne sommes donc nullement tenus à l'ordre chronologique suivi par lui.

Cela étant, si nous nous décidons à faire reculer ces épisodes jusqu'au delà du baptême de Clovis¹, ce n'est nullement à cause de leur couleur barbare et de la difficulté de les concilier avec les sentiments d'un prince qui s'est converti spontanément à l'Évangile. Qui ne sait, en effet, que cette couleur barbare est précisément l'apport de l'imagination populaire ? Ce n'est pas non plus parce que les dernières années du règne de Clovis seraient singulièrement encombrées, si l'on admettait qu'après 509 il eût fait périr les roitelets barbares en même temps qu'il organisait l'administration de l'Aquitaine vaincue et préparait le concile d'Orléans. Ce qui nous touche davantage, c'est que les deux royales victimes de Clovis apparaissent tout au commencement de sa carrière, en 486, et ne jouent plus, par la suite, aucun rôle dans ses campagnes, alors qu'en 507 encore, le prince de Cologne combat à côté de lui. Sans doute, il n'y a là qu'une présomption et non une preuve ; mais cette preuve sera faite pour Chararic, tout au moins, si l'on accorde, comme nous l'avons supposé, qu'il était le roi des

¹ Je tiens à dire que je ne suis pas le seul de mon avis sur cette question épineuse. Junghans, pp. 119 et 120, récuse la chronologie de Grégoire, croit qu'elle a été arrangée par lui ou par sa source poétique, et suppose que les royaumes saliens auront été annexés peu après la bataille de Soissons. Richter, *Annalen des fraenkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger*, Halle, 1873, p. 44, pense que la conquête des royaumes saliens a dû précéder celle du royaume ripuaire, et qu'on ne peut placer ces événements dans les dernières années de Clovis. Binding, p. 111, place l'annexion des royaumes saliens avant le mariage de Clovis avec Clotilde. Giesebrecht, *Deutsche Kaiserzeit*, t. I, p. 72, croit même qu'elle est antérieure à la guerre de Syagrius. Loening, *Geschichte des Deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 9, montre l'impossibilité d'admettre la chronologie de Grégoire, et ne croit pas que Clovis ait attendu vingt ans pour punir la trahison de Chararic. Dahn, *Urgeschichte der germanischen und romanischen Voelker*, t. III, p. 64, admet que tous les épisodes ne sont pas de la fin du règne de Clovis. Enfin, tout récemment, Levison, *Zur Geschichte des Frankenkaenigs Chlodovech (Bonner Jahrbücher 103, année 1898)*, reconnaît de son côté le bien fondé des objections faites à la chronologie de Grégoire de Tours.

Thuringiens vaincus en 491. Quant à Ragnacaire, nous trouvons dans l'histoire de Clovis deux faits qui nous font croire que ce dernier doit avoir été assez longtemps en possession du royaume de Cambrai avant sa mort. D'une part, nous savons qu'il a fondé l'abbaye de Baralle, dans le voisinage de Cambrai ; de l'autre, la rédaction de la loi salique suppose que tous les Francs établis au midi de la forêt Charbonnière, et par conséquent ceux du Cambrésis également, vivent sous l'autorité de Clovis¹. On le voit, il est tout au moins difficile que Ragnacaire ait péri dans les dernières années de ce prince, à moins qu'on ne veuille supposer, sans preuve, que les faits allégués par nous doivent être eux-mêmes ramenés le plus près possible de la mort de Clovis.

La tradition conservée par Grégoire de Tours rapporte qu'outre ces princes, Clovis fit encore périr un grand nombre d'autres rois, qui étaient également ses parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume. Et les historiens ont voulu voir un de ces souverains dans Rignomer, frère de Ragnacaire et de Richaire, qui fut tué au Mans comme on vient de le dire². Mais Grégoire de Tours ne dit nullement que Rignomer fût roi du Mans, et on ne l'a supposé que parce qu'on se faisait une fausse idée de la valeur du titre royal chez les Francs. Ce qui faisait le roi, ce n'était pas le royaume, c'était le sang. On s'appelait roi quand on était fils de roi, et c'était le cas de Rignomer. Il serait contraire à tout ce que nous savons de l'histoire de supposer qu'au cœur de la Gaule celtique soumise par Clovis, un de ses parents eût pu se tailler un royaume³. Que Clovis ait fait périr plus d'un de ses parents à l'époque où il avait à affermir son autorité dans son peuple, c'est possible ; mais il faudrait pour nous le faire croire une autorité que ne possèdent pas les légendes épiques.

L'épiphonème qui termine l'histoire des meurtres de Clovis est bien dans la tonalité de toute cette poésie populaire. On prétend, raconte Grégoire, qu'ayant rassemblé un jour les siens, il leur dit : *Malheur à moi, qui reste maintenant comme un étranger parmi les étrangers, et qui n'ai plus un seul parent pour venir à mon aide en cas d'adversité !* Mais, ajoute le narrateur, il disait cela par ruse et non par douleur, dans l'espoir de trouver encore quelque membre de sa famille qu'il pût tuer⁴.

La naïveté de ces paroles suffit pour en trahir la provenance populaire, et leur couleur toute particulière est un indice de leur origine germanique. Des barbares seuls, restés étrangers à l'immense mouvement qui, en une génération, avait fait du roitelet de Tournai le souverain de toute la Gaule, pouvaient mettre de telles paroles dans la bouche de Clovis. Et ce serait partager leur naïveté que de les lui faire prononcer au moment où il était devenu le plus puissant monarque de l'Occident.

Pour conclure cette aride discussion, nous nous résumerons en disant que ce qui reste d'historique dans la légende de Chararic et de Ragnacaire, c'est la défaite

¹ Sur ces deux faits, voir plus loin au chapitre XII.

² *Quorum frater Rignomeris nomine apud Cœnomannis civitatem ex jussu Chlodovechi est interfectus.* (Grégoire de Tours, II, 42.)

³ Comme l'admettent Dubos, III, p. 184, et Fauriel, II, p. 2. Pétigny, II, pp. 223-225, conteste à vrai dire la royauté mancelle de Rignomer mais il suppose que les Francs du Mans sont les *Lètes francs* de la *Notice de l'Empire*, qui, refoulés par les barbares, se seraient repliés sur le Maine. Cette conjecture ingénieuse est réfutée d'avance par la parenté de Rignomer et de Clovis, qui prouve qu'ils sont venus l'un et l'autre du même pays salien.

⁴ Grégoire de Tours, II, 42.

de ces rois francs et l'annexion de leurs royaumes par Clovis. Nous ne savons pas si les deux événements s'accomplirent à la fois, comme c'est vraisemblable, mais nous sommes portés à croire que le premier tout au moins se produisit en 491, c'est-à-dire, selon toute apparence, immédiatement après la conquête de l'Entre-Seine-et-Loire.

L'annexion des deux royaumes de Cambrai et de Tongres à la monarchie de Clovis ne fut pas chose indifférente pour les destinées ultérieures du peuple franc. La conquête de l'Entre-Seine-et-Loire avait presque romanisé le jeune roi, et imprimé à son royaume un cachet pour ainsi dire exclusivement romain. Les provinces romaines en étaient devenues le centre de gravité. Établi à Paris ou dans les nombreuses villas disséminées dans les environs, Clovis avait perdu à peu près tout contact avec son vrai peuple, avec les Francs de Belgique qui, depuis la soumission de la Gaule, rentrent dans la pénombre et sont oubliés de l'histoire. Il avait été conquis par sa conquête. S'il n'avait, par un énergique retour de ses armes vers les régions de ses ancêtres, rattaché à son royaume tous les centres germaniques de l'ancien domaine de Clodion, son royaume aurait sans doute partagé au bout de quelque temps les destinées de tant d'autres créations barbares en pays romain : il se serait étiolé sur le sol provincial, il n'aurait pas renouvelé les sources de sa vitalité. Il en fut autrement grâce à l'accession des provinces belges. Elle maintint le contact entre la monarchie mérovingienne et le monde germanique ; elle versa dans cette monarchie le sang jeune et impétueux de tant de barbares faits pour de grandes entreprises. On ne devait pas s'apercevoir tout de suite des bienfaits de cette nouvelle conquête. Les Francs de Belgique continuèrent de dormir le pesant sommeil de la rusticité pendant le règne de Clovis, mais lorsque plus tard la monarchie périclita, ils la sauvèrent en lui envoyant les Carolingiens. A deux reprises, ces barbares sans culture tinrent dans leurs mains les destinées de la Gaule et de l'Europe. La réaction salutaire, tout comme l'impulsion conquérante, devait partir de ces masses profondes que le travail agricole courbait sur les sillons de la Flandre et de la Hesbaie.

IV. — MARIAGE DE CLOVIS.

Le nom et le prestige de Clovis avaient franchi rapidement les frontières de la Gaule. Toute l'Europe avait les yeux fixés sur ce brillant météore qui venait d'apparaître dans le ciel septentrional. Ceux qui avaient l'intelligence des événements comprirent qu'il était né une force nouvelle, et que le monde civilisé allait peut-être trouver son arbitre dans le jeune barbare des bords de l'Escaut. Il y avait alors, en Occident, un homme qui se frayait sa voie vers la puissance et vers la gloire dans une lutte sanglante et souvent atroce : c'était le roi des Ostrogoths, Théodoric le Grand. Encore au fort de sa guerre contre Odoacre, qui tenait toujours à Ravenne, mais déjà solidement établi dans la haute Italie, Théodoric, inaugurant le système d'alliances politiques auquel il dut plus tard l'hégémonie du monde barbare, se tourna vers Clovis et lui demanda la main de sa sœur Aldoflède¹.

Nous ne connaissons de cette princesse que le nom. Lorsqu'en 492 elle fut recherchée par le héros, elle n'était probablement pas encore chrétienne ; mais tout porte à croire qu'elle aura embrassé l'arianisme à l'occasion de son mariage. L'alliance proposée à la famille de Mérovée était trop flatteuse pour ne pas être accueillie : Aldoflède devint donc la femme de Théodoric. L'histoire la perd de vue aussitôt après : elle paraît être morte jeune et du vivant de son époux. Une tradition, colportée au sixième siècle par les Francs, voulait qu'après la mort de Théodoric elle eût été empoisonnée par sa propre fille, dont elle avait gêné les relations criminelles avec un esclave² : légende sinistre et mensongère qui montre avec quelle rapidité, dans la bouche du peuple, l'histoire se transformait alors en fiction ! Ce qu'on peut affirmer, c'est que le rapprochement ménagé, à la faveur de ce mariage, entre les deux plus grands monarques barbares de ce temps fut un bienfait pour la civilisation. Pendant de longues années, les relations des deux puissances furent marquées au coin de la courtoisie et des égards mutuels, et lorsqu'enfin elles s'altérèrent sous la pression des circonstances, le conflit n'eut pas l'âpreté qu'il avait d'ordinaire, quand deux ambitions et deux intérêts se trouvaient aux prises à cette époque. Bien qu'elle passe inaperçue et silencieuse à travers la vie des deux illustres beaux-frères, Aldoflède a donc rempli d'une manière utile sa mission d'intermédiaire et de conciliatrice : il convient d'en faire la remarque avant que le voile de l'oubli, un moment levé devant sa figure, retombe sur elle à jamais.

Un événement plus important va d'ailleurs solliciter notre attention.

Clovis venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, et il y avait dix ans qu'il régnait avec gloire sur le peuple des Francs. Il n'était pas encore marié ; mais d'une de ces unions inégales et temporaires qui ne répugnaient pas aux chefs barbares, il avait eu un fils nommé Théodoric. De la mère on ne sait rien ; mais l'enfant resta cher au roi, qui, conformément aux usages de son peuple, ne cessa de le traiter en toute chose comme s'il était de naissance légitime. Théodoric fut

¹ Jordanès, c. 57 ; Anonymus Valesianus 63 ; Grégoire de Tours, III, 31. Nous savons par le premier de ces auteurs que le mariage eut lieu la troisième année de l'entrée de Théodoric en Italie, donc en 492. Je ne sais sur quoi se fondent les historiens qui admettent une autre date, et il n'existe aucune raison pour nous écarter du témoignage formel de Jordanès.

² Grégoire de Tours, III, 41.

admis plus tard à partager l'héritage paternel au même titre que les trois fils de Clotilde, et sa part ne fut inférieure à aucune autre. L'histoire a gardé son souvenir ; mais c'est la poésie populaire surtout qui s'est montrée généreuse envers lui, car elle a tissé autour de son nom toute une couronne de fictions épiques. Sous le nom de Théodoric le Franc¹, qui lui a été donné pour le distinguer de Théodoric de Vérone, il est resté un des héros favoris de l'épopée allemande, et tout le moyen âge s'est passionné pour ses dramatiques aventures.

Devenu, par ses conquêtes, l'un des arbitres de l'Europe, Clovis voulut avoir pour épouse une personne de sang royal. Étant depuis quelque temps, à ce qu'il paraît, en relations assez suivies avec les Burgondes, et rêvant peut-être dès lors de se faire de ce peuple un allié contre les Visigoths, il arrêta son choix sur une jeune princesse de la cour de Genève, dont ses ambassadeurs lui avaient plus d'une fois vanté les charmes. Comme le mariage du roi franc avec Clotilde a pris, par ses conséquences, une place capitale dans la vie de Clovis et dans l'histoire des Francs, il importe d'en bien connaître les circonstances, d'autant plus que nul autre épisode de sa vie n'a été plus défigurés par la légende populaire.

Les Burgondes étaient alors partagés en deux royaumes sous l'autorité de deux frères, seuls survivants des quatre fils du roi Gundioch. L'aîné s'appelait Gondebaud et régnait à Vienne ; l'autre, Godegisil, avait pour résidence Genève². Un troisième frère, du nom de Godomar, était mort sans postérité ; un quatrième, Chilpéric, qui avait été roi de Lyon, avait également disparu de la scène au moment où s'ouvre cette histoire. C'est ce dernier, père de la femme de Clovis, qui doit nous arrêter quelques instants.

Chilpéric, roi de Lyon, et revêtu par l'Empire du vain et fastueux titre de maître des milices³, n'a guère laissé de trace dans l'histoire de ces temps obscurs. Il sert de peu d'entendre des rhéteurs proclamer sa puissance et sa bonté⁴, mais il est plus intéressant de voir l'ascendant qu'a sur lui sa femme Carétène⁵. Cette chrétienne accomplie, épouse catholique d'un monarque arien⁶, donnait sur le trône l'exemple de toutes les vertus⁷, et était auprès de son mari la patronne des opprimés⁸. Chilpéric lui permit d'élever selon le rite catholique les deux filles nées de leur alliance : Clotilde et Sædeleuba⁹, qui porte aussi le nom de Chrona¹⁰. Lui-même, à partir de 480, on ne le voit plus participer à aucun acte public, ce qui permet de croire qu'il sera mort vers cette date¹¹.

¹ Hugdietrich. Sur le nom de Hug, porté par les Francs dans les chants populaires de leurs voisins, voir l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 528.

² Dès 494 nous trouvons Godegisil à Genève : *Genovæ ubi Godigisclus germanus regis larem statuerat*, dit le *Vita Epiphani* d'Ennodius. Dom Bouquet, III, p. 371.

³ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, V, 6.

⁴ *Virum non minus bonitate, quam potestate præstantem*. *Id.*, *ibid.*, VII, 7.

⁵ Fauriel, I, 318, l'appelle Agrippine, par une distraction pardonnable pour qui connaît le langage prétentieux et tourmenté de sa source, qui est Sidoine Apollinaire, *Epist.*, V, 7, où la femme de Chilpéric est tour à tour la Tanaquil de ce Lucumon, l'Agrippine de ce Germanicus.

⁶ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 31, t. I, p. 69.

⁷ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VI, 12, et Leblant, *l. c.*

⁸ Sidoine Apollinaire, *ibid.*, V, 7.

⁹ Frédégaire, III, 17.

¹⁰ Grégoire de Tours, II, 28.

¹¹ Binding, p. 114.

La veuve et les enfants de Chilpéric semblent avoir été recueillis par Godegisil à Genève. Du moins c'est là que nous retrouvons les deux princesses au moment du mariage de Clotilde. Sædeleuba prit le voile¹, et on ne sait rien d'elle, sinon qu'elle a fondé l'église Saint-Victor² dans un faubourg de la même ville. Quant à Clotilde, dont on célébrait la beauté et les vertus, elle ne quittait pas sa mère, adonnée comme elle aux pratiques pieuses qui ont rempli l'existence de toutes les deux. La mère vécut jusqu'en 506, sanctifiant son veuvage par un redoublement d'austérités et d'œuvres charitables, et ne dédaignant pas, dit le poète qui a fait son épitaphe, de porter le joug du Christ après le diadème royal³. Elle eut le bonheur de voir ses petits-enfants grandir dans la foi catholique, ajoute le poète, et ce fut sans contredit la plus grande joie que cette âme sainte éprouva ici-bas.

Les relations avaient toujours été bonnes entre les membres de la famille royale de Bourgondie. Des légendes franques, inspirées par l'antipathie nationale et nées sur les lèvres des poètes populaires, ont représenté Gondebaud comme le meurtrier de son frère Chilpéric, dont il aurait encore fait périr la veuve et les fils, en même temps qu'il reléguait ses filles à Genève. L'histoire donne un éclatant démenti à ces traditions, si anciennes qu'elles soient. Chilpéric n'eut pas de fils, et ses filles ne furent pas reléguées en exil. Sa veuve, Carétène, on vient de le voir, mourut dans une heureuse vieillesse en 506. Loin d'être le meurtrier de son frère, Gondebaud l'avait, regretté sincèrement, et saint Avitus, le grand évêque de Vienne, atteste lui-même la piété fraternelle de ce prince hérétique mais digne de sympathie⁴. Ses relations avec son frère Godegisil paraissent avoir été satisfaisantes aussi ; plus tard, il est vrai, elles furent troublées ; mais ce fut Godegisil et non lui qui ouvrit la guerre fratricide, et l'on peut croire que c'est la jalousie qui en fut le principal mobile.

Gondebaud, en effet, avait sur son frère une supériorité qui n'était pas seulement due à l'âinesse. Longtemps avant que les événements eussent fait de lui le seul souverain de tous les Burgondes, il semble avoir déjà tenu cette place dans l'estime de ses voisins⁵.

Étant donnée cette espèce d'hégémonie de Gondebaud, il n'est pas impossible que, comme le disent les légendes, Clovis ait eu à négocier avec lui à l'occasion de son mariage : cela n'empêche aucunement qu'il ait dû demander la main de la jeune princesse à son tuteur, le roi de Genève. Tout permet de croire que la famille royale de Bourgondie fut flattée d'une alliance qui la rattachait à un prince désormais puissant, et en qui elle trouvait un allié éventuel contre les Goths d'Italie et d'Espagne. Les seuls scrupules vinrent de la jeune fille, qui était catholique fervente, et qui tremblait devant les hasards d'un mariage avec un païen. Les unions de ce genre, sans être précisément défendues par l'Église, étaient généralement envisagées par elle avec une certaine défiance, et Clotilde ne pouvait pas l'ignorer. Sans doute, dans le trouble de sa conscience, elle se

¹ Grégoire de Tours, *l. c.* C'est à cette occasion qu'elle aura reçu le nom de Chrona ; le texte de Grégoire l'insinue d'ailleurs : *Quarum senior mutata veste Chrona... vocabatur.*

² Frédégaire, IV, 22 ; Jahn, II, p. 163, conteste que Sædeleuba ait pu bâtir cette église à Genève, où elle était une pauvre exilée, mais il fournit par là une preuve de plus que cet exil n'est qu'une légende.

³ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 31, pp. 68-71.

⁴ *Flebatis quondam pietate ineffabili funera germanorum.* S. Avitus, *Epistolæ ad Gundobadum*, 5.

⁵ Cf. Ennodius, *Vitæ sancti Epiphani.*

sera adressée aux pasteurs de l'église de Bourgondie, et l'on aime à se persuader que de grands esprits comme saint Avitus ont participé à la solution du problème moral qui préoccupait la future reine des Francs. En considération des intérêts suprêmes qu'ils voyaient en jeu, ils auront rassuré cette âme craintive, et ils lui auront rappelé que plus d'une fois, selon la parole de l'Apôtre des nations, l'homme infidèle a été sanctifié par la femme fidèle¹. Mais en même temps ils auront voulu que la vierge chrétienne ne fût pas exposée à devenir la mère d'une famille païenne ; et ils auront stipulé, se conformant à l'esprit de l'Église catholique, que les enfants issus du mariage projeté recevraient le baptême².

L'union de Clovis et de Clotilde fut donc conclue en 492 ou 493. L'imagination populaire s'est singulièrement intéressée, chez les Francs, à cet événement de la vie privée du héros national. Elle en a fait l'objet d'une multitude de fictions poétiques, elle en a remanié le récit à diverses reprises, elle a fini par en faire un véritable poème nuptial. Ce poème a été pris longtemps pour de l'histoire : c'est l'étude des vieilles littératures germaniques et romanes du moyen âge qui a permis à la science de lui restituer sa vraie nature, et à l'histoire de le rayer de ses pages³.

Nous ne reproduirons pas ici les naïves inventions de l'épopée populaire. Non que nous méconnaissions l'intérêt réel qu'elles présentent pour l'historien : au contraire, rien n'occupe une place plus légitime dans l'histoire des faits que l'impression qu'ils ont produite dès le premier jour sur les peuples. Mais, présentée à cette place, la légende, par l'intérêt même qui s'attache à ses fictions, attirerait seule les regards du lecteur et ne lui permettrait pas de voir la réalité. Et il se trouve que cette fois la réalité est bien plus belle que la fiction. L'épopée, en effet, ne grandit pas toujours les héros chrétiens ; elle rabaisse les personnages que leurs vertus placent au-dessus de la foule, en leur attribuant les actions et les mobiles du vulgaire⁴. Nul n'a plus pâti de cette tendance que la figure de sainte Clotilde. En présentant ici son histoire dégagée de tous ses ornements poétiques, nous substituons à l'héroïne romanesque de la tradition la suave figure historique d'une sainte trop longtemps méconnue.

Une ambassade solennelle alla, selon l'usage, chercher la jeune fiancée et la ramena à son époux, qui était venu à sa rencontre à Villery, près de Troyes, aux confins des deux royaumes⁵. Il la conduisit lui-même à Soissons, où, selon toute apparence, eurent lieu les fêtes du mariage⁶. L'union fut heureuse. Dès les premiers jours le jeune roi barbare s'attacha d'un cœur sincère à l'épouse de son choix ; il lui laissa prendre sur sa vie un grand et salutaire ascendant, et Clotilde

¹ S. Paul, *I Ad Corinth.*, VII, 14.

² La conjecture est de Dubos, III, p. 78.

³ Je renvoie, pour la démonstration de ce point, au chapitre intitulé : *le Mariage de Clovis*, dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 225 à 251.

⁴ Léon Gautier, *les Épopées françaises*, 2e édit., t. III, pp. 785 et suiv.

⁵ *Vilariaco in qua Chlodoveus residebat in territorio Trecassino*. Frédégaire, III, 19. C'est Villery, (Aube), au sud de Troyes. V. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, pp. 15, note 1 et 333. Cette indication, il est vrai, nous est fournie par la légende, qui a enchâssé cette fois un détail réel. Le village de Villery a été l'objet d'une intéressante délibération au congrès archéologique de Troyes en 1853 ; v. le compte rendu (Paris, 1854), pp. 178-179.

⁶ Le *Chronicon sancti Benigni Divionensis* (Dachéry, *Spicilegium*, t. II) dit à tort Chalon-sur-Saône. Sur les solennités d'un mariage royal chez les Francs, comparer celui de Sigebert d'Austrasie avec Brunehaut.

devint le bon génie de ce héros sauvage. Il lui resta fidèle : nulle part on ne voit que, comme tant de ses successeurs, il lui ait infligé l'injurieux partage de son affection avec des rivales. Elle fut la reine de son cœur comme elle était la reine de son peuple.

Le rôle des femmes chrétiennes dans la conversion des peuples barbares est un des plus admirables aspects de l'histoire de la civilisation. Partout on les voit qui s'en vont seules, pleines d'une touchante confiance, à la cour de leurs époux barbares, apportant le parfum de l'Évangile dans les plis de leur voile nuptial. Leur amour, leur sourire, leurs vertus plaident avec une éloquence muette la cause de leur Dieu dans l'intimité de leur foyer domestique. Lorsque les missionnaires arrivent, ils trouvent la voie frayée et les obstacles aplanis. Une reine chrétienne va au-devant d'eux et leur enseigne le chemin du cœur du roi. Souvent elle en a fait d'avance un chrétien à son insu, en lui apprenant à admirer, et à aimer, dans la compagne de sa vie, l'idéal de l'épouse et de la mère.

La conversion de Clovis, telle fut aussi la mission que s'attribua Clotilde. Dans cette œuvre, ce n'est pas sur les débats dogmatiques qu'elle compta ; celui que Grégoire de Tours suppose entre elle et son mari n'eut probablement jamais lieu. Ce qui dut toucher bien plus le cœur de Clovis, c'est l'exemple de la piété et des vertus de sa femme, muette et persuasive prédication qui entraîna à la longue dans son intelligence. Toutefois il était bien loin encore de la conversion, et la naissance de leur premier enfant, Ingomir, vint donner quelque chose de plus poignant à la dissidence religieuse qui les séparait. Allait-on baptiser l'enfant ? Cette question dépassait de beaucoup l'horizon du foyer royal. Si l'héritier du trône de Clovis devenait l'enfant de l'Église catholique, l'avènement d'une dynastie catholique au trône des Francs n'était plus qu'une question de temps, et le germe de la conversion du peuple tout entier était jeté. Clovis consentit au baptême de l'enfant. Qu'il s'y fût engagé lors de son mariage ou qu'il n'ait fait que céder, le moment venu, aux sollicitations de Clotilde, on peut voir dans cette concession la preuve du grand ascendant que la jeune reine avait déjà acquis sur son époux.

Clotilde ne négligea rien pour que la cérémonie, outre la majesté de ses rites, fût entourée de toute la pompe d'un baptême royal. L'église où eut lieu la solennité, — peut-être Notre-Dame de Soissons, alors cathédrale¹, — fut tendue de voiles et de tapis précieux : il s'agissait de trouver, dans l'éclat imposant de la fête, un moyen de frapper l'imagination du roi. Dans sa sainte ambition, la jeune femme voulait que le baptême du fils devînt le salut du père. Une cruelle déception devait bientôt mettre à l'épreuve la foi de son âme : l'enfant n'avait pas encore déposé la robe blanche du baptême qu'il expirait. La douleur du père se traduisit par des paroles pleines d'amertume : *C'est votre baptême, dit-il, qui est la cause de sa mort ; si je l'avais consacré à nos dieux, il serait encore vivant.* Mais Clotilde n'eut que des accents de soumission et de reconnaissance envers la volonté divine qui venait de briser ses jeunes espérances, et qui semblait donner un argument aux convictions païennes du roi. *Je rends grâce, dit-elle, au Dieu tout-puissant et créateur de toutes choses, qui ne m'a pas trouvée indigne d'être*

¹ Elle fut construite, au IV^e siècle, sur les ruines d'un temple d'Isis, en l'honneur des SS. Gervais et Protas, auxquels fut adjoint le patronage de la sainte Vierge. V. H. Martin et P.-L. Jacob, *Histoire de Soissons*, t. I ; Leroux, *Histoire de Soissons*, t. I, pp. 135-137 ; Poquet et Daras, *Notice historique et archéologique de la cathédrale de Soissons*, p. 10.

la mère d'un enfant admis dans son céleste royaume. La douleur de sa perte ne trouble pas mon âme ; sorti de ce monde avec la robe blanche de son innocence, il se nourrira de la vue de Dieu pendant toute l'éternité¹.

L'année suivante, un autre fils, Clodomir, vint consoler les jeunes époux de la perte de leur aîné. Malgré la catastrophe de l'année précédente, le roi, par loyauté ou par tendresse, ne s'opposa point à ce que Clodomir fût baptisé aussi. Mais l'épreuve de Clotilde n'était pas terminée. Comme si tout se fût conjuré pour abattre le cœur de la courageuse chrétienne, l'enfant commença à languir peu après son baptême, et Clovis revint à ses raisons. **Pouvait-il lui arriver autre chose qu'à son frère ? dit-il. Il a été baptisé au nom de votre Christ, il faut donc bien qu'il meure.** Cette sinistre prédiction ne se réalisa point. La foi de Clotilde triompha de la tentation, et le Ciel accorda la guérison de l'enfant à ses ferventes prières.

Voilà, dans toute sa simplicité un peu naïve, cette page de la vie domestique de Clovis et de Clotilde. C'est la seule que nos sources nous aient conservée, et il n'y en a pas dans toute l'histoire des Francs qui présente autant d'intérêt. Combien elle est touchante dans son rôle d'épouse et de mère, cette jeune femme catholique placée auprès du roi barbare comme son ange gardien, et qui doit disputer son mari à l'idolâtrie et son enfant à son mari ! Elle n'a d'appui que son Dieu, mais son Dieu la passe au creuset des douleurs les plus amères ; il semble vouloir briser son cœur et confondre sa foi, sans qu'elle cesse de le glorifier au milieu de ses tribulations, jusqu'à ce qu'enfin tant de vertu obtienne sa récompense ! Telle est cette âme sainte et douce qui, éprouvée et bénie tour à tour, a été choisie pour ouvrir au peuple franc les portes du royaume de Dieu. Arrière les ineptes légendes qui profanent la beauté sacrée de cette noble physionomie, et qui mettent sur la figure sereine de la sainte les passions de l'héroïne de roman !

La mère était consolée : l'épouse continuait d'attendre avec patience et avec foi. Clovis résistait toujours aux instances de sa femme. Ceux qui dédaignent de s'intéresser à la vie religieuse des personnages historiques, et qui croient pouvoir interpréter toutes leurs actions par les calculs de l'ambition et de l'intérêt, se trouveront bien embarrassés pour rendre compte de cette attitude. Les raisons d'ordre politique qui ont pu décider Clovis à se faire chrétien ont existé de tout temps : pourquoi donc a-t-il fallu des événements extraordinaires pour l'amener à une mesure si profitable à ses intérêts ? La réponse à cette question est bien simple : Clovis n'avait pas la foi, et il n'entendait pas s'agenouiller aux pieds d'un Dieu auquel il ne croyait pas. Comme Théodoric le Grand, comme Gondebaud, qui auraient sauvé leur dynastie et assuré l'avenir de leurs peuples s'ils avaient embrassé à temps la religion catholique, Clovis restait en dehors de l'Église parce que l'Église n'était pas pour lui l'épouse du Dieu vivant, parce que, comme le lui fait dire l'historien, Jésus-Christ n'était pas pour lui un Dieu. C'était sa conscience qui refusait de se rendre à la vérité ; tant qu'elle n'était pas illuminée par la grâce, Clovis restait plongé dans les ténèbres du paganisme.

Cette situation n'aurait pu se prolonger sans donner les plus légitimes inquiétudes à Clotilde. L'arianisme, qui avait déjà fait tant de victimes dans la famille de son père, venait de pénétrer dans celle de son mari. Le mariage d'Aldoflède avec l'arien Théodoric avait été précédé de la conversion de cette princesse au christianisme ; peut-être des prêtres ariens étaient-ils venus la

¹ Grégoire de Tours, II, 29.

baptiser à la cour même de Clovis. Ce fut l'occasion d'une propagande religieuse dont une autre sœur de Clovis, Lanthilde, fut la première conquête¹. Certes, un pareil résultat était bien fait pour encourager le clergé arien dans ses efforts auprès des Francs païens, et notamment auprès de leur roi². L'arianisme était, en quelque sorte, le credo national des Germains. Le catholicisme, professé par les provinciaux, semblait n'être qu'une religion de vaincus. Ne fallait-il pas craindre que Clovis à son tour, si jamais il reconnaissait la nécessité de se faire chrétien, n'acceptât que l'Évangile mutilé auquel adhéraient jusqu'alors tous les peuples barbares, et qui était celui de son beau-frère Théodoric ?

D'autre part cependant, le cercle des influences qui devaient enfin pousser Clovis dans les bras de la vraie Église se resserrait de plus en plus. L'exemple des rois barbares, d'ailleurs ses rivaux ou ses adversaires, et dans tous les cas éloignés de lui, n'avait pas une force de persuasion suffisante pour neutraliser l'action quotidienne de son milieu. Il trouvait les missionnaires catholiques partout : à son foyer, sous les traits d'une femme aimée ; au dehors, dans ses relations avec les plus éminents personnages de la Gaule romaine. Il était en partie le protégé, en partie le, protecteur des évêques ; il avait sans doute des relations d'amitié avec plus d'un. Parmi les fidèles d'origine gallo-romaine dont il était entouré, il ne rencontrait que des catholiques. Et déjà surgissait à côté de lui le grand homme qui devait être, avec Clotilde, le principal instrument de sa conversion.

Il est permis de croire que saint Remi, archevêque de Reims, était dès lors le confident des espérances et des préoccupations de la reine des Francs. Depuis la mort de saint Loup de Troyes, qui avait été pendant un demi-siècle le patriarche de la Gaule, ce pays n'avait pas, à cette date, un personnage plus éminent, ni le clergé un dignitaire qui lui fît plus d'honneur que le métropolitain de la deuxième Belgique. Fils d'une famille noble du pays de Laon, qui paraît avoir été une des maisons mitrées de la Gaule septentrionale, Remi avait sans doute fait ses études littéraires à l'école de Reims, qui jouissait d'une vieille célébrité. Les contemporains vantaient sa science et son éloquence : c'était, disaient-ils, un orateur accompli, possédant toutes les ressources de son art, et il n'y avait personne qui l'égalât³. La collection de ses discours, rapportée à Clermont par un amateur qui l'avait achetée chez un libraire de Reims, y excita l'admiration des plus fins lettrés⁴, et valut à saint Remi une épître dès plus flatteuses de Sidoine Apollinaire. Dans ce curieux document, où s'épanche le style prétentieux et maniéré de l'époque, Sidoine relève avec une précision pédantesque les principaux mérites de la rhétorique de décadence, dont il fait honneur à son vénérable correspondant⁵. Mais Remi dépasse de toute la tête les chétifs lettrés

¹ Selon von Schubert, *o. c.*, p. 37, Lanthilde aurait accompagné sa sœur lors de son mariage en Italie, et en serait revenue arienne.

² Saint Avitus semble faire allusion à cette propagande quand il écrit à Clovis : *Vestræ subtilitatis acrimoniam quorumcumque schismatum sectatores sententiis suis variis opinione, diversis multitudine, vacuis veritate Christiani nominis visi sunt obumbratione velare*. S. Avitus, *Epistolæ*, 36 (41).

³ *Non extat ad præsens vivi hominis ratio, quam peritia tua non sine labore transgredi queat ac supervadere*. Sidoine Apollinaire, *Epistolæ*, IX, 7. *Erat autem sanctus Remigius episcopus egregiæ scientiæ et rethoricis ad primum imbutus studiis*. (Grégoire de Tours, II, 31.)

⁴ *Omnium assensu pronuntiatum pauca nunc posse similia dictari*. (Sidoine Apollinaire, *l. c.*)

⁵ *Id., ibid.*

qui le saluaient comme une de leurs gloires. Élevé à leur école, il s'inspirait à d'autres sources, et il avait des préoccupations plus hautes. Ce puissant ouvrier de Dieu se souciait peu de cette gloire littéraire qui faisait battre le cœur de Sidoine, et c'est dans son généreux dédain pour les vanités d'une civilisation mourante qu'éclate son incontestable grandeur. Il faut comparer ces deux évêques pour avoir une idée du départ qui se faisait alors, dans l'Église, entre les hommes de l'avenir et ceux du passé : ceux-ci, s'attardant aux jeux frivoles d'une littérature usée, ne se résignant ni à la disparition d'une civilisation sans laquelle ils ne pouvaient vivre, ni à l'arrivée de ces barbares chez lesquels tout leur répugnait, la taille¹, la langue et même l'odeur² ; ceux-ci, oubliant qu'ils sont des Romains, des nobles, des lettrés, pour courir à cette plèbe barbare qui arrive, qui va avoir le sceptre du monde, et qui tiendra dans ses mains les destinées de l'Église catholique. Il ne fallait que du talent pour être un Sidoine ; il fallait du génie pour être un Remi. Ce génie, à vrai dire, c'était le génie de la sainteté. Ses vertus étaient glorifiées à l'égal de son éloquence ; on lui attribuait des miracles, et l'admiration des peuples l'entourait, dès son vivant, de l'auréole des élus.

Tel était l'homme que la Providence avait envoyé à Clotilde pour l'aider à remplir sa grande tâche. Les relations entre la reine et le pontife étaient anciennes sans doute : voisin de Soissons, qui était la capitale du royaume, et où son frère Principius occupait le siège épiscopal, il avait plus d'une occasion de visiter la cour, et il ne doit en avoir laissé échapper aucune. On a vu avec quelle décision, à une heure où l'avenir était douteux encore, Remi avait salué dans le jeune Clovis le futur maître de la Gaule. Certes, le cœur de l'apôtre avait eu plus de part à cette démarche que le calcul de l'homme politique, et l'on peut se figurer avec quel zèle Remi continuait dans l'ombre, auprès de Clovis devenu son roi, l'œuvre d'apostolat indirect commencée par la lettre de 481. Son influence grandissait et s'affermissait ; le roi païen apprenait à s'incliner devant la supériorité morale du prêtre de Jésus-Christ. L'heure allait sonner où les larmes de Clotilde et les enseignements de Remi porteraient leurs fruits. L'homme à qui la voix populaire attribuait la résurrection d'un mort allait devenir l'instrument de la résurrection d'un peuple.

¹ *Spernit senipedent stilunt Thalia.*

Ex quo septipedes vida patronos.

Id., Carm. XII, 18.

² *Id., Carm. XII, 13.*

V. — LA CONVERSION DE CLOVIS.

L'extension prodigieuse qu'avait prise en quelques années le petit royaume des Saliens l'avait mis en contact avec tous les peuples qui se partageaient la Gaule. Grâce à la conquête de Verdun et d'une partie de la Belgique première, il était devenu le voisin des Alamans, et une lutte avec cette nation belliqueuse était imminente. Elle éclata en 496.

Les Alamans¹ avaient été depuis le troisième siècle, avec les Francs, les plus redoutables adversaires de l'Empire, et c'étaient leurs assauts combinés qui avaient brisé sa force de résistance. C'était à qui de ces deux peuples porterait les plus rudes coups à l'ennemi commun. Les Alamans y mettaient une fougue et un acharnement incomparables. Comme des essaims furieux, ils passaient le Rhin tous les ans, et venaient désoler les provinces de la Gaule. Pendant tout le quatrième siècle, les empereurs eurent sur les bras la lutte contre leurs tribus toujours renaissantes, et la guerre alémanique se déroula parallèlement à la guerre franque, avec les mêmes péripéties et les mêmes épuisements. Plus à portée du regard des historiens romains, les envahisseurs alamans ont même pris, dans les annales de l'Empire, une place particulièrement en vue. Les écrits du temps sont pleins des noms de leurs chefs, qui portaient l'épouvante jusqu'au fond des provinces. L'histoire doit une mention spéciale à ce vaillant Chnodomar, le monarque aux bras musculeux et à la taille gigantesque, qui apparaissait à la tête des siens, monté sur un cheval écumant, et agitant sur sa tête un panache couleur de flamme, pendant que deux cents guerriers de choix, qui composaient sa garde du corps, combattaient autour de lui, prêts à le suivre dans la victoire, dans la prison ou dans la mort². Des flots de sang alémanique inondèrent les provinces envahies ; des milliers d'Alamans succombèrent tous les ans sur le sol gaulois dans des batailles meurtrières. Dans celle de Strasbourg, en 354, ils combattirent au nombre de trente-cinq mille, sous la conduite de sept rois et de dix princes royaux, et ils laissèrent cinq mille des leurs sur le carreau³. A Châlons-sur-Marne, en 367, le brave Jovin leur infligea un désastre non moins cuisant⁴. Enfin, à Colmar, en 374, leur armée, qui comptait quarante mille hommes selon les uns, soixante-dix mille selon les autres, fut entièrement exterminée, et tout au plus cinq mille trouvèrent leur salut dans la fuite⁵. Mais, chaque fois, la nation, qui semblait anéantie, revenait à la charge, nombreuse comme si elle était restée intacte pendant des siècles, ardente comme si elle n'avait jamais connu la défaite⁶. Devenus les maîtres, après une lutte acharnée, de la trouée de l'Entre-Rhin-et-Danube, que ne protégeait plus le *Limes* tombé en ruines, les Alamans se répandirent dans la belle et riante contrée que les Romains appelaient les Champs Décumates, ils entrèrent victorieux dans la

¹ Sur les Alamans il faut lire : Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, Munich, 1837 ; *Geschichte der Alamannen und Franken bis zur Gründung der fränkischen Monarchie durch König Chlodwig*, Sulzbach, 1840 ; Merkel, *De republica Alamannorum*, 1849 ; von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, Strasbourg, 1884.

² Ammien Marcellin, XVI, 12.

³ *Id.*, *l. c.*

⁴ *Id.*, XXVII, 2.

⁵ *Id.*, XXXI, 10.

⁶ *Id.*, XXVIII, 5, 9.

grande ville d'Augsbourg, et occupèrent toute la région comprise entre le Lech et le coude que fait le Rhin à partir de Bâle. De là ils pouvaient à leur gré descendre dans la haute Italie ; dès 392, on les vit apparaître sous les murs de Milan¹, et plus d'une fois depuis lors, séduits par un charme toujours nouveau, ils reprirent le chemin de la terre ensoleillée. D'autre part, franchissant la ligne du Rhin abandonné, ils se déversèrent en masses torrentueuses sur les provinces orientales de la Gaule, si longtemps l'objet de leurs ardentes convoitises. L'Alsace tombait en leur pouvoir avec ses plaines fécondes ; ils foulaient en vainqueurs ces champs qu'au siècle précédent ils avaient engraisés des flots de leur sang, et la vieille Argentoratum, témoin de leur premier désastre, empruntait maintenant à leur langue son nom nouveau de Strasbourg. Après la mort d'Aétius, le dernier défenseur de la Gaule, la première Belgique fut également à leur merci. Toul et Metz leur ouvrirent leurs portes, Langres et Besançon devinrent des villes alémaniques, Reims trembla plus d'une fois devant eux.

En même temps qu'ils se dilataient ainsi, menaçant à la fois l'Italie, la Gaule centrale et la Pannonie, les Alamans resserraient de plus en plus le lien politique qui unissait leurs diverses peuplades entre elles. De simple confédération de barbares qu'ils avaient été dans l'origine, ils devenaient une grande nation. Vers le milieu du cinquième siècle, nous voyons un de leurs rois, du nom de Gibuldus ou Gebavultus, mettre en liberté des prisonniers gaulois à la prière de saint Loup de Troyes, et des captifs du Norique à la demande de saint Séverin². Voilà, régnaient à la fois sur les Alamans du Danube et sur ceux de l'Alsace, le successeur unique des neuf rois vaincus par Probus, des sept rois qui ont combattu contre Julien à Strasbourg.

Mais le jour vint où les Alamans eurent à compter avec d'autres peuples de leur race, qui leur disputèrent avec succès les terres impériales vacantes. L'Empire agonisant avait imaginé, conformément aux traditions artificieuses de la diplomatie romaine, de les mettre aux prises avec leurs voisins les Burgondes, les plus romains des barbares. Ceux-ci étaient d'abord venus s'établir entre les Alamans et les Francs, sur la rive gauche du Rhin. Plus tard, l'Empire les avait rapprochés de lui en les établissant dans la Sapaudie, le long du Rhône et au pied des Alpes. Là, ils servirent de boulevard à l'Italie menacée, et ils ne laissèrent pas de gêner singulièrement leurs remuants voisins, à qui ils parvinrent même à enlever plusieurs cités³.

Du côté du sud, ce fut la monarchie ostrogothique de Théodoric le Grand qui devint la barrière. Lorsque le vainqueur d'Odoacre eut pris pied dans les belles plaines de la haute Italie, les Alamans comprirent que leur rôle était fini de ce côté. Adieu les descentes foudroyantes dans ces grasses contrées, et les tournées triomphales d'où l'on revenait, couronné de gloire et chargé de butin !

Il fallut refluer vers le nord. Mais, là aussi, la place était prise. Les Francs s'étaient répandus le long du Rhin et de la Moselle : ils n'entendaient pas se laisser déposséder de foyers qu'ils avaient achetés au prix de leur sang. La lutte fut vive et acharnée, et si l'histoire en a oublié le souvenir, on peut dire que le sol en a gardé les traces. Partout, sur les hauteurs de l'Eifel, dans la vallée de la

¹ S. Ambroise, *De Obitu Valentiniani*, 4 et 22.

² Eugippius, *Vita S. Severini*, c. 19 ; *Vita S. Lupi, Act. Sanct.*, t. VII, 19 juillet, p. 70 ; cf. von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, p. 19.

³ Binding, *Das Burgundisch-Romanische Königreich*, pp. 103-108.

Moselle et jusqu'à l'entrée de la Ripuarie, les villages à nom alémanique s'insèrent comme des envahisseurs au milieu de ceux qui trahissent une origine franque, et ce pêle-mêle des vocables donne l'idée du terrible fouillis qui dut se produire dans ces jours où les colons venus du sud se heurtaient aux premiers occupants¹.

Devant les anciens frères d'armes devenus des ennemis, les Francs allaient-ils maintenir leurs positions ? On pouvait craindre le contraire. Ils étaient divisés en deux peuples : les Alamans formaient une vaste et puissante nation militaire. Saliens et Ripuaires, il est vrai, n'étaient pas étrangers les uns aux autres ; à leur tête étaient des rois rattachés entre eux par les liens du sang, et les deux groupes avaient le même intérêt à ne pas laisser grandir à côté d'eux une puissance qui pût devenir menaçante pour l'un et pour l'autre. Néanmoins, la facilité qu'avaient les Alamans de se jeter tour à tour sur l'un des deux, et de le surprendre avant qu'il eût pu recevoir des secours de l'autre, jointe à l'éloignement considérable des deux villes de Soissons et de Cologne, qui étaient les centres de gravité de la nation franque, mettaient les Francs dans une situation stratégique fort inférieure à celle de leurs voisins, aussi longtemps du moins qu'ils se bornaient à rester sur la défensive.

Selon toutes les apparences, le plus fort de la lutte contre les Alamans a pesé sur les Francs Ripuaires. Leurs agresseurs n'avaient qu'à descendre le cours du beau fleuve dont ils gardaient la vallée supérieure : les flots les portaient sans obstacle au milieu des vastes campagnes ouvertes de la Ripuarie. Ce royaume était loin d'avoir l'élan irrésistible et la fougue conquérante de celui de Soissons. Resté comme à l'arrière-garde de l'invasion, et n'ayant plus devant lui aucune terre romaine qui ne fût déjà occupée, il se voyait réduit à un rôle de conservation pacifique qui n'était pas fait pour inspirer beaucoup de respect à ses turbulents voisins. Ceux-ci avaient manifestement le dessus : les traces de leur colonisation en Hesse et dans le pays rhénan nous montrent qu'ils s'étendaient graduellement dans ces régions au détriment des Ripuaires. Déjà ils s'étaient avancés jusqu'à une journée de marche de leur capitale : encore une bataille, et elle tombait dans leurs mains avec tout le royaume.

Des hauteurs volcaniques de l'Eifel, qui entourent en hémicycle, du côté du sud, la vaste et fertile plaine à l'extrémité de laquelle apparaissent les tours de Cologne, les barbares venaient de descendre dans ce jardin des Ripuaires. Un château fort, bâti par les Romains, en gardait l'entrée : c'était Tolbiac, ancienne garnison des légionnaires, encore reconnaissable sous son nom modernisé de Zülpich. La bourgade, aujourd'hui au large dans sa vieille enceinte croulante vêtue par intervalles de larges pans de lierre, surgit comme une vision d'autrefois au milieu de la solitude immense. L'église, dont la crypte se souvient d'avoir vu ondoyer Clovis², le vieux château du moyen âge aux massives tours rondes, reposant sur des assises mérovingiennes, le tracé des rues, où l'on retrouve l'intersection des lignes principales du campement romain, les fossés, transformés en jardins largement nourris de soleil, et surveillés par des meurtrières en ruines, les pittoresques portes crénelées s'ouvrant aux quatre

¹ W. Arnold, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*, 2e édit., Marbourg, 1881. Livre ingénieux, mais où l'élément conjectural occupe une grande place.

² Sur les souvenirs locaux de Zülpich relatifs à Clovis et à la bataille des Alamans, il faut lire Broix, *Erinnerungen an das alte berühmte Tolbiacum*, Neuss, 1842. Ces traditions ne remontent pas plus haut que l'époque de la Renaissance, et ne servent en rien à guider les recherches de l'historien.

points cardinaux, le cimetière silencieux au bord de la route, à la sortie principale de la ville, et qui rappelle les avenues sépulcrales par lesquelles on entrait dans les cités romaines, tout y a gardé, si l'on peut ainsi parler, le moule des événements historiques, tout y évoque un passé lointain et d'émouvants souvenirs. Une paix profonde semble plonger dans le silence de la mort cette petite localité, dont le nom seul est resté vivant. La plaine immuable et monotone, est fendue, en quelque sorte, par la longue ligne droite et blanche de la vieille chaussée, qui, venant de Trèves, semble impatiente d'arriver à Cologne. Au loin s'étend la campagne solennelle et muette, dans le calme de son large horizon, qui s'élève comme les gradins d'un cirque immense autour de quelque grand théâtre historique.

C'est là, sous les tours du château romain, et sans doute en avant de la ville, que les Ripuaires eurent à défendre contre les envahisseurs alémaniques le cœur même de la patrie. Nous ne savons pas si les Saliens étaient venus à leur secours ; mais, grâce aux circonstances que nous avons indiquées, les attaques de l'ennemi pouvaient être assez imprévues pour empêcher les renforts envoyés par Clovis d'arriver à temps. Les Ripuaires résistèrent avec courage : leur roi Sigebert fut blessé au genou dans le combat, et il en garda, pour le reste de sa vie, une claudication qui lui valut le surnom de boiteux¹. Il paraît bien que la journée fut un succès pour les armes franques, car, longtemps après, nous retrouvons le roi Sigebert en paisible possession de son royaume². Ce ne fut pas sans doute la première rencontre à main armée entre Francs et Alamans, mais c'est la première dont nous ayons connaissance. Et ce ne sont pas les annalistes, mais les poètes populaires qui en ont gardé le souvenir, et qui ont porté au loin, dans toutes les régions franques, le nom désormais fameux de Tolbiac.

Mais la fièvre d'expansion qui tourmentait les Alamans ne leur laissait pas de repos, et ils revinrent à la charge. Comme ils tâtaient successivement toute la frontière, et qu'ils n'épargnaient pas plus le domaine des Saliens que celui des Ripuaires, Clovis fut entraîné à descendre à son tour dans l'arène. Nous ne connaissons pas l'occasion de cette prise d'armes. Soit que les Alamans aient menacé les opulentes contrées de la Gaule orientale, dont les séparait la haute muraille des Vosges ; soit que Sigebert de Cologne, craignant une nouvelle invasion, l'ait appelé au secours, il pénétra en Alsace par une marche rapide, et vint tomber sur l'ennemi dans la vallée du Rhin. Il est impossible de marquer d'une manière plus précise le champ clos d'une rencontre qui devait être décisive pour l'avenir de l'Europe. Grégoire de Tours lui-même l'a ignoré, et tout le moyen âge après lui. L'événement mémorable qui ouvre les annales du monde moderne est donc destiné à ne jamais porter de nom dans l'histoire. Le besoin de donner un point de repère à des souvenirs fameux a fait accueillir avec faveur l'ingénieuse conjecture d'un érudit du seizième siècle³, qui a identifié la victoire de Clovis avec la bataille de Tolbiac racontée plus haut³. Mais la popularité de

¹ *Hic Sigibertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacensim oppidum percussus in genuculu claudicabat.* Grégoire de Tours, II, 37.

² Grégoire de Tours, II, 37.

³ L'identification a été faite, pour la première fois, par Paul Emile, historiographe de France, *De Rebus gestis Francorum*, Paris, 1539, fol. v, verso, et admise sur la foi de cet auteur par la plupart des historiens. Elle repose uniquement sur la supposition que la bataille de Clovis contre les Alamans, dont Grégoire de Tours ne désigne pas le théâtre, est la même que le combat de Tolbiac livré par Sigebert de Cologne aux mêmes ennemis, et dont Grégoire parle à un autre endroit de sa chronique. De preuve, il n'y en a aucune.

l'hypothèse ne la garantit pas contre le contrôle de la critique, et une longue possession ne parvient pas à créer de prescription dans l'histoire, au profit des opinions qui n'ont pas de preuve formelle à invoquer.

C'était en 496, la quinzième année du règne de Clovis¹. Les annales franques n'ont accordé qu'une sèche mention au drame que nous allons raconter, mais les hagiographes du sixième siècle en ont mieux gardé la mémoire, et c'est à l'un d'eux que nous devons d'en connaître au moins l'acte principal.

La lutte fut acharnée. Sentant l'importance de l'enjeu et connaissant la valeur de l'adversaire, Clovis y avait engagé toutes ses troupes, auxquelles probablement s'étaient joints les contingents des Ripuaires. De leur côté, les Alamans doivent avoir mis en ligne des forces au moins aussi considérables, puisqu'ils purent balancer la victoire et même, à un certain moment, faire plier les milices franques. Ils étaient de tout point dignes de se mesurer avec les vétérans de Clovis. La furia alémanique était célèbre sur les champs de bataille : les Alamans se ruaient à la victoire avec un élan qui renversait tout. Mis en présence de rivaux dont les derniers événements avaient grandi le nom et exalté l'orgueil, ils savaient qu'ils jouaient une partie suprême, et la conscience de la gravité de cette journée augmentait en eux la fièvre du combat,

Déjà ils touchaient au terme de leurs ardents efforts. L'armée des Francs commençait à fléchir, et une débandade était imminente. Clovis, qui combattait à la tête des siens, s'aperçut qu'ils mollissaient, et qu'il ne parvenait plus à les ramener à l'assaut. Comme dans un éclair, il vit passer devant ses yeux toutes les horreurs de la défaite et tous les désastres de la fuite. Alors, sur le point de périr, abandonné de ses dieux, qu'il avait invoqués vainement, il lui sembla entendre en lui-même la voix aimée qui y était descendue si souvent pour lui parler d'un Dieu meilleur et plus grand. En même temps, il voyait surgir, du fond de sa mémoire remplie des entretiens de Clotilde, la figure de ce Christ si bon et si doux, qui était, comme elle le lui avait dit, le vainqueur de la mort et le prince

L'hypothèse a d'ailleurs rencontré, dès le dix-septième siècle, une certaine opposition de la part des savants belges ; Vredius, dans son *Historiæ Flandriæ christianæ*, Bruges, 1650, pp. 1 et 2, veut que la bataille ait eu lieu à Toul, puisque c'est par là que Clovis passa en retournant chez lui ; Henschen, dans ses notes sur la vie de saint Vaast (*Acta Sanctorum*, t. I de février, p. 796 A), propose les environs de Strasbourg pour les mêmes raisons, et aussi parce que le *Vita Vedasti* place la lutte sur les bords du Rhin. Mais ni l'un ni l'autre de ces savants n'a invoqué, contre Tolbiac, le vrai argument, qui est l'absence de toute preuve et le caractère purement hypothétique de la version reçue. Toutefois, Tolbiac n'a cessé de garder quelques partisans, notamment A. Ruppertsberg, *Ueber Ort und Zeit von Chlodwigs Alamannenslacht*, (*Bonner Jahrbücher*, 101, année 1897), qui, d'ailleurs, ne connaît que les travaux allemands.

¹ *Actum anno 15 regni sui* (Grégoire de Tours, II, 30). Cette mention, il est vrai, manque dans quelques manuscrits de Grégoire de Tours, mais l'authenticité en est inattaquable. Ceux qui, dans les derniers temps, ont voulu rapprocher la date de la victoire sur les Alamans, invoquent cette circonstance que la lettre par laquelle Théodoric félicite Clovis de ce triomphe n'a pas pu être écrite avant 507 (cf. Mommsen, *M. G. H. Auctores antiquissimi*, t. XII, pp. 27 et suiv.) ; ils en concluent qu'il faut placer la bataille en 506 (Vogel, *Chlodwigs Sieg über die Alamannen und seine Taufe*, dans *Historische Zeitschrift*, t. LVI). Mais toute difficulté disparaît si l'on distingue la date de la bataille et celle de la lettre ; cette distinction s'impose d'ailleurs, comme l'a montré Mommsen, *o. c.*, pp. 32 et suiv., et on verra plus loin comment elle aide à élucider l'histoire de la guerre contre les Alamans. Cf. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodowich* (*Bonner Jahrbücher*, t. 103, pp. 50 et suiv.).

du siècle futur. Et, dans son désespoir, il poussa vers lui un cri plein d'angoisse et de larmes : *Jésus-Christ, s'écria-t-il au dire de notre vieil historien, toi qui es, selon Clotilde, le Fils du Dieu vivant, secours-moi dans ma détresse, et si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser.*

Le cri de Clovis a traversé les siècles, et l'histoire en gardera le souvenir à jamais. Sorti, au milieu des horreurs du champ de bataille, des profondeurs d'une âme royale qui parlait au nom d'un peuple, il est autre chose que la voix d'un individu en péril, il représente ce peuple lui-même dans le moment le plus solennel de son existence. Telle est la grandeur historique du vœu tombé des lèvres de Clovis à l'heure du danger : c'est un pacte proposé au Christ par le peuple franc, et que le Christ a ratifié. Car à peine Clovis eut-il prononcé ces paroles, continue le chroniqueur, que la fortune du combat fut brusquement intervertie. Comme s'ils s'apercevaient de l'entrée en scène de quelque allié tout-puissant, les soldats de Clovis reprennent courage. La bataille se rétablit, l'armée franque revient à la charge, les Alamans plient à leur tour, leur roi succombe dans la mêlée, les vainqueurs de tantôt- se voient transformés en vaincus. La mort de leur chef a eu raison de leur ardeur ; ils jettent les armes et, sur le champ de bataille même, ils demandent grâce au roi des Francs¹. Celui-ci les traita avec douceur et générosité, et, se contentant de leur soumission, il mit aussitôt fin à la guerre².

Telle est, racontée par une source contemporaine, l'histoire du triomphe de Clovis sur les Alamans, ou, pour mieux dire, de la foi chrétienne sur le paganisme. Cette grande journée n'a de pendant que celle du pont Milvius : l'une avait clos les annales du monde antique, l'autre ouvre les annales du monde moderne. Son importance est donc absolument hors pair dans les dates historiques. Nous y voyons, du haut de l'observatoire que font à l'historien quatorze siècles superposés, les destinées de l'Europe se décider avec celles du peuple franc, l'avenir du peuple franc se ramener à la victoire de son roi, et tous ces grands intérêts dépendre de la solution donnée, au fond d'une conscience d'homme, au problème capital qui se pose à toute âme venant en ce monde. C'est là, à coup sûr, un spectacle d'une rare beauté. Le brusque mouvement d'une âme qui, se décidant avec la rapidité de l'éclair, tend les bras au Dieu

¹ Grégoire de Tours, n, 30 ; *Vita sancti Vedasti*, c. 2 ; saint Avitus, *Epistolæ*, 46 (41) ; Cassiodore, *Variar.*, II, 41. — Frédégaire, III, 21, ne fait que résumer le récit de Grégoire sans plus ; le *Liber historiæ*, c. 15, place à côté de Clovis, dans la bataille, son fabuleux Aurélien, qui lui aurait suggéré d'invoquer Jésus-Christ ; Hincmar, dans sa Vie de saint Remi (*Acta Sanctor.*, t. I d'octobre, p. 145), copie le Liber historie, mais n'oublie pas de faire dire à Clovis que le Dieu de Clotilde est aussi celui de Remi. Roricon reste tributaire du Liber historie. Quant à Aimoin, il combine le récit de Grégoire et celui du *Vita Vedasti*. Ces deux derniers sont en somme les seuls qui donnent une version originale ; ils s'accordent pour l'ensemble (voir l'Appendice), et se contredisent en ce que, d'après Grégoire, le roi des Alamans périt dans le combat, tandis que, selon le *Vita Vedasti*, il fit sa soumission avec son peuple. La lettre de Théodoric, dans Cassiodore, sait qu'il a péri, mais sans dire quand : *Sufficiat ilium regem cum gentis cecidisse superbia*. — Les variantes du *Vita Arnulfi martyris* (dom Bouquet, III, p. 383) ne méritent pas d'être prises en considération : la fuite de Clovis et la blessure qu'il aurait reçue au visage sont de pure invention.

² Sur la clémence de Clovis, outre le témoignage de Grégoire de Tours, nous avons celui de saint Avitus : *Numquid fidem perfecto prædicabimus, quam ante perfectionem sine prædicatore vidistis ?... An misericordiam, quam solutus a vobis adhuc nuper populus captives gaudiis mundo insinuat, lacrimis Deo ?* S. Avitus, *Epistolæ*, I. c.

sauveur, déplace en un seul moment le centre de gravité de l'histoire, crée la première des nations catholiques, et met dans ses mains le gouvernail de la civilisation. Pour ceux qui dédaigneraient d'accorder quelque attention aux luttes intérieures de la conscience religieuse, les plus émouvantes et les plus nobles de toutes, il y a, dans la grandeur historique de ces résultats, de quoi attirer au moins, sur la conversion de Clovis, l'intérêt qui s'attache aux événements les plus considérables de l'ordre politique.

En faisant dépendre tant de conséquences de la solution d'un problème psychologique, nous n'entendons pas présenter cette solution comme un acte improvisé, ou comme un résultat sans cause. Beaucoup de circonstances s'étaient réunies pour acheminer en quelque sorte le roi franc vers le Dieu de Clotilde, ou, si l'on veut ; pour fermer les issues par lesquelles son âme, à l'heure d'une délibération solennelle, eût pu s'en aller du côté d'une autre foi. Nous les avons vues se grouper et faire cercle autour de lui, et l'on peut dire, sous un certain rapport, que sa conscience était comme investie. Mais, pour qu'elle se rendit, il fallait le mouvement libre et spontané d'une volonté qui gardait l'empire d'elle-même. Clovis eût pu, comme d'autres barbares illustres, comme Gondebaud, comme Théodoric le Grand, rester sourd à la voix qui sortait des choses, et refuser de jeter, dans la balance du temps, le poids de la parole décisive. Sa grandeur vient de l'avoir prononcée, sous l'influence de la grâce sans doute, mais dans la plénitude de sa liberté. Toutes les péripéties de l'histoire sont venues, pendant quatorze siècles, prendre le mot d'ordre de son libre arbitre souverain.

La victoire de Clovis avait une telle importance au point de vue de l'histoire du monde, qu'on a presque perdu de vue ses résultats immédiats. Et pourtant ils ont été considérables. D'emblée, le danger alémanique était définitivement écarté. Après avoir été, pendant des siècles, la terreur de l'Empire, après avoir voulu devenir la terreur du peuple franc, cette fière nation n'inspirait plus à ses voisins que des sentiments de pitié. Le vainqueur n'avait pas daigné poursuivre ses avantages : sur le champ de bataille, il avait accordé la paix à ce peuple sans roi, qui lui tendait des mains suppliantes. Un contemporain félicite Clovis d'avoir usé de miséricorde en cette occasion, et déclare que les Alamans témoignaient leur bonheur par des larmes de joie¹. Le roi des Francs inaugurerait par un acte de clémence son entrée dans la famille des rois chrétiens.

Mais les Alamans ne se résignèrent pas longtemps à porter le joug. Le premier abatement passé, ils relevèrent la tête, et probablement ils refusèrent de payer le tribut que le vainqueur leur avait imposé en signe d'hégémonie. Comment eût-il pu en être autrement ? Ils étaient nombreux encore, ceux d'entre eux que la bataille avait épargnés, et que n'effrayaient pas les chances d'un nouveau recours à la fortune des armes, sans compter les jeunes gens qui n'avaient pas été de la défaite, et qui brûlaient d'être de la revanche. La générosité même avec laquelle Clovis les avait traités avait enhardi ces âmes farouches, pour qui la modération était trop souvent l'équivalent de la lâcheté. Ils reprirent donc les armes, et il fallut, pour les réduire, de nouveaux combats. Ces combats paraissent s'être échelonnés sur plusieurs des années suivantes, et n'avoir pris fin que dans les premières années du sixième siècle. Cette fois, ce fut pour les Alamans non plus la défaite, mais l'écrasement. Poursuivis l'épée dans les reins par un vainqueur exaspéré, ils abandonnèrent en masse les heureuses vallées du

¹ S. Avitus, *Epistolæ*, l. c.

Mein et du Neckar, qui étaient le centre de leur royaume, se jetèrent dans une fuite éperdue sur les provinces méridionales, et gagnèrent, au delà du Rhin, les hauts plateaux de la Souabe et les vallées sauvages de la Suisse, où viennent déboucher les fleuves et les torrents des Alpes. Pendant ce temps, les terres qu'ils abandonnaient étaient envahies par des colons francs venus du pays des Chattes, qui s'établirent dans la patrie des Alamans, et qui franconisèrent ces régions encore aujourd'hui désignées sous le nom de Franconie.

Que devinrent les malheureux fuyards, qui avaient dans le dos la framée des soldats de Clovis, et devant eux les hauts glaciers des Alpes, ces redoutables boulevards du royaume d'Italie reconstitué ? Blottis dans les défilés, entre un vainqueur irrité et un roi puissant qui n'entendait pas leur ouvrir son royaume, ils se voyaient en proie à la plus lamentable détresse. Théodoric le Grand vint à leur secours. Il avait tout intérêt à empêcher que Clovis, en leur donnant la chasse, ne les jetât comme une avalanche sur la haute Italie, dont ils connaissaient les charmes par les récits enflammés de leurs pères. Il ne redoutait pas moins de voir les Francs devenir ses voisins immédiats, s'ils parvenaient à dominer jusque sur les lignes de faite du haut desquelles se découvrent les belles plaines lombardes. Alors ce prince, qui aimait la paix et qui demandait volontiers à la diplomatie les lauriers de la guerre, crut le moment venu d'entrer dans le débat. Affectant de considérer les hauts plateaux de la Rhétie comme le prolongement et comme une partie intégrante du royaume italique, il déclara qu'il ouvrait ce pays aux débris d'une nation déracinée, et que les Alamans sans patrie pouvaient s'y réfugier à l'abri de sa généreuse protection. Par ce trait d'habile politique, il couvrait la frontière de l'Italie, en jetant en avant d'elle des populations qui la défendraient au besoin avec l'énergie du désespoir, et il se procurait des titres à la reconnaissance d'un peuple qu'il avait l'air d'accueillir par humanité pure. Clovis, il est vrai, pouvait prendre de l'ombrage de cette intervention du roi des Ostrogoths, qui lui ravissait une partie des fruits de sa victoire. Pour prévenir des observations, en même temps que pour justifier, d'une manière indirecte, l'attitude de son gouvernement, Théodoric écrivit à Clovis une lettre qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de diplomatie. Conçu dans le style grandiose de l'ancienne chancellerie romaine, dont Cassiodore continuait la tradition auprès du monarque ostrogoth, ce document, très courtois dans la forme et d'une singulière fermeté dans le fond, se tenait dans le domaine des généralités élevées, et semblait ne faire appel qu'aux sentiments généreux du roi des Francs. Il ne pouvait toutefois échapper à celui-ci que la démarche de son puissant beau-frère s'inspirait d'autres considérations que de celles d'une philanthropie désintéressée, et qu'il y aurait peut-être quelque danger à ne pas déférer à ses conseils de modération :

Nous nous réjouissons, écrivait Théodoric, de la parenté glorieuse qui nous rattache à vous. Vous avez, d'une manière heureuse, éveillé à de nouveaux combats le peuple franc, depuis longtemps plongé dans le repos¹. D'une main victorieuse vous avez soumis les Alamans abattus par la mort de leurs plus vaillants guerriers. Mais puisque c'est toujours les auteurs de la perfidie qu'on doit en punir, et que le châtiment mérité par les chefs ne doit pas frapper tout le monde, modérez les coups que vous portez aux restes d'une nation écrasée. Considérez que des vaincus qui se réfugient sous la protection de vos parents ont

¹ Ces paroles ne surprendront pas si l'on se rappelle ce que nous avons dit précédemment de la manière dont s'était faite la conquête de la Gaule, et de l'identité entre les Thuringiens de la légende et les Francs de Chararic.

quelque titre à vos égards. Soyez clément pour des hommes qui se cachent, épouvantés, derrière les frontières de notre royaume. Vous avez remporté un triomphe mémorable en inspirant au farouche Alaman une telle terreur, qu'il a été réduit à vous demander humblement la vie sauve. Qu'il vous suffise d'avoir vu leur roi succomber avec l'orgueil de la race, et d'avoir en partie exterminé, en partie asservi cette innombrable nation. Faire la guerre à ses débris, c'est vous donner l'apparence de ne pas l'avoir vaincue toute. Croyez-en ma vieille expérience dans ces matières. Les guerres qui ont eu pour moi les résultats les plus heureux, ce sont celles où j'ai mis de la modération dans mon but. Celui-là est sûr de vaincre toujours qui sait être mesuré en tout, et la prospérité sourit de préférence à ceux qui ne déploient pas une rigueur et une dureté excessives. Accordez-nous donc gracieusement ce qui ne se refuse pas même entre nations barbares¹ : de la sorte, vous n'aurez pas repoussé notre prière, et vous n'aurez rien à craindre du côté des pays qui nous appartiennent.

La lettre ajoutait que les porteurs étaient chargés d'un message verbal qui devait rapporter des nouvelles de la santé de Clovis et insister sur la demande qu'elle avait exprimée. Elle enveloppait dans un dernier compliment des paroles qui ont assez l'air d'un avertissement déguisé, en disant que le but de la communication qui devait être faite de vive voix était que le roi des Francs fût désormais mieux sur ses gardes, s'il voulait jouir constamment de la victoire. *Votre prospérité est notre gloire*, disait Théodoric, *et chaque fois que nous recevons une bonne nouvelle de vous, nous considérons que c'est un profit pour tout le royaume d'Italie*. Enfin, pour laisser le destinataire sous l'impression la plus favorable possible, la lettre lui annonçait, par manière de conclusion, l'envoi du joueur de cithare que Clovis, paraît-il, avait demandé à son beau-frère. Théodoric connaissait l'effet qu'une attention délicate pouvait produire sur ses correspondants barbares ; il y recourait volontiers, et il prit un soin particulier pour que le cadeau fût le plus agréable possible au destinataire. Une lettre écrite en son nom à Bece, le premier musicologue de son temps², le chargeait de choisir lui-même l'artiste digne d'être envoyé au roi des Francs. Cassiodore, qui tenait la plume, s'était mis, à cette occasion, en frais d'éloquence pour l'homme illustre qui était son rival littéraire. Ces amplifications, peut-être ajoutées après coup, se lisent aujourd'hui avec fort peu d'intérêt ; toutefois, à la fin de la lettre, un trait mérite d'attirer notre attention. Dans une réminiscence classique, l'écrivain rappelle à son correspondant qu'il faut une espèce d'Orphée, capable de toucher, par la douceur de ses accords, les cœurs farouches des barbares³.

Tout fait croire que Théodoric réussit dans son entreprise, sans qu'il fût nécessaire de recourir au talent du cithariste. Clovis, qui venait d'ajouter à sa couronne un de ses plus beaux fleurons, avait tout intérêt à ménager le roi d'Italie, et n'en avait aucun à s'aventurer dans un pays montagneux et stérile, à

¹ *Cede itaque suaviter genio nostro quod sibi gentilitas communi remittere consuevit exemplo*. Le sens de ces mots est fort disputé, V. von Schubert, p. 39, note, qui traduit *entre parents*, et le glossaire de Cassiodore par Mommsen, s. v. *gentilitas*.

² V. Cassiodore, *Var.*, I, 45 et 46, sur l'envoi d'une horloge d'eau à Gondebaut. Race est de nouveau consulté, et Cassiodore lui écrit au nom de Théodoric : *Frequenter enim quod arma explere nequeunt, oblectemente suavitatis imponunt. Sit ergo pro re publica et cum ludere videmur*.

³ *Sapientia vestra eligat præsenti tempore meliorem, facturum aliquid Orphei, cum dulci sono gentilium fera corda domuerit*. Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 215, est bien distrait lorsqu'il interprète ce passage dans ce sens que Théodoric aurait envoyé Boèce lui-même comme ambassadeur à Clovis.

la poursuite des fugitifs. Le gros de la nation s'était soumis à lui ; il pouvait négliger le reste¹. Aussi les panégyristes du roi d'Italie célébrèrent-ils le succès des négociations de leur maître dans des harangues où ils gonflent avec une exagération ridicule des résultats d'ailleurs sérieux. C'était, selon le rhéteur Ennodius, le peuple tout entier des Alamans que Théodoric venait de recueillir en deçà de ses frontières, et cette nation qui avait si longtemps été le fléau de l'Italie en devenait maintenant la gardienne. Les fugitifs eux-mêmes, à l'entendre, devaient se féliciter de la catastrophe qui leur avait enlevé leur patrie et leur roi : ne retrouvaient-ils pas un roi dans Théodoric, et n'échangeaient-ils pas les marécages de leurs anciennes résidences contre la fertilité du sol romain² ?

On ne doit pas se laisser tromper par cet enthousiasme de commande. Les Alpes n'étaient pas plus riches au sixième siècle qu'aujourd'hui, et Théodoric lui-même n'a voulu voir autre chose, dans les Alamans cantonnés par lui en Helvétie, que les faibles débris d'une nation écrasée. La vérité se trouve entre les déclamations du rhéteur, qui exagère à plaisir les proportions du succès, et les atténuations du diplomate, qui diminue le plus possible l'importance de la concession demandée. On peut dire, pour conclure, que Clovis ne sacrifia pas grand chose en limitant sa conquête au Rhin, mais que le roi d'Italie profita en partie de sa victoire en s'attachant les vaincus. Ils lui fournirent des soldats et gardèrent sa frontière ; seulement, le jour du danger venu, ils redevinrent, en vrais barbares qu'ils étaient, les pillards du pays dont on les avait constitués les gardiens.

Nous avons voulu présenter un tableau d'ensemble de ces faits pour aider le lecteur à en mieux saisir la signification, au risque d'interrompre la succession chronologique des événements. Nous nous hâtons maintenant de rentrer dans cette année 496, si riche en souvenirs mémorables, pour assister aux grands spectacles qu'elle nous réserve.

¹ Notre récit donne une explication satisfaisante des quelques lignes énigmatiques de Frédégaire, III, 21 : *Alamanni terga vertentes in fugam lapsi. Cumque regem suum cernerint interemptum, novem annos exolis a sedibus eorum nec ullam potuerunt gentem comperire, qui ei contra Francos auxiliaret, tandem se ditionem Clodoviæ subdunt.* — La date de 506, attribuée aujourd'hui par la critique à la lettre de Théodoric, vient donner à ce passage une incontestable autorité.

² Ennodius, *Panegyricus Theodorico dictus*, c. 15. Ces paroles du rhéteur : *cui feliciter cessit rugisse patriam suam*, sont à rapprocher de celles du panégyriste de Constantin : *Video hanc fortunatissimam civitatem (Trèves)... ita cunctis mœnibus resurgentem ut se quodammodo gaudeat olim corruisse, auctior tuis facta beneficiis.* (*Panegy. lat.*, VII, 22.) Les flatteurs sont partout les mêmes.

VI. — LE BAPTÊME DE CLOVIS.

Clovis et son armée rentrèrent en triomphateurs dans une patrie qu'ils venaient de délivrer, acclamés par les populations de la Gaule orientale, qui désormais n'avaient plus à trembler devant le glaive des Alamans. L'ivresse de la victoire et la joie plus sereine de sa conversion récente se mêlaient dans l'âme du roi des Francs, et il n'est pas interdit de penser que le souvenir de Clotilde, dont le nom avait été uni sur le champ de bataille à celui du Dieu qu'il venait de confesser, le poussait à accélérer son retour.

Un hagiographe qui a écrit un siècle et demi après ces événements croit pouvoir nous faire connaître son itinéraire. Si le vieil écrivain ne s'est pas trompé, nous serions en état de refaire par la pensée les principales étapes suivies par l'armée franque. Nous allons faire connaître sans commentaire la version de l'hagiographe, dans laquelle un fonds incontestable de traditions historiques a été combiné de bonne heure avec des conjectures assez difficiles à contrôler à distance.

Le roi Clovis, dit la biographie de saint Vaast, arriva à Toul après sa victoire sur les Alamans. Comme il avait hâte de recevoir le baptême, il s'y informa de quelqu'un qui pût l'initier aux vérités de la religion chrétienne, et on lui fit connaître un saint personnage du nom de Vedastes, qui y vivait dans la pratique de toutes les œuvres de religion et de charité. Clovis s'adjoignit le saint comme compagnon de route, et Vaast, — c'est sous cette forme que la postérité a retenu son nom, — devint ainsi le catéchiste du nouveau converti. L'hagiographe nous montre ensuite le royal catéchumène qui arrive, accompagné du saint, et sans doute suivi de son armée, à une localité nommée Grandpont¹, située sur la route de Trèves à Reims, à l'endroit où cette chaussée traverse le cours de l'Aisne. C'était à peu de distance de Riguliacum, aujourd'hui Rilly-aux-Oies, dans le canton d'Attigny. Le saint y guérit un aveugle, et les fidèles des environs, pour perpétuer à souvenir du miracle, élevèrent en son honneur une basilique qui porte encore aujourd'hui son nom. Lorsqu'au septième siècle cet épisode fut mis par écrit, la tradition locale de Rilly avait, pour ainsi dire, toute la fraîcheur d'un événement récent, et c'est par elle que le biographe aura connu le nom du royal compagnon de voyage de son saint². De Rilly, on gagna sans doute le palais royal d'Attigny, où, si l'on en peut croire une ingénieuse conjecture, Clotilde était accourue au devant de Clovis³. C'est là que l'épouse chrétienne, au comble du bonheur, put serrer dans ses bras un époux qui était désormais deux fois à elle⁴.

¹ Aujourd'hui Vieux-Pont, près de Rilly-aux-Oies.

² C'est ce que von Schubert, *o. c.*, a fort bien remarqué p. 168. Le même auteur, p. 169, note, croit pouvoir jalonner ainsi l'itinéraire du retour de Clovis : trouée de Saverne Phalsbourg, Strasbourg, Toul, vallée de la Meuse, Verdun, Aisne, Vouziers. Cf. *Vita sancti Vedasti*, c. 3 dans les Bollandistes, t. I de février.

³ V. l'article du R. P. Jubaru : *Clovis a-t-il été baptisé à Reims*, dans les *Études religieuses, philosophiques etc.*, t. 67, (février 1897), p. 297 et suivantes.

⁴ Je me rencontre dans cette conjecture avec Adrien de Valois, *Rerum francicarum libri VIII*, t. I, p. 259 : *Chrothildis regina... viro læta occurrit*. Mais le voisinage de la villa royale d'Attigny d'une part et les indications de l'itinéraire suivi par Clovis d'après le *Vita Vedasti*, sont des éléments qui permettent de préciser davantage. Il faut ajouter que l'hypothèse du P. Jubaru est celle qui rend le mieux compte du texte de Grégoire de Tours, disant que la reine fit venir en secret saint Remi pour catéchiser Clovis : ce qui ne

C'est là aussi, selon toute apparence, que Clovis licencia son armée, ne conservant auprès de lui que les guerriers spécialement attachés à sa personne, ses antrustions, comme on les appelait, garde du corps aussi vaillante que dévouée.

Le premier soin de la reine, lorsqu'elle eut reçu de la bouche même de Clovis, avec le récit de sa victoire, la consolante nouvelle de sa conversion, ce fut de mander secrètement saint Remi¹. Le prélat n'eût pas à convaincre un prince qui était déjà chrétien de par son vœu ; il put se borner à l'instruire des vérités fondamentales de la foi. Une tradition fort ancienne, et dont la vraisemblance psychologique permet de l'accueillir ici, nous fait assister à l'un des entretiens de l'évêque et de son royal catéchumène. Celui-ci, en entendant le récit de la Passion du Sauveur, aurait bondi dans un transport de colère et se serait écrié : **Que n'étais-je là avec mes Francs !**² Plus d'un soldat chrétien a commenté de la même manière, au cours des siècles, la scène sanglante du Calvaire³, et l'interjection mise dans la bouche de Clovis a, dans tous les cas, à défaut d'une authenticité incontestable, le mérite de refléter au vif le naturel du converti. Au surplus, il est permis de croire que le souverain d'une nation en grande partie catholique, l'époux de Clotilde, le catéchumène de saint Vaast, possédait déjà une certaine connaissance de la doctrine chrétienne. Et comme, d'autre part, l'Église catholique devait avoir hâte de s'assurer de sa précieuse conquête, saint Remi ne tarda pas à considérer sa tâche comme terminée.

Il ne restait plus qu'à donner à la conversion de Clovis le sceau du baptême. C'était le vœu le plus cher de Clotilde et de Remi, et Clovis lui-même était pressé de s'acquitter d'une promesse faite à la face du ciel. Mais une démarche de ce genre n'était pas sans difficulté. Le peuple franc vénérât dans Clovis non seulement le fils de ses rois, mais le descendant de ses dieux. Quand il marchait à la tête de son armée, secouant sur ses épaules les boucles blondes de sa chevelure royale, une auréole divine semblait rayonner autour de sa tête, En brisant la chaîne sacrée qui rattachait sa généalogie au ciel, ne devait-il pas craindre que son autorité fût ébranlée par la diminution qui atteindrait son origine, le jour où il n'aurait plus d'autre titre à régner que ses qualités

se comprend d'aucune manière mieux qu'en supposant qu'elle-même résidait alors à Attigny. Jusqu'à présent, on se persuadait que Clovis était rentré directement à Reims après sa victoire. C'est ainsi que Frédégaire, III, 21, l'a compris : *Nam cum de prillio memorato superius Chlodoveus Remus fuisset reversus*. De même le *Vita sancti Vedasti*, c. 4 : *Ac inde ad Remorum urbem ad pontificem Remigium*, etc. La *Vie de saint Arnoul de Tours*, qui fait rentrer Clovis à Juvigny dans le Soissonnais, est un document sans autorité.

¹ *Tunc regina arcessire clam sanctum Remedium Remensis urbis episcopum jubet, depræcans ut regi verbum salutis insinaret*. Grégoire de Tours, *H. F.*, II, 31. — Quelques heures de chevauchée permettaient à l'évêque d'arriver, à la nuit tombée, à la villa royale, pour en repartir avant l'aube, en gardant sa démarche secrète, ainsi que le désirait Clotilde. Jubaru, *l. c.*, p. 298.

² *Cum a sanctum Remedium in albis evangelio lectio Chlodoveo adnunciaretur, qualem Dominus noster Jesus Christus ad passionem venerat, dixitque Chlodoveus : Si ego ibidem cum Francis meis fuissem, ejus injuriam vindicassem*. Frédégaire, III, 21.

³ Par exemple le brave Crillon. On assure, dit M. Ed. de Barthélemy, qu'un jour, entendant la Passion prêchée à Avignon avec une grande éloquence, il se leva tout d'un coup, transporté de colère et s'écriant : *Où étais-tu, Crillon ?* *Revue britannique*, septembre 1878, p. 94.

personnelles¹ ? Cette question était sérieuse, et elle pouvait faire réfléchir tout autre que Clovis ; lui, il se sentait assez sûr de son peuple pour pouvoir passer outre.

Un autre obstacle semble avoir fait plus longuement réfléchir Clovis. Qu'allaient dire ses antrustions ? Liés à sa personne par le lien du serment, obligés envers lui, par leur honneur de guerriers, au dévouement le plus absolu, ils ne pouvaient pas rester les adorateurs de Wodan alors qu'il allait être le fidèle de Jésus-Christ. Entre eux et lui tout était commun, et son Dieu devait être le leur. Le pacte d'honneur et de dévouement qui les groupait autour de lui était sous la garantie de la religion : quelle en eût été la sanction, s'il n'avait pas eu de part et d'autre le même caractère ? Clovis ne pouvait pas se faire chrétien sans ses hommes, et s'il se convertissait, il fallait qu'ils abjurassent avec lui. Sinon, la bande se dissolvait, et le roi, qui avait abandonné la tradition nationale, se voyait abandonné lui-même par ceux qui voulaient y rester fidèles.

Ce n'est donc pas le consentement de ses antrustions à son baptême, c'est leur propre baptême que Clovis devait obtenir, s'il voulait accomplir la grande œuvre de sa conversion². Aussi n'était-il pas sans inquiétude sur le résultat de sa démarche. *Je t'écouterai volontiers, saint père*, dit-il à l'évêque dans le récit de Grégoire de Tours, *seulement, les hommes qui me suivent ne veulent pas abandonner leurs dieux. Mais je veux aller les trouver, et les exhorter à se faire chrétiens comme moi*. L'épreuve, au témoignage du chroniqueur, réussit au-delà de toute espérance. Clovis eut à peine besoin d'adresser la parole aux siens ; d'une seule voix ils s'écrièrent qu'ils consentaient à abandonner leurs dieux mortels, et qu'ils voulaient prendre pour maître le Dieu éternel que prêchait Remi. La popularité du roi venait de remporter là un triomphe éclatant ; l'adhésion joyeuse et spontanée de ses antrustions à la foi qu'il avait embrassée écartait tous les obstacles à sa conversion, et l'on comprend que le narrateur ait vu dans ces dispositions le résultat d'une intervention providentielle³. Au surplus,

¹ Saint Avitus de Vienne fait allusion à cette difficulté dans les paroles suivantes : *Vos de toto priscae originis stenimate sola nobilitate contentas, quicquid omne potest fastigium generositatis ornare prosapiae vestrae a vobis voluistis exurgere*. Epist., 46 (44).

² La plupart des historiens, induits en erreur par le langage vague de Grégoire de Tours, II, 30 (*populus qui sequitur me*), se sont figuré qu'il s'agissait de toute l'armée franque. Mais : 1° l'année avait été licenciée après la campagne, et elle était rentrée dans ses loyers ; d'ailleurs elle était composée de Romains catholiques aussi bien que de barbares païens ; 2° il est peu vraisemblable que cette armée ne comprit que trois mille hommes, comme on l'a supposé d'après le nombre de ceux qui reçurent le baptême avec Clovis ; Grégoire d'ailleurs dit : *de exercitu amplius tria millia*, ce qui est tout autre chose ; 3° Clovis avait certainement une bande, et dès lors il ne peut pas ne l'avoir pas consultée ; mais Grégoire n'a probablement pas eu une idée très nette de cette institution, et de là les termes fort généraux qu'il emploie. Dire avec M. Levison, *Bonner Jahrbücher*, t. 103, p. 56, que j'enlève au récit de Grégoire son caractère miraculeux pour y substituer une explication rationaliste, c'est faire une pétition de principe, car il faudrait d'abord prouver que pour Grégoire de Tours, l'adhésion spontanée du populos à la foi de Clovis est l'œuvre d'un miracle. La seule preuve qu'en ait M. Levison, c'est que cet auteur dit que la chose arriva *praeurrente potentia Dei*, comme si l'emploi de cette formule très générale suffisait, chez un écrivain du sixième siècle, pour faire considérer son récit comme mélangé de données d'ordre surnaturel et, par suite, pour le faire rejeter comme légendaire. Si les faits se sont passés comme Grégoire le raconte, un rationaliste peut fort bien les admettre et en donner une explication naturelle, tout en laissant à l'écrivain chrétien le droit de croire qu'ils se sont ainsi passés par la volonté de Dieu.

³ Grégoire de Tours, II, 31.

il n'est pas interdit de croire que les choses ne se passèrent pas avec la simplicité qu'y voit Grégoire. Le chroniqueur ne connaissait de l'histoire de Clovis que les grandes lignes, et n'avait plus qu'une idée fort lointaine de la manière dont les populations germaniques résolvaient d'ordinaire le problème de leur conversion. Nous serions assez portés à nous figurer la scène qu'il résume comme un pendant de la célèbre délibération qui devait avoir pour résultat, un siècle plus tard, la conversion de la Northumbrie au christianisme¹. A coup sûr, si un contemporain, si un témoin oculaire nous en avait conservé le souvenir, elle se présenterait à nous avec un caractère moins légendaire et avec un intérêt historique plus vif encore².

Pour le reste de l'armée franque, elle n'eut pas à se prononcer, et la conversion du roi n'avait pour elle qu'un intérêt général. Cette armée, qui depuis la conquête de la Gaule romaine comprenait au moins autant de chrétiens que de païens, puisqu'elle se recrutait parmi les indigènes aussi bien que parmi les barbares, avait été licenciée dès la fin de la campagne. Les soldats étaient rentrés dans leurs foyers : ceux-ci avaient regagné les villes gauloises qui étaient leur patrie, ceux-là étaient allés retrouver leurs familles sur les bords de l'Escaut et de la Meuse, dans les vastes plaines des Pays-Bas. Les soldats chrétiens, apparemment, se réjouirent comme autrefois les contemporains de Constantin le Grand ; quant aux barbares païens, ils restaient étrangers aux préoccupations de la conscience individuelle de leur roi, et ne se laissèrent pas gagner par son exemple. Ils continuèrent d'ignorer Jésus-Christ et de sacrifier à leurs dieux jusqu'au jour où des missionnaires zélés, pénétrant chez eux au péril de leur vie, leur apportèrent la bonne nouvelle du salut. Il fallut plus d'une génération pour les convertir. Ceux de Cologne étaient encore en grande partie païens un demi-siècle plus tard, et ils faillirent faire un mauvais parti à saint Gallus de Clermont, malgré la faveur dont il jouissait auprès du roi Thierry Ier, parce qu'il avait osé détruire un de leurs sanctuaires³. Quant aux Saliens, plusieurs continuèrent de pratiquer le culte païen à la cour de leurs propres rois⁴. Au septième siècle, ils jetèrent leurs premiers apôtres dans l'Escaut⁵, et ils restèrent longtemps rétifs à l'Évangile. La Toxandrie, leur patrie primitive, comptait encore des païens à la fin du huitième siècle, et les rivages de la Flandre ne furent entièrement débarrassés du paganisme que pendant le onzième. Cette lenteur du peuple franc à suivre son roi dans les chemins où il venait d'entrer s'explique par la torpeur morale de toute barbarie : elle n'était pas le fait d'une opposition de

¹ Beda le Vénérable, *Hist. ecclés. Angl.*, II, 43.

² M. d'Arbois de Jubainville se figure les choses autrement. Selon lui. Clovis était le grand prêtre des Francs, et les prêtres inférieurs étaient les chefs de famille ; ceux-ci, subordonnés à Clovis au point de vue religieux comme à celui de la justice et de la guerre, suivirent en religion l'ordre du maître ; ils obéirent avec la même ponctualité que s'il avait été question d'un jugement prononcé par le roi, en matière soit criminelle, soit civile, ou que si à la guerre ils avaient entendu son commandement. Avant de se faire baptiser, Clovis avait eu, en vrai politique, la politesse de leur demander avis. Mais il y a une façon royale de poser les questions qui n'est qu'une manière habile de donner un ordre. (*Étude sur la langue des Francs à l'époque Mérovingienne*, Paris, 1900, p. 15.) En réalité, comme on le verra plus loin, les rois mérovingiens se gardaient de violenter leurs guerriers dans leur conscience religieuse, et Clovis n'avait pas le pouvoir de leur imposer sa propre foi.

³ Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, VI, 2.

⁴ *Vita sancti Vedasti*, c. 7, *S. R. M.*, III, 410.

⁵ *Vita sancti Amandi*, par Baudemund.

principe, et rien n'eût été plus éloigné de l'esprit des Francs, à cette heure, que de prendre ombrage de la vie religieuse d'un monarque aimé et victorieux¹.

L'instruction religieuse des hommes de Clovis fut menée rapidement, et il fallut fixer la date de la cérémonie du baptême. Une antique tradition, qu'on disait remonter jusqu'aux Apôtres, voulait que ce sacrement ne fût administré que le jour de Pâques, afin que cette grande fête pût être, en quelque sorte, le jour de la résurrection pour les hommes et pour Dieu². Mais le respect de la tradition ne prévalut pas, dans l'esprit des évêques, sur les raisons majeures qu'il y avait de ne pas prolonger le catéchuménat du roi et des siens. En considération des circonstances tout à fait exceptionnelles, on crut devoir s'écarter pour cette fois de la règle ordinaire, en fixant la cérémonie à la Noël. Après la fête de Pâques, la Nativité du Sauveur était assurément, dans toute l'année liturgique, celle qui, par sa signification mystique et par la majesté imposante de ses rites, se prêtait le mieux au grand acte qui allait s'accomplir.

Est-il vrai qu'en attendant ce jour, Clovis voulut s'y préparer par un pèlerinage au tombeau de saint Martin, le patron national de la Gaule ? Saint Nizier, évêque de Trèves, parle de ce pèlerinage à une petite-fille de Clovis, comme d'un, fait qui est dans toutes les mémoires³, et l'on sait la dévotion particulière de Clotilde pour le sanctuaire de Tours, auprès duquel elle voulut passer ses dernières années. Les miracles de l'illustre thaumaturge avaient été un de ses grands arguments au temps de ses controverses religieuses avec son époux serait-il étonnant qu'au moment où il allait devenir chrétien comme elle, elle eût voulu

¹ Cependant Dubos, II, p. 538 ; Fauriel, II, p. 59 ; Pétigny, II, p. 418 ; Lœbell, 2e édit., p. 329, Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. XLVII, suivis de quantité d'écrivains qui parlent d'après eux, affirment que lors du baptême de Clovis, les Francs qui voulurent rester païens se séparèrent de lui et allèrent se mettre sous les ordres de Ragnacaire de Cambrai. Pétigny va même plus loin en affirmant qu'à cette occasion Ragnacaire se sépara ouvertement de Clovis. A supposer que Ragnacaire existât encore à cette date (on a vu plus haut que le contraire est probable), il y a là une grave erreur, résultant de l'interprétation vicieuse du passage d'Hincmar que voici : *Multi denique de Francorum exercitu necdum ad fidem conversi, cum regis parente Raganario ultra Sumnam fluvium aliquamdiu degerunt, donec Christi gratia cooperante gloriosis potitus victoriis, eundem Raganarium flagitiis turpitudinum inservientem vincunt a Francis sibi traditum rex Chlodowicus occidit, et omnem Francorum populum per beatum Remigium ad fidem converti et baptizari obtinuit*. L'idée d'Hincmar est très claire, sinon bien exacte : il se figure que tous les Francs de Clovis se sont convertis avec lui, et il ajoute que ceux qui faisaient partie du royaume de Ragnacaire restèrent païens (comme leur roi) jusqu'à la conquête de ce royaume par Clovis. Il n'est pas question là de soldats de Clovis qui l'auraient quitté pour protester contre sa conversion, et qui seraient allés servir Ragnacaire. J'ajoute que si Hincmar ne nomme ici que Ragnacaire et non Chararic, c'est parce qu'il considère ce dernier comme étant déjà converti ainsi que son fils, sur la foi de la légende qui montre Clovis les introduisant de force dans l'ordre du clergé.

² Voir, pour la Gaule le canon 18 du concile d'Auxerre et le canon 3 du deuxième concile de Mâcon. Toutefois il y a des exemples que dans la Gaule du sixième siècle on administrait le baptême à Noël (Grégoire de Tours, VIII, 9).

³ *Audisti ava tua, dompa bone memorie Hrodchildis, qualiter in Francia venerit, quomodo domnum Hlodoveum ad legem catholicam adduxerit, et cum esset homo astutissimus, noluit adquiescere antequam vera agnosceret. Cum ista quæ supra dixi* (il s'agit des miracles des saints) *probata cognovit, humilis ad domni Martini limina cecidit et baptizare sesine mora promisit*. M. G. H. *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, t. I, p. 122. Sur le pèlerinage de Clovis à Tours, voir l'ingénieuse interprétation de M. Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, p. 362.

témoigner sa reconnaissance au saint en lui menant sa royale conquête ? C'était, en même temps, procurer à Clovis lui-même la grâce d'être le témoin oculaire des prodiges que la miséricorde de Dieu réalisait tous les jours auprès du glorieux tombeau, et aviver sa foi au spectacle de tant de merveilles. Il ne serait donc nullement invraisemblable que Clovis eût inauguré la nombreuse série des pèlerinages de souverains aux reliques du confesseur de la Touraine. Il est vrai que Tours appartenait pour lors aux Visigoths ; mais le roi, de ce peuple, qui ne savait pas même défendre la tête de ses hôtes contre les exigences de son puissant voisin, aurait-il voulu s'opposer à ce que Clovis vînt faire ses dévotions auprès d'un sanctuaire qui était le rendez-vous des fidèles de toute l'Europe ? C'est à peine, d'ailleurs, si le roi des Francs s'y trouvait en pays étranger : il n'avait que la Loire à passer, et il pouvait visiter le sanctuaire sans entrer dans la ville même, qui était éloignée d'un quart de lieu environ.

Toutefois, il faut bien l'avouer, le silence gardé sur un événement de cette nature par Grégoire de Tours, qui était le mieux placé pour le connaître et le plus intéressé à le raconter, ne permet pas à l'historien de se prononcer d'une manière catégorique à ce sujet¹.

Cependant le grand jour de la régénération de Clovis approchait. L'auguste cérémonie devait avoir lieu à Reims, qui était la métropole de la Belgique seconde et la ville de saint Remi. Quelle autre ville était plus digne d'un tel honneur, et à qui son prélat eût-il consenti à le céder ? Grégoire de Tours, il est vrai, ne nomme pas expressément Reims comme théâtre de ce grand événement, mais ce silence même est une présomption en faveur de la tradition rémoise, car le rôle attribué à saint Rémi implique celui de sa ville épiscopale. S'il en avait été autrement, l'historien n'eût pu se dispenser de nommer la ville préférée à la cité champenoise, à moins d'induire gratuitement la postérité en erreur². Tous les chroniqueurs ont été unanimes à reconnaître Reims dans la ville baptismale de Clovis, et jamais aucune autre cité gauloise ne lui a disputé son titre d'honneur.

Il est probable que Clovis vint s'établir à Reims avec Clotilde quelques jours avant le baptême, si l'on ne préfère admettre qu'il y séjourna toute l'arrière-saison pour se préparer au sacrement. Selon toute apparence, le couple royal prit un logement dans le palais qui surgissait alors au-dessus de la porte Base.

¹ J'ai fait droit aux judicieuses réserves formulées par le R. P. Chérot dans l'un des articles qu'il e consacré à la première édition de ce livre. (V. *Études Religieuses*, t. 67, (avril 1896) p. 639 et suivantes.

² Déjà Frédégaire III, 21 (*Script. rer. Merov*, II, p. 101), (III, p. 408), et le *Vita S. Vedasti*, c. 3, (o. c. III, p. 408) ont interprété le témoignage de Grégoire de Tours dans le sens favorable à Reims. M. Krusch le reconnaît, mais au lieu d'en conclure que c'était le sens le plus obvie du texte, il croit au contraire que cette interprétation est contredite par l'*arcessire* de Grégoire. Mais l'objection de M. Krusca est aujourd'hui énervée par la conjecture du P. Jubaru. La thèse de M. Krusch repose sur une interprétation vicieuse de la lettre de saint Nizier de Trèves à la reine Clotsinde, femme d'Alboïn. Dans cette lettre, l'évêque ne se propose nullement de raconter le baptême de Clovis, mais il se contente d'y faire allusion en passant pour trouver dans cette histoire un exemple édifiant pour le roi des Lombards. Comment M. Krusch peut-il écrire : *Die Ansicht dass die Taufe Chlodovechs in Reims erfolgt sei ist also ein für alle mal aufzugeben*. (Krusch, *Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa* dans *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichte*, XIV, p. 441.

C'est là, dans le voisinage d'une église Saint Pierre mentionnée par d'anciens textes, que le roi des Francs passa les derniers jours de son catéchuménat¹.

Bien que déchue alors de la splendeur qui l'entourait à l'époque romaine, la métropole de la deuxième Belgique restait une des plus belles villes du royaume franc. Le vaste ovale de son enceinte murillée, qui datait du troisième siècle finissant, englobait le centre et la partie la plus considérable de la cité primitive, Elle était percée de quatre portes correspondant à deux grandes rues qui se coupaient à angles droits, et ornée, à ses extrémités méridionale et septentrionale, de deux arcs de triomphe dont le dernier est encore debout aujourd'hui. Son amphithéâtre, ses thermes opulents, fondés par Constantin le Grand, les riantes villas disséminées dans ses environs, en un mot, tout ce que ne protégeait pas l'enceinte rétrécie élevée sous Dioclétien avait souffert cruellement pendant les désordres des derniers siècles². Toutefois, une florissante série de basiliques chrétiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, la consolait de ses revers et était pour elle le gage de jours meilleurs. Depuis que la paix avait été rendue à l'Église, les tombeaux des saints et des martyrs de Reims, alignés le long de la voie Césarée, qui, sortait de la ville par la porte du sud³, s'étaient transformés en opulents sanctuaires où les fidèles se complaisaient à multiplier les témoignages de leur piété. Là se dressait Saint-Sixte, la plus ancienne cathédrale de Reims, élevée sur le tombeau de son premier pasteur. Voisine de Saint-Sixte, l'église dédiée aux martyrs Timothée et Apollinaire gardait des souvenirs chers à la dévotion et au patriotisme des Rémois. Saint-Martin, non loin de là, surgissait entouré d'hypogées chrétiens remplis de peintures murales symboliques, dans le style de celles qu'on retrouve dans les catacombes de Rome⁴. De l'autre côté de la chaussée, et presque en face de ce groupe, l'œil était attiré d'abord par Saint-Agricole, bâti au quatrième siècle par l'illustre préfet Jovin ; là se trouvait le beau sarcophage en marbre blanc de ce grand homme de guerre, et aussi celui de saint Nicaise, l'évêque martyr du cinquième siècle, substitué plus tard à saint Agricole dans le patronage de ce sanctuaire. A côté de Saint-Agricole était Saint-Jean, qui avait été probablement le baptistère de Reims à l'époque où Saint-Sixte en était la cathédrale, et Saint-Celsin, placé plus tard sous l'invocation de sainte Balsamie. Enfin, en arrière du premier groupe et en s'éloignant de la chaussée, on voyait encore, au milieu des tombeaux, un modeste oratoire dédié à saint Christophe, auquel était réservé l'honneur d'abriter les cendres de saint Remi. Ce grandiose ensemble d'édifices religieux avait poussé, comme des fleurs suaves, sur les tombes des martyrs et des confesseurs ; les fidèles étaient venus grouper leurs habitations à l'ombre de leurs murailles vénérées, et une seconde Reims, entièrement chrétienne, avait surgi en dehors et à côté de la vieille cité romaine. Au surplus, l'intérieur de la ville s'était lui-même enrichi, depuis la fin des persécutions, de plusieurs nobles monuments, qui racontaient les triomphes de l'Église et la foi des fidèles. Dès 314, l'évêque Bétause y avait bâti l'église des Saints-Apôtres, qui s'appela plus tard Saint-Symphorien, et, dans les premières

¹ Jubaru, *l. c.*, p. 331. Malgré l'érudition et la sagacité déployées par M. Louis Demaison dans la dissertation dont il a bien voulu enrichir la première édition de ce volume, pour établir que Clovis a habité le palais archiepiscopal situé près de la cathédrale, je n'ai pu résister à la force de l'argumentation du P. Jubaru.

² L. Demaison, *les Thermes de Reims (Travaux de l'Académie de Reims, t. LXXV, année 1883)*.

³ C'est aujourd'hui la rue du Barbâtre.

⁴ Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 448.

années du cinquième siècle, saint Nicaise avait élevé et dédié à la sainte Vierge le sanctuaire qui, depuis cette date, est resté en possession du siège cathédral de Reims. C'est, on s'en souvient, au seuil de cette église qu'il avait succombé, en 407, sous les coups des Vandales, et Reims conservait avec émotion le souvenir de son martyr, dont on montre encore aujourd'hui la place au milieu de la basilique agrandie. Avec tous ces monuments sacrés, que desservait un nombreux clergé, la ville était donc un centre religieux considérable, et si l'on tient compte du prestige qui entourait son évêque saint Remi, on n'aura pas de peine à se persuader que la métropole de la deuxième Belgique était aussi, à certains égards, la métropole religieuse du royaume des Francs.

De concert, sans cloute, avec le roi des Francs, saint Remi veilla à ce que la fête eût tout l'éclat religieux et profane qu'elle comportait. Tout ce qu'il y avait de personnages éminents dans le royaume y fut convié¹, et les invitations allèrent même chercher les princes de l'Église au delà des frontières². Le baptême de Clovis prenait la portée d'un événement international. La Gaule chrétienne en suivait les préparatifs avec une attention émue ; les princes de la hiérarchie catholique tournaient du côté des Francs un regard plein d'espérance, et un tressaillement d'allégresse parcourait au loin l'Église humiliée sous le joug des hérétiques. En même temps, de sérieuses préoccupations durent visiter les hommes d'État de l'arianisme, en particulier dans les cours de Toulouse et de Ravenne. Qu'annonçait, en effet, pour la famille des monarques barbares, cette diversité de confession religieuse qui allait se produire pour la première fois au milieu d'eux ? Et que réservait au monde l'espèce de complicité morale qu'ils sentaient sourdre entre le roi des Francs et les populations catholiques soumises à leur autorité ?

Au milieu de l'allégresse des uns et de l'inquiétude des autres, se leva enfin le grand jour qui devait faire de la nation franque la fille aînée de l'Église catholique. Ce fut le 25 décembre 496, jour de la fête de Noël. Jamais, depuis son existence, la ville de Reims n'avait été témoin d'une solennité si grandiose ; aussi avait-elle déployé toute la pompe imaginable pour la célébrer dignement. De riches tapis ornaient la façade des maisons ; de grands voiles brodés, tendus à travers les rues, y faisaient régner un demi-jour solennel ; les églises resplendissaient de tous leurs trésors ; le baptistère était décoré avec un luxe extraordinaire, et des cierges innombrables brillaient à travers les nuages de l'encens qui fumait dans les cassolettes. Les parfums, dit le vieux chroniqueur, avaient quelque chose de céleste, et les personnes à qui Dieu avait fait la grâce

¹ C'est ce qui ressort du passage suivant de la lettre de saint Avitus à Clovis : *Conferebamus namque nobiscum tractabamusque, quale esset illud, cum adunatorum numerosa pontificum manus sancti ambitione servitii membra regia undis vitalibus confoveret, cum se servis Dei inflecteret timendum gentibus caput.* On ne connaît toutefois aucun de ces prélats, sauf saint Soleine de Chartres (v. Appendice). Il est parlé aussi de saint Vaast (*Vita Vedasti*, c. 3) et des saints Médard et Gildard (*Vita sancti Gildardi*, dans *Analect. Bolland.*, t. VIII, p. 397).

² S. Avitus, *Epistolæ*, 46 (41) : *Si corporaliter non accessi, gaudiorum tamen communione non defui, quandoquidem hoc quoque regionibus vestris divine pietas gratulationis adjecerit, ut ante baptismum vestrum ad nos sublimissimæ humilitatis nuntius, qua competentem vos profitebamini pervenerit.*

d'être témoins de ces splendeurs purent se croire transportées au milieu des délices du paradis¹.

Du palais de la porte Basée, où il avait pris sa résidence, le roi des Francs, suivi d'un cortège vraiment triomphal, s'achemina à travers les acclamations enthousiastes de la foule, jusqu'à la cathédrale Notre-Dame, où devait avoir lieu le baptême. Il s'avance, le nouveau Constantin, écrit une plume contemporaine, il s'avance vers la piscine baptismale pour se guérir de la lèpre du péché, et les vieilles souillures vont disparaître dans les jeunes ondes de la régénération². Ce fut un défilé processionnel selon tout l'ordre du rituel ecclésiastique. En tête venait la croix, suivie des livres sacrés portés par des clercs ; puis s'avancait le roi Clovis, dont l'évêque tenait la main comme pour lui servir de guide vers la maison de Dieu³. Derrière lui marchait Clotilde, la triomphatrice de cette grande journée ; elle était accompagnée de Théodoric, le fils aîné du roi, et des princesses ses sœurs, Alboflède et Lanthilde, celle-ci arienne, celle-là plongée jusqu'alors dans les ténèbres du paganisme. Trois mille Francs, parmi lesquels toute la bande du roi, et un certain nombre d'autres hommes libres de son armée⁴, s'acheminaient à la suite du monarque, et venaient, comme lui, reconnaître pour chef suprême le Dieu de Clotilde. Les litanies de tous les Saints alternaient avec les hymnes les plus triomphales de l'Église, et retentissaient à travers la splendeur de la ville en fête comme les chants des demeures célestes. Est-ce là, aurait demandé Clovis à saint Remi, le royaume du ciel que tu me promets ? — Non, aurait répondu le pontife, mais c'est le commencement du chemin qui y conduit⁵.

Arrivé sur le seuil du baptistère, où les évêques réunis pour la circonstance étaient venus à la rencontre du cortège, ce fut le roi qui, le premier, prit la parole et demanda que saint Remi lui conférât le baptême⁶. Eh bien, Sicambre, répondit

¹ *Velis depictis adumbrantur plateæ, eclesiæ curtinis albertibus adurnantur, baptistirium componitur, balsama difunduntur, micant flagrantem odorem cerei, totumque templum baptistirii divino respergeretur ab odore, talemque sibi gratiam adstantibus Deus tribuit, ut æstimarent se paradisi odoribus collocari.* Grégoire de Tours, II, 31.

² *Procedit novus Constantinus ad lavacrum, deleturus lepræ veteris morbum, sordentesque maculas gestas antiquitus recenti latice deleturus.* Grégoire de Tours, II, 31.

³ *Sicque præcedentibus sacrosanctis evangeliiis et crucibus, cum hymnis et canticis spiritualibus atque lætantiis, sanctorumque nominis acclamatis, sanctus pontifex manum tenens regis a domo regia pergit ad baptisterium, subsequente regina et populo.* Hincmar, *Vita sancti Remigii* (Bouquet, III, pp. 376-377). On ne s'étonnera pas de nous voir emprunter ces détails descriptifs à Hincmar : l'ordre liturgique d'une cérémonie de ce genre était sans doute le même au IX^e siècle qu'au VI^e.

⁴ Grégoire, II, 31, suivi par le *Liber historiæ*, c. 15, se borne à dire d'une manière générale : *De exercito ejus... amplius tria milia*. Frédégaire, III, 21, dit : *sex milia Francis*. Hincmar, *Vita Remigii*, parle de trois mille sans compter les femmes et les enfants. D'autre part, la *Vie de saint Soleine de Chartres* connaît trois cent soixante-quatre nobles baptisés avec Clovis. Il faut s'en tenir au témoignage de Grégoire.

⁵ *Dum autem simul pergerent, rex interrogavit episcopum, dicens : Patrone, est hoc regnum Dei quod mihi promittis ? Cui episcopus : Non est hoc, inquit, illud regnum, sed initium vite per quam venit ad illud.* Hincmar, *Vita sancti Remigii* (Bouquet, III, p. 377).

⁶ *Rex ergo prior poposcit se a pontifici baptizare.* Grégoire de Tours, II, 31. Ce *prior* semble trahir une liturgie un peu différente de l'actuelle : *Sacerdos interrogat : Quo nomine vocaris ? Catechumenus respondet : N... Sacerdos : Quid petis ab Ecclesia Dei ? R. Fidem, etc. V. le rituel romain, Ordo baptismi adultorum.* Ou bien a-t-on voulu

le confesseur, [inclina humblement la tête, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré](#)¹. Et la cérémonie sacrée commença aussitôt avec toute la solennité qu'elle a gardée à travers les siècles. Répondant aux questions liturgiques de l'officiant, le roi déclara renoncer au culte de Satan, et fit sa profession de foi catholique, dans laquelle, en conformité des besoins spéciaux de cette époque tourmentée par l'hérésie arienne, la croyance à la très sainte Trinité était formulée d'une manière particulièrement expresse. Ensuite, descendu dans la cuve baptismale, il reçut la triple immersion sacramentelle au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Au sortir du baptistère, on lui administra encore le sacrement de confirmation, selon l'usage en vigueur dans les baptêmes d'adultes. Les personnages princiers furent ondoyés après le roi ; Lanthilde, qui était déjà chrétienne, n'avait pas besoin d'être rebaptisée, et on se borna à la confirmer selon le rite catholique². Quant aux trois mille Francs qui se pressaient sous les voûtes sacrées, il est probable que le sacrement leur fut conféré selon le mode de l'aspersion, déjà pratiqué à cette époque. Tous les baptisés revêtirent ensuite la robe blanche, en signe de l'état de grâce où ils entraient par la vertu du sacrement de la régénération.

La légende n'a pas voulu laisser passer le souvenir de la grande journée du 25 décembre 496 sans y suspendre ses festons, et pendant longtemps le peuple n'a connu le baptême de Clovis qu'à travers ses récits merveilleux. On racontait qu'au moment d'ondoyer le roi, saint Remi s'aperçut que le chrême qui devait être, selon les prescriptions liturgiques, versé dans l'eau aussitôt après la bénédiction de celle-ci faisait défaut, parce que le prêtre chargé de l'apporter n'avait pu se frayer un passage à travers les flots de la multitude qui se pressait aux abords. Alors il leva les yeux au ciel dans une supplication émue, et voilà qu'une colombe, tenant dans son bec une ampoule remplie du précieux onguent, descendit jusqu'à lui, la laissa tomber dans ses mains et disparut. Telle était, dès le ix^e siècle, la tradition rémoise. Plus tard, lorsque l'usage se fut introduit de sacrer les rois de France, on se persuada que le chrême miraculeux avait été apporté du ciel, non pour le baptême, mais pour le sacre de Clovis, et cette croyance a valu ensuite à l'église de Reims l'honneur de sacrer tous les rois. On aurait tort de sourire de ces légendes : elles ne manquaient pas de grandeur, et elles possédaient même une vraie valeur nationale en un temps où le peuple français vénérât la couronne de ses rois comme l'emblème de la patrie. Celle-ci lui semblait plus sainte quand il en croyait les représentants consacrés par Dieu même, et il faut respecter les poétiques fictions dont il a entouré l'origine de son obéissance.

Immense fut dans tous les milieux l'effet produit par le baptême de Clovis. Partout où la vie chrétienne avait ouvert les yeux aux hommes sur les intérêts généraux, on comprit que quelque chose de grand venait de se passer. Les populations catholiques du royaume franc se sentirent du coup relevées et rassurées : elles pouvaient regarder l'avenir en face, maintenant que la framée de Clovis faisait la garde autour de leurs sanctuaires ; elles étaient désormais, sous tous les rapports, les égales des barbares, qui partageaient leur foi et qui se rangeaient sous la houlette des mêmes pasteurs. La journée de Reims mettait

marquer que dans son impatience Clovis n'a pas attendu la question liturgique, mais qu'en vrai barbare il a passé par-dessus les formalités ?

¹ *Cui ingresso ad baptismum sanctus Dei sic infit ore facundo : Mitis depone colla Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti.* Grégoire de Tours, II, 31.

² Grégoire de Tours, II, 31.

donc le sceau à la conquête de la Gaule, en enlevant le dernier obstacle qui s'opposât à la parfaite fusion des éléments indigènes et étrangers. Elle rendit possible l'étonnant spectacle offert pour la première fois au monde par un royaume barbare : des Romains adhérant à l'autorité d'un roi germanique, non avec résignation, mais avec enthousiasme, et jetant le vieux nom national dont ils étaient si fiers pour se parer, comme d'un titre plus beau, du nom nouveau de Francs. Une nation catholique était née, indestructiblement unifiée dans la même foi et sous le même roi, par un ciment tellement fort que jamais les siècles n'ont réussi à l'entamer.

Et ce royaume, sujet de joie et d'orgueil pour les fidèles qui l'habitaient, devenait en même temps un sujet d'espérance pour ceux qui portaient le joug des hérétiques burgondes ou visigoths. Chaque fois qu'un acte d'injustice ou de violence venait révolter les consciences catholiques dans les royaumes ariens, les yeux des opprimés se tournaient instinctivement du côté où ils voyaient sur le trône un souverain catholique. Les royaumes ariens ne laissaient échapper aucune occasion de multiplier ces tentations pour leurs sujets orthodoxes, et quand ils assistaient à l'explosion de leurs sympathies franques, ils s'indignaient de démonstrations qu'ils avaient follement provoquées. Au fond, eussent-ils mis à ménager la conscience des orthodoxes le même soin qu'ils semblaient avoir pour l'exaspérer, la création d'un grand royaume catholique à côté de leurs constructions hybrides était par elle-même un phénomène redoutable et menaçant, dans une époque où la religion était la base principale, pour ne pas dire unique, des royaumes et des sociétés. Quel contraste, dès le premier jour, entre cette jeune nation fière et hardie qui s'avancait à pas de géant, soulevée par une seule inspiration nationale et religieuse, et les vieilles et branlantes monarchies ariennes, que tout le génie de leurs fondateurs ne parvenait pas à empêcher de se lézarder incessamment, assises qu'elles étaient sur un sol toujours remué par les discussions confessionnelles ! Il devenait manifeste que les monarchies ariennes avaient fait leur temps en Occident, que la conversion de Clovis avait déplacé le centre de gravité de l'Europe, et que l'avenir allait passer du côté catholique.

Quant à l'Église, elle célébrait un de ses plus éclatants triomphes. Hier encore elle était, dans le monde entier, une société d'inférieurs, et il semblait que pour avoir quelque titre à commander aux peuples il fallût posséder la qualité d'hérétique. Aujourd'hui, par un vrai coup de théâtre, la situation était brusquement renversée, et la conversion des Francs apportait à l'Église l'émancipation d'abord, la souveraineté ensuite. Il était difficile, à coup sûr, qu'à cette heure on entrevît une Europe catholique et un moyen âge uni dans la foi romaine. Nous voyons toutefois qu'il s'est trouvé un homme dont le regard a été assez perçant pour deviner ces lointaines conséquences, et la main assez ferme pour oser les retracer d'avance, en termes prophétiques. Les archives de l'humanité contiennent peu de documents d'un aussi haut intérêt que la lettre de félicitation écrite à Clovis par saint Avitus de Vienne, qui était, au milieu des Burgondes ariens, la gloire de l'Église catholique et le bon génie du royaume. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, dans cette lettre vraiment historique, de l'élévation du langage, de la justesse du coup d'œil, ou de l'inspiration sublime de la pensée.

C'est en vain, écrit l'évêque de Vienne, que les sectateurs de l'hérésie ont essayé de voiler à vos yeux l'éclat de la vérité chrétienne par la multitude de leurs opinions contradictoires. Pendant pie nous nous en remettons au Juge éternel, qui proclamera au jour du jugement ce qu'il y a de vrai dans les doctrines, le

rayon de la vérité est venu illuminer même les ténèbres des choses présentes. La Providence divine a découvert l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous. Votre foi, c'est notre victoire à nous. Beaucoup d'autres, quand les pontifes de leur entourage les sollicitent d'adhérer à la vraie doctrine, aiment à objecter les traditions de leur race et le respect pour le culte de leurs ancêtres. Ainsi, pour leur malheur, ils préfèrent une fausse honte au salut ; ils étalent un respect déplacé pour leurs pères en s'obstinant à partager leur incrédulité, et avouent indirectement qu'ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire. Désormais, des excuses de ce genre ne peuvent plus être admises, après la merveille dont vous nous avez rendus témoins. De toute votre antique généalogie, vous n'avez rien voulu conserver que votre noblesse, et vous avez voulu que votre descendance fît commencer à vous toutes les gloires qui ornent une haute naissance. Vos aïeux vous ont préparé de grandes destinées : vous avez voulu en préparer de plus grandes à ceux qui viendront après vous. Vous marchez sur les traces de vos ancêtres en gouvernant ici-bas ; vous ouvrez la voie à vos descendants en voulant régner au ciel.

L'Orient peut se réjouir d'avoir élu un empereur qui partage notre foi : il ne sera plus seul désormais à jouir d'une telle faveur. L'Occident, grâce à vous, brille aussi d'un éclat propre, et voit un de ses souverains resplendir d'une lumière non nouvelle. C'est bien à propos que cette lumière a commencé à la nativité de notre Rédempteur : ainsi les eaux régénératrices vous ont fait naître au salut le jour même où le monde a vu naître pour le racheter le Seigneur du ciel. Ce jour est pour vous comme pour le Seigneur un anniversaire de naissance : vous y êtes né pour le Christ comme le Christ pour le monde ; vous y avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains et votre gloire à la postérité.

Que dire de la glorieuse solennité de votre régénération ? Je n'ai pu y assister de corps, mais j'ai participé de cœur à vos joies ; car, grâce à Dieu, notre pays en a eu sa part, puisque avant votre baptême, par un message que nous a bien voulu envoyer votre royale humilité, vous nous aviez appris que vous étiez catéchumène. Aussi la nuit sainte nous a-t-elle trouvés pleins de confiance et sûrs de ce que vous feriez. Nous voyions, avec les yeux de l'esprit, ce grand spectacle : une multitude de pontifes réunis autour de vous, et, dans l'ardeur de leur saint ministère, versant sur vos membres royaux les eaux de la résurrection ; votre tête redoutée des peuples, se courbant à la voix des prêtres de Dieu ; votre chevelure royale intacte sous le casque du guerrier, se couvrant du casque salutaire de l'onction sainte ; votre poitrine sans tache débarrassée de la cuirasse, et brillant de la même blancheur que votre robe de catéchumène. N'en doutez pas, roi puissant, ce vêtement si mou donnera désormais plus de force à vos armes ; tout ce que jusqu'aujourd'hui vous deviez à une chance heureuse, vous le devrez à la sainteté de votre baptême.

J'ajouterais volontiers quelques exhortations à ces accents qui vous glorifient, si quelque chose échappait à votre science ou à votre attention. Prêcherais-je la foi au converti, alors qu'avant votre conversion vous l'avez eue sans prédication ? Vanterai-je l'humilité que vous avez déployée en nous rendant depuis longtemps, par dévotion, des honneurs que vous nous devez seulement depuis votre profession de foi ? Parlerai-je de votre miséricorde, glorifiée devant Dieu et devant les hommes par les larmes et par la joie d'un peuple vaincu dont vous avez daigné défaire les chaînes ? Il me reste un vœu à exprimer. Puisque Dieu, grâce à vous, va faire de votre peuple le sien tout à fait, eh bien ! offrez une part du trésor de foi qui remplit votre cœur à ces peuples assis au delà de vous et

qui, vivant dans leur ignorance naturelle, n'ont pas encore été corrompus par les doctrines perverses : ne craignez pas de leur envoyer des ambassades, et de plaider auprès d'eux la cause du Dieu qui a tant fait pour la vôtre¹.

Ici, la main du copiste qui nous a gardé ces admirables effusions a été distraite, et une lettre destinée à l'empereur de Constantinople a été soudée maladroitement au document dont elle nous enlève les suprêmes accents². C'est le programme du peuple franc que nous avons entendu formuler dans les dernières paroles du confesseur burgonde. Pour qui, à quatorze siècles de distance, voit se dérouler dans le passé le rôle historique de ce peuple alors enveloppé dans les ténèbres de l'avenir, il semble qu'on entende un voyant d'autrefois prédire la mission d'un peuple d'élus. La nation franque s'est chargée pendant des siècles de réaliser le programme d'Avitus : elle a porté l'Évangile aux peuples païens, et, armée à la fois de la croix et de l'épée, elle a mérité que ses travaux fussent inscrits dans l'histoire sous ce titre : *Gesta Dei per Francos*³.

Il était dit que Clovis ne goûterait pas jusqu'à l'ivresse la joie de ces grands événements. Quelques jours s'étaient écoulés depuis son baptême, que sa sœur Alboflède, qui, à ce qu'il paraît, avait embrassé la vie religieuse après sa conversion⁴, fut enlevée à sa tendresse. Ce lui fut un sujet d'amère douleur, à laquelle s'associèrent ses amis. En apprenant la pénible nouvelle, saint Remi se hâta de lui envoyer un de ses prêtres avec une lettre de condoléances dans laquelle, tout en s'excusant de ne pas aller le trouver en personne, il se disait prêt, au premier appel du roi, à se mettre en route, malgré la rigueur du climat, pour se rendre auprès de lui. Le langage à la fois ému et ferme du pontife était bien fait pour relever l'âme du nouveau converti, en le rassurant sur les destinées immortelles de la sœur qu'il avait perdue, et en lui rappelant ses devoirs d'homme d'État.

Je suis accablé moi-même par la douleur que vous cause la mort de votre sœur Alboflède, de glorieuse mémoire. Mais nous avons de quoi nous consoler en pensant que celle qui vient de quitter cette vie mérite plutôt d'être enviée que pleurée. Elle a vécu de manière à nous permettre de croire que le Seigneur l'a prise auprès de lui, et qu'elle est allée rejoindre les élus dans le ciel. Elle vit pour votre foi chrétienne, elle a maintenant reçu du Christ la récompense des vierges. Non, ne pleurez pas cette âme consacrée au Seigneur ; elle resplendit sous les regards de Dieu dans la fleur de sa virginité, et elle porte sur la tête la couronne réservée aux âmes sans tache. Ah ! loin de nous de la pleurer, elle qui a mérité de devenir la bonne odeur du Christ, et de pouvoir, par lui, venir au secours de ceux qui lui adressent des prières. Chassez donc, seigneur, la tristesse de votre cœur, et dominez les émotions de votre âme : vous avez à gouverner avec sagesse, et à vous inspirer de pensées qui soient à la hauteur de ce grand devoir. Vous êtes la tête des peuples et l'âme du gouvernement : il ne faut pas qu'ils vous croient plongé dans l'amertume de la douleur, eux qui sont habitués à vous devoir toute leur félicité. Soyez donc vous-même le consolateur de votre âme ; veillez à ce qu'elle ne se laisse pas enlever sa vigueur par l'excès de la

¹ S. Avitus, *Epist.*, 46 (41).

² Sur la discussion relative à ce document, voir à l'Appendice.

³ Sur la lettre du pape Anastase à Clovis, qui est un document apocryphe, voir l'Appendice.

⁴ C'est une conjecture d'A. de Valois, t. I, p. 261, reprise de nos jours par Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 227.

tristesse. Croyez-le bien, le Roi des cieux se réjouit du départ de celle qui nous a quittés, et qui est allée prendre sa place dans le chœur des vierges¹.

Ainsi, comme pour achever l'éducation catholique du royal converti, les joies du baptême, les douleurs de la mort et les consolations de l'amitié chrétienne visitaient son âme novice encore dans sa carrière religieuse. Les Francs, de leur côté, s'enorgueillissaient de leur titre nouveau. Pendant que dans le palais royal les larmes coulaient, l'allégresse de la conversion remplissait plus d'une ces âmes héroïques et fières qui avaient passé par la piscine de Reims. Dans leur joie d'être à Jésus-Christ, elles s'épanchaient en accents dont la naïveté n'a encore rien perdu de sa fraîcheur printanière. Écoutons retentir à travers les âges la voix jeune et passionnée du poète inconnu qui, parlant pour beaucoup d'autres, a inscrit en tête de la Loi salique l'hymne de la nativité d'un grand peuple :

Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume, qu'il remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce, qu'il protège leur armée, qu'il leur accorde l'énergie de la foi, qu'il leur concède par sa clémence, lui le Seigneur des seigneurs, les joies de la paix et des jours pleins de félicité ! Car cette nation est celle qui, brave et vaillante, a secoué de ses épaules le joug très dur des Romains, et c'est eux, les Francs, qui, après avoir professé la foi et reçu le baptême, ont enchâssé dans l'or et dans les pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, mutilés par le fer ou livrés aux dents des bêtes féroces !²

Ces paroles sont le commentaire le plus éloquent et le plus clair du grand acte du 25 décembre 496 ; y ajouter quelque chose, ce serait diminuer leur mâle et simple beauté.

¹ M. G. H. *Epistolæ Merovinginci et Karolini ævi*, t. I, p. 112.

² Prologue de la Loi salique. M. O. Dippe, *Der Prolog der Lex Salica*, me semble avoir solidement établi (*Historische Vierteljahrschrift*, 1899) que la rédaction de ce prologue doit être placée en 555-557.

LIVRE QUATRIÈME.

I. — LA GUERRE DE BURGONDIE.

Maître du royaume le plus vaste et le plus solide de l'Europe, Clovis était devenu l'arbitre de l'Occident. Seul, parmi les souverains de son voisinage, il se sentait vraiment roi. Les Francs barbares vénéraient en lui le représentant le plus glorieux de leur dynastie nationale ; les Francs de race Gallo-romaine¹ le saluaient comme le défenseur de leur foi et de leur civilisation. Il pouvait, sans inquiétude, tourner toute son attention du côté du midi ; en arrière de lui il n'avait que des alliés, dans son royaume que des sujets fidèles. Il n'en était pas de même de ses voisins, les rois visigoths, ostrogoths ou burgondes. En Bourgondie, tout spécialement, le trône était assiégé de soucis sans nombre, et le roi ne pouvait envisager sans inquiétude l'avenir de la dynastie. Les troubles confessionnels étaient à l'ordre du jour, la défiance sévissait entre indigènes et barbares ; au sein de la famille royale elle-même régnaient des dissensions fatales. Il y avait là autant d'invitations tacites à l'intervention étrangère. Jeune, ambitieux, chef d'un peuple belliqueux, conscient du courant de sympathies qui du fond des royaumes ariens dirigeait vers lui les espérances catholiques, Clovis ne pouvait manquer de répondre avec empressement à un appel explicite qui lui viendrait de Bourgondie. Cet appel ne tarda pas à se faire entendre, et il partit de la dynastie burgonde elle-même.

Le royaume des Burgondes avait eu, dès l'origine, une destinée bizarre et semée de vicissitudes. En 413, à la suite des troubles de la grande invasion, les Burgondes étaient parvenus à passer jusque sur la rive gauche du Rhin, où Worms était devenue leur capitale. Là, au contact des indigènes catholiques, une partie d'entre eux avait embrassé la foi romaine², et l'on eût pu croire qu'ils étaient appelés à remplir quelque grande mission dans l'histoire du monde naissant. Les traditions épiques de l'Allemagne ont conservé le souvenir de ce premier royaume burgonde, et le poème des Niebelungen a enchâssé dans ses récits la description de la brillante cour de Worms, où trois rois jeunes et vaillants régnaient entourés d'un peuple de héros. Mais le royaume de Worms n'eut qu'une existence éphémère. Aétius, en 435, infligea à l'armée burgonde une défaite sanglante, dans laquelle périt le roi Gunthar, et, deux ans après, les Huns, sans doute excités par lui, exterminèrent presque le reste. C'est ce dernier désastre qui est devenu plus tard, dans l'épopée germanique, le massacre des héros burgondes à la cour d'Attila. Il était cependant de l'intérêt de l'Empire de conserver les débris d'une nation qui lui avait déjà rendu des services dans sa lutte contre les Alamans, et qui avait toujours fait preuve de dispositions plus bienveillantes que les autres barbares. En 443, il accueillit donc sur son territoire les Burgondes fugitifs, et leur assigna sur les deux rives du Rhône, avec Genève pour capitale et, à peu près pour centre, la région montagneuse alors connue sous le nom de Sapaudia³. Ce fut là le noyau du deuxième royaume des Burgondes. Les barbares s'y établirent et partagèrent le sol avec les propriétaires

¹ Voir pour la justification de ce terme mon mémoire sur *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*. (*Revue des questions historiques*, t. 57.)

² Paul Orose, VII, 32.

³ Longnon, p. 69 ; Binding, pp. 16 et suiv.

indigènes, d'après un règlement calqué sur celui qu'on appliquait, dans les provinces, à l'occasion des logements militaires. Les Romains durent livrer chacun à son hôte, — c'est ainsi que la loi appelait le soldat, — le tiers de sa maison et de ses esclaves, les deux tiers de ses terres et la moitié de ce qu'il possédait en forêts¹. Seulement, ces logements militaires d'un nouveau genre étaient définitifs, et l'hôte s'installa pour toujours avec femme et enfants. On comprend les souffrances que l'arrivée des nouveaux venus dut causer à la population indigène, et que d'amers souvenirs soient restés attachés, pour elle, aux premiers jours de la nationalité burgonde. Les racines du royaume plongeaient, pour ainsi dire, dans une spoliation universelle qui ne se laissait pas oublier, toute légale qu'elle fût, et que de nombreuses violences individuelles devaient rendre plus insupportable encore. Un saint de cette époque a flétri avec une courageuse indignation les excès que les barbares se permettaient envers des populations inoffensives et désarmées, et dans une de ces inspirations prophétiques comme en avaient si souvent les grands solitaires, il prédit aux Burgondes l'arrivée d'autres hôtes qui leur appliqueraient leur propre mesure, et avec lesquels il leur faudrait partager à leur tour².

Les années, en s'écoulant, n'avaient en rien amélioré cette situation de malaise et d'hostilité mutuelle. Deux nations restaient en présence l'une de l'autre, ou, pour mieux dire, vivaient l'une sur l'autre. Partout le Romain sentait sur ses épaules le poids de ce barbare qui avait pris son bien, qui parlait une langue inintelligible, et qui était étranger à sa vie sociale et intellectuelle. Tout l'éloignait de lui, et ce qui aurait dû l'en rapprocher, le voisinage et la cohabitation, ne servait qu'à rafraîchir sans cesse le souvenir des humiliations et des violences de la première heure. La religion, ailleurs si puissante à éteindre les conflits et à rapprocher les cœurs, restait désarmée ici : au lieu d'unir elle divisait. Car les Burgondes, séduits par l'exemple des autres nations de leur race, venaient de passer en grande majorité à l'arianisme, si bien qu'on ne se rencontrait plus même au pied des autels. Telle était la situation intérieure dans celui des royaumes hérétiques où le vainqueur était le moins inhumain, et où les rois veillaient avec le plus de soin à préserver les droits de leurs sujets de race romaine. Aussi, tandis que dans le royaume franc la fusion des races se fit dès le premier jour, avec une rapidité étonnante, en Burgondie, elle était à peine commencée au début du VIII^e siècle. Chaque fois que le chroniqueur national de ce peuple parle d'un de ses compatriotes, il a soin de nous dire s'il est de race burgonde ou romaine³, et le fait d'une constatation pareille est à lui seul la preuve que l'on continuait d'avoir conscience de la distinction des deux peuples.

Les Burgondes, d'ailleurs, ne furent jamais les ennemis de l'Empire. Campés, comme on vient de le dire, au milieu d'une province romaine, ils entendaient payer l'hospitalité qu'ils recevaient. Ils étaient les soldats de Rome, et ils observaient loyalement le pacte conclu entre eux et les empereurs. En échange des terres romaines, ils donnaient leur sang, et le versaient sans marchander. Ils furent à Mauriac en 451, combattant sous les drapeaux de cet Aetius qui, fidèle à la politique romaine, se servait tour à tour des Huns contre les Burgondes, et des Burgondes contre les Huns. Tant qu'ils vécurent comme peuple, ils gardèrent une

¹ Prosper, a. 413 ; Marius, a. 456 ; *Lex Burgundionum*, tit. 54 ; Frédégaire, II, 46. Voir sur cette question des partages Gaupp, *Die Germanischen Ansiedelungen und Landtheilungen*, pp. 85 et suivantes.

² *Vita Lupicini*, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. III de mars (25), p. 265.

³ V. mon article ci-dessus cité, pp. 375-376.

vraie dévotion à l'Empire. Que le maître du monde fût à Rome ou à Byzance, ils ne cessèrent d'être à ses pieds, et de lui parler dans des termes d'une obéissance humble et pour ainsi dire servile. Rome les récompensa avec des insignes et avec des dignités. A l'un de leurs rois, Gundioch, celui que le pape Hilaire appelait son fils¹, elle donna le titre de maître des milices ; un autre, Chilpéric, reçut les honneurs du patriciat. Les rois burgondes étaient donc de grands personnages, mais comme fonctionnaires romains plus encore que comme monarques indépendants. Gondebaud hérita du titre de patrice qu'avait porté son oncle ; cela lui permit, à un moment donné, de créer un empereur : il est vrai que c'était le faible et éphémère Glycérius. Ces rois se considéraient de plus en plus comme faisant partie du corps de l'Empire, et comme constitués à sa défense. Ils ne prêtèrent pas l'oreille aux suggestions de Romains qui, comme le préfet Arvandus, leur offraient le partage de la Gaule avec les Visigoths. Lorsque ceux-ci, ambitieux et entreprenants à l'excès, mirent la main sur Arles et sur Marseille, et manifestèrent l'intention de soumettre toute la Gaule, les Burgondes furent dans ce pays les meilleurs soutiens de l'Empire agonisant, et ils allèrent tenir garnison à Clermont en Auvergne, pour mettre à l'abri d'un coup de main ce dernier poste de la civilisation romaine². On ne leur en sut pas gré dans ce monde de décadents : on trouvait qu'ils faisaient fuir les Muses, et qu'ils sentaient mauvais avec leurs cheveux frottés de beurre rance³. Finalement, un empereur de rencontre abandonna sans combat, aux conquérants barbares, cette province qui n'avait eu que des barbares pour défenseurs. Euric et ses Visigoths entrèrent à Clermont en vertu du pacte conclu avec eux par Julius Nepos, malgré les supplications désespérées des patriotes arvernes. Quant aux Burgondes, dupés mais chamarrés d'honneurs stériles, ils purent voir, pendant qu'ils restaient volontairement enfermés dans leurs montagnes, les Visigoths parcourir la Gaule jusqu'à la Loire, et leur fermer à jamais l'accès de la mer, en s'emparant de ces côtes lumineuses et parfumées de la Méditerranée, l'éternel objet des convoitises des hommes du Nord.

Ainsi, comme leurs voisins les Alamans, les Burgondes ne parvinrent pas à se procurer le grand débouché de l'Océan : ils restèrent, pour leur malheur, un peuple sans issue. Ils avaient, il est vrai, élargi leur domaine primitif. Après Mauriac, l'heure avait sonné où quiconque voulait mettre la main sur l'héritage de Rome en avait emporté sa part. Les Burgondes avaient pu s'étendre du côté du sud jusqu'à Avignon, de l'est jusqu'à Windisch, du nord jusqu'à Besançon, à Langres et à Dijon. Ils n'allèrent jamais plus loin, parce qu'ils ne surent pas profiter des occasions propices. Non qu'ils manquassent d'ambition, ou qu'ils fussent exempts de l'âpre passion du barbare pour la terre romaine et pour le butin. Mais ils n'avaient ni le génie militaire ni l'esprit politique de leurs puissants congénères. Lorsque la guerre d'Odoacre et de Théodoric éclata dans leur voisinage, elle leur offrit une occasion unique d'intervenir comme arbitres souverains entre les deux adversaires. Au lieu de cela, ils se contentèrent de tomber en pillards sur la haute Italie, où ils allèrent chercher du butin et des captifs. Après quoi ils furent trop heureux, lorsque finalement Théodoric fut resté le maître, d'obtenir la main de sa fille pour leur prince Sigismond. C'est ainsi

¹ Sirmond, *Concil. Gall.*, I, p. 132. Ce qui ne prouve pas qu'il fût catholique, car ce titre est donné par le même pape au prince visigoth Frédéric (Sirmond, *o. c.*, I, p. 128), et par le pape Jean à Théodoric le Grand.

² Sidoine Apollinaire, *Epist.*, III, 4 et 8.

³ *Id.*, *Carm.*, XII.

qu'ils devinrent presque les vassaux du dernier venu de l'invasion, eux qui avaient vu, à plusieurs reprises, les destinées de la Gaule et de l'Italie entre leurs mains. Si l'on ajoute que la Burgondie, pas plus qu'aucun autre royaume barbare, n'échappa aux inconvénients du partage forcé, ce fléau de toutes les monarchies germaniques, on aura l'idée achevée d'une nation sans frontières naturelles, sans unité morale, resserrée entre trois voisins" également redoutables, et privée de boussole au milieu des incertitudes de ce temps agité.

Gondebaud est resté, devant l'histoire, le vrai représentant de son peuple, dont il a, si l'on peut ainsi parler, incarné les grandeurs et les faiblesses. C'était un barbare lettré, car il savait le latin et même le grec¹, lisait volontiers, s'intéressait aux hautes questions théologiques, et aimait à les faire discuter devant lui. Il s'entourait de ministres romains, se préoccupait de la condition des populations romaines de son royaume, et légiférait en leur faveur. Arien, il était dépouillé de toute prévention contre l'Église catholique, à ce point que, sur des questions qui ne touchaient pas aux points discutés entre les deux confessions, il prenait volontiers l'avis des prélats orthodoxes, comme saint Avitus. Les bonnes relations qu'il ne cessa de garder avec les évêques de son royaume donnèrent même aux catholiques l'espoir d'une conversion que malheureusement ses hésitations perpétuelles empêchèrent d'aboutir. Il était humain, modéré, accessible aux affections de la famille, et l'on ne peut lui imputer aucune action sanglante dans une époque où le sang coûtait si peu à verser. De plus, il avait des préoccupations de civilisateur, et il mérita que Théodoric le Grand le complimentât des progrès que, sous sa direction, les Burgondes faisaient dans la vie sociale². Mais Gondebaud ne trouva pas la vraie voie du salut. Il n'eut ni le regard assez perspicace pour la voir, ni le cœur assez ferme pour rompre les attaches du passé. Il resta, lui et son fils, l'obséquieux vassal de la cour de Byzance. Il ne sut pas s'émanciper davantage des liens de l'arianisme, qui était l'obstacle à la fondation d'une vraie nation burgonde. Nature élevée, mais caractère faible et indécis, il échoua en somme dans l'œuvre de sa vie. Mais il faut dire qu'avec un génie plus grand, Théodoric échoua comme lui. Les grands hommes de l'arianisme n'étaient pas dans le courant de l'avenir.

A côté de Gondebaud, et plus grand que lui, parce qu'à l'énergie d'une volonté droite il joint l'intuition vive et lumineuse des vérités latentes, se dresse l'homme illustre qui est la principale gloire du royaume burgonde. Alcimus Ecdicius Avitus appartenait à une de ces grandes familles gallo-romaines dans lesquelles le sacerdoce catholique semblait héréditaire. Il était né dans la grande ville de Vienne, dont son père avait occupé le siège épiscopal, et des liens de parenté le rattachaient au dernier lettré de la Gaule, au célèbre Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont. A la mort de saint Mamert, en 490, l'église de Vienne l'appela à sa tête, à peu près vers le même temps que son frère Apollinaire prenait possession du siège épiscopal de Valence. Éloquent et lettré, et de plus fort versé dans l'Écriture sainte, il avait toute la haute culture intellectuelle de son temps, et aucun des problèmes qui préoccupaient ses contemporains n'a passé devant son intelligence toujours en éveil, sans qu'il lui ait donné une réponse. Mais cet esprit, qui par tous ses souvenirs plonge dans le monde ancien, appartient par toutes ses aspirations au monde nouveau. C'est la Rome des papes, et non plus la Rome des Césars, qui est la patrie de sa pensée et de son cœur. Rien ne lui est plus cher que la prérogative du siège de Pierre, et quand la cause des

¹ S. Avitus, *Contra Eutychen*, I, II, p. 22 (Peiper).

² *Per vos propositum gentile deponit*. Cassiodore, *Variar.*, I, 46.

souverains pontifes est on jeu, sa voix s'élève et vibre d'une émotion communicative. Il salue dans la papauté la tête du genre humain incarné dans l'Église universelle, l'institution providentielle qui préside aux destinées de la civilisation. Mais l'Église, pour lui, ne se borne pas au clergé et aux évêques : l'Église, selon sa magnifique expression, doit être le souci commun de tous les fidèles¹. La mettre partout et tout ramener à elle, voilà le programme d'Avitus, et sa vie entière a été consacrée à le réaliser. Avec l'ardeur sacrée de l'apôtre et l'habileté consommée du diplomate, il se fait le champion, l'avocat, l'interprète de l'Église auprès de ce monde bizarre et nouveau qui l'entoure et qui cherche sa voie. Il n'attend pas qu'on vienne à elle ; il ne s'enferme pas dans l'orgueil de son sang de patricien, il va aux barbares, il va aux hérétiques, il se fait l'ami de l'arien Gondebaud, dont il gagne le respect, de son fils Sigismond, qu'il convertit, de Clovis, à qui il envoie ses félicitations avec ses encouragements. Il a le pressentiment des grandes choses qui vont se faire par les barbares, et de l'ordre nouveau qui va surgir des ruines de l'antiquité. Lui-même, qui a passé par les écoles des rhéteurs, et qui a gardé, dans sa prose, l'empreinte de leur enseignement, il sait, quand il le faut, renoncer aux thèmes usés et frivoles de l'ancienne littérature qui séduisent encore un Sidoine, pour chanter, avec un souffle digne de Milton, la création du monde et la chute des premiers humains.

Avitus est déjà une physionomie moderne, autant par l'élan hardi de son intelligence vers l'avenir, que par les hautes préoccupations qui visitent son âme de chrétien et de pontife. Il est très intéressant de savoir que cet illustre représentant de l'Église catholique chez les Burgondes était en relations épistolaires avec saint Remi, le patron spirituel de Clovis². La Providence, qui a rapproché les noms et l'activité de ces deux grands hommes, leur a cependant assigné une destinée bien différente. L'un disparaît presque dans la pénombre de l'histoire, derrière l'ampleur magnifique de l'œuvre à laquelle il se voua ; l'autre, debout sur les ruines d'une nationalité qu'il n'a pu sauver, semble à première vue un génie trahi par la fortune, et qui survit à ses travaux. Mais non : si l'édifice politique du royaume burgonde a croulé, l'arianisme seul a été écrasé dans sa chute, et les Burgondes, rentrés dans l'unité catholique, ont survécu comme nation à la catastrophe de leur dynastie. L'apostolat d'Avitus n'a donc pas été stérile, car nul n'a plus contribué que lui à ce grand résultat.

Combien apparaît vaine et fautive, pour qui a contemplé de près cette noble physionomie d'évêque, la supposition de certains historiens qui veulent que ce grand patriote fût, au moins par l'intention, un traître envers son peuple et son roi, et qu'il ait en secret désiré la domination franque ! Ni l'ardeur de son zèle catholique, ni les termes enthousiastes dans lesquels il s'adresse à Clovis converti, ne donnent le droit de proférer contre lui une accusation aussi injurieuse. S'il se réjouit du baptême de Reims, c'est qu'il ne reste étranger à rien de ce qui intéresse le royaume de Dieu. Sa vaste correspondance le montre s'associant avec la même chaleur de sentiment à toutes les causes catholiques. Nulle part dans le monde il n'entend un cri de joie ou de douleur sortir du sein de

¹ *Non ad solos sacerdotes Ecclesiae pertinet status ; cunctis fidelibus sollicitudo ista communis est.* S. Avitus, *Epist.*, 36.

² Flodoard, *Hist. rem.*, III, 21 (éd. Lejeune). Il est vrai que M. Schroers (*Hinkmar, Erzbischof von Reims*, p. 452) suppose que Hincmar, qui nous apprend l'existence d'une lettre d'Avitus à Remi (Flodoard, *l. c.*), a confondu avec la lettre d'Avitus à Clovis, et que, selon M. Krusch (*Neues Archiv.*, XX, p. 515), cette confusion est manifeste. Mais je ne voudrais pas me porter garant de la conjecture de ces deux érudits.

l'Église sans que son âme vibre à l'unisson. **Je suis une vigie, dit-il quelque part, je tiens le clairon, je n'ai pas le droit de me taire**¹. Et qui ne voit tout ce qu'aurait perdu l'archevêque de Vienne à passer sous le joug des Francs restés aux trois quarts païens, lui qui était l'ami de ses souverains, et qui voyait les Burgondes, conquis par l'exemple de leur prince royal, revenir toujours plus nombreux à sa foi ? A moins donc de vouloir que tout prélat orthodoxe, vivant sous l'autorité d'un monarque arien, ait été nécessairement un traître de profession, il faut bien admettre qu'Avitus avait intérêt, plus que tout autre, au maintien du royaume et de la dynastie, et se résigner à laisser intacte cette gloire si haute et si pure de l'Église de Bourgondie².

Gondebaud et Avitus, c'est, si l'on peut ainsi parler, toute la nation burgonde en résumé ; c'est l'image vivante et fidèle des contrastes et des dissidences qui l'empêchèrent de se constituer. D'un côté, le doute, l'indécision, l'hésitation mortelle au carrefour des destinées, c'est le peuple burgonde, c'est la dynastie arienne ; de l'autre, le coup d'œil juste et sûr, l'assurance sereine, l'imperturbable fermeté de direction, c'est l'épiscopat, c'est l'Église catholique. Mais ces éléments sont opposés, et la nation, tirée en deux sens, se trouble et se disloque. Elle n'aura jamais son credo, elle n'arrivera jamais à la fière et joyeuse conscience d'elle-même, de son unité, de sa mission providentielle. Tout ce qui fait la force et la grandeur du jeune royaume franc lui est refusé, et elle est fatalement destinée à devenir quelque jour la proie d'une puissance mieux organisée.

Ce jour n'était pas encore arrivé, mais les événements le préparaient. La succession de Gundioch n'avait pas laissé de créer de sérieuses difficultés entre ses fils. Un écrivain burgonde prétend qu'à la mort de ce roi, Gondebald s'était emparé des deux tiers de l'héritage, ne laissant qu'un tiers à son frère Godegisil ; mais ce renseignement ne peut pas être tout à fait exact³. Et même s'il l'était, il faudrait admettre que Godegisil dut couvrir bien longtemps son ressentiment avant de le satisfaire, car Chilpéric était mort avant 493, et la guerre des deux frères n'éclata qu'en 500. Ce qui est certain, c'est que la supériorité matérielle de Gondebald sur son frère, reconnue par les contemporains et attestée par quantité de faits, devait être bien blessante pour l'amour-propre de celui-ci. Quoi qu'il en soit, une rivalité d'intérêts et de vanité reste encore l'explication la plus plausible de la guerre fratricide qui allait mettre aux prises les deux oncles de Clotilde. S'y mêla-t-il aussi une querelle religieuse ? Nous n'en voyons pas de trace dans les relations personnelles entre les rois ; mais il est possible que les dissentiments confessionnels aient eu une certaine influence au moins sur leurs peuples. La fermentation qui régnait dans le pays, vers 485 et pendant les années suivantes, permet de croire qu'au moment dont nous parlons il en restait encore quelque chose. Ce qui est probable, dans tous les cas, c'est que les deux frères appartenaient à deux confessions opposées : tandis que Gondebald restait

¹ S. Avitus, *Epist.*, 19 : *Speculator sum, tubam teneo, tacere mihi non licet.*

² Arnold, *Cæsarius von Arelate*, pp. 202-215, a tracé de ce grand homme une véritable caricature ; il ne peut lui pardonner son ultramontanisme, et c'est peut-être le secret d'une injustice qui étonne chez cet auteur, dont les jugements ont d'ordinaire plus de sérénité.

³ *Vita sancti Sigismundi* dans Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, t. II, p. 505.

l'espoir et l'appui de la secte arienne, Godegisil paraît avoir été catholique ainsi que sa femme¹.

Quoi qu'il en soit, incapable de soutenir seul le poids de la lutte contre son frère, Godegisil appela Clovis à son secours. Le roi des Francs avait, semble-t-il, plus d'un bon motif pour intervenir en sa faveur. C'est Godegisil, on l'a vu, qui avait été le tuteur de Clotilde et de sa sœur ; elles avaient grandi à sa cour, et, sans doute, assise sur le trône des Francs, la fille de Chilpéric gardait un souvenir reconnaissant au protecteur de ses jeunes années. Si, comme nous l'avons supposé, Godegisil partageait la foi de Clotilde et de Clovis, il ne lui aura pas été difficile de les intéresser à sa cause. A ces raisons, il faut ajouter l'intérêt politique qu'avaient les Francs à protéger le plus faible des deux rivaux contre le plus fort, et aussi la pro, messe faite par Godegisil de leur payer un tribut annuel aux taux qu'il leur plairait de fixer².

A en croire notre chroniqueur, l'accord entre Clovis et Godegisil aurait été négocié dans le plus grand secret, et Gondebaud ne se serait douté de rien. Bien plus, voyant les armées franques envahir son territoire, il aurait imploré l'aide de son frère, et celui-ci lui aurait promis main forte à l'heure même où il s'ébranlait pour aller rejoindre l'armée de Clovis. Rien de moins probable. Si, comme il ressort du récit de Grégoire lui-même, des rivalités et des dissentiments existaient déjà entre les deux frères, comment Gondebaud aurait-il pu se méprendre sur le sens de l'intervention de Clovis, et n'y pas voir le fait d'un accord préalable avec Godegisil ? Comment les négociations entre les deux complices auraient-elles pu lui rester tellement cachées, qu'il eût la naïveté de compter sur le secours de son frère jusqu'au moment où les troupes de celui-ci, sous ses propres yeux, allèrent rejoindre les étendards des Francs ? De pareilles méprises ne sont possibles que dans les récits populaires, où la vraisemblance est sacrifiée au besoin de produire un effet dramatique ; on ne saurait les supposer chez un homme d'État qui a donné plus d'une preuve de perspicacité et d'intelligence³.

¹ La dynastie fut toujours divisée au point de vue religieux. Godegisil fut le tuteur des deux princesses catholiques, filles de Chilpéric : pourquoi, plutôt que Gondebaud, s'il n'avait pas été catholique ? De plus, pendant le peu de temps qu'il fut maître de Lyon, Godegisil construisit dans cette ville, avec sa femme Théodelinde, le monastère de Saint-Pierre. Voir Pardessus, *Diplomate*, I, p 156, et cf. Binding, *Das burgundisch-romanische Koenigreich*, p. 160. Il est vrai que Grégoire de Tours, *Hist., Franc.*, livre III, préface, considère Godegisil comme arien ; mais Grégoire ne connaît toute l'histoire de Bourgogne qu'à travers la légende.

² Grégoire de Tours, II, 32.

³ L'exposé de l'origine de la guerre burgonde que nous faisons ici est en contradiction manifeste avec le *Collatio episcoporum*, où Clovis apparaît comme l'agresseur. Mais on a reconnu de nos jours que ce document est apocryphe ; v. l'Appendice. Quand au récit de Procope, *De Bello gothico*, I, 12, c'est un tissu d'inexactitudes : il a manifestement confondu la guerre de 523 et celle de 500, et il attribue à Théodoric une attitude qui jure avec toute sa politique, et qui est d'ailleurs d'une parfaite invraisemblance. Dubos, III, p. 221, et Pétigny, II, p. 469, ont tort d'accueillir la version de Procope, que Fauriel passe prudemment sous silence, et que Manso, *Geschichte des Ostgothischen Reiches*, p. 69, note ; Junghans, p. 75 ; Binding, p. 154, note, rejettent catégoriquement. Il faut écarter la version du *Liber historiae*, c. 16, suivi par Hincmar, *Vita sancti Remigii*, 91, (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I, d'octobre, p. 153 E), qui prétend que Clovis dut marcher contre Godegisil et Gondebaud unis. Pour Roricon (dom Bouquet, III, p. 12) et Aimoin, I, 19 (*ibid.*, III, p. 40), ils sont dans la logique de la légende en soutenant que Clovis

Selon toute apparence donc, les choses se sont passées beaucoup plus simplement. Soit que les deux frères fussent déjà aux prises, soit que l'entrée en campagne de Clovis ait été le commencement des hostilités, Gondebaud ne paraît pas s'être trompé un instant sur la gravité de l'intervention franque. Rassemblant à la hâte toutes ses forces disponibles, il courut au-devant de son dangereux adversaire avant qu'il eût pénétré au cœur de ses États, et le rencontra sous les murs de Dijon.

Cette ville était située dans une plaine agréable et fertile, au pied des coteaux vigneux de la Bourgogne, dont les crus étaient célèbres dès cette époque, et au confluent de deux rivières, l'Ouche et le Suzon. Ce dernier entrait en ville par une arche ménagée sous une des portes, et en sortait par la porte opposée. L'enceinte formait un quadrilatère dont les massives murailles, de trente pieds de hauteur et de quinze pieds d'épaisseur, étaient construites en grandes pierres de taille depuis le bas jusqu'à une hauteur de vingt pieds ; le reste était en petit appareil. Elle était percée de quatre portes s'ouvrant aux quatre points cardinaux, et flanquée de trente-trois tours. A l'intérieur de la ville s'élevaient une église et un baptistère ; au dehors surgissaient deux basiliques, et des moulins tournoyaient avec une grande rapidité sur le cours des rivières. Protégée par sa puissante muraille, la localité avait gardé son importance pendant que Langres, dont elle dépendait, était tombée en ruines ; aussi les évêques affectionnaient depuis longtemps le séjour de Dijon, et Grégoire de Tours s'étonnait que la ville n'eût que le rang d'un simple castrum, alors qu'elle méritait le titre de cité¹.

Du haut de leurs murs, les habitants de Dijon purent assister à la rencontre des deux armées. Gondebaud, accablé par des forces supérieures dut prendre la fuite. On ne sait s'il essaya de tenir quelque temps à Lyon et à Vienne, et il est assez difficile de supposer qu'il ait cru tout perdu après une première rencontre. Dans tous les cas, nous ne le retrouvons qu'à l'extrémité méridionale de son royaume, à l'abri des hautes murailles d'Avignon². La légende, qui s'est mêlée dans de fortes proportions au récit de la guerre de Bourgogne, n'a pas voulu s'en tenir là ; elle a imaginé que le roi des Francs serait allé assiéger Gondebaud à Avignon, et que le Burgonde n'aurait été sauvé que grâce à la ruse d'un de ses fidèles nommé Aredius. Ce dernier aurait passé dans le camp de Clovis, aurait gagné la confiance de ce roi en se faisant passer pour un transfuge, et l'aurait finalement décidé à lever le siège, et à se contenter d'un tribut annuel que lui payerait Gondebaud. Là-dessus, le roi franc se serait bénévolement retiré, laissant à son rival les mains libres pour tirer une éclatante vengeance de son frère³.

Qui croira que Clovis, s'il avait poursuivi Gondebaud jusqu'à Avignon, dans l'intention de s'emparer de lui et de le mettre à mort, se serait laissé

entreprit la guerre de Bourgogne pour venger les injures de Clotilde. En effet, si Clotilde a eu des griefs, il est inadmissible qu'elle ait attendu la mort de son mari, et qu'elle les ait fait venger par ses enfants !

¹ Grégoire de Tours, III, 19 ; Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 210.

² Ce point est historiquement établi par l'accord de Grégoire de Tours, II, 32 et de Marius d'Avenches (*M. G. H., Auctores Antiquissimi*, XI, p. 234) et par la *Table Pascale* de Victorius ad ann. 500 : *Gundubadus fuit in Abinione*. (Même collection, t. IX, p. 729).

³ Grégoire de Tours, *l. c.*

gratuitement détourner de son projet par un transfuge¹ ? Selon toute apparence, après que tout le pays eut été soumis, Clovis, croyant Gondebaud réduit à l'impuissance et ne voulant pas d'ailleurs l'accabler, considéra sa tâche comme terminée. Il partit donc, laissant auprès de Godegisil un corps de troupes franques de cinq mille hommes environ, qui devaient l'aider à s'affermir dans sa nouvelle conquête, et maintenir autour de lui le prestige de l'alliance franque². On ne sait quel profit personnel le roi des Francs retirait de la campagne, car le tribut annuel promis par Godegisil ne fut jamais payé, et rien ne nous autorise à supposer, avec certains historiens, que son allié aurait acheté son concours au prix d'une partie du territoire burgonde³. Au surplus, les événements se précipitèrent de telle sorte que l'histoire est hors d'état de noter les menus faits qui remplissent les intervalles entre les catastrophes.

Godegisil, comme on l'a vu, s'était installé dans la capitale de son frère, à Vienne, et s'y abandonnait à toute l'ivresse de son triomphe. Son bonheur fut de courte durée. A peine le roi des Francs était-il rentré chez lui que, sortant de sa retraite d'Avignon, Gondebaud venait à la tête d'une armée assiéger l'usurpateur dans la ville conquise. Pour s'expliquer un si prompt revirement de fortune, il faut admettre que, ses malheurs ne lui avaient pas enlevé la fidélité de tous ses sujets, et que, derrière l'armée étrangère qui se retirait, le pays se soulevait pour accueillir son roi légitime. Cette supposition contraire, sans doute, les idées de ceux qui exagèrent l'importance des dissensions confessionnelles, et qui croient que les partis politiques étaient toujours déterminés, dans la Gaule du sixième siècle, par des mobiles religieux. Plus d'une fois encore, dans le cours de ce récit, on aura l'occasion de se convaincre que les populations catholiques, malgré leur attachement à leur religion, ne se croyaient pas dispensées de servir loyalement un souverain hérétique. La fidélité d'un homme comme saint Avitus, le dénouement d'un catholique illustre comme Aredius⁴, prouvent suffisamment

¹ Je renvoie, pour la démonstration du caractère légendaire de l'épisode, aux pages 253-261 de mon *Histoire poétique des Mérovingiens*. Aux auteurs que j'y cite en note page 255, je ne sais si je ne puis pas joindre Dubos, III, pp. 235 et suivantes : il est certain qu'il a fait, à son insu, la démonstration la plus piquante de l'impossibilité du récit de Grégoire de Tours, en essayant d'expliquer les causes des *malheurs surprenants et des succès inespérés* de Gondebaud, durant le cours de l'année 500 (p. 237).

² Grégoire de Tours, II, 33. Frédégaire, III, 23, est seul à faire mention d'un chiffre. Je crois avoir prouvé l'historicité de cet épisode. Voir les *Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, p. 402, et *l'Histoire de Clovis d'après Frédégaire*, pp. 92-03.

³ Binding, p. 459. Jahn, II, pp. 30 et 125, croit même savoir que Godegisil céda à Clovis Lyon et toute la partie du royaume située sur la rive gauche de la Saône et du Rhône, mais que Gondebaud, après avoir triomphé de Godegisil, reprit possession du tout, Il n'y a rien de tout cela dans les sources, sinon que, d'après Grégoire de Tours, II, 32, Godegisil, après la victoire de Dijon, aurait promis à Clovis une partie de son royaume (*promissam Clodovecho aliquam partem regni sui*). Mais, à supposer qu'il eût fait cette promesse, il ne dut pas avoir le temps de la tenir ; d'ailleurs, elle est en contradiction avec le récit du même Grégoire, disant quelques lignes plus haut que Godegisil s'engagea à payer tribut à Clovis. La promesse d'un tribut et celle d'une cession de territoire ne sont pas tout à fait la même chose. J'avoue cependant que la seconde est plus vraisemblable que la première, surtout s'il s'agit du territoire conquis sur Gondebaud, que les vainqueurs se seraient partagé. Cf. Junghans, p. 75.

⁴ Aredius est un personnage historique, bien qu'il ne soit généralement connu que comme héros de deux récits légendaires, à savoir, les *Fiançailles de Clotilde* et le *Siège d'Avignon*, et d'un épisode apocryphe, le colloque de Lyon. Il y a une lettre de saint Avitus, *Epist.*, 50, qui lui est adressée.

le contraire pour les catholiques de Burgondie, et l'accueil que Gondebaud reçut en rentrant dans son royaume honore à la fois les sujets et le roi qui en fut l'objet.

Au surplus, il est probable que, dans cette réaction contre un frère intrus, Gondebaud aura compté sur ses alliances autant que sur ses propres forces. Nous voyons, par une marque de déférence qu'il donna au roi des Visigoths après la campagne, qu'il cherchait tout au moins à se concilier les bonnes grâces de la cour de Toulouse. Et rien n'interdit de croire qu'Alaric, effrayé dès lors des succès croissants de Clovis, aura voulu relever un homme qui avait le même ennemi que lui. Ainsi s'expliquerait encore la neutralité que Clovis crut devoir garder pendant cette seconde lutte entre les deux frères, ne voulant pas se créer un nouvel ennemi pour le seul plaisir d'obliger Godegisil¹. Peut-être aussi, quand même il l'aurait voulu, il ne serait plus arrivé à temps pour conjurer la chute de son allié.

La brusque apparition de son frère au pied des murailles de Vienne fut un coup de foudre pour Godegisil. Il n'avait pris, ce semble, aucune précaution en vue d'une pareille éventualité, et elle le trouva entièrement au dépourvu. Si les solides murailles de la vieille cité romaine suffirent pour la mettre à l'abri d'un premier assaut, en revanche, la ville mal approvisionnée n'était pas en état de soutenir un siège quelque peu prolongé. Or Gondebaud, décidé à reconquérir sa capitale à tout prix, en avait fait un investissement en règle, et bientôt les souffrances de la faim commencèrent à se faire sentir parmi les assiégés. On recourut au moyen cruel et dangereux usité en pareil cas : on expulsa les bouches inutiles. Parmi les malheureux frappés par cette mesure se trouvait l'ingénieur préposé à l'entretien des aqueducs de la ville. Indigné, il alla trouver Gondebaud, et lui offrit de faire pénétrer ses soldats dans la place. A la tête d'un corps de troupes qu'on lui confia, et précédé d'ouvriers munis de leviers et d'autres engins, il s'engagea dans le conduit d'un aqueduc qui avait été coupé dès le commencement du siège, et, parvenu au cœur de la .cité, fit soulever la lourde pierre qui couvrait l'œil du conduit. Aussitôt les soldats de Gondebaud se précipitent dans les rues en sonnant de la trompette, et courent ouvrir les portes de la ville à leurs frères d'armes. Les assiégés, surpris en désordre, sont massacrés². Godegisil se réfugie dans l'église arienne, espérant qu'elle le protégera plus efficacement qu'un sanctuaire catholique ; mais la colère des vainqueurs ne respecte pas le droit d'asile ; ils pénètrent dans le sanctuaire et massacrent le roi ainsi que l'évêque arien³. Le corps de troupes franques laissé par Clovis auprès de son allié échappa seul au carnage. Ces soldats s'étaient réfugiés dans une tour ; ils purent capituler et eurent la vie sauve, car Gondebaud avait expressément défendu qu'on touchât à leur personne. Il les envoya à Toulouse, à son ami Alaric, qui tenait ainsi des otages de Clovis⁴.

La vengeance de Gondebaud fut atroce et indigne de lui. La curie de Vienne, qui existait encore et qui comptait quantité de personnages distingués, parmi

¹ Cf. Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, p. 125.

² Cette prise de ville n'a rien d'in vraisemblable ; Bélisaire s'est emparé de Naples grâce au même stratagème, v. Procope, *de Bello goth.*, I, 10.

³ De même on voit, en 531, le roi Amalaric, attaqué à Barcelone par Childebert, se réfugier dans une église. Grégoire de Tours, III, 10. Cf. *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 263, note.

⁴ Grégoire de Tours, II, 33. Frédégaire, III, 23, prétend qu'il les fit périr : il n'y a là qu'une des preuves de la négligence avec laquelle il résume Grégoire.

lesquels plusieurs se glorifiaient du titre d'illustres, fut saignée largement. Tous ceux de ses membres qui avaient embrassé le parti de Godegisil périrent dans des supplices raffinés¹. Le même sort frappa ceux des Burgondes qui s'étaient rendus coupables de la même trahison. La terreur régna dans le pays, retombé tout entier, depuis la prise de Vienne, au pouvoir de Gondebaud. Après les hécatombes des premiers jours, le vainqueur s'attacha à ramener par la douceur de son gouvernement les cœurs qu'il avait pu s'aliéner par ses violences. C'est des années qui suivirent ces événements que date la *loi Gombette, ce code plus doux, fait*, au dire d'un chroniqueur peu suspect, *pour empêcher les Burgondes d'opprimer les Gallo-romains*². Les leçons de l'expérience avaient profité au vieux roi : il s'était rendu compte de la nécessité de ménager les populations indigènes, seule base d'une nationalité stable et forte. Il semble même avoir entrevu l'urgence de combler l'abîme religieux qui le séparait de la plus grande partie de ses sujets : ses conférences religieuses avec saint Avitus se multiplièrent à partir de cette date, et, s'il en faut croire Grégoire de Tours, il aurait même demandé à l'évêque de Vienne de le recevoir en secret dans la communion catholique³. Mais il ne put se décider à faire publiquement l'acte d'adhésion qu'on exigeait de lui, et la crainte des Burgondes ariens l'arrêta toute sa vie sur le seuil de la maison de Dieu.

Somme toute, il avait seul profité de la guerre entreprise pour le dépouiller du trône, et dans laquelle il avait passé par de si singulières vicissitudes. Elle lui avait permis de rétablir l'unité burgonde, de se débarrasser d'un rival dangereux, et de forcer le roi des Francs lui-même à compter avec lui. La neutralité de Clovis, quel qu'en ait été le motif, contribuait à rehausser encore le prestige de Gondebaud auprès des siens, et Avitus était sans doute l'interprète de l'opinion publique en Burgondie lorsqu'il lui écrivait : *Tous vos dommages se sont tournés en profit ; ce qui faisait couler nos larmes nous réjouit maintenant*⁴. Quant au peuple franc, étonné de voir son souverain, pour la première fois, revenir d'une guerre les mains vides, il se persuada qu'il y avait là-dessous quelque ruse déloyale qui lui avait enlevé les fruits de sa vaillance, et il imagina la légende que nous avons résumée plus haut.

Cependant les relations entre les deux monarques semblent s'être améliorées de bonne heure. Une ou deux années après la guerre, Gondebaud et Clovis eurent une entrevue aux confins de leurs royaumes, sur les bords de la Cure, affluent de l'Yonne en amont d'Auxerre⁵. Selon l'étiquette barbare, les deux souverains se rencontrèrent au milieu du cours de la rivière, chacun dans une embarcation avec son escorte : c'était le moyen imaginé par la diplomatie pour qu'aucun des

¹ *Interfectis senatoribus Burgundionibusque qui Godigiselo consenserant*. C'est la leçon d'un des meilleurs manuscrits de Grégoire de Tours, le *Casinensis* (voir l'édition de Grégoire par W. Arndt, p. 25). Les autres manuscrits omettent le *que*, ce qui rend le texte inintelligible. En effet, en Burgondie, tous les *senatores* sont romains et tous les *Burgundiones* sont barbares ; des *senatores Burgundiones* seraient des Romains-Germains ou des civilisés barbares.

² Grégoire de Tours, II, 33.

³ Grégoire de Tours, II, 34.

⁴ S. Avitus, *Epist.*, 5 ; *ad Gundobadum*.

⁵ Ou du Cousin, affluent de la Cure, selon M. Thomas, *Sur un passage de la Vita sancti Eptadii*, dans les *Mélanges Julien Navet*, Paris, 1895. Le texte, qui n'est conservé que dans deux manuscrits, est fort corrompu ; M. Krusch par des conjectures très arbitraires (*S. R. M.*, t. III, p. 189, c. 8), n'a fait que l'altérer davantage. Je garde la leçon de M. Thomas. (V. l'Appendice.)

deux ne fût obligé poser le pied sur le sol d'autrui, et que les négociations pussent avoir lieu en pays neutre, dans des conditions de sécurité et de dignité égales de part et d'autre¹. On devine quel fut l'objet principal de l'entretien des deux rois. Chacun désirait effacer le souvenir des dissentiments anciens ; il ne fut donc pas difficile de s'entendre. Mais un point plus délicat, et qui fut certainement abordé par Clovis, ce fut la question de l'alliance franco-burgonde². Gondebaud n'ignorait pas qu'elle signifiait pour lui la rupture avec les Visigoths, ses alliés d'hier, et qu'elle l'entraînerait dans tous les hasards où voudrait s'aventurer la politique de son jeune et ambitieux parent. Il est possible qu'il n'ait pas cédé sur l'heure, et qu'il ait voulu prendre le temps de la réflexion ; ce qui est certain, c'est qu'en somme l'alliance fut conclue, et les Visigoths abandonnés par le roi des Burgondes. Vienne le jour où éclatera l'inévitable conflit entre le jeune royaume catholique et la vieille monarchie des persécuteurs ariens, et le roi des Burgondes sera aux côtés de Clovis, comme un auxiliaire sûr et éprouvé.

Un épisode de l'entrevue sur la Cure a été heureusement conservé par l'histoire. Il y avait alors, aux confins des deux royaumes, un saint personnage du nom d'Eptadius, que Clovis désirait vivement attacher à la destinée des Francs. Il pria Gondebaud, dont cet homme était le sujet, d'abandonner ses droits sur lui, et de permettre qu'il devînt évêque d'Auxerre. Gondebaud, dit l'hagiographe, ne céda qu'à grand'peine, et comme quelqu'un à qui on demande de renoncer à un trésor ; finalement, il ne put pas se dérober aux sollicitations de son nouvel allié, et il accorda l'autorisation demandée. On eut plus de peine à vaincre la modestie du saint que la constance de son roi. Eptadius eut beau être élu à l'unanimité par le clergé et par le peuple, il ne voulut pas accepter le redoutable honneur qu'on lui destinait, et il s'enfuit dans les solitudes montagneuses du Morvan. Il fallut, pour le décider à revenir, que Clovis s'engageât à respecter ses scrupules et lui fournît les ressources pour racheter les prisonniers qui avaient été faits pendant la guerre. Alors le saint reparut, et, encouragé par le roi, reprit avec une énergie redoublée sa noble tâche de rédempteur des prisonniers. Il est bien probable que les deux souverains secondèrent son action en se rendant spontanément l'un à l'autre les captifs qu'ils avaient faits : ainsi la religion fermait les plaies qu'avait ouvertes la guerre, et effaçait la trace des dissentiments d'autrefois.

C'est un chef-d'œuvre de la diplomatie de Clovis d'avoir gagné à son alliance la Bourgondie arienne, et toute frémissante encore des récentes humiliations qu'il venait de lui infliger. Peut-être, en la détachant de l'amitié des Visigoths, le roi des Francs pensait-il déjà à sa campagne d'Aquitaine, qu'il n'aurait pu entreprendre s'il avait eu sur ses flancs les Burgondes hostiles. Mais comment

¹ Le *Vita Eptadii*, par qui nous connaissons cette entrevue, n'en marque pas la date ; mais d'aucune manière elle n'est postérieure à 507. Jahn, t. II, p. 109, qui ne cesse de se distinguer par l'excessive faiblesse de sa critique, s'avise cette fois de déployer une rigueur non moins excessive en contestant le témoignage du *Vita Eptadii*, mais ses raisons n'ont aucune valeur. Quant à la date, M. Levison (*Zur Geschichte des Frankenkönigs, Clodowech*) croit que le texte fait penser plutôt à 494, attendu que notre épisode y est raconté avant un autre (ch. 11), qu'il croit de cette date. Mais, outre que ce dernier point est fort discutable, le passage du *Vita Eptadii* nous montre que l'entrevue des deux rois a lieu *pacis mediante concordia*, termes qui s'expliquent le mieux après une guerre.

² *Eodem tempore quo se ad fluvium. Quorandam, pacis mediante concordia, duorum regnum Burgundionum gentis et Francorum est conjuncta potentia. Vita Eptadii*, dans Bouquet, III, p. 380. Voir toutefois l'Appendice.

s'expliquer cette volte-face de la politique burgonde, lâchant le Visigoth, qui est son allié naturel, pour entrer dans l'alliance du Franc qui l'a dépouillé ? L'attitude équivoque d'Alaric II, qui, après avoir accepté la garde des prisonniers francs faits par Gondebaud, les avait renvoyés à Clovis, avait sans doute cruellement blessé le roi burgonde, en lui montrant le peu de fond qu'il devait faire, le cas échéant, sur un allié aussi versatile. Il pouvait aussi avoir une raison plus directe encore d'en vouloir à Alaric. S'il est vrai que la ville d'Avignon où il s'était réfugié pendant sa guerre contre son frère Godegisil lui eût été enlevée, peu d'années après, par les armes des Visigoths, alors ce n'est pas lui qui a changé d'attitude : il a pris le seul moyen que la trahison de son allié lui rendit possible en se jetant dans les bras des Francs¹. D'autre part, il est permis de croire que les considérations de parenté n'auront pas été absolument sans influence, et que les instances de Clotilde n'auront pas été étrangères à l'heureux aboutissement des négociations. Si cette dernière hypothèse est fondée, on conviendra que l'histoire a été bien ingrate envers la reine des Francs².

¹ En effet, l'évêque d'Avignon se trouve représenté en 506 au concile national du royaume visigoth, convoqué par saint Césaire d'Arles. (Malnory, *Saint Césaire*, p. 48.) Toutefois, cet auteur accorde, p. 70, note 1, que l'évêque d'Avignon n'était peut-être intéressé au concile d'Agde que pour la partie de son diocèse située sur la rive gauche de la Durance.

² Cf. G. Kurth, *Sainte Clotilde*, 6e édition, Paris, 1900, pp. 73 et 78-80.

II. — CLOVIS ATTENDU EN AQUITAINE.

Clovis n'avait plus qu'un seul rival en Gaule ; c'était, il est vrai, le plus dangereux de tous. Malgré les vices de sa constitution et l'affaiblissement de ses forces, le royaume des Visigoths restait la plus formidable puissance militaire de l'Occident, aussi longtemps qu'une épreuve suprême n'avait pas révélé sa décadence. Le moment est venu de jeter un coup d'œil rapide sur cette puissance et sur les pays qui allaient devenir l'enjeu de la lutte entre elle et les Francs.

La Gaule méridionale avait été, sous l'Empire, le jardin de l'Europe et la perle de l'Occident. La sérénité du ciel, la douceur du climat, la beauté des sites, la richesse du sol et l'aménité des mœurs se réunissaient pour en faire l'un des plus heureux séjours de la terre. Tous les écrivains de l'Empire l'ont aimée et vantée : Pline ne connaît pas de province qui la surpasse ; Ausone et Sidoine Apollinaire en parlent avec ravissement, et l'austère Salvien lui-même la décrit comme un véritable Éden. Selon lui, les habitants de cette contrée devaient une reconnaissance particulière à Dieu, parce qu'ils avaient reçu en partage une image du paradis plutôt qu'une partie de la Gaule¹. Nulle part on n'était plus fier du titre de Romain, plus passionnément épris des bienfaits de la culture romaine. Aucune autre province ne comptait une si florissante série de villes et de municipes illustres : c'était Marseille d'abord, la vieille cité phocéenne, toujours en communication par son commerce avec les extrémités du monde habité, et versant au milieu de la Gaule les richesses de toutes les nations ; c'était Narbonne, dont le mouvement commercial ne le cédait qu'à celui de Marseille, et qui était pour la Gaule un centre administratif et un centre intellectuel ; c'était Arles, qui fut au cinquième siècle la capitale de l'empire d'Occident, la Rome gauloise, comme dit un poète² ; c'était la belle et riche Bordeaux, la Marseille de l'Atlantique ; c'étaient encore, à l'intérieur, des villes opulentes comme Toulouse, Vienne, Saintes, Poitiers, sans compter une multitude de localités de second ordre qui allumaient sur tous les points du pays des foyers ardents de vie romaine. Cette terre avait largement payé sa dette à l'Empire ; elle lui avait donné des empereurs comme Antonin le Pieux, des savants comme Varron et Trogue Pompée, des romanciers comme Pétrone, des poètes comme Ausone et comme Sidoine Apollinaire. A l'heure où déjà le soleil de la civilisation pâlisait dans toutes les contrées avoisinantes, la Gaule méridionale restait un milieu plein d'élégance et de luxe raffiné, au seuil duquel semblait expirer la voix douloureuse du siècle agonisant. Les relations mondaines y avaient un charme exquis dans leur frivolité, et l'on y goûtait cette douceur de vivre qui est le privilège des aristocraties vieillissantes, ou du moins de tous ceux qu'elles admettent à la participation de leurs jouissances. Retirés dans des campagnes délicieuses dont les ombrages parfumés abritaient leur oisiveté de bon ton, les grands seigneurs y vivaient comme des rois, voisinant entre eux et persiflant dans des petits vers mignons les lourds et grossiers barbares devenus les maîtres des cités.

Car les barbares avaient pénétré enfin dans le dernier asile de la félicité romaine. En 406, ils s'étaient rués sur ces belles provinces comme un torrent dévastateur,

¹ Salvien, *De Gubernat Dei*, VII, 2.

² *Gallula Roma*. Ausone, *Opuscula*, XIX, 73 et suiv.

signalant leur marche par les plus cruels ravages, à travers des régions qui depuis des siècles ne savaient plus ce que c'était qu'un camp ennemi.

A la vérité, ils n'avaient fait que passer, et les traîtres qui leur ouvrirent les défilés des Pyrénées rendirent au moins à la Gaule le service de l'en débarrasser en les jetant sur l'Espagne. Mais dès 412 étaient arrivés les Visigoths, et ceux-ci ne devaient plus disparaître. L'Empire se servit d'eux pour mettre à la raison les envahisseurs de la péninsule ibérique ; puis, ne voulant pas les y rendre trop puissants, il imagina de récompenser leurs services en leur cédant la deuxième Aquitaine, avec Bordeaux pour capitale (418). Telle fut l'origine du royaume visigothique. Installés dans le pays par l'empereur, selon les modes administratifs en vigueur pour le cantonnement des troupes, les Visigoths prirent possession des deux tiers des terres et laissèrent le troisième tiers aux indigènes. Pour légale qu'elle fût, cette occupation militaire, on l'a déjà vu, ne laissait pas d'être singulièrement oppressive, et c'était un fâcheux point de départ pour les relations qui allaient s'établir entre les barbares et les indigènes.

Bientôt, voyant toute la Gaule à leur merci et l'Empire incapable de la défendre contre eux, les Visigoths voulurent s'agrandir. Ils avaient alors à leur tête un homme dont le long règne lui permit une politique suivie, et qui devint le fondateur de leur dynastie royale, Théodoric Ier (419-451). A plusieurs reprises, Théodoric essaya d'arriver à la Méditerranée ; mais deux tentatives sur Arles, l'une en 425 et l'autre en 429, et une troisième sur Narbonne en 437, furent repoussées victorieusement par Aétius. Aétius força le roi barbare à se contenir dans ses frontières ; il fit mieux : lorsque Attila envahit la Gaule, il sut rappeler aux Visigoths les liens de fidélité qui les rattachaient à l'Empire et les entraîner à sa suite dans les champs de Mauriac, où ils jouèrent un rôle important dans la lutte commune contre le grand destructeur. Mauriac fut pour les Visigoths une victoire nationale. Leur roi l'avait payée de son sang, et ses guerriers lui avaient fait des funérailles pleines de grandeur sur le champ de bataille même, sous les yeux des Huns vaincus.

Thorismund, fils aîné de Théodoric Ier, ne régna que deux ans, et périt assassiné par ses frères Théodoric et Frédéric. Le premier de ceux-ci monta alors sur le trône sous le nom de Théodoric II, mais en assignant une place considérable auprès de lui au frère qui avait été son complice. Théodoric II fut un souverain énergique et obéi. Il put, à un moment donné, se permettre de créer un empereur romain, et il donna la pourpre à Avitus, un grand seigneur arverne de ses amis (455). Avitus disparut bientôt ; mais Théodoric, par la mort d'Aétius, resta le maître de la Gaule, et s'étendit en Espagne du côté des Suèves, en Gaule dans la direction du Rhône et de la Loire. Deux hommes l'arrêtèrent pendant quelque temps : Ægidius qui le força à lever le siège d'Arles en 459, et Majorien, qui le contraignit à renouveler les traités avec l'Empire. Mais, à la mort de Majorien, Narbonne fut livrée à Théodoric par un traître, et Ægidius, réfugié dans la vallée de la Loire, y fut pourchassé par le prince Frédéric. Celui-ci succomba peu de temps après dans la lutte, débarrassant son frère d'un rival plutôt qu'il ne le privait d'un appui. La mort d'Ægidius, survenue peu après, livra toute l'Aquitaine au roi barbare.

Le portrait que nous trace de celui-ci une plume romaine éveille l'idée d'une force royale pleine de modération et d'activité, qui se possède elle-même au milieu de la toute-puissance. La journée de Théodoric, commencée par des pratiques de piété, se continue par les graves occupations de la politique, parmi lesquelles se place surtout la réception des ambassadeurs étrangers. Les distractions du roi

consistent à passer en revue son trésor ou à visiter ses écuries ; souvent aussi il goûte le plaisir de la chasse. Ses repas sont simples, même les jours de fête ; après le dîner, le roi prend un léger somme ; parfois il joue, et il s’amuse de la mauvaise humeur de son adversaire perdait. Le reste de la journée est de nouveau consacré aux affaires. Le soir, le repas est égayé par quelque chantre mélodieux ou par les saillies d’un bouffon, mais tout se passe avec mesure, et sans rien de blessant pour aucun convive¹.

Ce puissant, toutefois, ne devait pas vieillir en paix au milieu de sa prospérité. Il avait inauguré ce qu’un écrivain franc appelle la détestable coutume qu’ont les Goths de tuer leurs souverains². Mais, de même qu’un fratricide l’avait fait monter sur le trône, un fratricide l’en précipita, et il périt à la fleur de l’âge sous les coups de son frère Euric.

Alors commença la carrière conquérante du plus remarquable des rois visigoths. Devenu maître du pouvoir, il fit oublier à son peuple le crime qui le lui avait valu, et il y déploya l’ardente activité et l’ambition insatiable d’un génie dont la vocation est de commander. En face de l’empire d’Occident qui faisait, sous Anthémios, de languissants efforts pour remonter la pente fatale des choses, le Mars de la Garonne, comme l’appelait Sidoine³, s’affirma avec une égale puissance comme diplomate et comme homme de guerre. Il ouvrit des négociations avec les Suèves d’Espagne, avec les Vandales d’Afrique, et entretint des intelligences avec cette partie de la population romaine qui avait pris son parti d’une occupation barbare, et aimait mieux la préparer que la subir. Rome, qui n’avait plus d’armée et plus de généraux, combattait ses ennemis les uns par les autres : aux Visigoths envahissants elle opposa les Burgondes, qui vinrent tenir garnison à Clermont ; les Bretons, qu’elle campa au nombre de douze mille au cœur du Berry ; les Francs, qui avaient servi sous les ordres d’Ægidius, et qui étaient restés fidèles à son successeur.

Mais rien n’arrêtait Euric. Tenu au courant, par des traîtres comme Seronatus, de ce qui se passait du côté romain, il allait écraser les Bretons à Déols (468), et, après cette journée qui lui rouvrait la vallée de la Loire, il venait mettre le siège devant Clermont (473), qui était, dans les montagnes, la clef de toutes les positions qui commandent la Gaule centrale. Maître de ce poste, il pouvait se porter à tour de rôle, selon les intérêts du moment, sur la Loire ou sur le Rhône, et tenir en échec les Francs, les Burgondes et les Romains d’Italie.

La patrie de Vercingétorix fit preuve alors, envers l’Empire agonisant, de cette fidélité qu’elle avait montrée, il y avait cinq siècles, à la liberté gauloise, comme s’il avait été dans sa destinée de s’honorer en faisant briller sur les causes déchues un dernier rayon de gloire et de dévouement. Seule en face d’un ennemi devant qui pliaient toutes les résistances, abandonnée par l’Empire qui ne défendait plus que l’Italie, par les Burgondes que l’heure du danger ne trouva plus dans ses murs⁴, la vaillante cité soutint bravement le choc. A la tête de la résistance était son évêque, Sidoine Apollinaire, dans lequel l’ordination épiscopale semblait avoir créé un pasteur de peuples et un patriote, à côté du grand seigneur ami de la vie mondaine et du faiseur de petits vers élégants. Cet

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 2.

² Grégoire de Tours, III, 30.

³ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 9.

⁴ Dahn, *Die Koenige der Germanen*, V, p. 92, croit à tort que les Burgondes y étaient encore ; il n’y en a aucune preuve.

homme, qui s'est complu, au cours de ses écrits, dans une loquacité souvent si fatigante, ne nous dit rien du rôle qu'il a joué dans ce siège, comme si la grandeur à laquelle il dut élever son âme dans ces jours de crise nationale n'était pas compatible avec le frivole babillage qui était le caractère de son talent. Mais, s'il s'est oublié lui-même, il a tracé dans une page inoubliable les services qu'un autre, qui lui était cher, a rendus alors à l'Auvergne et à l'Empire. Cet autre, c'était son beau-frère Ecdicius, fils de l'empereur Avitus, dont Sidoine avait épousé la fille.

Ecdicius était une âme généreuse et grande, que la richesse n'avait pas amollie, et qui avait gardé toute sa fermeté au milieu de l'universel fléchissement des caractères de cette époque. Aux premières nouvelles du danger qui menaçait sa patrie, il quitta Rome, où l'avaient appelé les intérêts de sa province, et s'élança sur la route de la Gaule. Brûlant les étapes, dévoré d'ardeur et d'inquiétude, il déboucha enfin, à la tête de dix-huit cavaliers qui formaient toute son escorte, dans le vaste bassin de la Limagne, ayant en face de lui, sur la colline, les murailles aimées de la ville natale, et, entre lui et elle, le camp des Visigoths. Il le traverse au galop, se frayant un chemin à la pointe de l'épée, au milieu d'une armée stupéfaite d'une audace qui semblait de la folie, et il parvient à rentrer dans la ville sans avoir perdu un seul homme. La population de Clermont, qui du haut de ses remparts avait assisté au magnifique exploit de son concitoyen, lui fit une ovation indescriptible. A travers les rues noires de monde, les cris de joie, les sanglots et les applaudissements retentissaient sans discontinuer, et il eut plus de peine à traverser cette multitude désarmée que tout à l'heure à fendre les rangs des ennemis. Chacun voulait le voir, le toucher, baiser ses mains ou ses genoux, l'aider à détacher son armure ; on comptait les coups dont sa cotte de mailles portait les traces, on emportait comme des reliques la poussière glorieuse qui couvrait ses habits, mêlée à la sueur et au sang. Reconduit jusqu'auprès de son foyer par cette foule en délire qui le bénissait avec des larmes, le héros savoura pleinement, en une heure, l'ivresse de la reconnaissance populaire et la joie d'une récompense si haute qu'elle semblait le salaire anticipé de la mort.

Cette incomparable journée avait exalté tous les cœurs : désormais la défense eut l'entrain et l'enthousiasme d'une attaque. Avec ses propres ressources, Ecdicius leva un corps de soldats à la tête desquels il harcela l'ennemi par une série de sorties heureuses. Les barbares, transformés presque en assiégés, eurent toutes les peines du monde à maintenir leurs positions. Les pertes qu'ils faisaient dans les rencontres quotidiennes étaient telles qu'ils se voyaient obligés, pour n'en pas laisser reconnaître l'étendue, de couper les têtes des morts ; après quoi ils brûlaient les cadavres, sans aucune solennité, dans des huttes où ils les entassaient¹. Le courage des assiégés ne se démentit pas : ils endurèrent les souffrances de la faim sans parler de, se rendre, et lorsque les provisions commencèrent à s'épuiser, ils allèrent jusqu'à se nourrir des herbes qui poussaient dans les interstices de leurs murailles². Ce furent les assiégeants qui perdirent patience : démoralisés par les exploits d'Ecdicius, fatigués d'une lutte qui se prolongeait sans mesure, effrayés de l'hiver qui s'avavançait avec toutes ses rigueurs, ils levèrent le siège, et Euric repartit avec l'humiliation d'avoir été arrêté par une seule ville.

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, III, 3.

² *Id.*, *Epist.*, VII, 7.

Les souffrances de l’Auvergne n’étaient pas finies, car les Goths avaient ravagé cruellement les campagnes des environs, et ils laissaient derrière eux la famine, qui continuait leur œuvre de mort. Alors le rôle de la charité commença. Sidoine Apollinaire se multiplia ; plus d’une fois, à l’insu de sa femme, il distribuait aux pauvres l’argenterie de sa maison, qu’elle allait racheter ensuite¹. Les évêques des cités voisines vinrent aussi au secours des victimes. Tous les chemins de la province étaient sillonnés par les voitures chargées des provisions envoyées par saint Patient, le généreux évêque de Lyon². Cette fois encore, Ecdicius ne manqua pas à sa patrie : il fut aussi prodigue de son or que de son sang, et à lui seul il nourrit sous son toit quatre mille affamés³. Mais la malédiction des décadences, c’est que l’héroïsme y est stérile, et qu’elles ne savent que faire des plus généreux dévouements. Les Arvernes croyaient avoir prouvé au monde qu’ils avaient le droit de garder leur indépendance : ils furent trahis par celui-là même qui avait pour devoir de les défendre. Comme les Visigoths ne cessaient de troubler l’Empire, menaçant les autres provinces si on leur cédait celle qui les avait repoussés, un malheureux du nom de Julius Nepos, alors revêtu du titre impérial, eut le triste courage de leur livrer cette noble contrée (475). On devine le désespoir des patriotes arvernes. Ceux qui ne pouvaient se résigner à cesser d’être Romains durent prendre le chemin de l’exil. Ecdicius, on le comprend, fut du nombre ; il alla, loin des murs chéris dont il avait été le défenseur, terminer obscurément une carrière que des âges plus heureux auraient couverte d’une gloire impérissable⁴. Quant à son beau-frère Sidoine, il fut arraché à son troupeau et relégué à Livia, près de Narbonne⁵. Voilà comment l’Auvergne passa sous le joug des Visigoths.

La chute de Clermont faisait d’Euric le maître de toute la Gaule au sud de la Loire : il se hâta de cueillir les fruits de ce nouveau succès. Les circonstances d’ailleurs le servirent à souhait. En 476, Odoacre mettait fin à l’empire d’Occident, et peu après mourait Julius Nepos, l’empereur détrôné, mais légitime, envers lequel les Visigoths étaient liés par le traité de 475. Ayant les mains libres désormais du côté de Rome, Euric reprit le programme de ses prédécesseurs, et, plus heureux, mit enfin la main sur les villes qu’ils avaient si ardemment convoitées. Arles, qui avait soutenu quatre sièges de la part des Visigoths, lui ouvrait ses portes, de même que l’opulente Marseille, la reine du commerce d’Occident. Cette conquête livrait au barbare tout le littoral méridional de la Gaule ; il s’étendait sur la rive gauche du Rhône jusqu’à la Durance, et il fermait définitivement aux Burgondes l’accès de la Méditerranée.

Euric était maintenant à la tête d’un royaume immense, qui ressemblait à un empire. Les frontières en couraient depuis les Alpes jusqu’au détroit de Gibraltar d’une part, jusqu’aux rives de la Loire de l’autre, et comprenaient les plus belles contrées de l’Occident. Maître de ces superbes domaines, Euric pouvait se considérer comme le véritable héritier des Césars, maintenant surtout qu’il n’y avait plus personne qui portât le titre impérial. Il fut, avant Théodoric le Grand, et dans une aussi large mesure que lui, l’arbitre de l’Europe, et il ne lui a manqué, pour prendre le même rang devant l’histoire, que des panégyristes pour

¹ Grégoire de Tours, II, 23.

² Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VI, 12.

³ Grégoire de Tours, II, 24.

⁴ Jordanès, c. 45. Cf. Binding, *Das Burgundisch-Romanische Koenig reich*, p. 90, note 360.

⁵ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 3.

le vanter et des chanceliers pour parler en son nom le langage imposant de la civilisation romaine. Tant qu'il vécut, il n'y eut pas de plus grand nom que le sien, ni de plus redouté. Sa cour, qu'il tenait alternativement à Bordeaux¹ et à Toulouse², et qu'il transporta enfin à Arles³ dans sa nouvelle conquête, était le rendez-vous des ambassadeurs de tous les peuples. Les Francs et les Saxons s'y rencontraient avec les Hérules et les Burgondes ; les Ostrogoths y coudoyaient les Huns, et les envoyés de Rome, qui venaient demander des soldats pour défendre l'Empire, étaient étonnés d'y trouver les députations du roi des Perses, qui offraient au puissant barbare l'alliance du despote d'Orient⁴. Les cadeaux et les secours d'Euric prenaient souvent le chemin de la vieille Germanie, et bien des fois la terreur de son nom suffit pour y protéger ses amis contre les attaques de leurs voisins⁵.

Toutefois, cette domination ne sut pas prendre racine dans les peuples sur lesquels elle s'étendait. Conquérants, les Visigoths le restèrent toujours, même après que les jours de la conquête furent passés. Ils ne cessèrent de se considérer comme un peuple de militaires campés au milieu d'une population de civils qu'il fallait tenir en respect. Ils ne se préoccupèrent pas de rendre leur autorité acceptable, se contentant qu'elle fût solide, et oubliant qu'elle avait besoin pour cela d'être populaire. Ils étalèrent au milieu de ces Romains d'humeur paisible, et qui ne demandaient qu'à faire bon accueil à leurs maîtres nouveaux, la morgue et l'insolence du traîne-sabre à qui la conscience de sa supériorité ne suffit pas, tant qu'il ne l'a pas affirmée par quelque signe bien visible, par quelque manifestation bien blessante. Ils semblaient affecter, par leur fidélité à leurs coutumes nationales au milieu de la vie romaine, d'accentuer encore l'écart qu'il eût fallu dissimuler. A la cour de Bordeaux, l'étiquette ne permettait pas au roi de répondre ; autrement que dans sa langue gothique aux envoyés impériaux⁶. Il pouvait y avoir danger pour lui à s'affranchir trop ouvertement des préjugés de sa nation : tel d'entre eux, comme Ataulf, avait payé de sa vie son mariage avec une princesse romaine et son engouement pour le monde impérial. Rien d'instructif à lire comme la description, tracée par un contemporain, d'une assemblée générale des Visigoths en armes pour délibérer sur les affaires publiques : on se croirait transporté dans les forêts d'outre-Rhin par le tableau de cette réunion tumultueuse de guerriers vêtus de peaux de bêtes, et l'on est étonné de rencontrer sous le ciel bleu de Toulouse les scènes qu'on a lues dans la *Germanie* de Tacite⁷.

Mais les populations romaines avaient appris à supporter beaucoup. Amoureuses avant tout de la paix, et la croyant garantie par la présence de leurs nouveaux maîtres, elles ne se plaignaient pas d'eux. Sans les aimer, elles s'habituèrent à eux comme à un mal nécessaire. N'étaient-ils pas là de par la volonté de l'empereur, avec un titre légitime, et avec la mission de défendre le pays ? Ces

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 3 et 9.

² *Id.*, *Ibid.*, IV, 22.

³ Jordanès, c. 47.

⁴ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 9.

⁵ Cassiodore, *Variar.*, III, 3 : *Recolite namque Eurici senioris affectum, quantis vos juvit siepe muneribus, quotiens a vobis proximarum gentium imminet bella suspendit.*

⁶ Ennodius, *Vita sancti Epiphani* ; cf. Fauriel, I, 530.

⁷ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, VII, 452 et suiv. Je suis d'ailleurs convaincu que cet écrivain, ami des amplifications oratoires et poétiques, a notablement accentué le caractère barbare de cette assemblée.

défenseurs étaient hautains et arrogants ; mais il n'en était jamais autrement, et cela faisait partie des ennuis que créent aux civils tous les logements militaires. On avait la ressource de se moquer d'eux dans les salons, et une épigramme heureuse, qui faisait rire d'eux dans le beau monde, dédommageait de tant de mortifications ! Et puis, on s'avouait tout bas, parfois même on reconnaissait tout haut qu'on était plus à l'aise maintenant que du temps des fonctionnaires impériaux. Une fois établis dans leurs lots, les barbares ne demandaient pas autre chose : ils savaient même montrer de la probité dans leurs relations avec les indigènes, et ils ne faisaient pas fonctionner la machine du fisc avec l'impitoyable virtuosité des gens du métier. C'est pour ces raisons d'ordre négatif qu'à tout prendre on s'accommodait d'eux, malgré leur superbe et leur brutalité.

Faut-il s'étonner, après cela, que des hommes désabusés du rêve romain, des esprits positifs et bourgeois allassent plus loin, et préparassent les voies à la domination visigothique sur toute la Gaule ? Là où il restait f. quelque esprit romain, dans les hautes classes des provinces qui n'avaient pas encore été occupées par les barbares, en Auvergne surtout, on s'indignait de cette attitude, on la qualifiait de haute trahison, on en poursuivait la condamnation à Rome. Mais ce qui prouve que cette indignation portait quelque peu à faux, et que cet attachement archaïque à l'ombre de l'Empire ne correspondait plus à l'état général des consciences, c'est l'indifférence des multitudes, c'est la stupéfaction de ceux-là même qui se voyaient poursuivis pour haute trahison, et qui ne pouvaient comprendre qu'ils fussent punissables¹. La sympathie non déguisée du clergé catholique pour les barbares le prouve mieux encore. C'est que, malgré toute leur grossièreté, et même sous leur vernis d'arianisme, le prêtre catholique sentait battre des cœurs plus purs que ceux des Romains, et frémir des âmes vierges dont on pouvait espérer de faire quelque chose. Il faut voir avec quelle éloquence ces sentiments se traduisent dans le livre de Salvien, qui peut être regardé comme l'organe d'une grande partie' du clergé de cette époque. Même dans les rangs supérieurs de la hiérarchie, on ne se cachait pas de préférer les barbares hérétiques aux Romains impies, et on ne craignait pas d'en témoigner de la manière la plus éclatante. Lorsque le roi Théodoric Ier fut assiégé dans Toulouse, en 439, par le général Litorius, c'est du côté des barbares qu'allèrent les vœux des évêques : saint Orientius, évêque d'Auch, ne cessa de prier pour le succès de leurs armes, et son biographe considère la victoire de Théodoric comme le résultat surnaturel des prières du saint² !

En somme donc, l'Aquitaine, prise dans son ensemble, n'était pas hostile à ses maîtres nouveaux. Elle leur passait beaucoup, elle ne leur résistait en rien, elle se prêtait avec bonne volonté à leur régime. Le pouvoir trouva dans la population tous les éléments nécessaires à son service : elle fournit au roi son premier ministre, Léon de Narbonne, ses gouverneurs de province, et autant d'agents de tout grade qu'il lui en demanda. Sidoine lui-même, si longtemps irréconciliable, finit par se laisser conquérir, et nous le voyons faire l'inscription du vase offert par son compatriote Evodius à la reine Ragnahilde³. Peu s'en fallut même qu'après avoir fait un madrigal pour la reine, il ne consentit à écrire le

¹ Lire à ce point de vue l'instructive lettre de Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 7.

² *Vita sancti Orientii* dans les Bollandistes, t. I de mai ; Prosper d'Aquitaine ; Isidore, *Chronicon*.

³ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, IV, 8.

panégyrique du roi. Ce fut un sentiment de dignité qui l'arrêta. Il se souvint qu'il était le beau-frère d'Ecdicius, et il s'excusa poliment¹.

En présence de pareilles dispositions de la part des Romains d'Aquitaine, combien il eût été facile de les rallier en masse au régime visigoth, et d'en faire les zélés partisans de la dynastie barbare ! Il eût suffi pour cela de ne pas leur rendre l'obéissance odieuse et l'attachement impossible, en les violentant jusque dans le plus intime de leurs consciences. Mais le fanatisme religieux des Visigoths ne tint compte de rien. Premiers-nés de l'arianisme, ils avaient au plus haut degré la passion de leur secte, et ils avaient si bien identifié leur nationalité avec leur hérésie, qu'on disait la foi gothique pour désigner la doctrine d'Arius². Bien plus, ils étaient parvenus à faire de l'arianisme une espèce de religion germanique, en la communiquant successivement à tous les peuples de leur race. Lorsqu'ils furent établis en Gaule, ils continuèrent cette espèce d'apostolat, mais en lui donnant, cette fois, un caractère nettement anti-catholique. Ce n'était plus, en effet, des peuplades païennes qu'ils endoctrinaient, mais des nations déjà chrétiennes, comme les Suèves d'Espagne et les Burgondes. Les missionnaires ariens introduisirent l'hérésie dans ces chrétientés naissantes. Les princesses ariennes, envoyées comme épouses aux rois suèves³, emmenèrent avec elles des prêtres de leur confession, et, à la tête de ceux-ci, un certain Ajax, Galate d'origine, alla, sous le haut patronage du roi des Visigoths, jeter la perturbation dans la vie religieuse d'un peuple ami⁴. Il n'est pas douteux que les Visigoths n'aient travaillé avec la même ardeur leurs voisins les Burgondes, et n'aient été la principale influence qui dépouilla de l'Église ce peuple déjà en grande partie converti. La campagne de 456-457, que les deux peuples firent en commun contre les Suèves⁵, fournit aux prédicateurs ariens une occasion excellente de déployer leur zèle hérétique. Au retour de l'expédition à laquelle ils s'étaient laissé associer contre un roi catholique, les Burgondes rapportèrent dans leurs foyers la religion des Goths.

Tant que cette propagande fut limitée aux Germains seuls, les Romains se contentèrent de l'envisager avec la parfaite indifférence que leur inspiraient toutes les choses barbares. Il n'en fut plus ainsi lorsqu'ils la virent faire des ravages dans leurs propres rangs. Ils n'avaient rien de plus précieux que leur foi : elle leur était devenue plus chère encore depuis la banqueroute de la patrie. On peut même dire que l'attachement à l'Église catholique restait pour eux la seule forme du patriotisme. La propagande arienne fut assez active pour alarmer une nature aussi optimiste que Sidoine Apollinaire, qui exprime à ce sujet de sérieuses inquiétudes. Dans une lettre à l'évêque Basile d'Aix, il se plaint de la fausse sécurité des pontifes qui ne voulaient pas voir le danger, et qui laissaient l'hérésie ravager impunément leurs troupeaux. *Qu'il me soit permis, écrit-il, de le dire sans manquer de respect aux évêques, je pleure sur les âmes livrées à*

¹ *Id.*, *Epist.*, IV, 22.

² *Gothica lex*. Voir le *Vita sancti Sigismundi* dans Jahn, *Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, t. II, p. 67, et Révillout, *De l'arianisme des peuples germaniques qui ont envahi l'Empire romain*, p. 67.

³ Idacius, *Chronicon*, 140 et 226 ; Isidore de Séville, *Chronicon*, 33.

⁴ Idacius, 232 : *Ajax natione Galata effectus apostata et senior Arrianus inter Suevos regis sui auxilio hostis catholica, fidei et divinæ Trinitatis emersit. A Gallicana Gothorum habitatione hoc pestiferum inimici hominis virus advectum.*

⁵ Jordanès, c. 44. Sur la participation des Burgondes à cette campagne, Binding, *o. c.*, p. 54, note 219, contre Pétigny, II, p. 145, note 2.

l'ennemi, qui profite du sommeil des pasteurs pour fondre sur les brebis abandonnées¹. Un de ces prédicateurs d'arianisme parmi les populations catholiques était un certain Modahar, que l'évêque Basile, dans une discussion publique, réduisit au silence, ce qui lui valut les félicitations de son correspondant². L'orthodoxie avait les mêmes luttes à soutenir en Burgondie, et l'on voit par les lettres de Sidoine que Patient de Lyon y défendit la vérité catholique avec autant d'énergie que Basile l'avait fait à Aix³. Les apôtres de l'arianisme pénétrèrent-ils plus loin, et vinrent-ils disputer aussi à l'Église catholique les prémices de la nation franque ? Nous avons déjà indiqué que cela n'est guère probable, et c'est seulement sur la foi de documents apocryphes qu'on a pu parler de l'arianisme de Cologne⁴ et de Tournai⁵. Mais ce que les missions ne faisaient pas, la diplomatie pouvait le faire, et l'on a vu que la sœur de Clovis avait été conquise à l'arianisme par les négociateurs du mariage de Théodoric le Grand.

Un peuple aussi ardent à propager sa foi chez les catholiques du dehors devait résister difficilement à la tentation de l'imposer à ceux du dedans, et la persécution religieuse était comme sa pente naturelle. Mais les premiers rois visigoths étaient trop fins politiques pour ne pas comprendre la nécessité de ménager l'Église, et ils tinrent en bride les impatiences sectaires de leurs compatriotes. Ils eurent des relations d'amitié avec plusieurs des grands prélats de la Gaule méridionale ; c'est ainsi qu'Orientius, le saint évêque d'Auch, était le commensal de Théodoric Ier⁶, et que Théodoric II parvint, comme on l'a vu plus haut, à faire la conquête de Sidoine Apollinaire. Quant au prince Frédéric, nous le voyons réclamer auprès du pape Hilaire contre une élection épiscopale irrégulière, et le pape parle de lui en l'appelant son fils⁷. Ces relations courtoises auraient pu continuer longtemps entre l'Église et les rois : des deux, côtés on y avait intérêt. Mais le fanatisme grossier et aveugle des masses barbares ne pouvait envisager sans défiance les preuves de respect que leurs souverains donnaient aux prélats ; elles y voyaient une trahison, elles attendaient d'eux qu'ils les aidassent dans leur conflit quotidien avec les orthodoxes. Pour résister à leur impatience, pour leur refuser les mesures de rigueur qu'elles réclamaient à grands cris, il eût fallu chez les rois une grande somme de justice, de courage et de clairvoyance politique ; il leur eût fallu surtout une popularité bien assise, et une autorité qui ne tremblât pas devant le murmure des foules.

Le moment vint où ces conditions ne se trouvèrent plus réunies sur le trône. Euric devait sa couronne à un fratricide ; il n'osa pas, en donnant un nouveau grief à son peuple, s'exposer à s'entendre rappeler l'ancien ; il fut persécuteur comme ses prédécesseurs avaient été tolérants, par raison d'État. Ce roi, qui se montra plein d'égards pour l'Auvergne récemment conquise, jusqu'au point de lui

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VII, 6.

² *Id.*, *ibid.*, I, I.

³ *Id.*, *ibid.*, VI, 12.

⁴ Le concile de Cologne, en 346, dans lequel Euphratas, évêque de cette ville, aurait été déposé pour crime d'arianisme à l'instance de saint Semais de Tongres, est une fiction dont je me propose de faire connaître un jour l'origine. Euphratas a été une victime et non un fauteur de l'arianisme.

⁵ Sur les sévices des ariens à Tournai et sur l'expulsion des catholiques, il n'y a d'autre témoignage que celui d'un *Vita Eleutherii*, qui n'est pas antérieur au XI^e siècle, et qui manque de toute autorité. V. l'Appendice.

⁶ *Vita sancti Orientii* dans les Bollandistes, t. I de mai.

⁷ Lettre du pape Hilaire à Léonce d'Arles dans Sirmond, *Concil. Gall.*, I, p. 128.

donner un gouverneur indigène et catholique¹, partageait, au reste, les passions religieuses de son peuple. Le nom de catholique lui faisait horreur ; par contre, il professait un grand attachement pour le culte arien, auquel il attribuait sa prospérité. On eût pu, dit un contemporain, le prendre pour un chef de secte plutôt que pour un chef de peuple². La persécution cependant n'eut pas sous lui le caractère de brutalité féroce qui marqua celle des Vandales d'Afrique. On dirait plutôt qu'il chercha, dès les premiers jours, à donner le change sur ses vrais mobiles, et qu'il voulut avoir l'air de ne frapper que lorsqu'il était provoqué. Ce n'est pas qu'il reculât devant l'effusion du sang : nous savons qu'il a immolé plusieurs évêques³, et une ancienne tradition locale nous apprend que saint Vidien de Riez périt pour la foi sous les coups des Goths⁴. D'autres furent envoyés en exil, comme Sidoine Apollinaire, comme Faustus de Riez, comme Crocus de Nîmes, comme Simplicius, dont on ignore le siège. Mais c'étaient là des mesures isolées. Ce qui est plus grave, c'est qu'Éuric imagina de faire périr le culte catholique par l'extinction graduelle de la hiérarchie. Il défendit de pourvoir aux sièges épiscopaux devenus vacants, et c'est ainsi qu'en peu d'années la tradition du sacerdoce fut interrompue à Bordeaux, à Périgueux, à Rodez, à Limoges, à Javoulz, à Eauze, à Comminges, à Auch, et dans d'autres villes encore. A ceux qui restaient, toute communication fut interdite avec le dehors ; éternelle et illusoire précaution de tous les persécuteurs contre la puissance de la solidarité catholique⁵ ! Les rangs du clergé inférieur s'éclaircissaient rapidement, et, comme là aussi le recrutement était à peu près impossible, l'exercice du culte catholique fut arrêté dans une multitude d'endroits. Les églises abandonnées tombaient en ruines, les toits s'effondraient, les épines envahissaient les sanctuaires ouverts à tous les vents, les troupeaux couchaient dans les vestibules des lieux saints, ou venaient brouter l'herbe au flanc des autels profanés. Déjà les villes elles-mêmes se voyaient envahies par ces vides de la mort, et les populations, privées de leurs pasteurs et de leur culte, s'abandonnaient au désespoir⁶.

¹ G. Kurth, *Les comtes d'Auvergne au sixième siècle* (Bull. de l'Acad. Roy. de Belgique, 1899, 11e livraison).

² Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VII, 6.

³ Grégoire de Tours, II, 25.

⁴ V. sur saint Vidien les Bollandistes du 8 septembre, t. III, p. 261.

⁵ Sidoine Apollinaire, IV, 10.

⁶ Le principal document pour l'histoire de cette persécution est la lettre de Sidoine Apollinaire, VII, 6, reproduite, avec quelques inexactitudes, par Grégoire de Tours, II, 25. Le persécuteur a eu plus d'un apologiste qui a trouvé plaisant, comme fait encore Dahn, *Könige der Germanen*, V, p.101, de voir dans l'oppression des consciences catholiques [une mesure de légitime défense contre l'opposition tenace et dangereuse que les évêques catholiques faisaient partout au gouvernement](#). Est-il besoin d'ajouter que Dahn ne fournit pas la moindre preuve de cette opposition tenace et dangereuse ? Kaufmann, *Deutsche Geschichte bis auf Karl den Grossen*, Leipzig 1881, t. II, p. 53, se gêne encore moins. Après un hymne en l'honneur de la [modération](#) des rois wisigoths, il dit que si Éuric et Alaric ont exilé ou emprisonné plusieurs évêques et laissé leurs sièges vacants, ce fut [parce que ces évêques conspiraient avec l'ennemi, ou du moins qu'ils en étaient soupçonnés](#). La légende a fait de ces évêques des martyrs, mais il n'y a pas de doute qu'ils aient été des criminels politiques. Ni la bonté ni la sévérité ne parvenaient à dompter ces audacieux conspirateurs, etc. Et, encore une fois, pour étayer des accusations si graves et si précises, par l'ombre d'un texte 1 Il faut protester hautement contre des procédés de ce genre, qui auraient bientôt fait de transformer l'histoire en roman. Cf. Malnory, Saint Césaire, p. 46, qui, tout en se montrant d'une certaine timidité

Ces rigueurs n'avaient toutefois rien d'uniforme, rien de général. Si elles s'inspiraient d'un plan systématique, il n'y paraissait guère ; une royauté barbare est trop peu armée pour atteindre également ; par des mesures administratives, toutes les provinces d'un vaste royaume. Qu'on ne s'étonne donc pas de voir, au plus fort de la crise, la vie catholique se dérouler tranquillement partout où la persécution n'était pas organisée sur place, des églises se bâtir et se consacrer¹, des monastères se fonder², et, bien plus, des officiers du roi, des ducs et des comtes, intervenir généreusement dans les frais de ces fondations. Le duc Victorious, nommé gouverneur de l'Auvergne par Euric, ne craignit pas de bâtir une église à Brioude³, et lorsque mourut saint Abraham, c'est lui qui prit à sa charge les frais des funérailles⁴. Le roi tolérait cela et ne pouvait guère s'en plaindre ; au contraire, les mêmes raisons qui le faisaient céder à la fièvre persécutrice des Visigoths lui faisaient désirer de ne pas pousser à bout la population romaine d'une contrée récemment conquise, et il ne devait pas être fâché d'avoir autour de lui des ministres qui, discrètement, réparaient une partie du mal et réconciliaient la dynastie avec quelques-unes de ses victimes⁵.

A tout prendre, grâce à l'impardonnable aberration du gouvernement, la situation était singulièrement troublée, et la clairvoyance politique la plus élémentaire suffisait pour en comprendre le danger. Comme il arrive toujours, lorsque la persécution s'abat sur une cause juste, elle stimule et relève le moral des persécutés. Ces molles populations d'Aquitaine, si amoureuses de la vie facile, si accueillantes pour le maître barbare, si vite consolées de la disparition des empereurs, se redressèrent sous l'affront qu'on faisait à leur foi : elle leur devint plus chère quand ils la virent opprimée, et les plus indifférents retrouvèrent pour elle une certaine ardeur patriotique. Et puis, les Aquitains tenaient à leurs évêques ; c'étaient les pères et les défenseurs des cités ; on les avait trouvés sur la brèche chaque fois que l'heure était venue de mourir ; on se souvenait que plusieurs avaient sauvé leur ville, et on se rappelait avec fierté l'audace du barbare domptée par la majesté surhumaine de l'homme de Dieu. La guerre faite à l'épiscopat révoltait donc tout ce qu'il y avait de plus généreux et de plus fier dans les âmes : tout catholique se sentait atteint dans ceux qu'il regardait comme des chefs et comme des pères. Le dualisme jusqu'alors dissimulé entre Goths et Romains reparait dans toute son acuité ; en face des barbares hérétiques, toute la population romaine se retrouvait unie dans un commun sentiment d'exécration. Tel était le fruit des mesures persécutrices d'Euric : elles avaient produit ce que n'avaient pu des années entières de pillages et de spoliations ; elles avaient ressuscité le patriotisme romain de la Gaule, et rappelé à chaque habitant que le Visigoth était un usurpateur étranger.

Euric mourut en 484, au milieu des mécontentements croissants causés par sa politique, léguant un triste héritage à son fils Alaric II. Le royaume ne tenait debout que par la force ; dans chaque ville, une poignée d'hérétiques se faisaient

dans l'appréciation de la politique religieuse des rois visigoths, proteste cependant avec raison, dans une note, contre la tendance qui [paraît être d'intervertir les rôles de parti pris, en donnant raison aux barbares, et en réservant tout le blâme pour les Gallo-Romains](#)

¹ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, IV, 15. Cf. Révillout, p. 144.

² Vic et Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, p. 238.

³ Grégoire de Tours, II, 20.

⁴ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VII, 17.

⁵ G. Kurth, *o. c.*

les tyrans de la population ; le moindre événement pouvait amener une explosion. Et précisément à l'heure où disparaissait l'homme puissant qui avait créé cette situation et qui semblait jusqu'à un certain point la dominer, on voyait surgir à l'horizon la monarchie jeune et hardie du peuple franc. En quelques années de temps, elle était devenue la voisine des Visigoths sur toute l'étendue de la Loire, et elle plaçait, en face des catholiques opprimés dans ce malheureux royaume, un spectacle bien fait pour exciter leur envie et leurs regrets. Dans cette nation à qui tout souriait, leur religion était celle de tous, le roi recevait la bénédiction de leurs évêques, et, selon l'expression de saint Avitus, chaque victoire du souverain était un triomphe pour leur foi.

Quelle éloquence il y avait dans ce simple rapprochement, et avec quelle force persuasive les faits devaient parler aux esprits ! Les Visigoths le comprirent peut-être avant les catholiques. Ils se rendirent compte que la présence d'un royaume orthodoxe à leurs frontières était pour leurs sujets catholiques le plus formidable appel à la défection. Ils les accusèrent de trahison et de sympathies franques sur la seule foi des légitimes sujets de mécontentement qu'ils leur avaient donnés. C'était leur conscience de persécuteurs qui évoquait le fantôme de complots imaginaires. Comme au temps de l'Empire, quand on prétendait que les chrétiens se réjouissaient de chaque désastre public, de chaque victoire des Perses ou des Germains, de même on entendit retentir tous les jours, à l'adresse des catholiques, les mots de traîtres à l'État et d'ennemis de la patrie. Et certes, s'il suffisait des calomnies des persécuteurs pour faire condamner leurs victimes, il faudrait croire que le royaume visigoth a succombé sous les intrigues des catholiques d'Aquitaine au moins autant que sous les armes de Clovis. La vérité, c'est que, si les accusations reparaissent sur toutes les pages de l'histoire de ce temps, on n'y trouve pas la moindre trace des prétendus complots. Il n'y avait d'autre révolte que celle des consciences opprimées ; il n'y avait d'autre conspiration que le mécontentement universel d'une nation blessée dans ses sentiments les plus chers. Les oppresseurs n'avaient pas le droit de se plaindre de ces dispositions, qu'ils avaient créées¹.

Le gouvernement eût pu, au lendemain de la mort d'Euric, liquider le passé et inaugurer une politique nouvelle : peut-être était-il temps encore. Le comprit-il, et se rendit-il compte de l'abîme qui allait s'ouvrir sous ses pas ? Nous n'en savons rien. Un incident en apparence futile nous révèle le profond dédain avec lequel on continuait de traiter les catholiques dans les régions officielles, et l'étourderie avec laquelle on courait au-devant de leur ressentiment. A Narbonne, il y avait une église catholique dont le campanile enlevait au palais royal la vue de la Livière. La cour ordonna de le faire abattre, et cet incident, qui en d'autres circonstances aurait passé inaperçu, devint, à ce qu'il paraît, quelque chose comme un scandale². Dans l'état où se trouvaient les esprits, rien n'était plus facile à prévenir. Les ministres du roi, en froissant inutilement la susceptibilité religieuse d'une ville entière, prouvaient tout au moins combien ils avaient peu l'esprit politique, et à quel point l'intelligence de la situation leur manquait.

Il faut cependant rendre au gouvernement cette justice que, depuis l'avènement d'Alaric II, la persécution ne paraît plus avoir été organisée par le pouvoir, mais

¹ Cf. Malnory, *Saint Césaire*, p. 91, avec lequel je me rencontre fréquemment dans l'appréciation de ces questions délicates, si étrangement défigurées par les historiens du parti pris.

² Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 91.

par le peuple visigoth lui-même. C'est l'aveugle et grossier fanatisme des minorités barbares qui mène la campagne contre l'Église : l'État se borne à laisser faire, ou encore obéit à la pression qu'exercent sur lui les zéloteurs ariens. Voilà pourquoi, sous le règne d'Alaric plus encore que sous celui de son père, la lutte religieuse revêt un caractère local. Telles régions semblent entièrement épargnées par la fièvre des violences : telles autres en souffrirent d'une manière ininterrompue. C'était le cas, notamment, des villes voisines de la frontière franque, où, à cause de la proximité d'un royaume orthodoxe, les catholiques se sentaient plus forts, et où les hérétiques se montraient plus défiants. Tours surtout, ce grand foyer religieux de la Gaule, où accouraient les fidèles de tous les pays, Tours, dont la province ecclésiastique était comprise presque tout entière dans le royaume de Clovis, devait éveiller au plus haut degré la sollicitude inquiète des Visigoths. Comment le chef du troupeau catholique dans cet avant-poste du royaume hérétique eût-il pu être épargné par l'accusation de trahison ? Il ne le fut pas. Saint Volusien, qui occupait alors le siège pontifical, fut chassé, emmené captif à Toulouse et traîné plus tard en Espagne, où il mourut dans les tribulations¹. Son successeur Verus eut la même destinée : lui aussi fut accusé de conspirer avec les Francs, et arraché à son troupeau. Le vieux Ruricius de Limoges dut prendre à son tour le chemin de l'exil ; nous le retrouvons à Bordeaux, où l'ombrageux tyran aimait à mettre en observation les hommes qu'il poursuivait de ses injustes soupçons².

Mais de toutes les victimes de la jalousie des Visigoths, la plus illustre fut sans contredit le grand homme qui était alors métropolitain d'Arles, et la plus brillante lumière du royaume d'Aquitaine. Avec saint Remi et saint Avitus, saint Césaire forme la triade sacrée en laquelle se résumaient alors toutes les gloires et toutes les forces de l'Église des Gaules. Il ne fut pas appelé, comme eux, à jouer un grand rôle politique : il ne devint pas, comme Remi, le créateur d'une nation et l'oracle d'un grand peuple, ni même, comme Avitus, le conseiller et l'ami d'un roi ; mais comme docteur catholique et comme maître de la vie spirituelle, il n'eut pas d'égal au sixième siècle. Pasteur du troupeau catholique dans la grande ville romaine qui était tombée l'une des dernières aux mains des Visigoths, et entouré par les fidèles de son Église d'une vénération sans bornes, il ne pouvait guère échapper aux suspicions des ariens. Seulement, comme il était Burgonde d'origine, étant né à Chalon-sur-Saône, et que les Francs étaient bien loin, c'est à ses anciens rois qu'il fut accusé de vouloir livrer sa ville. Ceux qui se sont fait l'écho de cette calomnie n'ont pas réfléchi que Gondebaud était arien, et qu'il n'y avait pas d'apparence qu'un évêque catholique trahît un monarque arien pour un autre³. Mais les passions ne raisonnent pas. Césaire était l'objet de la haine des

¹ Grégoire de Tours, II, 26, et X, 31.

² Sur l'exil de Ruricius, voir ses *Epistolæ*, 17, et sur son séjour à Bordeaux, *ibid.*, 33. Cf. la préface de Krusch, pp. LXIII-LXIV. Quant à saint Quentien de Rodez, il ne fut pas chassé de son diocèse sous le règne d'Alaric II, car nous le voyons siéger aux conciles d'Agde en 506 et d'Orléans en 511 ; sa fuite à Clermont eut lieu quelques années après cette date, pendant le temps que les Goths avaient momentanément repris le Rouergue. C'est Grégoire de Tours, II, 36, qui s'est trompé en antidatant ces événements. Voir A. de Valois, I, p. 218 et suiv., et Longnon, p. 518.

³ On est étonné de retrouver cette accusation dans le livre d'Arnold, *Cæsarius von Arelate*, dont l'auteur fait généralement preuve d'indépendance d'esprit et d'une critique large et ferme. Selon Arnold, Césaire a rêvé de livrer Arles aux Burgondes, parce que, sujet de Gondebaud, il aurait pu combattre avec plus de chances de succès les

ariens, et les ariens étaient les maîtres : il fut enlevé à son siège et exilé à Bordeaux¹.

Pendant qu'ils expulsaient ainsi de leurs diocèses les plus grands et les plus saints évêques du pays, les Visigoths y laissaient pénétrer un prélat étranger, proscrit et fugitif, qui ne cherchait qu'un coin de terre pour y mourir tranquille, et qui, à son insu, devait devenir le plus redoutable agitateur des catholiques d'Aquitaine. Il s'appelait Eugène, il était évêque de Carthage, et il avait été à la tête de l'Église d'Afrique au cours de l'atroce persécution par laquelle les Vandales avaient fait revivre les jours les plus sombres du règne de Dioclétien. Eugène était entouré de la double auréole du confesseur et du martyr. Il avait confessé la foi devant les rois persécuteurs, il avait souffert la déposition, l'exil, les outrages et les mauvais traitements quotidiens ; frappé enfin d'une sentence capitale, il avait été mené au champ du supplice, et, après avoir assisté à l'exécution de ses collègues, il s'était vu subitement gracié, à une heure où il n'avait plus rien à attendre de la vie ni rien à craindre de la mort. Enfin, il avait été relégué en Gaule, comme si, en le mettant sous la surveillance des persécuteurs de ce pays, les persécuteurs d'Afrique avaient voulu garder comme otage l'homme dont ils n'avaient pas osé faire un martyr ! Calcul funeste, puisqu'en offrant dans sa personne, à des populations catholiques, le témoin vivant des excès du fanatisme arien, ils fournissaient à leur haine de l'arianisme un aliment efficace. Pour les Aquitains, les Visigoths devinrent solidaires de toutes les atrocités de la persécution vandale ; plus on vénérât les vertus et la sainteté de la noble victime, plus on abhorrait des maîtres en qui on voyait les complices de ses bourreaux. Eugène mourut à Albi en 505, après avoir fait rayonner dans sa personne, aux yeux de toute l'Aquitaine, l'éclat des plus hautes vertus et le mérite des plus saintes souffrances. A son insu, comme nous l'avons dit, il avait plus que personne contribué à miner l'autorité de l'arianisme en Gaule².

Le gouvernement s'aperçut enfin que le sol se dérobaît sous lui, et que l'État allait s'effondrer. Partout autour de lui régnaient la désaffection et le découragement. Il sentait, dans les sourds grondements qui sortaient des masses populaires, les signes avant-coureurs d'un orage terrible, et le bruit des acclamations qui saluaient l'entrée de Clovis dans les villes du nord de la Loire avait pour lui une signification sinistre. Il voulut alors revenir sur ses pas, et il fit, sous l'empire de la peur, les démarches qu'auraient dû lui dicter depuis longtemps la justice ou du moins la prudence. Il montra qu'il était assez fort pour ne pas céder, quand il voulait, aux fantaisies persécutrices des Goths, et les sévices contre la hiérarchie catholique cessèrent à partir du jour où ils semblèrent désapprouvés par lui. Comme l'avait fait Gondebaud au lendemain d'une expérience pénible, il imagina de donner une satisfaction aux catholiques en réglant légalement leur situation, et le *bréviaire d'Alaric*, résumé de la législation impériale fait pour leur usage, fut, de même que la *loi Gombette*, quelque chose comme un dédommagement accordé aux persécutés.

prétentions de saint Avitus de Vienne à la primatie. Rien de plus invraisemblable en soi, et de plus contraire aux sources.

¹ *Vita sancti Cæsarii*, I, 12 ; dans Mabillon, *Acta Sanct.*, t. I, p. 640.

² Sur lui, voir Grégoire de Tours, II, 3 ; et *Gloria Martyrum*, 27 ; Victor de Vita et le *Vita sancti Eugenii*, 13 juillet.

Ce ne fut pas tout. Allant plus loin dans la voie des réparations, Alaric II rendit à leurs troupeaux les évêques déposés. De ce nombre furent Verus de Tours¹, Ruricius de Limoges et saint Césaire d'Arles ; ce dernier, avant de reprendre possession de son siège, avait eu la satisfaction de voir son accusateur confondu². Bien plus, ce grand homme fut autorisé à réunir un concile national. En effet, au mois de septembre 506, vingt-quatre évêques et dix prêtres délégués d'autant d'évêques absents se réunirent à Agde, dans l'église Saint-André. L'épiscopat catholique, après le rude orage qui semblait devoir le détruire, se retrouvait à peu près au complet dans ces pacifiques assises : les persécuteurs avaient perdu leurs peines, l'œuvre d'Euric croulait derrière lui ! Après avoir prié solennellement à genoux pour le roi Alaric, **leur très glorieux et très magnifique seigneur**, les Pères du concile se mirent à l'œuvre sans désespérer, et les quarante-sept canons authentiques qu'ils ont laissés sont la preuve éloquente de l'énergie tranquille avec laquelle, au sortir de la fournaise, l'Église des Gaules reprenait le travail civilisateur interrompu depuis une génération. Le concile était plein de confiance et de vitalité : avant de se séparer, il décida qu'une nouvelle réunion se tiendrait l'année suivante à Toulouse, et que les prélats d'Espagne y seraient invités³.

On ne peut donc pas contester qu'à un moment donné, la cour de Toulouse ait renoncé formellement à la politique du règne précédent, et essayé de se réconcilier avec les populations catholiques. Mais toutes ces mesures qui, prises à temps, auraient peut-être conjuré l'orage, avaient le défaut de tout ce que les gouvernements font malgré eux : elles venaient trop tard. Dans les relations publiques, comme dans la vie privée, la pente de la désaffection ne se remonte pas, et on ne regagne point la confiance une fois qu'elle a été gaspillée. Les liens étaient rompus, les sympathies avaient émigré, tous les regards catholiques étaient tournés avec admiration et enthousiasme d'un autre côté. Partout Clovis était attendu, partout les cœurs se portaient au-devant de son peuple, et, comme dit Grégoire de Tours, dans son naïf langage, on désirait ardemment la domination des Francs⁴.

¹ Le nom de son délégué figure au bas des actes du concile d'Agde, en 506. Voir Sirmond, *Concilia Galliae*, t. I, p. 174.

² *Vita Sancti Cesarii*, c. 13, p. 640.

³ Sirmond, *o. c.*, I, pp. 160-171. Sur le concile de 507, qui devait se tenir à Toulouse, voir le canon 71 d'Arles et la lettre de saint Césaire à Ruricius, dans l'édition de Krusch, p. 274.

⁴ Grégoire de Tours, II, 35.

III. — LA CONQUÊTE DE L'AQUITAINE.

Rien de tout ce qui se passait au delà de la Loire n'échappait à Clovis. Il se rendait parfaitement compte du rôle qu'il était appelé à jouer dans ce royaume d'Aquitaine, où les fautes du gouvernement avaient fait de l'intervention étrangère le seul remède à une situation désespérée. Nul, d'ailleurs, n'était mieux qualifié que lui pour présenter au roi des Visigoths des observations sévères sur sa politique intérieure. Roi catholique, il était en Gaule le représentant de tous les intérêts de l'orthodoxie ; souverain des Francs, il ne pouvait pas tolérer que dans son voisinage des hommes fussent maltraités pour le seul crime de trop aimer son peuple. Il se voyait donc, par la force des choses, placé à la tête du parti franc et catholique chez les Visigoths ; tout au moins il en était le patron et le protecteur-né. Nul doute que la crainte de Clovis n'ait été un des principaux mobiles du revirement de la politique religieuse des Visigoths. Vainqueur de tous ses ennemis et ayant pour alliés les Burgondes eux-mêmes, Clovis pouvait réclamer justice pour ses coreligionnaires : en la leur rendant spontanément, on lui enlevait tout prétexte à intervention.

Cela suffisait-il, et n'était-il pas trop tard pour apaiser les populations catholiques frémissantes, qui voyaient le désarroi se mettre parmi les bourreaux et Clovis apparaître en libérateur ? Ne se produisit-il pas dès lors, parmi elles, des mouvements destinés à préparer ou à hâter une intervention franque ? Ou, tout au moins, l'irritation populaire ne se traduisit-elle pas, en certains endroits, par de véritables soulèvements ? A la distance où nous sommes placés de ces événements, et avec les faibles lumières que nous fournissent les sources, il est impossible de répondre à cette question, et nous ne l'aurions pas même soulevée, si quelques lignes très obtuses de l'hagiographie ne semblaient en quelque sorte la suggérer¹.

Mais, en dehors de la question religieuse proprement dite, il y avait quantité d'autres points sur lesquels devaient éclater tous les jours des conflits entre les Francs et leurs voisins. Les confins des deux pays étaient fort étendus, les relations des peuples très hostiles : des incidents de frontière, des querelles inattendues entre les nationaux des deux royaumes éclataient à chaque instant, et dégénéraient bien vite en froissements entre les deux cours. La tradition populaire des Francs, consignée dans une légende², est d'accord avec la correspondance politique de Théodoric le Grand pour attribuer le distord à ces rivalités entre les deux puissances de la Gaule. Que Clovis ait voulu et désiré un conflit, qu'il ait compté dans ce cas sur les sympathies qu'il avait en Aquitaine, cela est fort probable ; il se sentait le plus fort de toute manière, et le chroniqueur franc lui-même lui attribue l'initiative des hostilités.

Alaric semble avoir fait ce qu'il pouvait pour ménager son redoutable adversaire. Il lui avait livré Syagrius ; il est probable aussi qu'il lui avait renvoyé les

¹ Je veux parler de la mort de saint Galactorius de Bénarn, dont il sera question plus loin.

² Cette légende, très obscure, et dont on ne peut guère garder grand'chose, raconte au point de vue franc l'origine des hostilités, et rejette naturellement tous les torts sur le roi des Visigoths. Sans valeur pour l'histoire de Clovis, elle est au contraire pleine d'intérêt pour celle des mœurs barbares, et je renvoie le lecteur à l'étude que je lui ai consacrée dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*.

prisonniers francs de Gondebaud. Enfin, il lui proposa une entrevue pour régler pacifiquement leurs différends. Clovis ne crut pas pouvoir refuser cette proposition. Les deux rois se rencontrèrent donc aux confins de leurs royaumes avec des formalités d'étiquette semblables à celles qui avaient réglé autrefois l'entrevue sur la Cure. Il y avait dans la Loire, en face du bourg d'Amboise, une île qui s'est appelée par la suite *l'Île d'entre les Ponts*¹ ou *l'Île Saint-Jean*² : c'est là, probablement sur terrain neutre, qu'ils mirent pied à terre, chacun avec une escorte désarmée dont le chiffre avait été strictement convenu d'avance. L'entrevue fut ou du moins parut cordiale : les deux rois burent et mangèrent ensemble, et se quittèrent après s'être mutuellement assurés de leur amitié³.

Par malheur, il y avait dans le monde une puissance qui était singulièrement intéressée à brouiller les relations entre les deux princes barbares. Byzance n'avait jamais renoncé à la souveraineté de l'Occident. Pour elle, les Germains qui s'étaient emparés des provinces n'y étaient que des garnisons au service de l'empereur, ou des envahisseurs qu'il en fallait chasser dès qu'on pourrait. Elle ne cessait de rêver aux moyens de remettre sous son obéissance ces florissantes contrées, et l'idée de ramener les aigles romaines, malgré le veto des siècles, aux limites où les avaient posées Germanicus et Trajan fut de toutes les chimères byzantines la plus grandiose et la plus persistante⁴. Longtemps avant Justinien, qui le premier en réalisa au moins une partie, elle hanta l'imagination de ses prédécesseurs, et nous en retrouvons plus d'une trace dans leur politique. Mais l'expédient auquel ils recouraient n'avaient rien de la grandeur imposante du but : il consistait à diviser les barbares et à les détruire les uns par les autres. L'ennemi à anéantir tout d'abord, c'étaient les Goths. Ils tenaient deux des trois grandes presque-îles méditerranéennes, et ils empiétaient sur la troisième. Maître de l'Italie et d'une partie de l'Illyrie, Théodoric affectait même des allures d'empereur qui, plus encore que son pouvoir, révoltaient profondément l'orgueil des Byzantins. Depuis qu'en 504 ses lieutenants avaient infligé aux armées impériales une défaite humiliante, et porté l'autorité de leur maître jusque dans la Pannonie⁵, les rapports étaient extrêmement tendus entre les cours de Ravenne et de Constantinople. Tirer une revanche éclatante de l'insolent barbare, c'était devenu en quelque sorte l'idée fixe de l'empereur Anastase.

En cherchant le peuple qui devait lui servir d'instrument dans cette entreprise, il hésita probablement quelque temps entre les Francs et les Burgondes. Les Burgondes étaient de tous les Germains les plus sincères amis de l'Empire, et les plus respectueux envers les empereurs. On a vu plus haut les preuves de leur espèce de culte pour la majesté impériale, et de la subordination au moins nominale de leurs rois aux souverains de Byzance. Voisins des deux royaumes gothiques, ils avaient également à se plaindre de l'un et de l'autre, car le premier avait mis fin à leur carrière à peine commencée en s'emparant de la haute Italie, et l'autre, en mettant la main sur la Gaule maritime, les avait à jamais enfermés dans leurs montagnes. Mais les Burgondes n'étaient pas assez forts pour engager

¹ Dubos, III, p. 267 ; A. de Valois, I, p. 291.

² Fauriel, II, p. 57 ; Cartier, *Essais historiques sur la ville d'Amboise et son château*, Poitiers, 1842. Du Roure, *Histoire de Théodoric le Grand*, I, p. 478, l'appelle aussi *l'Île d'Or*.

³ Grégoire de Tours, II, 35.

⁴ G. Kurth, *les Origines de la civilisation moderne*, t. I, pp. 301 et suivantes.

⁵ Ennodius, *Panegyricus Theodorico dictus*, c. 12. Cf. le comte Marcellin, année 501, et la chronique de Cassiodore, année 504 (Mommsen).

la lutte contre les Goths. D'ailleurs, depuis la campagne de 500, ils étaient devenus, sinon les tributaires, du moins les amis et les alliés des Francs, qui exerçaient sur leur royaume une suzeraineté déguisée.

C'était donc aux Francs décidément qu'il fallait s'adresser. Les Francs étaient les ennemis-nés des Goths. Les ardentes rivalités qui régnaient entre les deux peuples n'étaient pas un mystère pour Byzance, toujours parfaitement renseignée sur ce qui se passait chez les barbares. La position stratégique des Francs les rendait admirablement aptes au rôle d'agresseurs. Couverts du côté des Ostrogoths par les Burgondes, ils pouvaient anéantir les Visigoths avant que l'Italie eût le temps d'intervenir ; eux-mêmes, libres sur leurs derrières, ils n'avaient pas à craindre de diversion sérieuse pendant qu'ils seraient aux prises avec leurs ennemis au sud de la Gaule. Leur supériorité militaire ne faisait de doute pour personne ; il paraissait certain que si, alliés aux Burgondes, ils se jetaient sur l'Aquitaine, ils en balayeraient facilement les occupants. Et si Théodoric s'avisait de venir au secours de ceux-ci, ne pouvait-on pas, quand on le voulait, lui donner de l'ouvrage en Italie, et une démonstration de la flotte byzantine ne devait-elle pas suffire pour retenir chez lui ce barbare défiant, établi au milieu de populations romaines mal réconciliées ?

Si, comme on n'en peut guère douter, ces considérations ont frappé l'esprit des contemporains, il dut y avoir d'actives négociations entre Byzance et Clovis pendant le cours de l'année 506. Anastase venait de rompre toute espèce de relations diplomatiques avec les Ostrogoths : les fastes consulaires de l'Occident ne contiennent plus, à partir de 507, le nom du consul créé dans l'empire d'Orient. L'empereur pressait vivement Clovis d'entrer en campagne, s'engageant à faire de son côté une démonstration assez sérieuse pour empêcher Théodoric d'intervenir dans la lutte. En même temps, il est probable qu'il encourageait Gondebaud, qui était d'ailleurs l'allié de Clovis, à prendre part à l'entreprise, promettant aux deux rois de ratifier le partage qu'ils feraient des dépouilles des Visigoths. Sans doute, nous ne possédons aucun témoignage positif attestant que telle fut la marche des négociations ; mais elles s'accusent d'une manière éclatante au cours des événements qui vont se dérouler sous nos yeux.

De quelque secret qu'aient été entourés ces pourparlers, ils n'échappèrent pas à la perspicacité du roi d'Italie. Il devina l'orage qui allait fondre sur son édifice politique, et il ne lui fut pas difficile de se rendre compte que dans la personne de son gendre Alaric, c'était lui avant tout qui était visé. On peut croire qu'il s'attendait depuis longtemps à une attaque de ce genre, et qu'il avait pris, en vue de cette éventualité redoutée, toutes les précautions que peut suggérer le génie de l'homme d'État le plus exercé. Il avait fait tour à tour entrer, dans sa clientèle ou dans son alliance, tous les peuples barbares de l'Occident, et il était en Europe le chef d'une famille de rois qu'il travaillait à serrer le plus étroitement possible autour de sa personne. Grâce à une série de mariages politiques, il se trouvait le beau-père du roi des Burgondes et de celui des Visigoths, le beau-frère de celui des Vandales et de celui des Francs, et l'oncle de celui des Thuringiens ; enfin, il avait adopté comme fils d'armes celui des Hérules. Ces liens de parenté entre les rois lui semblaient la meilleure garantie de la paix entre leurs peuples. Il avait été assez heureux pour voir sa politique couronnée de succès, et tous les royaumes barbares reconnaître tacitement la suprématie de son génie. Clovis était le seul dont les allures conquérantes vinssent troubler ce bel ordre, et donner de l'inquiétude au patriarche des rois. Une première fois déjà, il avait fallu que Théodoric intervînt pour arrêter le cours de ses succès

militaires, qui menaçaient de rompre l'équilibre de l'Occident. Aujourd'hui, le danger était plus sérieux : c'était la nation gothique elle-même, c'était le sang de ses rois qui était menacé. Théodoric mit tout en œuvre pour conjurer le conflit, et l'on peut juger, par le zèle qu'il y apporta, de l'importance qu'avaient à ses yeux les intérêts en cause.

Une contre alliance qui serait assez forte pour effrayer Clovis et pour neutraliser auprès de lui les influences byzantines, tel fut le moyen qui s'offrit tout d'abord à son esprit. Sa correspondance, qui nous a été heureusement conservée, nous le montre s'adressant tour à tour à tous les rois barbares ses parents et ses alliés, pour les décider à faire avec lui une démarche collective auprès du roi franc, auquel on offrirait de trancher par voie d'arbitrage son différend avec Alaric. En cas de refus, on lui notifierait qu'il aurait sur les bras une guerre avec tous les princes représentés dans l'ambassade.

Il n'y avait pas de temps à perdre : l'attitude de Byzance laissait entrevoir une prise d'armes à bref délai. Ce fut donc probablement vers la fin de 506 ou dans les premiers jours de 507 que partit, de la cour de Ravenne, l'ambassade chargée de faire le tour des capitales européennes. Outre la lettre qu'ils devaient remettre, de la part de leur souverain, aux divers rois alliés, ils étaient chargés pour chacun d'eux d'un message verbal, contenant sans doute des choses trop délicates pour être mises par écrit. Ces communications confidentielles n'ont pu, d'ailleurs, que confirmer les grandes lignes du plan dont la correspondance de Théodoric nous a gardé le croquis. Leur voyage circulaire terminé, les négociateurs devaient, renforcés des ambassadeurs de tous ces rois, se présenter auprès de Clovis avec le message de leur maître, qui lui parlerait de la sorte au nom de toute l'Europe germanique. Plan vaste et grandiose sans doute, et dont l'issue prospère était la seule chance qui restât de conserver la paix de l'Occident.

La première visite de l'ambassade fut pour le roi de Toulouse. Elle lui porta, avec des paroles d'encouragement, le conseil de ne pas bouger avant que les négociations de Théodoric avec les autres rois barbares eussent abouti.

Vous avez le droit, écrivait le monarque ostrogoth, de vous glorifier de la valeur traditionnelle de votre peuple, et de vous souvenir qu'Attila a été écrasé par vos ancêtres. Rappelez-vous cependant qu'une longue paix amollit les nations les plus belliqueuses, et gardez-vous d'exposer sur un seul coup de dé des forces qui sont restées trop longtemps sans emploi. Prenez donc patience jusqu'à ce que nous ayons envoyé notre ambassade au roi des Francs, et tranché votre litige par voie de jugement amical. Vous êtes tous deux nos parents, et nous ne voulons pas que l'un de vous soit mis dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'autre. Comme il n'y a d'ailleurs entre vous aucun grief sérieux, rien ne sera plus facile à apaiser, tant que vous n'aurez pas recouru aux armes. Au reçu de cette ambassade, joignez vos envoyés à ceux que nous adressons à notre frère Gondebaud et aux autres rois, et fasse le Ciel que nous vous aidions à vous protéger contre les intrigues de ceux qui se complaisent malignement aux querelles d'autrui. Quiconque voudra vous faire du tort nous aura pour ennemis¹.

De Toulouse, renforcée selon toute probabilité des envoyés d'Alaric, l'ambassade se rendit à la cour de Vienne, auprès du roi Gondebaud. La lettre adressée à ce monarque est conçue de la manière la plus diplomatique : Théodoric n'y sort pas

¹ Cassiodore, *Variar.*, III, 1.

du domaine des considérations morales, semble éviter de serrer de près la question, et ne parler, en quelque sorte, que par acquit de conscience.

C'est un grand mal, écrit-il sentencieusement, que les querelles entre personnages royaux, et, pour nous, nous souffrons de voir les dissentiments de nos proches. C'est à nous qu'il convient de rappeler ces jeunes princes à la raison, et de prononcer au besoin des paroles sévères pour les empêcher d'aller aux excès. Aidez-moi dans cette tâche ; joignez votre ambassade à la mienne et à celle d'Alaric, afin que nos efforts unis parviennent à rétablir la concorde entre ces rois. Il n'y aura personne qui ne nous rende responsables de leur querelle, si nous ne faisons pas tout pour l'apaiser¹.

Il est peu probable que Gondebaud, qui dès lors était en secret l'allié de Clovis, ait déféré aux instances de Théodoric, et les envoyés de celui-ci durent le quitter assez mécontents, pour achever leur message auprès des rois des Hérules, des Warnes et des Thuringiens. Chacun de ces trois princes reçut un exemplaire d'une lettre unique dans laquelle Théodoric s'exprimait sur le compte de Clovis en termes plus explicites que dans la lettre à Gondebaud.

Celui, dit-il en substance, qui veut injustement ruiner une nation respectable, n'est pas disposé à observer la justice envers les autres, et si le succès le favorise clans cette lutte impie, il se croira tout permis. Joignez donc vos envoyés à ceux qui portent nos offres de médiation à Clovis, pour qu'en esprit d'équité il renonce à attaquer les Visigoths, et qu'il s'en rapporte au droit des gens, ou qu'il sache qu'autrement il aura affaire à nous tous. On lui offre une entière justice : que veut-il donc de plus, sinon bouleverser tous les royaumes-voisins ? Il vaut mieux réprimer tous ensemble, dès le début et à peu de frais, ce qui autrement risquerait de causer une conflagration générale. Rappelez-vous combien de fois Euric vous a comblés de ses présents, combien de fois il a écarté de vous les armes de voisins puissants. Rendez aujourd'hui au fils ce que le père a fait pour vous : vous agirez pour votre propre bien, car si le roi des Francs parvenait à l'emporter sur la grande monarchie visigothique, nul doute qu'il ne s'attaque ensuite à vous².

Les roitelets barbares déférèrent-ils au vœu de leur puissant allié, et se joignirent-ils à lui pour la démarche comminatoire qu'il leur proposait de faire ensemble auprès du roi franc ? Nous ne sommes pas en état de le dire, et leur inaction dans la lutte qui éclata peu après pourrait faire croire qu'ils ont prudemment évité de s'aventurer. Quoi qu'il en soit, les envoyés de Théodoric, après ce long itinéraire à travers les cours barbares, terminèrent leurs pérégrinations auprès de Clovis, en lui remettant de la part de leur maître une lettre dont nous résumons le contenu :

La Providence a voulu nouer des liens de parenté entre les rois, afin que leurs relations amicales aient pour résultat la paix des nations. Je m'étonne donc que vous vous laissiez émouvoir, par des motifs frivoles, jusqu'à vous engager dans un violent conflit avec notre fils Alaric. Tous ceux qui vous craignent se réjouiront de cette lutte. Jeunes tous les deux, et tous les deux à la tête de florissantes nations, craignez de porter un rude coup à vos royaumes, et de prendre sur vous la responsabilité des catastrophes que vous allez attirer sur vos patries. Laissez-moi vous le dire en toute franchise et affection : c'est trop de fougue de courir

¹ Cassiodore. *Variar.*, III, 2.

² Cassiodore, *Variar.*, III, 3.

aux armes dès les premières explications. C'est par voie d'arbitrage qu'il faut trancher vos débats avec vos proches. Votre querelle serait un opprobre pour moi-même. Je ne veux pas d'une lutte d'où l'un de vous deux peut sortir écrasé ; jetez ces armes que vous tournez en réalité contre moi. Je vous parle comme un père et comme un ami : celui de vous qui mépriserait mes exhortations doit savoir qu'il aura à compter avec moi et avec tous mes alliés. Je vous exhorte donc comme j'ai exhorté Alaric : Ne laissez pas la malignité d'autrui semer la zizanie entre vous et lui ; permettez à vos amis communs de régler à l'amiable vos différends, et rapportez-vous-en à eux de vos intérêts. Celui-là n'est certes pas un bon conseiller qui vent entraîner l'un ou l'autre de vous dans la ruine¹.

Ces dernières paroles, et les autres que nous avons soulignées, ne laissent pas de doute sur la personnalité visée par Théodoric : c'est, à ne pas s'y tromper, l'empereur dont il s'agit². La démarche du roi d'Italie, complétée et précisée par les instructions verbales de ses ambassadeurs, était une lutte ouverte et acharnée contre l'influence byzantine auprès de Clovis. On mettait ce dernier en demeure de se prononcer entre Ravenne et Constantinople, entre le monde barbare où il avait ses voisins, ses parents, ses amis, et le monde romain où il ne rencontrait qu'un empereur perfide et intrigant. Toute l'éloquence des ambassadeurs dut tendre à rompre les liens qui se nouaient, à persuader à Clovis que ses intérêts et sa gloire le détournaient également d'une pareille alliance.

Ce fut en vain. L'ambassade venait trop tard, et elle ne servit qu'à précipiter les événements. Peut-être n'était-elle pas encore rentrée au palais de Ravenne que l'armée franque et l'armée burgonde s'ébranlaient chacune de son côté. Quand saint Avitus revint dans sa ville épiscopale, qu'il avait quittée pour aller célébrer une fête religieuse dans son diocèse, l'héritier de la couronne burgonde, à son grand étonnement, était déjà parti avec ses soldats³. Cette précipitation était commandée par les circonstances : une fois la lutte décidée, il importait de fondre ensemble sur l'ennemi commun avant que Théodoric eût le temps de venir à son secours.

L'explosion des hostilités prit les Visigoths au dépourvu. Ce peuple, déshabitué par une longue paix des labeurs et des périls de la guerre, avait perdu, comme le craignait Théodoric, de cette valeur qui le rendait si redoutable aux Romains des générations précédentes. Il souffrait aussi d'une gêne financière à laquelle il avait cru porter remède en émettant de la monnaie altérée⁴. L'arrivée des Francs causa une espèce d'affolement. Pendant qu'on dépêchait en toute hâte un message à Théodoric pour le prévenir du danger et le supplier d'accourir sans retard⁵, les agents fiscaux battaient tout le royaume pour faire rentrer dans les caisses de l'État le plus d'argent possible, et les recruteurs officiels faisaient prendre les armes à tout ce qui était en état de les porter. Même des religieux

¹ Cassiodore, *Variar.*, III, 4.

² Il faut se garder de supposer, avec Junghans, p. 84, et avec W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 72, que Théodoric a voulu faire allusion aux menées du clergé catholique. C'est d'abord, nous l'avons vu, faire une hypothèse téméraire que d'admettre sans preuve les prétendues menées de l'épiscopat des Gaules ; c'est ensuite supposer Théodoric très maladroit que de lui attribuer des attaques aussi âpres contre les conseillers de Clovis au moment où il s'agissait de le gagner.

³ S. Avitus, *Epist.*, 45 (40).

⁴ S. Avitus, *Epist.*, 87 (78).

⁵ Procope, *De Bello gothico*, I, 12.

furent arrachés à la solitude de leur cellule pour, aller grossir les rangs de l'armée visigothique¹. Ils s'y rencontraient avec beaucoup de Romains catholiques dont les sentiments étaient les leurs, et qui souffraient de verser leur sang pour une cause qui semblait se confondre avec celle de l'hérésie. Certes, ces braves gens n'étaient pas des traîtres, et on verra qu'ils surent vaillamment faire leur devoir de soldat ; mais on conviendra qu'une armée ainsi composée ne devait pas être animée de cet enthousiasme qui est la condition de la victoire. On se sentait battu d'avance ; on allait au combat à travers les sourds grondements d'une population qui voyait des ennemis dans ses défenseurs.

Quel contraste que celui des deux armées, et comme il exprimait bien l'opposition des deux régimes politiques ! Dans le camp de Clovis, tout était à l'allégresse : Romains et barbares se serraient avec le même entrain autour d'un chef populaire et aimé. Et comme il avait su s'y prendre pour exalter le courage et le zèle des siens, en leur présentant cette nouvelle expédition comme une espèce de croisade !

Je ne puis supporter, avait-il dit, que ces ariens occupent une bonne partie de la Gaule. Marchons donc contre eux, et, après les avoir battus, soumettons leur terre à notre autorité². Des acclamations unanimes avaient salué ces paroles, et l'on s'était ébranlé.

L'armée franque présentait un beau spectacle on s'y montrait le jeune prince Théodoric, fils aîné de Clovis, qui allait faire ses premières armes sous les yeux du roi, et le prince Chlodéric, héritier présomptif du vieux roi de Cologne, qui avait amené à l'allié de son père les contingents francs de la Ripuarie. Pendant qu'à travers les plaines neustriennes on s'acheminait vers la Loire, les Burgondes, de leur côté, se mettaient en route pour aller prendre le royaume visigoth à revers. Gondebaud lui-même était à la tête de ses troupes ; sous ses ordres, son fils aîné, Sigismond, commandait une partie de l'armée dans laquelle l'élément indigène et catholique était prépondérant. Tous les catholiques de Bourgogne accompagnaient de leurs vœux et de leurs prières l'armée nationale, qui allait contribuer à la délivrance de leurs frères d'Aquitaine, et à l'humiliation d'une puissance hérétique et persécutrice.

Partez heureux, écrivait saint Avitus à Sigismond, et revenez vainqueur. Gravez votre foi sur vos armes, rappelez à vos soldats les promesses divines, et par vos prières forcez le Ciel à vous venir en aide³.

Laissons les Burgondes suivre par les montagnes de l'Auvergne l'itinéraire qui les fera pénétrer dans le Limousin, et attachons-nous à l'armée de Clovis. Arrivée dans la vallée de la Loire à la hauteur d'Orléans, elle avait pris par la chaussée romaine qui longeait la rive droite de ce fleuve, l'avait franchi dans les environs d'Amboise⁴, et de là, laissant à droite la ville de Tours qui devait lui être dévouée depuis longtemps, elle s'était dirigée à grandes journées du côté de Poitiers. Une sévère discipline, bien difficile à faire respecter par une armée de barbares, régnait parmi les soldats. Par un édit royal, publié avant l'entrée en campagne,

¹ *Vita sancti Aviti Eremitæ* (dom Bouquet, III, 390).

² Grégoire de Tours, II, 17. Cf. *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 267.

³ S. Aviti, *Epist.*, 45 (40).

⁴ C'est là, en effet, l'itinéraire le plus court pour aller de Paris à Poitiers ; de plus, la *Vie de saint Dié* parle d'une rencontre de Clovis avec ce saint, qui demeurait à Blois. Je me rallie donc à l'opinion de Pétigny, p. 503, contre Dubos, III, p. 287, et Junghans, p. 87, qui nomment Orléans.

Clovis avait prescrit un respect absolu des personnes et des choses ecclésiastiques. Les prêtres, les clercs de tout rang et leurs familles, les religieux des deux sexes, et jusqu'aux serfs d'église, tous étaient mis sous la protection spéciale du souverain, c'est-à-dire, selon le langage d'alors, dans *la paix du roi*. Quiconque se rendait coupable de violence envers eux ou les dépouillait de leurs biens s'exposait par là même à la plus terrible vengeance¹. Par considération pour son saint patron, le pays de Tours fut mis tout entier sous la protection de cet édit, ou, pour mieux dire, un édit tout spécial défendit aux soldats d'y molester qui que ce fût, et d'y prendre autre chose que de l'herbe et de l'eau. Clovis tua de sa propre main un soldat qui s'était permis d'enlever du foin à un pauvre, disant par manière de plaisanterie que c'était de l'herbe.

Comment, dit le roi, pourrions-nous espérer de vaincre, si nous offensois saint Martin ?²

Clovis donna une autre preuve de sa grande confiance dans le pouvoir du patron de l'église de Tours. Conformément à un usage barbare de cette époque, auquel les chrétiens eux-mêmes recouraient de temps à autre malgré les interdictions des conciles, il voulut que saint Martin rendît un oracle au sujet de l'issue de sa campagne. Ses envoyés allèrent donc, sans que lui-même se détournât de sa route, porter de riches présents au saint de la part de leur maître, dans l'espoir qu'il leur donnerait un signe quelconque de l'avenir. Et, en effet, au moment où ils entraient dans la basilique, le primicier qui dirigeait les chants du chœur faisait exécuter l'antienne suivante : *Seigneur, vous m'avez armé de courage pour les combats, vous avez renversé à mes pieds ceux qui se dressaient contre moi, vous m'avez livré les dos de mes ennemis, et vous avez dispersé ceux qui me poursuivent de leur haine*³. Ces paroles sacrées, qui s'adaptaient si bien à la situation de Clovis, n'était-ce pas saint Martin qui les avait mises dans la bouche des chanteurs, pour donner au roi des Francs un présage de sa victoire ? Les envoyés le crurent, et, pleins de joie, ils allèrent rapporter cette bonne nouvelle à leur maître⁴.

Cependant l'armée franque, quittant la vallée de la Loire, avait pénétré dans celle de la Vienne, et la remontait, cherchant avec ardeur un gué, car Alaric avait fait détruire les ponts et enlever les bateaux⁵. Malheureusement, de fortes pluies avaient grossi la rivière, et, après une journée entière de recherches, il avait fallu camper sur la rive droite. Clovis se mit en prière, et supplia Dieu de lui venir en aide. Et, dit la tradition conservée par Grégoire de Tours, voilà qu'une biche de proportions énormes entra dans la rivière sous les yeux du roi, et, la traversant à gué, montra ainsi à toute l'armée le chemin qu'elle devait suivre⁶. La route de

¹ Voir la lettre de Clovis aux évêques, dans Sirmond, *Concilia Galliaë*, I, p. 176.

² Grégoire de Tours, II, 37.

³ *Psaume XVII*, 40-41.

⁴ Grégoire de Tours, *l. c.*

⁵ Pétigny, II, p. 503.

⁶ Grégoire de Tours, *l. c.* De pareils épisodes étaient fréquents à une époque où les pays étaient moins peuplés et plus giboyeux qu'aujourd'hui. Un gué de l'Isère fut montré par une biche au général Mummolus. Grégoire de Tours, IV, 44. J'ai cité d'autres exemples, les uns légendaires, les autres historiques, dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 215 et suiv. On a souvent placé le passage de la Vienne à Lussac, à cause d'un lieu voisin dit le Pas de la biche ; mais M. Richard nous apprend qu'il y a plusieurs lacs de la biche sur la Vienne, entre autres un à Chinon (*Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, 1888, pp. 62-66.)

Poitiers était ouverte maintenant. Quittant la vallée de la Vienne à partir du confluent du Clain, en amont de Châtellerault, on remonta allègrement cette dernière rivière, sur le cours de laquelle on devait rencontrer Poitiers. Au moment de mettre le pied sur le territoire d'un pays placé sous le patronage de saint Hilaire, le grand adversaire de l'arianisme, Clovis avait ordonné à son armée de respecter le domaine de ce saint aussi religieusement que celui de saint Martin.

Alaric, cependant, était parvenu à grand-peine à rassembler son armée. N'étant pas arrivé à temps, semble-t-il, pour barrer à son adversaire le passage de la Loire ni même celui de la Vienne, il venait de se jeter en avant de Poitiers, pour couvrir cette ville et pour livrer bataille dans les conditions les plus favorables. Au nord de l'antique cité s'étendait une plaine immense, bornée par de profondes forêts, et sillonnée seulement par un petit cours d'eau de volume médiocre, nommé l'Auzance, qui de l'ouest à l'est allait rejoindre la vallée du Clain. Cette plaine était connue par le nom de la seule localité qui se rencontrât dans sa solitude : on l'appelait la champagne de Vouillé¹. C'est tout près de cette localité, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Poitiers, qu'Alaric avait pris position dans un ancien camp retranché occupant une superficie de soixante-quinze hectares, qui avait été, croit-on, un oppidum de l'époque gauloise, et qu'on nomme encore aujourd'hui le camp de Céneret. Cette position, puissamment défendue de trois côtés par l'Auzance, et du quatrième par un retranchement de six cent mètres de longueur, commandait le chemin par lequel devait arriver Clovis².

Poitiers surgissait à l'extrémité méridionale de cette vaste étendue, dont la séparait la vallée de la Boivre. Cette petite rivière, en venant au pied de ses murs se réunir au Clain, isolait de tous côtés le promontoire aux pentes abruptes qui porte la ville, sauf vers le sud-ouest où l'étranglement de la montagne resserrée entre les deux vallées forme une espèce d'isthme qui la relie au reste du plateau. L'ancienne Limonum, enfermée dès le quatrième siècle dans une enceinte romaine, formait au sommet de sa colline une espèce de massif

¹ Ce point doit être noté pour l'intelligence du récit. Le *campus Vocladensis* de Grégoire de Tours II, 37, la *campania Vocladensis* de Frédégaire, III, 21, désignent toute la plaine et non seulement la paroisse actuelle de Vouillé. D'ailleurs, jusqu'en 1790, cette paroisse fut immense et comprit presque la plaine entière, en tout plus de sept mille hectares. Quand donc le *Liber historiæ*, c. 17, nous apprend que la bataille fut livrée *in campo Vogladinse super fluvium Clinno*, il ne faut pas objecter que le village de Vouillé n'est pas situé sur le Clain, car l'auteur ne dit pas cela.

² A. Richard, *Les Légendes de Saint-Maixent et la victoire de Clovis en Poitou*. (*Revue des questions historiques*, t. XXXIII, p. 609) ; *Id.*, *la Bataille de Vouillé* (*Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, 1888, pp. 62-66).

La question du théâtre de la bataille de Clovis contre les Visigoths, qui a fait couler tant d'encre, semblait tranchée depuis la démonstration péremptoire de M. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 576 et suiv., et de M. A. Richard, *o. c.*, et *Revue des questions historiques*, t. XXXIII, qui ont prouvé l'un et l'autre que *Vocladum* doit être identifié avec Vouillé ; aussi m'étais-je rallié purement et simplement à leur avis, après une étude soigneuse de la question et une inspection personnelle des lieux. Depuis lors. M. Lièvre est rentré en lice pour défendre son opinion entièrement isolée qui place *Vogladum* à Saint-Cyr (*Revue historique*, janv.-févr. 1898), mais il aura simplement fourni à M. A. Richard (*La bataille de Vouillé*, Poitiers 1898) et à moi-même (*Revue des questions historiques*, t. LXIV, 1898 p. 172 et suiv.) l'occasion de démontrer l'inanité de sa thèse.

parallélogramme de pierre qui couronnait d'une manière pittoresque les deux vallées, mais sans descendre jusqu'à elles. Les murs, qui avaient six mètres d'épaisseur, étaient garnis de tours nombreuses, clairsemées au nord et au midi, où l'escarpement des pentes servait de défense naturelle, plus rapprochées à l'ouest, où les travaux d'art devaient suppléer à l'insuffisance du terrain. Avec ses temples, ses thermes, ses basiliques, ses arcs de triomphe, son amphithéâtre à vingt mille sièges, et ses trois aqueducs qui la pourvoyaient d'eau fraîche, Poitiers était une des plus belles villes de l'Aquitaine¹ : au quatrième siècle, Ammien Marcellin la mettait au premier rang avec Bordeaux, Saintes et Clermont². Le christianisme y était venu à son tour planter ses édifices, et l'on attribuait à Constantin la fondation de son église cathédrale, dédiée à la Vierge. Le siège de Poitiers avait été orné d'un éclat incomparable par son évêque, saint Hilaire, un des confesseurs intrépides qui, au fort de la tourmente arienne, avaient monté la garde autour du dogme trois fois saint de la Trinité. Ce grand homme reposait à quelque distance de sa ville épiscopale, dans le cimetière auquel il avait confié la dépouille mortelle d'Abra, sa fille bien-aimée, qui, fidèle aux vœux de son père, n'avait voulu avoir d'autre époux que le Christ. Il avait fait élever sur le tombeau de la vierge chrétienne une basilique dédiée aux saints Jean et Paul, mais que les fidèles s'habituèrent à désigner bientôt sous son nom. Elle était située à l'endroit précis où commence l'étranglement du plateau de Poitiers, à quelques centaines de mètres des remparts qu'elle dominait, et sur le penchant septentrional de la colline. De là, elle regardait au loin toute la vaste plaine de Vouillé. Aujourd'hui encore, le voyageur qui arrive par le nord aperçoit la basilique Saint-Hilaire longtemps avant que le reste de la ville ait apparu sur la hauteur.

La nuit tombait lorsque l'armée franque, débouchant dans la plaine où allaient se décider les destinées de l'Europe, arriva en vue des avant-postes d'Alaric, fortifié dans son camp de Céneret. La tente de Clovis fut dressée à la hâte, et les soldats s'éparpillèrent dans leurs bivouacs, pour se préparer par quelques heures de repos rapide à la formidable rencontre du lendemain. Soudain, le roi, dont le regard mesurait l'étendue comme pour demander à cette plaine muette le mot de la grande énigme du lendemain, vit une lumière éblouissante se lever à l'horizon sur le campanile de Saint-Hilaire. C'était, selon l'expression saisissante de l'historien, un phare de feu qui semblait venir dans sa direction, comme pour lui annoncer que la foi d'Hilaire, qui était aussi la sienne, l'assisterait dans sa lutte contre l'hérésie, à laquelle le grand confesseur de Poitiers avait jadis livré tant de combats victorieux³. Toute l'armée fut témoin de ce spectacle, et les soldats s'écrièrent que le ciel combattait pour eux⁴. Aussi cette nuit fut-elle

¹ Ledain, *Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers* (*Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXV.) — Article du même dans *Paysages et monuments du Poitou*, Paris, 1898, t. I.

² Ammien Marcellin, XV, 11.

³ Sur un phénomène de même genre, cf. Grégoire de Tours, *Vitul. S. Juliani*, c. 34, où est racontée la translation des reliques de saint Julien par notre chroniqueur dans l'église du dit saint à Tours. *Referebat autem mihi vir fidelis, qui tunc minus adstabat, cum nos basilicum sunnus ingressi, vidisse se pharum immensi luminis e caelo dilapsam super beatam basilicam descendisse, et deinceps quasi intro ingressa fuisset.*

⁴ Grégoire de Tours, II, 37. Fortunat, *Liber de Virtutibus sancti Hilarii*, 20 et 21, ajoute que Clovis entendit en menu temps une voix qui lui recommandait de hâter l'action, *sed non sine venerabilis loci oratione*, et qu'il se conforma à cette prescription, *diligenter observans et oratione occurrens*. Il semble pourtant bien difficile d'admettre que Clovis

passée dans l'allégresse chez les Francs, pour qui elle était en quelque sorte la veillée de la victoire.

Que se passait-il, cependant, derrière les retranchements du camp de Céneret ? Les causes vaincues n'ont pas d'historien, et aucun annaliste n'a pris la peine de nous faire assister à l'agonie du royaume visigoth. Toutefois un historien byzantin croit savoir qu'Alaric aurait voulu retarder la bataille jusqu'à l'arrivée du secours de Théodoric le Grand, mais que l'impatience de son peuple le força d'en venir aux mains sans attendre les renforts promis. Rien de plus vraisemblable, d'ailleurs, que cette contrainte morale exercée sur leur chef par des guerriers braves et amoureux de gloire, mais sans responsabilité, qui confondaient la prudence et la lâcheté, et qui craignaient de devoir partager avec d'autres l'honneur de la victoire¹. Alaric voyait plus clair dans sa situation' et se rendait compte que le gros de son armée ne partageait pas les dispositions de l'élite. Mais, d'autre part, il était devenu impossible d'ajourner l'heure de l'échéance, et il se décida, quels que fussent ses sentiments intimes, à aller au-devant de la destinée. Peut-être, selon l'ancienne coutume germanique, les deux rois échangèrent-ils encore un défi solennel, et se donnèrent-ils rendez-vous pour le jour suivant.

Le lendemain, de bonne heure, — on était au cœur des longues journées de l'été, — les deux armées se déployèrent en ordre de bataille, et la lutte commença aussitôt. Le lieu précis de l'engagement doit être cherché, selon Grégoire de Tours, à quinze kilomètres de Poitiers, des deux côtés de la chaussée romaine qui allait de cette ville à Nantes et à l'Océan. Les Francs commencèrent par faire pleuvoir de loin une grêle de traits sur leurs adversaires, mais ceux-ci ne répondirent pas avant de pouvoir combattre corps à corps². Alors s'engagea une mêlée sanglante, car les Visigoths étaient un peuple vaillant, et, malgré les sinistres présages qui planaient sur leur cause, chacun dans l'armée d'Alaric voulait faire son devoir. Le roi des Goths avait avec lui son fils Amalaric, enfant âgé de cinq ans ; à côté de Clovis combattaient son fils aîné Théodoric, et Chlodéric, le prince de Cologne. La lutte sans doute se serait prolongée, si elle n'avait été terminée brusquement par la mort de l'un des rois. Comme dans les rencontres de l'âge héroïque, Clovis et Marie se cherchaient dès le commencement de l'action, voulant vider leur querelle par un de ces combats singuliers dans l'issue desquels les barbares voyaient un jugement de Dieu. Alaric tomba, frappé d'un coup mortel ; mais son rival faillit payer cher sa victoire, car deux soldats visigoths, probablement des membres de la bande royale, fondirent à la fois sur lui de droite et de gauche et cherchèrent à le percer de leurs épées. Mais la cuirasse de Clovis était de bonne trempe, et son cheval bien dressé ; il tint tête à ses agresseurs, et donna aux siens le temps d'accourir et de le mettre hors de danger³.

ait été prier dans la basilique Saint-Hilaire avant la bataille, et je me demande si Fortunat a bien rendu la tradition poitevine.

¹ Procope, *Bell. gothic.*, I, 12.

² *Confligentibus his eminus, resistunt cominus illi*. Grégoire de Tours, II, 37. J'ai traduit comme j'ai pu ce passage obscur.

³ *Sed auxilio tam luricæ quam velocis equi, ne periret exemptus est*. Grégoire de Tours, II, 37. Il ne faut pas conclure de ce *velocis equi* que Clovis a pris la fuite, ce qui ne permettrait pas de comprendre *auxilio luricæ*. En réalité, *velox* marque ici l'agilité et la souplesse des mouvements du cheval qui sert à merveille son maître dans sa lutte. Cf. Grégoire de Tours, II, 21 : *Quem Ecdicium miræ velocitatis fuisse multi commemorant*.

La chute d'Alaric fut pour l'armée des Goths le signal d'un sauve-qui-peut éperdu. Prenant au milieu d'eux l'enfant royal menacé de tomber aux mains de l'ennemi, quelques hommes dévoués lui firent un rempart de leurs corps, et, fuyant à bride abattue, furent assez heureux pour l'emporter sain et sauf loin du théâtre du carnage¹. Tout le reste se dispersa dans toutes les directions, ou succomba sous les coups des Francs victorieux. Les Auvergnats venus sous la conduite d'Apollinaire, fils de l'évêque Sidoine, furent presque entièrement exterminés. Le chef parvint à fuir, mais la fleur de la noblesse clermontoise resta sur le carreau², et les vainqueurs, pour entrer à Poitiers, durent passer sur les cadavres de ces braves catholiques, tombés pour la défense des persécuteurs de leur foi. A neuf heures du matin, tout était terminé, et il n'avait pas fallu une demi-journée pour mettre lin à la domination arienne en Gaule. Néanmoins, la rencontre avait été des plus sanglantes, et quantité de monticules disséminés dans la plaine marquèrent, pour les générations suivantes, la place où les victimes de ce drame dormaient sous le gazon³. Clovis alla se prosterner devant le tombeau de saint Hilaire, pour remercier le grand confesseur de la protection qu'il lui avait accordée pendant cette brillante journée ; puis il fit son entrée triomphale dans la ville, acclamé comme un libérateur par la population.

Il avait, on s'en souvient, pris le territoire de Tours et de Poitiers sous sa protection spéciale, par vénération pour les deux grands saints dont lui-même implorait le secours dans cette campagne. Mais, dans l'ivresse de la victoire, ses ordres ne furent pas toujours respectés, et les bandes de soldats isolés qui se répandirent dans les environs, pendant les premiers jours qui suivirent, purent se croire tout permis. Quelques-uns d'entre eux arrivèrent, au cours de leurs pillages, jusqu'au monastère qu'un saint religieux de la Gaule méridionale, nommé Maixent, avait fondé sur les bords de la Sèvre Niortaise⁴. Il y vivait en reclus, dirigeant, du fond de sa cellule, les moines que le prestige de sa sainteté, avait groupés sous sa houlette. Effrayés de l'arrivée des pillards ; ils coururent supplier le saint homme de sortir pour leur enjoindre de se retirer, et, comme il hésitait à rompre sa sévère clôture, ils brisèrent la porte de sa cellule et l'en tirèrent de force. Alors l'intrépide vieillard alla tranquillement au-devant de ces barbares, et leur demanda de respecter le lieu saint. L'un d'eux, dit l'hagiographe, tira son glaive et voulut l'en frapper ; mais le bras qu'il avait levé resta immobile, et l'arme tomba à terre. Ses compagnons, effrayés, se sauvèrent aussitôt, regagnant l'armée pour ne pas éprouver le même sort. Le saint eut pitié de leur camarade ; il lui frotta le bras d'huile bénite, fit sur lui le signe de la

Nam quadam vice multitudinem Gothorum cum decim viris fugasse prescribitur. Grégoire fait allusion ici à l'exploit que nous avons raconté plus haut, et l'on conviendra que cette *velocitas* n'est certes pas celle d'un fuyard.

¹ Grégoire de Tours, II, 37.

² Grégoire du Tours, *l. c.*

³ *Ubi multitudo cadaverum colles ex se visa sit erexisse.* Fortunatus, *Liber de virtutibus sancti Hilarii*, 21.

⁴ V. un épisode tout semblable dans l'histoire de la soumission de l'Auvergne révoltée par Thierry Ier, en 532. *Pars aliqua*, dit Grégoire de Tours (*Virtul. S. Juliani*, c. 13) *ab exercitu separata ad Brivatinsim vicum infesta proripuit*. Et cela, bien que Thierry eût défendu, lui aussi, de piller les biens de saint Julien. On a, dans les deux cas, un exemple de l'espèce de discipline qui régnait dans l'armée franque.

croix, et le renvoya guéri. Voilà comment le monastère de Saint-Maixent échappa au pillage¹.

Pendant que les destinées du royaume visigoth se décidaient dans les plaines de Vouillé, l'armée des Burgondes pénétrait dans le Limousin, et l'un de ses corps, commandé par le prince Sigismond, mettait le siège devant une place forte qu'un écrivain appelle Idunum, et dans laquelle il faut peut-être reconnaître la ville actuelle d'Ahun². La place fut prise d'assaut, et un grand nombre de prisonniers tombèrent aux mains des soldats³. La jonction des deux armées franque et burgonde se fit non loin de là, et les alliés entrèrent bannières déployées dans la capitale des Visigoths. Au bruit de leur arrivée, le concile de Toulouse, qui avait commencé à siéger dans cette ville en conformité des résolutions prises l'année précédente, se dispersa en toute hâte, sans avoir achevé ses travaux et sans avoir pu rédiger ses actes⁴. La ville fut livrée à toutes les horreurs du pillage et de l'incendie⁵, et une grande partie de l'opulent trésor des Visigoths, qu'on n'avait pas eu le temps de mettre en lieu sûr, tomba aux mains de Clovis⁶. Ce trésor était célèbre chez les populations du cinquième siècle ; il avait sa légende, et l'on en racontait mille choses merveilleuses. Là, sous la protection du dragon qui, dans l'épopée germanique, est le gardien jaloux de l'or, brillaient dans l'ombre les émeraudes et les autres bijoux du roi Salomon⁷, tombés au pouvoir des Romains après la prise de Jérusalem par Titus, et enlevés par les Goths après le pillage de Rome. Quoi qu'il faille penser de cette poétique généalogie, il est certain que c'était alors la plus précieuse collection d'objets d'art qui existât en Occident. On y rencontra, avec les dépouilles de la capitale du monde, tout ce que les Goths avaient ramassé au cours des formidables razzias opérées par eux dans les plus belles et les plus riches contrées de la Méditerranée. Les rois de Toulouse aimaient à les visiter presque tous les jours, et à se délecter de la vue de tant de chefs-d'œuvre du luxe et de l'art⁸. Maintenant, il passait en une seule fois dans les mains de l'heureux Clovis. C'était, aux yeux des barbares, le complément indispensable de toute conquête, car la possession d'un royaume était à leurs yeux inséparable de celle du trésor royal.

¹ Grégoire de Tours, II, 37. Sur cet épisode, voir G. Kurth, *les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, pp. 415-422.

² Je sais bien que le nom ancien d'Ahun est Acitodunum ; mais je ne vois pas d'autre localité dont le nom ressemble davantage à Idunum, et puis, le texte du *Vita Epladii* est fort corrompu.

³ *Ex Vita sancti Eptadii* (dom Bouquet, III, 381).

⁴ Krusch, dans la préface de son édition des lettres de Ruricius, à la suite de Sidoine Apollinaire, p. 65, prouve contre Baluze que le concile de Toulouse eut réellement lieu.

⁵ *Tholosa a Francis et Burgundionibus incensa*. Chronique de 511 dans *M. G. H. Auctores antiquissimi*, t. IX, p. 665. On voudrait savoir où Kaufmann, *Deutsche Geschichte* et Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 244, ont vu que Toulouse fut trahie et livrée aux Francs par son évêque Héraclien.

⁶ Grégoire de Tours, II, 37 : *Chlodovechus... cunctos thesauros Alarici a Tholosa auferens*. Selon Procope, *Bell. Goth.*, I, 12, ce trésor était conservé à Carcassonne, et Théodoric le transporta à Ravenne. Je pense que la manière la plus vraisemblable de faire disparaître la contradiction de ces deux témoins, c'est de supposer qu'une partie du trésor avait été réfugiée à Carcassonne avant la bataille de Vouillé.

⁷ Procope, *Bell. Goth.*, I, 12. Il faut remarquer qu'ailleurs le même Procope, *Bell. Vandal.*, lib. II, veut que le trésor de Salomon soit tombé dans les mains de Genséric au pillage de Rome en 455, et emporté à Carthage, d'où Bélisaire l'aurait envoyé à Justinien.

⁸ Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 2.

A Toulouse, les conquérants se partagèrent en trois corps d'armée qui allèrent, chacun dans une direction différente, achever la conquête de la Gaule visigothique. Clovis s'était réservé toutes les cités occidentales, et aussi la région située entre la Garonne et les Pyrénées.

En somme, il restait chargé de la partie la plus difficile de cette tâche : il devait, non seulement donner la chasse à l'ennemi s'il faisait un retour offensif, mais, après en avoir nettoyé les plaines, l'aller chercher dans les retraites montagneuses des Pyrénées, où il était si facile à des poignées d'hommes résolus d'arrêter la marche d'une armée victorieuse. Malheureusement l'histoire est muette sur cette phase de la campagne d'Aquitaine, et nous ne pouvons que par la conjecture en entrevoir les grandes lignes. Laissant derrière lui les villes de Bordeaux, de Saintes et d'Angoulême, qu'il se réservait de prendre au retour, le roi des Francs pénétra directement dans la contrée comprise entre la Garonne et les Pyrénées, que les Romains avaient appelée la Novempopulanie, et qui a pris plus tard le nom de Gascogne. Cette contrée se compose de plusieurs parties fort différentes. Le long de l'Océan, depuis Bordeaux jusque vers Bayonne, ce sont des plaines basses et marécageuses dans lesquelles on ne rencontrait alors qu'une population clairsemée et peu de villes. Plus loin, les terres se relèvent, faisant comme un vaste effort pour supporter le gigantesque massif des Pyrénées, du haut desquelles d'innombrables rivières se précipitent à travers de fertiles vallées vers la Garonne et vers l'Adour. Enfin, on pénètre dans les régions montagneuses et d'accès difficile, où nichaient de tout temps quantité de petites peuplades énergiques et amoureuses de leur liberté. Ici, pour peu que la population lui fût hostile, l'armée conquérante devait se résigner à tous les ennuis et à toutes les péripéties d'une guerre de montagne : occuper chaque poste l'un après l'autre, s'éparpiller en une multitude de corps, être toujours sur le qui-vive pour surveiller l'ennemi invisible que chaque rocher, chaque détour du chemin pouvait brusquement jeter sur vous.

Dans quelle mesure Clovis parvint-il à triompher de ces obstacles ? Un chroniqueur du septième siècle croit pouvoir nous apprendre qu'il conquiert le pays entier jusqu'aux Pyrénées¹ ; mais, en y regardant de près, on est tenté de croire qu'il ne fit reconnaître son autorité que dans la basse Novempopulanie. Nous voyons, par un document digne de foi, qu'à la fin de son règne les villes d'Eauze, Bazas, Auch, étaient en son pouvoir, et nous savons d'autre part qu'il était également maître du Bordelais. Mais, chose étrange, lorsqu'en 511 il réunit au concile d'Orléans les évêques de la Gaule, ceux des diocèses montagneux échelonnés au pied des Pyrénées manquaient en masse au rendez-vous : on n'y rencontrait ni Couserans, ni Saint-Bertrand de Comminges, ni Tarbes, ni Oléron, ni Bérarn, et l'on y eût cherché vainement les évêques de Dax, de Lectoure, d'Aire et d'Agen. Or tous ces diocèses, à part les deux derniers, avaient été représentés cinq ans auparavant au concile d'Agde. N'avons-nous pas le droit d'en conclure que, tout au moins à la date de 511, les populations gasconnes défendaient encore, contre le vainqueur des Visigoths, une indépendance avec laquelle Charlemagne lui-même se vit obligé de compter² ?

¹ Frédégaire, III, 24. Roricon (dom Bouquet, p. 18) sait même que Clovis arriva jusqu'à Perpignan, détruisant villes et châteaux et emportant un butin immense.

² C'est l'opinion de Fauriel, II, pp. 72 et 73, ainsi que de Pétigny, II, p. 556. Il serait dangereux d'aller plus loin, et de chercher, comme fait Bonnet, *Die Anfänge des karolingischen Hauses*, p. 197, qui veut absolument voir le Ligeris de la Loi salique dans la Leyre, petit cours d'eau du bassin d'Arcachon, à limiter à cette rivière les conquêtes de

Il semble cependant que tout le monde, en Novempopulanie, n'était pas opposé à la conquête franque. D'après des récits d'ailleurs fort vagues et peu garantis, saint Galactorius, évêque de Bérarn (aujourd'hui Lescaur), aurait combattu vaillamment à la tête de son peuple contre les Visigoths, aux environs de Mimizan, non loin de l'Océan Atlantique. Fait prisonnier, et sommé d'abjurer la Foi catholique, il aurait préféré la mort à l'apostasie. Si ce récit est exact, au moins dans son ensemble, l'événement se sera passé au plus tôt en 507, car en 506 nous voyons que Galactorius vivait encore : sa signature se trouve au bas des actes du concile d'Agde. Et dès lors il devient difficile de nier qu'il ait été à la tête d'une troupe de partisans qui prêtaient main-forte à Clovis. Les textes nous disent, il est vrai, qu'il périt pour avoir refusé d'abjurer la foi catholique ; mais que peut-on croire d'une telle assertion ? Depuis les dernières années, les Visigoths avaient renoncé aux persécutions religieuses, et ce n'est pas après la bataille de Vouillé qu'ils devaient penser à les reprendre. Si donc on peut se fier au récit en cause, il est probable qu'ils auront voulu, en faisant périr Galactorius, le châtier de sa rébellion plutôt que de sa religion¹. Au surplus, l'obscurité qui est répandue sur cet épisode ne permet pas de présenter ici autre chose que des hypothèses.

La fin tragique de Galactorius prouverait dans tous les cas que les Visigoths n'avaient pas entièrement désespéré de la fortune. Clovis rencontra de la résistance, et il ne crut pas devoir perdre du temps à la briser. Au lieu de forcer les défilés à un moment où la saison était déjà avancée, et peu désireux d'user ses efforts à s'emparer de quelques rochers, il aura provisoirement abandonné les peuplades pyrénéennes à elles-mêmes, et sera venu mettre la main sur une proie plus importante. Bordeaux, l'ancienne capitale des Goths, le port le plus considérable de la Gaule sur l'Atlantique, valait mieux que toutes les bicoques des Pyrénées, et il lui tardait d'en déloger les ennemis. Ceux-ci étaient nombreux dans cette ville ; lorsqu'il s'en fut rendu maître, nous ne savons comment, il en chassa tous ceux qui n'étaient pas tombés les armes à la main, et il y établit ses quartiers d'hiver². En ce qui le concernait, la campagne de 507 était finie.

Pendant que Clovis soumettait l'occident, son fils Théodoric allait prendre possession des provinces orientales de la Gothie. C'étaient, en revenant de Toulouse vers le nord, l'Albigeois, le Rouergue et l'Auvergne, y compris, sans doute, le Gévaudan et le Velay, qui étaient des dépendances de cette dernière, en un mot, tout ce que les Visigoths avaient occupé le long des frontières de la

Clovis. Bonnet veut aussi, bien à tort, que Toulouse ait été reperdu par les Francs et reconquis par Ibbas : on ne s'expliquerait pas autrement, selon lui, l'absence de l'évêque de Toulouse au concile d'Orléans. C'est là abuser d'un indice dont je crois avoir fait un usage légitime ci-dessus, M. Barrière-Flavy, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 29, n'est pas moins téméraire en plaçant la limite des Francs et des Visigoths, après 508, entre Toulouse et Carcassonne, dans le Lauraguais, où il trouve une ravine qui aurait fait la frontière.

¹ Sur saint Galactorius, voir P. de Marra, *Histoire du Béarn*, Paris, 1640, p. 68, et *Acta Sanct.*, 27 juillet, t. VII, p. 434. Les Bollandistes, il est vrai, ne veulent admettre d'autre cause de la mort du saint que son refus d'abjurer ; mais il est difficile d'être si affirmatif. Un mémoire de M. H. Barthety, *Étude historique sur saint Galactoire, évêque de Lescaur*, Pau, 1878, in-12°, ne nous apprend rien de nouveau.

² Grégoire de Tours, II, 37. Je ne sais quels sont les modernes qui, au dire d'Adrien de Valois, I, p. 267, prétendent que les Visigoths tentèrent de nouveau la fortune des combats dans le voisinage de Bordeaux, au lieu dit *Camp des ariens*, et qu'ils furent défaits une seconde fois.

Burgondie¹. Il n'y paraît pas avoir rencontré de grandes difficultés. Les Visigoths n'avaient jamais été fort nombreux dans ces contrées montagneuses, les dernières qu'ils eussent occupées en Gaule, et dont la population leur avait opposé en certains endroits une résistance héroïque. Les sentiments ne s'étaient pas modifiés dans le cours d'une génération écoulée depuis lors. Les soldats de Clermont s'étaient, il est vrai, bravement, conduits à Vouillé ; mais, maintenant que le sort des combats s'était prononcé pour les Francs, nul ne pouvait être tenté de verser sa dernière goutte de sang pour une cause aussi odieuse que désespérée².

Quant à Gondebaud, il avait eu pour mission de donner la chasse aux Visigoths de la Septimanie, et de rejeter au delà des Pyrénées les débris de cette nation. Poussant droit devant lui pendant que les princes francs s'en allaient à droite et à gauche, Gondebaud pénétra dans Narbonne. Là, un bâtard du feu roi, du nom de Gésalic, profitant de l'enfance de l'héritier présomptif, s'était proposé pour souverain aux Visigoths démoralisés, et ceux-ci, dans leur impatience de retrouver un chef, n'avaient pas hésité à le mettre à leur tête, sans se préoccuper de ce que devenait le jeune Amalaric. Mais Gésalic n'était pas de taille à soutenir les destinées croulantes de son peuple. Sa lâcheté et son ineptie éclatèrent bientôt au grand jour, et lorsque les Burgondes arrivèrent, l'usurpateur s'enfuit honteusement³. Le roi des Burgondes, maître du pays, alla ensuite faire sa jonction avec le jeune Théodoric, qui, sans doute par le Velay et le Gévaudan, venait concerter ses opérations avec lui en vue de la suite de la campagne⁴.

Les résultats acquis au moment où l'hiver de 507 vint mettre fin aux hostilités étaient plus beaux que l'on n'eût osé l'espérer. A part quelques villes isolées, les Visigoths ne possédaient plus en Gaule que les rivages de la Provence, entre le Rhône et les Alpes, et quelques postes sur la rive droite de ce fleuve ; car, si les montagnards des Pyrénées tenaient encore, c'était par esprit d'indépendance et non par fidélité à leurs anciens tyrans. Mais que valait pour les vaincus la

¹ Grégoire de Tours, *l. c.*

² Voilà tout ce qu'on peut légitimement supposer. Décider que les villes durent se livrer elles-mêmes aux Francs, sans autre preuve que les persécutions dirigées contre les évêques par les Visigoths, est un mauvais raisonnement. D'ailleurs, les rares témoignages de l'histoire nous apprennent tout le contraire : Toulouse fut pris et incendié, Angoulême dut être assiégé au moment où la cause des Visigoths était entièrement ruinée, le château d'Idunum dut être pris d'assaut. De ce que, vingt ans après, Rodez, reconquis dans l'intervalle par les Visigoths, accueillit avec enthousiasme les Francs qui vinrent la reprendre (*ex Vita sancti Dalmasii*, dom Bouquet, III, 420), Augustin Thierry croit pouvoir induire que, en 507, peu de villes résistèrent à l'invasion, la plupart étaient livrées par leurs habitants ; ceux dont la domination arienne avait blessé ou inquiété la conscience travaillaient à sa ruine avec une sorte de fanatisme, tout entiers à la passion de changer de maîtres. (*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, livre I.) Rien de tout cela ne trouve sa justification dans les textes : il n'y a ici qu'une idée préconçue.

³ Isidore, *Hist. Goth.*, c. 37. Vic et Vaissette, p, 248, suivis par beaucoup d'autres, veulent que Gésalic ait traité avec Clovis. Mais je ne lis rien de pareil dans le passage de Cassiodore (*Variar.*, V, 43), sur lequel ces auteurs s'appuient.

⁴ La chronique de 511 commet ici une erreur qu'il suffira de relever en passant : *Occisus Alaricus rex Gothorum a Francis. Tolosa a Francis et Burgundionibus incensa, et Barcinona a Gundefade rege Burgundionum capta, et Geseleicus rex cum maxima suorum clade ad Hispanias regressus est. M G. H. Auctor. antiquiss.*, t. IX, p. 667. Il est évident qu'il faut lire *Narbona* au lieu de *Barcinona*.

Provence, désormais détachée du royaume par la perte de Narbonne, et qu'ils ne pouvaient ni défendre efficacement ni même désirer de garder ? D'ailleurs, elle semblait faite pour d'autres maîtres. Les Burgondes avaient hâte de pénétrer enfin dans ces belles contrées, qu'ils avaient si longtemps regardées avec convoitise, et que la fortune des armes venait, semblait-il, de leur livrer. Il n'est pas douteux, en effet, que la Provence ne fût le prix dont les Francs allaient payer l'utile coopération de Gondebaud.

On peut se demander s'il n'y avait pas, de la part du roi franc, un calcul insidieux dans cette répartition des provinces. Tout ce qui avait été conquis pendant la campagne de 507 était resté à Clovis, même les villes que Gondebaud avait prises seul, même les contrées voisines de la Bourgogne, où il aurait été si naturel de donner des agrandissements à celle-ci ! N'était-ce pas pour enlever à Gondebaud jusqu'à la possibilité de s'étendre de ce côté qu'on l'avait envoyé prendre Narbonne, tandis que le fils de Clovis était venu soumettre à l'autorité de son père le Rouergue, la Gévaudan, le Velay, l'Auvergne, en un mot, toute la zone qui confinait au royaume de Gondebaud ? Il est vrai qu'on lui promettait une compensation magnifique : la belle Provence, cet Éden de la Gaule, cette porte sur la Méditerranée ne valait-elle pas plus que les gorges des Cévennes ? Mais la Provence restait à conquérir, et c'est au moment de faire cette difficile conquête que Clovis, regardant la guerre comme terminée, partait de Bordeaux et prenait le chemin du retour !

Le roi des Francs, en quittant la grande cité qui lui avait donné l'hospitalité pendant l'hiver, y laissait une garnison pour y affermir son autorité, preuve qu'elle avait besoin de ce renfort, et qu'on se remuait encore du côté de la Novempopulanie. Il est probable que le retour eut lieu par les trois grandes cités qui n'avaient pas encore reçu la visite des Francs : Saintes, Angoulême et Bourges. Nous savons que Saintes ne fut pas prise sans difficulté, et que là, comme à Bordeaux, le roi fut obligé de laisser une garnison franque¹. Angoulême opposa également de la résistance, et, si l'on se souvient qu'à ce moment la domination visigothique était à peu près entièrement balayée de toute la Gaule, on conviendra que les Goths de cette ville avaient quelque courage, ou les indigènes quelque fidélité. Mais un événement qui n'est pas rare dans l'historiographie de cette époque vint encore une fois à l'aide de l'heureux Clovis : les murailles de la ville croulèrent devant lui, et l'armée franque y entra sans coup férir². Était-ce l'effet d'un de ces tremblements de terre que les annales du vie siècle nous signalent différentes fois en Gaule, ou bien la vieille enceinte, mal entretenue, manquait-elle de solidité ? On ne sait, mais les populations ne se contentèrent pas d'une explication si naturelle, et elles voulurent que la Providence elle-même fût intervenue pour renverser par miracle, devant le nouveau Josué, les remparts de la nouvelle Jéricho. Clovis entra dans la ville par cette brèche miraculeuse, en chassa les Goths et y établit les siens³. Une

¹ *In Sanctonico et Burdigalinsē Francos precepit manere ad Gothorum gentem delendam, Liber historiæ*, c. 17. — La *continuatio Havniensis* de Prosper contient, sous l'année 496, cette ligne énigmatique : *Alaricus anno XII regni sui Santones obtinuit*. On en retiendra, dans tous les cas, que Saintes a été disputé.

² Grégoire de Tours, II, 37.

³ *Tunc, exclusis Gothis, urbem suo dominio subjugavit*. Grégoire de Tours, II, 37. Selon Hincmar (*Acta Sanctorum*, t. I d'octobre, p. 154 B), et Aimoin, I, 22 (dom Bouquet, t. III, p. 42), les Goths furent massacrés. Roricon, p. 18 (dom Bouquet, t. III) embellit tout cela selon son procédé ordinaire, et A. de Valois, t. I, p. 298, a tort de croire que cet

légende ajoute que le roi, sur le conseil de son chapelain saint Aptonius, avait fait élever en vue de la ville des reliques de Notre-Seigneur, et qu'instantanément les murailles s'écroulèrent. Pour récompenser Aptonius, Clovis, devenu maître de la ville, après en avoir chassé l'évêque arien, l'y aurait intronisé à la place de celui-ci, et contribué à l'érection de la cathédrale¹.

D'Angoulême, Clovis revint par Poitiers, et de là il arriva à Tours. Selon toute apparence, ce n'était pas la première fois qu'il mettait le pied dans cette ville fameuse, à laquelle le tombeau de saint Martin faisait alors une célébrité sans pareille dans la Gaule entière.

Tours était un municpe romain de dimensions médiocres, dont la massive enceinte circulaire subsiste encore aujourd'hui aux environs de la cathédrale Saint-Gatien, et qu'un pont de bateaux mettait en communication avec la rive droite de la Loire. La vie chrétienne y avait commencé dès avant les persécutions ; mais c'est seulement après la paix religieuse qu'on avait pu fonder au milieu de la ville le premier sanctuaire, bâti sur l'emplacement de la maison d'un riche chrétien. Quand saint Martin était venu, Tours et son diocèse avaient été transformés rapidement par son fécond apostolat. La cathédrale avait été agrandie, des églises rurales élevées dans les principales localités avoisinantes, un monastère, Marmoutier, avait surgi dans les solitudes sur l'autre rive ; le paganisme avait été totalement exterminé, et la Touraine jouissait d'un degré de civilisation bien rare à cette époque dans la Gaule centrale. Mort, saint Martin continua de présider à la vie religieuse de son diocèse, qui se concentrait autour de son tombeau, et y attirait d'innombrables pèlerins.

Ce tombeau se trouvait à dix minutes à l'ouest de la ville, le long de la chaussée romaine. Il fut d'abord recouvert d'un modeste oratoire en bois, que l'évêque saint Perpet, au Ve siècle, remplaça par une spacieuse basilique. L'érudition moderne a reconstitué le plan de ce sanctuaire fameux. C'était une basilique à la romaine, avec une abside en hémicycle au fond, et, de chacun des deux côtés longs, deux étages de colonnes dont le premier était supporté par une architrave, et qui reliaient les nefs latérales à celle du milieu. Le transept était éclairé par une tour-lanterneau surmontée d'un campanile. Le corps du saint gisait à l'entrée du chœur, les pieds tournés vers l'Orient, la tête regardant l'autel ; ses successeurs dormaient autour de lui dans des *arcosolium* qui reçurent, au Ve et VIe siècle, la plupart des évêques de Tours. Tous les murs étaient ornés d'inscriptions poétiques dues à Sidoine Apollinaire et à Paulin de Périgueux, qui les avaient composées à la demande de saint Perpet. Ainsi les derniers accents de la poésie classique magnifiaient le confesseur, pendant que les cierges et les lampes flambaient en son honneur autour de sa tombe, et que la foule des malheureux et des suppliants, prosternée devant l'autel, l'invoquait

auteur reproduit ici une source ancienne. Sur l'interprétation du fait, je ne saurais être d'accord avec M. Malnory, qui écrit : *Angoulême, dit Grégoire de Tours, vit tomber ses murs à l'aspect de Clovis : cela veut dire, sans doute que le parti catholique romain lui en ouvrit les portes. Saint Césaire*, p. 68. Il n'y a, selon moi, à moins d'admettre le miracle, que deux manières d'expliquer le fait : ou bien il y a eu un événement naturel qui a été regardé comme miraculeux, ou bien nous sommes en présence d'une invention pure et simple. Si les catholiques avaient livré la ville au roi, ils s'en seraient vantés, et Grégoire l'aurait su.

¹ *Historia Pontificum et comitum Engolismensium*, dans Labbe, *Bibliotheca nova manuscriptorum*, t. II, p. 219.

avec ferveur, et entretenait dans le lieu saint le bourdonnement vague et confus d'une prière éternelle.

Devant l'entrée occidentale de l'édifice, un atrium ou cour carrée servait de vestibule à l'église : il était entouré de portiques et de bâtiments de toute espèce, notamment de cellules où les pèlerins étaient admis à passer la nuit. Des croix de pierre, des édicules contenant des reliques, de petits monuments élevés en mémoire de guérisons miraculeuses garnissaient le pourtour. Cette cour, qui participait de l'immunité du lieu saint et qui avait comme lui le droit d'asile, était le rendez-vous de la foule des fidèles et des simples curieux. Les marchands s'y tenaient auprès de leurs établis, et faisaient de leur mieux pour attirer la clientèle ; les pèlerins, assis à l'ombre des hautes murailles, y consumaient leurs provisions ; des amuseurs populaires groupaient autour d'eux des auditoires peu exigeants qui s'égayaient de leurs récits ou de leurs gestes, et une animation assez profane, tempérée pourtant par le respect du lieu saint, y distrayait de la ferveur et des supplications de l'intérieur¹.

Tel était ce sanctuaire, l'un des grands centres de la prière humaine, un des foyers les plus ardents de la dévotion catholique. Entouré dès lors d'une agglomération naissante, et visité par des flots de pèlerins de tous pays, il constituait comme une Tours nouvelle à côté de la première, qu'il vivifiait et qu'il contribuait à enrichir. Clovis y était ramené par la reconnaissance, par la piété, par un vœu peut-être, et aussi par cet intérêt particulier, fait de curiosité et d'admiration, qu'inspirent toujours les grandes manifestations de la vie religieuse des peuples. Sa première visite fut donc pour le tombeau du saint ; il y fit ses dévotions et combla l'église de riches présents. Selon un pieux usage de cette époque, il avait notamment donné son cheval de guerre à la mense des pauvres de l'église, sauf à le racheter presque aussitôt. La légende rapporte que lorsqu'il offrit, pour prix de rachat, l'énorme somme de cent pièces d'or, la bête ne voulut pas bouger de l'écurie : il fallut que le roi doublât le chiffre pour qu'elle consentît à se laisser emmener. Alors Clovis aurait dit en plaisantant :

Saint Martin est de bon secours, mais un peu cher en affaires².

Voilà, probablement, le premier bon mot de l'histoire de France : il a l'authenticité de tous les autres.

Une grande nouvelle attendait Clovis à Tours, ou vint l'y rejoindre peu de temps après son entrée dans cette ville. Satisfait de la campagne de son allié, et voulant resserrer les liens qui l'unissaient à lui, l'empereur Anastase lui envoyait les insignes du consulat honoraire. C'était une distinction des plus enviées, car les dignités honoraires avaient le même prestige que les effectives, et la remise

¹ Une restitution de la basilique Saint-Martin a été tentée plusieurs fois ; la plus célèbre est celle de Jules Quicherat, publiée dans la Revue archéologique, 1869 et 1879, et rééditée dans les Mélanges d'archéologie et d'histoire du meule auteur. (Cf. Lecoy, *Saint Martin*, p. 468 et suiv.) Depuis lors, de nouvelles recherches, appuyées sur des fouilles récentes, ont fait faire un pas à la connaissance du monument et modifié sur quelques points les conclusions de Quicherat. Voir un aperçu de ces derniers travaux dans l'article de M. de Grandmaison (*Bibliothèque de l'école des Chartres*, t. LIV, 1893). Je me suis rallié, sur plusieurs points, aux vues de M. de Lasteyrie dans son mémoire intitulé : *L'église Saint Martin de Tours. Étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du cinquième au onzième siècle (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Lettres*, t. XXXIV, 1892).

² *Liber historiæ*, c. 17.

des insignes était entourée d'un cérémonial imposant. Le roi reçut l'ambassade byzantine dans la basilique de Saint-Martin, et se laissa offrir successivement le diplôme consulaire enfermé dans un diptyque d'ivoire, la tunique de pourpre, le manteau ou chlamyde de même couleur, et enfin le diadème d'or¹. Puis il remercia, les ambassadeurs, revêtit la tunique et la chlamyde, se coiffa du diadème, monta à cheval à la porte de l'*atrium*², et de là s'achemina solennellement, au milieu d'un grand cortège, jusqu'à la cathédrale, jetant de l'or et de l'argent au peuple accouru pour assister à un spectacle aussi pompeux.

Cette grandiose démonstration laissa un souvenir durable dans l'esprit des populations du pays, encore profondément pénétrées de souvenirs romains. Clovis, glorifié par l'empereur, et apparaissant aux yeux de ses nouveaux sujets avec tout l'éclat de la pourpre impériale, ce n'était plus le barbare qu'un hasard heureux avait rendu maître du pays, c'était, pour tous ceux qui avaient gardé le culte de l'Empire, le représentant du souverain légitime, et, pour tout le monde, l'égal de la plus haute autorité de la terre. Ses sujets ne pouvaient se défendre d'un certain orgueil patriotique en voyant leur souverain revêtu d'un titre qui continuait d'imposer aux hommes. Dès ce jour, dit Grégoire de Tours, on donna à Clovis les noms de consul et d'auguste³. Et l'hymne barbare qui sert de prologue à la Loi Salique fait sonner bien haut le titre de proconsul qu'il attribue au roi des Francs, dans la même tirade où il oppose avec fierté les Francs aux Romains. Tant il est vrai que le prestige des institutions survit à leur puissance, et que les hommes ne sont jamais plus vains d'une dignité que lorsqu'elle est devenue absolument vaine !

Il serait d'ailleurs erroné de soutenir, comme l'ont fait quelques historiens, que c'est le consulat honoraire de Clovis qui seul a fait de lui le souverain légitime de la Gaule. La cérémonie n'avait eu cette portée pour personne. Ni Anastase n'entendait investir Clovis d'un pouvoir royal sur la Gaule, ni Clovis n'aurait voulu se prêter à une cérémonie qui aurait eu cette signification. Les Gallo-romains connaissaient trop bien la valeur du consulat pour s'y tromper ; quant aux Francs, ils étaient sans doute de l'avis de leur roi, et trouvaient avec lui que, comme on disait au moyen âge, il ne relevait son royaume que de Dieu et de son épée.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans essayer de répondre à une question : Que devinrent les Visigoths d'Aquitaine après la conquête de leur pays par les Francs ?

¹ *Igitur ab Anastasio imperatore codecillos de consolato accepit, et in basilica beati Martini tunica blattea indutus et clamide, imponens vertice diademam... et ab ea die tamquam consul aut augustus est vocitatus.* Grégoire de Tours, II, 38. Le *Liber historiæ*, c. 47, et Hincmar, *Vita sancti Remigii* (dom Bouquet, III, p. 379, reproduisent Grégoire de Tours. Le grand prologue de la Loi salique donne à Clovis le titre de proconsul (Pardessus, *Loi salique*, p. 345). Aimoin (I, 22) croit savoir que Clovis reçut le titre de *patricius Romanorum* (dom Bouquet, III, p. 42), et Roricon (dom Bouquet, III, p. 19) dit : *et non solum rex aut consul sed et augustus ab eodem imperatore jussus est appellari.* Il est inutile de dire qu'on doit purement et simplement s'en tenir à Grégoire de Tours. Pour l'inscription runique de La Chapelle-Saint-Éloi, où Clovis est appelé *Konung Chloundoovig consoul* (Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, p. 215), c'est une indigne supercherie.

² L'*atrium* lui-même étant un endroit sacré, on n'y montait pas à cheval. Voir Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, c. 60.

³ Grégoire de Tours, II, 38.

Ils furent exterminés, répond avec assurance un chroniqueur du huitième siècle. Clovis laissa des garnisons franques dans la Saintonge et dans le Bordelais pour détruire la race gothique¹. Et Grégoire de Tours, plus autorisé, nous apprend que Clovis, maître d'Angoulême, en chassa les Goths². Ces témoignages sont formels, et ils reçoivent une remarquable confirmation de ce fait qu'à partir de 508, on ne trouve plus de Visigoths ou du moins plus d'ariens en Gaule. Il semble qu'en réalité l'extermination de ce peuple ait été complète.

Ne nous hâtons pas, toutefois, de tirer une pareille conclusion. Si peu nombreux qu'on les suppose en Aquitaine, si sanglantes qu'on se figure les hécatombes du champ de bataille et les violences du lendemain, il n'est pas facile d'exterminer tout un peuple. Combien ne dut-il pas rester, dans les provinces, de familles visigotiques enracinées dans le sol, pour qui l'émigration était impossible, et qui durent chercher à s'accommoder du régime nouveau ! Un moyen s'offrait à elles : abjurer l'hérésie et se faire recevoir dans la communion catholique. Elles s'empressèrent d'y recourir, et nous voyons que dès les premières années qui suivirent la conquête, elles abjurèrent en masse. Le clergé arien donna l'exemple du retour à la vraie foi, et les fidèles suivirent. L'Église accueillit avec joie et empressement ces enfants prodiges de l'hérésie. Elle leur facilita le retour en permettant aux évêques de laisser à leurs prêtres, s'ils en étaient dignes, leur rang hiérarchique après une simple imposition des mains, et elle consentit à ce que leurs sanctuaires fussent affectés au culte catholique³. Il y eut donc très peu de changement ; car, en dehors des sectaires fanatiques pour qui l'hérésie était un instrument de domination, personne n'était attaché à l'arianisme, et la plupart des ariens ignoraient la vraie nature du débat sur le Verbe, qui passionnait les théologiens. Ainsi tomba la fragile barrière qui séparait en deux camps opposés les chrétiens de la Gaule, et il n'y eut plus qu'un bercail et un pasteur⁴.

L'État imita la générosité de l'Église. Il n'est dit nulle part quelle fut la condition politique des Visigoths convertis ; il n'est pas même dit quelle fut celle des Aquitains catholiques. Mais tout nous amène à conclure que ces conditions furent identiques, et nous savons déjà que les Aquitains suivirent celle de tous les autres hommes libres du royaume de Clovis. Ils acquirent d'emblée, et par le seul fait de leur passage sous son autorité, le nom, la qualité et les droits des Francs. Le titre de Franc avait été, à chaque extension de la puissance franque, conféré libéralement à tous les hommes libres du pays conquis. Il en fut encore

¹ *Liber historiæ*, c. 17.

² *Tunc exclusis Gothis urbem suo dominio subjugavit*. Grégoire de Tours, II, 37.

³ 10. *De clericis ab hæresi conversis et de basilicis Gothorum*. — *De hæreticis clericis, qui ad fidem catholicam plena fide ac voluntate venerunt, vel de basilicis quas in perversitate sua Gothi hactenus habuerunt id censuimus observari, ut si clerici fideliter convertuntur, et fidem catholicam integre confitentur, vel ita dignam vitam morum et actuum probitate custodiunt, officium quo eos episcopus dignos esse censuerit, cum impositæ manus benedictione suscipiant, et ecclesias simili, quo nostræ innovari solent, placuit ordine consecrari*. Concile d'Orléans en 511, dans Sirmond, *Concilia Galliæ*, I, p. 480. Le concile d'Épaone en 517, canon 33, tranche la question des sanctuaires ariens dans un sens opposé (Sirmond, *o. c.*, I, p. 200) ; mais il avait pour cela des raisons spéciales qui sont en partie déduites dans une lettre de saint Avitus, *Epist*, 7 (6), en partie restées dans sa plume et faciles à deviner.

⁴ Dahn, *Die Koenige der Germanen*, V, p. 114, invoque des noms comme Amalarius et Alaricus pour établir qu'il y avait encore des Goths en Aquitaine. Je ne saurais me rallier aux considérations archéologiques de M. de Baye, dans *Bulletin et Mémoires de la société archéologique et historique de la Charente*, 6e série, t. I (1890-91).

de même cette fois. Tous les Aquitains, qu'ils fussent Romains ou barbares, entrèrent dans la participation de la nationalité franque. Aucune distinction ne fut jamais faite, sous le rapport des droits politiques, entre ces diverses catégories de Francs, quelle que fût leur origine. Saliens, Saxons, Romains d'Aquitaine ou Romains de la Gaule septentrionale, Visigoths convertis, tous sans exception se trouvèrent réunis sous le patronage de ce nom. Clovis fut le roi de tous, et une large égalité, reposant sur l'unité de religion et sanctionnée par une prudente politique, régna dès le premier jour entre Francs de race et Francs naturalisés. On n'a jamais vu, dans les temps barbares, une conquête se faire dans de telles conditions. Clovis conquiert le sceptre de l'Aquitaine ; mais l'Aquitaine conquiert la nationalité franque et la pleine égalité avec ses vainqueurs.

IV. — LA GUERRE DE PROVENCE.

La conquête de l'Aquitaine était achevée. Une série d'engagements victorieux avait fait entrer l'armée coalisée des Francs et des Burgondes dans toutes les capitales des Visigoths : à Toulouse, à Bordeaux et à Narbonne. Ils venaient de descendre dans la vallée du Rhône, et d'arrêter leur plan de campagne pour la fin de l'année 508. Il s'agissait de couronner l'expédition par la conquête de la Provence, part destinée vraisemblablement aux Burgondes, qui avaient vaillamment combattu et qui restaient les mains vides.

Cette part allait être belle, moins par l'étendue territoriale que par la valeur exceptionnelle du site et du sol. Dans toute la Gaule méridionale, il n'y avait pas de province plus riche et plus prospère que l'étroite mais opulente région comprise entre le Rhône, la Durance, les Alpes et la mer. C'était, sans contredit, le plus beau fleuron de la couronne des Visigoths, qui avaient mis un acharnement sans bornes à la conquérir. Les Burgondes se réjouissaient d'avance à la pensée qu'une proie si opulente et si longtemps convoitée allait enfin tomber dans leurs mains. La Provence devait leur ouvrir la mer, les mettre en communication avec toutes les plages de la Méditerranée, verser sur leurs marchés, par le port de Marseille, les richesses du monde oriental. C'était un nouvel avenir qui commençait pour ce peuple, jusque-là resserré dans ses frontières entre des voisins jaloux, et comme refoulé dans les montagnes de l'Helvétie et de la Savoie :

A la vérité, il y avait encore, sur la rive droite du Rhône, quelques villes qui n'avaient pas ouvert leurs portes aux vainqueurs. De ce nombre était Nîmes, qui avait fortifié son amphithéâtre et qui se préparait à faire une vigoureuse résistance¹, et Carcassonne, qui, si l'on en peut croire Procope, abritait derrière ses hautes murailles les restes du trésor d'Alaric². Le *castrum* d'Ugernum, aujourd'hui Beaucaire sur le Rhône, était également occupé par une garnison visigothique restée en communication, au moyen du fleuve, avec la grande ville d'Arles, qui était comme le solide verrou mis à la porte de la Provence menacée³. On pouvait masquer Nîmes et Carcassonne, qui devaient suivre la destinée du reste du pays ; mais, pour devenir les maîtres de la belle région qui s'étendait sur la rive gauche, il était indispensable de mettre la main sur sa métropole.

Somme toute, la conquête de la Provence était une entreprise plus difficile qu'on ne l'eût pu croire à première vue. Les populations de ce pays n'avaient pas pour les Francs l'engouement que manifestaient pour eux les habitants des deux Aquitaines ; elles n'étaient nullement disposées à les accueillir comme des libérateurs, et elles ne remuèrent pas à leur approche. Contrée foncièrement romaine, la Provence confondait dans le même mépris tous les barbares ; les Francs et les Burgondes lui répugnaient autant que ses maîtres visigoths. Elle sentait son repos et sa félicité troublés par des guerres dont elle était l'enjeu, et elle en voulait aux conquérants qui lui apportaient tant de maux. Les Visigoths, au moins, étaient acclimatés, et leurs tracasseries confessionnelles semblaient

¹ Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, Paris, 1744, t. I, p. 75.

² Procope, *De Bello gothico*, I, 12.

³ *Vita sancti Cæsarii*, I, 15, dans Mabillon, *Acta Sanctorum*, I, p. 641.

décidément avoir pris fin ; à tout prendre, on préférait leur domination aux horreurs de l'invasion franque, maintenant surtout qu'on n'avait plus à en craindre les excès et qu'on en regrettait les avantages.

Nulle part ces dispositions hostiles à la conquête franque ne se traduisirent avec plus de vivacité qu'à Arles même. Cette grande ville, assise sur le Rhône en amont du delta par lequel il circonscrit l'île de la Camargue avant de descendre dans la mer, commandait toutes les communications de la Gaule intérieure avec la Méditerranée. Elle fermait cette mer, d'un côté aux Francs, de l'autre aux Burgondes, et mettait à l'abri de leurs surprises les provinces septentrionales de l'Italie. Son admirable position stratégique lui avait valu, au commencement du cinquième siècle, l'honneur de servir de résidence au préfet du prétoire des Gaules, et même de donner parfois l'hospitalité à la majesté impériale. Constantin le Grand, qui en aimait le séjour, avait voulu lui donner son nom, et en avait fait, comme dit un poète du quatrième siècle, la petite Rome gauloise¹. La ville était vraiment une résidence impériale. Malgré la largeur qu'y avait déjà le Rhône, elle l'avait franchi et avait projeté un de ses quartiers sur la rive droite, ce qui lui valait de la part des contemporains le nom d'Arles la Double². Un pont de bateaux reliés par de fortes chaînes rattachait les deux villes l'une à l'autre³.

Les Visigoths n'avaient pu se résigner à laisser un poste de cette importance aux mains de l'empereur. Ils l'avaient assiégée quatre fois pendant le cinquième siècle, et, une fois qu'ils en furent les maîtres, ils la gardèrent avec un soin jaloux, toujours l'œil au guet, dans la crainte qu'on ne leur disputât cette perle de la Méditerranée. Les Burgondes surtout leur inspiraient de l'inquiétude : comme on l'a déjà vu, ils allèrent jusqu'à soupçonner l'évêque d'Arles lui-même, sur la seule foi de son origine burgonde, de vouloir livrer la ville à ses compatriotes. Même après que l'innocence de saint Césaire eut été reconnue, et qu'il fut rentré dans sa ville épiscopale, les soupçons persistèrent contre lui dans une bonne partie de la population arlésienne. Il y avait là quelque chose de fatal ; c'étaient, si l'on peut ainsi parler, ses fonctions qui le dénonçaient, et, quoi qu'il fût, il était suspect de plein droit. La communauté de foi entre les assiégeants et les catholiques arlésiens créait entre eux une solidarité apparente dont tout le poids retombait sur l'évêque ; car, bien que les catholiques formassent la majorité, les Goths ariens et les juifs constituaient des groupes compacts, également hostiles, sinon à la population catholique, dont il fallait ménager les sentiments, du moins à son chef, qu'on essayait d'isoler. La haute situation que ses vertus, ses talents et ses fonctions avaient faite à Césaire irritait les ariens. Quant aux Juifs, ils avaient une rancune spéciale contre le grand évêque. Ne venait-il pas, au concile d'Agde, de faire prendre des précautions contre les conversions simulées ou peu durables des juifs, et n'avait-il pas étendu à tout fidèle l'interdiction de les recevoir à sa table ou d'accepter leurs invitations⁴ ? Goths et juifs se trouvaient donc unis dans une même inimitié contre Césaire. Les juifs surtout parlaient très haut, ne cessaient de suspecter le dévouement des catholiques, et se faisaient volontiers les zélés du patriotisme. Ce rôle était d'autant plus fructueux que tout le monde était animé du même esprit de résistance à l'assiégeant.

¹ Ausone, XIX, 74.

² *Id.*, *ibid.*, XIX, 73.

³ Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, c. 68.

⁴ Voir les canons 34 et 40 du concile d'Agde, dans Sirmond, *Concilia Galliae*, I, pp. 168 et 169. Cf. Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 248.

Venant de la Septimanie, les Francs et les Burgondes commencèrent par ravager toute la campagne d'Arles située sur la rive droite. Puis ils se répandirent sur la rive gauche, où ils firent les mêmes dégâts, et se mirent en devoir d'investir étroitement la ville. Il y avait alors, en dehors de l'enceinte et au pied même de ses murailles, un établissement religieux inachevé encore ; où Césaire se proposait de fonder un monastère de femmes dont il réservait la direction à sa sœur Césarie. Ce couvent était l'œuvre de prédilection du saint : lui-même, en vrai moine, n'avait pas craint d'y prendre sa part des plus rudes travaux, peinant comme un simple ouvrier à la sueur de son front. Il eut la douleur de voir cet édifice, qui lui était si cher, tomber sous les coups des assiégeants, qui en employèrent les matériaux à leurs travaux de circonvallation¹. A le voir ainsi traité par l'ennemi, pouvait-on encore avec quelque raison soutenir ; qu'il était de connivence avec eux ? Non, certes². Mais les opiniâtres soupçons dont il était la victime ne se laissèrent pas dissiper, et un incident fâcheux vint, peu après, leur donner une apparence de fondement.

Pendant qu'on poussait le siège avec vigueur, un jeune clerc, parent de l'évêque, se laissa descendre nuitamment par une corde du haut des remparts et gagna le camp ennemi. Il pouvait sembler difficile de reprocher à saint Césaire cet acte de lâcheté comme une trahison dont il aurait été le complice, et c'était faire peu d'honneur à son habileté que de lui attribuer pour instrument son commensal et son propre parent. Mais la passion politique ne raisonne pas. Les juifs et les ariens feignirent de tenir la preuve évidente d'un complot ourdi par l'évêque pour livrer la ville à l'ennemi ; ils firent grand bruit de l'incident, et ils parvinrent à provoquer une sédition dans laquelle les enfants d'Israël s'agitèrent et firent preuve d'une patriotique indignation contre l'évêque. Ce fut chose décidée : Césaire était un traître ; c'était par son ordre et de sa part que le clerc transfuge était allé s'entendre avec les assiégeants ; il fallait châtier la trahison et veiller au salut de la ville. Les têtes ainsi échauffées, on courut arracher le saint à sa demeure près de son église ; sa maison et même sa chambre furent remplies de soldats, et l'un des Goths poussa l'insolence jusqu'à prendre possession de son lit. Les plus exaltés avaient proposé de noyer le saint dans le Rhône ; mais, au moment d'exécuter ce projet, on recula devant la gravité d'un pareil attentat, et on imagina d'emmenner le prisonnier sous bonne garde à Beaucaire, en amont de la ville sur le Rhône, qui, comme on l'a vu plus haut, était resté au pouvoir des Visigoths. Mais, comme les deux rives du fleuve étaient occupées par les assiégeants, et qu'ils avaient peut-être des bateaux croisant dans ses eaux, le dromon qui portait l'évêque n'osa pas risquer un voyage aussi dangereux. Il fallut donc le ramener dans la ville, où il fut jeté dans les cachots souterrains du prétoire. Tout cela s'était passé la nuit, et peut-être n'avait on voulu, en simulant le voyage de Beaucaire, que donner le change à la population catholique, qui s'inquiétait de ce que devenait son pasteur. De fait, elle n'apprit pas ce qu'on avait fait de lui, ni même s'il était encore vivant³.

A quelque temps de là, un autre incident, d'une nature plus sérieuse, vint détourner le cours des préoccupations populaires, et faire oublier l'animosité qu'on avait contre le saint. Un juif, qui se trouvait de garde sur les remparts, imagina de lancer aux ennemis, en guise de projectile, une pierre à laquelle il

¹ *Vita sancti Cæsarii*, Mabillon, *o. c.*, p. 641.

² Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 247.

³ *Vita sancti Cæsarii*, I, 15, dans Mabillon, I, p. 641. Cf. Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 248, note 808.

avait attaché une lettre. Celle-ci portait qu'ils pouvaient appliquer leurs échelles, la nuit, à l'endroit de la muraille occupée par le poste juif, et s'emparer ainsi de la ville, à condition que les Israélites échapperaient au pillage et à la captivité. Par malheur pour le traître, il se trouva que l'ennemi recula ses avant-postes pendant la nuit, si bien que, le lendemain matin, des Arlésiens qui s'étaient aventurés au dehors de l'enceinte découvrirent la lettre, et vinrent en grand émoi la lire au peuple assemblé sur la place publique. Cette fois, la fureur populaire se déchargea sur les juifs. Non seulement le coupable paya cher son essai de trahison ; mais, du coup, toute la tribu devint suspecte. Quant à l'accusation formulée contre saint Césaire, elle tomba, apparemment parce que les juifs en étaient les plus ardents fauteurs, et que leur trahison présumée devenait un argument en faveur de leur victime¹.

Cependant le siège traînait en longueur, et les souffrances de la faim commençaient à se faire sentir dans la nombreuse population de la ville, ce qui montre que l'investissement du côté de la mer était aussi étroit que du côté du fleuve. Enfin, on apprit que du secours arrivait, et que les troupes de Théodoric étaient en marche. Un édit de ce prince, dont la teneur nous est conservée², les avait convoquées pour le 22 juin, et il est probable que ce fut dans les dernières journées de ce mois, ou dans les premières de juillet, qu'elles apparurent sous les remparts de la ville affamée.

Pourquoi Théodoric le Grand n'était-il pas intervenu plus tôt ? Après la fastueuse démonstration qu'il avait imaginée pour empêcher l'explosion des hostilités, après les menaces peu déguisées qu'il avait fait entendre à Clovis pour le cas où il s'aviserait d'entrer en campagne, comment avait-il pu laisser écraser son gendre, et détruire un royaume qui était pour l'Italie une garantie de sécurité ? Il serait injuste, sans doute, d'expliquer son inaction par un de ces calculs machiavéliques comme celui que Procope lui attribue dans la guerre des Burgondes, et dont la rumeur populaire des Francs, toujours portés à croire et à dire du mal de l'ennemi, ne manqua pas de l'accuser cette fois encore³. Théodoric n'avait pas le moindre intérêt à mettre aux prises Alaric et Clovis. Sa politique d'équilibre européen, s'il est permis d'employer cette expression, avait essentiellement pour but de contrebalancer ses royaux confrères les uns par les autres, pour arriver à maintenir son hégémonie sur tous. Prétendre qu'il fut séduit par l'idée de se faire, presque sans coup férir, sa part des dépouilles d'Alaric, cela revient toujours à supposer que ce profond politique aurait été assez mal inspiré pour attirer sur l'Italie, en substituant le voisinage des Francs à celui des Visigoths, le plus terrible de tous les dangers. On ne soutiendra pas davantage qu'il ait poussé l'amour de la paix et la prédilection pour les solutions pacifiques jusqu'au point de ne pas même bouger après la fatale journée de Vouillé, car c'était créer une situation contre laquelle il ne serait plus possible de réagir autrement que par les armes. Pourquoi donc, encore une fois, a-t-il laissé les alliés franchir le Rhône et menacer l'Italie elle-même, et ne se mit-il en campagne qu'un an après l'explosion de la lutte, à un moment où tout pouvait déjà être perdu ?

La solution du problème doit être cherchée à Byzance, dans les combinaisons de cette diplomatie savante qui était restée la dernière ressource de l'Empire

¹ *Vita sancti Cæsarii*, I, 16, dans Mabillon, I, p. 641.

² Cassiodore, *Variarum*, I, 24.

³ Frédégaire, II, 58.

expirant. Byzance, nous l'avons déjà dit, avait mis les armes à la main des Francs et les avait jetés sur les Visigoths, probablement après leur avoir promis d'occuper pendant ce temps le roi d'Italie. Pour des raisons qui nous échappent, les Grecs ne prirent pas la mer en 507 ; mais ils firent des préparatifs de guerre tellement ostensibles, que Théodoric, effrayé, ne crut pas pouvoir dégarnir son royaume.. Au printemps de 508, l'Empire se trouva enfin en mesure de faire la diversion promise à ses alliés francs et burgondes. Une flotte de cent navires de guerre et d'autant de dromons, quittant le port de Constantinople sous les ordres des comtes Romain et Rusticus, vint débarquer sur les côtes de l'Italie méridionale, et mit à feu et à sang une grande partie de l'Apulie. Les environs de Tarente et ceux de Sipontum furent particulièrement éprouvés¹.

On ne sait pas pourquoi les Byzantins se bornèrent à ces razzias. Peut-être l'armée avait-elle des instructions qui lui défendaient de s'engager plus sérieusement ; peut-être aussi l'impétuosité et la lâcheté des chefs sont-elles seules responsables de l'insuccès apparent d'un si grand effort. Les énergiques mesures de défense que Théodoric prit sans retard, et qui, assurément étaient préparées de longue main, n'auront pas peu contribué à faire regagner le large à la flotte impériale. Dans tous les cas, l'opinion publique à Byzance considéra l'expédition comme un échec et le chroniqueur byzantin en parle avec mépris, moins comme d'une opération militaire que comme d'un exploit de pillards².

Voilà pourquoi Théodoric n'était pas apparu plus tôt sur le théâtre où se décidaient les destinées de la Gaule, et telle est l'explication d'une attitude qui a été une énigme pour les historiens³. Il faut dire plus. Au moment où s'ébranlaient les forces qui allaient au secours de la Provence, le sol de l'Italie n'était peut-être pas encore tout à fait évacué par les troupes byzantines. De toute manière, il était indispensable de rester l'arme au bras, et de protéger les rivages méridionaux contre un retour offensif de leur part. Le roi d'Italie fut donc obligé de diviser ses forces pendant l'été de 508, et n'en put opposer qu'une partie à l'armée réunie des Francs et des Burgondes. Cela suffisait, à vrai dire, pour mettre provisoirement en sûreté les villes qui n'avaient pas encore reçu leur visite, et pour relever le moral de la population indigène : ce n'était pas assez pour un engagement définitif avec les alliés.

Du moins, le cours des événements militaires pendant l'année 508 justifie ces conjectures. Débouchant en Gaule le long de la Corniche, les Ostrogoths prirent possession, sans coup férir, de tout le pays situé au sud de la Durance. Ce qui restait de Visigoths dans ces régions les accueillit sans doute à bras ouverts, et la population elle-même les salua comme des libérateurs. Marseille surtout leur fit un accueil chaleureux⁴, et il fut facile aux officiers de Théodoric de substituer partout le gouvernement de leur maître aux débris d'un régime écroulé.

¹ Comte Marcellin, *Chronicon*, a. 508, dans *M. G. H., Auctores antiquissimi*, XI, p. 97 ; Cassiodore, *Variarum*, I, 16, et II, 36.

² Comte Marcellin, *l. c.*

³ Par exemple pour Binding, *Das Burgundisch-Romanische Koenigreich*, p. 202. Cependant la vérité avait déjà été entrevue par Vic et Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 218 ; de nos jours elle l'a été par Pétigny, II, p. 526, par Gasquet, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, p. 133, par Dahn, *Die Koenige der Germanen*, t. V, p. 113, et enfin, depuis la publication de ce livre, par Malnory, *Saint Césaire*, p. 92, par Hartmann, *Das Italienische Koenigreich*, Leipzig 1897, p. ; 160, par Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 245, et par W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 74.

⁴ Cassiodore, *Variarum*, III, 34.

Rattachés à l'Italie, les Provençaux croyaient redevenir, d'une manière effective, les citoyens de l'Empire romain ; Théodoric était pour eux le lieutenant de l'empereur, et la douceur de son gouvernement les rassurait contre les persécutions religieuses qu'ils avaient eu à subir sous Euric.

Au surplus, Théodoric ne perdit pas un instant pour donner à sa prise de possession de la Provence le caractère d'une mesure définitive et irrévocable. Le pays était à peine sous ses ordres, qu'il y envoyait Gemellus pour le gouverner en qualité de vicaire des Gaules¹ ; titre très pompeux, si l'on réfléchit à l'exiguïté du pays sur lequel s'étendait l'autorité du vicaire, significatif toutefois et même plein de menaces pour les alliés, parce qu'il remettait en question et contestait d'une manière implicite la légitimité de toutes leurs conquêtes au nord des Alpes.

Comme le siège d'Arles durait toujours, il parut essentiel, si on ne pouvait le faire lever cette année, d'encourager au moins les assiégés, en leur faisant passer quelques ravitaillements qui leur permettraient d'attendre un secours plus efficace. L'entreprise réussit pleinement. Culbutant les Francs et les Burgondes qui occupaient la rive gauche, avant qu'on eût pu venir à leur secours de la rive droite, les Ostrogoths entrèrent dans la ville avec un convoi de vivres qui y ramena l'abondance et la joie. Cet épisode éclaira les alliés sur le danger qui les menaçait pour l'année suivante, si auparavant ils ne parvenaient pas à fermer l'accès d'Arles aux armées italiennes. Ils firent donc les plus grands efforts pour s'emparer du pont de bateaux qui reliait les deux rives. Leurs dromons l'assaillirent de tous les côtés à la fois, mais les assiégés opposèrent une résistance vigoureuse : à leur tête était le chef des troupes ostrogothiques, Tulwin, héros apparenté à la famille des Amales, qui fit des prodiges de valeur, et qui fut grièvement blessé dans cette rencontre². Le pont, disputé avec acharnement, resta aux assiégés. Arles put tenir l'hiver encore : le printemps allait lui apporter la délivrance.

En 509, libre enfin de préoccupations du côté de Byzance, Théodoric put jeter toutes ses forces sur la Gaule, et alors les événements se précipitèrent. Une armée ostrogothique, sous la conduite d'Ibbas³, arrivant de Turin, franchit les Alpes au col de Suse, et apparut subitement sur les derrières de l'ennemi dans la vallée de la Durance⁴. Par cette manœuvre hardie, Ibbas coupait les communications des Burgondes avec leur royaume, et dominait à la fois la route de Valence et celle d'Arles à partir de Gap. Là, l'armée se partagea : l'un des corps, sous les ordres de Mammo, se répandit au nord de la Durance⁵, pénétra dans Orange dont la population tout entière fut emmenée en captivité⁶, inquiéta même les environs de Valence⁷, et, revenant vers le sud, s'empara d'Avignon où

¹ Cassiodore, *Variarum*, III, 16 et 17.

² *Id.*, *ibid.*, VIII, 10. Sur ce personnage, voir encore le même recueil, VIII, 9 ; Mommsen, préface de l'édition de Cassiodore, p. 37 ; le même, *Ostgothische Studien*, dans le *Neues Archiv.*, t. XIV, pp. 506 et 515.

³ Schröder, dans l'*Index personarum* de l'édition des *Variarum* de Mommsen, suppose, non sans vraisemblance, que le nom d'Ibbas est le diminutif de Ildibald. Aschbach, *Geschichte der Westgothen*, p. 177, et Dahn, *Die Koenige der Germanen*, t. V, p. 113, et t. VI, p. 372, disent à tort qu'Ibbas était un zélé catholique.

⁴ Cassiodore, *Variarum*, IV, 36.

⁵ Marius d'Avenches, *Chronicon*, a. 509 : *Hoc consule Mammo dux Gothorum partem Galliae deprædavit.*

⁶ *Vita sancti Cæsarii*, I, 19, dans Mabillon, *o. c.*, I, p. 642.

⁷ S. Avitus, *Epistolæ*, 87 (78).

il mit une garnison gothique¹. L'autre corps d'armée, dont Ibbas s'était réservé le commandement, pilla le pays de Sisteron, d'Apt et de Cavaillon, et vint ensuite faire sa jonction avec Mammo pour aller ensemble débloquer Arles.

La situation était excellente pour les généraux de Théodoric. Maîtres du littoral, où ils pouvaient compter sur la fidélité de la population, maîtres de la vallée de la Durance, laissant derrière eux le pays burgonde épuisé ils étaient précédés et suivis par la terreur de leurs armes lorsqu'ils arrivèrent sous les murs de la capitale de la Provence. La situation des assiégeants, au contraire, était des plus périlleuses. Obligés, pour faire un blocus en règle, de se disperser sur les deux rives du fleuve, ils se voyaient, sur la rive gauche, pris entre la ville et l'armée ostrogothique, et transformés presque en assiégés. Il leur fallut renoncer au blocus, ramener en hâte toutes leurs forces sur la rive droite, et se préparer à soutenir l'assaut réuni de la ville et de ses libérateurs. Une bataille dont nous ne connaissons que le résultat eut lieu de ce côté du Rhône. Ce fut un éclatant triomphe pour les Goths ; à en croire leur chroniqueur Jordanès, qui parle ici avec une exagération manifeste, trente mille Francs et Burgondes seraient restés sur le carreau².

Les Goths rentrèrent victorieux dans la ville enfin délivrée, traînant à leur suite une multitude de prisonniers dont ils emplirent tous les bâtiments publics, les églises et la maison de l'évêque. Ces pauvres gens, affamés, à peu près nus, étaient en proie à la plus extrême détresse. Saint Césaire vint à leur secours avec une infatigable charité. Sans faire de distinction entre les Francs et les Burgondes, entre les ariens et les catholiques, il commença par leur distribuer des habits et des aliments, puis il se mit à les racheter de la captivité. Il dépensa dans ce but tout ce que son prédécesseur Eonius avait légué à la mense de son église. Mais les besoins étaient plus grands que les ressources. Alors l'évêque se souvint que lorsqu'il s'agissait du rachat des captifs, les conciles autorisaient jusqu'à l'aliénation des biens ecclésiastiques, jusqu'à la vente des vases sacrés. Et le trésor de son église y passa : les encensoirs, les calices, les patènes, tout fut mis en pièces et vendu au poids de l'or. Les revêtements d'argent qui ornaient le piédestal des colonnes et les grilles du chœur, détachés à coups de hache, passèrent également aux mains des brocanteurs, et, longtemps après, on montrait encore dans la cathédrale d'Arles les traces de ce vandalisme héroïque de la charité³.

C'est ainsi que la Provence avait traversé, sans presque subir aucun dommage, les jours critiques du changement de domination. La conquête de ce pays par l'Italie était achevée. Théodoric la traita d'une manière aussi généreuse qu'habile. Il accorda immédiatement aux Arlésiens la remise des impôts pour l'année 510-511⁴ ; il les combla d'éloges pour la bravoure avec laquelle ils avaient enduré les privations et les dangers du siège⁵ ; il leur donna de l'argent pour réparer leurs murailles, qui avaient beaucoup souffert, et promit de leur envoyer des vivres dès que la navigation aurait recommencé⁶. Aux Marseillais il fit ses compliments sur la fidélité qu'ils lui avaient témoignée, leur confirma

¹ Cassiodore, *Variarum*, III, 38.

² Jordanès, c. 58.

³ *Vita sancti Cæsarii*, I, 17, dans Mabillon, *o. c.*, t. I, p. 641.

⁴ Cassiodore, *Variarum*, III, 32.

⁵ *Id.*, *ibid.*, l. c.

⁶ *Id.*, *ibid.*, III, 44.

l'immunité dont ils jouissaient, et leur remit l'impôt de l'année¹. La même remise fut accordée aux habitants des Alpes-Cottiennes, par le pays desquels était passée l'armée d'Ibbas, et qui avaient eu beaucoup à se plaindre de leurs défenseurs². Un évêque, Severus, dont le diocèse nous est inconnu, reçut une somme de quinze cents pièces d'or à distribuer entre ses ouailles, selon les dommages qu'elles avaient subis³. Enfin, la Provence fut dispensée de l'obligation qui lui avait été faite antérieurement d'approvisionner les forts nouvellement bâtis sur la Durance ; Théodoric décida qu'ils seraient ravitaillés directement par l'Italie⁴. De plus, les généraux et les gouverneurs ostrogoths reçurent les instructions les plus formelles sur la conduite qu'ils avaient à tenir envers les provinciaux : ils devaient vivre en paix avec eux, les traiter conformément aux exigences de la civilisation, enfin, se comporter de telle sorte qu'ils pussent se réjouir d'avoir changé de maîtres. Nous avons conservé les dépêches que reçurent dans ce sens Gemellus, vicaire des Gaules, et Wandil, comte d'Avignon ; elles font honneur au génie du roi qui les a, sinon dictées, du moins revêtues de sa signature souveraine⁵. Lui-même s'adressa aux provinciaux dans des termes d'une élévation vraiment royale :

Vous voilà donc, par la grâce de la Providence, revenus à la société romaine, et restitués à la liberté d'autrefois. Reprenez aussi des mœurs dignes du peuple qui porte la toge ; dépouillez-vous de la barbarie et de la férocité. Quoi de plus heureux que de vivre sous le régime du droit, d'être sous la protection des lois et de n'avoir rien à craindre ? Le droit est la garantie de toutes les faiblesses et la source de la civilisation ; c'est le régime barbare qui est caractérisé par le caprice individuel⁶.

Il n'eût pas été digne de Théodoric de terminer la campagne après s'être borné à prendre sa part des dépouilles du malheureux Alaric. Le prestige de son nom, la sécurité de l'Italie et l'intérêt de son petit-fils Amalaric exigeaient plus. Il fallait empêcher les Francs de s'interposer entre les deux branches de la famille gothique, comme les arbitres tout-puissants de ses destinées ; il fallait rétablir entre l'Espagne et l'Italie ces relations de voisinage et ces communications quotidiennes que la perte de la Septimanie venait de détruire. A ces considérations d'ordre national venait se joindre un intérêt dynastique très pressant, je veux dire le danger que l'usurpation de Gésalic faisait courir à la cause d'Amalaric II, trop jeune pour se défendre contre son frère naturel. A peine donc l'armée ostrogothique fut-elle entrée à Arles qu'elle se vit chargée d'une nouvelle mission, celle de reconquérir le littoral qui séparait le Rhône des Pyrénées.

Comme on l'a vu plus haut, plusieurs localités importantes y tenaient encore, que les troupes d'Ibbas débloquent et rendent à leur liberté. Entrées à Carcassonne, elles mirent la main, au dire de Procope, sur le trésor des rois visigoths, qui fut envoyé à Ravenne⁷. La ville contenait un autre trésor dont la charité chrétienne était seule à s'inquiéter : c'était l'immense multitude de

¹ *Id.*, *ibid.*, III, 34.

² *Id.*, *ibid.*, IV, 36.

³ *Id.*, *ibid.*, II, 8.

⁴ *Id.*, *ibid.*, III, 41 et 12.

⁵ *Id.*, *ibid.*, III, 16 et 38.

⁶ Cassiodore, *Variarum*, III, 17.

⁷ Procope, *De Bello gothico*, I, 12.

captifs que saint Césaire y vint racheter¹. Nîmes aussi tomba, du moins pour quelque temps, au pouvoir des Ostrogoths, car nous la voyons gouvernée à un certain moment par le duc qui avait sa résidence à Arles². On peut admettre que toutes les localités qui étaient restées libres avant la bataille d'Arles passèrent sous l'autorité du roi d'Italie, soit qu'il y entrât de par le droit de la conquête, soit qu'il se bornât à en prendre possession au nom de son petit-fils.

Laissant derrière lui les villes dont la fidélité lui était acquise, Ibbas poussa droit sur Narbonne, la principale conquête des Francs et des Burgondes sur les côtes de la Méditerranée. Nulle part il ne rencontra de résistance. L'ennemi s'étant retiré, la population accueillit l'armée italienne ; quant aux Visigoths qui avaient embrassé le parti de Gésalic, la fuite de l'usurpateur les décida sans doute à faire leur soumission³. Sans perdre de temps, Ibbas passa les Pyrénées et donna la chasse à Gésalic. Celui-ci, après avoir tenté un semblant de résistance, fut obligé de prendre la fuite, pendant que le généralissime de Théodoric s'employait activement à établir dans la péninsule l'autorité de son maître comme tuteur du jeune roi. Cependant Gésalic s'était réfugié auprès de Thrasamond, roi des Vandales, et celui-ci, sans doute pour brouiller davantage encore la situation, lui procura des ressources avec lesquelles il tenta une nouvelle fois la fortune des armes. Mais, vaincu derechef dans les environs de Barcelone, il s'enfuit en Gaule, où il parvint à rester caché pendant une année environ. Il fut enfin découvert dans le pays de la Durance, et, livré à Ibbas, il périt sous la main du bourreau⁴.

Théodoric pouvait à bon droit s'enorgueillir du succès de cette campagne. Son double but était atteint : le royaume des Visigoths était sauvé, et leur dynastie restait en possession du trône. Le roi d'Italie avait vaincu partout où ses généraux s'étaient montrés. Il ne s'était pas contenté d'arrêter l'essor des Francs victorieux, il leur avait arraché deux des plus belles provinces de leur nouvelle conquête. Il avait infligé aux Burgondes, avec le cuisant regret de se voir refoulés définitivement de la mer, l'humiliation de laisser dans ses mains leur ville d'Avignon, boulevard méridional de leur royaume, qui, paraît-il, leur fut enlevée au cours de cette campagne. Il avait apparu, au milieu des peuples en lutte, comme le gardien puissant et pacifique du droit, et il pouvait écrire au roi des Vandales : *C'est grâce à nos armes que votre royaume ne sera pas inquiété*⁵.

Et pourtant, malgré toutes ces apparences consolantes pour l'orgueil national des Goths, le vaincu n'était pas Clovis, c'était Théodoric. Son prestige avait reçu, par la chute de la domination visigothique en Gaule, un coup dont il ne devait plus se relever. Il devenait de plus en plus manifeste que son idéal n'était qu'une chimère. Adieu l'hégémonie pacifique de l'Italie sur tous les peuples de l'Occident, et l'espèce d'empire nouveau créé par la diplomatie au profit de la maison des Amaléc ! En chassant les Visigoths de l'Aquitaine, Clovis avait rompu le faisceau formé par l'alliance des deux peuples sur lesquels pivotait la politique de Théodoric. En s'emparant de ce pays pour lui-même, il avait déplacé le centre de gravité de l'Europe, et transféré de Ravenne à Paris la primauté honorifique

¹ *Vita sancti Cæsarii*, I, 23, dans Mabillon, *o. c.*, I, p. 613.

² Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, c. 77.

³ Cassiodore, *Variarum*, IV, 17.

⁴ Le peu de chose que nous savons sur Gésalic se trouve dans Cassiodore, *Variarum*, V, 43 (cf. le *proæmium* de Mommsen, p. 36), plus quelques lignes d'Isidore de Séville, *Chronicon Gothorum*, c. 37, et de Victor de Tunnuna, a. 510.

⁵ Cassiodore, *Variarum*, V, 43.

du monde. Là était le résultat capital de la campagne de 506 et des années suivantes : les lauriers d'Ibbas n'y changeaient pas grand'chose, et l'échec des Francs resta un simple épisode de la lutte. Ce qu'il avait d'humiliant n'atteignit d'ailleurs que les lieutenants de Clovis. Leur insuccès s'évanouissait, en quelque sorte, dans le rayonnement de la gloire avec laquelle il était revenu de Toulouse et de Bordeaux, dans l'éclat pompeux de la cérémonie de Tours, qui avait imprimé à son pouvoir le cachet de la légitimité. Il n'avait pu conserver toutes ses conquêtes, mais ce qu'il en gardait avait un prix suffisant pour le consoler de ce qu'il avait perdu. Après comme avant l'intervention de Théodoric, il restait, de par la victoire de Vouillé, le maître tout-puissant de la Gaule. Voilà ce que virent les contemporains, et ce qui frappa son peuple. Est-il étonnant que les Francs aient oublié totalement la guerre de Provence, et que l'expédition de Clovis leur ait paru terminée le jour où il traversa les rues de Tours à cheval, le diadème sur la tête, entouré d'un peuple reconnaissant qui acclamait en lui son libérateur et le collègue des Césars ?

V. — L'ANNEXION DU ROYAUME DES RIPUAIRES.

Le ciel lumineux de l'Aquitaine a prêté quelque chose de sa transparence au récit des événements racontés dans les précédents chapitres ; maintenant, obligés de suivre notre héros aux confins septentrionaux des pays francs, nous allons rentrer dans le brouillard de la légende.

Ce contraste est facile à expliquer. Pour les annalistes gaulois, dont les sèches et maigres notices ont été les seules sources des historiens, le monde civilisé finissait sur les bords de la Somme. Au delà, c'était le domaine orageux et flottant de la barbarie, dans lequel aucun Romain ne tenait à s'aventurer. Là, parmi les ruines de la culture antique, s'étaient établis en maîtres des hommes étrangers aux charmes d'une société policée, et dont la langue même les mettait en dehors de toute communication avec la vie romaine. Ce qui se passait parmi eux n'avait pas d'intérêt pour les civilisés, et n'arrivait à leurs oreilles, de temps à autre, que par le canal de la voix populaire. Mais la voix populaire était une gardienne peu sûre des souvenirs de l'histoire ; elle ne connaissait que la surface des événements, elle en ignorait les mobiles, elle suppléait à son ignorance par des hypothèses à la fois hardies et enfantines, qui transportaient l'imagination bien loin de la réalité. Enfin, elle laissait flotter le récit à la dérive de la chronologie, et négligeait de conserver les seuls indices qui permettaient de classer les souvenirs. Lorsque, dans de pareilles conditions, un historien venait lui demander quelques renseignements, il ne rencontrait que légendes et traditions fabuleuses jetées pêle-mêle dans la plus inextricable confusion.

La biographie de Clovis, on l'a déjà vu, a été en grande partie défigurée par ce travail de la légende, et l'une des tâches principales de ce livre, ç'a été de retrouver les contours nets et tranchés de l'histoire sous la capricieuse végétation de l'épopée. Nulle partie de son activité, toutefois, n'a été plus altérée par les récits populaires que sa politique vis-à-vis des autres royaumes francs. L'histoire de Chararic et de Ragnacaire en a pâti au point qu'il est devenu impossible d'y démêler le vrai du faux ; celle de la conquête du royaume ripuaire, qui va nous occuper, a subi les mêmes atteintes. Comme aucun annaliste gaulois ne nous a conservé le souvenir de ce qui s'est passé si loin de la Neustrie, là-bas, aux extrémités de la Gaule et dans la pénombre de la barbarie, la poésie a seule parlé, et ses récits aussi mensongers que dramatiques imposent au narrateur consciencieux l'obligation d'un contrôle qui n'est pas toujours facile à exercer. Il faudra, au grand ennui du lecteur, discuter là où on voudrait raconter, et s'aventurer dans le domaine de la conjecture, au risque de substituer aux données de l'imagination poétique les combinaisons tout aussi inexacts peut-être de l'imagination critique. Nous nous avancerons le moins possible dans cette voie, et la conjecture n'aura ici que la place qu'on ne pourrait légitimement lui refuser.

Nous avons déjà fait connaître, dans un chapitre précédent, le royaume des Francs Ripuaires. Comme on l'a vu, il remontait à la même date que celui des Saliens, ou, pour mieux dire, Ripuaires et Saliens paraissent avoir vécu primitivement sous une seule et même dynastie, celle à qui Mérovée a laissé son nom. Mais les événements historiques, en imprimant une direction différente à la marche des deux peuples, avaient séparé des destinées qui avaient été identiques dans l'origine. Pendant que les Saliens franchissaient le Rhin et prenaient possession de la Toxandrie, les Francs restés sur la rive droite de ce

fleuve avaient concentré leurs convoitises sur les riches et fertiles terres des Ubiens, protégées par la puissante position de Cologne. Tout le quatrième siècle, ils furent tenus en échec par les empereurs, qui s'étaient établis à Trèves pour mieux les surveiller, et ils ne parvinrent pas à prendre pied sur la rive gauche d'une manière définitive. C'est seulement après le passage de la grande invasion de 406 qu'elle leur tomba dans les mains, comme une proie sans maître.

Ils entrèrent victorieux, et cette fois pour toujours, dans les murs de la grande métropole du Rhin, et il est probable qu'ils ne lui épargnèrent aucune des atrocités de la conquête. Les Ubiens, de temps immémorial, étaient odieux à leurs congénères barbares ; leur complète conversion à la vie romaine les isolait au milieu de leur race. Aussi peut-on croire que tout un fond de vieilles rancunes se déchargea sur la ville et sur le pays. L'incendie des monuments et le massacre des habitants étaient, en ces rencontres, le commencement de toute conquête ; après venait la spoliation violente des riches, qui devaient céder leurs biens aux vainqueurs, heureux d'avoir la vie sauve à ce prix. Nous connaissons une des victimes de la catastrophe où sombra l'ancienne prospérité de Cologne : c'est une riche veuve, parente de Salvien, à qui la conquête enleva tout ce qu'elle possédait, et qui fut réduite à se mettre en service chez les femmes des barbares ses spoliateurs¹. La destinée de cette matrone fut sans doute le lot commun de toute l'aristocratie colonaise qui avait échappé au fer des conquérants.

Toutefois, quand l'ivresse du carnage fut passée, ce qui survivait de la population romaine ne fut plus inquiété dans sa condition diminuée. Romains et barbares cohabitèrent tranquillement dans l'enceinte démantelée, à l'ombre des monuments mutilés par la violence et consumés par le feu. Les premiers continuèrent même pendant longtemps de former le fond de la population colonaise ; ils ne furent assimilés qu'à la longue, grâce à l'afflux incessant des éléments barbares qui de la campagne se versaient dans la ville. Aujourd'hui encore, il n'est aucune partie de l'Allemagne où le mélange des deux races s'accuse dans un plus heureux ensemble de qualités diverses. C'est de leurs ancêtres, les Ubiens romanisés, que les Rhénans tiennent cette humeur facile et cette vivacité d'esprit qui les distinguent des autres tribus germaniques, et qui est comme le souvenir de leur antique parenté avec les peuples de la Gaule.

Le nom des Ripuaires, sous lequel il est convenu de désigner tous les Francs d'arrière-garde qui n'avaient pas quitté les rives du Rhin, ne fut dans l'origine qu'une simple désignation géographique. Relativement récent, puisqu'il apparaît pour la première fois dans un chroniqueur du sixième siècle², il s'appliquait aux diverses peuplades franques connues sous les noms de Chattes, d'Ampsivariens, de Hattuariens, de Bructères, dont les noms particuliers disparaissent de l'histoire à partir de la fin du cinquième siècle. Tous ils ne forment plus qu'une seule et même nation, et ils vivent, on ne sait à partir de quand, sous l'autorité d'un seul roi. Le royaume des Ripuaires s'étendait sur les deux rives du Rhin depuis l'île des Bataves jusqu'à la Lahn sur la rive droite, jusqu'au delà de Trèves et à la haute Moselle sur la rive gauche. Si, comme on est autorisé à le croire, les Chattes avaient été rattachés aux Ripuaires, les frontières méridionales du royaume allaient jusqu'à Mayence. Vers l'ouest, où depuis la soumission des Thuringiens belges par Clovis il confinait aux Saliens, il avait pour limite probable le cours inférieur de la Meuse. C'était, dans l'ensemble, un grand et beau

¹ Salvien, *Epist.*, I.

² Dans Jordanès, c. 36, à l'occasion de la guerre contre Attila en 451.

royaume, qui 'aurait pu rivaliser avec celui des Saliens, si l'histoire n'avait toujours réservé la prépondérance aux peuples qui se sont trouvés au premier rang dans les luttes avec le passé.

La capitale des Ripuaires ; la belle et grande ville de Cologne sur le Rhin, avait perdu beaucoup de la prospérité dont elle jouissait à l'époque impériale. De toute sa civilisation primitive il ne restait que des ruines. Les monuments de l'antiquité païenne et les sanctuaires chrétiens gisaient dans la même poussière. La hiérarchie épiscopale n'existait plus, et le culte du vrai Dieu n'était célébré qu'au milieu des temples croulants. Pendant que les chrétiens clairsemés, reconnaissables au costume romain et à l'humilité de l'allure, allaient hors ville porter leurs hommages aux tombeaux des Vierges ou à ceux des Saints d'or, les conquérants barbares érigeaient leurs sanctuaires païens aux portes mêmes de Cologne, et jusqu'au milieu du sixième siècle on y vint manger les repas sacrés, adorer les idoles, et suspendre devant elles l'effigie des membres dont on demandait la guérison¹. Grâce à l'absence de tout prosélytisme religieux chez les barbares, les deux races vivaient côte à côte, sans ces conflits aigus qui caractérisaient les rapports confessionnels dans les royaumes ariens, et les chrétiens de la Ripuarie pouvaient voir dans leurs maîtres païens des prosélytes futurs. Il n'est pas douteux qu'avant même que la masse du peuple ripuaire se soit convertie à l'Évangile, plus d'un Franc de Cologne et de Trèves ait connu et confessé la religion du Christ. Toutefois il serait téméraire d'affirmer que dès cette époque, suivant l'exemple donné par Clovis, la famille royale des Ripuaires avait embrassé le christianisme avec le gros de son peuple.

Le sceptre des Ripuaires était alors dans les mains du vieux roi , Sigebert, celui, qui, comme nous l'avons vu, avait eu sur les bras les Alamans à la journée de Tolbiac. Blessé au genou dans cette bataille, il était resté estropié, et il gardait le surnom de Sigebert le Boiteux. Une infirmité contractée d'une manière aussi glorieuse rehausserait le prestige d'un souverain chez des nations modernes ; chez les barbares, qui exigeaient avant tout de leurs rois des qualités physiques, elles le réduisaient presque à rien. Ils ne respectaient pas un roi qui ne portât sur lui, en quelque sorte, les insignes naturels de sa supériorité. Mutilé, estropié, infirme, comment aurait-il mené son peuple à la guerre, et lui aurait-il donné l'exemple de la force et du courage ? Il suffisait d'une blessure qui le défigurât, comme, par exemple, la perte d'un œil, pour qu'il cessât d'être considéré comme un vrai souverain². Aussi la situation de Sigebert doit-elle s'être ressentie de l'accident qui avait entamé sa vigueur corporelle, et il ne serait pas étonnant qu'il fallût chercher dans la déconsidération qui l'atteignit dès lors les causes de sa mort tragique. Malheureusement, les ténèbres les plus opaques règnent sur l'histoire du royaume ripuaire de Cologne, et la seule page qui en soit conservée n'est qu'un palimpseste où la légende a inscrit ses récits naïvement

¹ Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, VI, 2.

² Le point de vue barbare en cette matière se trouve exposé d'une manière fort instructive dans la *Lex Bajuvariorum*, II, 9 : *Si quis filius ducis tam superbus vel stultus fuerit vel patrem suum dehonore voluerit per consilio malignorum vel per fortiam, et regnum ejus auferre ab eo, dum pater ejus adhuc potest judicium contendere, in exercitu ambulare, populum judicare, equum viriliter ascendere, arma sua vivaciter bajulare, non est surdus nec cecus, in omnibus jussionem regis potest implere, sciat se ille filius contra legem fecisse* (M. G. H., *Leges*, III, p. 286.) Il y a eu de multiples applications de ce principe dans la légende et dans l'histoire : par exemple, Grégoire de Tours, II, 41 ; III, 18 ; *Vita sancti Theodorici Abbatis* (Mabillon, *Acta Sanct.*, I. p. 599), et Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, I, c. 24. Cf. *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 296 et 503.

invraisemblables en travers de la réalité effacée. Voici ce qu'elle racontait dès la fin du sixième siècle :

Pendant que le roi Clovis demeurait à Paris, il fit dire en secret au fils de Sigebert :

— Voilà que ton père est vieux et qu'il boite. S'il venait à mourir, tu hériterais de son royaume et tu deviendrais notre ami.

Enflammé d'ambition, le jeune prince médita de tuer son père. Comme celui-ci, sorti de Cologne, avait passé le Rhin pour se promener dans la forêt de Buchonie, son fils lui dépêcha des assassins, qui l'égorèrent pendant qu'il dormait à midi sous sa tente. Il se flattait ainsi de devenir le maître de son royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba lui-même dans la fosse qu'il avait creusée pour son père. Il fit mander à Clovis la mort du vieux roi, ajoutant :

— Mon père est mort, et je suis en possession de son trésor et de son royaume. Envoyez-moi des hommes de confiance, à qui je remettrai de plein gré la part qui vous conviendra de ses richesses.

Clovis lui fit répondre :

— Je te remercie de ta bonne volonté, et je te prie de montrer ton trésor à mes envoyés ; tu le garderas ensuite tout entier.

Chlodéric, aussitôt les envoyés de Clovis arrivés, leur exhiba tout le trésor paternel. Pendant qu'ils examinaient divers objets, il leur dit :

— Voici un coffre où mon père avait l'habitude d'entasser des pièces d'or.

— Plongez la main jusqu'au fond, dirent les envoyés, et ramenez tout.

Pendant que Chlodéric, profondément incliné sur le coffre, se mettait en devoir de leur obéir, l'un d'eux, levant sa hache, lui brisa la tête. Et ainsi le parricide expia ce qu'il avait fait à son père. Clovis, apprenant que Sigebert avait péri et son fils également, vint à Cologne, rassembla tout le peuple, et dit :

— Écoutez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur l'Escaut, Chlodéric, fils de mon parent, poursuivait son père et faisait courir le bruit que je voulais le faire assassiner. Et pendant que le vieux roi fuyait par la forêt de Buchonie, il lui envoya des assassins qui le mirent à mort. Lui-même périt massacré, je ne sais par qui, pendant qu'il ouvrait le trésor paternel. Pour moi, je n'ai aucune complicité dans ces actes ; je sais que ce serait un crime de verser le sang de mes proches. Mais puisque le mal est fait, je-vous donne un conseil dont vous vous trouverez bien, si vous le suivez soumettez-vous à moi, et vous serez sous ma protection.

Le peuple applaudit à ces paroles, en faisant entendre des acclamations et en entrechoquant les boucliers, éleva Clovis sur le pavois et en fit son souverain. Celui-ci prit possession du royaume de Sigebert et mit la main sur son trésor¹.

Les contradictions et surtout les énormes invraisemblances de cette tradition populaire crèvent les yeux. Elles s'expliquent dans un récit qui a passé par beaucoup de bouches avant d'être mis par écrit, mais il est indispensable de les signaler : pour fixer la vraie valeur de la narration. Si le roi de Cologne a été tué pendant qu'il se promenait dans la Buchonie, pourquoi est-il dit un peu plus loin

¹ Grégoire de Tours, II, 40.

qu'il fuyait devant son fils Chlodéric ? Si c'est celui-ci qui est le meurtrier, qui a dit à la tradition populaire qu'il ait agi à l'instigation de Clovis ? Et si Clovis a voulu plus tard se débarrasser de Chlodéric par un meurtre, est-il sérieux de prétendre qu'il l'aurait fait assassiner dans son propre palais, et par des ambassadeurs ? Enfin, à supposer qu'il ait réellement commis une pareille trahison, comment croire que le peuple ripuaire se serait laissé persuader qu'il en était innocent ? En contredisant d'une manière si éclatante l'opinion qu'elle attribue aux Ripuaires, la tradition ne se démasque-t-elle pas comme une légende postérieure et sans autorité ? Toutes ces invraisemblances sans doute ne choquaient pas l'esprit populaire à l'époque où écrivait Grégoire de Tours, mais elles dénoncent le récit à la critique moderne, et nous forcent à reconnaître ici le travail inconscient de la poésie, non les souvenirs exacts de l'histoire.

Qu'il nous soit permis d'inviter le lecteur à nous suivre pour quelques instants dans l'atelier de la critique, où une analyse méthodique du récit qu'il vient d'entendre nous permettra peut-être de le ramener à ses éléments constitutifs et de nous rendre compte de sa formation. En éliminant tous les détails légendaires, nous rencontrons au centre de celui-ci un noyau vraiment historique : la mort tragique des deux rois de Cologne. Sigebert et Chlodéric vivaient encore en 507 ; en 511, tous deux étaient disparus, et Clovis régnait à leur place. Ce double drame a vivement préoccupé l'imagination populaire ; elle a voulu en savoir la cause, et elle n'a pas manqué d'en trouver une qui la satisfait. « Cherche à qui le crime profite, » telle est la règle qui guide l'esprit des foules dans la recherche du coupable. Or le seul qui eût intérêt à faire périr Sigebert, c'est celui qui devait être son héritier, et Chlodéric s'est vu ainsi transformé en parricide de par la rigoureuse logique de l'épopée. Peut-être celle-ci aurait hésité à charger sa mémoire d'un crime aussi monstrueux, si la fin précoce et tragique de ce prince n'avait été une preuve de sa culpabilité. Car il est un autre axiome non moins cher à la logique populaire, et que l'épopée consacre tous les jours dans ses tableaux, c'est que tout crime s'expie dès ici-bas par la loi du talion. Ils sont innombrables, les personnages historiques dont la tradition a noirci la mémoire, simplement parce qu'ils ont été malheureux, et qu'on n'a pu expliquer leur malheur autrement que par leurs fautes. Si Chlodéric a péri de bonne heure et d'une mort cruelle, c'est qu'il avait mérité ce châtiment, c'est qu'il était l'auteur de la catastrophe mystérieuse qui avait emporté son père. Mais la mort de Chlodéric lui-même, à qui profitait-elle, sinon à Clovis, qui devint grâce à elle le roi des Ripuaires ? Encore une fois donc, dans cette imagination populaire qui ne peut pas se résigner à laisser quelque part aux éléments fortuits, c'est Clovis qui a fait périr Chlodéric, et qui est devenu ainsi l'exécuteur des justes vengeances d'un Dieu irrité¹.

Tel est le procédé poétique par lequel, remontant des effets aux causes et raisonnant d'après les lois d'une logique simple et rigoureuse, l'imagination populaire est arrivée à s'expliquer toute cette série d'événements. Une ambition criminelle a poussé un prince royal au parricide ; mais la justice divine fait marcher la vengeance sur les traces du crime, et succomber le coupable sous les coups de son heureux successeur.

Ainsi, l'évolution est complète. Le fait inexpliqué, tombé dans l'imagination épique comme une graine dans le sol, y a germé, grandi, et s'est peu à peu

¹ Je crois devoir rappeler au lecteur que je me borne à résumer ici les considérations développées dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 293-302.

ramifié de la manière qu'on vient de voir. Le peuple possède maintenant une explication satisfaisante de l'avènement de Clovis au trône des Ripuaires. Certes, l'épopée aurait pu s'arrêter ici. Mais, une fois en voie d'explication, elle va jusqu'au bout. Elle a entrevu une possibilité, c'est que l'artificieux Clovis, en vue d'amener le dénouement dont il devait profiter, ait lui-même provoqué le crime de Chlodéric. Et voilà l'histoire qui entre dans une nouvelle phase, racontant comment le roi des Saliens arme un fils contre son père, et les pousse tous les deux dans la tombe pour hériter de l'un et de l'autre. Que Clovis soit de la sorte transformé en un perfide et sanguinaire intrigant, cela importe peu. Les milieux où se sont élaborées ces légendes étaient trop barbares pour se rendre compte qu'ils le diminuaient en le peignant sous de telles couleurs ; ils admiraient la ruse quand elle avait réussi, et estimaient doublement le héros qui joignait au courage intrépide les ressources d'un esprit ingénieux et délié. Ne nous étonnons donc pas de la physionomie atroce que nous trouvons à Clovis chaque fois que nous le rencontrons dans les récits populaires : ses admirateurs barbares l'ont fait à leur image.

Si maintenant on veut bien accorder à la critique le droit qu'on a laissé pendant quatorze siècles à la poésie, et lui permettre de reconstituer à son tour l'histoire telle qu'elle a dû se passer, nous formulerons nos conclusions comme suit. Le fait historique jeté en pâture aux imaginations des barbares du sixième siècle, c'est l'assassinat mystérieux du roi Sigebert dans la forêt de Buchonie, qui eut lieu vraisemblablement dans l'automne de 507. A la nouvelle de sa mort, son fils Chlodéric, qui, peut-être, était encore occupé au fond de l'Aquitaine à combattre les Visigoths, accourut à la hâte ; mais il périt lui-même au milieu des troubles qu'avait provoqués la mort de son père. Ce double meurtre rendait vacant le trône des Ripuaires, et Clovis se présenta pour recueillir la succession de ses deux parents. Comme il était le plus proche, peut-être le seul héritier légitime, qu'il avait assez de puissance pour s'imposer, et que les Ripuaires étaient honorés de mettre à leur tête un souverain si illustre, il fut acclamé avec enthousiasme, et élevé sans retard sur le pavois. Le trône de Cologne sera devenu vacant vers 508, et la nouvelle que Clovis en aura reçue à Bordeaux ne doit pas avoir contribué pour peu à son brusque retour vers le Nord.

Qu'on ne s'étonne pas de la hardiesse de ces conjectures, et de l'énormité des amputations qu'avec le scalpel de la critique nous venons de faire au récit traditionnel. Il faut s'être rendu compte, par une étude assidue, des prodigieuses altérations que l'esprit épique fait subir à l'histoire, pour reconnaître que nous n'avons pas abusé de la liberté de l'hypothèse. Dans l'histoire poétique de Gondebaud et de Clotilde, le résidu historique représente vis-à-vis de la légende une proportion plus faible encore, et nul ne se serait avisé d'aller dans la voie des négations aussi loin que les faits constatés nous ont menés presque à notre insu.

L'annexion du royaume des Ripuaires couronnait la carrière conquérante du fils de Childéric. Maintenant, tous les peuples de race franque se trouvaient réunis sous sa loi. Les bases étaient jetées d'un vaste empire qui, ayant la Gaule pour centre, rayonnerait peu à peu sur le reste de l'Europe occidentale et centrale. En attendant, Clovis se trouvait être le roi le plus puissant de la chrétienté. Son autorité était reconnue depuis le Wahal jusqu'aux Pyrénées. Il était parvenu à faire ce que l'Empire avait en vain essayé à tant de reprises : imposer une même autorité à la Gaule et à la Germanie. Ce fut un résultat immense, car l'action et la réaction de ces deux pays l'un sur l'autre, pendant les premiers siècles, c'est, en quelque sorte, le meilleur de leur histoire et de l'histoire de l'Europe. Leur

coexistence séculaire sous la même dynastie jusqu'au traité de Verdun, en 843, leur a imprimé un cachet de parenté indélébile qu'elles ont conservé après dix siècles d'existence séparée. D'autre part, la Ripuarie fut la réserve du peuple franc. Il viendra un jour, dans les annales de ce grand peuple, où le rameau salien paraîtra desséché, et où l'on pourra croire que la Gaule est prête à retomber dans l'anarchie. Alors surgiront les héros qui donneront à la nation sa seconde dynastie, celle des Pépins et des Charles, enfants du pays ripuaire. Ils continueront l'œuvre commencée par les Saliens, ils réapprendront aux Francs le chemin des expéditions victorieuses, et Charlemagne sera le nouveau Clovis. En effet, si l'Empire d'Occident se trouve achevé le jour où le pape Léon III posa la couronne impériale sur la tête du fils de Pépin, il ne faut pas oublier qu'il a été commencé pendant les années où Soissons, Toulouse et Cologne passaient tour à tour, avec leurs royaumes, sous l'autorité du héros mérovingien.

VI. — LE CONCILE D'ORLÉANS.

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, l'histoire ne nous a conservé de Clovis que le souvenir de ses principaux faits d'armes, souvent fort défigurés par la tradition populaire, et quelques épisodes de sa vie privée, qui n'ont pas moins souffert. Et c'est tout. Son action politique, son rôle de législateur, de diplomate et d'homme d'Etat nous échappent entièrement. L'attention des contemporains ne se portait pas sur ces sujets austères et abstrus ; ce qui lui passionnait, c'était le héros seul, et non les destinées collectives dont il avait la responsabilité. A leurs yeux, l'histoire de la fondation du royaume franc se résumait dans la biographie du roi.

Nous devrions donc terminer ici l'histoire de Clovis, si nous en demandions les éléments à ceux-là seuls qui se sont attribué la mission de nous la raconter. Heureusement il y a eu, à côté des annalistes, un témoin qui avait au plus haut degré, avec le souci des intérêts généraux, celui d'en léguer le souvenir à la postérité. L'Eglise, dès son origine, avait pris l'habitude de consigner par écrit tout ce qui se passait de mémorable dans son sein, et elle conservait avec soin les documents qui rendaient témoignage de ses œuvres. Quelques pages des archives qu'elle tenait au sixième siècle en Gaule nous permettent d'envisager, une fois au moins, le fondateur de la monarchie franque sous un autre aspect que celui du guerrier armé de la francisque et combattant à la tête de son armée.

Nous apprenons d'abord, par une circulaire royale adressée à tous les évêques du royaume, qu'après la guerre d'Aquitaine, le roi, obéissant à des préoccupations toutes chrétiennes, s'efforça de soulager autant qu'il était en son pouvoir les souffrances des populations qui avaient été le plus éprouvées. L'édit par lequel, on s'en souvient, il avait pris sous sa protection spéciale les personnes et les biens de l'Eglise avait été violé en plus d'une rencontre ; d'autre part, le droit de la guerre avait sévi avec toute sa rigueur, et quantité de prisonniers avaient été entraînés hors de leur pays dans toutes les provinces du royaume. Il y avait donc, maintenant que la lutte était terminée, un double devoir à remplir : assurer force de loi aux généreuses dispositions du monarque, et faciliter le libre exercice des droits de la charité. En conséquence, une nouvelle circulaire fut adressée aux évêques, dans laquelle le roi leur rappelait la protection qu'il avait accordée aux églises, en déclarant qu'il leur appartenait de s'en prévaloir. Toute personne ecclésiastique, religieuse, veuve, clerc ou fils de clerc, ou serf d'église, si elle avait été faite captive contrairement à la paix du roi, c'est-à-dire aux dispositions indiquées ci-dessus, devait être rendue sans retard à la liberté : il suffisait pour cela que son évêque la réclamât dans une lettre scellée de son sceau, et sous la foi du serment. Cette dernière condition, disait Clovis, était imposée par son peuple, à raison des fraudes nombreuses auxquelles donnait lieu la faveur royale. Quant aux laïques faits prisonniers en dehors de la paix du roi, c'est-à-dire qui n'avaient pas été mis sous sa protection spéciale, l'évêque pouvait, s'il le trouvait bon, donner à qui il voulait mission de les racheter¹.

¹ Sirmond, *Concilia Galliæ*, t. I, p. 176 ; Boretius, *Capitularia regum francorum*, t. I, p. 1.

Cette lettre, on n'en peut pas douter, provoqua un grandiose mouvement de rachat. Tout le pays franc fut sillonné de mandataires épiscopaux allant jusque dans les cantons les plus reculés, soit réclamer des prisonniers injustement détenus, soit offrir l'or de l'Église pour rendre la liberté aux captifs. Il y eut sans doute des prélats qui voulurent faire eux-mêmes leur tournée de rédemption, comme saint Epiphane de Pavie, et l'on peut croire que plus d'un, se conformant aux recommandations des conciles, suivit l'exemple de Césaire d'Arles et vendit les vases sacrés de son église pour racheter des chrétiens prisonniers. Nous savons de même, par la Vie de saint Eptade, que ce simple prêtre déploya une admirable activité dans ce rôle de libérateur, et qu'il fit tomber les fers d'une multitude de captifs disséminés dans toutes les provinces¹. Ainsi l'Église marchait sur les pas de l'État pour fermer les blessures qu'il avait faites, et pour atténuer par sa charité des maux qu'elle n'avait pu empêcher.

L'édit que nous venons d'analyser est le seul qui nous reste de Clovis : il est digne d'ouvrir la série des actes officiels de la monarchie très chrétienne. N'est-il pas instructif, tout au moins, de constater qu'au moment où la légende le montre fendant la tête de ses proches et ourdissant contre eux les plus viles intrigues, l'histoire authentique nous initie aux nobles préoccupations qui dictent sa circulaire aux évêques ? Si des documents de ce genre nous avaient été conservés en plus grand nombre pour le règne de Clovis, dans quelle autre lumière nous apparaîtrait ce personnage, et avec quelle netteté supérieure se dessinerait son histoire pleine d'ombres et de lacunes !

Hâtons-nous d'ajouter, toutefois, que nous possédons encore un autre acte, plus important et plus solennel, utile roi civilisateur s'affirme dans la plénitude de son activité royale, je veux dire les canons du concile d'Orléans, réuni par son ordre en l'an 511.

L'importance de cette assemblée est considérable. Les conciles, c'était pour l'Église l'instrument par excellence de gouvernement et de législation. Après les guerres, les invasions, les conquêtes, l'établissement définitif des Visigoths au sud et des Francs au nord, après tant de troubles et de désordres qui avaient ébranlé les assises de la vie publique, il était temps que l'Église des Gaules se ressaisît. Le concile d'Orléans marque le retour d'une vitalité régulière et tranquille dans ce grand corps, dont l'organe principal recommence à fonctionner librement. En renouant la chaîne de la tradition conciliaire, l'épiscopat franc faisait œuvre de régénération sociale et politique à la fois.

Le concile d'Orléans n'eut pas le caractère des conciles ordinaires qui se réunissaient périodiquement, en conformité des canons, autour d'un même métropolitain. En d'autres termes, ce ne fut pas un concile provincial, mais un concile national, auquel furent convoqués tous les évêques sujets de Clovis, et qui délibéra sur les intérêts religieux de tout le royaume franc.

On ne s'étonnera pas de voir, dans une assemblée purement religieuse, les groupements se faire selon les cadres de l'administration civile. La hiérarchie ecclésiastique n'y répugnait pas, trouvant un surcroît d'autorité dans le caractère national que prenaient par là ses délibérations. Le concile d'Agde, réuni en 506 autour de saint Césaire d'Arles, avait été, lui aussi, un concile national du royaume visigoth, et de même celui qui, en 517, devait se tenir à Épaone, rassembla autour de saint Avitus tout l'épiscopat du royaume burgonde.

¹ Voir ci-dessus.

Seulement, le concile d'Orléans fut convoqué par le roi des Francs, et non par un des métropolitains de son royaume¹. Roi catholique d'un peuple catholique, Clovis ne pouvait ni se désintéresser des délibérations du concile, ni rester étranger aux préparatifs d'une si grande entreprise. Les relations entre l'Église et lui étaient empreintes d'une confiance et d'une cordialité qui faisaient de son intervention une nouvelle preuve de son dévouement. C'est lui qui convoqua les prélats, et qui même, à ce qu'il paraît, fixa leur ordre du jour dans une série de questions qui leur furent soumises². Les canons qu'ils arrêtèrent ne sont, en définitive, que leur réponse au questionnaire royal. Incontestablement, une participation si active aux travaux de l'épiscopat franc suppose que le roi est intervenu à l'instance des évêques eux-mêmes, pour prêter à leurs délibérations une plus grande solennité, et, le cas échéant, pour leur garantir une sanction efficace. D'ailleurs, il était l'héritier des empereurs, et l'on était habitué, dans les provinces, à la collaboration des deux pouvoirs dans les travaux de ce genre.

Tout porte à croire que l'idée du concile partit des rangs de l'épiscopat du royaume d'Aquitaine. C'est immédiatement après la conquête de ce royaume qu'il se réunit, et cela dans une ville qui servait de frontière entre ce pays et la France proprement dite. Les seuls intérêts d'ordre local qui firent l'objet de quelques dispositions conciliaires sont relatifs aux rapports entre les deux confessions religieuses, qui n'étaient en opposition que dans la Gaule méridionale. Enfin, la présidence du concile fut déferée, non pas à saint Remi, qui n'y assista même pas, ni non plus à saint Mélaire de Rennes, comme le soutient à tort un biographe de ce saint³, mais à Cyprien, archevêque de Bordeaux et métropolitain de la première Aquitaine.

Ce choix est significatif, si l'on se rappelle que Clovis passa à Bordeaux tout l'hiver de 506-507, et qu'il dut par conséquent avoir les rapports les plus fréquents avec le métropolitain d'un pays qu'il avait tant d'intérêt à s'attacher. Comment pourrait-on se dérober à l'idée que la question du concile a dû être agitée dès lors dans les conférences du roi et du prélat ?

Et s'il en est ainsi, il sera bien permis de faire un pas de plus. Rappelons-nous que peu de temps auparavant l'évêque de Bordeaux avait donné l'hospitalité à une autre illustration, amenée dans les murs de sa ville épiscopale par l'exil, il est vrai, et non pas la victoire. Nous voulons parler de saint Césaire d'Arles, qui a su conquérir, pendant son séjour dans la capitale du royaume visigoth, non seulement le respect du roi barbare, mais sans doute aussi le respect, l'affection et l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent. Certes, Cyprien de Bordeaux n'a pas été le dernier à subir le charme de ce saint personnage, il est peu douteux qu'il n'ait été au courant du grand projet que Césaire portait alors dans sa tête et qu'il réalisa, avec l'autorisation du roi, dès qu'il fut rentré dans sa ville épiscopale : le concile national d'Arles en 506. Cyprien assista à cette auguste assemblée, et son nom est le premier qui figure, après celui de Césaire lui-même, parmi ceux des évêques qui en ont signé les actes. Il n'est donc pas téméraire de considérer Cyprien comme un véritable collaborateur de Césaire dans

¹ Voir la lettre des Pères du concile à Clovis, et aussi leur introduction dans Sirmond, *Concilia Galliae*, t, I, pp. 177 et 178, et Maassen, *Concilia ævi merovingici*, p. 2. En 567, le concile de Tours, c. 22, citant un canon du concile d'Orléans 511, dit : *In synodo Aurelianense, quam invictissimus rex Chlotveus fieri supplicavit.* (Maassen, p. 132.)

² *Secundum voluntatis vestræ consultationem et titulos quos dedistis ea quæ nobis visum est definitione respondimus.* Sirmond, I, p. 177 ; Maassen, p. 2.

³ *Vita sancti Melanii.*

l'entreprise, alors délicate et difficile, de réunir, au lendemain de la persécution, tous les évêques catholiques du royaume visigoth¹.

Et, dès lors, il semble bien que nous soyons sur la voie de l'inspiration première d'où est sortie la réunion du concile d'Orléans. Cyprien de Bordeaux n'a été que l'instrument d'un plus grand que lui, qui est saint Césaire lui-même. On sait que cet illustre confesseur n'était pas seulement par ses vertus, par l'ardeur de son zèle pour le salut des âmes et par la force de sa parole partout écoutée, quelque chose comme le prophète des Gaules : il était encore investi, par la confiance des souverains pontifes, de la mission de les représenter en Gaule avec la qualité de vicaire du Saint-Siège. Le décret du pape Symmaque qui lui avait conféré cette dignité, déjà possédée avant lui par plusieurs de ses prédécesseurs depuis le commencement du cinquième siècle, marquait expressément parmi ses charges les plus importantes, la convocation des conciles. C'est donc en acquit d'un devoir que l'archevêque d'Arles s'attachait à stimuler, à raviver une institution qui avait été si florissante au cinquième siècle, et l'on ne sera pas étonné, connaissant son zèle et son abnégation, qu'il ait étendu l'activité de sa propagande, même sur les pays où il n'avait pas à jouer de rôle personnel². Ainsi s'expliquent aussi les nombreuses et frappantes analogies que les historiens ont relevées entre le concile d'Orléans et celui d'Agde³ : tous deux d'ailleurs sont des assemblées nationales destinées à réunir tous les prélats d'un même royaume, tous deux ont pour mission d'organiser la vie religieuse dans des pays où elle vient de traverser de pénibles crises. On peut donc en quelque sorte toucher du doigt le lien qui rattache au vicariat des Gaules, et par lui à la papauté, la grandiose manifestation de vitalité religieuse par laquelle se clôturent les annales du premier roi chrétien des Francs⁴.

¹ C'est l'opinion fort probable de Malnory, *Saint Césaire*, p. 66.

² Je crois devoir citer ici en entier le passage de Malnory, *Saint Césaire*, p. 114 ; après ce que je viens de dire, l'assertion de cet auteur que je souligne dans ma citation ne paraîtra plus fondée : Stimuler partout la réunion de ces assemblées (des conciles) était la plus importante des charges tracées dans les privilèges de Césaire, et on peut croire qu'il y déploya tout son zèle. C'est à lui que se rattache le mouvement extraordinaire de conciles régionaux et nationaux qui se produit des deux côtés des Pyrénées et surtout en Gaule, à cette époque. *Seul d'entre ceux qui ont été tenus de son vivant en Gaule, le concile I d'Orléans, en 511, réuni sur un ordre personnel de Clovis, qui fait ici la figure d'un nouveau Constantin, peut être considéré comme le produit d'une inspiration spéciale probablement ecclésiastique, mais qui paraît bien être indépendante de Césaire.* Tous les autres, depuis celui d'Epaone en Burgondie (511) jusqu'au IV^e d'Orléans (541), antérieur de deux ans à la mort de Césaire, se rattachent si visiblement par leur dispositif aux conciles de la province d'Arles, et en particulier aux statuts de Césaire et au concile d'Agde, qu'on dirait une conspiration de toute la Gaule pour l'adoption de la discipline antérieure. Le fait que Césaire n'a plus présidé, après Agde, de concile étranger à sa province, n'autorise pas à dire que des assemblées telles que celles d'Epaone, Clermont, Orléans II-IV, se sont tenues tout à fait en dehors de lui. Les grands métropolitains qui ont convoqué et présidé ces assemblées ont certainement subi son influence plus ou moins avouée.

³ Arnold, *Cæsarius non Arelate*, p. 231, note 736.

⁴ S'il fallait en croire la vie de saint Mélaire, évêque de Rennes, c'est ce saint qui aurait joué le rôle principal au concile d'Orléans. Voici comment elle s'exprime dans sa recension A, qui est la plus ancienne (cf. l'Appendice) : *Sinodum vero in Aurelianense civitate XXXII episcoporum congregavit (Chlodovechus), qui canones statuerunt, quorum auctor maxime sanctus Melanius prædicator Redonenis episcopus extitit, sicut etiam in præfatione ejusdem concilii hactenus habetur insertum.* Mais ce renseignement est

Du reste, le premier concile national du royaume de Clovis fut bien loin d'être une assemblée plénière de l'épiscopat franc. Sur soixante-quatre sièges épiscopaux que contenait alors le royaume, il vint à Orléans trente-deux évêques, c'est-à-dire tout juste la moitié, et il ne s'y trouva que six des dix métropolitains. La plus forte représentation fut celle des trois Lyonnaises, qui formaient le noyau de la monarchie : elles donnèrent seize présents contre sept absents. Dans les deux Aquitaines, récemment annexées, nous relevons neuf présents et cinq absents. Par contre, les douze diocèses de la Novempopulanie ne comptaient que trois représentants, à savoir, les évêques d'Eauze, d'Auch et de Bazas. Des diocèses de la région pyrénéenne, pas un seul n'avait répondu à la convocation du roi des Francs. Comminges, Bénéarn, Oloron, Lectoure et Couserans s'étaient abstenus, et il en était de même de Dax, de Buch¹, d'Aire et de Tarbes.

Ce qui est très frappant, c'est l'absence totale des évêques des deux Germanies et de la première Belgique. Mayence, Trèves, Cologne, Metz, Toul, Verdun et Tongres, ces sièges dont plusieurs ont eu un passé si glorieux et des chrétientés si florissantes, se tiennent absolument à l'écart. La seconde Belgique n'a envoyé que les évêques de ses cités méridionales, à savoir, Soissons, Vermand, Amiens et Senlis ; quant aux huit autres sièges, qui sont Reims, Laon, Châlons-sur-Marne, Arras, Cambrai, Tournai, Thérouanne, Beauvais et Boulogne, la place de leurs évêques reste vide sur les bancs du concile et au bas de ses actes. Que quelques-uns de ces prélats, et en particulier celui de Reims, aient été empêchés de se trouver à la réunion, cela est bien probable ; mais il est difficile d'admettre que ce fût le cas pour tous, surtout si l'on réfléchit que les diocèses non représentés constituent, au nord comme au sud, un seul groupe géographique. Tirez une ligne qui passerait au nord d'Amiens, de Vermand et de Soissons, et qui reviendrait vers le sud à l'ouest de Tongres, et vous aurez délimité la frontière septentrionale et orientale de l'ensemble des diocèses dont les pasteurs légifèrent à Orléans. En d'autres termes, le vieux royaume des Francs Saliens n'a pas envoyé un seul prélat au concile. C'est là un indice bien significatif de l'extinction de la hiérarchie catholique dans ce pays, depuis sa conquête par les rois mérovingiens².

emprunté à peu près textuellement à un document du huitième ou neuvième siècle intitulé *Adnotatio de synodis*, et c'est ce document que la vie appelle *præfatio*. L'*Adnotatio* elle-même, bien loin de consigner ici un renseignement authentique, s'est bornée à induire le rôle de saint Mélaire de la place qui lui est donnée parmi les signataires du concile d'Orléans dans une pièce intitulée : *De episcopis qui suprascriptos canones consenserunt et subscripserunt*, et par conséquent son témoignage s'évanouit en fumée. C'est ce que démontre d'une manière lumineuse M. Lippert dans son beau mémoire intitulé : *Die Verfasserschaft der Kanones Gallischer Concilien des V und VI Jahrhunderts* (*Neues Archiv*, t. XIV, 1889), auquel je renvoie le lecteur. Sa démonstration me dispense de réfuter les amplifications d'une recension postérieure du *Vita Melanii* (C) qui va jusqu'à prétendre que saint Mélaire, fut mis à la tête du concile d'Orléans (*eum sibi in primatem præfecerunt* p. 534) et celles de Vincent de Beauvais qui, lui (*Speculum historiale*, XXI, c. 23), croit savoir que c'est le même saint qui a réuni le concile (*hanc synodum 32 episcoporum congregavit sanctus Melanius*.)

¹ M. Longnon, *Atlas historique de la France*, texte explicatif, p. 151, doute cependant que la *civitas Boiatium* ait jamais formé un évêché.

² Le canon 10 du troisième concile de Paris, tenu entre 556 et 573, veut que les actes du concile soient signés même par les évêques qui n'ont pu y assister. (Sirmond, I, p 317. Maassen, p. 145.) Si cette disposition n'était pas nouvelle, on pourrait renforcer

La nature des travaux du concile suggère la même conclusion. Il n'y est question aucunement des besoins spéciaux de l'Église dans les provinces où il restait des populations païennes, à convertir. Toutes les résolutions supposent des contrées où la religion chrétienne est sans rivale. On se borne à légiférer pour des diocèses existants ; il n'est point parlé de ceux qui ont disparu dans la tourmente du cinquième siècle ; le nom du paganisme et la mention des superstitions païennes ne viennent pas une seule fois sous la plume des greffiers du synode. Pas une seule fois non plus, les sollicitudes des Pères ne vont au delà des régions de langue et de civilisation romaines. La terre des Francs germaniques ne semble pas plus exister pour eux que si elle avait été engloutie par les flots de l'Océan.

Après plusieurs jours de délibération, le concile, qui avait siégé probablement dans la cathédrale Sainte-Croix, clôtura ses travaux le dimanche 10 juillet 511. Il avait arrêté trente et un canons que tous les évêques, Cyprien de Bordeaux et les autres métropolitains en tête, signèrent avant de se séparer. Ces canons embrassaient un ensemble varié de résolutions se rapportant à la vie chrétienne, et en particulier au gouvernement ainsi qu'à l'administration de l'Église ; nous les passerons en revue dans un ordre méthodique.

Parmi les questions soumises aux délibérations des prélats, il y en avait deux qui présentaient un intérêt particulier pour l'État : celle du droit d'asile et celle du recrutement du clergé. Il s'agissait de délimiter en cette manière les frontières des deux pouvoirs, ou, pour mieux dire, d'élaborer des solutions qui pussent être accueillies par l'autorité politique.

En ce qui concerne le droit d'asile, l'assemblée confirma les dispositions inscrites dans le code Théodosien, et reproduites dans la loi des Burgondes et dans celle des Visigoths. Elle proclama le caractère inviolable non seulement du sanctuaire lui-même, mais encore du vestibule ou atrium qui le précédait, et des habitations ecclésiastiques qui entouraient le vestibule. La raison de cette extension de l'immunité est manifeste : pour que le droit d'asile ne devînt pas illusoire, il fallait que le réfugié trouvât un logement dans le pourpris de l'édifice sacré ; sinon, il aurait pu être tenté de profaner le lieu saint lui-même en y dressant sa table et son lit. Le concile défendit à l'autorité publique de pénétrer dans les cloîtres pour y chercher le coupable, que ce fût un homicide, un adultère, un voleur, un ravisseur ou un esclave fugitif ; il défendit aussi au clergé de le livrer, avant que celui qui le poursuivait eût prêté le serment solennel, sur l'Évangile, qu'il ne lui infligerait pas de châtement corporel et qu'il se contenterait, soit de reprendre son esclave, soit de recevoir une compensation. Si l'homme qui avait prêté ce serment le violait, il devait être excommunié et séparé de la société de tous les catholiques. Si, d'autre part, le coupable ne voulait pas convenir d'une composition et s'enfuyait de l'enceinte, on ne pouvait pas en rendre responsable le clergé. Si c'était un esclave, et qu'il refusât de sortir après que son maître avait prêté le serment requis, alors celui-ci avait le droit d'aller s'emparer de sa personne.

Telle fut la forme que le concile d'Orléans donna au droit d'asile dans le royaume franc¹. On conviendra qu'à une époque d'anarchie il constituait une des plus

singulièrement l'argument que je tire de l'absence des noms des évêques septentrionaux. Mais je crois que ce serait une conclusion erronée : on ne voit pas qu'avant le concile de Paris on se soit conformé à la règle qu'il trace ; d'ailleurs, il est certain que tous les évêques francs ne furent pas à Orléans, puisque saint Remi y manqua.

¹ Canons 1, 2 et 3, dans Sirmond, I, p. 178 ; Maassen, pp. 2 et 3.

précieuses garanties d'ordre public, et un des meilleurs moyens d'adoucir les mœurs. Il ne supprimait pas le châtement des coupables, comme on l'a dit souvent ; il en atténuait la rigueur cruelle, il mettait un obstacle à l'exercice illimité de la vengeance privée, et il préparait de loin la substitution du règne du droit aux violences de l'arbitraire.

La question du recrutement du clergé n'était pas moins complexe. En principe, l'Église a toujours affirmé son droit de choisir ses ministres et condamné toute entrave à la liberté des vocations ecclésiastiques. En fait, certains intérêts politiques et privés étaient venus mettre des restrictions à l'usage de ce droit. Sous l'Empire romain, beaucoup de gens entraient dans le clergé pour jouir de ses immunités, et pour se dérober à l'écrasant fardeau des charges civiles qui pesaient sur la bourgeoisie. Pour les curiales des municipes, ces éternels souffre-douleur de la fiscalité, la cléricature était devenue une espèce d'asile d'un nouveau genre. On sait l'acharnement avec lequel l'Empire poursuivait, partout où ils cherchaient à lui échapper, ces malheureux qui lui répondaient de la rentrée de ses impôts. Aussi ne sera-t-on pas étonné que Constantin ait défendu, par une loi de 320, l'entrée des curiales dans le clergé¹. L'interdiction était radicale, et, pendant tout le quatrième siècle, elle fut tour à tour atténuée, supprimée, rétablie et renforcée par les empereurs : encore à la date de 458, Majorien y ajoutait des dispositions nouvelles². En une matière aussi délicate, les intérêts de l'Église et ceux de l'État, également impérieux les uns et les autres, semblaient ne pas pouvoir être conciliés : satisfaire ceux-ci, c'était porter atteinte au recrutement du sacerdoce ; déférer à ceux-là, c'était priver l'État de ses agents les plus indispensables.

Mais la liberté des vocations ecclésiastiques rencontrait encore un autre obstacle dans l'institution de l'esclavage. Introduire un esclave dans le clergé, c'était causer à son maître un tort semblable à celui que l'on causait à l'État en ordonnant un curiale. Aussi la loi ecclésiastique avait-elle de tout temps reconnu le droit du maître dont l'esclave avait été ordonné sans son autorisation à le réclamer, en dépit du caractère sacerdotal dont il était revêtu. Elle-même, dans le cas où le maître consentait à l'entrée de son esclave dans le clergé, ne lui accordait les ordres sacrés qu'après qu'il avait été affranchi au préalable. L'esprit de ces dispositions se retrouve, au cinquième siècle, dans les constitutions impériales de Valentinien III en Occident³, et de Zénon en Orient⁴ : l'une et l'autre défendent de conférer les ordres sacrés aux esclaves, même du consentement du maître, attendu, dit la dernière, qu'il peut leur procurer l'accès du sacerdoce en leur donnant la liberté⁵.

Tel était, au moment où s'ouvrit le concile d'Orléans, l'état de cette délicate question du recrutement du clergé. Le concile ne s'écarta pas des principes qui avaient inspiré en cette matière la législation canonique et celle de la société civile ; mais il édicta des mesures qui en devaient, sans froisser les droits des pouvoirs publics ou privés, amener une application plus modérée et plus

¹ L'existence de cette loi, non conservée, est attestée au *code Théodosien*, XVI, II, 3.

² *Novellæ Majoriani*, t. I, au *code Théodosien*.

³ *Novellæ Valentin.*, III, tit. XII.

⁴ *Cod. Justinian*, I, III, 36.

⁵ *Servos sane sociari clericorum consortiis, volentibus quoque et consentientibus dominis, modis omnibus prohibemus, quum liceat eorum dominis, data prius servis libertate, licitum eis ad suscipiendos honores clericorum iter, si hoc voluerint, aperire. Ibid.*, l. c.

compatible avec la liberté de l'Église. Le quatrième canon stipula qu'à l'avenir aucun homme libre ne serait reçu dans le clergé sans l'ordre du roi ou l'autorisation du comte, excepté toutefois les fils, petits-fils et arrière-petits-fils de prêtres, que l'évêque pourrait ordonner s'il voulait¹. C'était non seulement soustraire à l'interdiction une bonne partie de ceux à qui elle pouvait s'appliquer ; mais encore, par le privilège accordé au pouvoir royal, mettre celui-ci à même d'élargir les lois en dispensant de leur application. Le huitième canon était conçu dans le même esprit : tout en respectant les droits des maîtres, il trouvait un moyen ingénieux de les combiner avec ceux de l'Église. Il décidait que si l'évêque avait, en connaissance de cause, conféré le diaconat ou la prêtrise à quelque esclave à l'insu de son maître, il était tenu de restituer à celui-ci le double de son prix, mais que l'ordination restait valide. Il en était de même si l'évêque avait ignoré la condition servile de l'ordinand ; dans ce cas, le dommage devait être réparé par ceux qui l'avaient présenté au consécrateur². C'est ainsi qu'avec des ménagements pleins de douceur, mais avec une claire conscience de son but, l'épiscopat franc défaisait maille par maille l'étroit tissu dans lequel la législation civile enfermait la libre allure de l'Église. Il ne faisait aucune opposition formelle et catégorique aux décisions du pouvoir civil ; mais, avec un art exquis, il plaçait à côté du fait légal un principe qui en impliquait la négation, laissant au temps le soin de supprimer la contradiction en ramenant le fait au principe.

Les autres délibérations du concile d'Orléans roulèrent toutes sur des questions exclusivement religieuses ou ecclésiastiques. Un canon proscrivit une superstition que l'antiquité païenne avait léguée au monde chrétien, et qui était pratiquée même dans le clergé catholique : c'était une espèce particulière de divination, qui consistait à ouvrir au hasard les Livres saints, et à attribuer la valeur d'un oracle aux premiers versets qu'on y lisait³. Condamné déjà en 465, par les Pères du concile de Vannes⁴, l'abus fut de nouveau interdit à Orléans sans qu'on parvînt à l'extirper, puisque, vers la fin du siècle, nous le voyons pratiqué encore par un homme de la sainteté et de l'intelligence de Grégoire de Tours. Il ne faut pas crier à la stérilité des dispositions conciliaires. En général, on peut dire qu'il n'y en a pas eu qui n'ait dû être édictée plusieurs fois avant de triompher ; on doit, au contraire, reconnaître l'excellence d'une institution grâce à laquelle les évêques condamnaient réunis ce qu'ils pratiquaient isolés.

Une grande largeur d'esprit présida au règlement des difficultés relatives à l'arianisme. Le concile favorisa de tout son pouvoir la conversion des hérétiques, en permettant à leurs prêtres, s'il n'existait pas d'autre empêchement, de conserver leur rang lorsqu'ils passaient dans l'Église orthodoxe. Pour les sanctuaires ariens, il décida qu'après avoir été consacrés par l'évêque ils pouvaient être affectés au culte catholique⁵. On ne doit pas douter que ces deux mesures, qui ouvraient si larges les portes de la communion des saints à tous les ariens de bonne volonté, n'aient contribué efficacement à l'extirpation de l'hérésie dans la Gaule méridionale.

Le culte et la liturgie furent l'objet de plusieurs importants canons. Le concile exigea que les fidèles assistassent à la messe entière, et n'en sortissent pas

¹ Canon 1, Sirmond, I, p. 119 ; Maassen, p. 1.

² Canon 8, Sirmond, p. 180 ; Maassen, p. 5.

³ Canon 30, dans Sirmond, I, p. 183 ; Maassen, p. 9.

⁴ Canon 16, dans Sirmond, I, p. 140.

⁵ Canon 10, Sirmond, I, p. 180 ; Maassen, p. 5.

avant d'avoir reçu la bénédiction du prêtre¹. Il décida que la durée du carême était de quarante et non de cinquante jours². Il rendit obligatoire la fête des Rogations, récemment instituée à Vienne en Dauphiné par saint Mamert, et qui de là s'était répandue rapidement dans le reste de l'Église. Il voulut que les trois jours qu'elle durait fussent des jours de jeûne et d'abstinence ; il décida que les esclaves des deux sexes seraient dispensés de tout travail afin de pouvoir assister aux processions, et il donna pouvoir à l'évêque de punir le prêtre qui refuserait d'y participer³. Ainsi continuait au sein de l'Église la floraison liturgique ; chaque génération en s'écoulant ajoutait un joyau au diadème de ses fêtes, et le cercle enchanté de ses prières se nouait en guirlandes parfumées autour de toute l'année chrétienne.

La discipline ecclésiastique était peut-être, de tous les sujets, celui que l'Église soignait avec le plus de sollicitude ; aussi ne s'étonnera-t-on pas d'y voir consacrer un grand nombre de canons. Il faut parler d'abord des attributions réservées aux évêques en leur qualité de chefs de diocèse. Le diocèse était dans l'Église primitive, et avant le mouvement de concentration qui s'est fait autour de la chaire romaine, l'organisme par excellence de la vie religieuse, et l'évêque était le centre et la source de toute autorité et de toute discipline. Le lien qui rattachait les fidèles à leur évêque était le lien le plus fort qui les rattachât à l'Église elle-même : il fallait veiller, s'il y avait lieu de l'élargir, à ce qu'il ne pût jamais être défait ou rompu. Voilà pourquoi l'on faisait aux fidèles dispersés dans les paroisses rurales l'obligation d'affirmer par intervalles l'unité diocésaine, en venant assister aux offices de la cathédrale aux fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte. Le concile d'Orléans renouvela cette prescription⁴. Il rappela aussi aux fidèles que toutes les églises qui se construisaient dans le diocèse, que ce fût dans le domaine d'un particulier ou ailleurs ; restaient sous la juridiction de l'évêque⁵ : mesure d'une importance capitale, qui sauvegardait l'unité religieuse, et constituait la barrière la plus solide que la féodalité envahissante ait rencontrée sur son chemin. Le concile consacra l'autorité de l'évêque sur toutes les personnes comme sur tous les biens de son église ; il lui en subordonna les religieux comme les laïques ; il ne permit ni à ses prêtres ni à ses moines d'aller trouver le roi pour lui demander un bénéfice sans la permission de l'évêque diocésain ; celui qui contreviendrait à cette défense devait être privé de son rang et de la communion jusqu'à ce qu'il eût satisfait⁶. Mais en même temps qu'il veillait à conserver intacte l'autorité épiscopale, le concile voulut que l'évêque se souvint aussi de ses devoirs : il exigea que tous les dimanches, sauf empêchement, il assistât aux offices de l'église la plus voisine⁷ ; il ne lui permit pas de manier l'arme de l'excommunication contre un laïque qui revendiquerait les biens d'une église ou d'un évêque⁸. Il est intéressant de constater ces restrictions que les évêques eux-mêmes apportent à leur pouvoir : rien ne montre mieux l'action modératrice des conciles.

¹ Canon, 26, Sirmond, I, p. 182 ; Maassen, p. 8.

² Canon, 24, Sirmond, p. 182 ; Maassen, p. 8.

³ Canon, 27, Sirmond, I, p. 182 ; Maassen, p. 8.

⁴ Canon 25, Sirmond, I, p. 182 ; Maassen, p. 8.

⁵ Canon 17, Sirmond, p. 181 ; Maassen, p. 6.

⁶ Canon 7, Sirmond, p. 179 ; Maassen, p. 1.

⁷ Canon 31, Sirmond, p. 183 ; Maassen, p. 9.

⁸ Canon 6, Sirmond, p. 179 ; Maassen, p. 4.

Plusieurs autres dispositions des conciles antérieurs furent renouvelées en ce qui concernait la vie du clergé. Telle fut en premier lieu celle qui défendait aux clercs de tout rang, tant aux évêques qu'aux prêtres et aux diacres, d'avoir dans leur maison d'autres femmes que leurs parentes les plus proches¹. Il fut interdit aux veuves de clercs de se remarier ; celles qui avaient contracté mariage furent contraintes de rompre leur union, sous peine d'excommunication tant pour elles que pour leurs complices². Enfin il fut décidé que le prêtre ou diacre coupable d'un crime capital serait privé de son office et exclu de la communion des fidèles³.

Tout cet ensemble de mesures était relatif au clergé séculier ; il faut y ajouter celles qui concernaient le clergé régulier. Quatre importants canons furent consacrés à la vie monastique, et il faut remarquer qu'ils ont pour caractère général le renforcement de l'autorité épiscopale sur le clergé régulier. Les abbés des monastères, se souvenant, dit le concile, de l'humilité dont leur profession leur faisait un devoir, eurent à reconnaître l'autorité de l'évêque, et celui-ci garda sur eux un droit de correction. Tous les ans ils devaient se réunir à l'endroit où il leur avait donné rendez-vous. Eux-mêmes, de leur côté, voyaient confirmer leur autorité sur leurs moines. Le religieux qui, contrevenant à sa règle, possédait quelque chose en propre, devait en être dépouillé par l'abbé ; celui qui s'évadait de son monastère devait y être ramené et mis sous bonne garde, avec l'aide de l'évêque. L'abbé lui-même était déclaré coupable s'il n'usait pas de son droit de correction, ou s'il accueillait un moine fugitif⁴. Il fut défendu aux moines de quitter leur monastère pour se bâtir des cellules à part, à moins qu'ils n'eussent l'aveu de leur évêque et de leur abbé ; les Pères du concile voyaient dans cette tendance à s'isoler une preuve de vanité et d'outrecuidance⁵. Ils fermèrent l'accès de tout grade dans l'ordre ecclésiastique à quiconque, après avoir professé la vie religieuse en prenant le manteau de moine, l'avait ensuite quittée pour contracter les liens du mariage⁶. Enfin, descendant jusque dans le détail, ils réglèrent de menues questions de costume monastique⁷.

Les simples fidèles s'entendirent rappeler une des défenses les plus impérieuses de cette époque : celle du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, et il faut remarquer que par belle-sœur on devait entendre, au sens du concile, aussi bien la femme du frère que la sœur de la femme⁸. Deux canons, le onzième et le douzième, furent consacrés aux pénitents, classe de fidèles toujours nombreuse, et qui comprenait plusieurs catégories. Il y avait ceux que l'Église avait condamnés à la pénitence pour expier leurs fautes ; il y avait aussi ceux qui se l'étaient imposée spontanément et par ferveur de contrition. Ceux-ci étaient tenus de respecter leur vœu et ne pouvaient retourner à la vie du siècle, sinon ils étaient exclus de la communion, et nul fidèle ne pouvait les admettre à sa table sans s'exposer à partager leur sort. Toutefois, si un prêtre ou un diacre avaient,

¹ Canon 29, Sirmond, p. 183 ; Maassen, p. 8.

² Canon 13, Sirmond, p. 180 ; Maassen, p. 6.

³ Canon 9, Sirmond, p. 180 ; Maassen, p. 5.

⁴ Canon 19, Sirmond, p. 181 ; Maassen, p. 7.

⁵ Canon 22, Sirmond, p. 182 ; Maassen, p. 7.

⁶ Canon 21, Sirmond, p. 182 ; Maassen, p. 7.

⁷ Canon 20, Sirmond, p. 182 ; Maassen, p. 7.

⁸ Canon 18, Sirmond, p. 181 ; Maassen, p. 6.

par pénitence, abandonné le service de l'autel, il leur fut permis, par égard pour le salut des âmes, d'administrer le sacrement de baptême en cas de nécessité¹.

Dans les mesures qu'il prit par rapport aux biens ecclésiastiques, le concile, comme dans tout l'ensemble de ses dispositions, ne fit qu'étendre, confirmer ou interpréter des canons antérieurs. Tous les biens immeubles de l'église, ainsi que les esclaves et le bétail, devaient être à la disposition de l'évêque, qui en faisait l'usage prescrit par les canons. Si, dans une vue d'humanité, il abandonnait pour un temps déterminé à des prêtres ou à des moines l'exploitation de champs ou de vignes, aucune prescription ne pouvait jamais éteindre son droit de propriété, et les dispositions de la loi civile ne pouvaient pas être invoquées contre lui². Quant aux offrandes en nature que les fidèles faisaient sur l'autel, si c'était, dans la cathédrale, elles devaient se partager par moitié entre l'évêque et le clergé de cette église³. Dans les églises rurales, l'évêque avait droit à un tiers seulement, les deux autres tiers appartenant au clergé local⁴. Une question toute neuve, c'était celle de la répartition des biens que l'Église devait à la libéralité de Clovis, ou qu'elle en attendait encore. Fallait-il les soumettre aux règles ordinaires, ou l'évêque pouvait-il en disposer à son gré ? Le concile répondit en rappelant les principes canoniques sur l'emploi des revenus de l'Église : un tiers revenait au clergé pour sa subsistance, un tiers aux pauvres et au rachat des captifs, un dernier tiers à l'entretien des églises et du culte. Cette clause semblait dure à certains prélats, qui, paraît-il, auraient voulu regarder les libéralités royales comme des faveurs personnelles. Mais le concile s'éleva avec force contre cette prétention ; il menaça l'évêque récalcitrant d'une réprimande publique de la part de ses comprovinciaux ; s'il ne se soumettait, il devait être exclu de la communion de ses frères dans l'épiscopat⁵. Loin de pactiser ainsi avec l'égoïsme et l'avidité de ses propres membres, l'épiscopat franc leur rappela dans un canon spécial toute l'étendue de leur devoir de charité : *L'évêque, dit le seizième canon, doit, dans la mesure du possible, fournir les aliments et les vêtements aux pauvres et aux infirmes que leur santé empêche de travailler de leurs mains*⁶. On sait quelle riche variété d'œuvres charitables couvre l'ampleur magnifique de cette formule, qui mettait dans la clientèle de l'Église toutes les misères et toutes les souffrances d'ici-bas.

Avant de se séparer, les évêques, Cyprien de Bordeaux et les autres métropolitains en tête, signèrent les actes et en adressèrent une copie au roi, avec une lettre ainsi conçue :

A leur seigneur, fils de la sainte Église catholique, le très glorieux roi Clovis, tous les évêques à qui vous avez ordonné de venir au concile. Puisque un si grand souci de notre glorieuse foi vous excite au service de la religion, que dans le zèle d'une âme vraiment sacerdotale vous avez réuni les évêques pour délibérer en commun sur les besoins de l'Église, nous, en conformité de cette volonté et en suivant le questionnaire que vous nous avez donné, nous avons répondu par les sentences qui nous ont paru justes. Si ce que nous avons décidé est approuvé

¹ Canon 12, Sirmond, p. 180 ; Maassen. p. 5.

² Canon 23, Sirmond, p. 182 ; Maassen, p. 7.

³ Canon 14, Sirmond, p. 180 ; Maassen, p. 6.

⁴ Canon 15, Sirmond, p. 181 ; Maassen, p. 6.

⁵ Canon 5, Sirmond, p. 179 ; Maassen, p. 4.

⁶ Sirmond, p. 181 ; Maassen, p. 6.

par vous, le consentement d'un si grand roi augmentera l'autorité des résolutions prises en commun par une si nombreuse assemblée de prélats¹.

Cette lettre était un acte de déférence de l'épiscopat envers la majesté royale, ou, pour employer l'expression du concile lui-même, c'était sa réponse au questionnaire de Clovis. On se tromperait si, de la formule respectueuse de la fin, on tirait la conclusion que les canons d'Orléans avaient besoin de la confirmation royale. L'Église, chez les Francs mérovingiens, légiférait avec une souveraineté absolue dans son domaine ; ses canons étaient obligatoires en conscience pour tous les fidèles, y compris le roi lui-même, et nul n'aurait pu, sans se charger d'un péché grave, y contrevenir en quelque matière que ce fût. Elle n'avait donc pas à demander à Clovis- une confirmation dont elle pouvait se passer ; ce qu'elle désirait, c'est qu'en se montrant disposé à y obéir lui-même, il augmentât le prestige et l'autorité des résolutions conciliaires. D'en faire passer la substance dans le droit civil, cela ne vint à l'esprit de personne : c'est plus tard seulement, et dans une mesure d'abord très restreinte, que les dispositions du droit ecclésiastique commencèrent à y pénétrer. En attendant, les résolutions du concile d'Orléans avaient force de loi pour l'Église franque, même celles qui auraient été en contradiction avec le code².

Nous ne quitterons pas la mémorable assemblée de 511 sans faire un rapprochement qui se sera sans doute présenté à l'esprit du lecteur. C'est une œuvre législative qui a ouvert les annales des Francs, et c'est une œuvre législative qui ferme le règne de Clovis. Mais depuis les séances des quatre prud'hommes qui délibèrent sous les chênes de Salaheim jusqu'à celles des trente-deux pontifes qui siègent sous les voûtes du sanctuaire d'Orléans, quel chemin parcouru ! La loi salique est le code d'un petit peuple païen ; les canons de 511 sont la charte d'une grande nation chrétienne. Là, on arrêtait le bilan de la barbarie ; ici, on continue l'œuvre de la civilisation. Là, un certain nombre de dispositions purement pénales, résumant l'activité négative du passé ; ici, les prescriptions positives d'une loi morale supérieure font pénétrer dans le droit public les influences fécondantes de l'avenir. L'histoire de la fondation de la monarchie franque est comprise entre ces deux dates, et toute la philosophie de cette histoire tient dans ce simple rapprochement.

¹ Sirmond, p. 177 ; Maassen, p. 2.

² Voir Loëning, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, t. II, pp. 450 et suiv.

VII. — CLOVIS ET L'ÉGLISE.

Il serait d'un haut intérêt, après avoir envisagé les sommets de l'histoire de Clovis, de jeter un coup d'œil dans ses replis, et de l'étudier dans la menue activité de la vie quotidienne. Combien elle s'éclairerait pour nous, si nous pouvions joindre, à l'histoire de ses exploits militaires, au moins quelques aperçus de son administration et de son gouvernement ! La pénurie de nos documents nous réduit à ne presque rien connaître de ces sujets, qui prennent une place capitale dans l'histoire de tant de souverains. C'est là ce qui rend la vie de Clovis si difficile à écrire : elle finit chaque fois au retour d'une campagne, c'est-à-dire là où les exigences de l'esprit moderne voudraient la voir commencer.

Nous essayerons du moins, dans les pages qui vont suivre, de grouper tous les renseignements qu'il a été possible de recueillir. Ce sera la faute des matériaux et non celle de l'auteur, si le tableau produit l'effet d'une mosaïque formée d'une multitude de fragments rapportés.

De l'administration civile de Clovis, nous ne savons absolument rien. Deux anecdotes, d'ailleurs fort légendaires, nous le montrent conférant le duché de Melun à un de ses fidèles nommé Aurélien¹, et le comté de Reims à un autre du nom d'Arnoul². On n'a d'ailleurs pas besoin de ces indications pour admettre que l'institution des ducs et des comtes de l'époque mérovingienne est aussi ancienne que la dynastie elle-même.

Législateur, Clovis occupe dans les traditions de son peuple une place qui n'est pas indigne du fondateur de l'État. La loi salique n'existait jusqu'à lui que dans le texte germanique, arrêté par les quatre prud'hommes de la vieille patrie. Selon le prologue de ce célèbre document³, il en fit faire, après son baptême, une recension nouvelle, qu'il aura dépouillée de tout caractère païen. Cette rédaction écrite en latin, sans doute à l'usage des habitants de la Gaule romaine, a fait entièrement oublier l'ancienne version germanique, et est seule arrivée jusqu'à nous, avec son escorte de textes dérivés ou remaniés au cours des âges. Chose curieuse, pour la *Lex salica* de Clovis, la terre franque, c'est le pays situé entre la Loire et la forêt Charbonnière, c'est-à-dire la Gaule chrétienne et civilisée qui était sa récente conquête. La France primitive, le pays des vrais Francs germaniques, la terre de Clodion, de Mérovée et de Childéric, ne compte plus, et l'on dirait qu'elle n'existe pas. Faut-il donc croire que le roi des Francs soit devenu à tel point un étranger pour sa propre race, qu'il n'ait plus même pris la peine de légiférer pour elle ? Non certes, et s'il n'est fait aucune mention de la

¹ *Eo tempore dilatavit Chlodovechus amplificans regnum suum usque Sequanam. Sequenti tempore usque Ligere fluvio occupavit, accepitque Aurilianus castrum Malidunensem omnemque ducatura regionis illius. Liber historiæ, c. 14.* Je ne garantis pas tout ce passage, que la présence du fabuleux Aurélien rend justement suspect ; mais j'admets, contre Junghans, p. 30, et Krusch, note de son édition du *Liber historiæ*, p. 260, que l'auteur aura eu souvenance d'un comte de Melun nommé Aurélien, et qu'il l'aura identifié avec le personnage de la légende. Cet Aurélien historique était-il un contemporain de Clovis ? On n'en peut rien savoir.

² *Ex Vita sancti Arnulf martyris* (dom Bouquet, III, p. 383).

³ V. la note suivante.

mère patrie dans le texte latin de la loi, c'est apparemment qu'elle restait en possession de l'ancien texte germanique arrêté par les quatre prud'hommes.

Le code élaboré par Clovis marque une nouvelle étape dans la voie du progrès social chez les Francs. Il n'est pas la reproduction pure et simple du texte germanique ; il ne se contente pas non plus d'en biffer les dispositions qui sentent trop l'idolâtrie, il le tient au courant, si je puis ainsi parler, du développement total de la nation, devenue un peuple civilisé depuis son introduction dans la Gaule romaine et son baptême. « Ce qui était obscur dans le pacte, Clovis l'éclaira ; ce qui y manquait, il y pourvut¹. » Cette formule sommaire mais expressive de la Loi salique nous laisse deviner une activité législative qui a dû être considérable, mais que nous devons nous résigner à ne connaître jamais.

Elle indique aussi ce que les monuments contemporains nous montrent, à savoir, un prodigieux accroissement de la puissance royale chez les Francs. Est-ce l'influence naturelle de ses conquêtes et de ses victoires, est-ce la proximité de l'influence romaine, est-ce le caractère sacré donné au pouvoir royal par la doctrine chrétienne, ou bien plutôt ne sont-ce pas toutes ces raisons à la fois qui ont placé le roi si haut au-dessus de son peuple ? Il n'est plus le prince tel que l'a connu la vieille Germanie ; il est un maître dont le pouvoir n'a pas de limites dans le droit, il est armé du ban, qui est la sanction redoutable donnée par des pénalités spéciales à chacune de ses volontés, il remanie et complète la législation avec une autorité souveraine, et son *præceptum* suffit pour lui garantir l'obéissance.

Voilà la place conquise par le roi dans la vie du peuple franc. Celle qu'il prend dans l'Église a un caractère spécial ; il y exerce une influence qui n'est égalée par nulle autre. Sans doute il n'est pas, comme l'empereur, placé au-dessus d'elle pour la dominer, ni, comme les rois ariens, en dehors d'elle pour la combattre. Il en fait partie à la fois comme simple fidèle et comme souverain ; fidèle, il obéit à ses lois, il croit à sa doctrine ; roi, et roi catholique, il écoute les conseils de ses prélats, il la protège selon ses forces, il a sur sa vie une action et une autorité qu'elle ne lui dispute pas.

Nous l'avons vu investi du droit de convoquer les conciles ; mais ce n'est pas tout. La première de ces assemblées qui se soit tenue depuis sa conversion a subordonné à la volonté royale l'entrée des hommes libres dans le clergé. En matière d'élections épiscopales, sans jouir d'aucun droit canonique d'intervention, il dispose en fait d'une influence considérable. Sans violer ni contester le libre recrutement du sacerdoce, il y intervient avec une autorité à laquelle tout le monde défère. Quand le roi catholique a dit quel homme il veut voir mettre sur un siège épiscopal, il ne se trouve personne pour être d'un autre avis, et de fait ce sera lui qui nommera l'évêque.

Le roi n'est-il pas lui-même membre de l'Église, et, si l'on peut ainsi parler, son pouvoir électoral ne doit-il pas être en proportion des intérêts qu'il représente ? Nous le voyons, lors de la vacance des sièges épiscopaux de Verdun et d'Auxerre, jeter les yeux sur des hommes qu'il respecte, et leur offrir ces hautes charges, et c'est leur refus seul qui empêche que sa volonté se fasse, mais en

¹ *At ubi Deo favente rex Francorum Chlodeveus torrens et pulcher et primus recepit catholicam baptismi, et quod minus in pactum habebatur idoneo per proconsulis regis Chlodovechi et Hildeberti et Chlotarii fuit lucidius emendatum.* Prologue de la Loi salique, Pardessus, *Loi salique*, p. 34 ; Hessels et Kern, *Lex salica*, p. 422.

combien d'autres occurrences elle aura eu force de loi ! Ce qui semble pouvoir être affirmé, c'est que, dans aucun cas, un siège épiscopal n'aurait pu être donné contrairement à sa volonté. Au dire du biographe de saint Sacerdos, ce prélat fut élevé au siège épiscopal de Limoges par l'élection du clergé, aux acclamations du peuple, avec le consentement du roi Clovis¹. Voilà bien, désormais, les trois éléments distincts qui constituent l'élection d'un évêque.

Un épisode bien authentique va nous montrer de fort près cette situation de la royauté en face de l'Église, et la nature de l'influence qui lui est reconnue. Sur la recommandation de Clovis, saint Remi de Reims avait conféré les ordres sacrés à un certain Claudius. Cet individu était probablement déjà suspect ; après la mort du roi, il donna un grand scandale. On voit qu'entre autres il avait frauduleusement dépouillé de ses biens un nommé Celsus, et saint Remi convient lui-même qu'il était coupable de sacrilège. Néanmoins il intervint en sa faveur et demanda qu'il fût admis à la pénitence, alors qu'aux termes du concile d'Orléans il devait être excommunié. Cette indulgence lui valut d'amers reproches de la part de trois évêques, Léon de Sens, Héraclius de Paris et Théodore d'Auxerre. Autant qu'il est possible d'entrevoir leur attitude, ils rendirent l'évêque de Reims responsable des fautes de son protégé ; ils lui firent notamment un devoir de rechercher et d'indemniser lui-même les créanciers de Claudius ; enfin, ils lui rappelèrent que si ce malheureux avait pu jeter le discrédit sur sa robe, on le devait à la pusillanimité de Remi, qui l'avait ordonné à la prière du roi et contrairement aux canons. Dans sa réponse, qui nous a été conservée, le saint se défend assez mollement sur la question du fond ; il convient d'ailleurs d'avoir déferé au désir de Clovis et continue sur un ton énergique :

Oui, j'ai donné la prêtrise à Claudius, non à prix d'or, mais sur le témoignage du très excellent roi, qui était non seulement le prédicateur, mais encore le défenseur de la foi. Vous m'écrivez que sa demande n'était pas conforme aux canons. C'est le maître du pays, c'est le gardien de la patrie, c'est le triomphateur des nations qui me l'avait enjoint².

On ne prendra pas au pied de la lettre cette dernière expression, inspirée au saint vieillard par le sentiment d'une détresse morale qu'il ne parvient à cacher que d'une manière imparfaite à ses contradicteurs. L'âpreté même de leurs reproches et la faiblesse de ses excuses nous permettent de nous rendre un compte exact de la situation qui est l'objet de cette correspondance. Clovis avait obtenu de saint Remi un acte contraire à la législation canonique. On peut mettre une bonne partie de la condescendance de l'évêque de Reims sur le compte de ses relations spéciales avec Clovis. Le pontife avait pour son royal filleul la tendresse d'un père, avec le respect presque religieux qui lui faisait voir en Clovis l'instrument manifeste de la Providence. C'était sa conquête à lui, c'était sa gloire, c'était le fruit de ses sueurs. Toute sa pensée gravitait autour de l'homme providentiel : qu'aurait-il refusé à son fils, à son néophyte, à son roi ? Il y a quelque chose de touchant à le voir, après cinquante-trois ans de pontificat, obligé de défendre sa conduite auprès de collègues plus jeunes que lui, et qui, comme il le leur rappelle, lui devaient leur ordination. Mais ces confrères avaient

¹ *Ex vita sancti Sacerdotis* (dom Bouquet, III). Cette formule semble empruntée au canon 10 du V. concile d'Orléans en 549 : *cum voluntate regis, juxta electionem cleri aut plebis* (Maassen, *Concilia*, p. 103). Mais il est manifeste que le concile d'Orléans ne put que consacrer un état de choses antérieur, et il est impossible de supposer que cet état de choses ne remonte pas au règne de Clovis.

² *M. G. H., Epistolæ merovingici et karolini ævi*, p. 114.

pour eux la lettre des canons, et ce débat entre évêques au sujet de l'intervention du roi marque bien la distance qu'il y avait entre le droit strict qui ne lui accordait rien, et la déférence qui lui cédait tout¹.

Souvent, même, c'est l'Église qui allait au-devant du roi, et qui le sollicitait de trancher des questions, le prenant pour arbitre et l'honorant de sa confiance. Lorsque saint Fridolin fut élu abbé de Saint-Hilaire, à Poitiers, il hésita longtemps, nous dit son biographe, à accepter cette dignité, malgré les instances de l'évêque saint Adelfius ; finalement, vaincu à demi par les prières de l'évêque, il lui propose d'aller ensemble trouver le roi, pour qu'une affaire de telle conséquence ne fût pas entreprise sans son concours. Et les voilà qui partent tous les deux pour le palais royal, l'évêque à cheval, comme l'exigeait son rang, l'abbé à pied, comme il faisait d'habitude². Ne voit-on pas comme un tableau en raccourci de toutes les relations entre l'Église et l'État dans cet évêque et cet abbé qui vont amicalement trouver le roi, pour le prier de les mettre d'accord sur une question qui n'est pas de son ressort, mais qu'ils lui soumettent par déférence et par respect ?

Un pareil degré de condescendance de la part de l'Église ne s'expliquerait guère, si l'on ne savait qu'il était réciproque de la part du roi. C'est la confiance qui formait la base des relations mutuelles. Au lieu de délimiter anxieusement leurs frontières, les deux pouvoirs semblaient s'inviter mutuellement à les franchir. Clovis convoquait des conciles et intervenait dans les élections épiscopales ; mais lui-même, jusqu'à quel point ne se laissait-il pas inspirer, guider, conseiller par les évêques ? Toute sa politique intérieure, toute son attitude vis-à-vis des indigènes, c'est l'épiscopat qui l'a dictée, et l'on a vu plus haut que ce sont des évêques qui ont suggéré la convocation du concile national. En un mot, son action sur l'Église a pour contrepois une action non moins énergique de l'Église sur l'État. Les évêques composaient son conseil : saint Remi resta jusqu'à la fin en grand crédit auprès de lui, et on nous dit que saint Mélaire, évêque de Rennes, compta également parmi ses conseillers les plus écoutés.

Toute l'hagiographie du temps est remplie de marques de respect qu'il donna aux évêques. Les récits qui nous en ont gardé le souvenir n'ont pas tous le degré d'authenticité nécessaire pour s'imposer à la croyance du lecteur ; mais dans l'impuissance où nous sommes d'y faire le partage exact du vrai et du faux, quoi de plus légitime que de les reproduire dans leur simplicité, comme des documents qui ont droit tout au moins à l'attention de l'histoire ? C'est pour cette raison que nous avons cru devoir réserver une place, sur ces pages, aux épisodes suivants.

Étant en Aquitaine, Clovis entendit parler des vertus de saint Germier, évêque de Toulouse. Il le fit venir auprès de lui, l'invita à sa table, et prit grand plaisir à sa conversation. Le saint distribua des eulogies au roi et à ses grands ; eux lui confessèrent leurs péchés et écoutèrent ses exhortations à la pénitence. Le roi, voyant la sainteté du prélat, le supplia de prier pour lui, et lui dit :

Demandez-moi ce que vous voudrez de mes biens, et mes serviteurs vous accompagneront pour vous le donner.

¹ Sur les élections épiscopales sous les Mérovingiens, il faut lire le bon mémoire de M. Vacandard dans la *Revue des Questions Historiques*, t. LXIII (1898), où est citée, p. 321, n. 1 et 2, la bibliographie antérieure.

² *Ex vita sancti Fridolini* (dom Bouquet, III, p. 388).

— Donnez-moi seulement, reprit le saint, dans le territoire de Toulouse, autant de terre que mon manteau pourra en recouvrir auprès de Saint-Saturnin, pour que je puisse dormir en paix sous la protection de ce patron céleste.

Mais le roi ne voulut pas se laisser vaincre en générosité : il donna au saint la terre d'Ox avec six milles à la ronde, et, pour son tombeau, il lui accorda tout le territoire que sept paires de bœufs pourraient labourer en un jour. Toutes ces libéralités furent consignées dans des chirographes que le roi et ses grands scellèrent de leurs sceaux. Le roi y ajouta cinq cents sicles d'or et d'argent, des croix d'or, des calices d'argent avec leurs patènes, trois crosses épiscopales en or et en argent, trois couronnes dorées, et autant de voiles d'autel en byssus. C'est ainsi qu'après être resté avec le roi pendant une vingtaine de jours, le saint partit chargé de trésors : le roi l'embrassa en lui faisant ses adieux, et se recommanda à lui comme un fils¹.

Auch, la vieille cité métropolitaine de la Novempopulanie, a enveloppé dans un récit aux couleurs bibliques le souvenir qu'elle a gardé du héros franc. Lorsqu'il approcha de cette ville, dit une tradition, l'archevêque saint Perpet alla à sa rencontre, et lui présenta le pain et le vin, comme autrefois Melchisédech à Abraham. Le roi récompensa magnifiquement le vieux pontife : il lui donna toute la ville d'Auch avec ses faubourgs, et plusieurs églises ; il offrit également à l'église Sainte Marie sa tunique et son manteau de guerre ; il lui offrit encore une aiguière d'or, et cent sous d'or pour faire des couronnes de lumière ; il lui assigna de plus un revenu de cent douze sous d'or à toucher sur le fisc royal ; il lui donna enfin l'église royale de Saint-Pierre-de-Vic. Reconnaisante de tant de libéralités, l'Église d'Auch célébrait tous les ans, au 3 juin, l'office double de sainte Clotilde².

Tournai racontait un épisode non moins intéressant. Attiré par la réputation de l'évêque, saint Éleuthère, Clovis serait venu revoir la vieille capitale de ses ancêtres, et assister à la prédication du prélat. Mais une inspiration divine révéla au saint le tourment secret du roi : il avait péché après son baptême, et il n'osait confesser sa faute. Profondément ému, le roi essaya vainement de contester la vérité de cette révélation que l'évêque lui communiqua ; il versa des larmes, et le supplia de prier pour lui. Et voilà que le lendemain, pendant que l'évêque célébrait le divin sacrifice aux intentions de Clovis, un ange du Seigneur lui apparut au milieu d'une lumière éblouissante, et lui annonça que, ses prières étaient exaucées. En même temps il lui remettait un écrit contenant la faute secrète du roi. Clovis rendit des actions de grâces à Dieu et à saint Éleuthère, et ne quitta Tournai qu'après avoir comblé l'évêque de ses pieuses largesses³.

¹ *Ex Vita sancti Germerii* (dom Bouquet, III, p. 386). Voir l'appendice.

² La plus ancienne attestation de ce récit se trouve dans un acte de 1292, consigné au registre des enquêtes du parlement de Paris et reproduit par R. Choppin, *De jure monachorum*, p. 307 ; il figure aussi dans un extrait du cartulaire du chapitre d'Auch, n° 132, reproduit en appendice, n° 7, dans de Brugèles, *Chronique ecclésiastique du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746. Voir aussi Baiole, *Histoire sacrée d'Aquitaine*, Cahors, 1644, p. 332 ; Loubens, *Histoire de l'ancienne province de Gascogne*, Paris, 1839, pp. 90-91 ; Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, Auch, 1846, t. I, p. 189 ; Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, Auch, 1851. Selon Monlezun, *l. c.*, une des couronnes faites avec l'or offert par le roi a subsisté jusqu'en 1793 ; on l'appelait la couronne de Clovis.

³ *Vita sancti Eleutherii auctior* dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 20 février, t. III, pp. 183-190, et Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. I, pp. 475-500.

Cette attitude vis-à-vis de l'épiscopat s'expliquerait déjà à suffisance par des raisons d'ordre politique supérieur. C'étaient les évêques qui avaient aidé le roi des Francs à établir son pouvoir ; c'est par eux et avec eux qu'il gouvernait. Il le savait, et sa déférence pour eux était antérieure à sa conversion. Mais, après le baptême, des motifs de piété s'ajoutèrent aux considérations de la politique pour augmenter son respect envers les évêques. Il vit en eux des hommes qui avaient reçu l'Esprit-Saint, et qui étaient les dispensateurs des faveurs célestes. Leur science, leur sagesse, leur piété, leurs vertus, la majesté de cette vie sacerdotale qui les élevait au-dessus de la terre et qui faisait d'eux des hommes surnaturels, tout cela agissait puissamment sur son âme, religieuse et impressionnable comme toute âme de barbare. Il se sentait plus rapproché du Dieu qu'il adorait dans leur société, et il comptait sur leurs prières comme sur le moyen le plus efficace d'arriver au ciel. L'épiscopat, qui était le point d'appui de sa politique, était aussi la sûre direction de sa conscience de chrétien. Comme sa vie publique, sa vie privée semblait la vérification de cette parole qu'il prononça un jour : *Où serait l'espoir de vaincre, si nous offensions saint Martin ?* Entendez ici, par saint Martin, l'épiscopat de la Gaule.

Les mêmes sentiments, au dire de la légende, dictaient la conduite du roi vis-à-vis de toutes les personnes qui, sans occuper un rang dans la hiérarchie ecclésiastique, se distinguaient par l'éminence de leurs vertus. Il croyait, avec tous ses contemporains, à l'efficacité de leurs prières ; il était convaincu qu'elles avaient le don d'opérer des miracles. Lui-même, au dire d'un hagiographe, fut favorisé d'une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession d'un vénérable solitaire. C'était la vingt-cinquième année de son règne, celle qui allait être rendue mémorable par la conquête de l'Aquitaine. Il y avait deux ans qu'il était en proie à la maladie, et ni les prières de son clergé ni les soins de ses médecins ne parvenaient à le soulager. Enfin, l'un de ces derniers, nommé Tranquillinus, conseilla au roi de faire venir Séverin, abbé de Saint-Maurice en Valais, homme doué de l'esprit de Dieu, et dont les prières obtenaient une multitude de guérisons miraculeuses. Aussitôt le roi fit partir son chambellan Transoarius pour Agaune, et le saint, déférant à ses prières, apparut au chevet du royal malade comme plus tard saint François de Paule auprès du lit de Louis XI. Après avoir adressé au ciel de ferventes prières, il ôta son manteau, en revêtit le roi, et à l'instant la fièvre abandonna le malade. Clovis, plein de reconnaissance, tomba aux pieds du saint, et le pria de prendre dans son trésor toutes les sommes qu'il voulait pour les distribuer aux pauvres ; il lui offrit aussi de faire relâcher tous les coupables qui se trouvaient enfermés dans les prisons¹. On veut que l'église Saint-Séverin de Paris, qui est sous le patronage de l'abbé d'Agaune, ait été élevée en souvenir de cet heureux événement.

D'autres saints personnages, au dire de la légende, ont été en rapports intimes avec Clovis. Saint Fridolin de Poitiers, admis à sa table, a réparé miraculeusement une belle coupe de verre, qui s'était cassée en tombant des mains du roi au moment où il la présentait au saint². Un saint ermite du nom de Léonard, qui demeurait dans la forêt de Panvain, près de Limoges, fit la

¹ *Ex Vita sancti Severini Abbalis Agaunensis* (dom Bouquet, III, p. 392.) Ce récit est loin d'être garanti, bien qu'il en soit souvent fait état même par des historiens peu tendres à l'endroit des légendes, notamment par Junghans, p. 77, n. 1, par W. Schultze, *Das Merovingische Frankenreich*, p. 72, et en dernier lieu par Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 242. Voir l'Appendice.

² *Ex Vita sancti Fridolini* (dom Bouquet, III, p. 388).

connaissance du roi dans des circonstances fort dramatiques. Clotilde, qui était venue résider avec son époux dans le château de cette forêt, était menacée de périr dans les douleurs de l'enfantement, et Clovis au désespoir implora le pieux solitaire de venir à son aide. Léonard se mit en prières, et la reine fut sauvée par miracle¹.

Sans doute, la plupart de ces récits ont été embellis par la pieuse imagination des hagiographes, et il n'est pas interdit de croire que les épisodes qui sont à la fois les plus extraordinaires et les moins prouvés appartiennent au domaine de la fiction pure.

Ce qui se dégage des plus authentiques, c'est l'intimité des rapports entre le roi et les saints, c'est la justesse de l'instinct qui poussait la royauté à se rapprocher de ceux qui représentaient le mieux les aspirations chrétiennes de leur peuple. Avec un admirable sentiment des vrais intérêts de sa couronne, Clovis se mêlait familièrement, sans crainte de compromettre son prestige, aux hommes humbles et pauvres revêtus d'une majesté supérieure par le respect public, et le nimbe de leur sainteté jetait une partie de son éclat sur le front du souverain. Rien n'a plus contribué à sa popularité que l'amitié des saints. Les actes de clémence qu'ils lui inspiraient affermissaient son pouvoir en lui ouvrant les cœurs. Bien des fois, saint Remi et sainte Geneviève arrachèrent au rude justicier la grâce des malheureux qui remplissaient les prisons publiques. Parmi ceux que menaçait sa vengeance, il y avait un grand seigneur du nom d'Euloge, qui se réfugia dans l'église Notre-Dame de Reims : à l'intercession de Remi, le roi lui laissa la vie et la possession de ses biens². Au dire d'un hagiographe, l'évêque aurait même obtenu du roi que chaque fois qu'il passerait par la ville de Reims ou par son territoire, tous les prisonniers seraient aussitôt mis en liberté, et, ajoute-t-il, cet usage se conserve encore aujourd'hui³.

Les vastes ressources de la couronne permirent au roi de témoigner de la manière la plus efficace sa bienveillance à l'Église en la comblant de ses dons, en venant à son aide dans ses œuvres de charité et dans ses créations de tout genre. Il faut se souvenir que la générosité était la première vertu d'un roi germanique. Sa main devait toujours être ouverte, excepté quand elle brandissait l'épée. Il passait sa vie à faire des cadeaux, à distribuer à ses amis l'or travaillé sous forme de bracelets à tours multiples, dont il détachait les morceaux, et, pour la poésie barbare, il était avant tout le briseur d'anneaux. Lorsque avec les pièces de métal précieux entassées dans ses trésors, il put disposer aussi des domaines sans nombre que la conquête avait fait tomber entre ses mains, alors il eut de nouveaux moyens d'être généreux, et la série des donations de terres commença. L'Église fut au premier rang des amis qui participèrent à ces libéralités. On peut dire, sans crainte de se tromper, que tous les diocèses eurent leur part⁴. Après la conquête de la Gaule romaine, après celle de la Gaule visigothique, il s'ouvrit comme deux phases d'abondance qui furent employées à prodiguer les richesses aux églises. Les actes du concile d'Orléans

¹ Arbellot, *Vie de saint Léonard, solitaire en Limousin*, Paris, 1863. Les pages 277-289 contiennent le texte d'une vie inédite de saint Léonard, d'après plusieurs manuscrits dont un du onzième siècle.

² Hincmar, *Vita sancti Remigii*, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 1er octobre, t. I, p. 153 A.

³ *Vie de saint Léonard*, éditée par le chanoine Arbellot, c. 3.

⁴ *III* (il s'agit surtout de Clovis) *monasteria et ecclesias ditaverunt ; isti* (il s'agit de ses petit-fils) *eas diruunt ac subvertunt*. Grégoire de Tours, IV, 48.

parlent expressément des libéralités royales faites ou promises à tous les diocèses¹. L'hagiographie ne nous mentionne pas une seule fois les relations du roi avec quelque saint sans nous faire connaître les cadeaux dont il le combla. Nous l'avons vu prodiguer ses dons aux églises Saint-Martin de Tours et Saint-Hilaire de Poitiers ; nous l'avons vu enrichir aussi généreusement saint Germier de Toulouse et saint Perpet d'Auch ; nous savons avec quelle libéralité il aida saint Eptade à racheter les captifs. Il ne fut pas moins prodigue envers saint Mélaine de Rennes, qui put faire une multitude de bonnes œuvres avec les ressources que le roi mettait à sa disposition². L'église de Vannes se glorifiait de devoir à ses pieuses largesses le trésor de reliques qu'elle conservait depuis les jours de saint Paterne, son premier évêque³. L'église de Nantes montrait avec orgueil, dès le douzième siècle, la charte contenant les faveurs dont l'avait comblée le premier roi de France⁴. Ce serait une tâche fastidieuse que de relever, dans les biographes et les chroniqueurs, les récits souvent légendaires qui nous ont conservé la trace de toutes ces générosités, et il suffit de dire d'une manière générale que Clovis partagea largement avec l'Église les richesses considérables qui affluaient de toutes parts dans son trésor et dans son domaine.

De tous les prélats sur lesquels il fit pleuvoir ainsi les preuves de sa munificence, le plus favorisé fut naturellement saint Remi de Reims. Dès le neuvième siècle, nous entendons la tradition énumérer les dons qu'il tenait de son généreux filleul. Ils consistaient surtout en domaines territoriaux, répartis dans plusieurs provinces de la France. Le saint ne voulut en garder que quelques-uns, situés

¹ *De oblationibus vel agris quos dominus noster rex ecclesiis suo munere conferre dignatus est, vel adhuc non habentibus Deo inspirante contulerit, ipsorum agrorum vel clericorum immunitate concessa, id esse justissimum definimus ut...* Sirmond, *Concilia Galliæ*, I, p. 179 ; Maassen, *Concilia ævi merov.*, I, p. 4.

² *Vita sancti Melanii*, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes. Sur les divers textes de cette vie, voir l'Appendice.

³ Un sermon prêché dans la cathédrale de Nancy au douzième siècle et conservé dans le manuscrit 9093 latin de la bibliothèque nationale à Paris contient le passage suivant : *Circa initia etiam hujus nascentis ecclesiæ, divinæ misericordiæ dulcor in hoc se aperuit quod Clodovæus rex Francorum illustrissimus per beatum Paternum patronum nostrum transmisit huic ecclesiæ desiderabilem thesaurum videlicet* etc. Suit une énumération de reliques. V. A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 201, note 2 et p. 331.

⁴ V. dans Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. I, p. 547, le texte de la charte de Louis-le-Gros, datée de 1123, dans laquelle sont rappelées les libéralités de Clovis ; on y lit : *Quoniam vir venerabilis Bricius Namneticæ sedis episcopus præsentiam nostram non absque magno labore itineris humiliter adiit et præcepta antiquorum et venerabilium Francorum regum Karoli, Clodovæi et fini ipsius Clotarii attulit et ostendit*, etc. L'authenticité de cette charte, contestée par Travers, *Histoire de la ville et du comté de Nantes*, I, p. 244 et par M. C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. II, s. v. *Loué*, est défendue par M. L. Maître, *Étude critique sur la charte du roi Louis VI*, Rennes 1887 et par M. A. Luchoire, *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne*, pp. 153, 323 et suivantes. Au surplus, les défenseurs de l'authenticité ne sont pas d'accord sur la personne de ce Clovis, père de Clotaire, car cette désignation convient aussi bien à Clovis II qu'à Clovis Ier ; bien plus, si l'on admet qu'ici *Clodovæus* équivaut à la forme *Hludovicus* usitée au onzième siècle, on peut penser à l'une des séries royales Charlemagne, Louis le Débonnaire et Lothaire, ou encore Charles le Simple, Louis d'Outre-Mer, Lothaire, M. Luchoire penche pour une de ces dernières hypothèses, M. Maître, *o. c.*, et M. Orioux (*Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. 39, 1898, p. 59), pensent à Clovis Ier. Selon moi, le rédacteur de l'acte, authentique ou non, n'a pu penser qu'à un Clovis, et je suis porté à croire que c'est Clovis Ier.

dans la partie orientale du royaume, et distribua le reste aux autres églises, pour qu'on ne pût pas lui reprocher de faire de l'amitié du roi une source de profits¹. Toutefois l'église de Reims gardait dans son trésor un encensoir et un calice émaillé provenant, selon la tradition, d'un grand vase en argent que Clovis avait donné à saint Remi, pour en faire ce qu'il voulait².

La tradition a conservé, sous une forme poétique où se trahit avec éclat l'action de l'imagination populaire, le souvenir des acquisitions faites alors par l'église de Reims. Elle a supposé, en présence d'un domaine d'une certaine étendue, qu'il avait été donné tout entier par un seul donateur, et qu'il marquait le territoire dont le donataire avait pu faire le circuit en un temps déterminé. Nous rencontrons plusieurs fois dans l'histoire de Clovis cette curieuse transformation des vieux souvenirs, où le lecteur retrouvera, à défaut d'authenticité, la fraîcheur et la naïveté de la poésie primitive :

Clovis, dit la légende, avait alors sa résidence à Soissons, d'où il avait expulsé Syagrius, et il se délectait dans la société et dans l'entretien de saint Remi. Or saint Remi avait cédé à l'évêché de Laon et à d'autres établissements religieux les terres qu'il tenait de la libéralité du roi des Francs dans le Soissonnais et le Laonnais, et il ne possédait aux environs de Soissons qu'une petite ferme, donnée autrefois à son prédécesseur saint Nicaise. Les habitants, qui étaient accablés de redevances, demandèrent de pouvoir payer désormais à l'église de Reims ce qu'ils devaient au roi, et la pieuse reine appuya leur requête. En conséquence, le roi promit à saint Remi de lui donner tout le territoire dont le saint pourrait faire le circuit pendant le temps que lui-même ferait sa méridienne.

Le saint se mit donc en marche, jalonnant sa route par des points de repère, et délimitant ainsi le territoire dont on voit encore aujourd'hui les bornes. Sur son chemin, un homme propriétaire d'un moulin le repoussa, de peur qu'il n'englobât le moulin dans ses limites.

— Ami, lui dit l'évêque avec douceur, qu'il ne te déplaise pas que nous possédions ce moulin à deux.

Mais l'autre le chassa, et aussitôt voilà la roue du moulin qui se met à tourner à rebours. Alors l'homme rappela à grands cris le saint et lui dit :

— Serviteur de Dieu, viens, et nous serons ensemble les propriétaires de ce moulin.

— Non, répondit saint Remi, il ne sera ni à toi ni à moi.

Et à l'instant il se creusa en cet endroit une fosse d'une telle profondeur, que depuis lors il n'est plus possible d'y construire.

Plus loin, d'autres individus chassèrent également le saint, ne voulant pas lui laisser faire le circuit d'un petit bois.

¹ Hincmar, *Vita sancti Remigii*, 66, dans les Bollandistes, p. 149 c.

² Du moins je crois pouvoir interpréter de la sorte le passage suivant du testament (d'ailleurs apocryphe) de saint Remi : *Aliud argenteum vas, quod mihi dominus illustris memorite Hladowicus rex, quem de sacro baptismatis fonte suscepi, donare dignatus est, ut de eo facerem quod ipse voluissem, tibi hæredi meæ ecclesiæ supra memoratæ jubeo thuribulum et imaginatum calicem fabricari : quod faciam per me si habuero spatium vitæ. Acta Sanctorum* des Bollandistes, 1er octobre, t. I, p. 167 F.

— Eh bien, dit saint Remi, que jamais de ce bois il ne vole une feuille ni ne tombe une branche sur mon bien.

Et, quoique ces deux domaines soient contigus, le vœu du saint a été accompli tant que la forêt est restée debout.

Partant de là, le saint arriva dans un endroit nommé Chavigny, qu'il voulut également englober. Mais là aussi, il fut repoussé par les habitants. Et lui, le visage joyeux, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant, il continuait de planter ses points de repère ; aujourd'hui encore, en parcourant les lieux, on peut voir où il s'est rapproché, où il a dû s'écarter. Repoussé une dernière fois, il dit :

— Peinez toujours et supportez l'indigence.

Et cette sentence persiste toujours et prouve la puissance surnaturelle de ses paroles.

Cependant le roi s'était réveillé. Par un précepte de son autorité, il confirma saint Remi dans la possession de toutes les terres dont il avait fait le circuit. Ce domaine, dont Luilly et Cocy sont les noyaux, est encore aujourd'hui la paisible possession de l'église de Reims¹.

Écoutons maintenant le récit des libéralités faites par le roi des Francs à l'église de Senlis. Ce n'est pas, cette fois, une tradition populaire que nous allons entendre, c'est une légende née à l'ombre d'un cloître, et qui a gardé la saveur propre au milieu ecclésiastique dont elle est sortie. Clovis, dit-elle, après son baptême, visita successivement tous les sanctuaires de son royaume. Le renom de saint Rieul le conduisit aussi à Senlis, où il arriva escorté de plusieurs évêques de la deuxième Belgique. Après s'être fait raconter l'histoire et les miracles du saint, il voulut qu'on ouvrît son tombeau et qu'on lui donnât de ses reliques. L'évêque de la ville, — c'était probablement Livianus, qui assista au concile d'Orléans en 511, — s'opposa avec énergie à la demande du roi, disant qu'on ne pouvait souscrire à une pareille profanation des choses saintes. Mais, bien que les autres évêques appuyassent cette manière de voir, le roi insista tellement, qu'il fallut bien se rendre à son désir. La tombe est ouverte, un parfum céleste s'en échappe, et tous les assistants, le roi, les évêques, les grands, tombent à genoux en remerciant Dieu. Puis l'évêque se mit en devoir d'enlever, avec des tenailles, une des dents du saint, et, ô prodige ! de cette bouche dont le temps a rongé les chairs s'échappe un flot de sang rouge et chaud. Le roi prend la relique ; mais, frappé par le miracle, il sort tout bouleversé et sans penser à honorer le précieux dépôt qu'il a entre les mains. Aussi, lorsqu'il voulut rentrer en ville (la basilique du saint se dressait sur son tombeau en dehors de l'enceinte), c'est en vain qu'il essaya de retrouver la porte par laquelle il était sorti. Il tourna plusieurs fois autour des murailles sans voir aucune ouverture. Enfin les évêques lui firent comprendre que, pour faire cesser l'hallucination, il devait restituer la précieuse relique au tombeau du saint, et faire à la basilique des dons qui permettraient de

¹ Hincmar, *Vita sancti Remigii*, 80-82, dans les *Acta Sanctorum*, p. 152. Il n'y a pas lieu de discuter avec les érudits qui, comme M. Krusch (*Neues Archiv.*, t. XX, p. 523), veulent se persuader que ces légendes sont autant de faux fabriqués par Hincmar. Les savants au courant des traditions populaires seront d'un autre avis, et ils rapprocheront de cet épisode le passage du diplôme apocryphe de Clovis pour saint Jean de Réomé, où on lit : *Ut quantumcumque suo asino sedens una die cires locum suum nobis traditum et commendatum de nostris fiscis circuisset, perpetuo per nostram regalem munificentiam habeat*. Bréquigny et Pardessus, *Diplomata*, I, p. 32 ; Pertz, *Diplomata*, p. 11. — Voir encore la *Vie de saint Léonard*, c. 12-25, et l'*Histoire de saint Gerinier* ci-dessus.

la reconstruire dans des conditions plus dignes de son patron. Le roi se conforma à ces conseils ; il décida de reconstruire l'église à ses frais, à partir des fondements ; il fit édifier un édicule en or forgé sur le tombeau du saint, il donna à l'église le bourg de Bucianum sur la Marne avec toutes ses dépendances ; il restitua la dent après l'avoir fait enchâsser dans l'or et sertir de pierres précieuses ; enfin, il fit encore cadeau de quantité de vases d'or et d'argent, et de vêtements sacerdotaux avec broderies en or. A peine avait-il promis tout cela, qu'il retrouva les portes de la ville toutes grandes ouvertes, et qu'il y put passer sans obstacle¹.

Mais de tous les aspects sous lesquels se présente à nous le règne de Clovis, aucun n'a le charme pénétrant et le parfum de poésie des légendes qui racontent la part qu'il a prise à la fondation des monastères.

Tous les âges, depuis les plus rapprochés du règne de Clovis, en ont gardé le vivant souvenir. Grégoire de Tours en parle comme d'une chose universellement connue, et les hagiographes des premiers siècles se font manifestement l'écho de la tradition publique en rappelant, sans prendre la peine d'insister, les nombreux monastères qu'il a bâtis ou aidé à fonder².

On ne connaîtrait pas bien ce règne aussi obscur que glorieux, si l'on ne s'arrêtait un instant pour essayer de soulever, après quatorze siècles révolus, le voile d'oubli qui s'est appesanti sur l'une de ses pages les plus dignes d'intérêt. Que ne donnerait-on pas pour retrouver l'histoire authentique d'une de ces colonies sacrées, qui s'en allèrent dans les solitudes incultes, munies du diplôme royal, planter l'étendard de la croix et jeter les semences d'un avenir meilleur ! Mais, hélas ! plus que jamais nous nous acheminons à travers les ténèbres, et c'est à peine si nous retrouvons par-ci par-là, comme une étincelle qui brille sous la cendre d'un foyer dévasté ; un souvenir expirant, qui n'a plus même assez de vie pour charmer un instant le regard ému du poète.

Implantée à Trèves par saint Athanase, à Tours par saint Martin, et dans les Pays-Bas par saint Victrice de Rouen, la vie monastique avait commencé à fleurir dans ces régions, comme une vigoureuse plante du sud qui ne pâtit point d'être transportée sous des cieux plus froids, mais qui s'accommode de tous les climats et qui fructifie partout. Les terribles bouleversements qui se produisirent dès le commencement du cinquième siècle, et qui se prolongèrent jusqu'après le baptême de Clovis, avaient interrompu cette heureuse floraison ; mais voici qu'au lendemain de la conversion des Francs, les monastères se remettent à surgir du sol comme les fleurs au printemps.

¹ *Ex Vita sancti Reguli episcopi* (dom Bouquet, III, p. 391).

² Voir ci-dessus le passage de Grégoire de Tours, IV, 48. — *Clodoveo Francorum regi fit cognitus (Melanius) et ejus strenuus efficitur consiliarius. Ejus quippe consilio multas a fundamentis construxit ecclesias desertasque reparavit, et monasteria quondam decentissime fabricavit. Vita Melanii*, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 6 janvier, t. I, et Desmedt, *Catalogua hagiographicus Parisiensis*, t. I, p. 71 où il y a une autre recension de cette vie. La troisième recension, qui est publiée au t. II, p. 531 du même ouvrage, ne contient pas de mention des monastères. — *Reversusque rex cum victoria adeptus, regnum Francorum strenue rexit, monasteria plurima sanctorum edificavit, etc. Vita sanctæ Chiothildis*, dans *M. G. H., Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. II, p. 345. — *Quot monasteria construxit, quot prædia ornamenta eisdem monasteriis distribuit, nemo potest recordari*. Note du treizième siècle dans un manuscrit du *Liber historiæ*, c. 19 (*M. G. H.*, p. 273).

De tous ceux qui s'enorgueillirent d'avoir eu Clovis pour fondateur ou pour bienfaiteur insigne, je ne sais s'il en est aucun dont les titres méritent plus de confiance que ceux de l'abbaye de Baralle, dans le village de ce nom, sur la route de Cambrai à Arras. Baralle est une maison qui a disparu dès le neuvième siècle, qui n'a jamais eu d'historien, et dont personne n'avait intérêt à embellir ou à exagérer les souvenirs. Si, malgré cela, ils ont été mis par écrit à une époque déjà ancienne, il y a lieu de croire qu'ils remontent à un passé lointain, et qu'ils plongent en pleine antiquité mérovingienne. L'absence de tout élément légendaire dans la sobre notice consacrée à ce monastère confirme leur authenticité.

A Baralle, dit le chroniqueur, il y avait un monastère de congrégation canonique, fondé, selon la tradition, par le roi Clovis, et consacré par saint Vaast en l'honneur de saint Georges. On y vénérât le bras de ce martyr. Des colonnes de marbre et des ruines de beaux édifices anciens qu'on y trouve encore attestent que cette maison était opulente et riche. Aux jours de l'évêque Dodilon de Cambrai, les chanoines, voyant que les Normands ravageaient toute la province, brûlaient et profanaient les lieux saints, se réfugièrent à Cambrai avec les reliques et le trésor de leur église. L'évêque les reçut avec la plus généreuse hospitalité, et ils y restèrent quelque temps. Lorsqu'ils crurent l'ennemi parti, ils voulurent prendre congé de l'évêque et retourner chez eux. Mais le prélat les supplia de n'en rien faire, et de se défier des ruses d'un perfide ennemi qui pouvait fort bien être caché encore dans les environs. Par déférence pour ces conseils, ils restèrent quelques jours encore ; puis ils déclarèrent que cette fois, tout danger étant disparu, rien ne s'opposait plus à leur départ. En vain l'évêque, mieux avisé, fit de nouvelles instances ; ils refusèrent de l'écouter, et force lui fut de les laisser partir.

Il en sera comme vous voudrez, leur dit-il ; mais, ajouta-t-il, comme s'il avait eu le pressentiment de ce qui allait arriver, je retiendrai ici cette précieuse relique, le bras de saint Georges.

Les moines consentirent à lui laisser en gage la relique, mais tinrent bon pour le reste, et, dans leur aveugle obstination, méprisèrent les sages conseils et les offres généreuses du prélat. Ils partirent donc ; mais à peine étaient-ils éloignés de trois milles, qu'ils furent surpris par l'ennemi et massacrés. Leur monastère fut réduit en cendres, et tous les environs livrés au pillage ; seuls, les endroits fortifiés purent résister. Plus tard, on rebâtit une modeste petite église sur les ruines, et un seul prêtre la desservit ; quant à la relique de saint Georges, elle resta désormais à Cambrai¹.

Voilà la tradition qui se conservait, au onzième siècle, dans le clergé de l'église de Cambrai. Tout, nous l'avons déjà dit, y porte un cachet d'authenticité qu'il serait difficile de méconnaître. Le vocable de saint Georges, qui était le patron vénéré de tous les hommes de guerre, semble insinuer que le monastère est une création spontanée de Clovis lui-même. Enfin, la mention des chanoines réguliers

¹ *Gesta Epicop. Camerac.*, II, 11, dans *M. G. H., Scriptorum*, VII, pp. 458-439. Voir sur Baralle la notice de M. Godin dans le *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, arrondissement d'Arras*, t. II, p. 136. Une fontaine y porte encore le nom de Saint-Georges, et l'on y a trouvé des tombeaux maçonnés dont la chronique fait un ermitage sous le vocable du même saint. Il est à remarquer qu'on a exhumé à Baralle beaucoup d'objets romains, ce qui atteste l'antiquité du lieu. Mabillon ne parle pas de Baralle dans ses *Annales*.

indique que la tradition remonte à une époque où la règle bénédictine ne s'était pas encore introduite en Gaule. A voir cette antique maison' surgir si près du berceau de la monarchie salienne, n'est-on pas autorisé à croire que Clovis aura voulu consacrer à la patrie de ses pères la première de ses fondations monastiques, et que ce cloître dédié à saint Georges aura d le jour à un vœu du roi très chrétien ?

Pour trouver un souvenir rattaché à l'histoire de Clovis par une tradition aussi ancienne et aussi oubliée que celle de Baralle, il faut gagner l'extrémité méridionale du royaume, où Junant, dans le Quercy, se réclamait, dès le neuvième siècle, du puissant conquérant de l'Aquitaine. Située dans la vallée du Lot, à une lieue environ de Figeac, l'abbaye était une de ces maisons modestes et obscures comme il en a surgi beaucoup pendant les premiers âges de la vie monastique en Gaule. Ses courtes annales ne contiennent rien, si ce n'est l'histoire de sa naissance et celle de sa mort, toutes deux racontées avec cette simplicité absolue qui exclut toute idée de fiction. Saint-Martin de Junant, dit un écrivain du douzième siècle, fut fondé par Clovis en l'honneur du saint évêque de Tours, et doté d'honneurs et de richesses¹. L'endroit de la vallée où s'élevait l'abbaye était fort resserré et exposé aux fréquentes inondations du Lot, ce qui empêchait la maison de se développer, et la maintenait en permanence dans un état de ruine et de délabrement. Au neuvième siècle, le roi Pépin d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire, imagina de la rattacher à l'abbaye Sainte Foi de Conques, fondation de l'époque de Charlemagne. Seulement, quand il s'agit de recueillir à Conques la population de Junant, les bâtiments se trouvèrent trop petits, et alors on résolut de construire une succursale de Conques à Figeac, sur la Selle. Junant fut complètement abandonné ; ses édifices tombèrent en ruines, la trace même en disparut bientôt, et, sans le nom glorieux du conquérant de la Gaule associé au souvenir de ses premiers jours, l'histoire aurait oublié jusqu'à son existence. Combien ce souvenir doit avoir été vivace il y a mille ans, puisque depuis lors il a pu arriver intact jusqu'à nous, à travers des siècles d'indifférence pendant lesquels il n'y avait plus personne pour s'y intéresser ! Rien ne plaide mieux en faveur de sa vénérable antiquité que ce rare phénomène de conservation. Comme Baralle, Junant nous offre une tradition constituée dès le neuvième siècle, et à laquelle les générations n'ont plus rien ajouté. Il serait difficile de ne pas attribuer à ces deux maisons le premier rang parmi toutes celles qui mettent leurs origines sous le patronage de Clovis². Junant n'est pas d'ailleurs le seul monastère d'Aquitaine qui ait de si grands souvenirs. La ville d'Auch, qui nous a déjà raconté une si curieuse tradition sur l'entrée de Clovis dans son enceinte, se souvenait également que l'abbaye de Saint-Martin, bâtie à ses portes, avait été fondée par lui à la prière de la reine Clotilde. Elle voulait aussi qu'il eût ensuite fait don de ce monastère à l'église Notre-Dame d'Auch, et il n'y a rien que de vraisemblable dans cette version, bien que sous sa forme

¹ *Circuiensque vicina loca, in Caturcino in loco qui Junantus (Vinantus dans Chavanon, Adhémar de Chabannes, p. 21.) dicitur monasterium in honore beati Martini construxit et ob amorem ipsius confessoris maximis honoribus ac diversis thesauris abundantissime ditavit.* D'après le manuscrit d'Adhémar de Chabannes, dans *Scriptores Rerum Meroving.*, t. II, p. 210, note.

² Voir le manuscrit 2 d'Adhémar de Chabannes (douzième siècle), ad ann. 754 (*M. G. H., Scriptores*, IV, p. 114). Les faux titres de Figeac ont fort embrouillé toute cette question d'origines monastiques ; on la trouve tirée au clair dans G. Desjardins, *Essai sur le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Foi de Conques en Rouergue (Bibl. de l'école des Chartes*, t. XXXIII, 1812).

actuelle on y trouve des détails qu'il serait difficile de concilier avec les données de l'histoire¹.

Il est plus malaisé de se prononcer sur les titres de l'abbaye de Simorre, située sur la Gimonne, à quelques lieues au sud-est d'Auch. Elle aussi, elle avait confié à son cartulaire de vieux souvenirs qui attribuaient sa fondation à Clovis. Elle croyait même savoir que le nombre des religieux établis par lui dans le monastère primitif était de dix-huit, mais que ce nombre fut augmenté dans la suite par les libéralités de divers seigneurs. En attendant que les prétentions de Simorre fassent l'objet d'un sérieux examen, nous croyons pouvoir accueillir ici, au moins à titre provisoire, une tradition respectable déjà par sa simplicité même, et qui a été conservée jusqu'à la fin de l'ancien régime sans que personne l'ait rendue suspecte en l'amplifiant².

Combien, en regard de ces humbles notices, que leur modestie même recommande à l'attention, les légendes mérovingiennes de l'abbaye de Moissac, bien moins garanties cependant³, apparaîtront supérieures en intérêt pour le lecteur amoureux du pittoresque ! Située sur le Tarn, à peu de distance du confluent de cette rivière avec la Garonne, l'abbaye de Moissac a trouvé en son abbé Aymeri de Peyrac (1377-1402) un historien érudit et zélé, qui n'a laissé dans l'oubli aucune de ses légendes, et qui en a peut-être embelli quelques-unes. Sous sa plume, l'histoire de la fondation de Moissac semble prendre la couleur d'un conte des Mille et une nuits. Écoutons l'intéressant narrateur.

C'était en 507. Clovis avait vaincu Alaric, et il s'avancait à marches forcées sur Toulouse pour s'emparer de la capitale des Visigoths. La nuit qui précéda son arrivée à Moissac, il eut sous la tente, pendant son sommeil, une vision bizarre, dans laquelle il voyait des griffons ayant des pierres dans leur bec, et les portant dans une vallée où ils commençaient la construction d'une église. Or, le lendemain, en longeant les rives du Tarn à la tête de son armée, voilà qu'il aperçut soudain les oiseaux de son rêve. Ils étaient de grandeur gigantesque, et de proportions que n'avait aucun autre oiseau. Aussitôt Clovis descendit de cheval, raconta sa vision à son armée, et lui proposa de commencer la construction d'un édifice qu'on mettrait sous le patronage de saint Pierre.

¹ Voir les auteurs cités ci-dessus et Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, p. 515. On ne peut pas admettre avec nos vieux auteurs que Clovis, entrant pour la première fois à Auch, après la défaite d'Alaric, ait fait don à, l'église Notre-Dame du monastère de Saint-Martin, récemment construit par lui. Cette donation, si nous admettons que Saint-Martin ait été fondé par Clovis, doit se rapporter à une date postérieure.

² De Bruges, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, pp. 180, 185 et 187, d'après un cartulaire de Simorre. Il est fait mention de cette fondation dans des lettres de la chancellerie de l'an 1511, dans des statuts faits au chapitre l'an 1512, dans un arrêt du conseil d'État de l'an 1522, et dans un inventaire de production devant l'official d'Auch en 1558. *Idem*, p. 180. Cf. *Gallia christiana*, I, p. 1013.

³ Un diplôme de Pépin Ier d'Aquitaine pour Moissac, en 818, attribue la fondation de cette abbaye à saint Amand : *Monasterio quod dicitur Moissiacum in pago Caturcino super Illuvium qui dicitur Tarnus, quod olim sanctus Amandus abbas in honore sancti Petri apostolorum principis construxit* (Dom Bouquet, VI, p. 663.) Cf. Mabillon, *Annales O. S. B.*, t. I, p. 358, et Lagrèze-Fossat, *Études historiques sur Moissac*, Paris, 1870-1874, t. III, p. 8. Cet auteur ne connaît que le diplôme de Pépin II, en 845, qui est apocryphe, et qui reproduit textuellement l'authentique cité ici. Cf. dom Bouquet, t. VIII, p. 356. L'abbé Foulhiac, *Mélanges sur le Quercy*, cité par Lagrèze-Fossat, III, p. 9, croit que saint Amand aura fondé Moissac sous Clovis II, et qu'on aura confondu ce prince avec Clovis Ier.

L'armée acclama ces paroles, et sans tarder elle se mit à jeter les fondements d'une église qui fut achevée plus tard, après la soumission totale de l'Aquitaine. En souvenir de cet événement, on voyait encore, à la fin du quatorzième siècle, dans le pavement en mosaïque de l'église de Moissac, en avant du chœur, deux oiseaux de grande taille, qui passaient pour représenter les oiseaux de Clovis. Le lecteur familiarisé avec l'étude de la poésie populaire n'aura pas de peine à reconnaître dans cette mosaïque l'origine de la tradition elle-même, ou du moins celle des formes fantastiques sous lesquelles elle a été conservée. Mais, à quelque date que soit née la légende des griffons, le souvenir de Clovis était ancien à Moissac. Déjà, en 1212, dans une lettre de doléances adressée à Philippe-Auguste, l'abbé de ce monastère rappelait qu'une tradition immémoriale en attribuait la fondation à Clovis, et citait, à titre de preuve, l'inscription suivante, qui se lisait au-dessus de la porte de l'abbaye de Moissac :

*HOC TIBI CHRISTE DEUS REX INSTITUIT CLODOVEUS
AUXIT MUNIFICUS POST HUNC DOMINUS LUDOVICUS*

A cette date, l'abbaye célébrait plusieurs services annuels pour le repos de l'âme des rois de France qui l'avaient fondée et dotée, et, dans la pensée des moines, Clovis était du nombre. Plusieurs siècles après, cette pieuse coutume était encore en vigueur. On se souvenait du conquérant de l'Aquitaine dans la solitude du monastère, et la prière catholique allait chercher sa mémoire dans l'oubli profond du passé¹.

Nous avons énuméré toutes les fondations monastiques attribuées à Clovis dans le pays de la Garonne et de ses affluents. Mais le reste de la France en possède plusieurs également, qu'il convient de passer en revue, et dont il faut examiner les titres.

Le Limousin ne s'est pas contenté de mettre Clovis en relations avec Léonard, le saint ermite de la forêt de Panvain². Selon une attestation de la fin du quinzième siècle, ce roi devrait être considéré comme le fondateur de l'abbaye du Dorat, car, en revenant de la bataille de Vouillé, il y aurait fondé le modeste oratoire qui fut le berceau de cette maison. Les clercs qu'il y plaça, au dire de la tradition, reçurent de lui une dotation territoriale, à laquelle il ajouta le précieux privilège de l'immunité³.

¹ Voir la chronique d'Aymeri de Peyrac, manuscrit 4991 A du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris, f° 102 v., 105 et 165 v. Cf. Lagrèze-Fossat, *Études historiques sur Moissac*, Paris, 1870-74, t. III, p. 495, et t. I, p. 373. La légende de Moissac fut plus tard remaniée, comme celle de la sainte Ampoulé, des anges y furent substitués aux oiseaux. Les habitants illettrés croient et affirment encore que la statue colossale du Christ qui décore le tympan du grand portail de l'Église est celle de Clovis. Ils lui donnent le nom de *Reclobis*, mot patois formé par contraction des mots latins *rex* et *Clovis*. Il est très probable que cette croyance est très ancienne. (Lagrèze-Fossat, III, pp. 496 et 497.) Il est toutefois bien loin d'être prouvé que Moissac ait été fondé par Clovis ; selon Lagrèze-Fossat lui-même, III, p. 8, il devrait sa fondation à saint Amand.

² Sur saint Léonard, voir ci-dessus.

³ Le texte du prétendu diplôme de Clovis pour le Dorat est publié par Aubugeois de la Ville du Bort, *Histoire du Dorat*, Paris 1880 (d'après Leymarie, *Histoire de la bourgeoisie*, t. II, p. 345) ; il est contenu dans un vidimus du 5 février 1495, délivré par le gardien du sceau du bailliage de Limousin au chantre de l'église du Dorat, syndic du chapitre. D'après ce vidimus, le document était transcrit dans un vieux livre écrit sur parchemin, richement relié et renfermant les évangiles. M. Alfred Leroux, *Additions et rectifications à*

Saint-Mesmin de Mici invoque à la fois un diplôme de Clovis et une Vie de ses saints fondateurs. Il est vrai que le diplôme n'est pas authentique, et que la Vie ne paraît pas contemporaine ; mais toutes les objections qu'on peut soulever contre certaines de leurs parties laissent debout la tradition ancienne qu'ils ont mise par écrit. Clovis, nous dit-elle, désirait faire quelque chose pour le saint prêtre Euspice, qui avait refusé l'évêché de Verdun. L'ayant emmené sur les bords de la Loire avec son neveu saint Mesmin, et connaissant son goût pour la vie monastique, il lui proposa de chercher dans ce pays un endroit qui serait à sa convenance, et lui promit de lui en faire donation. Aidé de Mesmin, Euspice se mit en quête, et arrêta finalement son choix sur une presqu'île formée par le confluent de la Loire et du Loiret, en aval d'Orléans. La biographie des deux saints vante le charme de ces lieux, où la beauté du site, la fertilité du sol et la profondeur de la solitude se réunissaient pour en faire le séjour idéal d'une congrégation monastique. La presqu'île n'était pas grande, mais elle produisait en abondance le blé et le vin ; des bosquets pleins d'oiseaux diversifiaient le paysage, fermé d'un côté par la majesté sévère des grands bois, largement ouvert de l'autre par la Loire, sur laquelle apparaissaient fréquemment des vaisseaux marins qui, remontant le fleuve, apportaient dans l'intérieur de la Gaule les marchandises les plus variées de l'étranger.

C'est là qu'Euspice, avec l'assentiment du roi et grâce à ses libéralités, inaugura la florissante abbaye de Saint-Mesmin. Sentant sa fin approcher, le vieillard voulut que l'acte de donation fût passé au nom de son neveu comme au sien, ce qui fut fait. Dans sa rédaction la plus concise, et qui a été admise comme authentique par la plupart des historiens, l'acte comprenait la concession du fisc royal de Mici, plus une chânaie, une saussaie et deux moulins. En outre, le roi recommandait les deux solitaires à la bienveillance de l'évêque d'Orléans Eusebius, et mettait leur monastère sous sa protection. Telle fut, au dire de la tradition, l'origine de l'abbaye de Saint-Mesmin de Mici¹.

Les autres monastères qui revendiquent Clovis pour fondateur sont loin d'exhiber des titres aussi sérieux que ceux de Mici. Ceux de Saint-Michel de Tonnerre² et de Molosme³, dans le voisinage de cette ville, ainsi que ceux de Saint-Pierre de

l'Histoire du Dorat de M. Aubugeois de la Ville de Bort. (Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 29, 1881, p. 139, ne voit dans ce texte qu'un fragment de chronique, postérieur peut être de six siècles (de l'avis même de M. l'abbé Rougerie) au fait dont il s'agit. M. l'abbé Rougerie, Vies de saint Israël et de saint Théobald, Le Dorat 1811, se donne des peines stériles pour défendre la tradition locale étayée de si faibles appuis.

¹ Voir les deux vies de saint Mesmin de Mici, dont la première, selon Mabillon, serait du septième siècle, et dont la seconde est dédiée à Jonas d'Orléans, qui vécut au neuvième (Mabillon, *Acta Sanct. O. S. B.*, I, pp. 362 et suivantes). — Pour le diplôme, outre les auteurs cités par Pardessus (*Diplomata*, I, pp. 57 et 58), et par Pertz (*Diplomata*, pp. 3 et 120), il faut lire Vergnaud-Romagnesi : *Mémoire sur l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin-de-Mici*, Orléans, 1842, et surtout un mémoire qui se trouve dans les Factums de la Bibliothèque nationale (*Recueil Thoisy*, 384), et qui est intitulé : *Factum pour maître Lie Chassinat contre les religieux Feuillants de l'abbaye de Saint-Mesmin, appelans d'une sentence du 8 juillet 1659, rendue par le bailli d'Orléans, avec un appendice portant en tête : Avertissement servant à l'examen des titres et chartulaires de l'abbaye de Saint-Mesmin, et pour en justifier les faussetés. Cf. Mabillon, Annales O. S. B., t. I, p. 33.*

² Mabillon, *Annales O. S. B.*, t. I, p. 50.

³ *Idem, ibid.*, I, p. 49.

Flavigny¹ sont inconnus, et pour cette raison ils échappent également à la controverse et à l'attention de l'historien. Ceux de Saint-Pierre-le-Vif de Sens doivent être résolument écartés, malgré les déclarations explicites des deux diplômes de fondation de cette abbaye. A en croire l'une de ces pièces apocryphes, attribuée à Clovis, ce roi aurait fait don à sa fille Théodechilde, qui avait consacré sa virginité au Christ, d'un domaine considérable situé en Bourgogne, et provenant, au dire du diplôme, de la dot de Clotilde. Mais Théodechilde était la fille de Thierry Ier et non de Clovis, et toutes les assertions du diplôme croulent par la base devant cette simple rectification, unanimement admise aujourd'hui².

Les titres de Sainte-Marie de Bethléem, qui a été dans les derniers temps un prieuré de l'abbaye de Ferrière en Gâtinais, sont également fort sujets à caution. Si l'histoire qu'ils nous racontent avait le moindre degré de vraisemblance, elle contiendrait un épisode bien curieux de la biographie de Clovis. J'ai appris, lui fait dire le diplôme, de la bouche de Remi de Reims, mon ami très cher, qui m'en a certifié le récit, que Bethléem en Gâtinais a été fondé par saint Sabinien, par saint Potentien, par saint Coffin et par plusieurs autres disciples de saint Pierre envoyés en Gaule. Or, pendant que ces saints personnages étaient en prière la nuit, une éblouissante lumière se répandit soudain, et ils virent apparaître dans les airs la scène de la naissance de Notre-Seigneur. L'enfant Jésus, la Vierge, saint Joseph, le bœuf et l'âne de la crèche, tout, jusqu'aux anges chantant le *Gloria in excelsis*, se révéla aux yeux de ces saints solitaires. Appelé par le bruit de cette merveille, et par celui des miracles qui se font tous les jours dans ce saint lieu, j'y suis venu humblement prier là Mère de Dieu, et, par piété envers elle, voyant que l'étroitesse de ce sanctuaire ne suffisait pas à l'affluence des fidèles, j'ai décidé d'y bâtir une église plus vaste et plus belle en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Avant de quitter cette retraite, j'ai jeté les fondements de ce temple, que j'achèverai par la suite avec la grâce de Dieu. Telle est la légende de Bethléem ; malgré son caractère peu digne de foi, elle devait trouver une place dans ce récit, parce qu'elle contient peut-être une parcelle de vérité qu'il y aurait intérêt à mettre en lumière³.

Arrêtons-nous encore un instant, avant de terminer cette revue, devant le diplôme de fondation de l'abbaye de Saint-Jean de Réomé, aujourd'hui Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or). Ce document, attribué à Clovis, nous offre une nouvelle version de la légende populaire que nous avons déjà rencontrée dans la vie de saint Remi. On y lit que Clovis donna à l'abbé Jean, qu'il vénérât comme son

¹ Le P. Grignard, qui s'en est occupé en dernier lieu, écrit : *Quid multa ? Opinio quæ tenet Flaviniacensem abbatiam regnante Clodoveo primo fuisse fundatam dubia ne dicam commenticia videtur. Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen aus dem Benediktinerorden*, 2e année. t. I, (1881), p. 253.

² La confusion est ancienne ; on la trouve déjà au onzième siècle dans Odorannus de Sens, et au douzième siècle dans Clarius. A. de Valois, t. I, p. 326, et Mabillon, *Annales, O. S. B.*, t. I, pp. 47-48, en ont fait justice : mais cela n'a pas empêché l'abbé Chabeau, *Sainte Théodechilde vierge*, Aurillac, 1883, et l'abbé Bouvier, *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif (Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XLV, 1891), de soutenir le point de vue d'Odorannus. Récemment, M. Maurice Prou a repris l'examen de la question dans un travail qu'on peut considérer comme définitif, et qui est intitulé : *Études sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif. Le diplôme de Clovis et la charte de Théodechilde*, Sens, 1894.

³ Dom G. Morin, *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais et Burepois*, Paris, 1630, p. 764.

patron spécial, autant de terres fiscales qu'il pouvait en parcourir en un jour, monté sur un âne. Hâtons-nous de dire que le diplôme n'est pas authentique, et ajoutons que la vie de saint Jean de Réomé, qui est du septième siècle au plus tard, ne sait rien des relations du saint avec le roi Clovis. Cette dernière circonstance est bien faite pour rendre suspecte la tradition elle-même, et cependant il y a dans le diplôme des passages qui ont un tel accent d'antiquité, qu'on est tenté d'y voir, avec des critiques distingués, une pièce authentique défigurée par des interpolations ou par des remaniements¹.

On connaît maintenant Clovis fondateur de monastères². Les pages que nous lui avons consacrées ne sont peut-être pas complètes, et les traditions qu'elles racontent n'ont pu être toujours contrôlées et vérifiées. Le lecteur nous pardonnera de les avoir rapportées néanmoins, telles que nous les avons trouvées dans les diplômes et dans les chroniques. En une matière si obscure et si peu explorée, n'y avait-il pas lieu de tout recueillir, et de ne rien omettre de ce qui peut devenir un indice ? Nous l'avons pensé, et, ne pouvant pas toujours faire le départ de nos matériaux, nous avons voulu les reproduire indistinctement, croyant qu'il y avait quelque profit à se souvenir ici de la parole évangélique : *Collige fragmenta ne pereant*.

Toutefois, on se ferait une idée fautive des relations de Clovis avec l'Église, si on voulait ne les apercevoir que dans la lumière adoucie et sous les couleurs harmonieuses de la légende. En réalité, ce règne si rempli de péripéties militaires, et pendant lequel les armées franques ne cessèrent de sillonner la Gaule, n'a pas seulement assisté à des fondations d'églises et de monastères, et les institutions religieuses y ont plus d'une fois pâti des violences que déchaînait ou autorisait la guerre. Deux générations après la mort du roi, on se souvenait encore des déprédations que les grands s'étaient permises du temps de Clovis à l'endroit des biens ecclésiastiques, et le concile de Paris, réuni vers 570, mettait les héritiers des spoliateurs en demeure de restituer des biens injustement acquis. *Il est arrivé, dit le premier canon de ce concile, qu'au temps des discordes, et par la permission du roi Clovis, de bonne mémoire, certains se sont emparés des biens de l'Église et en mourant les ont légués à leurs successeurs. Nous voulons que ceux-là aussi, si, avertis par leurs évêques et reconnaissant leurs fautes, ils ne font restitution, soient temporairement exclus de la communion. Ces biens enlevés à Dieu même et qui, il faut le croire, ont causé la mort prématurée des ravisseurs, leurs fils ne doivent pas les garder plus longtemps*³.

¹ Il n'y a rien à tirer de Roverius, *Reomaus seu historia Monasterii sancti Joannis Reomaensis in castro Lingonensi*, Paris, 1637, et rien de neuf à apprendre dans l'étude de M. de Lanneau (*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, 6e et 7e année, 1869-1870).

² Nous ne parlons pas ici de Nesle-la-Reposte, qui ne peut invoquer que deux statues du portail de son église, prises arbitrairement pour Clovis et pour Clotilde (Mabillon, *Annales*, I, p. 50), ni de Romainmotier, au canton de Vaud, dont les prétentions reposent sur une confusion manifeste avec Clovis II (Voir F. de Chavannes, *Recherches sur le couvent de Romainmotier*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. III, Lausanne, 1842).

³ Sirmond, *Concilia antiqua Galliae*, t. I, p. 314 ; Maassen, *Concilia ævi Merovingici*, p. 143 : *Accidit etiam ut temporibus discordiæ sub permissione bonæ memoriæ domini Clodovei regis res ecclesiarum aliqui competissent, ipsasque res, in fata conlapsi, propriis heredibus reliquissent*. Ce texte n'est pas sûr ; au lieu de *sub permissione* les manuscrits

Ces paroles sont graves, et ce serait les mal comprendre que d'en conclure qu'elles visent exclusivement les détenteurs des biens ravis. En prononçant ici le nom de Clovis, le concile a manifestement voulu indiquer, d'une manière discrète, la part de responsabilité qu'il entendait lui laisser dans l'œuvre de spoliation. Il n'en faudrait pourtant pas conclure, avec certains historiens, qu'au jugement du concile, c'est Clovis qui a dépouillé des églises pour enrichir ses fidèles¹. L'allusion faite aux troubles pendant lesquels ont eu lieu les déprédations montre qu'il s'agit de violences illégales, et non de mesures prises en vertu d'une décision du souverain². Au surplus, c'est un évêque encore, et un contemporain du concile de Paris, qui formule dans les termes suivants le jugement de l'Église sur le fondateur de la monarchie mérovingienne.

Faut-il s'étonner, écrit Grégoire de Tours en parlant des princes de son temps, qu'ils soient accablés de tant de plaies ? Mais rappelons-nous ce que faisaient leurs pères, et voyons ce qu'ils font eux-mêmes. Ceux-là, après avoir entendu les prédications des évêques, abandonnaient les temples païens pour les sanctuaires du vrai Dieu ; ceux-ci, tous les jours, pillent les églises. Ceux-là enrichissaient les monastères et les lieux saints ; ceux-ci les détruisent et les renversent. Ceux-là vénéraient et écoutaient de tout cœur les prêtres de Dieu ; ceux-ci, non seulement ne leur prêtent plus l'oreille, mais vont jusqu'à les persécuter³.

lisent *supra promissionem*, ce qui n'a pas de sens ; je me suis rallié avec Thomassin et Héfélé à la correction de Sirmond. Cf. Thomassin, *Vetus disciplina*, pars. II, lib. II, c. 12, n° 13, p. 588 ; Lœning, *Geschichte des Deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 689 ; Héfélé, *Conciliengeschichte*, t. III, p. 12.

¹ C'est ainsi que l'entend notamment Lœning, *l. c.* : *Schon unter Chlodovech kam es vor, Bass der Kœnig, den Bitten seiner Grossen nachgebend, Kirchengut einzog und zu ihren Gunsten darüber verfügte*. Il se peut que ce cas se soit produit, mais le concile ne le dit pas.

² Grégoire de Tours, *H. F.*, IV. 28.

³ Lire sur toute cette question Bondroit, *Des capacitate possidendi ecclesiae ætate merovingica*, Louvain 1900, pp. 105 et suivantes, où toutes les difficultés relatives au texte dont il s'agit sont exposées et judicieusement discutées.

VIII. — DERNIERS JOURS ET MORT DE CLOVIS.

Les dernières années de Clovis s'écoulèrent à Paris, où, selon l'expression de son historien, il avait fixé le siège de son royaume¹. C'est là que nous le trouvons au retour de la guerre d'Aquitaine, et que son fils, Thierry, vint le rejoindre après son infructueuse campagne de Provence².

Séduit, comme l'avait été avant lui Julien l'Apostat, par les charmes de ce séjour, Clovis légua à ses enfants sa prédilection pour Lutèce.

Avec son beau fleuve, son air salubre, son ciel d'une rare douceur, son sol fécond, ses collines aux flancs couverts de vignobles et au sommet ombragé de forêts, sa population industrielle et dès lors enrichie par le trafic, son île qui s'épanouissait au milieu de la Seine comme un superbe joyau, Paris était le séjour le plus délicieux de la Gaule³. Ses environs, où la Seine se déroule avec des courbes harmonieuses au milieu d'un paysage riche et pittoresque, n'avaient pas une moindre attraction pour un barbare passionné, comme tous les Mérovingiens, pour la vie des champs. Plus d'une des nombreuses résidences royales que les rois Francs possédèrent dans cette région, telles que Clichy, Épineuil, Chelles, Rueuil, Bonneuil et d'autres encore furent peut-être inaugurées par le vainqueur d'Alaric lui-même⁴.

Selon toute probabilité, Clovis demeurait à Paris dans le palais de Constance Chlore, situé sur la rive gauche de la Seine, en face de l'île de la Cité, et le long de la chaussée romaine de Paris à Orléans⁵. Ce grandiose édifice, dont les ruines massives et sombres évoquent si puissamment les austères souvenirs du passé au milieu du jeune et bruyant quartier Saint-Michel, avait échappé aux destructions des Huns, et le roi barbare s'y trouvait de plein droit le successeur des empereurs. Les jardins du palais, bornés des deux côtés longs par l'emplacement des rues Bonaparte et Saint-Jacques, s'étendaient vers le nord jusqu'au fleuve, pleins de vieux arbres contemporains de Camulogène. C'est sur leur immense superficie que Childebart put découper plus tard, à l'ouest, le domaine qu'il assigna à sa nouvelle église Saint-Vincent, mieux connue de la postérité sous le nom de Saint-Germain-des-Prés. Installé au large dans la superbe résidence impériale, toujours somptueuse bien qu'un peu délabrée, le roi des Francs y coulait, pendant les rares intervalles de ses guerres, des heures d'un rapide repos au milieu de la jeune famille qui croissait à ses côtés.

Des fenêtres du palais royal, qui regardait le soleil levant, un calme et doux spectacle s'offrait aux yeux. L'opulente vallée s'y étalait avec délices dans la fraîcheur de sa verdure et sous la sérénité de son ciel, qui permettait, au dire

¹ *Egressus autem a Turonus Parisius venit ibique cathedram regni sui constituit.* Grégoire de Tours, II, 38.

² *Id., Ibid.*

³ C'était l'impression des contemporains. Qu'on lise ce dithyrambe qu'un auteur méridional, un Toulousain selon M. J. Havet (*Œuvres*, t. I, p. 223-225), écrivant vers 800 la *Passio sanctorum martyrum Dionisii etc., Quia esset salubis ære, jocunda flumine, fecunda terris, arboribus nemorosa et venetis uberrima, constipata populis, refecta commerciis*, etc., (*M. G. H., Auctores Antiquissimi*, t. IV, pp. 101-105.)

⁴ A. de Valois, t. I, p. 299.

⁵ Dulaure, *Histoire de Paris*, éd. de 1832, t. I, p. 168. Cf. *Paris à travers les âges*, t. I, p. 17.

d'un de ses plus fervents admirateurs, d'y élever des figuiers en plein air. Coupant à angle presque droit la route d'Orléans vis-à-vis du palais, mais tournant ensuite brusquement au sud-est, la chaussée de Sens gravissait à travers des vignobles et des jardins les pentes adoucies des riantes collines qui ferment au midi le bassin de la Seine, et venait atteindre au sommet un large plateau qui dominait toute la vallée. Ce plateau portait le même nom que la ville, peut-être parce qu'il lui avait donné le sien : c'était le *mons Lucotecius*, ou, comme nous dirions, le mont Lutèce. Là se trouvait le plus grand et le plus ancien cimetière de Paris. Comme si la cité avait dû revêtir, dès cette époque, le caractère cosmopolite qui la distingue aujourd'hui, on y voyait, alignés le long de la chaussée ou espacés des deux côtés dans les champs, des tombeaux qui emmenaient la pensée aux extrémités les plus opposées du monde ancien. Les inscriptions y parlaient les deux langues de la civilisation, et le voyageur s'acheminait à travers des avenues funéraires qui faisaient passer tour à tour sous ses yeux les monuments du paganisme romain, les édicules étranges de Mithra, et les chastes et sobres emblèmes de la foi chrétienne. Là dormait, au milieu de plusieurs de ses successeurs, l'évêque de Paris, saint Prudence, et l'on veut que les chrétiens des premiers âges y aient possédé une catacombe où ils célébraient les sacrés mystères, et qui s'élevait sur les ruines d'un ancien sanctuaire de Diane, la déesse des forêts¹.

Plus d'une fois, le regard de Clovis et de Clotilde s'était arrêté sur ce tranquille horizon, des hauteurs duquel semblait descendre jusqu'à eux, à travers le murmure des verdoyants ombrages, la solennelle invitation de la mort. L'idée leur sourit d'y répondre en préparant là-haut la place de leur dernière demeure, à l'abri d'un sanctuaire qui serait le monument durable de leur foi commune, et qui dresserait au-dessus de toute la vallée le signe glorieux de la résurrection. Toujours le souvenir de Clotilde a été associé à celui de Clovis dans l'histoire de cet édifice sacré² ; il n'est guère douteux qu'elle en ait suggéré la première idée au roi. Un chroniqueur parisien du huitième siècle, dont les souvenirs locaux ont souvent une grande valeur historique, attribue formellement cette initiative à Clotilde. Il est vrai que, d'après lui, c'était dans la pensée du couple royal une église votive, qui devait être bâtie si le roi revenait victorieux de la guerre d'Aquitaine³. Ce qui est certain, c'est que la construction n'en fut commencée que dans les dernières années, puisqu'elle n'était pas achevée lorsque Clovis mourut.

Le roi voulut inaugurer les travaux avec toute la solennité du rite germanique, si nouveau et si curieux, dans son formalisme barbare, pour la population romaine de Paris. Aussi en a-t-elle gardé le souvenir comme d'une chose qui se voit rarement, et son chroniqueur a-t-il cru devoir transmettre à la postérité le récit de l'étrange cérémonie. Debout et en armes sur le terrain qu'il se proposait d'attribuer à la nouvelle église, Clovis, de toute la force de son bras, lança droit devant lui sa hache d'armes, cette francisque dont le tranchant avait fendu plus

¹ Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouvelle édition, Paris, 1883, t. I, pp. 228 et suiv. ; Saintyves, *Vie de sainte Geneviève*, pp. 101, 130, 295 ; Franklin dans *Paris à travers les âges*, IX, p. 2

² Grégoire de Tours, II, 43 : *Basilica sanctorum Apostolorum quam cum Chrodechilde regina ipse construxerat*. — Le même, IV, 1 : *Nam basilicam illium ipsa construxerat*.

³ *Liber historiæ*, c. 17.

d'un crâne ennemi¹. Par cet acte symbolique, il indiquait qu'il entendait prendre possession du sol à la façon du guerrier victorieux, ou encore du dieu Thor lui-même quand, lançant le redoutable marteau de sa foudre sur la terre, il s'emparait à jamais du domaine qu'avaient touché ses traits enflammés.

Bientôt l'église surgit du sol, appuyée sur une crypte qui devait recevoir les sépultures royales, et offrant aux regards l'aspect des primitives basiliques. Elle pouvait avoir, nous dit un historien, deux cents pieds de long sur cinquante à soixante de large². L'intérieur en était non voûté, mais lambrissé à la manière antique ; de riches mosaïques ainsi que des peintures murales en animaient les parois. On y avait accès, du côté occidental, par un triple portique orné, comme l'intérieur, de mosaïques et de peintures représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament³. A côté de l'église s'élevèrent de spacieux bâtiments conventuels pour la demeure des chanoines réguliers qui devaient la desservir. Un vaste territoire, longeant les jardins du palais et allant d'un côté jusqu'à la Seine et de l'autre jusqu'à la Bièvre, forma la seconde enceinte de cette fondation vraiment royale. La plus grande partie en était occupée par des closeries et des vignobles à travers lesquels circulaient d'ombreux sentiers de noyers et d'amandiers chantés au douzième siècle, en vers agréables, par le poète Jean de Haute-feuille. Le douaire assigné au monastère était considérable : il comprenait Nanterre, Rosny, Vanves, Fossigny, Choisy, et la terre connue sous le nom de fief de Sainte-Clotilde⁴.

Clovis ne vécut pas assez longtemps pour voir l'achèvement de cette fondation grandiose ; c'est Clotilde qui la mit sous toit et qui en termina les dépendances⁵. Il paraîtrait toutefois, si l'on en croit le chroniqueur parisien auquel nous avons déjà fait des emprunts, que le roi put encore assister à la consécration de l'église. Cet écrivain ajoute que Clovis pria le pape de lui envoyer des reliques des saints Pierre et Paul, parce qu'il voulait en faire les patrons du nouveau sanctuaire, et qu'à cette occasion il fit tenir au souverain pontife de riches cadeaux⁶. C'est probablement alors aussi qu'il lui envoya une superbe couronne

¹ *Liber historiae*, l. c. Je ne sais pas pourquoi M. Krusch, *Neues Archiv*, XVIII, p. 42, conteste à cette tradition historique toute valeur, comme s'il s'agissait d'une invention légendaire. En réalité, elle se borne à nous apprendre la cérémonie par laquelle fut inaugurée la construction : or cette cérémonie, essentiellement barbare, était usitée dans tous les cas analogues et resta jusqu'en plein moyen âge en vigueur dans les pays germaniques, et dans ceux qui avaient subi l'influence des Germains. Cf. J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2e édition, (1834) pp. 54-68.

² Viallon, *Vie de Clovis le Grand*, pp. 448 et suiv.

³ *Vita sancta Genovefr*, XI, 53 (Kohler) : *Miracula sanctæ Genovefæ* ; cf. du Molinet, *Histoire de sainte Geneviève et de son église royale et apostolique à Paris*, manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, livre III, chap. II.

⁴ Du Molinet, *o. c.*, livre III, chap. III, suivi par les autres historiens de sainte Geneviève. Le livre de du Molinet, resté inédit, est un travail excellent, qu'il n'y aurait plus intérêt à publier toutefois, parce que la meilleure partie en a passé depuis dans les travaux consacrés au même sujet.

⁵ *Vita sancti Genovefæ*, XI, 53 (Kohler).

⁶ C'est ce que dit une note d'un des manuscrits du *Liber historiae*, c. 13. Dans tous les cas, elle se trompe tout au moins sur le nom du pape, qu'elle appelle Hormisdas. Hormisdas ne monta sur le trône de saint Pierre qu'en 514, trois ans après la mort de Clovis. Peut-être faut-il garder le nom d'Hormisdas, et, remplacer celui de Clovis par celui de Clotilde ?

d'or, garnie de pierres précieuses, qu'on appelait le Règne¹. Plusieurs historiens du moyen âge ont parlé de cette couronne qui mérite une mention ici, puisqu'elle fut le premier hommage de la royauté très chrétienne à l'Église universelle.

Pendant que l'on poussait activement les travaux, le roi était emporté par une mort précoce à l'âge de quarante-cinq ans, le 27 novembre 511². Succomba-t-il aux fatigues de ses campagnes ou aux vices d'une constitution minée par quelque mal héréditaire ? On ne saurait le dire, mais les courtes destinées de la plupart de ses successeurs confirment une supposition que nous avons déjà faite au sujet de ses ancêtres, et rendent plus vraisemblable la dernière alternative. Son corps, enfermé dans un sarcophage de pierre de forme trapézoïde, et dont des croix étaient tout l'ornement, fut déposé dans la crypte vierge encore de la colline de Lutèce. Il disparaissait de la scène du monde au moment où il semblait qu'il allât goûter en paix les fruits de ses grands travaux, et consolider, comme chef d'État, ce qu'il avait fondé comme guerrier. La Providence, après l'avoir employé pendant trente ans à la création d'une œuvre prédestinée, ne lui avait laissé que le temps de préparer son tombeau.

Le moment est venu de porter un jugement d'ensemble sur cette puissante personnalité.

Le fondateur de la monarchie franque n'est pas un de ces génies transcendants comme Charlemagne, qui créent les événements par la seule force de leur volonté souveraine, et qui laissent leur empreinte indélébile sur toutes les choses auxquelles ils touchent. C'est une nature hardie et énergique de conquérant, qui regarde les destinées en face, et qui, sans trembler devant elles, va à leur rencontre l'épée à la main. Il ne se préoccupe pas d'étudier la signification prophétique des choses que l'histoire déroule devant lui ; il lui suffit de voir, d'un coup d'œil ferme et juste, la place qu'il y peut prendre, et il se la fait large et belle. Son ambition n'est pas insatiable ; il a une idée bien nette de la limite de ce qui lui est possible, et il ne la franchit point, quoi qu'il lui en puisse coûter. A deux reprises, il évite prudemment d'en venir aux mains avec le seul rival qui fût digne de lui ; Théodoric put le gourmander après sa victoire sur les Alamans, il put même arrêter dans le sud-est le cours de ses victoires sans le décider à prendre les armes. Il faut savoir gré au conquérant franc de cette modération,

¹ *Eodem tempore venit regnus cum gemmis preciosis a rege Francorum Clodoveum christianum, donum beato Petro apostolo. Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. I, p. 271 Ce passage, écrit au sixième siècle, a passé en substance dans le *Vita sancti Remigii* de Hincmar, *Acta Sanctorum*, p. 156, F, et de là dans Sigebert de Gembloux, *Chronicon* (dom Bouquet, III, p. 337). M. l'abbé Duchesne écrit à ce sujet, *o. c.*, p. 274 : Clovis mourut trois ans avant l'avènement du pape Hormisdas. Il est possible que l'envoi du *regnus* ou couronne votive, dont il est ici question, ait souffert quelque retard. Du reste, le nom de Clovis n'est attesté ici que par les manuscrits de la seconde édition ; l'abrégé Félicien coupe la phrase après *Francorum*. Cf. A. de Valois, I, pp. 270 et 299 ; dans ce dernier passage, il fait dire à ses sources que Clovis envoya la couronne qu'il avait reçue d'Anastase.

² Sur l'âge de Clovis et sur l'année de sa mort, Grégoire de Tours, II, 43. Sur le jour, Viallon, *Histoire de Clovis le Grand*, p. 473, et les missels de sainte Geneviève (manuscrits n° 1259, fol. 8, et manusc. 90), qui donnent le 27 novembre comme anniversaire de la *depositio* de Clovis. Dubos, III, p. 403, se demande s'il ne s'agit pas plutôt du jour où les restes de ce roi furent déposés dans la crypte après l'achèvement de l'église. La date du 27 novembre 511 est solidement justifiée par M. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkönigs Clodowech* (*Bonner Jahrbücher*, t. 103, p. 47 et suivantes.)

n'eût-elle même sa source que dans un calcul. En politique, c'est une vertu encore pour l'homme d'État d'obéir à la voix de son intérêt plutôt qu'aux chimères de l'imagination. A la force et à la prudence, nous le voyons joindre l'adresse. Il ne fait pas une entreprise sans se procurer des alliés, et ceux-ci il les trouve, non seulement parmi les princes de sa famille, mais encore parmi ses ennemis d'hier, à preuve l'arien Gondebaud, dont il obtient l'alliance dans sa campagne contre les Visigoths ariens. Il n'est pas moins avisé dans ses relations avec Byzance : il accepte les honneurs qui lui sont offerts par l'empereur, il sait en faire état aux yeux des populations gallo-romaines, mais il ne donne rien en échange, et toute la finesse de la diplomatie impériale est tenue en échec par sa tranquille réserve. Eut-il un idéal de gouvernement, et cet idéal, quel fut-il ? L'histoire n'a point pris la peine de nous le dire, et nous ne le saurons peut-être jamais. C'est pour cette raison sans doute qu'on a cru pouvoir lui préférer Théodoric, dont la correspondance officielle parle souvent un si magnifique langage. Mais cette supériorité n'est qu'apparente. Si c'était le roi franc qui eût eu à sa disposition la plume de Cassiodore, nul doute qu'on n'admirât le civilisateur dans Clovis, et que dans Théodoric on ne vit que l'assassin d'Odoacre, le meurtrier de Boèce et de Symmaque. De tout temps l'histoire s'est laissé faire illusion par les lettres. Et le plus grand malheur, aux yeux de la postérité, pour des créateurs d'État comme Clovis, c'est de n'avoir pas eu à leur service une plume éloquente : *caerent quia vate sacro*.

S'il s'agit d'apprécier l'homme après le souverain, nous connaissons trop mal Clovis pour porter sur sa personne un jugement complet et motivé. L'histoire ne nous a conservé de lui que le souvenir de quelques faits d'armes ; elle ignore tout le reste, elle ne sait rien de sa vie privée. Cette lacune a été comblée par l'épopée, qui a enlaidi sa physionomie en la dessinant d'après un idéal barbare, et qui a mis un type de convention à la place du héros historique. Enfin, les mœurs atroces des rois mérovingiens qui sont venus par la suite ont jeté leur ombre sinistre en arrière sur la grande mémoire du fondateur du royaume. Si bien que, l'histoire se taisant et l'imagination ayant seule la parole, le Clovis qu'on nous a montré est toujours le barbare d'avant le baptême. On ne voit pas en quoi il est converti, on ne sait pas à quoi lui sert d'avoir été baptisé.

Pour retrouver la figure véritable du fondateur de la France, il faut donc effacer de sa physionomie tous les traits dont la poésie populaire l'a chargée à son insu. Ce travail, nous l'avons fait, et nous avons lieu de croire qu'il est définitif. Il faut ensuite se prémunir contre les suggestions fallacieuses de l'analogie. Invoquer la barbarie des petits-fils pour faire croire à celle de l'aïeul, sous prétexte que toutes les barbaries se ressemblent, c'est une erreur. Le barbare converti, qui, touché de la grâce, est venu à Jésus-Christ par le libre mouvement de sa volonté, ne doit pas être comparé à celui qui a reçu le baptême dès l'enfance, mais qui ne réagit pas contre les influences d'un milieu encore saturé de mœurs païennes. Comme les convertis anglo-saxons, Ethelbert et Edwin, Clovis occupe un niveau religieux fort supérieur à celui de ses descendants. Les contemporains ne s'y sont pas trompés, à preuve le parallèle établi entre eux et lui par Grégoire de Tours, et que nous avons reproduit plus haut.

Et le poète inconnu qui a dépeint les visions prophétiques de la reine Basine ne porte pas un autre jugement. Pour lui, Clovis est le lion ; ses fils sont comparés à des rhinocéros et à des léopards ; ses petits-fils ne sont plus que des ours et des loups. Cette impression eût été celle de tous les historiens, s'ils n'avaient eu l'esprit prévenu par les légendes apocryphes. Non, il n'est pas permis d'attribuer uniformément le même degré de barbarie à tous les Francs. Les mœurs

frénétiques des descendants de Clovis ne suffisent pas pour accuser celui-ci, non plus que les crimes d'une Frédégonde ne sont un argument contre la sainteté de Clotilde, de Radegonde et de Bathilde. Ces nobles et chastes figures qui passent, voilées et en prière, à travers un monde secoué par la fièvre de toutes les passions, sont la preuve de la fécondité du christianisme parmi les Francs, et protestent contre l'hypothèse d'une barbarie qui n'aurait pas connu d'exception.

Si nous nous en tenons, pour juger Clovis, au petit nombre des faits avérés qui composent l'histoire de son règne, il ne nous apparaîtra pas sous un jour défavorable. Sans doute, nous le voyons, avant sa conversion, frapper avec une vigueur cruelle un de ses guerriers qui l'a offensé, de même qu'après son baptême il tue de sa main le soldat qui a violé le ban du roi en pillant un homme de Saint-Martin ; mais il ne faut pas oublier qu'il usait d'un droit du pouvoir royal, et que si, dans le premier cas, il satisfait sa soif de vengeance, dans le second, en tuant un pillard, il préservait des milliers d'innocents. Toutes les guerres de cette époque étaient atroces ; mais les siennes furent relativement humaines, car ses édits protégèrent des contrées entières contre les déprédations de ses soldats, et, la lutte terminée, il aidait l'Église à fermer les plaies en lui fournissant des ressources pour racheter les prisonniers. Loin que nous trouvions chez lui des actes de véritable cruauté, nous le voyons au contraire user de clémence envers les Alamans vaincus, et renoncer à poursuivre son avantage sur Gondebaud. Converti à la foi catholique, il se montre tolérant envers ceux de sa nation qui sont restés païens ; il les reçoit souvent à sa table, et rien ne laisse croire qu'ils soient exclus de sa faveur. Dans ses relations domestiques, il est accessible aux sentiments affectueux : il pleure sa sœur Alboflède, il s'attache de tout cœur à sa femme Clotilde, et lui laisse prendre un grand et légitime ascendant sur sa vie. Malgré ses répugnances personnelles, il lui permet de faire baptiser ses deux enfants, et c'est en grande partie sous l'influence de Clotilde qu'il se convertit. Fidèle à ses devoirs, Clovis est, ce semble, un des rares princes de sa famille qui aient su respecter le lit conjugal. Ses mœurs sont pures ; on ne voit pas qu'il ait donné une rivale à Clotilde. Et le palais, transformé en harem après lui, a été de son vivant le sanctuaire d'une famille chrétienne.

Ajoutons, pour ne rien omettre du peu qu'il nous est donné de discerner, que le premier roi des Francs est resté un vrai Germain. Le baptême qui l'a enlevé à ses dieux n'a pas effacé en lui les traits de son origine. Chaque fois que sa personnalité se dégage assez des nuages de l'histoire pour frapper nos yeux, on reconnaît le fils des races épiques d'Outre-Rhin. Comme ses ancêtres, comme son père Childéric, dans le tombeau duquel on retrouva sa francisque, il reste fidèle à la vieille hache de guerre des Istévois ; c'est elle qu'il abat sur la tête des soldats indisciplinés et des rois ennemis ; c'est elle encore qui, lancée d'un bras puissant, vole de ses mains pour aller frapper le sol dont il prend possession, par un rôle marqué au coin de la plus pure liturgie barbare. Il conserve pieusement, pour les transmettre à ses fils et à ses descendants, les traditions de la dynastie. Même alors qu'il est devenu le collègue honoraire des empereurs, et qu'il a revêtu la chlamyde de pourpre et le diadème d'or, il garde intacte la royale crinière qui ondule sur ses épaules, et qui restera jusqu'au dernier jour le signe distinctif de tous les princes de sa famille. Et n'est-ce pas à lui encore qu'il faut faire remonter cette autre tradition domestique des Mérovingiens, qui ne permet pas à un seul prénom romain d'altérer l'aspect fièrement barbare de leur arbre généalogique ?

Voilà les seuls traits que les brouillards de l'histoire nous permettent d'entrevoir dans la physionomie du premier roi chrétien des Francs. Ils sont bien loin de s'accorder avec l'image que nous ont tracée de lui les chants populaires des barbares. Aussi la nation française n'a-t-elle jamais connu ce Clovis païen et sanguinaire. Son Clovis à elle, e'a été, dès le temps de Grégoire de Tours, le roi catholique, protecteur-né de tous les chrétiens opprimés, épée victorieuse au service de l'Église et de la civilisation. Dieu prosternait devant lui tous ses ennemis, dit le chroniqueur, et ne cessait d'augmenter son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant lui et qu'il faisait ce qui lui était agréable¹.

Il était pour le peuple le type anticipé de Charlemagne, dans lequel sa physionomie poétique est souvent allée se fondre, et la nation ne se l'est jamais représenté autrement que comme celui qui a réalisé le programme de saint Remi et de saint Avitus, en étendant le royaume de Dieu. Quoi d'étonnant si l'on a voulu parfois le faire participer au culte rendu à la mémoire de Charlemagne, et s'il a été l'objet, à son tour, d'une espèce de canonisation populaire ? On nous dit qu'au moyen âge plusieurs églises lui étaient dédiées comme à un saint, et le chroniqueur Aymeri de Peyrac ne craint pas de l'invoquer sous ce titre². Au dix-septième siècle, plusieurs écrivains allèrent jusqu'à soutenir la thèse de sa sainteté avec des arguments empruntés à l'histoire, et l'un d'eux, soit par enthousiasme sincère, soit par esprit d'adulation, proposa même formellement à Louis XIII de faire célébrer dans tout son royaume le culte et la fête de saint Louys I, de même que Philippe le Bel y avait fait célébrer le culte et la fête de Louys IX³.

L'histoire ne fait de Clovis ni un barbare sanguinaire avec les Francs du sixième siècle, ni un saint avec les Français du quatorzième et du dix-septième. Écartant l'image stylisée que lui présentent les uns et les autres, et constatant qu'elle ne dispose pas d'assez de renseignements pour tracer de lui un véritable portrait, elle doit s'abstenir de porter sur lui un jugement formel et absolu. Elle peut cependant reconnaître, dans le peu qu'elle sait de sa carrière, de sérieux indices d'une vie morale épurée par l'Évangile, et elle doit protester contre ceux qui le flétrissent comme un barbare brutal, pour qui le baptême aurait été une formalité inefficace. Si l'on veut absolument qu'il ait été un barbare, il ne faudra pas omettre de dire que ce fut un barbare converti. C'est précisément la rencontre, dans le même homme, du naturel indompté et de la grâce civilisatrice qui semble avoir été le trait caractéristique de sa physionomie. Sachons la respecter dans la pénombre où elle disparaît à nos regards, et, jugeant ce grand ouvrier de Dieu d'après son œuvre, reconnaissons que ni l'Église ni la France n'ont à rougir de lui.

Clovis laissait une famille jeune encore, mais en état de lui succéder d'emblée, tous ses enfants masculins ayant atteint l'âge de la majorité salique. Son fils aîné, Théodoric ou Thierry, né d'une première union, avait déjà fait une

¹ Grégoire de Tours, II, 40.

² Chronique d'Aymeri de Peyrac, manuscrit 4991 A de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds latin, fol. 104, verso.

³ J. Savaron, *De la sainteté du roi Louys, dit Clovis*, Paris, 1620. Ce livre a eu trois éditions en deux ans. Voir encore le P. Dominique de Jésus, *la Monarchie sainte, historique, chronologique et généalogique de France*, etc. etc., traduite et enrichie par le R. P. Modeste de Saint-Aimable, Clermont, 1670. Saussay, disent les *Acta Sanctorum*, cite deux écrivains du sixième siècle, Jacques Almainus et Paul Émile, qui donnent le nom de *saint* à Clovis.

campagne, et était arrivé au moins à la vingtième année. Des trois fils de Clotilde, Clodomir, l'aîné, pouvait avoir seize ans ; les deux autres, Childebart et Clotaire, les suivaient de près. A côté de ces princes grandissait une fille qui portait, comme sa mère, le nom de Clotilde, et qui était encore enfant lorsque son père mourut¹. L'héritage paternel fut morcelé en quatre parts, dont la plus considérable sans contredit fut celle de Thierry Ier. Outre l'Austrasie, on lui attribua encore les provinces dont il avait lui-même fait la conquête pendant la guerre de 507, c'est-à-dire l'Auvergne avec le Velay, le Gévaudan, le Rouergue et le Quercy. Les héritiers du glorieux fondateur de la France eurent son énergie et ses qualités guerrières : ils continuèrent son œuvre, conquièrent la Bourgogne, achevèrent la soumission de l'Aquitaine, domptèrent la Thuringe et humilièrent la Saxe. Ils comprirent aussi l'influence sociale du christianisme, et, les premiers, ils firent passer dans les lois civiles quelques-unes des principales prescriptions de la loi canonique. Si l'on ne connaissait leur vie privée, ils auraient des titres au respect de la postérité. Mais leurs tempéraments étaient d'une frénésie et d'une brutalité qui les ramenaient bien au delà de Clovis, dans les âges les plus sombres de la barbarie primitive.

Clotilde cependant vieillissait dans l'espèce d'isolement moral qui lui faisait sa supériorité sur son milieu. Sa vie, à partir de son veuvage, fut plus que jamais une suite de bonnes œuvres. Elle se faisait vénérer de tous, écrit un contemporain. L'aumône remplissait ses journées, et elle passait la nuit à veiller et à prier. Ses largesses ne cessèrent de se répandre sur les monastères et sur les lieux saints. La chasteté, la dignité la plus parfaite furent la marque de toute sa vie. Insensible aux vaines préoccupations du siècle, cette femme qui avait pour fils des rois était un modèle d'humilité. Ce n'était pas une reine, c'était, à la lettre, une fidèle et consciencieuse servante de Dieu².

Nombreuses sont les églises qui se vantent de l'avoir eue pour fondatrice. On cite parmi les plus célèbres Saint-Georges de Chelles, où elle mit une petite congrégation de religieuses qui fut plus tard augmentée par la reine Bathilde, et qui devint une des perles monastiques de la France, A Laon et à Tours, elle éleva des monastères qu'elle consacra, comme celui de Paris, au prince des apôtres. A Reims et à Rouen, elle répara et agrandit des églises qui avaient le même saint pour patron. A Andély, elle bâtit un couvent qu'elle plaça sous l'invocation de la sainte Vierge³. A Auxerre, elle éleva une superbe basilique sur le tombeau de saint Germain⁴. La dévotion particulière qu'elle avait toujours eue pour saint Martin de Tours l'attira de bonne heure près du tombeau de ce saint : elle finit

¹ Sur Théodechilde, voir ci-dessus. Sur une autre prétendue fille du nom d'Emma ou d'Emmia, qui figure dans le martyrologe d'Usard, au 4 novembre, sous cette indication : *Sancta Emmia virgo eximiae sanctitatis filia Chlodovei regis*, voir Adrien de Valois, *Rerum francicarum libri VIII*, t. I, p. 32. Le prétendant Munderic, dont Grégoire de Tours raconte l'aventure (*H. F.*, III, 14) semble avoir voulu se faire passer pour un fils de Clovis, né, comme Théodoric, d'une alliance irrégulière, peut-être de la même mère ; du moins nous voyons qu'il ne veut partager qu'avec Théodoric, et non avec les fils de Clotilde. Mais Grégoire de Tours montre par son récit même qu'il ne croit pas à la parenté.

² Grégoire de Tours, III, 18.

³ *Vita sanctæ Chlothildis*, c. 11-13, dans *M. G. H., Scriptorum Rer. Meroving.*, t. I, pp. 346-347.

⁴ *Miracula sancti Germani Autissiodorensis*, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 31 juillet, t. VII, p. 263.

même par s'y établir définitivement¹, et les Tourangeaux virent avec édification la veuve du plus grand roi du siècle mener, à l'ombre de leur basilique, la vie humble et retirée d'une religieuse. Il ne lui fut pas donné d'y vivre entièrement absorbée en Dieu, et de se dérober, comme Radegonde et Bathilde, à un monde qui n'était pas digne d'elle : il lui fallut traîner jusqu'au dernier jour le fardeau de sa grandeur royale et les soucis d'une maternité cruellement éprouvée. Cette barbarie à laquelle elle avait arraché son époux, elle la voyait, indomptée et farouche, envahir sa famille et s'épanouir dans le naturel des siens. Pendant qu'elle prenait son essor vers le ciel, ses enfants la ramenaient malgré elle dans l'enfer de leurs passions. Plus d'une fois, son cœur de mère et de chrétienne saigna cruellement à la vue des excès auxquels se livraient ces natures violentes et implacables. Elle vit son cousin, le roi Sigismond de Bourgogne, ramené en captivité par son fils Clodomir ; elle le vit massacrer avec ses enfants, et leurs cadavres jetés au fond d'un puits². Ses larmes coulèrent plus amères encore lorsque la seconde expédition que ses fils conduisirent en Burgondie revint de ce pays sans Clodomir. Frappé par la main vengeresse de Dieu, le cruel était tombé sans gloire au milieu des ennemis, et sa tête, reconnaissable à sa longue chevelure royale, avait été promenée sur une pique à la vue de l'armée franque désespérée³. Il laissait trois fils en bas âge : Théodebald, Gunther et Clodoald. Leur grand'mère les recueillit, pendant que leurs oncles fondaient sur l'héritage du père et le dépeçaient entre eux.

De nouvelles épreuves étaient réservées à la noble femme par la triste destinée de sa fille Clotilde. Cette princesse avait été donnée en mariage par ses frères au roi des Visigoths Amalaric, qui, se souvenant peut-être du système d'alliances politiques pratiqué par son grand-père, le roi d'Italie, avait jugé utile de devenir le parent de ses puissants voisins⁴. Mais son mariage avec Clotilde était une de ces unions contre nature, que la nature elle-même se charge de défaire. La princesse catholique devint bientôt un objet d'aversion pour son époux arien ; la fille de Clovis ne pouvait inspirer que des sentiments de haine au fils d'Alaric. Les passions du sectaire et les ressentiments du fils se liguèrent contre la jeune reine, que le roi son mari accablait des plus indignes traitements, lui faisant même jeter de la boue et des immondices lorsqu'elle allait à l'église catholique. En 531, Childebart, étant en Auvergne, reçut un messenger qui lui remit de la part de sa sœur un mouchoir trempé du sang qu'elle avait versé sous les coups de son mari. Saisi de douleur et d'indignation, Childebart se mit à la tête de son armée et alla fondre sur la Septimanie. Amalaric fut vaincu dans une grande bataille livrée près de Narbonne, et, peu de temps après, il périt sous les coups des Francs à Barcelone, en essayant de gagner sa flotte. Le roi de Paris rentra victorieux en France avec sa sœur délivrée. Mais l'infortunée avait été brisée par tant de cruelles émotions ; elle expira en route, âgée de trente ans à peine, et son frère ne rapporta que son cadavre à Paris. La crypte de Clovis devint la

¹ *Chrodechildis autem regina post mortem viri sui Turonus venit ibique ad basilica beati Martini deserviens, cum summa pudicita atque benignitate in hoc loco commorata est omnibus diebus vitæ suæ, raro Parisius visitans.* Grégoire de Tours, II, 43.

² Grégoire de Tours, III, 6 ; *Passio sancti Sigismundi*, c. 10, *Script. Rer. Merov.*, II, p. 338.

³ Grégoire de Tours, III, 6 ; Marius d'Avenches ; année 524 : Agathias, *Histor.*, I, 3.

⁴ Grégoire de Tours, III, 1.

dernière demeure de cette triste victime des mariages politiques¹. Mais la France devait plus tard venger cruellement sur Brunehaut les griefs de Clotilde.

Toute la tendresse de la mère éplorée se reporta sur ses petits-fils, les orphelins de Clodomir. Ils étaient le lien qui rattachait à la vie cette âme sur laquelle l'infortune semblait s'acharner ; ils furent, sans le savoir, la cause de ses suprêmes douleurs. Son fils Childebart s'émut de l'affection dont elle les entourait. Prévoyant que, quand ils auraient grandi, elle voudrait les faire couronner, et qu'alors leurs oncles seraient mis en demeure de leur restituer leur royaume, il s'aboucha avec Clotaire, qu'il manda à Paris. Là, il y eut entre les deux frères un colloque sinistre dans lequel fut décidée la mort des malheureux enfants.

Pendant ce temps, ils faisaient courir la rumeur que leur entrevue avait pour but d'élever leurs neveux sur le trône. Puis, ne craignant pas de se jouer de leur mère, ils lui mandèrent de leur remettre ses petits-fils, parce qu'ils avaient l'intention de les faire proclamer rois. Clotilde, remplie d'allégresse, fit venir les enfants, leur donna à boire et à manger, puis se sépara d'eux en leur disant :

Il me semblera que je n'ai pas perdu mon fils, lorsque je vous verrai prendre sa place.

Les enfants partirent joyeux : ils allaient à la mort. A peine arrivés au palais de Childebart, qui se trouvait dans la Cité, ils furent brutalement séquestrés et séparés de leur suite. Peu de temps après, Clotilde voyait arriver chez elle un grand seigneur clermontois attaché à la personne du roi de Paris ; c'était Arcadius, petit-fils de Sidoine Apollinaire et arrière-petit-fils de l'empereur Avitus. Ce fier patricien, transformé en valet de bourreau, portait d'une main des ciseaux et de l'autre une épée nue.

Je suis chargé par les rois, dit-il à Clotilde, de vous demander ce qu'il faut faire de vos petits-enfants : les tondre ou les mettre à mort ?

Folle de douleur et d'épouvante, et ne sachant ce qu'elle disait, la malheureuse femme laissa échapper dans son délire ces paroles irréfléchies :

J'aime mieux les voir morts que tondus.

Arcadius ne lui laissa pas le temps de reprendre ce propos ; il courut dire aux deux rois que Clotilde consentait à la mort de ses petits-fils. Alors se passa dans le palais de Childebart une des scènes les plus déchirantes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les malheureux enfants de Clodomir, à l'expression de physionomie de leurs oncles, aux armes qu'ils brandissaient, devinrent le sort dont ils sont menacés ; ils courent à travers la chambre pour échapper aux royaux assassins, mais Clotaire, empoignant l'aîné par le bras, lui plonge le couteau dans le flanc. Pendant que l'enfant agonise, son cadet se jette aux genoux de Childebart, qui, épouvanté du drame monstrueux qu'il a mis en scène, s'attendrit sur l'innocente victime et supplie son frère de l'épargner. Mais Clotaire a respiré l'odeur du sang, il a maintenant l'ivresse du meurtre ; il s'empare, reproche à l'autre sa lâcheté, menace de le frapper lui-même s'il prétend mettre obstacle à l'exécution du projet commun. Alors Childebart mollit ; il repousse l'enfant qui s'était jeté dans ses bras et l'abandonne aux mains homicides de Clotaire, qui lui fait subir le même sort qu'à son aîné. Après quoi, par un inutile raffinement de cruauté, le gouverneur et toute la suite des enfants royaux furent

¹ Grégoire de Tours, III, 10.

également massacrés. L'une des victimes était âgée de dix ans, l'autre de sept. Quant à leur frère Clodoald, qui avait cinq ans tout au plus, il fut sauvé par quelques hommes de cœur, qui parvinrent à le dérober aux fureurs de leurs oncles¹, et la tradition veut qu'il soit mort sous l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Cloud, à laquelle il aurait laissé son nom². Ainsi la justice divine frappait encore Clodomir dans ses enfants, et réalisait la prophétie de saint Avitus de Mici :

Si vous vous souvenez de la loi de Dieu, et que, revenant à une meilleure inspiration, vous épargniez Sigismond et sa famille, Dieu sera avec vous, et vous remporterez la victoire. Si, au contraire, vous les faites mourir, vous tomberez vous-même aux mains de vos ennemis, vous périrez sous leurs coups, et il sera fait à vous et aux vôtres comme vous aurez fait à Sigismond et aux siens³.

Clotilde surmonta sa douleur pour rendre elle-même les derniers devoirs à ses infortunés petits-enfants. Elle les fit mettre dans des cercueils, et, au son de lugubres psalmodies, fit porter leurs petits corps dans l'église du mont Lutèce, où on les déposa auprès de leur grand-père Clovis⁴. Puis, le cœur brisé, elle se hâta de regagner sa retraite de Tours. Rarement, dit l'historien, on la revit à Paris⁵. Le séjour où elle avait passé des années si heureuses à côté de l'époux aimé lui était devenu insupportable ; il n'évoquait plus pour elle que la sanglante vision d'un forfait dont la seule pensée bouleversait toute son âme, puisqu'elle devait pleurer sur les assassins autant que sur les victimes.

Mais on eût dit que ses fils avaient juré de lui briser le cœur. Repus de carnage, ils finirent par tourner leurs armes contre eux-mêmes. Childebert avait décidé la mort de Clotaire ; il s'unit à son neveu Théodebert, et les deux rois donnèrent la chasse au malheureux roi de Neustrie. Réfugié dans la forêt de la Brotonne⁶, aux environs de Caudebec, avec des forces bien inférieures à celles des deux alliés, Clotaire n'attendait plus que la défaite et la mort. Mais il avait une mère, et, devant la suprême détresse qui menaçait le fils dénaturé, Clotilde oublia tout pour ne penser qu'à le sauver. Sans pouvoir sur des âmes féroces qui semblaient se rire de ses larmes, elle courut se jeter aux pieds du céleste ami qui recevait depuis tant d'années la confiance de ses douleurs. Prosternée en prières devant

¹ Grégoire de Tours, III, 18. Le récit du chroniqueur n'est pas sans obscurité. Clotilde paraît n'avoir livré que deux enfants, puisque Arcadius lui demande *utrum incisus crinibus eos vivere jubeas an utrumgue jugulare*. Il est d'ailleurs assez difficile de croire que, si Clodoald avait été livré, il eût pu échapper aux mains de ses oncles. Mais, si Clodoald a été sauvé avant l'extradition, tout le récit devient invraisemblable, et on est amené à se demander si les circonstances n'en ont pas été dramatisées par la poésie populaire.

² Grégoire de Tours, III, 18 : *His, postpositum regnum terrenum, ad Dominum transiit, et sibi manu propria capillos incidens, clericus factus est, bonisque operibus insistens, presbiter ab hoc mundo migravit*. Frédégaire, III, 38, écrit : *Clodoaldus ad clerecatum tundetur, dignamque vitam gerens, ad cujus sepulcrum Dominus virtutes dignatur ostendere*. Et le *Liber historiæ*, c. 21 : *Qui postea, relictum regnum terrenum, ipse propria manu se totundit. Clericus factus est, bonis operibus præditus, presbiter ordinatus, plenus virtutibus migravit ad Dominum, Noviente villa Parisiæ suburbana depositus requiescit*. Le *Vita sancti Clodoaldi* est un écrit du neuvième siècle, fait d'après Grégoire de Tours.

³ Grégoire de Tours, III, 6.

⁴ *Id.*, III, 18.

⁵ *Id.*, II, 43 : *Raro Parisios visitans*.

⁶ Le *Liber historiæ*, c. 25, est seul à mentionner cette forêt, qu'il appelle Arelaunum ; sur l'identification, voyez Longnon, p. 136.

le tombeau de saint Martin, pendant toute la nuit qui précéda la bataille, elle pleura et pria, suppliant le Ciel, par l'intercession du grand confesseur, de ne pas permettre cette lutte fratricide entre ses enfants. Et le Ciel exauça ses prières, car un ouragan épouvantable, qui jeta le désordre dans l'armée des alliés pendant que pas une goutte de pluie ne tombait sur celle de Clotaire, parut le signe surnaturel de la volonté d'en haut ; il désarma sur-le-champ des barbares qui ne cédaient qu'à un Dieu irrité. La paix fut faite, et Clotaire fut sauvé. **Nul ne peut douter, écrit l'historien, que ce ne fût un miracle de saint Martin, accordé aux prières de la reine Clotilde**¹.

Cette grâce, obtenue au prix de tant de larmes, fut une des dernières consolations de la mère cruellement éprouvée. Plusieurs années s'écoulèrent encore pour elle, vides de joies humaines et remplies seulement, comme toute sa vie, par l'humble et assidue pratique de toutes les vertus.

Soumise à la haute volonté qui avait appesanti avec les années le fardeau de ses tribulations, elle l'avait porté sans murmure et en bénissant Dieu, et maintenant, détachée de tout lien terrestre, elle se trouvait devenue mûre pour le ciel. Elle s'éteignit enfin à Tours, le 3 juin 545², à l'âge de plus de soixante-dix ans, pleine de jours et de bonnes œuvres. Un cortège imposant transporta sa dépouille mortelle à Paris, où ses fils la déposèrent auprès de Clovis et de ses enfants.

Les fidèles ne cessèrent de vénérer la mémoire de Clotilde, et de porter leurs pieux hommages à son tombeau. Et quels hommages furent plus mérités ? Ils n'allaient pas seulement aux vertus héroïques dont la défunte avait donné le spectacle durant sa vie ; ils s'adressaient aussi à l'épouse qui avait été l'instrument providentiel de la conversion de Clovis. Si la France a quelque droit de se féliciter d'être une nation catholique, elle le doit avant tout à sa première reine chrétienne. Il est vrai, les poètes populaires, qui entonnaient sur les places publiques des chants faits pour des auditeurs grossiers, n'ont pas su comprendre cette suave physionomie rencontrée par eux dans l'histoire de leurs rois. Ils ont transformé l'épouse chrétienne en virago barbare ; ils ont mis dans son cœur tous les sentiments de leur propre barbarie ; à la noble veuve agenouillée sur des tombeaux, à la douce orante qui, semblable aux chastes figures des catacombes, prie les bras ouverts pour des enfants cruels, ils ont substitué la furie germanique altérée de sang, la valkyrie soufflant la haine et la vengeance, et armant ses parents les uns contre les autres pour des guerres d'extermination. Leurs récits sont parvenus à se glisser dans les écrits des premiers historiographes, et à jeter comme une ombre sur l'auréole radieuse de la sainte. Mais l'histoire est enfin rentrée en possession de ses droits, et elle ne permettra plus désormais à la légende de calomnier ses noms les plus beaux.

Avant que la femme et les enfants de Clovis fussent allés le rejoindre dans le repos du tombeau, la crypte royale avait donné l'hospitalité à une gloire qui devait faire pâlir la leur aux yeux de la postérité. Quand Geneviève mourut après avoir été pendant plus d'un demi-siècle le bon génie de Paris, la reconnaissance publique ne trouva pas d'abri plus digne de ses cendres que le souterrain où dormait son roi. La vierge de Nanterre y fut donc déposée dans un sarcophage ; mais dès que cette royauté pacifique eut pénétré dans le caveau, son nom et son souvenir y éclipsèrent tous les autres. L'église Saint-Pierre du mont Lutèce ne fut plus pour les Parisiens que l'église Sainte-Geneviève. Ce nom, le plus populaire

¹ Grégoire de Tours, III, 28.

² *Id.*, IV, 1. Le jour est donné par le *Vita sancta Chrothildis*, c. 14.

de tous ceux du sixième siècle, se communiqua au monastère et à la montagne elle-même. Du haut de sa colline, Geneviève fut la patronne céleste de Paris adolescent ; de là, comme un phare tranquille et lumineux, sa pure et touchante mémoire brilla sur la grande ville qu'elle aimait, et sur la dynastie dont le fondateur reposait à son ombre, comme un client fidèle. Aucune gloire française n'est composée de rayons plus purs ; aucune n'a pénétré à une telle profondeur dans l'âme du peuple, pas même celle de Jeanne d'Arc, cette Geneviève du quinzième siècle ; sœur cadette de la vierge de Paris. Quoi d'étonnant si, dès les premières générations après sa mort, elle était pour la foule la seule habitante de la basilique du mont Lutèce, tandis que le tombeau de Clovis, isolé de la série des sépultures royales qui s'alignaient à Saint-Denis, s'oubliait peu à peu et ne fut bientôt plus connu que des moines qui le gardaient ?

Que devinrent les sarcophages royaux de la crypte de Sainte-Geneviève, et que devint en particulier celui de Clovis ? Abandonné aux heures du danger par les moines, qui fuyaient avec la châsse de la sainte, il resta exposé trois fois en un siècle aux outrages des Normands, qui vinrent piller les environs de Paris en 845, en 857 et en 885. Fut-il violé à l'une de ces occasions, ou les cendres échappèrent-elles à la triple profanation du sanctuaire ? Nous l'ignorons ; mais les multiples tourmentes du neuvième siècle et la sécularisation des chanoines au dixième ne durent pas augmenter à Sainte-Geneviève la sollicitude pour un souvenir qui n'était pas protégé contre l'oubli par l'auréole de la sainteté.

C'est seulement au douzième siècle, quand une réforme profonde et salutaire eut rappelé les chanoines réguliers dans le cloître tombé en décadence, qu'on se souvint enfin du trésor national que la France avait confié à la garde des Génovéfains. L'illustre abbé Étienne de Tournai, qui gouverna la communauté de 1176 à 1191, consacra ses quinze années de prélature à la restauration morale et matérielle de la maison. Le sanctuaire portait encore les traces lamentables des profanations d'autrefois ; sur les murs calcinés apparaissaient par espaces les restes des mosaïques primitives. Étienne répara ces ruines, orna l'église d'un nouveau plafond lambrissé, et couvrit le tout d'une toiture de plomb¹. Par ses soins, le tombeau de Clovis fut transporté dans l'église supérieure à l'entrée du chœur. C'était un monument d'élévation médiocre, sur lequel était couchée la statue de ce roi². La base en était ornée d'une inscription en vers latins, due à la plume d'Étienne lui-même³. Ce mausolée subsista pendant plusieurs siècles dans

¹ Sur les travaux d'Étienne à Sainte-Geneviève, il faut lire sa propre correspondance, lettres 176, 177, 178, 181 et 182, édition Desilve, Paris-Valenciennes, 1893.

² Étienne ne parle pas de ce tombeau, mais il est décrit comme un monument de peu d'élévation avec une statue royale couchée dessus, par Lejuge, *l'Histoire de sainte Genevieve, patronne de Paris*, 1586, fol. 174, verso, et par Dubreuil, *le Théâtre des antiquitez de Paris*, 1612, p. 271, qui donne une reproduction de la statue, p. 272.

³ Cette inscription, faussement attribuée à saint Remi, se trouve dans un manuscrit d'Aimoin du quatorzième siècle (Bibliothèque nationale, manuscrit 5925, ancien fonds latin) : mais les meilleurs manuscrits de cet auteur ne la contiennent pas, et elle n'est manifestement pas de lui, quoi qu'en dise *l'Histoire littéraire*, t. III, p. 161 (voir dom Bouquet, t. II, p. 538, note, et t. III, p. 44, note). Elle a donc été composée entre le onzième et le quatorzième siècle. De plus, elle s'est réellement trouvée sur le tombeau de Clovis, où l'a vue Robert Gaguin, *Compendium super gestis Francorum*, fol. 6, verso. Nous savons en outre qu'Étienne était poète ; v. sur ce point ses propres paroles dans ses lettres 43 (au cardinal Pierre de Tusculum), et 277 (à l'abbé de la Sauve). Nous possédons de lui l'épithaphe du roi Louis VII (Desilve, *Lettres d'Étienne de Tournai*, p. 443) et celle de Maurice de Sully, évêque de Paris. Il a composé aussi un office de saint

la basilique restaurée, où l'ont encore vu les plus anciens historiens de Sainte-Geneviève. On ne sait s'il contenait en réalité les cendres de Clovis, ou si c'était un simple cénotaphe.

Mais une nouvelle décadence de la maison appela, au commencement du dix-septième siècle, une nouvelle réformation. Le cardinal de la Rochefoucauld, devenu abbé de Sainte-Geneviève, entreprit cette grande tâche avec la même énergie et le même zèle qu'y avait apportés Étienne de Tournai. Lui aussi voulut s'occuper du tombeau de Clovis, qui était alors en assez mauvais état, et dont la statue, rongée par le temps, était devenue presque entièrement fruste¹. Il en fit faire une autre à l'imitation des modèles du douzième siècle, exhaussa le monument et en renouvela les inscriptions². Aux grandes fêtes, les moines venaient encenser le tombeau³, et tous les ans ils chantaient, le 27 novembre, pour le repos de l'âme du roi, une messe solennelle qui contenait l'oraison suivante :

O Dieu et Seigneur des miséricordes, accordez à votre serviteur, le roi Clovis, un séjour de rafraîchissement, avec la béatitude du repos et la clarté de la lumière éternelle⁴.

Cette grande voix de la prière catholique s'élevait depuis près de treize siècles autour de la tombe la plus française qu'il y eût en France, lorsque la révolution éclata. Les restes de sainte Geneviève furent brûlés en place publique, les sarcophages royaux profanés, la congrégation dissoute et l'église vouée à la destruction. La honte de cette œuvre impie, qui était un outrage au patriotisme plus encore qu'à la religion, ne retombe cependant pas sur les seuls révolutionnaires. C'est en 1807, en plein empire, sous le règne de l'homme qu'on a justement appelé la Révolution couronnée, que l'entreprise sacrilège fut consommée par un acte à jamais irréparable : la destruction de l'édifice sacré ! La crypte fut visitée à cette occasion ; on y trouva une quinzaine de sarcophages jetés pêle-mêle et qui ne contenaient plus d'ossements ; quelques-uns de ces sarcophages, pris pour ceux de Clovis et des siens, furent transportés au Musée des monuments- français, d'où ils ont disparu quelques années après, vers 1817, sans laisser de traces⁵. Seule, la statue couchée qui datait du temps du cardinal

Giraud (V. lettre 278). Tout donc le désigne comme le véritable auteur de l'épithaphe de Clovis.

¹ Sur le caveau où le corps du roi Clovis, fondateur de cette abbaye, fut inhumé, l'on voioit ci-devant le tombeau de ce roi eslevé à la hauteur de deux pieds ou environ, au-dessus duquel estoit sa statue. Mais l'Ém. cardinal de la Rochefoucauld, abbé de ladite abbaye, fit lever ce tombeau mangé et defformé d'antiquité, et en faisant fouiller quelques fondements du cloistre, s'y trouvèrent deux hautes et grandes statues de marbre blanc, de l'une desquelles il fit tailler la statue de Clovis, qui se voit aujourd'hui couchée sur le mesme tombeau au milieu du chœur. Dubreuil, *le Théâtre des antiquitez de Paris*, édition de 1639. Millin, *Antiquités nationales*, Paris, an VII, t. V, article LX, p. 85, démontre par des arguments archéologiques que la statue exécutée par ordre du cardinal de la Rochefoucauld est copiée sur des modèles plus anciens.

² L'inscription en vers, par Étienne de Tournai, ne se trouvait plus sur le tombeau au temps de Lejuge, p. 175, qui en a lu une autre en prose. Celle que fit faire le cardinal est donc la troisième.

³ Le P. Modeste de Saint-Aimable, *la Monarchie sainte*, t. I, p. 23.

⁴ Voir le texte de cette oraison et de deux autres presque semblables dans Dubos, III, p. 403.

⁵ A. Lenoir, *Rapport sur la démolition de l'église Sainte-Geneviève de Paris (Mémoires de l'Académie celtique*, t. I).

de la Rochefoucauld put être sauvée ; elle repose aujourd'hui dans la crypte de Saint-Denis ; Pas une voix ne s'éleva en France pour protester contre un vandalisme qui n'avait plus même à cette date l'excuse des fureurs politiques, et des barbares d'une espèce nouvelle purent tranquillement abattre, sous les yeux d'un peuple muet et indifférent, le plus antique et le plus vénérable monument de son histoire. Aujourd'hui, une rue à laquelle on a donné comme par dérision le nom de Clovis occupe l'emplacement du vieux sanctuaire patriotique, et rien ne rappelle au passant qui la traverse qu'il foule aux pieds une poussière sacrée. Les nations qui détruisent leurs autels et leurs tombeaux ignorent-elles donc qu'elles arrachent leurs propres racines, et qu'espèrent-elles gagner à extirper tous les souvenirs qui rendent la patrie chère à ses enfants ?

IX. — CONCLUSION.

Clovis est, en un sens, le créateur de la société politique moderne. Il en a fondé l'état le plus ancien, celui qui a eu la direction des destinées du monde pendant des siècles, et duquel sont sorties les principales nationalités de l'Occident. Son nom est indissolublement lié au souvenir des origines de cette société, dont il ouvre les annales. Tant qu'il y aura une histoire, sa place y sera marquée, non seulement parmi les conquérants fameux, mais surtout parmi les créateurs de nationalités et les fondateurs de civilisation. Voilà sa gloire, qu'on ne peut ni contester ni diminuer.

Sa grandeur, il est vrai, est tout entière dans son œuvre. L'ouvrier nous échappe en bonne partie ; nous ne sommes pas en état, on l'a vu, de juger de ce qu'il peut avoir mis de talent et de vertu dans l'accomplissement de sa tâche providentielle. Mais l'œuvre est sous nos yeux, telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous à travers quatorze siècles, avec ses gigantesques proportions, avec sa vivante et forte unité, avec sa durée à toute épreuve. Au cours de cette longue époque, elle a été agrandie et embellie sans relâche par le travail des générations ; mais toute cette riche floraison se développe sur les fondements jetés par la main conquérante de Clovis. Cachés dans le sous-sol de l'histoire, ils se révèlent dans toute leur solidité par l'ampleur majestueuse du monument qu'ils supportent.

A cette indéfectible pérennité de la monarchie créée par le fils de Childéric, il faut opposer, pour en bien saisir la signification, la caducité de tous les autres royaumes barbares qui sont nés vers le même temps que le sien. Le seuil de l'histoire moderne est jonché de leurs débris, et on les voit s'écrouler aussitôt que disparaît leur fondateur. Les Ostrogoths d'Italie, les Vandales d'Afrique, les Visigoths d'Espagne, les Burgondes, les Gépides, les Rugiens, ont eu, eux aussi, des royautés qui croyaient hériter de l'Empire, et l'on nous dit que parmi ces peuples il s'en trouvait qui étaient les mieux doués de tous les Germains. On se plaît aussi à nous vanter le génie de plus d'un de leurs fondateurs ; on exalte l'esprit supérieur et le talent exceptionnel d'un Théodoric le Grand, et on le place très haut, comme homme d'Etat, au-dessus de Clovis. Mais cette supériorité réelle ou prétendue ne sert qu'à mettre dans un jour plus éclatant le contraste que nous signalons ici.

A quoi donc tient-il en définitive ? Ce n'est ni l'aveugle hasard, ni un concours de circonstances purement extérieures qui en fournit une explication suffisante. Nous devons en demander le secret aux différences que présente la constitution interne de chacune de ces nationalités. Rien de saisissant, rien d'instructif comme la leçon qui se dégage d'une étude de ce genre. Dans tous les autres royaumes barbares, c'est une soudure maladroite d'éléments hétérogènes et incompatibles, qui ne tiennent ensemble que par l'inquiète sollicitude d'un seul homme, et dont la dislocation commence d'ordinaire sous ses propres yeux. Dans le royaume franc, c'est une fusion si harmonieuse et si profonde que toute distinction entre les matériaux qui entrent dans l'œuvre disparaît dans son unité absolue. Là, ce sont des Romains d'un côté, et des barbares de l'autre ; ceux-ci opprimant ceux-là, ceux-là répondant à la tyrannie par une haine sourde et implacable. Ici il n'y a ni Romains ni barbares ; tous portent le nom de Francs, tous possèdent les mêmes droits, tous se groupent avec une fierté patriotique autour du trône royal. Là, l'état de guerre intérieure est en permanence, et le

moindre conflit devient une catastrophe irrémédiable ; ici, la paix entre les races est tellement grande, et leur compénétration tellement intime, que dès les premières générations elles ne forment plus qu'une seule et même nation.

Ce n'était pas une politique ordinaire, celle qui a d'emblée élevé le royaume franc si haut au-dessus de tous ceux de son temps, lui permettant de soutenir seul l'effort des siècles, pendant qu'autour de lui les nationalités nouvelles croulaient avant d'être édifiées. Elle a reposé sur deux principes qui étaient méconnus partout en dehors de lui, et dont la dynastie mérovingienne a fait la loi fondamentale des rapports entre les deux races sur lesquelles elle régnait : le principe de l'unité religieuse et celui de l'égalité politique.

Ce double et rare bienfait n'était pas l'œuvre de la force. Fondé sur la violence, le bienfait aurait été un fléau. L'unité religieuse avait été obtenue par la conversion spontanée du vainqueur ; l'égalité politique était le résultat d'un pacte que la conversion avait facilité. Les barbares, jusqu'alors, pénétraient dans les populations romaines à la manière d'un glaive qui déchire et meurtrit tout ; les Francs y entrèrent en quelque sorte comme un ferment qui soulève et active tout. Les Francs devinrent des Romains par le baptême, et les Romains devinrent des Francs par la participation à tous les droits des vainqueurs. Ils se prêtèrent mutuellement leurs grandes qualités. Les populations romaines retrouvèrent au contact des barbares le nerf et la vigueur d'une nation jeune ; les barbares acquirent dans le commerce des civilisés la forte discipline qui fait les grands hommes et les saints. L'une des deux races fut régénérée et l'autre civilisée, et c'est cette parenté ainsi créée entre elles qui a amené, avec une promptitude incroyable, la fusion merveilleuse. Avant la fin du sixième siècle, l'on ne pouvait plus reconnaître en Gaule à quelle race appartenait un homme, à moins qu'il ne le sût par des traditions de famille ! La dynastie mérovingienne était acceptée par tous comme l'expression de la nouvelle nationalité, comme l'image de la patrie. Il naissait un vrai loyalisme, qui se traduit parfois d'une manière touchante dans les écrits des contemporains¹. Et les plus vieux sacramentaires de l'Église franque nous font entendre la voix des évêques de la Gaule, demandant à Dieu, avec les paroles consacrées de la liturgie catholique, de bénir le roi chrétien des Francs et son royaume².

A vrai dire, l'initiative d'une politique aussi généreuse et aussi hardie n'appartient pas à Clovis. L'honneur en revient tout d'abord à l'épiscopat des Gaules, et en particulier, à ce qu'il semble, à l'illustre métropolitain de la deuxième Belgique. Ce sont les évêques, selon le mot célèbre d'un écrivain protestant, qui ont fait la France³ ; telle qu'elle a traversé les siècles, elle est l'œuvre de leurs mains. Ils

¹ Grégoire de Tours, IV, 50 ; V, *init.* ; VII, 27 : *ne quis extraneorum Francorum regnum audeat violare.*

² *Ut regni Francorum nomenis segura libertas in tua, devotione semper exultet. — Et Francorum regni adesto principibus. Et Francorum regum tibi subditum protege principatum. — Protege regnum Francorum nomenis ubique rectores, ut eorum votiva prosperitas pax tuorum possit esse populorum. — Et Francorum regni nomenis virtute tuæ compretuas majestatem. — Hanc igitur oblationem servitutis nostræ quam tibi offerimus pro salute et incolomitate vel statu regni Francorum, etc.* V. L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires français* (*Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1886, pp. 71 et 72.)

³ C'est le mot de Gibbon, *Hist. de la décadence de l'Empire romain*, t. VII, ch. 38, p. 24, Paris, 1812. Il ne faut pas cependant, comme l'ont fait depuis un siècle une multitude d'écrivains (en dernier lieu Lecoy de la Marche, *La fondation de la France*, 1893, pp. 64

ont fondé son unité politique sur la base d'une parfaite égalité des races ; ils ont assis son unité morale et religieuse sur l'adhésion sans réserve à la loi de Jésus-Christ. Devant cette nation jeune et ardente, ils ont placé un grand idéal, celui que les meilleurs de ses enfants poursuivront pendant des siècles, et pour la réalisation duquel ils verseront joyeusement les flots de leur sang.

Quel vain travail, par conséquent, que celui qui consiste à faire l'analyse chimique du génie de la France, en cherchant, avec certains historiens, à y démêler l'apport de Rome et l'apport des barbares, combinés avec l'apport chrétien ! On peut décomposer ainsi les organismes matériels, mais l'âme d'une nation n'est pas faite à la manière d'une mosaïque ; elle est le souffle immatériel envoyé d'en haut, qui vient animer le limon terrestre et qui y fait retentir à travers toutes les parcelles son commandement de vie.

Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il faille renoncer à décrire le *comment* de cette incarnation créatrice. Si le principe de vie est un et indivisible, les éléments matériels qu'il a mis en œuvre, fécondés et organisés en corps vivant, sollicitent au contraire l'analyse de l'historien. Et nulle part ; mieux qu'à la fin d'un livre consacré à l'origine de la nation franque, un travail de ce genre ne semble réclamé par le sujet.

Le nouveau royaume n'est ni romain ni germanique, et on aura caractérisé sa vraie nature en se bornant à dire qu'il est moderne. Étranger ou, pour mieux dire, indifférent aux anciennes oppositions entre le monde romain et le monde barbare, il emprunte à l'un et à l'autre les éléments constitutifs, les choisissant avec une souveraine liberté selon les besoins. Semblable à un architecte bâtissant son édifice au milieu des ruines antiques, il prend de toutes parts les pierres qui conviennent le mieux à sa construction, tantôt les encastrant purement et simplement dans ses murs sans leur enlever leur marque de provenance, tantôt les retaillant pour les faire servir à leur destination nouvelle. Nul parti pris de faire prévaloir un monde sur l'autre, non plus que d'établir l'équilibre entre eux. L'œuvre sera la fille des besoins du jour, et l'expression des aspirations d'un monde qui commence à vivre.

La royauté franque ne se considère pas comme l'héritière des Césars, et elle ne cherche pas davantage à continuer la tradition des monarchies barbares de la Germanie. Elle a renoncé à la fiction du césarisme, qui n'est plus comprise et qui ne répond plus à l'état des esprits. Le roi n'est ni l'incarnation de l'État, ni le mandataire de la nation. Il est roi de par sa naissance et de par la conquête à la fois, et son royaume est son patrimoine comme l'alleu est celui de l'homme libre. Ses enfants sont les héritiers naturels de sa qualité royale, qui fait partie de leur rang, et de son royaume, qu'ils se partagent à sa mort comme on ferait de tout autre héritage.

et 100, qui fait sur l'origine du mot des raisonnements hors de saison) lui faire dire que [les évêques ont fait la France comme les abeilles font leur ruche](#). Sous cette forme, le mot est le produit de la collaboration très involontaire de Gibbon et de Joseph de Maistre, ou plutôt de la légèreté avec laquelle on a lu ce dernier. Voici comment s'exprime Gibbon en parlant des évêques : [Les progrès de la superstition augmentèrent leur influence, et l'on peut attribuer en quelque façon l'établissement de la monarchie franque à l'alliance de cent prélats qui commandaient dans les villes révoltées ou indépendantes de la Gaule](#). Et voici ce qu'écrit J. de Maistre dans le livre *Du Pape* (éd. Pélagaud, 1870, p. 7) : [Les évêques, c'est Gibbon qui l'observe, ont fait le royaume de France ; rien n'est plus vrai. Les évêques ont construit cette monarchie, comme les abeilles construisent une ruche](#).

Est-il un roi absolu ? Cette question ne se posait pas. Aucune théorie n'affirmait ni ne contestait son absolutisme. Eli fait, l'Église, placée en face de lui avec sa puissante organisation et avec son immense prestige, créait à son arbitraire des bornes qu'il devait respecter. L'aristocratie, qui devait entrer en scène bientôt après, offrait un autre obstacle à l'extension de son autorité. Le roi, malgré qu'il en eût, devait compter avec ces deux forces. Il ne se résignait pas toujours à, observer les limites dans lesquelles elles le renfermaient, parce que l'orgueil, l'ambition, le tempérament le poussaient à n'en respecter aucune. Mais chaque fois qu'il les avait franchies, il y était ramené bientôt. Ses abus étaient des accès temporaires de violence, et nullement un exercice légitime de son pouvoir.

La dynastie n'était ni germanique ni romaine ; c'était la dynastie nationale du peuple franc. Sans doute, elle gardait avec fierté ses traditions de famille, et comme elle était d'origine barbare, ces traditions étaient barbares aussi. Les armes, le costume, la chevelure royale, l'entourage, tout rappelait l'époque de Clodion. Les rois petits-fils de Clovis, parlaient encore la vieille langue d'Outre-Rhin, et leur cour aussi¹. Mais dans tout cela il n'y avait pas l'ombre d'une réaction contre la romanité des milieux où ils vivaient. S'ils restaient fidèles à tous les vieux usages, c'est parce que c'étaient ceux de leur famille, et non parce qu'ils étaient germains. Jamais on ne remarque ni chez eux, ni chez leurs familiers, le moindre esprit de race. Le titre de Francs qu'ils portent ne désigne pas un groupe particulier de leurs sujets, il leur appartient à tous sans exception. Eux-mêmes, d'ailleurs, ils n'avaient pas craint, plus hardis et plus heureux qu'Antée, de quitter le sol paternel, les plaines de la Flandre et de la Campine, pour venir s'établir au milieu des Romains. Ils ne reparaîtront plus sur la terre salienne, ils n'auront plus un regard pour leur berceau. Dispargum, la ville des souvenirs épiques, est abandonnée pour toujours, ainsi que Tongres et même Tournai. Leurs résidences seront désormais les villes romaines : Soissons, Paris, Reims, Orléans. Et ces Francs de la première heure qui les ont aidés à conquérir la Gaule, ces barbares des bords de l'Escaut rentreront dans la pénombre pour longtemps. Sans culte et mime sans culture, ils attendent les civilisateurs qui leur apporteront du fond de l'Aquitaine, au septième siècle, les lumières de l'Évangile et les biens de la civilisation. Le centre de gravité du peuple franc sera pendant toute la durée de la dynastie mérovingienne en terre française.

Le gouvernement du nouveau royaume aura le même cachet d'originalité. Cette originalité sera plus réelle qu'apparente, et ceux qui le disent germanique ou romain trouveront sans peine, dans ses institutions et surtout dans le nom de

¹ On se rappelle les vers de Fortunat, *Carm.*, VI, 2, 7, 97 sur Charibert :

*Hinc cui barbaries, illinc Romania plaudit,
Diversis linguis laus sonat una vri.
Cum sis progenitus clara de gente Sicamber.
Floret in eloquio lingua latina tuo.
Qualis es in propria docto sermone loquella.
Qui nos Romanos vincis in eloquio.*

Sur Chilpéric, *Carm.*, IX, I, 91 :

*Quid quodcumque etiam regni dicione gubernas
Doctior ingenio vincis et ore loquax
Discernens varias sub nullo interprete voces.
Et generum linguas unica lingua refert.*

Sur le duc Lupus, *Carm.*, VII, 8, 63, 69 :

*Romanusque lyra, plaudat tibi barbarus harpa...
Nos tibi versiculos, dent barbara carmina leudos.*

celles-ci des arguments pour défendre les systèmes les plus opposés. Mais, à y regarder de près, on voit sur les débris de l'organisation impériale apparaître un système d'institutions simple et rudimentaire, qui se développera tout seul au cours des circonstances.

Maître du pays, le roi l'administre au moyen de gens qui ont sa confiance, et qu'il choisit comme il lui plaît, tantôt parmi ses familiers et même parmi ses esclaves, tantôt parmi les grandes familles locales. Il ne pense pas un instant à ressusciter les anciennes divisions administratives, et les dix-sept provinces de la Gaule ne seront plus même un souvenir dans le royaume franc. Si le roi prend pour unité administrative la cité, ce n'est pas pour se conformer aux traditions romaines, c'est parce que la cité est un cadre existant qui a survécu à la ruine universelle. Pendant les destructions du cinquième siècle, grâce à l'Église, la cité est devenue le diocèse et n'est plus que cela. Son individualité collective trouve son expression dans son évêque, le gouverneur des âmes. La société politique, se modelant sur la société religieuse dont elle calque l'organisation, place un gouverneur laïque à côté de chaque pasteur spirituel, un représentant du roi auprès du dignitaire de l'Église. Sous le nom romain de comte, ce personnage sera tout autre chose qu'un fonctionnaire selon le type antique. Ce sera un agent du roi et non pas un fonctionnaire de l'État. Son mandat cessera avec le règne du maître qui l'a nommé. A la différence du gouverneur romain, il réunira de nouveau dans ses mains les pouvoirs civil et militaire : il sera gouverneur, général, juge et administrateur tout à la fois. Le divorce du civil et du militaire, expression atténuée mais toujours redoutable du divorce du Romain et du barbare, tel que l'avait connu l'Empire agonisant, sera chose ignorée dans le royaume franc. Il faut le remarquer, dans l'Empire, comme dans les royaumes ariens fondés sur ses ruines, le barbare seul servait, et seul aussi commandait. Ici, tout le monde participe aux charges et aux honneurs. Romains et barbares sont égaux devant le roi, devant l'impôt, à l'armée, à l'autel. Si le droit reste personnel, c'est encore un résultat de l'égalité : pour que personne ne soit lésé, il faut que personne ne soit arraché à son atmosphère juridique.

Sans doute, dans la vie quotidienne de la nation, les grandes lignes de cette organisation à la fois simple et féconde semblent souvent rompues, brouillées ou effacées. Dans ce monde en formation, la violence est partout à côté du droit. Le trône, les fonctions publiques, la haute société, le clergé même, jusque dans les rangs supérieurs de sa hiérarchie, nous donnent plus d'une fois l'impression d'une barbarie indomptée. Les abus sont nombreux et graves ; ils apparaissent plus graves et plus nombreux encore qu'ils ne sont, parce qu'ils ont trouvé un observateur qui, avec une merveilleuse puissance de reproduction, les a fait vivre à jamais dans ses naïfs et dramatiques tableaux. Tout cela n'empêche pas que la nation prospère et grandisse sous les giboulées printanières. Elle a conscience de son avenir ; elle est fière d'être le premier des peuples catholiques, et nous avons entendu l'expression juvénile et ardente de ce sentiment, se traduisant pour la première fois dans l'histoire sur la première page d'un vieux code barbare.

Tel est, tel sera au cours des siècles le royaume fondé par les évêques et par Clovis. La gloire de celui-ci, c'est de s'être fait sans hésitation l'agent de la politique épiscopale. Que cette attitude soit due, chez lui, à un sûr instinct de l'avenir ou à une souveraine intuition du génie, il n'importe. La grandeur des hommes d'État consiste moins dans leurs aptitudes individuelles que dans la décision avec laquelle ils correspondent aux circonstances, ces mystérieux interprètes des volontés supérieures. Qu'on ne diminue donc pas le rôle de Clovis

en ne voyant en lui qu'un barbare plus heureux que d'autres. En politique, c'est un mérite encore que le bonheur. Les pilotes à qui la Providence confie les destinées des peuples ont pour devoir de les faire arriver au port, et l'histoire a celui de constater comment ils ont rempli leur itinéraire. La fortune du peuple franc n'a point périclité aux mains de Clovis : il avait reçu une peuplade barbare, il a laissé une grande nation chrétienne.

FIN DE L'OUVRAGE

APPENDICES.

I. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE CLOVIS.

Dans les pages qui vont suivre, je me propose de donner au lecteur un aperçu complet des sources de l'histoire de Clovis. Il n'y sera pas question de tous les écrivains dans lesquels on peut trouver des renseignements généraux sur l'histoire du cinquième et du sixième siècle ; mais je signalerai tous les écrits où il est question de Clovis, j'en ferai connaître la valeur, et je dirai ce que la critique moderne a fait pour en élucider la connaissance. Celui qui voudra contrôler ou refaire mon livre trouvera ici tous les moyens d'information triés et classés selon leur valeur respective.

§ I. — CHRONIQUES.

GRÉGOIRE DE TOURS.

(Éd. Dom Ruinart, Paris, 1699 ; Arndt et Krusch, *M. G. H., Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. I, Hanovre, 1881 ; Omont et Collon, Paris, 1886-1893.)

L'Histoire des Francs de Grégoire de Tours est de loin le plus important de tous les documents historiques relatifs à Clovis. A elle seule, elle dépasse en importance et en intérêt tous les autres réunis. Si nous ne la possédions pas, c'est à peine si nous saurions de ce roi autre chose que son existence, et çà et là un trait curieux. Sans elle, ce livre n'aurait pu être écrit. Il est donc indispensable de connaître la valeur d'un témoignage si précieux.

Grégoire de Tours, né à Clermont en Auvergne, vers 538, d'une famille patricienne apparentée aux plus illustres maisons de la Gaule, grandit dans un milieu foncièrement romain ; mais l'éducation qu'il reçut dans sa ville natale, chez les évêques Gallus et Avitus, était plus ecclésiastique que mondaine, et le tourna beaucoup plus vers les lettres sacrées que vers les poètes profanes. Sans ignorer l'antiquité classique, il n'en fut pas nourri comme les écrivains l'avaient été avant lui, et, sous ce rapport, l'on peut dire qu'il représente dans la littérature en langue latine le premier des écrivains modernes. Devenu évêque de Tours en 573, il a été mêlé activement aux principaux événements de son temps ; il a parcouru une bonne partie de la Gaule, il s'est fait raconter l'histoire par ceux qui étaient à même de la connaître, il a vu de près les rois et a vécu dans la familiarité de plusieurs, il a dû à ses relations, à son esprit de recherche, une connaissance approfondie de la Gaule du sixième siècle, et son *Histoire des Francs* a profité de tout cela.

Mais l'histoire de Clovis échappait à son regard. Clovis était mort deux générations avant le moment où Grégoire prit la plume, et c'était un laps de temps considérable à une pareille époque, où les légendes défiguraient si rapidement la physionomie des événements. Grégoire ne trouva nulle part une biographie de Clovis conservée par écrit ; il lui fallut rassembler péniblement les rares notices qu'il lui fut donné de trouver dans les chroniqueurs du cinquième et du sixième siècle, dans les vies de saints, et dans un petit nombre de documents officiels. Avec ces débris incohérents, venus de toutes parts, il fit ce qu'il put, et le récit qu'il a élaboré n'a cessé de dominer l'historiographie.

Grégoire est d'ailleurs bien loin de connaître toute l'histoire de Clovis. Il ne sait rien de la guerre de Provence, il ignore le siège de Verdun, ainsi que le concile d'Orléans. Les événements qu'il raconte ne sont généralement pour lui qu'un point dans l'histoire. De la guerre de la Gaule, il ne mentionne que la bataille de Soissons et la mort de Syagrius, plus une anecdote, celle du vase de Soissons. De la guerre de Thuringe il ne sait que le nom, de la guerre contre les Alamans il ne connaît qu'un épisode. Il est d'autres événements sur lesquels il ne possède que des légendes fabuleuses, comme la mort des rois de Tongres, de Cambrai et de Cologne.

Voici les sources dont Grégoire de Tours s'est servi pour écrire sa vie de Clovis :

I. ANNALES D'ANGERS, continuées à Tours. — Grégoire paraît avoir eu à sa disposition un recueil d'annales fort sèches et gardant- surtout le souvenir de faits locaux ; c'est manifestement à ce recueil qu'il a emprunté ce qu'il dit, aux chapitres 18 et 19 de son livre II, des combats de Childéric. C'est là aussi qu'il doit avoir trouvé la rapide mention de la bataille de Soissons (486), de la guerre contre les Thuringiens (491), de la bataille contre les Alamans (496), de la guerre d'Aquitaine (506) et de la mort de Clovis (511). Ces mentions ont dû être sommaires, et telles qu'on les trouve dans les recueils de ce genre. Les détails que Grégoire y ajoute paraissent puisés ailleurs.

La grande raison qui me fait regarder Angers comme la patrie de ces annales, c'est que l'existence d'annales d'Angers est rendue presque manifeste par *Hist. Franc.*, II, 18 et 19 ; c'est aussi parce que plusieurs faits qui ont dû se passer simultanément un peu partout sont signalés seulement pour Angers. Ainsi VI, 21 et VII, 11, il est parlé de tremblements de terre à Angers, alors qu'il est bien certain que la terre a encore tremblé ailleurs que là, et que même la chute des murs de Soissons, mentionnée dans le premier de ces deux passages, paraît due au même accident. Si je suppose que les annales d'Angers auront été continuées à Tours, c'est à cause du grand nombre de dates relatives à l'histoire de Tours ; on ne s'en expliquerait pas l'existence si l'on n'admettait des annotations chronologiques. Ces annotations peuvent avoir constitué un recueil indépendant ; mais en général, au moyen âge, on aimait à continuer ceux qu'on possédait, et l'hypothèse que nous avons admise avec Junghans rend compte, nous semble-t-il, d'une manière assez naturelle de, la familiarité de Grégoire avec les Annales d'Angers. Elle ne plaît pas à M. Lair, qui m'appelle de ce chef **l'Œdipe du sphinx mérovingien**, (*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XXXV, 1898, p. 4 du tiré à part), et qui, pour son compte, s'est vainement attaqué à l'énigme.

II. ANNALES BURGONDES. — Grégoire de Tours et son contemporain Marius d'Avenches offrent un récit parallèle des événements qui ont eu la Bourgogne pour théâtre, et les nombreuses ressemblances de ces récits ne peuvent s'expliquer que par des rapports entre les deux auteurs. Après avoir tour à tour supposé que Marius avait copié Grégoire, et que Grégoire avait copié Marius, on a finalement conclu, avec raison, que l'un et l'autre avaient consulté une source commune, à savoir, un recueil d'*Annales burgondes* contenant des notices sèches et sommaires. Tout ce que Grégoire nous dit de la guerre de Clovis en Bourgogne semble emprunté à cette source, à l'exception toutefois du récit du siège d'Avignon, qu'on ne retrouve pas dans Marius d'Avenches, et qui est, selon toute probabilité, puisé dans la tradition populaire. V. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie, p. 161, rectifié par Arndt, *Historische Zeitschrift* de Sybel, t. XXVIII, p. 421.

III. VIE DE SAINT REMI. — Il existait, du temps de Grégoire de Tours, une précieuse vie de saint Remi, écrite, à ce qu'il paraît, par un clerc de l'église de Reims peu de temps après la mort du saint, et qui, ayant disparu d'assez bonne heure, a été remplacée par une biographie sans valeur historique, mise, on ne sait pourquoi, sous le nom de l'évêque Fortunat. Grégoire de Tours a connu la vieille vie, au sujet de laquelle il écrit : *Est enim nunc liber vitæ ejus, qui eum narrat mortuum suscitasse.* (*Hist. Franc.*, II, 31.) Il n'est pas douteux qu'il ait lu ce document, et qu'il lui ait emprunté l'histoire de la conversion et du baptême de Clovis. Peut-être même y a-t-il trouvé aussi l'épisode du vase de Soissons. La supposition de M. Monod, *o. c.* p. 99, qui, pour des raisons d'ailleurs fallacieuses, suppose que sa source aurait pu être un poème latin sur la conversion de Clovis, et celle de Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, pp. 134-140, qui serait disposé à admettre aussi une vie en vers de sainte Clotilde, n'ont guère de vraisemblance.

IV. VIE DE SAINT MAIXENT. — Grégoire de Tours a connu aussi la biographie de saint Maixent, abbé d'un monastère dans le Poitou. Il dit au sujet de ce saint : *Multasque et alias virtutes operatus est, quas si quis diligenter inquiret, librum vitæ illius legens cuncta repperiet.* (*Hist. Franc.*, II, 37.) Le texte primitif de cette vie a disparu, mais il en reste deux recensions, dont la première, qui paraît la plus ancienne, a été publiée par Mabillon (*Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I), et la seconde par les Bollandistes (*Acta Sanctorum* 26 juin, t. V). Toutes les deux ont amplifié dans un sens légendaire l'épisode emprunté à cette vie par Grégoire de Tours lui-même, et mettent en scène Clovis d'une manière moins vraisemblable que dramatique.

V. TRADITIONS ORALES. — Les souvenirs conservés par la bouche des contemporains ont été transmis de différentes manières à Grégoire de Tours. Quelques-uns ont été trouvés par lui dans sa famille ou dans son entourage clermontois ; de ce nombre est, sans contredit, la mention de la part prise par les Clermontois à la bataille de Vouillé, et du nom de leur chef Apollinaire — *Maximus ibi tunc Arvernorum populos, qui cum Apollinare venerat, et privat qui erant ex senatoribus corruerunt* (*Hist. Franc.*, II, 37). Il en a emprunté d'autres aux souvenirs du clergé de Tours, comme les preuves de respect données par Clovis à saint Martin dans la guerre d'Aquitaine (*Hist. Franc.*, II, 37), ou les détails de l'inauguration consulaire de Clovis à Tours (*Ibid.*, II, 38) ; à ceux du clergé de Poitiers, comme l'épisode du signe de feu donné par saint Hilaire à Clovis, raconté aussi par son ami Fortunat, évêque de cette ville (*Liber de Virtutibus sancti Hilarii*, VII, 20, dans *M. G. H. Auct. antiquiss.*, IV) ; à ceux du clergé d'Angoulême (*Hist. Franc.*, II, 37 : chute des murs de cette ville).

Parmi ces traditions orales, il en est plusieurs qui portent les traces de l'élaboration considérable que leur a fait subir l'imagination populaire. L'histoire du siège d'Avignon est de ce nombre : c'est de la légende et non de l'histoire. Plus d'une fois, la légende a été l'objet de chants populaires, et est devenue l'occasion d'un petit poème épique : de ce nombre semble avoir été l'histoire du mariage de Clovis (*Hist. Franc.*, II, 28), y compris celle des malheurs de Clotilde et de la vengeance qu'elle en tira par la suite (*Ibid.*, III, 6), et celle de la manière dont Clovis se débarrassa des autres rois francs (*Ibid.*, II, 40-42.)

Pour les preuves de ce travail de dépouillement des sources de Grégoire de Tours, je renvoie à mon étude intitulée : *les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, parue à la fois dans la *Revue des questions historiques*, t. XLIV (1888), et dans le tome II du *Congrès scientifique international des*

catholiques, tenu à Paris du 8 au 13 avril 1888 (Paris, 1889), ainsi qu'à mon *Histoire poétique des Mérovingiens* (Paris Bruxelles, 1893).

Pour la connaissance plus approfondie de Grégoire de Tours, lire : G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1^{re} partie, Paris 1872 (8^e fascicule de la Bibliothèque de l'école des hautes études, et Arndt-Krusch, *M. G. H., Scriptorum Rerum Merovingicarum*, t. I, Hanovre, 1884, préface de la 1^{re} et de la 2^e partie de ce tome).

CHRONIQUE DITE DE FRÉDÉGAIRE.

(Éd. Ruinart, à la suite de son Grégoire de Tours, Paris, 1699 ; Monod, dans la *Bibliothèque de l'école des hautes études*, fascicule 63, Paris. 1885 ; Krusch, *M. G. H., Scriptorum Rerum Merovingicarum*, t. II, Hanovre, 1888)

La compilation historique que depuis Scaliger (1598) il est convenu, on ne sait pourquoi, de mettre sous le nom de Frédégaire, est l'œuvre de trois auteurs différents. La magistrale démonstration de cette vérité est due à Krusch, dans *Die Chronicae des sogenannten Fredegar (Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VII, 1882), dont la substance a passé dans la préface de l'édition de Frédégaire par le même savant. Selon Krusch, le premier de ces trois auteurs est un Burgonde qui, vers 613, a fait un résumé du *Liber generationis* de saint Hippolyte, de la chronique de saint Jérôme et de celle d'Idacius ; il y a ajouté la légende sur l'origine troyenne des Francs, et quelques menus faits empruntés à des *Annales burgondes*.

Le deuxième est un Burgonde d'outre-Jura qui, vers 642, a ajouté à cette compilation un résumé des six premiers livres de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, sous le nom d'*Épitomé*, et l'a fait suivre d'une continuation originale allant jusqu'à 642. C'est lui qui nous intéresse, tant à cause du résumé en question que des additions qu'il y a faites.

Le troisième enfin est un Austrasien dévoué à la famille carolingienne, qui, vers 638, a ajouté quelques chapitres, en particulier 84-88, destinés à glorifier ses héros.

Ces résultats viennent d'être en partie confirmés, en partie complétés ou rectifiés par M. G. Schnürer dans son ingénieuse dissertation intitulée : *Die Verfasser der sogenannten Fredegar-Chronik*, Fribourg en Suisse 1900, (fascicule 9 des *Collectanea Friburgensia*).

L'*Épitomé* de Frédégaire qui forme le livre m de la chronique dans l'édition de Krusch, est un résumé consciencieux, mais non toujours exact, des six premiers livres de Grégoire de Tours. Il s'y est glissé plus d'une bévue, et l'auteur a inséré des légendes puisées à la source populaire, qui amplifient le côté épique de certains récits. Dans l'ensemble, Frédégaire ajoute très peu de chose à l'histoire authentique de Clovis ; mais il ne manque pas d'intérêt par rapport à son histoire poétique, pour laquelle il nous a conservé de précieux éléments.

Ranke a essayé de prouver, dans l'appendice du tome IV de sa *Weltgeschichte*, que l'*Épitomé* n'est pas un résumé de Grégoire, mais un texte original reposant sur la base d'un récit historique antérieur à la rédaction de l'*Historia Francorum* de ce dernier. Dans cette hypothèse, Frédégaire, là où il s'écarte de Grégoire, mériterait plus de confiance que ce dernier. Je crois avoir réfuté d'une manière péremptoire cette bizarre et insoutenable opinion, dans mon étude intitulée :

l'Histoire de Clovis d'après Frédégaire (*Revue des questions historiques*, t. XLVII, 1890).

LIBER HISTORIÆ.

(Éd. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de Gaule et de France*, t. III ; Krusch, *M. G. H., Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. II, Hanovre, 1888).

Cet ouvrage, connu jusque dans ces derniers temps sous le titre de *Gesta regum Francorum*, que M. Krusch eût peut-être bien fait de lui laisser dans l'intérêt de la clarté, est l'œuvre d'un moine de Saint-Denis qui paraît originaire du pays de Laon ou de Soissons, et qui l'acheva en l'année 737. Un Austrasien, chaud partisan de la maison carolingienne, l'a remanié quelques années plus tard, et l'a en partie abrégé, en partie complété. L'ouvrage est, comme l'*Épitomé* de Frédégaire, un résumé des six premiers livres de Grégoire de Tours, continué par le récit des événements qui s'écoulèrent de 584 à 727. Le résumé, qui seul nous intéresse, n'est pas toujours exact, car l'auteur n'a pas toujours compris Grégoire ; lui aussi est retourné puiser à la source populaire indiquée par l'évêque de Tours, et a ajouté à sa narration divers ornements légendaires. Il a visé encore à augmenter la précision géographique d'un bon nombre de renseignements donnés par ce dernier, et il les a complétés le plus souvent par conjecture. Comme Frédégaire, il n'ajoute rien à l'histoire réelle de Clovis ; mais il nous sert à constater une nouvelle phase de son histoire poétique. Voir sur l'auteur et sur son ouvrage Krusch, dans la préface de son édition, et mon mémoire intitulé : *Étude critique sur le Gesta regum Francorum* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XIII, 1889).

Le *Liber Historiæ Francorum*, confondu de bonne heure avec la chronique de Grégoire de Tours, est devenu, au moyen âge, et déjà chez Hincmar, la source de presque tous les auteurs qui se sont occupés des origines franques.

Les écrivains que nous avons à citer encore ne peuvent plus être regardés comme des sources de l'histoire de Clovis ; tout au plus méritent-ils de nous intéresser en ce qu'ils nous montrent la manière dont cette histoire a été conçue au cours des temps, et les efforts consciencieux d'une érudition dépourvue de critique pour arriver à la reconstituer au moyen des matériaux dont on disposait. Sous ce rapport, la tentative la plus remarquable est celle d'Aimoin, moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, qui vivait encore en l'an 1008, et duquel nous possédons plusieurs ouvrages, tels que les livres II et III (en partie) des *Miracles de Saint Benoît* (éd. de Certain, Paris, 1857), ouvrage écrit en 1005, et la *Vie d'Abbon de Fleury*, fragment d'une histoire inachevée de l'abbaye de ce nom (Mabillon, *Acta Sanctorum O. S. B.*, t. VI). Avant ces deux ouvrages, Aimoin avait écrit son *De Gestis regum Feancorum libri IV*, à la demande de son abbé Abbon (1004), auquel il l'a dédié. L'ouvrage, qui devait aller jusqu'à Pépin le Bref, est interrompu à la seizième année du règne de Clovis II (653). C'est un travail de compilation, dans lequel il a fondu tout ce qu'il a pris dans les meilleures sources, à savoir, Grégoire de Tours, Frédégaire, le *Liber Historiæ* et autres. On n'y trouve naturellement rien de nouveau, mais on devra y constater une mise en œuvre qui ne manque pas d'intérêt, et le premier essai sérieux d'une histoire de France. L'ouvrage d'Aimoin nous est conservé en deux versions : l'une, qui représente son travail original, se trouve éditée par A. Duchesne, t. III, et par Dom Bouquet, t. III. L'autre, interpolée et continuée jusqu'en 1165, contient, au livre I, l'épithaphe de Clovis attribuée à saint Remi. La meilleure notice que nous

possédions sur cet intéressant écrivain est toujours celle de l'histoire littéraire, au tome VII.

Roricon est beaucoup moins connu qu'Aimoin, et mérite moins de l'être. Il -paraît avoir été prier de Saint-Denis, à Amiens, vers l'an 1100, et il est auteur d'un *Gesta Francorum* en quatre livres allant depuis les origines de la nation jusqu'à la mort de Clovis, en 511. Il ne fait guère qu'amplifier le *Liber Historiæ* et certains épisodes légendaires de Frédégaire. Il ne faut pas prendre ses préfaces idylliques pour autre chose que des fictions littéraires. La seule chose qui lui appartient en propre ; c'est d'avoir placé à Amiens la capitale de Clodion et de Childéric ; mais cette hypothèse, que nous avons rencontrée ci-dessus, t. I, p. 183, note, et p. 220, ne sert qu'à nous faire connaître le séjour de Roricon lui-même. Son œuvre a été publiée par A. Duchesne, t. I, et par dom Bouquet, t. III. La meilleure notice sur cet auteur est toujours celle de l'abbé Lebeuf dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVII (1751).

Il est inutile de continuer cette énumération. L'histoire des Mérovingiens gardera à travers tout le moyen âge la forme que lui ont donnée le *Liber historiæ* ? et Aimoin, et tous les auteurs qui l'étudieront la raconteront d'après eux. Les *Chroniques de Saint-Denis* ne sont, pour la période qui nous occupe, que la traduction d'Aimoin. Sigebert de Gembloux, Hermannus Contractus, Otton de Frisingue et tous les autres chroniqueurs ayant quelques vues générales se bornent à copier ces sources de seconde main, fidèlement mais servilement. Le premier progrès de la science historique, ce fut de percer la couche sous laquelle a été enterrée la vraie source, qui est Grégoire de Tours, et de faire de nouveau jaillir ses informations originales dans l'historiographie. Le second, auquel je crois avoir contribué, consiste en ce qu'au lieu de reproduire simplement Grégoire de Tours, on s'est informé de ses sources à lui, et qu'on a tâché de se rendre un compte exact de la valeur respective de ses divers renseignements. Une histoire scientifique de Clovis ne pouvait pas être écrite avant que ce travail fût terminé.

§ II. — VIES DE SAINTS.

Nous sommes obligés de faire une classification à part pour les nombreuses vies de saints dont les héros ont été en rapports réels ou fictifs avec Clovis. L'intérêt et la valeur de ces documents sont fort variables, selon le degré de leur authenticité, et aussi selon la nature des relations qui y sont consignées. On trouvera ci-dessous, rangées par ordre alphabétique de sujets, les notices que je leur ai consacrées. L'ordre adopté n'est certes Pas le plus scientifique : j'eusse de beaucoup préféré les ranger d'après la date des documents, si celle-ci était connue pour tous, ou encore d'après la place que les divers saints prennent dans l'histoire de Clovis, si cette place était vraiment attestée par l'histoire. Je crois n'avoir omis aucun document. Ma liste est plus complète que celle de dom Bouquet, III, 369-403. Je ne me suis d'ailleurs pas contenté des extraits de dom Bouquet, mais mon étude critique a porté sur les textes entiers. Le travail ci-dessous, sans être original, est toujours personnel, et les indications sont tenues au courant de la science.

SAINT ARNOUL DE TOURS (18 juillet)¹. — Le texte le plus ancien de la vie de saint Arnoul de Tours est celui que les Bollandistes ont publié dans le *Catalogus*

¹ Les dates marquées entre parenthèses à la suite des noms des saints sont celles de leur fête ; on les trouve sous ces dates dans le recueil des Bollandistes ; *S. R. M.* désigne

codicum hagiographicorum... bibliothecæ Parisiensis, t. I, pp. 415-428, et dont celui des *Acta Sanctorum* n'est qu'un résumé. Cette histoire de saint Arnoul n'est qu'un roman pieux, qui semble dépourvu de tout fondement historique ; elle contient un tissu d'invéraisemblances et de fictions manifestes. Le *Translatio sancti Arnulfi* (*Analecta bollandiana*, t. VIII, p. 97) augmente encore le caractère légendaire de la vie, en identifiant l'évêque Patrice, oncle de sainte Scariberge, qui est la femme d'Arnoul, avec saint Patrick, apôtre de l'Irlande. Il est d'ailleurs inutile d'ajouter que les diptyques de l'Église de Tours ignorent absolument le nom d'Arnoul. (Voir Mgr Duchesne, *les Anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*, Paris, 1890.)

SAINT CÉSAIRE D'ARLES (27 août). — Sa vie se trouve dans Mabillon, *Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I, dans les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. VI d'août (1743), et dans *S. R. M.*, t. III Écrite par ses disciples quelques années après sa mort (pas après 549) et dédiée à sa sœur l'abbesse Césarie, elle est divisée en deux livres, dont le premier, de beaucoup le plus important, est le seul qui intéresse l'histoire de Clovis. Ce livre premier a pour auteurs les évêques Cyprien de Toulon et Firmin d'Uzès, sans compter un inconnu du nom de Viventius. Il y a peu d'écrits hagiographiques de cette valeur ; il mérite une entière confiance, et il nous a raconté, dans un tableau plein de vie, l'épisode le plus intéressant de la guerre de Provence, faite par le fils de Clovis aux lieutenants de Théodoric. Saint Césaire a trouvé de nos jours deux biographes de valeur : ce sont C. F. Arnold, *Cæsarius von Arelate und die gallische Kirche seiner Zeit*, Leipzig, 1894, et l'abbé Malnory, *Saint Césaire, évêque d'Arles*, Paris, 1894, (103e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*.)

SAINTE CLOTILDE (3 juin). — La vie de sainte Clotilde (Mabillon, *Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I ; *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I de juin ; *S. R. M.*, t. II) n'a guère été écrite que vers le dixième siècle, à preuve la légende de la sainte Ampoule, qu'elle emprunte, en l'amplifiant encore, à la vie de saint Remi par Hincmar, et une allusion à la filiation mérovingienne de Charlemagne et de ses descendants. La partie purement biographique de ce texte n'est qu'une reproduction du Liber Historia ; mais, ce qui lui donne de l'intérêt, c'est qu'il a conservé un certain nombre de traditions relatives à des fondations d'églises par sainte Clotilde. Bien qu'on ne puisse revendiquer pour toutes ces traditions un caractère de rigoureuse authenticité, leur âge et leur accent de sincérité les rend hautement respectables, et je n'admets pas le jugement sommaire de M. Krusch écrivant au sujet de l'auteur : *Omnes quas novit sancti Petri ecclesias gallicanas a Chrotilde vel constructas vel ampliatas esse finxit*. M. Krusch oublie que l'immense majorité des églises du haut moyen âge était dédiée à saint Pierre, tantôt seul, tantôt associé aux autres apôtres, et qu'il n'est pas étonnant que quatre ou cinq fondations connues de Clotilde soient sous son patronage. Il y a quantité de vies modernes de sainte Clotilde, mais, reposant toutes sur des données légendaires, elles n'ont plus aujourd'hui aucune valeur. Celle que j'ai écrite moi-même pour la collection Les Saints (*Sainte Clotilde*, Paris, 1897), a rencontré deux espèces de contradicteurs : ceux qui, comme M. l'abbé Poulain, étrangers à la méthode critique et à la bibliographie du sujet, ont ignoré que les légendes racontées par Grégoire de Tours sont définitivement rayées de l'histoire, et ont cru pouvoir les raconter une fois de plus d'après lui, (*Sainte Clotilde*, Paris, 1899), et ceux qui refusent à l'historien le droit de reconstituer une physionomie d'après les

le recueil des *Scriptores Rerum Merovingicarum*, éd. B. Krusch, qui contient aux tomes II et III un bon nombre de vies de saints du sixième siècle.

quelques traits qui en restent, en s'aidant des indications fournies par ceux-ci et des lois psychologiques.

SAINT DIÉ, solitaire à Blois (24 avril). — La vie de saint Dié, en deux rédactions dont la plus développée est, comme d'ordinaire, la plus récente, veut que Clovis ait recherché ce saint lors de son expédition contre les Visigoths, se soit recommandé à ses prières, et, à son retour victorieux, lui ait fait des libéralités en terres et en argent, *sigillo suo largitate communita*, dit-elle au sujet de la donation en terres. Le saint aurait fondé un monastère, et sur son tombeau aurait surgi une église qui, détruite par les flammes, aurait été rebâtie sous Charles le Chauve. On avait oublié la date de sa mort ; selon l'hagiographe, elle fut révélée en songe à l'abbé Blodesindus. Ce document, en ce qui concerne la partie relative à Clovis, semble s'inspirer de la vie de saint Solein, dont on gardait le corps à Blois ; il mentionne même ce saint et rappelle qu'au moment où Clovis fit la connaissance de Dié, il n'était encore que le catéchumène de l'évêque de Chartres.

SAINT ÉLEUTHÈRE DE TOURNAI (20 février). — Les documents relatifs à ce saint ont été publiés par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum* au tome III de février, et reproduits d'après eux par Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. I. La plus ancienne rédaction de sa vie serait, d'après Henschenius, antérieure aux invasions des Normands. La seconde, qui contient et qui continue la première, est d'un auteur qui se dit contemporain de Hédilon, évêque de Noyon-Tournai (880-902). C'est dans cette dernière que se trouve le récit de la confession faite par Clovis à saint Éleuthère, avec quantité d'autres épisodes invraisemblables. La valeur historique de cet ouvrage est très faible, quoi qu'en dise Ghesquière, *o. c.*, p. 453. On en jugera par ce seul fait que, dans les deux rédactions, le saint est donné comme contemporain à la fois de Dioclétien et de Clovis !

SAINT EPTADE (24 août). — Sa vie est dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, au t. IV d'août (lire le commentaire de Cuperus) et dans les *S. R. M.*, t. III. Ce document, bien que le texte en soit fort corrompu, présente divers caractères de bonne ancienneté, et le récit paraît bien reposer sur une base historique. C'est l'opinion de Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions à l'époque mérovingienne*, t. II, p. 647, de Binding, *Das Burgundisch-Romanische Koenigreich*, pp. 188 et 196, de Lœning, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 176, de Kaufmann, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. X, pp. 391-395, d'Arnold, *Cæsarius von Arelate*, p. 242, et de Mgr. Duchesne, *Bulletin critique*, 1897, pp. 451-455. Binding, *o. c.*, est le premier qui en ait constaté la valeur historique. A. Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, t. II, pp. 106-112, a essayé vainement de contester l'authenticité de ce document. M. Krusch, qui fait sienne la démonstration de Jahn en y ajoutant de nouvelles considérations, n'est pas plus heureux dans la préface qu'il a mise en tête de la *Vie* (*S. R. M.*, t. III) et dans une dissertation du *Neues Archiv*. (t. XXV, pp. 131-257) en réponse à l'article ci-dessus mentionné de Mgr Duchesne. Ses deux raisons sont : 1° que le *Vita* fait du saint un évêque-abbé, dans l'intention d'arracher son monastère à la juridiction de l'évêque, alors que c'est seulement à la fin du septième siècle que la Gaule a connu ce genre de dignitaires ; 2° que le passage du *Vita*, c. 6 : *Erat beatissimus vir totius prudentiæ, in sermone verax, in judicio justus, in consiliis providus, in commissu fidelis, in interrentu strennus, in veritate conspicuus et in universa morum honestate præcipuus* est emprunté à Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 32, où il est dit d'Aredius : *Erat enim jocundus in fabulis, strenuus in consiliis, justus in judiciis et in conimisso fidelis*. A quoi l'on peut répondre : 1° que nulle

part le *Vita* ne parle de saint Eptade comme d'un abbé, et que l'accusation d'avoir voulu étayer l'immunité du monastère de Cervon sur la double qualité revendiquée pour le fondateur s'évanouit devant cette simple constatation ; qu'au surplus, même dans l'hypothèse que le biographe aurait considéré le saint comme le premier abbé de Cervon, l'intention qui lui est prêtée est absolument chimérique, attendu que c'est en qualité d'évêque d'Auxerre, élu canoniquement, et non d'évêque-abbé qu'il figure ici. Quant au second point, l'identité d'une formule probablement très répandue dès le sixième siècle ne prouve rien, d'autant plus que le texte du *Vita* est fort défiguré et que M. Krusch lui-même l'appelle *einen ausnehmend verzweifelten Fall von Textcorruption* (o. c., p. 157). Il faudrait d'autres arguments pour démentir l'auteur, qui dit formellement au c. 14 qu'il fut un contemporain du saint et qui insinue au c. 22 qu'il fut son familier (*qui erat illi familiaris, quem nominare necesse non est*).

Il y a quelques années, M. A. Thomas, dans un article intitulé : *Sur un passage de la Vita sancti Eptadii* (*Mélanges Julien Navet*, Paris, 1895, pp. 593 et suivantes), a discuté l'interprétation du passage du *Vita Eptadii* qui est relatif à l'histoire de Clovis. Il ne veut pas y lire le nom de la Cure (*Quoranda*) mais celui du Cousin (*Quossa*), son affluent.

Je lui emprunte le texte de ce passage d'après les deux manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, parce qu'il a été défiguré d'une manière fort arbitraire par les conjectures de M. Krusch dans l'édition des *S. R. M.*

Ms. 17002, fonds latin.

*Eodem tempore quosse ad
fluvium quorundam pacis
mediante concordia duorum
regum supersticiosa complexa
potencia id est Burgundionum
genus et Francorum hec rege
Gundobado precellentissimus
rex Francorum Clodoveus
suppliciter exoravit ut hunc
beatissimum virum Dei
Eptadium civitatis sue
autisiodorensis prestaret
antestitem ordinandum.*

Ms. 3809, fonds latin.

*Eodem vero tempore ad fluvium
quendam pacis mediante
concordia duorum regum
potencia, id est Burgundionum
et Francorum, convenit ac
regem Gondebadum
precellentissimus rex Francorum
Clodoveus suppliciter exoravit
ut beatissimum virum Dei
Eptadium civitati sue
Autisiodorensi concederet
antistitem ordinandum.*

On trouve de bons renseignements sur le culte local de ce saint dans Henry, *Vie de saint Eptade*, Avallon, 1863.

SAINTE GENEVIÈVE DE PARIS (3 janvier). — Cette vie a été diverses fois rééditée depuis 1643, qu'elle a paru dans le 1er volume des *Acta Sanctorum* des Bollandistes. Trois éditions critiques en ont paru coup sur coup dans les vingt dernières années : celle de M. Ch. Kohler (*Etude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, dans le 48e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, Paris, 1881), celle de M. l'abbé Narbey (*Quel est le texte de la vie authentique de sainte Geneviève ? Étude critique suivie de sa vie authentique et de la traduction*, dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, 1884), et enfin celle de M. Krusch dans *S. R. M.*, (t. III, 1896). Ces savants sont totalement en désaccord sur le point de savoir comment il faut établir le texte de la vie. M. Kohler, qui en a étudié vingt-neuf manuscrits, les classe en quatre familles dont la première représente, selon lui, le texte le plus ancien, diversement interpolé

ou altéré dans les trois autres familles. Selon M. Narbey, au contraire, suivi par M. Krusch, le plus ancien se retrouverait dans les manuscrits de la seconde famille de M. Kohler, et c'est d'après ceux-ci, dont le nombre est porté à treize par les recherches de M. Krusch, que ce dernier, comme M. Narbey lui-même, a établi son texte. Cette discussion n'est pas close d'une manière définitive, car, comme le fait remarquer Mgr. Duchesne, rien n'empêche que les manuscrits de la deuxième famille Kohler, tout en présentant un texte moins altéré au point de vue de la langue et de l'orthographe, ne fût-ce que parce qu'ils sont en général plus anciens, aient été d'autre part l'objet des interpolations dont les manuscrits de la première famille Kohler sont exempts d'après ce dernier éditeur. On ne peut donc pas dire que malgré tous les travaux sur ce document hagiographique, nous soyons aujourd'hui en possession d'une édition définitive. MM. Kohler et Krusch ont d'ailleurs mis parfaitement en lumière, chacun dans un sens opposé, les indices qui plaident en faveur de l'antériorité de l'une et de l'autre des deux familles.

La question de la date à laquelle fut composée la vie de sainte Geneviève présente une importance capitale. L'auteur, qui avoue n'avoir pas connu la sainte, nous dit qu'il écrit dix-huit ans après la mort de celle-ci, c'est-à-dire, par conséquent, en 519 ou 520. C'est sur la foi de cette affirmation qu'on a été à peu près unanime à considérer son travail comme ayant la valeur d'une œuvre presque contemporaine. Toutefois, certaines assertions de l'auteur, qui semblaient difficiles à concilier avec ce que nous savons de l'histoire des Mérovingiens, et en particulier les épisodes où il est parlé de Childéric et du siège de dix ou cinq ans soutenu par la ville de Paris contre les Francs, avaient déjà inspiré de la défiance à Adrien de Valois (*Rerum Francicarum*, libri VIII, Paris, 1646, t. I, pp. 317-319), sans que cependant il s'avisât de contester l'authenticité du document. Bollandus, lui, n'avait pu se persuader totalement que la *Vie* qu'il publiait était le texte primitif (*Eademne tamen sit qua ; est in manibus ingenue fateor inih non liquere*, p. 137), mais ces doutes, exprimés en passant, avaient été peu remarqués. Vers la fin du dix-septième siècle, le génovéfain Claude du Molinet, dans son *Histoire de sainte Geneviève et de son abbaye royale et apostolique*, conservée en manuscrit à la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris, et, quelque temps après lui, Claude du Moulinet, abbé des Tuileries, dans une *Lettre critique sur les différentes Vies de sainte Geneviève*, également en manuscrit à la même bibliothèque, émirent l'opinion que l'ouvrage était tout au plus du neuvième siècle. Mais ces deux livres, n'ayant jamais vu le jour, restèrent sans influence sur la conviction générale ; au surplus, tous les deux partaient d'un faux point de vue en prenant le texte de la quatrième famille Kohler, rempli d'interpolations et d'anachronismes, pour le texte original. Enfin, un protestant suédois du nom de Wallin porta la question devant le public dans une véhémement dissertation intitulée : *De sancta Genovefa... disquisitio historico-critico theologica*, Wittenberg, 1723, in 4°. Pour Wallin, qui travaillait selon l'esprit des centuriateurs de Magdebourg et avec une rare absence de sérénité scientifique, l'auteur de la *Vie* était un faussaire du neuvième siècle qui l'avait inventée de toutes pièces, et il n'était pas même certain que sainte Geneviève eût jamais existé (*si qua unquam fuit*, p. 55). Wallin alléguait contre l'authenticité divers arguments dont quelques-uns ne laissent pas d'être spécieux, mais il était beaucoup plus faible dans la réfutation de ceux qu'on alléguait en sa faveur ; c'est ainsi que, d'après lui, si l'auteur parle une langue manifestement mérovingienne, c'est une ruse de plus pour se donner un vernis d'antiquité. L'opinion de Wallin était d'ailleurs restée sans écho jusqu'à nos jours, et un seul

érudit à ma connaissance, M. L. Løning, dans sa *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, Strasbourg, 1878 (t. II, p. 6, note) avait cru devoir, mais sans insister, lui contester le caractère de source historique pour l'époque mérovingienne. Le vrai débat ne commença en réalité que lorsqu'en 1893 M. B. Krusch se jeta dans l'arène avec sa retentissante dissertation intitulée hardiment : *Die Faelschung der Vita Genovefæ*, *Neues Archiv*, t. XVIII.

Reprenant la thèse de Wallin, que d'ailleurs il ne mentionnait pas¹, mais en s'appuyant sur une connaissance approfondie des manuscrits, il concluait, comme le Suédois, que l'auteur est un audacieux faussaire, moine de sainte Geneviève. Ce moine aurait écrit vers 767, et aurait tiré toute l'histoire de sainte Geneviève de sa cervelle, en vue de créer à son abbaye des titres de possession sur certaines terres disputées par elle à l'église de Reims. Cette thèse si aventureuse, et dont la démonstration laisse tant à désirer, a rallié tout de suite M. Wattenbach, qui s'est empressé de qualifier le *Vita Genovefæ* d'impudente fiction, *freche Fælschung* (Voir *Deutschlands Geschichtsquellen im alter*, 6e édition, t. II, p. 498.) M. Krusch a trouvé un redoutable contradicteur dans Mgr Duchesne, qui réfute point par point l'argumentation du savant archiviste de Bresslau ; et qui maintient avec énergie la date traditionnelle donnée par l'hagiographe lui-même (*La vie de sainte Geneviève est-elle authentique ?* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 54, 1893). M. Krusch lui a répondu assez faiblement dans une dissertation intitulée, plus modestement, cette fois : *Das Alter der Vita Genovefæ* (*Neues Archiv*, t. XIX, 1894), où il maintient, d'ailleurs, toute ses positions. Deux années plus tard, dans la préface qu'il a mise en tête de son édition du *Vita* (*Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. III), il rompait une nouvelle lance en faveur de sa thèse et ajoutait quelques arguments à ceux qu'il avait présentés en 1893, ce qui provoqua une courte réplique de Mgr Duchesne dans le *Bulletin critique* de 1897. Enfin, en 1898, M. Ch. Kohler à son tour entra en lice avec une solide dissertation intitulée : *La vie de sainte Geneviève est-elle apocryphe ?* (*Revue historique*, t. 67, 1898), où il battait en brèche la classification des manuscrits faite par M. Krusch et soutenait que le passage relatif à Saint-Denis, qui se trouve dans la recension considérée par M. Krusch comme l'original, était une interpolation. A la suite de cette longue discussion, le critique bollandien qui s'est constitué juge des coups, et dont les articles très judicieux ont reflété avec la plus grande sincérité l'impression mêlée que produisait l'argumentation des divers contradicteurs (*Analecta Bollandiana*, t. XII, p. 470 ; XIV, pp. 334-333 ; t. XVI, p. 87) a finalement abandonné M. Krusch (t. XVI, p. 368), malgré la sympathie visible que lui inspirait la vigoureuse polémique du savant allemand². Moi-même,

¹ Dans la première édition de ce livre, p. 600, j'avais cru pouvoir conclure de ce silence à l'endroit de son prédécesseur que M. Krusch ignorait le travail de Wallin. Depuis lors, M. Krusch a protesté contre cette hypothèse (*S. R. M.*, t. III, p. 686) : il n'a pas ignoré l'écrit en question, dit-il, mais *ad rem ea fere nihil facit, cum auctor doctissimus Carpentarii usus editione recensionem falsam esse demonstraverit*. Cette raison me paraît étrange ; quelle qu'ait été l'opinion de Wallin, trompé comme, du Molinet et du Moulinet sur le texte original de la *Vie*, il est certain que ce n'est pas à une recension de celle-ci, mais à la vie elle-même qu'il s'est attaqué, et cela avec des arguments que M. Krusch n'a pas dédaigné de lui emprunter tacitement.

² Je serais reconnaissant à M. Krusch de ne pas me dénoncer outre-Rhin comme un ennemi de la science allemande parce que je lui donne, comme à d'autres de ses compatriotes, le double qualificatif de savant allemand, ainsi qu'il l'a fait dans le *Neues Archiv*, t. XX, p. 511. Tous ses amis français lui diront que l'emploi d'une pareille expression n'implique nullement les noires intentions qu'il m'a attribuées.

s'il m'est permis de me citer, après un nouvel et consciencieux examen de la question, j'ai abandonné l'opinion mitoyenne que j'avais formulée dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 503, et dans l'appendice de la première édition du présent livre, p. 601. Loin de faire un pas de plus du côté de la thèse de M. Krusch, comme celui-ci l'espérait (*S. R. M.*, III, p. 685), je me suis convaincu que mes raisons pour admettre un certain remaniement du *Vita* au neuvième siècle étaient, en grande partie, écartées par la démonstration de Mgr Duchesne et de M. Kohler, et je vois contre la thèse de M. Krusch d'autres raisons que je me propose d'exposer prochainement.

Mais, de ce qu'il reste établi que la Vie a bien été écrite au sixième siècle, il ne s'ensuit nullement qu'elle mérite d'être crue sur parole dans toutes ses parties. Il est certain qu'écrivant, comme il le dit, dix-huit ans après la mort d'une sainte qui en a vécu plus de quatre-vingts, et, de plus, ne la connaissant que par une tradition qui avait due sur plus d'un point, subir l'influence de l'enthousiasme populaire pour elle, il a pu introduire dans son récit des amplifications et des légendes ; tout spécialement dans l'histoire de l'enfance et de la jeunesse de son héroïne. Faire le départ de cet élément légendaire et du fond historique de la vie sera toujours un travail difficile, sinon impossible, en l'absence de presque tout moyen de contrôle, et on devra continuer de se servir des données du *Vita* avec une certaine réserve. C'est avec les mêmes restrictions qu'il faut signaler les principales vies modernes de la sainte, à savoir celle de Saintyves : *Vie de sainte Geneviève, patronne de Paris et du royaume de France*, Paris, 1846, qui reste la meilleure ; celle de l'abbé Vidien, *Sainte Geneviève, patronne de Paris et son influence sur les destinées de la France*, Paris, 1889 ; et celle de M. l'abbé Lesèbre, *Sainte Geneviève*, Paris, 1900 (Collection *Les Saints*), qui, toutes les deux, pèchent par l'insuffisance de la critique.

SAINT FRIDOLIN, abbé de Sæckingen (6 mars). — La vie de ce saint, écrite au dixième siècle par un moine de Sæckingen nommé Balther, et dédiée à Notger de Saint-Gall, se trouve au tome I de mars des Bollandistes, au tome I de Mone, *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*, Karlsruhe, 1818, et au tome III des *Scriptores Rerum Merovingicarum*. D'après ceux-là, il s'agirait de Notger le Bègue ; d'après M. Krusch, de Notger à la Lèvre.

L'auteur raconte, à peu près à la manière de Hincmar dans sa vie de saint Remi, qu'en rentrant d'un voyage de quatre ans à travers la France jusqu'aux confins de l'Espagne, il a trouvé cet écrit dans le monastère de Helera, fondé autrefois par le saint sur la Moselle ; l'exemplaire qui existait à Sæckingen même avait été, dit-il, détruit par les Normands, mais il était encore dans le souvenir de plus d'un moine de ce lieu : *Adhuc etiam supersunt multi, qui eumdem librum antequam ita, ceu dixi, perderetur, non solum viderunt sed sæpius legerunt : sicque verum esse profitentur, veluti jam per me narratur. o. c. p. 434 A.* Il ajoute que, comme on ne voulut pas lui laisser emporter le volume, il l'apprit par cœur, en partie textuellement, et, rentré chez lui, le mit par écrit en se servant de sa seule mémoire. Ni ces détails, qui sentent le roman, ni la vie elle-même, ne peuvent nous empêcher de constater que nous sommes en présence d'une fiction.

SAINT GERMIER DE TOULOUSE (16 mai). — La vie de saint Germier est signalée comme ayant existé avant 1245 dans un passionnaire de l'abbaye de Lézat ; mais on ne la possède aujourd'hui que dans le manuscrit 477 de la bibliothèque de Toulouse, qui est du commencement du quatorzième siècle. C'est d'après une copie défectueuse de ce texte que Papebroch l'avait publiée dans les

Acta Sanctorum, t. III de mai, p. 592. L'abbé Douais vient de la publier d'après le manuscrit 477 lui-même dans le tome L des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (1890). Les auteurs de l'Histoire générale du Languedoc placent la composition de cette vie à la fin du onzième siècle, ce qui n'est pas de nature à lui faire accorder beaucoup de valeur. Il est vrai qu'elle semble se référer à un écrit plus ancien ; car on y lit, p. 80, que saint Germier, passant la mer, vint à Toulouse accompagné seulement de deux jeunes clercs : *quorum unus Placidius alter Preciosus vocabatur... quorum unus Preciosus sanctissimi confessoris Germerii vitam vel actus longe post scripsisse peribetur*. M. Douais croit même retrouver dans le texte qu'il publie des indices d'une rédaction mérovingienne antérieure, qui aurait été fondue dans l'actuelle ; j'avoue que je n'ai pas été aussi heureux que lui.

Selon M. l'abbé Douais, dans *l'Examen critique* qu'il place en tête de la vie du saint, celui-ci serait devenu évêque de Toulouse en 507 ou au plus tard en 511, et son entrevue avec Clovis aurait eu lieu pendant la guerre d'Aquitaine, soit à l'aller, soit au retour de l'armée franque. M. Douais s'attache aussi à rendre probable la tradition relative à l'amitié de saint Germier et de saint Remi de Reims. En revanche, Mgr Duchesne ne paraît pas sûr que saint Germier ait jamais existé, et, de fait, il ne l'accueille pas sur sa liste des évêques de Toulouse (Duchesne, *les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1894, p. 296, cf. *Analecta Bollandiana*, t. X, p. 61.)

SAINT GILDARD ou **GODARD DE ROUEN** (8 juin). — La vie de ce saint a été publiée dans les *Analecta Bollandiana*, t. VIII, pp. 393-402. Elle n'est pas antérieure au premier quart du dixième siècle, puisqu'il y est parlé de Rouen comme de la capitale des Normands (*metropolis Danorum*, p. 397). Saint Gildard y est présenté comme un jumeau de saint Médard, mort le même jour et à la même heure ; bon nombre de faits de la vie de saint Médard par le pseudo-Fortunat sont purement et simplement racontés ici de saint Gildard. Cette substitution de personnages paraît devoir son origine à la coïncidence de la fête des deux saints au même jour du calendrier. La partie originale de la vie de Saint Gildard, c'est un curieux passage où la conversion de Clovis est présentée comme le résultat de ses efforts et de ceux de son frère Médard : tous deux, étant du palais, auraient fréquemment exhorté le roi à se faire chrétien, et, unis à saint Remi, ils auraient fini par le décider. Je reproduis ici tout le passage, qui est peu connu :

His crebro cum rege Clodoveo ratiocinantibus et de futura vita vel ex perceptione regni cœlestis philosophantibus vera quoque assertione que sunt supernæ patriæ declarantibus patienter idem princeps aurem præbebat divinis persuasionibus. Tandem tactus Spiritu sancto intrinsecus non solum monitis salutaribus consensit, sed etiam tirocinium christianæ militiæ suscepit, ac non multo post, defuncto Remorum archiepiscopo, clamore populi et providentia Dei Remedius in cathedra pontificali levatur præsul.

Eadem tempestate accidit etiam Veromandensium pontificem obisse et Rotomagensium metropolis Danorum archipræsulem hominem exuisse. In quorum patriarchio et favore vulgi ac auctoritate regis divinique testimonio oraculi, duæ ecclesiæ statuuntur columnæ Medardus Veromandensium, Gildardus vero Rotomagensium sedis consecrantur episcopi. Beatus itaque Remedius qui et Remigius non destitit cum beatissimo Medardo cœptum christiana fidei iter regi propalare, donec quirent sæpe dictum principem sacri fonte baptismatis perfundere. Quod et factum est. Nam in civitatem Remorum

venientes in basilica sancti Petri, que nunc dicitur ad palatium, missas celebraverunt et ea que Dei sunt agentes, beatus Remedius regem baptizavit, et de sacro fonte illum beatus Medardus suscepit. Persuasus denique patris, benevolentia ac devotione regia nobilissimus filius vocabulo Clotharius ejusdem fidei suscepit sacramentum, et suæ acceptionis sanctissimum patrem habere promeruit Medardum. (o. c., p. 397.)

La grosse erreur qui consiste à mentionner dans la dernière phrase Clotaire, fils catholique de Clotilde, et qui peut-être n'était pas encore né à l'époque du baptême de son père, donne la mesure qu'il convient d'attribuer à la *Vie de saint Gildard*.

SAINT HILAIRE DE POITIERS (14 janvier). — La vie de ce saint, mort en 378, fut écrite au sixième siècle, à la demande de l'évêque Pascentius de Poitiers, par le célèbre Fortunat ; on la trouve dans l'édition des œuvres de cet auteur par Leo et Krusch, *M. G. H., Auctor. Antiquiss.*, t. IV. Elle est composée de deux parties : la biographie proprement dite, dont la paternité a été souvent contestée à Fortunat pour des raisons d'ailleurs insuffisantes, et les miracles du saint, que tout le monde s'accorde à reconnaître comme l'œuvre de cet auteur. C'est dans cette dernière partie que se trouve l'épisode du signal de feu qui, de la tour de Saint-Hilaire, vint briller sur la tente de Clovis. Écrit entre 363 et 575, d'après les traditions poitevines recueillies sur place, il a fort probablement été puisé à la même source que le récit de Grégoire de Tours, et cependant il s'en écarte considérablement. On connaît la version de Grégoire. Il est à remarquer que, d'après Fortunat, le signal de feu fut donné au milieu de la nuit (*media nocte meruit de basilica beati viri lumen super se venientent aspicere*), et que Clovis fut averti de ne pas aller au combat avant d'avoir été prier sur le tombeau de ce saint (*admonitus ut festinanter sed non sine venerabilis loci oratione adversum hostes conflictaturus descenderet*), enfin, que le saint fit entendre sa voix au roi franc (*parum illi fuit pro solatio regis signum ostendere luminis, nisi, aperte monitus addidisset et vocis*). D'après cela, il faudrait admettre que Clovis était déjà maître de Poitiers lorsqu'il reçut le signe lumineux et qu'il entendit la voix du saint : il ne pouvait pas aller prier dans la basilique si Poitiers n'était à lui, et le mot *descenderet* indique bien qu'il occupait la ville. Il faudrait admettre encore que la bataille ne s'est pas livrée à Vouillé, mais au sud de Poitiers ; car comment supposer que le roi franc eût pu s'emparer de la ville sans coup férir, si Alaric avait été campé dans le voisinage pour la protéger ? Il faudrait donc modifier singulièrement notre récit de la bataille de Vouillé, si l'on pouvait croire que Fortunat est l'écho fidèle de la tradition poitevine. Mais Grégoire de Tours lui-même, par la manière dont il la rapporte, semble n'avoir pas cru aux détails donnés par Fortunat. Et, de fait, ces derniers sont contradictoires : le signe lumineux devient absolument inutile, si la ville de Poitiers et la basilique de Saint-Hilaire sont aux mains de Clovis ; à plus forte raison la voix surnaturelle. Aperçu de loin, et venant d'un poste encore aux mains de l'ennemi, le signe lumineux a toute sa valeur. Nous sommes donc obligé de croire que la version de Grégoire est la seule admissible, et tout ce qui se trouve en plus dans Fortunat est une superfétation oiseuse.

SAINT JEAN DE RÉOMÉ (28 janvier). — La vie de saint Jean de Réomé fut écrite vers 659 par l'abbé Jonas de Bobbio, pendant le court séjour qu'il fit au monastère de Moutier-Saint-Jean, fondé par ce saint dans les environs de Semur (Côte-d'Or). Nous n'en avons possédé longtemps qu'un remaniement du neuvième siècle, publié par Mabillon (*Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I), et un second remaniement plus développé qui a été publié d'abord par Roverius (*Reomaus seu historia monasterii sancti Joannis Reomænsis*, Paris, 1637), et ensuite par les

Bollandistes (*Acta Sanctorum*, t. II de février). Le texte original a été retrouvé de nos jours par Krusch et publié par lui dans *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XIV. Les principales questions relatives à cet écrit ont été savamment élucidées par Stoeber dans *Sitzungsberichte der phil. hist. Classe der K. Akademie der Wissenschaften*, Vienne, 1885, et par Krusch en tête du texte publié par lui.

SAINT LÉONARD, solitaire en Limousin. — La vie de saint Léonard a été publiée pour la première fois par M. le chanoine Arbellot (*Vie de saint Léonard, solitaire en Limousin*, Paris, 1863, pp. 277-289) ; elle vient d'être rééditée dans *S. R. M.*, t. III. Cet ouvrage, que l'éditeur voudrait faire remonter jusqu'au huitième siècle tout au moins, ne semble pas antérieur au onzième (*Histoire littéraire de France*, t. VIII). A cette date, l'évêque Jourdain de Limoges ne la connaissait pas encore, puisqu'il demandait à Fulbert de Chartres de lui procurer une biographie de son saint : *Jordanus etiam, Lemovicensis episcopus, cui olim suffragium præstiti apud archiepiscopum Bituricensem, plurima te salute impertiens, rogat suppliciter ut mittas ei vitam sancti Leonardi, in episcopatu suo quiescentis ut aiunt ; sicubi reperire poteris, pulchre dicas hoc feneratum esse* (*Patrol. lat.*, t. CXXI, col. 275, cité par M. le chanoine Arbellot, *o. c.*, p., 241). Ce passage n'est susceptible que d'une seule interprétation, celle que lui ont donnée les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, en concluant qu'il n'existait pas de vie de saint Léonard à la connaissance de Jourdain, et qu'il désirait ardemment qu'on en découvrit une. Comment le vénérable éditeur de la vie a-t-il pu traiter d'étrange méprise cette interprétation et écrire : **Sans doute, elle** (la vie de saint Léonard) **ne se trouvait pas dans la bibliothèque de l'évêque de Limoges, mais si elle n'eût existé nulle autre part, Jourdain l'eût-il fait demander à l'évêque de Chartres ?** L'erreur est manifeste. Au surplus, l'ouvrage, conservé dans plusieurs manuscrits du onzième et du douzième siècle, est à peu près entièrement fabuleux, et on ne doit rien croire des prétendues relations du saint avec Clovis. M. le chanoine Arbellot montre lui-même (*o. c.*, pp 259 et suivantes) qu'il ne peut pas être question de ce roi, bien qu'il se refuse à reconnaître le caractère légendaire de l'épisode.

SAINT MAIXENT (26 juin). — La rédaction primitive de la vie de ce saint, connue et utilisée par Grégoire de Tours, a été remplacée de bonne heure par deux recensions plus modernes. La première se trouve dans Mabillon (*Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I), la seconde dans les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, t. V de juin). Cette dernière contient des indices de postériorité qui ne permettent pas de la faire remonter au delà du commencement du septième siècle. L'autre n'est guère plus ancienne, car elle a en commun avec la précédente l'amplification légendaire qui introduit Clovis lui-même dans l'épisode du soldat pillard, et le fait tomber aux genoux du saint. Sur la modernité de ces recensions, voir mon étude sur les *Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*.

SAINT MELAINE (6 janvier). — Nous possédons actuellement la vie de saint Melaine en trois recensions. L'une se trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I de janvier ; une autre a été publiée par les Bollandistes dans le t. I du *Catalogus codicum hagiographicorum bilibliotheca nationalis Parisiensis*, p. 71, et en partie dans les *Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. III, la troisième enfin dans le t. II du *Catalogus*, p. 531.

C'est cette dernière qui paraît aux Bollandistes modernes la plus ancienne, tandis que M. Lippert (*Zur Vita Melanii* dans *Neues Archiv*, t. XIV, 1889) et M. Krusch (*S. R. M.*, t. III, p. 370) ont prouvé, d'une manière selon moi irréfutable, que c'est la première qui est la plus ancienne. Contrairement à Bollandus, qui regarde la vie

comme contemporaine, et qui est suivi par dom Rivet (*Histoire littéraire de la France*, t. III) et par dom Plaine (*Étude comparative des trois anciennes Vies de saint Melaine dans Revue historique de l'Ouest*, t. V et VIII ; cf. *Analecta Bollandiana*, t. XIII, p. 179) les deux érudits allemands rendent vraisemblable qu'elle est du neuvième siècle, et antérieure à la translation des reliques du saint à Bourges en 853, mais postérieure à l'*Adnotatio de Synodis*, qui est elle-même du huitième ou du neuvième siècle et qui a servi de source à la Vie.

SAINT MESMIN, abbé de Micy (15 décembre). — Nous possédons deux Vies de saint Mesmin de Micy. La première existe dans des manuscrits du dixième siècle, et a été copiée au onzième par Hugues de Flavigny. Mabillon, qui l'a publiée dans les *Acta Sanctorum O. S. B.*, t. I, la croit du septième siècle. Nous en possédons une rédaction assez différente, dont la partie substantielle a été publiée par les Bollandistes, dans le *Catalogus codicum hagiographicorum bibli. nat. Paris.*, t. I, pp. 300-303, d'après un manuscrit du onzième siècle. Bien que cette Vie ait déjà un caractère assez légendaire, elle paraît cependant reposer sur un fond historique solide ; et avoir connu un diplôme de fondation de l'abbaye, émis par Clovis. La seconde a pour auteur Bertold, moine de Micy, et est dédiée à l'évêque Jonas d'Orléans († 843). Il y aurait lieu d'examiner les rapports qu'il y a entre ces deux documents, jusqu'à présent fort peu étudiés, et dont le premier mérite une sérieuse attention.

SAINT PATERNE, évêque de Vannes (15 avril). — Sa vie se trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, tome II d'avril. C'est un écrit du quatorzième siècle, dû au moine Jean de Tynemouth, rempli de fables, et qui identifie de la manière la plus bizarre ce saint d'Armorique avec un saint gallois du même nom, vénéré dans le Cardiganshire. Le saint Paternus historique fut ordonné évêque de Vannes vers 463 ; on ne sait pas la date de sa mort, mais au concile d'Orléans, en 511, son successeur était Modestus. Au reste, le premier document qui le mette en rapport avec Clovis est un sermon prêché au douzième siècle à Vannes et contenant une description des reliques de l'église de cette ville ; un fragment de ce document a été publié par M. A. de la Borderie dans *Saint Paternus, premier évêque de Vannes*, Vannes 1893, et dans *l'Histoire de Bretagne*, t. I, p. 331. Contre ce rapprochement, voyez Mgr Duchesne, *Saint Paternus* (*Revue Celtique*, 1893) et *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II (1900), p. 371).

SAINT REMI, évêque de Reims (1er octobre). — Nous savons qu'il existait du temps de saint Grégoire de Tours une Vie de saint Remi, dans laquelle, selon toute apparence, le chroniqueur franc avait puisé une bonne partie de ses renseignements sur Clovis. Cette Vie, malheureusement, disparut de bonne heure, et fut remplacée vers le commencement du huitième siècle, si je ne me trompe, par un écrit qui laissait de côté le rôle public du saint pour ne le faire connaître que comme thaumaturge (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. III d'octobre ; Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. I ; *M. G. H., Auctores Antiquissimi*, t. IV, édition de Krusch dans les œuvres de Fortunat). Cette Vie, que Hincmar attribue par erreur à Fortunat, trahit sa basse époque par sa destination exclusivement liturgique et par son ignorance de la biographie du saint, et elle est presque entièrement dépourvue de valeur historique ; aussi est-on étonné de voir un critique du mérite de M. Krusch s'obstiner à l'identifier avec le *Vita Remigii* lu par Grégoire de Tours. Revenant sur la question pour répondre aux objections que je lui ai présentées en 1888, M. Krusch ne trouve à m'opposer que de gros mots au lieu de bonnes raisons, et se voit finalement obligé, par la logique de son erreur et par l'impossibilité où il s'est mis d'expliquer l'origine du récit de Grégoire sur la conversion de Clovis, d'imaginer que le tout est une invention de Grégoire lui-

même. (V. *Neues Archiv*, t. XX, 1895, et mon étude sur *Les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, avec les auteurs qui y sont cités). Cette conclusion s'impose, étant donné le point de vue défendu par M. Krusch, mais elle en démontre aussi la foncière défectuosité. Aucun critique au courant des choses mérovingiennes n'admettra que Grégoire ait tiré de sa seule imagination des tableaux comme celui du baptême de Clovis. Et j'imagine que l'identification de l'œuvre du pseudo-Fortunat avec la Vie primitive de saint Remi rencontrera peu de partisans. Hincmar nous dit d'ailleurs qu'elles étaient distinctes, et ce n'est pas écarter son, témoignage que de dire qu'il est un faussaire, et d'alléguer qu'il nous raconte sur ce vieil écrit un vrai roman. Même en accordant ces deux points à M. Krusch, il n'en restera pas moins établi que Hincmar était convaincu de la non-identité des deux textes. Nous le voyons qui cherche à se procurer l'ancienne Vie et qui écrit au roi Louis pour s'en informer (V. Flodoard dans *M. G. H.* XIII, pp. 511, 512) ; sa sincérité sous ce rapport ne fait donc pas de doute, et, s'il en est ainsi, il devient bien difficile de contester la valeur de son témoignage. Et sur quoi se fonderait-on aujourd'hui pour se croire autorisé à prétendre que Hincmar se trompait et que la Vie qui était l'objet de ses recherches n'avait jamais existé ?

On comprend que, la vie primitive ayant disparu et l'œuvre du pseudo-Fortunat n'ayant aucune valeur, Hincmar se soit préoccupé de fournir au public une biographie plus sérieuse de l'apôtre des Francs. Il composa donc, vers 878, l'écrit que nous possédons sous son nom. (V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I. d'octobre et *S. R. M.*, t. III [édition de Krusch, qui donne un texte plus complet].)

C'est un ouvrage composé selon les procédés compilatoires de l'érudition d'alors, et prenant pour principe cette parole de Beda que **la vraie loi de l'histoire, c'est de mettre simplement par écrit, pour l'instruction de la postérité, ce que l'on a recueilli sous la dictée de la voix publique.** (*Vita S. Remigii præf.*, p. 253, d'après Beda le Vénérable, *Hist. eccl. Angl., præf.*) Les sources principales sont le *Vita* du pseudo-Fortunat et le *Liber Historiæ*, qu'il cite sous le nom de *Historiæ* (c. II) et auquel il renvoie ailleurs par ces mots : *Sicut lector in suo loco pluries legere potest.* (*Vita S. Remigii* dans *AA. SS.* IV, 53, et dans Krusch *S. R. M.* III, p. 293.) Il dit également avoir possédé quelques feuillets, en fort mauvais état, de la vie du sixième siècle, et il raconte au sujet de cet ouvrage une historiette qui a tout l'air, à première vue, d'un de ces lieux communs, chers aux romanciers et aux poètes du moyen âge. Par contre, il ne paraît pas avoir connu Grégoire de Tours ni Frédégaire, puisqu'il ne leur emprunte rien de ce qu'ils ont en plus que le *Liber Historiæ*, et qu'il suit pas à pas ce dernier¹. Outre les renseignements puisés

¹ M. Krusch *S. R. M.*, III, p. 210, croit que Hincmar a connu Grégoire de Tours et Frédégaire, mais reconnaît qu'il les a peu utilisés : *Neque vero ex ipsis deprompsit nisi pauca verba.* Et il cite Grégoire, *H. F.*, II, 27 et 31, et Frédégaire, II, 58, III, 16, 21 dont on retrouverait trace dans le *Vita Remigii*, c. 11, 15, 14. Je ne puis me le persuader. En ce qui concerne Grégoire, les deux passages où la coïncidence verbale du *Vita Remigii* est un peu plus grande avec Grégoire qu'avec sa source ordinaire, qui est le *Liber Historiæ*, ils prouvent peut-être que Hincmar avait sous les yeux une meilleure recension de ce dernier ouvrage que celle que nous avons conservée. Quant à Frédégaire, que Hincmar suit pour le nom de l'évêque qui est le héros du vase de Soissons, et aussi pour la date du baptême de Clovis, qu'il place à Pâques et non à Noé comme Grégoire, le doute serait plus plausible ; cependant il n'est pas prouvé que Hincmar n'ait pas trouvé ce double renseignement ailleurs, et que le premier, notamment, ne lui avait pu être fourni par des écrits de sa propre église. Par contre, si Hincmar avait connu Grégoire, ne lui aurait-il pas emprunté sa comparaison de saint Remi avec saint Silvestre, si flatteuse pour son héros,

dans ces sources écrites, Hincmar a mis en œuvre bon nombre de traditions orales, les unes ecclésiastiques, les autres populaires, qui présentent un vif intérêt pour la connaissance du milieu où elles se racontaient. Enfin, ne résistant pas à l'envie d'exagérer l'importance de Remi et aussi celle du siège de Reims, Hincmar a introduit son héros dans tous les épisodes de la vie de Clovis et lui a fait honneur de toutes ses œuvres. Il serait très intéressant de faire le départ de ces trois catégories de renseignements, et d'établir, par une étude critique sur les sources du *Vita Remigii*, comment procédait l'érudition du neuvième siècle pour reconstituer l'histoire d'un passé lointain. Dès maintenant, toutefois, on est fixé sur le degré d'historicité de l'ouvrage, et l'on ne souscrira plus au jugement de Dubos, disant qu'on doit regarder la vie de saint Remi, compilée par Hincmar, plutôt comme un monument du sixième siècle que comme une production du neuvième, puisque son auteur s'est servi pour le composer d'un ouvrage écrit dès le sixième siècle, etc. (*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans la Gaule*, livre III, ch. 19). D'autre part, traiter tout bonnement Hincmar de faussaire, et placer la Vie de saint Remi dans les documents apocryphes, comme font M. Krusch et à sa suite Wattenbach (*Deutschlands Geschichtsquellen*, 6e édition, Berlin 1894, t. II, p. 494), c'est une injustice manifeste, et qui ne peut s'expliquer que par la plus étrange prévention.

Les vies modernes de saint Remi, parmi lesquelles nous ne signalerons que celle de M. l'abbé Haudecœur : *Saint Remy évêque de Reims, apôtre des Francs*, Reims, 1896, pèchent toutes par la même répugnance que montrent leurs auteurs à débarrasser une bonne fois sa biographie de la végétation légendaire et fabuleuse qui en défigure le caractère. On trouvera l'énumération de tous ces écrits, jusqu'à 1890, dans l'excellent opuscule de M. H. Jadart : *Bibliographie des ouvrages concernant la vie et le culte de saint Remi* (*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. LXXXVII, 1891), et on lira aussi avec fruit, du même auteur, La Vie de saint Remi dans la poésie populaire. (Même recueil, t. XCVII, 1895.)

SAINT RIEUL DE SENLIS (30 mars). — Les Bollandistes publient sa vie dans leur tome III de mars, et en deux textes. Le plus court, qui est aussi le plus ancien, ne contient pas l'épisode où il est question de Clovis. Les Bollandistes les regardent l'un et l'autre comme étant du dixième ou du onzième siècle. Le livre de Jaulnay, le Parfait prélat, contient un troisième texte, qui se retrouve aussi dans le manuscrit 5295 de la Bibliothèque nationale de Paris, du onzième siècle, et qui n'est qu'une paraphrase du deuxième des Bollandistes. On y lit ce passage :

Venerabilis Deoque amabilis Coelestinus ex nobili Hibernorum provincia exortus, divina inspiratione spiritaliter dictare conatus esse [eam vitam dicitur] ob gloriosissimi regis jussionem Chlodovei, qui sanctorum confessorum Christi Remigii et Vedasti exhortatione piaque prædicatione baptizatus et ad Dei fidele servitium est conversus. Ille enim cum desiderio fuisset excitatus, aliquid particulatim de præfati sanctissimi confessoris reliquiis accipere, Deo revelante, super sarcophagum ejus duabus tabulis lapideis vitam ejus inscriptam invenit, et ad agnitionem omnium infamari præcepit.

Il est inutile de dire que cet Irlandais Coelestinus ne se trouve nulle part.

et n'aurait-il pas reproduit, d'après lui, la lettre du saint à Clovis, pour le consoler de la mort de sa sœur ?

SAINT SACERDOS DE LIMOGES (5 mai). — Sa Vie a été publiée par les Bollandistes dans le tome II de mai. Elle fut écrite au douzième siècle par Hugues de Fleury, qui dit s'être servi d'une biographie antérieure du même saint. On voit par l'épisode même où il est mis en relation avec Clovis, comme aussi par le recueil des notes prises par Hugues de Fleury pour la composition de son travail, que le saint, dans la pensée de l'hagiographe, appartient bien au sixième siècle. Sur cette question de la date, il faut lire l'article de M. Couderc, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV (1893), pp. 468 et suivantes.

SAINT SÉVERIN, abbé de Saint-Maurice-en-Valais (11 février). — Sa vie a été publiée dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes au tome III de février et dans les *S. R. M.*, t. III. — Le tombeau de saint Séverin était, dès le septième siècle, l'objet d'un culte religieux à Château-Landon, et l'on voit par la *Vie de saint Éloi* (I, 32) que celui-ci fabriqua la châsse de ce saint. Déjà le martyrologe d'Usuard et une recension de celui de Bède lui attribuent la guérison de Clovis : *Eodem die castro nantonensi sancti Severini abbatis monasterii agaunensis : cujus precibus cultor Dei rex Flodovæus a diutina infirmitate sua liberatus est.*

La Vie de saint Séverin fut composée, au dire du prologue, sur l'ordre de l'archevêque Magnus de Sens (801-818), d'après un écrit antérieur qu'elle attribue à un prêtre Faustus. *Sacram sane libelli seriem, quam Faustus presbiter discipulus sancti Severini abbatis de ejus vita vel actibus post ipsius ediderat obitum transcribentes, jubente etiam venerabili viro Magno merito in nomine urbis senonice antistite, vitia scriptoris corrigere curantes, commodum duximus secundum ingenioli nostri capacitatem ejusdem historiæ textum aliquanto clariore propagare sermone.* (o. c., p. 547 E.) Cette Vie toutefois ne contient pas autre chose que le récit du voyage de saint Séverin pour aller guérir Clovis, et de sa mort à Château-Landon, avec l'épisode de la guérison miraculeuse de l'évêque de Nevers. Il n'entre pas dans ma pensée d'accepter ce document sans contrôle, mais les motifs allégués contre son authenticité par M. Krusch ne suffisent pas pour lui permettre de traiter l'auteur de faussaire. (*La falsification des Vies de saints burgondes*, dans les *Mélanges Julien Havet*, p. 41-56, et *S. R. M.*, t. III, p. 166. [Cf. Giry, *La Vie de saint Maur du Pseudo-Faustus.* — *Biblioth. de l'École des Chartes*, 57, 1896].)

SAINT SOLEIN DE CHARTRES (25 septembre). — Un résumé substantiel de la légende de saint Solein, contenant l'histoire de ses relations avec Clovis et de la part prépondérante qu'il prit à sa conversion et à son baptême, se trouve déjà, au neuvième siècle, dans le martyrologe de Raban-Maur.

D'autre part nous possédons une vie de ce saint que les Bollandistes tiennent pour fort ancienne, et dont le style rappelle à M. Krusch celui de Fortunat. Cette vie, que dans la première édition de ce livre je prenais à tort pour une amplification du douzième ou du treizième siècle, et que l'on trouve déjà dans un manuscrit du dixième (*Bibliothèque royale de Bruxelles*, n° 7984), vient d'être l'objet d'une édition critique par M. W. Levison (*Zur Geschichte des Frankenköenigs Chlodowech*, dans *Bonner Jahrbücher*, t. CIII) ; il faudrait en reculer la composition jusqu'au delà du neuvième siècle s'il était prouvé, comme l'admet cet éditeur, que la notice de ce saint qui se trouve dans le martyrologe de Raban-Maur est le résumé de la Vie. Dans tous les cas, l'historicité des renseignements fournis par la Vie est très sujette à caution ; la personnalité du saint, toutefois, est acquise à l'histoire, car Grégoire de Tours a vu sa tombe miraculeuse à Maillé. (*Gloria confess.*, c. 21.) Je ne sais ce qu'il faut penser de la notice donnée par un manuscrit du quatorzième siècle, d'après lequel, en faisant l'élévation de ses

reliques, on aurait trouvé urne inscription avec ces mots : *Hic requiescit Sollempnius episcopus, Clodovei regis tempore cum eo huc veniens hic sepultus.*

SAINT VAAST, évêque d'Arras (6 février). — M. Krusch a rendu un grand service aux études mérovingiennes en fournissant la preuve (*Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XIV) que la vie de ce saint qu'on trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes au t. I de février et dans les *S. R. M.* t. III, a pour auteur l'abbé Jonas de Bobbio, qui la composa pendant son séjour à l'abbaye de Saint-Amand, vers le milieu du septième siècle. Aux nombreux arguments internes invoqués par M. Krusch à l'appui de sa thèse, je crois en devoir ajouter un. L'une des particularités caractéristiques du style de Jonas, c'est l'expression *inter incendia* suivie d'un déterminatif et prise dans un sens figuré : ainsi *inter flagrantis ignis incendia* (*Vita Columbani*, c. 58) ; *inter pœnæ incendia* (*V. Eustasii*, c. 48) ; *inter pœnas incendii* (*V. Attalæ*, c. 2, 6) ; *inter pœnas incendii* (*V. Bertulfi*, c. 13). Or cette expression reparaît aussi dans le *Vita Vedastis*, c. I : *inter incendia bellorum*. Je n'ai pas souvenance d'avoir jamais trouvé cette expression ailleurs que dans les passages cités.

M. Krusch a prouvé aussi que la source de Jonas, dans l'histoire de la bataille contre les Mamans, a été soit Grégoire de Tours lui-même, soit sa source. Il aurait dû marquer cependant d'une manière plus nette que l'épisode de la guérison de l'aveugle de Rilly-aux-Oies par saint Vaast repose apparemment sur une antique tradition locale, comme l'a démontré récemment, d'une manière à mon sens concluante, le R. P. Jubaru dans son article intitulé : *Clovis a-t-il été baptisé à Reims ?* (*Études religieuses*, etc., t. LXVII, 1996.) Il eût dû aussi convenir qu'il en est de même de la mention de Reims comme lieu du baptême, au lieu de prétendre, sur la foi d'une lettre de saint Nizier de Trèves mal interprétée, qu'il faut absolument renoncer au baptême à Reims, qui serait dans la Vie de saint Vaast et dans Frédegair, III, 21, le résultat d'une interprétation vicieuse du texte de Grégoire. Tout en accordant à M. Krusch que la *Vie de saint Vaast* cesse de pouvoir être mise en balance avec Grégoire de Tours pour l'épisode principal qu'elle raconte, nous continuerons de lui attribuer la valeur d'une tradition très ancienne sur un saint dont l'histoire est étroitement unie à celle de Clovis, et nous repoussons avec la plus grande énergie les étranges conclusions par lesquelles M. Krusch compromet la valeur de sa propre découverte.

§ III. — LOI SALIQUE.

La plus ancienne rédaction latine de la *Loi salique* paraît être due à Clovis. Avant lui, cette loi était déjà arrêtée et fixée dans un ensemble de formules non écrites, mais confiées à la mémoire, et conçues dans l'idiome germanique des Francs. Cette rédaction germanique primitive, non mise par écrit, c'est évidemment celle qui fut l'œuvre des quatre prud'hommes, au dire de la tradition franque. Faite en terre germanique et par un peuple qui ne connaissait encore les Romains que comme des ennemis, elle ne pouvait être qu'en langue franque¹. Il s'en est conservé de curieux vestiges dans les *gloses malbergiques* ajoutées au texte de la loi par plusieurs manuscrits. Cf. Kern, *Notes on the Frankish words in the Lex salica*, dans Hessels et Kern, *Lex salica*, pp. 433-433.

¹ C'est l'idée qui est à la base des traditions, et lorsque celles-ci disent que les auteurs de la loi la firent outre-Rhin, elles se trompent sans doute au point de vue géographique, mais elles ne font qu'accentuer l'origine toute germanique de la loi.

Tout porte à croire que la première rédaction latine de la loi et sa mise par écrit sont du temps de Clovis. Le Grand Prologue de la loi, sans le dire explicitement, marque cependant en termes formels le souvenir de l'activité législative de ce roi ; l'épilogue parle également de Clovis, bien qu'il ne le nomme pas, et tous les deux ajoutent qu'il a fait des additions à la loi. Celle-ci ne peut donc pas être postérieure à Clovis, puisqu'il l'a complétée ; elle ne lui est pas antérieure non plus, puisqu'on ne prononce le nom d'aucun de ses prédécesseurs. Comme elle ne présente pas la moindre trace d'influence chrétienne, il semble bien qu'elle ait été rédigée avant la conversion des Francs au christianisme. Le *Grand Prologue* dit formellement que la nation franque fit sa loi *dum adhuc teneretur barbara*. Il est vrai qu'il semble faire ici allusion à la rédaction germanique ; mais le manuscrit de Leyde se réfère à la rédaction de Clovis lorsqu'il écrit : *Non est sacramentum in Francos ; quando illi legem composuerunt, non erant christiani*.

On croit retrouver la rédaction de Clovis, dans le texte où la *Loi salique* se compose de soixante-cinq titres, dont le dernier est intitulé : *De caballo excorticato*. Ce texte est celui du manuscrit 4404 de la Bibliothèque de Paris, qui est donné pour le plus ancien dans les éditions de Pardessus, de Merkel et de Hessels. L'épilogue dit en termes formels que le roi des Francs, qu'il ne nomme pas et qui paraît être Clovis, ajouta trois titres à la loi, et que dès lors il y en eut soixante-huit. Le manuscrit de Leyde contient une notice disant que les quatre prud'hommes auteurs de la Loi salique se sont arrêtés au titre *de mitio fristito* ; or ce titre est, en effet, le soixante-sixième dans le manuscrit 4404 de Paris, qui contient le texte original de la première rédaction latine.

Il est difficile de marquer avec précision le moment du règne de Clovis où eut lieu la rédaction de la Loi salique ; toutefois, puisque d'une part elle paraît antérieure à sa conversion au christianisme, et que de l'autre le titre 47 indique la Loire et la Charbonnière comme limites des Francs qui se servent du texte latin, il semble bien qu'il faille placer la date de la rédaction entre 491 et 496.

La loi salique a été fréquemment éditée. Les divers textes de cet important monument législatif, y compris la *Lex emendata* de Charlemagne, ont été réunis par Pardessus, *La loi salique*, Paris, 1843, qui les a fait suivre de dissertations sur les principales questions qui s'y rapportent. A côté de ce remarquable ouvrage, qui n'a rien perdu de sa valeur, il faut placer l'édition synoptique de Hessels. *Lex salica, the ten texts with the glosses and the lex emendata, with notes on the frankish words in the lex salica* by H. Kern, Londres, 1880. Quant au texte primitif, il a été édité séparément par Waitz, *Das alte Recht der salischen Franken*, Kiel, 1846 ; par Merkel, Berlin, 1850 ; par J.-F. Behrend, Berlin, 1874. Une seconde édition du travail de J.-F. Behrend a été publiée en 1897 à Weimar, par son fils, R. Behrend.

§ IV. — LETTRES.

1. LETTRE DE CLOVIS AUX ÉVÊQUES DE SON ROYAUME.

(Sirmond, *Concilia Gallicæ*, t. I, Paris, 1629, p. 176. — Dom Bouquet, IV, p. 54. — M. G. H., Boretius, *Capitularia Regum francorum*, t. I, Hanovre, 1883, p. 1.)

Cette lettre, seul document authentique émané de Clovis qui soit arrivé jusqu'à nous, se trouve déjà dans des manuscrits du sixième et du septième siècle, en tête des canons du concile d'Orléans, en 511, et pour cette raison on s'est

persuadé qu'elle était adressée aux Pères de ce concile. Cependant rien dans son texte ne permet de le croire, et tout prouve qu'elle a la valeur d'une circulaire royale adressée à l'épiscopat franc peu après la guerre d'Aquitaine, en vue de favoriser l'œuvre de réparation de l'Église. C'est l'opinion de Sirmond, *o. c.*, et aussi de Maassen, *M. G. H., Concilia*, qui n'admet pas la lettre dans son recueil. Boretius ne veut pas se prononcer.

2. LETTRES DE SAINT REMI A CLOVIS.

Il y en a deux. (Dom Bouquet, IV, p. 51. — *M. G. H., Epistolæ merovingici et karolini ævi*, t. II, pp. 112 et 113.) La première fut écrite peu après 481, pour féliciter Clovis de son avènement au trône.

La seconde est une lettre de condoléance au sujet de la mort d'Alboflède, sœur de Clovis, *o. c.* Elle a été connue de Grégoire de Tours, qui en cite un fragment. (*Hist. Franc.*, II, 31.)

3. LETTRES DE THÉODORIC LE GRAND A CLOVIS.

(*M. G. H., Cassiodori senatoris Variaræ*, éd. Mommsen, *Auctores Antiquissimi*, t. XII, Berlin, 1894. — Dom Bouquet, IV, p. 2 et 4.)

Elles sont au nombre de deux. La première (Cassiodore, *Variar.*, II, 41) a pour but de détourner Clovis de poursuivre davantage les Alamans vaincus. Comme il est aujourd'hui établi qu'aucune des lettres de Cassiodore n'a été écrite avant 501 (Usener, *Anecdoton Holderi*, p. 70), celle qui nous occupe est de beaucoup postérieure à la date traditionnelle de la bataille de Clovis contre les Alamans. Comme, d'autre part, cette lettre semble se rapporter à des événements récents, les uns ont imaginé, comme Vogel (*Historische Zeitschrift*, t. LVI), de contester la chronologie de Grégoire de Tours, qui place la bataille contre les Alamans dans la quinzième année du règne de Clovis (496), et de la faire descendre entre les années 501 et 507, ce qui bouleverserait toute la suite des événements, même les mieux datés. Les autres ont préféré supposer que la guerre des Francs contre les Alamans se partage en plusieurs luttes, dont la première serait marquée par la bataille de 496, et dont les autres auraient eu lieu les années suivantes. (Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, Strasbourg, 1884, Mommsen, préface de son édition des *Variarum* de Cassiodore, pp. XXXIX et suivantes.) Je me suis rangé à cet avis.

La seconde lettre de Théodoric à Clovis (Cassiodore, *Variar.*, III, 4) est écrite pour l'empêcher de faire la guerre à Marie, roi des Visigoths. On ne peut la séparer des lettres 1, 2 et 3 du même livre IV, adressées dans le même but à Alaric, à Gondobaud et aux autres rois germaniques, et qui ont été analysées dans le texte de ce livre.

4. LETTRE DE SAINT AVITUS DE VIENNE A CLOVIS.

(Sirmond, *Sancti Avili Viennensis archiepiscopi opera*, Paris, 1643, II° 41. — Dom Bouquet, IV, p. 49. — Peiper, *M. G. H., Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi opera quæ supersunt*, Berlin, 1883, ne 46. — Chevalier, *Œuvres complètes de saint Avit, évêque de Vienne*, Lyon, 1890, n° 38.)

Cette lettre fut écrite peu de temps après le baptême de Clovis, dans le commencement de 497. Elle a longtemps prêté à des malentendus, parce que, par suite d'une méprise du copiste, on y avait rattaché la fin d'une lettre écrite

au nom de Gondebaud à l'empereur d'Orient. Pétigny (II, 433) est le premier qui se soit aperçu de l'erreur commise et qui ait prouvé qu'il faut séparer les deux documents, et sa conjecture a été admise par Peiper et par M. l'abbé Chevalier, dans leurs éditions respectives des œuvres de saint Avitus, ainsi que par M. Krusch, *N. A.*, XII (1887), p. 296. Les protestations de Jahn (*Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, t. II, p. 136, note 2), de Vogel (*Historische Zeitschrift*, t. LVI, p. 392) et d'Arnold (*Cæsarius von Arelate*, p. 203, note 652) contre une correction si heureuse doivent être tenues pour non avenues.

5. LETTRE DES PÈRES DU CONCILE D'ORLÉANS A CLOVIS (511).

Se trouve en tête des actes de ce concile ; voir les éditions ci-dessus mentionnées de Sirmond et de Maassen.

§ V. — DIPLOMES DE CLOVIS.

Nous possédons en tout six diplômes attribués à Clovis, ou huit si l'on tient compte des diverses rédactions. Ce sont :

1. et 2. Diplômes pour Saint-Mesmin de Micy.
3. — — Saint-Jean de Réomé.
4. — — Saint-Pierre-le-Vif de Sens
5. — — Sainte Marie de Bethléem en Gâtinais.
6. — — Saint-Hilaire de Poitiers.

On trouvera la bibliographie relative à ces documents dans Pardessus, *Diplomata, Chartæ, Epistolæ, Leges*, etc., Paris, 1843, t. I, et dans K. Pertz, *M. G. H., Diplomatum imperii tomus I*, Hanovre, 1872. Pour les travaux les plus récents, voir dans le texte du chapitre XII les passages relatifs aux diverses fondations en particulier. Il est à noter qu'aucun diplôme de Clovis n'est authentique, et que tout l'ensemble aurait dû figurer sous la rubrique qui suit, si quelques-uns ne pouvaient être considérés comme étant le remaniement moderne d'un original disparu.

§ VI. — DOCUMENTS APOCRYPHES.

Nous ne mentionnerons pas ici les documents apocryphes qui sont depuis longtemps reconnus comme tels, par exemple le faux Hunibald de Trithem et autres ; il serait oiseux de faire l'énumération de ces pièces, qui ne trompent plus personne. Il y a plus d'utilité à marquer que dans les derniers temps une nouvelle officine de falsifications a été découverte, et que toutes les pièces sorties de cette fabrique doivent être tenues pour apocryphes. Le faussaire n'est autre que le savant Jérôme Vignier, et parmi les documents fabriqués par lui nous avons à noter ici :

1. La rédaction la plus courte du diplôme de Clovis pour Saint Mesmin de Micy. C'était le seul diplôme de ce roi dont l'authenticité fût admise par les critiques, et notamment par les derniers éditeurs, Pardessus et Pertz.

2. Le *Collatio episcoporum*, c'est-à-dire le document relatif à une conférence d'évêques tenue à Lyon entre évêques catholiques et ariens, en présence du roi Gondebaud.

3. La lettre du pape Anastase II à Clovis. Bien que ne portant aucun caractère interne de supposition (elle est d'ailleurs trop courte pour offrir beaucoup de prise à la critique), cette lettre doit être tenue pour suspecte à cause de sa provenance.

Le mérite d'avoir dénoncé l'officine de Jérôme Viguier et d'avoir exclu par là de la littérature historique un bon nombre de pièces fausses appartient à Julien Havet, dans ses *Questions mérovingiennes*. (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, 1885, et *Œuvres de Julien Havet*, Paris, 1896, t. I).

II. — LA CONTROVERSE SUR LE BAPTÊME DE CLOVIS.

Pour ne pas scinder d'une manière fâcheuse l'historique du baptême de Clovis, j'ai rejeté à la fin de ce chapitre l'exposé d'une théorie très radicale qui a été défendue à plusieurs reprises, dans ces derniers temps, au sujet de cet événement. Selon les érudits qui préconisent cette théorie, le baptême de Clovis n'aurait rien de commun avec le vœu fait sur le champ de bataille, et il faudrait écarter comme légendaire le récit de Grégoire de Tours. Examinons leurs raisons.

M. Krusch (*Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa* ; dans *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XIV) oppose à Grégoire de Tours la lettre de saint Nizier de Trèves à Clotsinde, petite-fille de Clovis et femme d'Alboïn, roi des Lombards. Dans cette lettre, le saint exhorte la reine à tâcher de convertir Alboïn, comme sa grand'mère Clotilde a autrefois converti Clovis. **Celui-ci, en homme avisé qu'il était, ne voulut pas se laisser convaincre avant d'avoir reconnu la vérité des miracles catholiques ; l'ayant reconnue, il s'agenouilla humblement dans l'église de Saint-Martin et promit de se laisser baptiser sans retard.** » V. le texte ci-dessus t. I, p. 323, note. M. Krusch déduit de ce passage : 1° que Clovis a été baptisé à Tours ; 2° que son baptême n'a rien de commun avec la bataille des Alamans. Nous avons déjà montré en son lieu l'inanité de la première conclusion. Quant à la seconde, nous ferons remarquer que saint Nizier ne veut nullement raconter le baptême de Clovis, et qu'il a tenu à rappeler à Clotsinde comment il s'est laissé persuader de la vérité de la religion catholique : c'est, dit-il, après avoir reconnu la réalité de ses miracles. Tout lecteur non prévenu accordera que ce passage ne prouve rien contre le vœu du champ de bataille : tout au contraire, ou aurait le droit de soutenir qu'il y fait allusion, car enfin, quel miracle pouvait paraître à Clovis plus persuasif que celui de sa victoire ? Chose étonnante ! M. Krusch croit que son interprétation est confirmée par le passage de la lettre de saint Avitus où ce prélat écrit **qu'en vain les sectateurs de l'hérésie ont essayé de voiler aux yeux de Clovis l'éclat de la vérité chrétienne par la multitude de leurs opinions contradictoires.** Cela prouverait, selon M. Krusch, que Clovis n'a été empêché de se faire chrétien que par les divisions confessionnelles au sein du christianisme, et que, partant, le récit de Grégoire de Tours appartient au domaine de la fable : **Es existirt folglich kein Zusammenhang zwischen der Taufe und der Alamannenschlacht.** (p. 444.) De pareilles assertions portent leur réfutation en elles-mêmes. Le passage visé d'Avitus prouve que les ariens ont essayé de gagner Clovis à leur cause : en quoi cela exclut-il le vœu du champ de bataille et sa conséquence naturelle, qui est le baptême du roi franc ? M. Krusch va plus loin, et par une série de raisonnements fallacieux sur la chronologie des lettres de saint Avitus, croit pouvoir conclure que sa lettre à Clovis est de 507, et que le baptême a eu lieu à Tours, après l'expédition contre les Visigoths. L'objection que dans ce cas Grégoire de Tours n'aurait pas ignoré une particularité si glorieuse pour son église, et qu'il se serait bien gardé de la passer sous silence, ne touche guère M. Krusch. Selon lui, Grégoire de Tours savait fort bien la vérité, car il connaissait la lettre de saint Nizier ; s'il a soigneusement évité de prononcer le nom de sa ville épiscopale, c'est... par cléricisme, parce qu'il fallait, pour sa thèse, que Clovis fut déjà, catholique lorsqu'il remporta ses victoires sur les ariens Gondebaud et Alaric. Il me suffira d'avoir exposé la thèse ; je la réfuterais plus longuement si je croyais qu'il fût nécessaire, ou si je pouvais nie persuader que M. Krusch la défend sérieusement.

M. A. Hauck (*Kirchengeschichte Deutschlands*, tome I, (1887), p. 108, note 2), a imaginé une autre manière de se débarrasser du récit de Grégoire de Tours. Ce récit, selon lui, est contradictoire, parce qu'il est la contamination, maladroitement faite par Grégoire lui-même, de deux versions antérieures qui racontaient d'une manière fort différente le baptême de Clovis. Selon la première, le baptême est l'œuvre des exhortations de Clotilde. Celle-ci obtient d'abord de son époux qu'il laisse baptiser son fils aîné. Malgré la mort de l'enfant, elle obtient la même faveur pour le second. La guérison de celui-ci à la suite des prières de sa mère ne laisse pas de faire une impression sur le roi : aussi Clotilde, croyant le terrain préparé, mande-t-elle en secret saint Remi, qui exhorte Clovis à se faire chrétien. Le roi est disposé à écouter le prélat, mais il objecte la difficulté de faire cette démarche sans l'aveu de son peuple. Cette difficulté ayant été écartée elle-même d'une manière presque surnaturelle, le baptême a enfin lieu. Telle serait, d'après M. Hauck, la première version qui a, selon lui, un caractère historique et qui se suffit à elle-même. La deuxième version (*Grégoire de Tours, H. F.*, II, 30), qui explique la conversion par le vœu fait sur le champ de bataille, vient s'intercaler dans la première de la manière la plus importune, et est de plus en contradiction avec elle. Au chapitre 30, Clovis se convertit miraculeusement, au chapitre 31, il n'est pas converti, puisque saint Remi doit l'exhorter et lui montrer la vanité de ses dieux. Au chapitre 30, Clovis fait vœu de se faire baptiser ; au chapitre 31, ni lui ni saint Remi ne savent rien d'un vœu de ce genre. Voilà donc bien, selon M. Hauck, deux versions contradictoires, que Grégoire s'est donné pour tâche de concilier. Or, nous avons la bonne chance, continue l'ingénieux critique, de les posséder chacune isolément. La première se trouve dans la lettre de saint Nizier de Trèves à la reine Clotilde ; il n'y est pas dit mot du vœu fait sur le champ de bataille. **Si Nizier avait connu ce fait, l'aurait-il passé sous silence, lui qui représente les victoires ultérieures de Clovis comme la récompense de sa conversion ? Ce serait raconter l'accessoire, et négliger le principal.** (p. 109.) La seconde version se trouve, toujours d'après M. Hauck, dans le *Vita Vedasti*, qui est le premier à expliquer la victoire sur les Alamans et, par suite, le baptême de Clovis, par le vœu du champ de bataille. C'est au *Vita Vedasti* que Grégoire a emprunté cette version miraculeuse, comme on peut le voir par l'identité de certains passages de son récit avec des passages correspondants de l'hagiographe. Il est inutile d'ajouter que pour M. Hauck, la vraie version, c'est la première, celle qu'il déduit de la lettre de saint Nizier de Trèves, et qui est d'ailleurs confirmée, à son sens, par la lettre de saint Avitus de Vienne à Clovis. Avitus ne dit mot du vœu fait sur le champ de bataille ; au contraire, il fait allusion aux hésitations de Clovis entre l'arianisme et le catholicisme, chose qui se comprend seulement dans l'hypothèse que sa conversion est le fruit de mûres réflexions et non d'une inspiration soudaine.

Ce système est très ingénieux, et même, pour qui n'y regarde pas de près, très séduisant ; par malheur, il ne contient pas un atome de vérité, et il ne résiste pas au plus rapide examen. Il est faux que la version de la lettre de saint Nizier soit en contradiction avec celle du *Vita Vedasti* ; nous l'avons montré ci-dessus, et on pourrait même soutenir, sans être taxé de hardiesse excessive, qu'elle la confirme implicitement. M. Hauck serait d'ailleurs bien embarrassé de prouver que Grégoire, qui écrivait son livre II en 573, à Tours, a eu connaissance de la lettre de saint Nizier, écrite en 561 à une reine d'Italie. D'autre part, il est faux que Grégoire de Tours ait trouvé la version miraculeuse dans le *Vita Vedasti* ; M. Krusch s'est chargé lui-même de prouver, d'une manière à mon sens

péremptoire, que le *Vita Vedasti* est l'œuvre de Jonas, et que Grégoire de Tours, loin de le copier, lui a au contraire servi de source.

La prétention de M. Hauck, de retrouver isolées les deux versions que Grégoire de Tours aurait contaminées, croule donc par le fondement, et ce n'est pas la moindre déféctuosité de sa thèse. Mais ce n'est pas tout. Les contradictions qu'il croit découvrir dans le récit de Grégoire n'existent, j'ose le dire, que dans son imagination. Aucun lecteur non prévenu ne les y verra, et de fait, elles n'ont jamais frappé les nombreux critiques qui, depuis deux siècles, ont soumis ce récit à l'analyse la plus minutieuse. Saint Remi, d'après M. Hauck, parle comme s'il ne savait rien du vœu fait par Clovis. Mais Grégoire de Tours, lui, le sait, et comme c'est lui qui met dans la bouche du saint les paroles dont notre critique fait état, l'argument s'évanouit en fumée. Prétendre que Grégoire aurait trouvé ces paroles dans quelque source antérieure, c'est méconnaître le procédé de notre auteur, qui consiste à dramatiser et à faire le plus possible parler ses personnages. Rien, au surplus, dans le récit de Grégoire, ne permet à Hauck de soutenir que la guérison de son second fils a disposé Clovis à recevoir le baptême ; c'est le contraire qui est vrai, puisqu'immédiatement après avoir raconté cette guérison, Grégoire ajoute : *Regina vero non cessabat predicare, ut Deum verum cognosceret et idola neglegerit. Sed nullo modo ad hæc credenda poterat commoveri, donec tandem aliquando bellum contra Alamannos commoveretur, in quo compulsus est confiteri necessitate, quod prius voluntate negaverat.* Voilà qui est clair : Clovis s'est toujours refusé à écouter Clotilde, jusqu'à ce qu'il a été amené, par la nécessité, à confesser une foi qu'il ne voulait pas confesser de plein gré. Je crois donc être en droit de conclure qu'il ne reste rien de l'hypothèse de M. Hauck.

M. Levison, plus récemment (*Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodowech* dans *Bonner Jahrbücher*, 103) a fait une nouvelle tentative pour écarter le récit de Grégoire de Tours, en combinant les idées de MM. Krusch et Hauck. Il abandonne, à la vérité, l'hypothèse ruineuse de M. Krusch sur le lieu du baptême de Clovis, et il renonce à trouver avec M. Hauck une source de Grégoire de Tours dans le *Vita Vedasti*. Mais à part ces réserves, il adhère entièrement aux vues de M. Krusch trouvant des arguments contre le récit de Grégoire de Tours dans la lettre de saint Nizier et dans celle de saint Avitus, et à celles de M. Hauck sur les deux versions contradictoires qui auraient été contaminées par Grégoire de Tours. Il découvre même de nouvelles difficultés contre le récit de celui-ci dans l'objection faite par Clovis aux instances de saint Remi : *Populus qui me sequitur non patitur relinquere deos suos.* Clovis, dit M. Levison, parle ici comme si personne ne savait rien de son vœu — *da macht er, wie wenn niemand von seinem Gelübde wisse, das Bedenken geltend*, etc. — Cette objection ne tient pas debout : encore une fois, c'est Grégoire de Tours qui met ces paroles dans la bouche de son héros, et Grégoire de Tours vient de raconter le vœu du champ de bataille. Et puis, encore une fois, où serait la contradiction ? Comme si, au moment de remplir son vœu, Clovis n'avait pas pu être frappé de certaines difficultés, comme s'il n'avait pas dû en entretenir saint Remi, comme si la manière même dont il le fait n'attestait pas de sa part une résolution déjà arrêtée, qui est, dans la pensée du narrateur, le fruit de son vœu ! En vérité, on est étonné de devoir discuter de pareilles assertions. Au surplus ce ne sont là, pour M. Levison, que les bagatelles de la porte. Convaincu qu'on ne détruit que ce qu'on remplace, il imagine de construire un tout autre récit opposé à celui de Grégoire de Tours. Il part de cette prémisse que la ville de Tours, bien qu'elle ne soit pas, comme l'a voulu M. Krusch, le lieu du baptême de Clovis, a dû

néanmoins jouer un certain rôle dans l'histoire de ce baptême, comme cela résulte, à son sens, de la lettre de saint Nizier de Trèves. Mais quel est ce rôle ? S'appuyant sur le *Continuatio Prosperi Havniensis*, M. Levison admet une guerre franco-visigothique dont certains épisodes sont placés par l'annaliste en 496 et en 498. Or, selon Grégoire, le baptême de Clovis est de 496-497, et, selon saint Nizier, il a été à Tours peu avant son baptême. D'après cela, on pourrait supposer qu'au cours de cette première guerre avec les Visigoths, Clovis se sera trouvé, en 496, maître de Tours. Or, continue M. Levison, il se trouve précisément qu'une de nos sources établit un rapport entre le baptême de Clovis et une guerre visigothique qui ne peut être que celle-ci. Il s'agit de la vie de saint Solein de Chartres, écrite au neuvième siècle, qui raconte que, passant à Chartres au cours d'une expédition contre les Visigoths, Clovis promet à saint Solein de se faire baptiser avec son peuple, s'il remportait la victoire. Revenu victorieux, il tint sa promesse, et avec 364 principaux de son peuple, il reçut le baptême des mains de saint Solein et de saint Remi de Reims. Quels que soient, ajoute notre critique, les embellissements de cette légende, il semble qu'on puisse affirmer ceci : c'est au cours d'une expédition contre les Visigoths que Clovis promet de se convertir s'il remporte la victoire. A son retour, il vient faire ses dévotions à Tours pour remercier Dieu et va ensuite se faire baptiser à Reims : ainsi se trouvent conciliés le *Vita Solemnis*, le *Continuatio Prosperi*, et la lettre de saint Nizier, ainsi, surtout, se trouve écarté le récit de Grégoire de Tours !

Il y a dans le travail de M. Levison une part de progrès : il a rendu vraisemblable une opinion déjà précédemment émise par moi-même (*Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 291), et le lecteur aura pu voir qu'à mon tour j'ai profité des curieux développements donnés par M. Levison à cette hypothèse. Mais, si nous admettons la possibilité des combats entre Francs et Visigoths avant la guerre de 506, en quoi aurons-nous infirmé le récit de Grégoire de Tours sur les causes de la conversion de Clovis ? Croit-on sérieusement pouvoir écarter un témoignage presque contemporain des faits par celui d'un hagiographe du neuvième siècle, et par quel hagiographe ! N'est-ce pas, comme le disait quelque part M. Krusch dans une circonstance analogue, nous ramener au temps où l'on faisait d'Aimoin le père de l'histoire des Francs ? Qu'il y ait dans le *Vita Solemnis* au moins un noyau historique, nous pouvons à la rigueur l'admettre, bien que cela ne soit pas prouvé ; mais où faut-il chercher ce noyau ? Est-ce dans la partie du récit qui est formellement contredite par le récit de Grégoire, ou bien dans celle qui se laisse concilier avec lui ? La réponse n'est pas douteuse. S'il y a quelque chose qu'on puisse retenir du *Vita Solemnis*, c'est que ce saint a été en relations avec Clovis au moment où ce roi partait pour la guerre contre les Visigoths : voilà tout, et ce que l'hagiographe ajoute n'est qu'imagination pure, pour embellir et augmenter le rôle de son saint selon le procédé ordinaire des hagiographes de basse époque.

Il ne subsiste donc rien de tous les systèmes qu'on a imaginé d'opposer à Grégoire de Tours, et celui-ci reste la seule source par laquelle nous connaissons l'histoire du baptême de Clovis. Il se peut qu'il en ait embelli le détail, et il est très probable qu'il en a omis plus d'un épisode caractéristique, étant donnée sa brièveté, mais nul n'est fondé à le récuser. C'est l'opinion qu'émettait récemment M. Walther Schultze, un des connaisseurs les plus sérieux du monde mérovingien. (*Das Merovingische Frankenreich*, p. 69 dans la *Bibliothek Deutscher Geschichte*, de Zwiedineck-Südenhorst.) C'est celle aussi qu'a excellemment fait valoir M. Funk dans un court et substantiel article de la *Theologische Quartalschrift*, (tome LXXVII, année 1895, pp. 351-352). [On peut admettre](#), écrit-il,

que la version de Grégoire a embelli la réalité, mais il n'existe aucune raison pour la rejeter purement et simplement. C'est en vain qu'on invoquera la lettre de saint Nizier, où le motif allégué de la conversion n'est pas plus vraisemblable que dans Grégoire. D'ailleurs, saint Nizier n'est guère plus rapproché des faits que l'évêque de Tours. Sa lettre n'est pas antérieure à la mort de Clotaire 1er, en 561. Par contre, nous avons bien lieu de supposer chez Grégoire une connaissance plus exacte du sujet. Il ne résulte pas du texte de Grégoire que Reims doive être écarté comme lieu du baptême ; ce texte, au contraire, se concilie parfaitement avec l'hypothèse opposée, surtout si, comme le fait M. Krusch, on maintient que c'est saint Remi qui a conféré le baptême à Clovis... Et, d'autre part, rien n'autorise à penser à Tours. Un événement comme le baptême de Clovis, qui eut pour conséquence la conversion d'un peuple, n'était pas de ceux qu'on oublie facilement là où il a eu lieu, et s'il y a eu un homme qui a dû en garder le souvenir, c'est assurément l'évêque de la ville même, qui était l'historiographe des Francs.

III. — LE LIEU DU BAPTÊME DE CLOVIS.

La question du lieu où Clovis reçut le baptême n'est pas une simple affaire de curiosité historique, livrée uniquement aux investigations des érudits. Le public lui-même, si peu attentif en général aux discussions purement scientifiques, ne saurait y rester indifférent. Ce problème ne s'impose pas seulement aux recherches des savants ; il intéresse aussi la piété des fidèles ; les uns et les autres ont toujours été désireux de connaître l'endroit précis où s'est accompli ce grand événement qui a eu une influence si décisive sur les destinées de l'Église et de la France. Dès le moyen âge, l'attention s'est portée sur ce point ; diverses solutions ont été proposées, et comme les procédés d'une critique rigoureuse étaient fort étrangers aux habitudes de cette époque, on a tiré de quelques textes mal compris des conclusions arbitraires, et l'on a créé, à côté de la vérité et de l'exactitude, certains courants d'opinion qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Puisque ces erreurs ont trouvé longtemps du crédit, il est utile de les réfuter ; nous nous efforcerons donc de réviser la cause et d'établir de notre mieux la thèse que nous jugeons la seule vraie et la seule admissible, celle qui fait d'un baptistère dépendant de la cathédrale de Reims le théâtre de la conversion du roi des Francs. Cette thèse n'est pas nouvelle : elle a été soutenue par la plupart des anciens érudits, en particulier par Marlot¹, cet éminent bénédictin du dix-septième siècle, auquel nous devons la meilleure et la plus approfondie des histoires de Reims, et dont la science actuelle confirme très souvent les décisions, là où son esprit judicieux n'a pas trop subi le prestige des traditions locales. Si l'opinion que nous soutenons est déjà vieille, — nous la constaterons plus loin dès l'époque carolingienne, — la démonstration en peut être neuve : il est, en effet, certains détails qui ont échappé à nos devanciers, et certaines confusions dont ils n'ont pas assez nettement discerné l'origine. Aurons-nous réussi à compléter leurs recherches, et à faire la lumière sur ces points si obscurs ? Tel est au moins le but que nous nous sommes proposé.

Avant d'entrer en matière, une première question devrait appeler notre examen, si elle n'avait été traitée ici même par une plume plus autorisée que la nôtre : Clovis a-t-il été réellement baptisé à Reims ? Cette question, nous devons le reconnaître, est de celles qui peuvent être controversées ; elle n'a pas pour elle de ces témoignages contemporains irrécusables qui suffisent à enlever toute incertitude, et à mettre un fait historique hors de contestation. De nos jours, on l'a vu résoudre dans le sens de la négative, contrairement à l'opinion générale, par un érudit fort compétent dans les questions mérovingiennes², et sa thèse a trouvé depuis assez de faveur près de la science allemande. Mais nous ne saurions accepter cette solution comme définitive, et les arguments présentés en sa faveur sont loin d'avoir cette clarté qui fait naître une conviction absolue dans tout esprit impartial. L'un des principaux et des plus solides en apparence est tiré d'une lettre de saint Nizier, évêque de Trèves, presque un contemporain de

¹ *Metropolis Remensis historia*, t. I, p. 159 ; cf. *Hist. de la ville, cité et université de Reims*, t. II, p. 46.

² B. Krusch, *Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa ; die ältere Vita Vedastis und die Taufe Chlodovechs*, dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XIV, p. 441 et suiv. — Un doute sur le baptême de Clovis à Reims a déjà été émis au dix-septième siècle par les frères de Sainte-Marthe ; voy. Marlot, *Met. Rem. hist.*, t. I, p. 158.

Clovis, qui semble placer à Tours le baptême de ce monarque¹. Ce texte mériterait d'être pris en sérieuse considération, si les termes en étaient assez précis pour autoriser cette explication et la rendre décisive ; mais on en a donné d'autres interprétations qui nous paraissent aussi bien justifiées», et permettent de le concilier avec l'opinion traditionnelle fixant à Reims le lieu du baptême de Clovis². Cette opinion, il est vrai, ne se manifeste pas d'une façon formelle antérieurement au septième siècle³ ; est-ce une raison pour en conclure qu'elle a été inventée seulement à cette date, et qu'elle est dépourvue de toute valeur historique ? Si Grégoire de Tours ne désigne point la ville où fut baptisé Clovis et ne fait pas mention de Reims dans son récit, toutes les circonstances qu'il indique concourent implicitement à faire attribuer à Reims cette scène du baptême, dont il nous trace un si poétique tableau⁴. Et la chose est si vraie, que ceux-là mêmes qui veulent voir en cette attribution une simple invention du septième siècle lui donnent pour origine une conjecture fondée sur le texte de Grégoire de Tours⁵. Le silence de cet historien serait au contraire inexplicable, dans le cas où le baptême aurait eu lieu à Tours. Comment, en sa qualité d'évêque de cette ville, aurait-il pu l'ignorer, lui qui cherchait toujours, en écrivain consciencieux, à s'instruire de tous les faits et à recourir à toutes les sources d'informations⁶ ? Il pouvait encore interroger des témoins contemporains, et l'événement n'était pas assez ancien pour qu'on en ait perdu le souvenir. Et s'il en avait eu connaissance, s'il savait qu'il s'était passé dans sa ville épiscopale, comment comprendre qu'il n'ait point fait à cette circonstance la moindre allusion ?

C'est à tort aussi que l'on refuse toute autorité à la Vie de saint Vaast, qui place très nettement le baptême à Reims, et dont le témoignage a été fréquemment invoqué à ce sujet. Sans doute cette vie a été écrite vers 642, à une date notablement postérieure aux événements qu'elle relate ; mais elle paraît s'appuyer en certains points sur d'antiques traditions locales. Il en est ainsi pour l'épisode de la guérison d'un aveugle opérée par saint Vaast près du village de Rilly, après qu'il eut franchi la rivière d'Aisne en compagnie de Clovis, *in pago Vongise, ad locum qui dicitur Grandeponte, juxta villam Reguliacam, super fluvium Axona*. C'était bien une tradition du pays ; une église avait été élevée dans cet endroit, en souvenir du miracle, et elle existait encore au onzième

¹ Dans cette lettre adressée à Clodoswinde, reine des Lombards, pour l'exhorter à convertir, à l'exemple de Clotilde, son époux Alboin à la religion catholique, Nizier (évêque de Trèves depuis 525), dit en parlant de Clovis : *Cum esset homo astutissimus, noluit adquiescere, antequam vera agnosceret. Cum ista... probata cognovit, humilis ad domini Martini limina cecidit, et baptizare se sine mora promisit. Monumenta Germaniæ, Epistolæ, t. I, p. 122 ; Recueil des hist. de la France, t. IV, p. 77.*

² Voy. l'explication proposée par Suysken, *AA. SS. Boll.*, octobre, t. I, p. 83.

³ Elle est formulée pour la première fois dans la *Vie de saint Vaast* et dans la *Chronique dite de Frédégaire*. Ces deux ouvrages ont été composés vers 612 (Krusch, *l. cit.*, p. 440 ; G. Kurth, *L'histoire de Clovis, d'après Frédégaire*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XLVII (1890), p. 62.

⁴ *Historia Francorum*, l. II, chap. XXXI.

⁵ Krusch, *l. cit.*, p. 442.

⁶ Sur la valeur de Grégoire de Tours comme historien, voyez le savant travail de M. Kurth sur les *Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XLIV (1888), p. 386 ; cf. G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*.

siècle, ainsi que l'atteste un chroniqueur de cette époque¹. Le pont dont il est ici question donnait passage sur la rivière à la voie romaine de Trèves à Reims, que Clovis n'avait qu'à suivre pour se rendre en cette dernière ville. Suivant l'itinéraire indiqué par notre hagiographe, après sa victoire sur les Alamans, il avait d'abord passé par Toul, puis avait remonté vers le nord et s'était dirigé du côté de l'Aisne et du pays de Voncq². On s'est étonné de lui voir prendre un chemin si peu direct ; ce voyage a semblé fort invraisemblable, et l'on a voulu en tirer un argument contre l'authenticité du récit³. Mais si étrange que ce détour paraisse, il a pu être déterminé par un motif qui nous est inconnu⁴, et nous ne voyons pas de raisons suffisantes pour nous inscrire en faux, et pour rejeter d'une façon absolue toutes les données fournies par la Vie de saint Vaast.

Ainsi, sans vouloir pénétrer plus avant dans le débat, nous nous en tenons à l'opinion admise jusqu'ici par la très grande majorité des historiens, et malgré les objections qu'on lui a opposées, nous pensons qu'elle a toutes les probabilités pour elle. Avec les érudits du dix-septième et du dix-huitième siècle, avec Junghans⁵, avec M. Kurth⁶, nous admettons que les prétentions de Reims sont fort légitimes, et que cette ville a été véritablement le berceau de la France chrétienne.

Après avoir reconnu que Clovis se rendit à Reims pour recevoir le baptême, il est permis de serrer de plus près la question topographique, et de rechercher en

¹ L'auteur des *Gesta episcoporum Cameracensium*, l. I, ch. VI : *Cernitur usque in hodiernum ecclesia*, dit-il (éd. Colvener, p. 19) ; voy. aussi *AA. SS. Boll.*, février, t. I, p. 797, note. Il faut observer toutefois qu'il paraît faire ici un emprunt à la Vie de saint Vaast, composée par Alcuin (*ibid.*, p. 796), dont il reproduit certaines expressions. Quoi qu'il en soit, l'existence de l'église est très réelle ; l'église du village de Rilly-aux-Oies avait hérité du vocable de saint Vaast, et le conservait encore au dix-septième et au dix-huitième siècle. Un document de 1774 constate qu'on y venait en pèlerinage pour invoquer ce saint (*Archives de Reims, fonds de l'archevêché*, G. 231, doyenné d'Attigny ; cf. *Inventaire sommaire*, série G, t. I, p. 300).

² Cf. von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, p. 169.

³ Krusch, *l. cit.*, p. 430.

⁴ Le R. P. Jubaru, dans l'excellent article qu'il a publié sur le baptême de Clovis (*Études religieuses*, t. LXVII, 15 février 1896, p. 297 et suiv.), présente une explication fort ingénieuse. La ville d'Attigny, située non loin de Voncq, au bord de l'Aisne, aurait été dès lors un domaine royal, et l'une des résidences préférées du monarque. S'il en est ainsi, celui-ci a très bien pu, à l'issue de sa campagne, venir y faire un séjour, et pour s'y rendre en arrivant de Toul, il devait forcément passer l'Aisne à l'endroit désigné par l'auteur de la *Vie de saint Vaast*. C'est à Attigny que Clotilde aurait mandé en secret saint Remi, pour achever l'instruction religieuse de son époux et pour le décider à recevoir le baptême, et de là, une fois la résolution prise, Clovis et sa suite auraient gagné Reims directement par la voie antique de Trèves. Cette hypothèse est, à première vue, assez séduisante ; malheureusement, elle pêche par la base, car Attigny n'est entré dans le domaine royal que beaucoup plus tard, sous le règne de Clovis II. Helgaud dans son *Epitoma vitæ Roberti regis* (Duchesne, *Hist. Francorum script.*, t. IV, p. 591, nous apprend que Liébaud, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, avait cédé à Clovis II la terre d'Attigny, *agellum Attiniacum, cum cunctis sibi adjacentibus, super Axonam duvium situm* en échange du domaine de Fleury-sur-Loire (voyez Murlot, *Metrop. Remensis hist.*, t. II, p. 227 ; Mabillon, *De re diplomatica*, p. 248). En présence d'un texte aussi formel, il est impossible de faire remonter le palais royal d'Attigny jusqu'aux premiers Mérovingiens.

⁵ *Geschichte der fränkischen Könige Childerich und Chlodovech*, 57.

⁶ *l. cit.*, p. 415.

quel endroit il a dû être logé pendant son séjour, et dans quelle église il a embrassé la foi catholique.

Plusieurs opinions sont ici en présence. Dans la dissertation que nous avons publiée à ce sujet, il y a quelques années¹, nous avons soutenu que le roi des Francs avait dû prendre gîte au palais épiscopal habité par saint Remi, et situé près de la cathédrale, sur l'emplacement de l'archevêché actuel. C'était là peut-être que se trouvait, à l'origine, la demeure des gouverneurs romains, qui avaient fixé leur résidence à Reims, dès le temps de Strabon². L'évêque, devenu de bonne heure, à Reims en particulier, le personnage le plus important de la cité, a pu, au déclin de l'empire, prendre la place du gouverneur et s'installer dans son palais. On a découvert, à diverses reprises, dans les terrains de l'archevêché, des vestiges assez importants de constructions romaines. Au dix-septième siècle, quand on rebâtit, — hélas ! dans le goût de l'époque, — la façade du palais, on découvrit à cinq ou six pieds de profondeur, en creusant des fondations, un pavé en mosaïque, et dans le voisinage, nous dit-on, **des fourneaux souterrains**, c'est-à-dire les restes d'un hypocauste³. Des travaux, exécutés en 1845, firent mettre de nouveau au jour une assez belle mosaïque, qui a été transportée dans l'une des chapelles de la cathédrale⁴. Ces trouvailles, sans apporter une preuve bien certaine, fournissent à notre hypothèse une présomption favorable. L'existence d'un édifice important par lui-même et par les souvenirs qui s'y rattachaient, n'a peut-être pas été étrangère au choix que fit l'évêque saint Nicaise de cet endroit pour y élever, au commencement du cinquième siècle, son église cathédrale, *in arce sedis ipsius*, — ce sont les expressions mêmes dont se sert l'auteur de la vie de ce prélat⁵.

Ainsi, suivant toute vraisemblance, saint Remi a eu sa résidence épiscopale à proximité de cette église, et il est permis de supposer que Clovis a pu être son hôte. Cette tradition a été suivie par ses successeurs dans la suite des âges ; lorsqu'ils venaient à Reims, c'est à l'archevêque qu'ils demandaient l'hospitalité. Tel était l'usage des rois capétiens ; on a un diplôme de Louis VII, de l'année 1138, daté du palais du Tau, où palais de l'archevêché⁶ ; on lui donnait alors ce nom, à cause de sa salle principale qui rappelait, paraît-il, par la disposition de son plan, la forme de cette lettre de l'alphabet grec. Jusque dans les temps modernes, les souverains ont conservé l'habitude de loger à l'archevêché ; ils y avaient leurs appartements, destinés surtout à les recevoir au milieu des pompes et des cérémonies de leur sacre.

Hincmar, dans sa *Vita Remigii*, nous raconte que le saint évêque eut avec Clovis, en la nuit qui précéda son baptême, un entretien où il acheva de l'instruire des vérités de la religion. Cette entrevue aurait eu lieu dans un oratoire consacré à saint Pierre, attenant à la chambre du roi, *oratorium beatissimi apostolorum*

¹ En 1896, dans le *Clovis* de M. Kurth, appendice II, p. 616 à 628, et dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCVII, p. 269 à 291.

² L. IV ; voyez Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, t. I, p. 128.

³ Note de Lacourt, chanoine de Reims, dans Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 724 ; Tarbé, *Reims*, p. 306.

⁴ Ch. Loriquet, *La mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXII (1862), p. 117, et pl. 3, fig. 4 et 5.

⁵ *Vita sancti Nichasii*, ms. de la bibliothèque de Reims, K 792/772 (XIIIe siècle), fol. 3 r°.

⁶ *Actum Remis publice in palatio Tau*. Original aux archives de Reims, fonds de l'abbaye de Saint-Denis, liasse 1 ; Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 93.

*principis Petri, cubiculo regis contiguum*¹. Nous n'avons pas à examiner si ce trait a un caractère historique. L'auteur a-t-il, en vue de la mise en scène, hasardé certaines conjectures et donné sur quelques points de détail un peu trop libre cours à son imagination² ? L'entrevue de Clovis n'est rapportée par aucun autre chroniqueur ; on ne la trouve que dans la vie de saint Remi composée par Hincmar ; or, cette vie est remplie de fables, *fabulis respersa*, suivant l'expression sévère, mais rigoureusement exacte, des Bollandistes³, et tout ce qui vient de cette source est justement suspect. Toutefois, nous croyons plutôt que l'illustre prélat s'est inspiré ici d'une tradition locale qui rattachait le souvenir de Clovis à l'oratoire de Saint-Pierre. Il y avait à Reims, de son temps, plusieurs églises et chapelles dédiées au prince des Apôtres. C'était le vocable d'une chapelle située précisément dans l'enceinte de l'archevêché, et dont l'existence à cette époque nous est confirmée par le témoignage de documents très précis.

Hincmar lui-même semble y faire allusion dans une lettre aujourd'hui perdue, mais dont l'analyse nous a été conservée par Flodoard, lettre de reproches adressée à un certain Rodoldus, qui avait indûment permis à d'autres prêtres de célébrer la messe *in quadam capella basilicæ cortis ecclesiæ subjecta*⁴. Cette désignation n'est pas très claire, et a prêté à différentes interprétations⁵. Nous pensons que la *cortis ecclesiæ* est bien le palais attenant à l'église métropolitaine. Il ne faut pas s'étonner de voir employer ici le terme de *basilica* ; réservé plus tard à des édifices importants, il n'avait pas primitivement une acception aussi restreinte, et s'appliquait parfois à de fort modestes chapelles⁶.

Flodoard nous apporte aussi sa part de renseignements sur l'oratoire du palais ; il le connaissait d'autant mieux qu'il le desservait en qualité de chapelain. C'était alors une crypte, une chapelle souterraine que l'archevêque Ebbon avait fait construire *opere decenti*, en l'honneur de saint Pierre et de tous les saints, avec d'autres bâtiments annexes, destinés à renfermer les archives de l'église de Reims⁷. Cette construction est celle qu'a connue également Hincmar ; elle avait

¹ *Sed et rex... cum ipso et venerabili conjure, in oratorium beatissimi apostolorum principis Petri, quod... cubiculo regis contiguum erat, processit.* Ch. IV, 58, AA. SS. Boll., octobre, t. I, p. 146. Hincmar, un peu avant 57, représente la reine Clotilde en prière, *in oratorio sancti Petri juxta domum regiam*.

² Hincmar se faisait une idée assez singulière de la manière dont on doit écrire l'histoire : *Vera est lex hystoriæ, dit-il, simpliciter ea quæ, fama vulgante, colliguntur, ad instructionem posteritatis litteris commendare.* *Ibid.*, p. 132.

³ *Ibid.*, p. 131.

⁴ ... *Pro eo quod incaute solverit quod ipse presul canonice obligaverit, et aliis presbiteris missam celebrare permiserit in quadam capella basilicæ cortis ecclesiæ subjecta*, Flodoard, *Historia Remensis ecclesiæ*, t. III, chap. XXVIII, ap. *Monumenta German. hist.*, t. XIII, p. 552. Cette expression de *subjecta* ne désignerait-elle pas ici une chapelle basse située sous la chapelle principale, disposition que nous retrouverons au treizième siècle dans la chapelle du palais ?

⁵ Dans l'édition de Flodoard publiée en 1854 par l'Académie de Reims. M. Lejeune a traduit par *une chapelle dépendante de l'église de Bazancourt* (t. II, p. 391). Bazancourt, village de l'arrondissement de Reims, s'appelait, en effet, *Basilica Cortis* au moyen âge, mais il est douteux qu'il en soit question ici.

⁶ Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 79.

⁷ *Archivum ecclesiæ (Ebo) tutissimis ædificis cum cripta in honore sancti Petri, omniumque apostolorum, martirum, confessorum ac virginum dedicata, ubi Deo propitio deservire videmur, opere decenti construxit.* Flodoard, *Hist.*, l. II, chap. XIX, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 467.

été rétablie peu d'années avant lui par le prélat qui l'avait immédiatement précédé sur le siège de saint Remi.

Au commencement du treizième siècle, tandis qu'on jetait les fondements de notre admirable cathédrale, on résolut en même temps de rebâtir de fond en comble la chapelle de l'archevêché. Le nouvel édifice, qui a heureusement survécu à toutes nos révolutions, est un chef-d'œuvre de goût et d'élégance, dû probablement à Jean d'Orbais, le premier architecte de Notre-Dame de Reims¹. Suivant une disposition qui se rencontre fréquemment au moyen âge dans les chapelles des palais et des châteaux, dans la Sainte Chapelle de Paris, par exemple, on lui a donné deux étages. La chapelle supérieure, aux légers arceaux et aux voûtes élancées, était réservée aux archevêques et aux membres du clergé attachés à leur pei.- sonne ; l'étage inférieur, plus simple, moins orné et en partie souterrain, était affecté aux gens de service et aux officiers subalternes. Cette chapelle basse était restée sous le vocable de saint Pierre. Un manuscrit liturgique, écrit vers la fin du treizième siècle², mentionne une procession que l'on faisait le mercredi des Cendres *in capellam archiepiscopi inferiorem, scilicet in oratorium sancti Petri*, et où l'on chantait des antiennes en l'honneur de cet apôtre³. On remarquera ici ces mots d'*oratorium sancti Petri* ; ils semblent être une réminiscence du texte d'Hincmar, qui n'a peut-être pas été sans influence pour la conservation de ce vocable.

La même mention est reproduite, à peu près en termes identiques, dans un processionnel imprimé à Reims en 1624, par ordre de l'archevêque Gabriel de Sainte-Marie⁴. A cette époque, la chapelle était encore consacrée à saint Pierre, et l'usage de la procession s'est conservé jusqu'à la fin de l'ancien régime⁵.

Ainsi, il y a là une tradition constante qui nous permet de reconnaître, dès une date fort ancienne, l'existence, dans le palais de l'archevêché, d'une chapelle de Saint-Pierre, dont le titre s'est perpétué à travers les siècles, malgré bien des changements et des reconstructions successives.

Ici nous devons nous arrêter un instant devant une assertion étrange, qui mériterait peu d'attention, si elle ne trouvait encore dans le public trop de personnes disposées à l'accueillir. La crypte actuelle de l'archevêché serait l'oratoire même où saint Remi, aurait catéchisé Clovis. Cette opinion s'est

¹ *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1891, p. 26, note.

² *Bibliothèque de Reims*, n. 327 (anc. C 174/185). La fête de saint Louis y est déjà indiquée, ce qui fixe sa date à la fin du treizième siècle. Les caractères de son écriture ne permettent pas de le rajeunir davantage.

³ ...*Datis cineribus, incipit cantor antiphonam Inmutemur, et hanc decantantes ordinate procedunt in capellam archiepiscopi inferiorem, scilicet in oratorium sancti Petri... Introitu capelle canitur antiphona Tu es pastor... Qua finita, procumbunt ad orationem..., quousque tacite decurrerint VII psalmos penitentiales. Quibus finitis, presbyter dicit : Et ne nos inducas... Postea dicit orationem de sancto Petro ; qua finita, canitur in eodendr editu hec antiphona Qaodcumque ligaveris, que incipitur a cantore.* (Fol. 15 v^o.) M. le chanoine Ul. Chevalier a publié récemment ce texte (*Bibliothèque liturgique*, t. VII, *Ordinaires de Reims*, p. 113). Il se retrouve avec quelques variantes dans un ordinaire du douzième siècle, conservé au Musée britannique (*Ibid.*, p. 274). — Cf. Mabillon, *Annales benedictini*, t. II, p. 422.

⁴ Fol. 35 v.

⁵ Les cérémonies de cette procession figurent encore dans le processionne imprimé à Reims en 1780 par ordre de l'archevêque, Mgr de Talleyrand-Périgord (Propre du temps, p. 61).

produite surtout, il y a une soixantaine d'années ; des écrivains rémois, très populaires, lui ont prêté leur appui et ont contribué à la répandre¹. On était alors sous l'inspiration du romantisme ; on avait l'amour du pittoresque, et l'on sacrifiait aisément la prose de l'histoire à la poésie de la légende. Ces voûtes mystérieuses, ce demi-jour de la chapelle souterraine, ces vieux murs noircis, semblaient un cadre merveilleusement approprié à la scène retracée par Hincmar. On savait que cette chapelle avait été dédiée à saint Pierre ; on n'en demandait guère plus, et la conjecture fut bientôt mise en circulation. Nous devons dire à la décharge de nos auteurs que la crypte était alors une cave remplie de décombres, et qu'ils n'ont pas eu peut-être la faculté de l'examiner de très près. Depuis ce temps, on l'a déblayée ; elle est devenue accessible, et, d'autre part, l'archéologie a fait beaucoup de progrès. Aujourd'hui on ne saurait y voir un oratoire de l'époque mérovingienne sans montrer la plus profonde incompetence. Il est certain qu'il n'y a pas dans la chapelle basse de l'archevêché une seule pierre antérieure au treizième siècle² ; elle est absolument contemporaine de la gracieuse chapelle qui la surmonte, et elle a été bâtie en même temps et d'un seul jet. Il n'est pas bien sûr non plus qu'elle occupe la place exacte de l'oratoire ancien, tant le palais archiépiscopal a subi de remaniements et de modifications dans le cours des âges ; mais elle a hérité de son vocable, et cela probablement par une tradition non interrompue. Ce sont là pour elle des titres de noblesse suffisants.

Donc, tout en rejetant les fantaisies imaginées vers 1840, nous avons pensé qu'Hincmar, en parlant du logement de Clovis, avait eu en vue le palais occupé par saint Remi, et qu'il faut placer dans cette antique demeure l'*oratorium Sancti Petri* et le *cubiculum regis*, voisin de l'oratoire. Ce serait par conséquent à l'archevêché, ou du moins à son emplacement, que se rattacheraient ces vieilles traditions et ces souvenirs du séjour du roi, à la veille de son baptême.

Telles étaient les conclusions qui résultaient de nos premières recherches, et que nous avons exposées dans le travail cité précédemment. Elles ont été combattues depuis par le R. P. Jubaru, dans un très intéressant mémoire qu'il a fait paraître dans les *Études religieuses* sur le lieu du baptême de Clovis³. L'auteur de cette notice, qui a fait preuve d'une érudition solide et d'un esprit fort judicieux, a apporté dans cette discussion des arguments dont nous ne saurions nous dissimuler la valeur. Sans doute, il ne nous semble pas être arrivé à une certitude absolue ; pour des événements si lointains et si obscurs, avec le peu de renseignements que les sources historiques nous fournissent à leur sujet, on est réduit forcément aux conjectures. En réfutant notre opinion, le P. Jubaru n'a pas tenu assez compte, à notre sens, de l'oratoire de Saint-Pierre du palais archiépiscopal, dont l'existence est attestée, comme nous l'avons vu, pour une époque assez reculée. Nous persistons à croire que notre hypothèse n'est pas insoutenable, et qu'il y a toujours de bonnes raisons en sa faveur. Mais d'autre part, celle qu'a émise notre savant contradicteur est très plausible, et s'appuie sur un ensemble de preuves qui méritent un sérieux examen. On a donc le choix entre les deux opinions en présence ; elles peuvent se défendre l'une et l'autre.

¹ L. Paris, *Chronique de Champagne*, t. III (1838), p. 127 à 130 ; Tarbé, *Reims* (1844), p. 315. Ces auteurs ont été réfutés par M. Amé, dans sa notice sur la chapelle de l'archevêché de Reims, *Annales archéologiques* de Didron, t. XV (1855), p. 214 et suiv.

² *Bull. archéologique*, 1894, p. 29, note.

³ *Clovis a-t-il été baptisé à Reims ?* dans les *Études religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, t. LXVII (1896), p. 292 à 320.

Nous devons avouer toutefois qu'après mûr examen, nos préférences vont plutôt maintenant à celle du P. Jubaru, pour des motifs que nous allons énoncer.

Cette opinion a été proposée pour la première fois au dix-huitième siècle par l'abbé Lebeuf. Dans une de ses savantes dissertations¹, cet érudit prétend qu'il y avait à Reims un palais royal d'où Clovis sortit pour aller au baptistère, et que **c'était l'ancien palais des empereurs romains**, résidence de Valentinien Ier, qui y rendit plusieurs décrets dont le texte nous a été conservé dans le *code Théodosien*². Les décrets en question sont datés du 27 janvier, du 13 février et du 29 mars 367 ; ils nous montrent que Valentinien a bien en effet séjourné à Reims durant les premiers mois de cette année.

Plus tard, Clovis et ses successeurs ont pu occuper à leur tour la demeure impériale. Le fils de Clovis, Thierry Ier, paraît avoir habité Reims³ ; Sigebert Ier, neveu de Thierry, y avait établi le siège de son gouvernement, au témoignage de Grégoire de Tours⁴. Le séjour permanent d'un roi suppose l'existence d'un palais ; Reims, qui conservait encore des restes de son antique splendeur, avait pu aisément offrir aux princes mérovingiens un abri parmi les monuments qui avaient été élevés du temps de l'empire. Le palais destiné aux empereurs était tout désigné pour leur servir de résidence ; c'est là sans doute qu'ils s'étaient fixés et qu'ils tenaient leur cour ; c'est bien, nous dit-on, la *domus regia* désignée par Hincmar, le lieu où Clovis a passé la nuit qui précéda son baptême.

Mais en quel endroit se trouvait ce palais ? On a pensé qu'il devait être voisin de la porte Basée, l'antique *porta Basilica*, l'une des entrées principales de la ville. Cette porte, détruite seulement au dix-huitième siècle, était à l'origine, comme la porte de Mars qui a eu un meilleur sort et subsiste encore aujourd'hui, un arc de triomphe érigé, dans des temps prospères, à l'entrée de la cité, au point de départ des grandes voies qui reliaient Reims aux autres villes de la Gaule⁵. A la fin du troisième siècle, sous la menace des invasions barbares, on se vit forcé, pour faciliter la défense, d'abandonner les faubourgs et leurs opulentes villas, de rentrer dans les étroites limites de l'ancienne cité, et d'entourer cet espace restreint d'une ceinture de remparts. L'arc de triomphe de la *porta Basilica* devint une porte fortifiée de la nouvelle enceinte⁶. Cette position était très importante ; elle donnait accès à la *via Cæsareæ*, l'une des voies les plus notables de la région ; elle jouait dans la protection de la ville un rôle capital. Il n'est pas étonnant qu'un palais ait été élevé en ce lieu et compris dans ce système défensif. On connaît ailleurs d'autres exemples analogues : c'est ainsi que la *porta Nigra* de Trèves a été également transformée en palais. Au moyen âge, la tradition s'est conservée, et l'on a, de même, construit des châteaux aux portes

¹ *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis*, Paris (1738), p. 10 et 11.

² Marlot, *Metrop. Remensis historia*, t. I, p. 43 ; cf. *Hist. de la ville de Reims*, t. I, p. 554.

³ Marlot, *Metrop. Rem. hist.*, t. I, p. 175.

⁴ ... *Sigiberto quoque regnum Theuderici, sedemque habere Remerisem*. L. IV, ch. XXII. Voyez D. Bouquet, *Rec. des historiens de la France*, t. II, p. 214, note e.

⁵ Voyez notre notice sur *Les Portes antiques de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXV (année 1878-79), p. 442 et suiv.

⁶ Elle portait aussi le nom de *porta Collaticia*, qui paraît répondre à l'expression de *porte coleice* dans l'ancienne langue française, et qui désigne une porte munie d'une herse (*ibid.*, p. 444).

des villes : sans quitter Reims, nous pouvons citer la demeure féodale des archevêques, construite au douzième siècle pour commander la porte de Mars¹.

Des fouilles faites à différentes époques dans les terrains voisins de la porte Basée ont révélé la présence de substructions romaines assez considérables. Quand on a creusé près de la muraille antique les fondations des bâtiments de l'université et du séminaire, on a trouvé des débris de sculpture, des pans de murs incrustés de marbre et des restes de mosaïques². Partout, dans ces environs, les vestiges antiques abondent et décèlent l'existence d'un édifice important.

Mais nous avons mieux que ces documents archéologiques ; nous possédons un texte historique d'une authenticité indiscutable, qui nous montre à la porte Basée une demeure encore habitée à l'époque mérovingienne. La *Vie de saint Rigobert*, archevêque de Reims vers le premier quart du huitième siècle³, vie écrite antérieurement à Flodoard, nous rapporte que le prélat s'était créé une installation sur le vieux rempart, au-dessus de la porte⁴. Des fenêtres de son logis, il jouissait d'une vue étendue sur les faubourgs, et se plaisait à contempler l'aspect riant des églises qui s'offraient partout aux regards du côté du quartier de Saint-Remi, le long de l'ancienne voie Césarée⁵. Chef et défenseur de la cité, il en gardait les clefs dans cette espèce de maison forte⁶, et son biographe nous raconte qu'il interdit un jour l'entrée de la ville à Charles Martel. Avait-il approprié à son usage la vieille construction romaine que l'on suppose avoir existé en cet endroit ? Peut-être, et l'on est porté à en reconnaître un reste dans les assises d'un mur en petit appareil qui surmontait encore au dix-septième siècle le sommet ruiné et mutilé de l'arc de triomphe primitif, comme il paraît d'après un dessin exécuté en 1602 par l'habile artiste rémois G. Baussonnet⁷.

D'autre part, certains indices permettent de supposer que les terrains adjacents à la porte Basée, à l'intérieur de la cité, faisaient partie sous l'empire romain du domaine de la couronne. Nous savons par Flodoard qu'ils continuaient au septième siècle à appartenir au domaine royal. A cette époque, un pieux personnage de haute naissance, Gombert, frère de l'évêque de Reims, saint Nivard, avait fondé en cet endroit un monastère de religieuses en l'honneur de saint Pierre : ... *Monasterium in honore sancti Petri construxisse traditur, quod regale vel fiscale vocatur, eo quod in regali potestate usque ad moderna tempora fuerit habitum*⁸.

¹ Le château de Porte-Mars a été probablement bâti par l'archevêque Henri de France, d'après une chronique citée par Marlot, *Metr. Rem. hist.*, t. n, p. 401.

² Tarbé, *Reims*, p. 221.

³ Il mourut vers 739.

⁴ ... *Super quam (portam), structis inibi sedibus sibi congruis, almificus manebat Rigobertus...* *Vita S. Rigoberti*, AA. SS. Boll., janvier, t. I, p. 176.

⁵ *Fenestris coenaculi sui patefactis, eas (basilicas) inde consueverat contemplari.* *Ibid.*

⁶ ... *Ibique tam hujus quam singularum claves totius urbis portarum apud se reconditas pro tempore servabat.* *Ibid.*

⁷ Ce dessin, gravé par Moreau, figure en tête du *Dessein de l'histoire de Reims* par Nicolas Bergier, Reims (1635). On peut consulter aussi des dessins de la porte Basée, exécutés un peu avant sa démolition, en 1751, et conservés aux archives de Reims (*Diverses matières*, liasse 55, n° 2).

⁸ *Hist. Remensis ecclesiae*, l. IV, ch. XLVI, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 595. — Saint Gombert vivait au VI^e siècle ; son frère, saint Nivard, mourut vers 672.

Remarquons en passant que si Gombert a été le fondateur du couvent, rien n'indique qu'il l'ait été aussi de l'église. Il a pu établir ce monastère près d'une chapelle de Saint-Pierre beaucoup plus ancienne, dont le vocable existait longtemps avant lui¹.

C'est à cette chapelle, et non pas, comme l'ont pensé généralement les historiens de Reims, à l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieil, que nous rapportons maintenant le legs fait par le testament de saint Remi *ecclesiae Sancti Petri infra urbem qua curtis dominica dicitur*². Il faut dire que ce passage ne se trouve que dans le grand testament, document interpolé dont l'authenticité est rejetée aujourd'hui par tous les critiques les plus compétents, mais qui nous reporte au moins à l'époque carolingienne, date à laquelle il paraît avoir été fabriqué. L'expression de *curtis dominica*, tout en ne remontant pas d'une façon certaine au temps de saint Remi, est néanmoins fort intéressante et mérite de fixer notre attention, Nous avons jugé d'abord qu'il s'agissait de la demeure de l'évêque et de ses dépendances, mais il est peu vraisemblable que l'on ait désigné ainsi le palais épiscopal. La *curtis* en question est plutôt le domaine du fisc dont parle Flodoard, la propriété royale où s'élevait l'église de Saint-Pierre, à l'intérieur de l'enceinte et près de la muraille, *infra urbem*³.

L'empereur Louis le Pieux fit don de ce monastère de Saint-Pierre à sa fille Alpaïde, épouse du comte Bégon, et celle-ci en transmet la possession à l'église de Reims⁴. C'est sans doute aussi par suite d'une aliénation du domaine royal que les archevêques de Reims étaient devenus propriétaires d'un terrain assez vaste, attenant à la porte Basée et voisin de Saint-Pierre, mais situé de l'autre côté de la grande rue qui aboutissait à cette porte. Ils y avaient une grange et une cense qu'ils ont conservées jusque dans les temps modernes⁵ ; près de cette grange, l'archevêque Guillaume de Champagne fonda en 1201 un hôpital desservi par les religieux de l'ordre de Saint Antoine⁶. Il est permis de conjecturer que tous ces terrains, qui étaient demeurés, comme le dit Flodoard,

¹ Il semblerait résulter d'un passage de la *Vie de saint Gombert* qu'il a, au contraire, fondé également cette chapelle : *Oratorium... inibi construxit, et in honore sancti Petri consecrans, ex janitore supermæ aulæ fecit patronum ipsius ecclesiae*. AA. SS. Boll., avril, t. III, p. 623. Mais cette vie, telle que l'ont publiée les Bollandistes, est empruntée aux leçons de l'office du saint, rédigé, suivant Papebroch, après le milieu du dixième siècle ; il est permis de croire que l'auteur de ce texte, relativement peu ancien, a pu commettre ici une confusion. Flodoard, au contraire, a utilisé la première vie de saint Gombert, composée vers 800, et aujourd'hui perdue. *Ibid.*, p. 621-622.

² Flodoard, *Hist.*, t. I, ch. XIX, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 430.

³ On trouve l'expression de *Dominica villa* appliquée à un domaine de la couronne, situé près de Reims, dont Louis le Pieux fit don à l'abbaye de Charroux en Poitou, par un diplôme daté de 830 : ... *in pago Remensi villam qua dicitur Dominica villa*. Elle faisait partie de ses propriétés : *quasdam res proprietatis nostræ*. C'est aujourd'hui Villodemange (arr. de Reims). Voyez ce diplôme dans le *Rec. des hist. de la France*, t. VI, p. 566.

⁴ *Quod monasterium Ludowicus imperator Alpehidi, filiæ suæ, uxori Begonis comitis, dono dedit... Quod cænobium postea per precariam ipsius Alpehidis, vel filiorum ejus Letardi et Ebrardi, ad partem et possessionem Remensis devenit ecclesiae*. Flodoard, *Hist.*, l. IV, ch. XLVI, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 595. Cf. *Vita S. Rigoberti*, AA. SS. Boll., janvier, t. I, p. 177.

⁵ Cette cense a été cédée, en 1551, par le cardinal de Lorraine aux religieuses de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames (*Archives de Reims*, G. 25 ; voyez *l'Inventaire des Archives départementales de la Marne*, série G, t. I, p. 19).

⁶ Voyez la chartre de cette fondation dans Marlot, *Metr. Remens. hist.*, t. II, p. 449.

in regali potestate jusque sous les souverains carolingiens, avaient eu la même destinée à l'époque romaine, et qu'ils avaient pu être compris dans les dépendances du palais construit près de la *porta Basilica*.

La *Vie de saint Rigobert*, déjà citée, nous fournit de curieux renseignements sur la petite église de Saint-Pierre et sur la situation qu'elle occupait. Elle était contiguë, et peut-être même adossée à la muraille antique, sur la droite de la porte Basée, en sortant de la ville ; la chapelle Saint-Patrice du collège des Bons-Enfants lui a succédé plus tard sur le même emplacement, et la position de celle-ci est encore nettement indiquée en divers plans du dix-huitième siècle¹. Saint Rigobert avait fait ouvrir une porte dans le pignon de l'église Saint-Pierre qui touchait à son logis, et de là, il descendait par des degrés jusque dans le sanctuaire pour y prier Dieu : *Ostium in pinnaculo ecclesiae Sancti Petri quæ finitima erat suaa domui, præcepit fieri, per quod in eadem gradibus adjectis descendebat ad adorandum*². Il remontait ensuite et entra par cette porte dans un oratoire qu'il avait bâti sur le mur de la cité, près de sa maison, et avait dédié à l'archange saint Michel : ... *indeque revertens per hoc ipsum intrabat in oratorium quod juxta domum suam fecerat super civitatis murum, dedicavitque in memoriam sancti Michaelis archangeli*³. Le comte Bégon, gendre de Louis le Pieux, fit détruire cet oratoire, parce qu'il masquait la fenêtre de l'église, et lui enlevait du jour⁴. En lisant ces descriptions, on ne peut s'empêcher de songer au récit d'Hincmar, et de rapprocher l'*oratorium Sancti Petri* qui tenait, suivant cet auteur, à la chambre de Clovis, *cubiculo regis contiguum*, de l'église ou chapelle Saint-Pierre, voisine de la demeure de saint Rigobert, *quæ finitima erat sum domui*. Il est vrai, la chapelle Saint-Pierre du palais épiscopal se présentait un peu dans les mêmes conditions ; mais les diverses raisons que nous venons de passer en revue sont plutôt en faveur du séjour de Clovis dans le palais de la porte Basée, la *domus regia* distincte de la *domus episcopi*.

Cette dernière opinion permet aussi d'écarter une difficulté que l'on avait soulevée au sujet de la proximité du palais de l'évêque et du baptistère de la cathédrale où Clovis reçut le baptême. D'après la *Vita Remigii* d'Hincmar, saint Remi et Clovis se seraient rendus en grande pompe du palais au baptistère, au milieu des hymnes et des cantiques, à travers les rues somptueusement décorées⁵. Pour qu'une telle procession ait pu avoir lieu, il faut supposer une certaine distance entre le point de départ et le lieu d'arrivée, condition qui ne se trouve point réalisée, si l'on admet un baptistère voisin de la cathédrale, et par

¹ On peut consulter en particulier un plan de la seigneurie de l'abbaye de Saint-Pierre en la ville de Reims et des lieux voisins, copie faite en 1776 d'après un plan de 1751 (Archives de Reims, fonds de l'abbaye de Saint-Pierre).

² AA. SS. Boll., t. I, p. 176.

³ Ibid.

⁴ *Bego hoc oratorium dirui jussit, considerans quod præ altitudine sui, quasi quodam umbraculo obnubebat prædictæ ecclesiae fenestram, sed potius quia quadam die caput suum in superliminari ejusdem ostioli graviter eliserit, eo quod statura fuerit procerus.* Ibid, p. 177.

⁵ *Eundi via ad baptisterium a domo regia præparatur, velisque atque cortinis depictis ex utraque parte prætenditur et desuper adumbratur. Plate sternuntur et ecclesiae componuntur... Sicque, præcedentibus sacrosanctis evangeliiis et crucibus, cum ymnis et canticis spiritalibus atque letaniis, sanctorumque nominibus acclamatis, sanctus pontifex, manum tenens regis, a domo regia pergit ad baptisterium, subsequente regina et populo.* Ch. IV, 62, AA. SS. Boll., octobre, t. I, p. 146. Flodoard n'a fait que copier ce passage, *Hist.*, l. I, ch. XIII.

conséquent trop rapproché du palais¹. On peut répondre, il est vrai, que le récit d'Hincmar n'a pas la valeur d'une source originale. Toute sa narration est empruntée, en substance, à Grégoire de Tours par l'intermédiaire des *Gesta Francorum*² ; il y a seulement ajouté des traits légendaires et des développements de pure imagination³. Il ne peut donc fournir la matière d'une objection sérieuse. Mais le récit de Grégoire de Tours mérite plus d'égards, et s'il ne parle pas expressément d'un cortège, les termes dont il se sert paraissent du moins y faire allusion. Il nous représente la ville en fête, les grandes rues et les églises richement pavoisées : *Velis depictis adumbrantur plateæ, ecclesia cortinis albenibus adornantur*⁴. Ces décorations ont dû être faites sur le passage de Clovis ; or, entre l'évêché et le baptistère, il n'y avait pas de place suffisante pour qu'un cortège pût se déployer ; on n'avait qu'un faible espace à franchir, et l'on ne rencontrait sur son chemin ni ces rues, ni ces églises qui avaient pris une si brillante parure. Au contraire, si l'on admet que le roi des Francs, avec sa suite, est parti de son palais, de la *domus regia* de la porte Basée, en suivant, pour gagner la cathédrale, la grande rue qui conduisait jusqu'au centre de la cité, alors tout s'explique, la cérémonie s'accomplit d'une façon très naturelle, la procession peut être admise et n'est plus l'objet d'aucune discussion⁵.

Nous avons attribué plus haut à l'église de la porte Basée, et non à la chapelle du palais, le legs fait dans le grand testament de saint Remi *ecclesiæ Sancti Petri infra urbem*. C'est à elle aussi que nous assignons le legs de trois sous d'or fait au septième siècle par l'évêque Sonnace *ad basilicam Sancti Petri in civitate*⁶, et le don de l'évêque Landon à l'église *Sancti Petri ad cortem*⁷. Cette *cortis* est bien incontestablement la *curtis dominica* nommée dans le grand testament.

Il faut aussi sans doute identifier avec cette église l'*ecclesia Sancti Petri quæ est infra muros urbis Remensis* de la Vie de sainte Clotilde⁸. Peut-être cependant, à la date assez tardive où écrivait l'auteur de cette vie, s'était-il déjà produit avec l'église Saint-Pierre-le-Vieil une confusion que nous verrons prendre corps à une époque plus avancée du moyen âge.

La multiplicité des églises et des chapelles consacrées à saint Pierre, qui existaient jadis à Reims, en rend souvent la distinction très difficile. Ainsi, quand l'auteur de la *Vita sancti Gildardi*, composée vers le dixième siècle et récemment mise en lumière par les Bollandistes⁹, parle de la *basilica Sancti Petri quæ nunc dicitur ad palatium*, nous ne saurions dire au juste quel édifice il a en vue. En raison de la date de ce texte, nous inclinons à croire qu'il s'agit ici de la chapelle du palais de l'archevêché.

¹ *Notice sur le Baptême de Clovis*, par M. le chanoine Cerf (1891), p. 6 et suiv.

² H. Schrörs, *Hinkmar Erzbischof von Reims*, p. 448.

³ Pour ce qui concerne le récit de la cérémonie ; quant au lieu de la résidence de Clovis et à l'oratoire de Saint-Pierre, il paraît, comme nous l'avons dit, s'inspirer de traditions locales.

⁴ *Hist. Francorum*, l. II, ch. XXXI.

⁵ Le P. Jubaru, *l. cit.*, p. 316-317.

⁶ Flodoard, *Hist.*, l. II, ch. V, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 454.

⁷ *Ibid.*, l. II, ch. VI, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 455. — L'évêque Sonnace, mourut le 20 octobre 631, et Landon le 14 mars 649.

⁸ *Mon. Germ., Scriptorum rerum merovingicarum*, t. II ; *Rec. des hist. de la France*, t. III, p. 401.

⁹ *Analecta Boll.*, t. VIII, p. 397.

A la fin de la période carolingienne, il s'est produit une opinion qui voulait associer au récit du baptême de Clovis le souvenir d'une ancienne église dédiée à saint Pierre. Elle n'a aucune valeur traditionnelle et est née d'une méprise qui s'est manifestée postérieurement à Hincmar. Ni Grégoire de Tours ni Hincmar ne laissent supposer que Clovis ait été baptisé dans une basilique de Saint-Pierre. Hincmar nous représente seulement, ainsi que nous l'avons vu, Clovis, à la veille de son baptême, conférant avec saint Remi dans l'*oratorium Sancti Petri*, contigu à ses appartements. Ce passage a été la source de toute l'erreur. On a retenu vaguement, un peu plus tard, ce nom de saint Pierre ; on en a exagéré la portée, et l'on en a fait à tort l'application au lieu du baptême de Clovis. Et l'auteur de la Vie de sainte Clotilde, par exemple, est venu nous dire que la pieuse reine avait une grande prédilection pour l'église de Saint-Pierre, parce que son époux y avait reçu la grâce du baptême : *Hanc itaque ecclesiam cunctis diebus quibus advixit, multum dilexit et excoluit, pro eo quod vel suus rex Ludovicus in ea sancti baptisinatis gratiam accepit*¹. Il se fait ici évidemment l'écho, non d'une tradition sérieuse, mais d'une conjecture erronée. Au reste, cette Vie de sainte Clotilde n'est qu'une compilation sans caractère original, rédigée vers le dixième siècle². Un autre ouvrage, qui est à peu près du même temps et n'a pas plus d'autorité au point de vue historique, la Vie de saint Gildard, semble placer aussi la cérémonie du baptême dans la *basilica Sancti Petri*³. On aurait tort d'attribuer quelque importance à ces deux textes ; ils ne prouvent rien, sinon qu'il s'était produit sur ce point, au dixième siècle, une croyance absolument fausse.

L'idée du baptême de Clovis dans l'église de Saint-Pierre une fois admise, il s'est formé — et cela dès le moyen âge, — un courant d'opinion en faveur de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieil. Un chanoine de Reims, du dix-septième siècle, Pierre Cocquault, dans un vaste recueil historique dont le manuscrit est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de cette ville, nous révèle à ce sujet un détail assez curieux. En l'année 1486 ; les paroissiens de Saint-Pierre-le-Vieil faisaient courir le bruit que Clovis avait été baptisé dans leur église. **Le 22 novembre**, ajoute notre chroniqueur, **leur fut imposé silence comme estant chose non véritable, car Clovis fut baptisé à l'église de Reims**. Et il fait observer, en s'appuyant sur le vocable de saint Pierre, conservé de son temps à la chapelle basse de l'archevêché, que l'*oratorium Sancti Petri*, indiqué par Hincmar, était dans le palais de l'évêque et à proximité de l'église cathédrale⁴.

Ainsi tout ce que l'on a dit de Saint-Pierre-le-Vieil, à propos du baptême de Clovis, est inexact, et l'on doit, en la question, mettre cette église complètement à l'écart. Nous ignorons, du reste, entièrement son origine et le temps de sa fondation. L'épithète de Vieil (*Sancti Petri Veteris*) lui a été appliquée de bonne

¹ *Ibid.*

² B. Krusch, *Script. rerum merov.*, t. II, p. 341.

³ *In civitatem Remorum venientes, in basilica Sancti Petri, quæ nunc dicitur ad palatium, missas celebraverunt, et ea cime Dei sunt agentes, beatus Remedius regem baptizavit, et de sacro fonte ilium beatus Medardus suscepit. Analecta Boll.*, t. VIII, p. 397.

⁴ Les paroissiens de l'église de Saint Pierre le Vielle de Reims faisoient courir un bruit contre toutes apparences de vérité, que la Sainte Ampoule avoit esté aultrefois en ceste paroisse, et que Clovis, premier roy de France chrestien, y avoit esté baptissé et couronné roy de France. **Le 22 novembre leur fut imposé silence comme estant chose non véritable, car Clovis fut baptissé à l'église de Reims, et en ce lieu la Sainte Ampoule y fut apporté à saint Remy.** *Chronique de Pierre Cocquault*, t. IV, fol. 73 v^o.

heure : on la trouve dès le douzième siècle¹ ; mais la vieillesse d'un monument est une chose relative, et l'on se tromperait peut-être en assignant à notre église une date trop reculée. En tout cas, nous ne voyons dans Flodoard aucune mention qui puisse lui être rattachée avec certitude. Les plus anciens documents qui la concernent ne nous permettent pas de remonter au delà du douzième siècle. En 1172, on y établit une confrérie, dite de Saint-Pierre-aux-Clercs, dont les titres originaux furent brûlés en 1330, dans un grand incendie qui consuma plusieurs maisons de la ville². Par suite de cet événement, la série des pièces comprenant l'ancien chartrier de l'église Saint-Pierre ne s'ouvre plus qu'au quatorzième siècle, et encore les pièces de cette dernière date sont-elles rares, car ce fonds, tel qu'il existe maintenant aux archives de Reims, offre bien des lacunes. Les matériaux dont nous disposons sont donc insuffisants pour reconstituer toute l'histoire de cette paroisse, et surtout pour éclaircir le mystère de son origine.

Nous savons qu'on a parlé aussi d'une prétendue fondation, faite par saint Remi en l'église Saint-Pierre-le-Vieil ; mais c'est une simple conjecture, sans aucun fondement, ainsi que Marlot l'a fort bien vu en son histoire de Reims : *On tient, dit-il, que cette église servit autrefois d'un monastère où saint Remy logea quarante veuves, dont il est parlé en la vie de saint Thierry, et qu'elle devint paroisse, lorsque ces veuves furent transférées à Sainte-Agnès ; mais... Floard ne dit rien de tout cela*³. Flodoard, effectivement, garde sur ce point un silence complet, et la Vie de saint Thierry ne dit rien non plus qui autorise cette supposition. Nous sommes encore en présence d'une de ces fausses légendes dont on a encombré les histoires locales, et qu'il appartient à la critique d'éliminer.

Pour en revenir à Clovis, il est certain qu'aucune église de Saint-Pierre n'a été témoin de son baptême, et que les traditions invoquées en faveur de cette opinion n'ont rien d'historique. Ainsi s'écroulent par la base toutes les raisons accumulées pour démontrer que la cérémonie a eu lieu dans un baptistère situé près de l'ancienne cathédrale, dédiée aux Apôtres, et devenue plus tard l'église Saint-Symphorien⁴. Cette opinion s'appuie surtout sur les passages précédemment cités des Vies de saint Gildard et de sainte Clotilde ; c'est là un étai bien fragile, sur lequel on ne peut se reposer en sécurité. On pourrait observer au surplus que le vocable des Apôtres n'est pas tout à fait identique au vocable de saint Pierre ; mais à quoi bon, puisqu'il ne doit plus être question ici de saint-Pierre lui-même ?

Clovis n'a pas été baptisé davantage dans l'église de Saint-Martin de Reims, ainsi que l'a supposé Adrien de Valois⁵, pour expliquer une allusion de la lettre de saint Nizier, dont nous avons parlé plus haut, et d'après laquelle Clovis, décidé embrasser la foi chrétienne, se serait rendu *ad limina domini Martini*⁶. Cette

¹ Ordinaire de l'église de Reims du douzième siècle, Ul. Chevalier, *Bibliothèque liturgique*, t, VII, p. 298-299 ; cf. une charte du 4 février 1259, citée dans Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 788.

² Archives de Reims, fonds de la paroisse Saint-Pierre, Inventaire des titres et papiers de la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus et de Saint-Pierre-aux-Clercs, 1724, p. 9 à 11.

³ *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, t. I, p. 689.

⁴ Voyez la notice de M. le chanoine Cerf sur le *Baptême de Clovis*, p. 16 et suiv.

⁵ *AA. SS. Boll.*, octobre, t. I, p, 82. Cf. Krusch, *Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa*, p. 443.

⁶ Voyez ci-dessus.

expression ne peut assurément désigner autre chose que la basilique de Saint-Martin de Tours, qui reçut, en effet, une visite solennelle du roi des Francs¹.

Ainsi ces diverses solutions doivent être écartées, et Clovis, suivant toute vraisemblance, a reçu le baptême dans un baptistère attenant à la cathédrale qui existait de son temps, à celle que saint Nicaise avait bâtie en l'honneur de la sainte Vierge². Il n'y avait alors sans doute à Reims, comme dans les autres villes épiscopales, qu'un seul baptistère, où l'évêque administrait le sacrement à des époques déterminées³. C'est bien là le *templum baptisterii*, désigné par Grégoire de Tours dans son récit de la conversion de Clovis⁴. Toutes les présomptions sont en faveur de cette assertion ; pour la combattre, il faudrait avoir des preuves, or on n'en découvre nulle part.

Du reste, cette opinion avait déjà cours au neuvième siècle, Louis le Pieux, dans un diplôme donné à l'archevêque Ebbon, entre les années 817 et 825⁵, pour lui permettre d'employer les pierres des murs de Reims à la reconstruction de la cathédrale, rappelle que Clovis, son prédécesseur, a été dans cette église régénéré par le baptême⁶. Nous n'insistons pas, bien entendu, sur un témoignage aussi tardif, et nous ne lui attribuons aucune force probante ; nous nous bornons à reconnaître que, malgré les divergences qui allaient bientôt se manifester, la vérité historique avait dès lors reçu une sorte de consécration officielle.

Il nous reste à rechercher en quel endroit au juste s'élevait le baptistère. Deux textes peuvent nous fournir quelques indices à ce sujet. On lit dans une continuation de la chronique de Flodoard que l'archevêque Adalbéron fit détruire, en l'année 976, un ouvrage muni d'arcades, qui était voisin des portes de l'église de Notre-Dame de Reims, et près duquel se trouvait un autel dédié au Saint Sauveur, et des fonts d'un admirable travail : *Destruxit Adalbero arcuatum opus quod erat secus val vas ecclesia Sanctæ Mariæ Remensis, supra quod altare Sancti Salvatoris habebatur, et fontes miro opere erant positi*. Ce passage semble bien s'appliquer à un baptistère primitif, construction isolée, située en dehors et à proximité de l'entrée de l'église, et telle a été l'interprétation adoptée par Marlot⁷. Mais Richer, en rapportant le même fait dans sa chronique, se sert de termes assez obscurs, qui viennent compliquer un peu la question. Il nous parle d'arcades élevées qui s'avançaient depuis l'entrée jusqu'au quart environ de la basilique entière, et que l'archevêque fit démolir pour donner à celle-ci plus d'ampleur : *Fornices qui ab ecclesiæ introitu per quartam pene totius basilicæ*

¹ En l'année 508, au retour de sa campagne contre les Visigoths, Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, t. II, chap. XXXVII et XXXVIII.

² Il ne serait pas impossible, à la rigueur, que l'on ait conservé alors un baptistère dépendant de la cathédrale antérieure, celle qui était dédiée aux Apôtres ; mais il était plus naturel qu'en construisant une nouvelle cathédrale, au commencement du cinquième siècle, on lui eût annexé un nouveau baptistère.

³ Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, p. 74.

⁴ *Hist. Francorum*, t. II, chap. XXXI.

⁵ Telle est la date assignée par Sickel, *Acta Karolin.*, II, p. 150 et 330.

⁶ ...*Metropolis urbis sancta mater nostra ecclesia, in honore sancte semperque virginis ac [Dei] genitricis Mariæ consecrata, ... in qua, auctore Deo et cooperante sancto Remigio, gens nostra Francorum, cum æquivoco nostro rege ejusdem gentis, sacri fontis baptismate ablui... promeruit*. Flodoard, *Hist.*, l. II, chap. XIX, *Mon. Germ.*, t. XIII, p. 469.

⁷ *Metr. Remens. hist.*, t. I, p. 160.

*partem eminenti structura distendebantur, penitus diruit. Unde et ampliori receptaculo et digniore scemate tota, ecclesia decorata est*¹. On pourrait croire, en lisant ces lignes, qu'il s'agit d'une construction intérieure qui encombrait l'église, d'une tribune peut-être, ainsi que le pensait Jules Quicherat². A vrai dire, on ne se représente guère ce que pouvait être une semblable disposition, et l'explication est en somme peu satisfaisante. Le P. Jubaru, dans l'article déjà cité³, émet à ce sujet d'autres vues qui nous semblent fort justes, et qui concilient très bien les données fournies par nos deux chroniqueurs. Nous croyons qu'il a eu le mérite de découvrir la vraie solution du problème.

La cathédrale bâtie par saint Nicaise, celle qu'a vue Clovis, avait des dimensions restreintes dont on peut se faire aujourd'hui encore une idée assez exacte. On a conjecturé non sans raison que l'autel, situé dans l'abside, devait être à la place qu'occupe maintenant le maître-autel de la cathédrale actuelle⁴. La tradition a gardé aussi un souvenir précis de l'endroit où s'ouvrait la porte de la basilique. C'était là, sur le seuil même, que saint Nicaise avait été massacré par les Vandales, et le lieu de son martyre était resté l'objet d'une vénération non interrompue à travers les âges. Ce lieu correspond à la sixième travée de notre cathédrale à partir du portail ; au treizième siècle, il était indiqué par un petit monument commémoratif ; une dalle de marbre le désigne de nos jours à la piété des fidèles. Le P. Jubaru pense que la basilique primitive, suivant l'usage du temps, était précédée d'un atrium, parvis carré entouré de portiques ; au milieu de ce parvis ou sur l'un des côtés s'élevait l'édicule du baptistère⁵. D'après lui, l'église reconstruite par Ebbon et achevée par Hincmar au neuvième siècle, aurait été prolongée vers le chœur, mais la façade n'aurait pas changé de place, et l'atrium ancien, ainsi que le baptistère, aurait été respecté. Leur destruction a été l'œuvre d'Adalbéron ; *l'arcuatam opus*, l'ouvrage garni d'arcades qu'il démolit, doit s'entendre des galeries cintrées du portique qui régnait autour du parvis. Avec ce portique, il supprima le baptistère qui renfermait l'autel du Saint Sauveur et les fonts, sans doute richement décorés de marbres et de mosaïques, dont on admirait le beau travail. La préposition *supra*, employée ici par le continuateur de Flodoard, n'a pas évidemment son sens habituel ; on ne comprend pas comment l'autel et les fonts auraient pu être superposés à *l'arcuatam opus*. *Supra*, dans le latin du moyen âge, indique souvent la juxtaposition, le voisinage immédiat ; c'est ainsi qu'on doit l'interpréter dans notre texte ; il exprime la contiguïté du baptistère aux arcades de l'atrium⁶.

Ces arcades, Adalbéron les sacrifia pour augmenter de ce côté la nef de la cathédrale et la rendre plus imposante, — *ampliori receptaculo decorata*. Elles commençaient alors près de l'entrée de l'église, et se développaient sur le quart environ de la longueur totale de la basilique, c'est-à-dire en y comprenant le parvis. Telles devaient être, en effet, à peu près les dimensions de cet atrium. Ainsi s'explique le texte de Richer qui devient plus intelligible, si on en fait l'application, non pas uniquement au vaisseau intérieur de l'église, mais en même temps à la place close qui la précédait au dehors.

¹ L. III, ch. XXII.

² *Mélanges d'archéologie, moyen âge*, p. 133.

³ P. 301 à 310.

⁴ Tourneur, *Description historique et archéologique de N.-D. de Reims* (1889), p. 94.

⁵ P. 304 et 308. C'est la disposition qu'a conservée jusqu'à nos jours l'antique basilique de Parenzo en Istrie.

⁶ P. 308.

De l'hypothèse que nous venons d'exposer à la suite du P. Jubaru, il résulte que l'emplacement de l'ancien atrium de l'église contemporaine de Clovis peut être représenté dans la cathédrale actuelle par une surface carrée qui s'étendrait au milieu de la nef, à partir de la dalle qui rappelle le martyre de saint Nicaise. C'est dans cet espace restreint, mais en un point indéterminé, que s'élevait le baptistère de Clovis. On connaît donc, à quelques mètres près, ce lieu mémorable, auquel s'attachent de si grands souvenirs. Peut-on espérer encore davantage et compter sur une découverte imprévue ou sur d'heureuses fouilles qui nous montreraient les substructions du vénérable édifice ? Le sol de la cathédrale a' été si remanié que nous n'osons prédire cette joie aux archéologues de l'avenir.

L. DEMAISON.